





BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE

BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE

Tome XXII. — 1904-05-06



PARIS

Librairie de ALPHONSE PICARD, 82, Rue Bonaparte

AMIENS

Imprimerie YVERT et TELLIER, 37, Rue des Jacobins, et 52, rue des Trois-Cailloux

—

1907

SOCIÉTÉ

DES

ANTIQUAIRES DE PICARDIE

PROGRAMME DES CONCOURS DE 1907 & 1908

Prix d'Histoire. — Fondation Le PRINCE

Une médaille d'or de la valeur de **500** fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit sur un sujet d'histoire relatif à la Picardie*, *antérieur à 1789*, *laissé au choix des concurrents* (Histoire civile, religieuse, militaire, artistique ou littéraire ; même celle des légendes et des chansons en dialecte picard, en patois ou en français ; Étude du Commerce et de l'Industrie en Picardie ; Description des costumes usités en Picardie).

L'auteur, qui choisira pour sujet un groupe de communes, devra prendre un groupe historique ou administratif ancien ou moderne, comme Pagus, Doyenné, Seigneurie, Canton, Arrondissement.

La Société a décidé, dans son assemblée générale de 1902, que, bien qu'aucun des travaux présentés ne doive traiter de questions **postérieures à l'année 1789,** on peut y citer, **accessoirement**, des faits qui se sont produits depuis cette époque.

Prix d'Archéologie — Fondation Le Dieu

Une médaille d'or de la valeur de **500** fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit d'archéologie*, *concernant la Picardie au choix des concurrents.* (Description archéologique d'une église, d'un monument civil ou militaire. — Épigraphie. — Numismatique. — Tapisseries. — Vitraux. — Collection de dessins et relevés archéologiques inédits, etc.).

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les Mémoires seront adressés avant le 9 **Juillet** 1907, pour le premier concours, ou avant le **10 Juillet** 1908 pour le *second*, à M. le Secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens : ils ne seront point signés et porteront une devise qui sera répétée sur un billet cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

Les mémoires présentés ne doivent point contenir de *dédicace*.

Ils devront être *inédits* et n'avoir point été présentés à d'autres Sociétés.

L'auteur qui se fera connaître sera, par ce seul fait, exclu du concours.

Tout mémoire présenté au Concours deviendra la propriété de la Société; l'auteur ne pourra le retirer, ni le faire imprimer sans l'autorisation expresse de la Société : mais il aura la faculté d'en garder, d'en prendre ou d'en faire prendre copie sans déplacement du manuscrit. Cependant l'auteur d'un travail non récompensé pourra, en se faisant connaître, rentrer en possession de son manuscrit. Désormais les rapports sur les mémoires présentés au concours ne seront pas lus en séance publique. On proclamera seulement les noms des lauréats.

La Société ne prend en aucune façon l'engagement de publier à ses frais tout mémoire récompensé ou même couronné.

BULLETIN

DE LA

[SOCI]ÉTÉ DES ANTIQUAIRES
DE PICARDIE.

ANNÉE 1904. — 1er TRIMESTRE



AMIENS
IMPRIMERIE YVERT & TELLIER
Rue des Jacobins et 52, Rue des Trois-Cailloux

1904

SOMMAIRE

Séance du 12 Janvier . . . .
Discours de M. Durand en quittant la présidence . .
Discours de M. l'abbé Boucher en prenant la présiden. .
Séance du 9 Février. . . . .
Funérailles de M. l'abbé Boucher. . . . . . .
Séance du 8 Mars . . . .
Note philologique sur le mot : Chic, par M. Oct. Thor...
Genlis ou Jenlis ; Histoire d'un fief Picard, par M. le Bar..u de Bonnault d'Houet. . . . .
Le Témoignage historique des plantes, par M. ... Brandicourt . . . .
Verrerie Gallo-Romaine, par M. de Guyencourt . . .
Ouvrages reçus . . . .

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

Prix fixés pour les Membres de la Société

Les volumes non indiqués sont épuisés

Mémoires in-8°

Tome I, 1838. . . . . 5 f
Tome II, 1839 . . . . 3 ..
Tome VII (sans l'atlas), 1844. . . . . . . 3 ..
Tome IX, 1848 . . . .
Tome X, 1850 . . . .
Tome XII, 1853. . . . .
Tome XIII, 1854 . . . .
Tomes XV à XXIX inclusivement, 1858-1887 . . .
Tome XXXI, 1891 . . . .
Tome XXXII, 1894 . . . .
Tome XXXIV, 1903. . . . .

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES
DE PICARDIE

Année 1904. — 1er Trimestre

Séance ordinaire du Mardi 12 Janvier 1904

Présidence de MM. Durand et l'Abbé Boucher

Sont présents : MM. l'abbé Boucher, Boudon, Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Collombier, Cosserat, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Thorel et de Witasse.

— MM. Codevelle, Gaudefroy, Goudallier, Macqueron, le comte de Montbas, l'abbé Quignon et l'abbé Vatinelle, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance et Administration

— M. l'abbé Bardoux remercie de son admission en qualité de membre non résidant.

— M. le Maire de Péronne demande à la Société de compléter la série de ses publications conservée

à la bibliothèque de cette ville. — Les Antiquaires de Picardie seront heureux de faire droit à cette réclamation, autant qu'il sera possible.

— Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau quatre registres manuscrits offerts par M. Thorel-Périn. Ils concernent les communes de Frocourt, le Mesnil, Conteville, la Haye, Saint-Romain et Guizancourt ; l'Invasion espagnole en 1636 ; la Ligue et la Réforme.

— M. Poujol de Fréchencourt remet également entre les mains de M. le Président, de la part de M. Saguez, une *Étude sur le droit des gens mariés dans les coutumes d'Amiens*, et au nom de M. l'abbé Dubourguier, curé-doyen de Villers-Bocage, un important volume, intitulé : *Grandes Écoles et Gens d'Église au diocèse d'Amiens sous l'ancien régime*. Il sera rendu compte ultérieurement de cet ouvrage.

L'auteur de ce remarquable travail offre aussi à la Société la copie, prise aux archives nationales, d'un décret, en date du 7 avril 1769, rendu par Mgr de la Motte, évêque d'Amiens, aux termes duquel est éteinte et supprimée la mense conventuelle de Notre-Dame de Foresmontiers, abbaye de l'Ordre de saint Benoit, pour être unie et incorporée au collège d'Abbeville. A la copie de ce décret est jointe celle des lettres confirmatives données à Versailles au mois d'avril 1769. Cette pièce est intéressante par suite de l'enquête qu'elle contient, enquête au cours de laquelle sont appelés

à comparaître, l'abbé et les religieux de Foresmontiers, ainsi que toutes les personnes intéressées à la suppression ou à la consérvation de la mense conventuelle. Sur la proposition de M. Poujol de Fréchencourt, la Société décide que ce document ou tout au moins un résumé de ce qu'il contient, sera inséré au Bulletin.

— Parmi les ouvrages reçus depuis la dernière séance, le Secrétaire perpétuel signale particulièrement : 1° Les 15e et 16e livraisons des *Archives de la Commission des Monuments historiques*. Elles terminent le 4e volume, et comprennent le Lyonnais, le Berri, le Bourbonnais, l'Auvergne et le Dauphiné ; puis la 17e livraison qui traite des monuments du Périgord, du Languedoc, de la Provence, de la Guyenne et de la Gascogne. — 2° Les *Notes d'Art et d'Archéologie*, publication de la Société de Saint-Jean. On trouve dans ce numéro un compte-rendu de l'exposition de Dinant, précédé d'une étude sur la dinanderie et les objets en laiton. — 3° Les *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*. Les héraldistes pourront consulter dans ce 38e volume, une planche reproduisant 42 blasons, armoiries des abbés d'Orval. — 4° Les conférences des *Rosati Picards*, I *Les Fabliaux dans la tradition*, par Alcius Ledieu ; II *Autour d'einne berche*, saynète picarde, par Ernest Héren. — 5° *Société Impériale d'Archéologie de Russie*. Envoi de 16 volumes. Très nombreuses planches, objets préhistoriques, silex

taillés, bijoux, puis peintures, peintures murales, etc., etc. — 6° *Société de l'Histoire de France*. A remarquer au nombre des volumes envoyés : *Le Journal de Clément de Fauquembergue*, greffier du Parlement, 1417 à 1435. Clément de Fauquembergue fut primitivement clerc du diocèse d'Amiens ; et *Mémoires d'Armand de Mormès de Saint-Hilaire*, fils de l'officier qui eut le bras emporté par le boulet qui tua Turenne.

— MM. le Dr Édouard Bernard, J. Boulanger, l'abbé Bulot, R. Colombier, maire de Péronne, et Alain Dubois, sont élus membres titulaires non résidants.

— L'ordre du jour prévoit le renouvellement des Commissions. Celle des impressions est élue au scrutin secret. Sont nommés : MM. Durand, de Guyencourt, Roux, Soyez et de Witasse. — La sous-commission, dite du legs Janvier, reste composée de MM. de Calonne, Cosserat, Dubois et l'abbé Mantel.

— Sont désignés pour faire partie de la commission des recherches : MM. Boquet, Collombier, Dubois, de Guyencourt, Milvoy, Pinsard et de Witasse.

— Enfin la commission de la bibliothèque comprendra : MM. Boudon, Brandicourt, l'abbé Cardon, Pinsard, Poujol de Fréchencourt et de Witasse.

— M. de Guyencourt annonce qu'il vient d'acquérir un tableau d'un art médiocre, mais qui

constitue un document précieux pour la Picardie. C'est une peinture très authentique de Claude François, d'Amiens, dit le frère Luc, qui l'exécuta vers 1666. Ce tableau est le dernier qui fut offert à la confrérie du Puy-Notre-Dame, sous la maîtrise de François Quignon, chirurgien, époux de Jeanne Veru. — M. de Guyencourt donne ce cadre à la Société pour le Musée de Picardie.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n[os] 28 896 à 28.990.

Travaux.

Avant de transmettre la présidence à son successeur, M. Durand, président sortant, prononce les paroles suivantes :

MESSIEURS,

Le bureau que vous aviez élu pour l'année 1903 ne se représente pas à vous au complet. Une mort inattendue est venue frapper notre sympathique et vénéré vice-président. Nous espérions bien le voir aujourd'hui prendre cette place à laquelle de nombreux et remarquables travaux sur l'histoire de notre province, la rectitude de son esprit et l'aménité de son caractère lui donnaient tant de droits. Qu'il me soit permis de rendre un dernier et solennel hommage à sa mémoire.

Par une faveur fort rare, dont j'ai été extrêmement touché, vous avez bien voulu me conserver trois années consécutives à votre tête. Votre amour du travail, votre grande bienveillance, le bon esprit qui

règne dans notre Société, ont rendu ma tâche, je ne dirai pas seulement facile, mais agréable. Ces trois années me laisseront un souvenir qui ne s'effacera pas.

Aux remerciements que je vous dois et que je vous fais chaleureusement comme président, viennent s'en ajouter d'autres d'une nature toute spéciale, et je dirai, tout personnels. Mais, je l'avoue, j'éprouve quelque embarras à les exprimer, et je ne sais comment traduire les sentiments de gratitude dont mon cœur déborde pour la Société des Antiquaires de Picardie.

J'espère que vous me comprendrez à demi mot; laissez-moi donc tout de suite souhaiter la bienvenue à notre nouveau bureau. Il a tout ce qu'il faut pour maintenir l'honneur de notre Société et le rang élevé, très élevé, où elle s'est placée parmi les Sociétés savantes. Les remarquables travaux de M. l'abbé Boucher sur l'histoire littéraire de la prédication et sur Robert Viseur, les savantes et consciencieuses recherches de M. Brandicourt sur tant de sujets variés en sont un sûr garant.

Les autres membres du bureau, vous les connaissez de longue date : leur dévouement et leur habileté dans l'exercice de leurs fonctions respectives, le charme de leurs relations, sont présents à tous nos esprits, et l'éloge le plus flatteur que j'en pourrais faire n'ajouterait rien à la reconnaissance et à l'estime que nous avons pour eux.

Je prie M. l'abbé Boucher et M. Brandicourt de vouloir bien prendre les places auxquelles les suffrages de la Société les ont appelés et qu'ils méritent à tant de titres.

— Les Membres du Bureau nouvellement élus ayant occupé les places qui leur sont réservées, M. l'abbé Boucher, président, s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

Les flatteuses paroles que M. Durand vient de m'adresser et l'honneur plus grand encore de vos suffrages n'ont cependant pas la magie de voiler à mes yeux l'exacte réalité.

Vous pouvez consulter l'histoire des Sociétés savantes, vous y lirez que là comme souvent, sous l'empire d'une loi fatale, les grands hommes n'y ont pas de successeurs.

C'est ainsi qu'à l'Académie française, un Racine est remplacé par un Valencourt, un Bossuet par un Polignac, un Voltaire par un Ducis, un Gresset par un Millot. Aux antiquaires la même loi sévit encore : M. Durand a pour successeur l'abbé Boucher.

Je m'arrête, car je n'entreprends point le panégyrique de mon prédécesseur, encore moins son oraison funèbre.

Mais j'en ai dit assez pour vous faire soupçonner de quelle confusion vous m'avez couvert en m'invitant à m'asseoir dans ce fauteuil si dignement occupé depuis trois ans.

Si, d'ailleurs, je n'ai pas contribuée plus largement à vos travaux, les circonstances en sont plus responsables que moi-même.

A mon entrée parmi vous, il y a maintenant douze ans, je mettais la dernière main à mon *Histoire littéraire de la Prédication* qui renferme bien un peu d'archéologie.

Depuis quelques années, mes loisirs ont été absorbés par mon discours de réception à l'Académie, par mon discours de directeur où j'ai chanté un grand homme dont on ne sait rien et dont M. Durand avait été obligé de retracer l'histoire en trois lignes.

Je tâcherai pourtant de n'être pas un soliveau ; ici je me remuerai dans les bornes de nos constitutions. Appuyé d'ailleurs sur d'aussi bons ministres de l'Intérieur, des Finances, des Affaires étrangères, il me sera facile, il me sera doux de présider à vos travaux.

— Après ces deux discours, M. Thorel communique ses recherches historiques et philologiques sur le mot « chic ». — On pourra lire plus loin cette attrayante communication.

— M. Boudon analyse une pièce relative à une donation faite par le roi Henri II à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, en 1558. Ce prince, qui campait alors près d'Amiens, donna, pour les pauvres, 500 écus valant 1200 livres, mais le change réduisit cette somme à 1189 livres 10 sols.

— M. Milvoy signale l'erreur d'un journal qui vient d'affirmer l'existence d'une peinture d'Ingres à la cathédrale d'Amiens.

— M. Goudallier lit une note sur une comédie de Vadé : « Les Étrennes ou les Visites de Jour de l'An. » Cette pièce eut peu de succès, mais on y trouve des renseignements curieux sur les cadeaux que l'on faisait, vers le milieu du xviii[e] siècle, à l'occasion de la nouvelle année, sur les formules de souhaits et sur la coutume des visites. Une

étude plus étendue sur le même sujet a été publiée dans le « Journal des Débats » du 5 janvier 1904.

Après cette communication, la séance est levée à 9 heures 1/2.

Séance ordinaire du Mardi 9 Février 1904.

Présidence de M. Brandicourt, vice-président

Sont présents : MM. Boquet, Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Collombier, Cosserat, Dubois, Durand, de Francqueville, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Mantel, Poujol de Fréchencourt, Roux, Thorel et le chanoine Vitasse.

— MM. Joseph Boulanger, Codevelle, Gaudefroy, Heren et l'abbé Quignon, membres non résidants, assistent à la réunion.

— Dès l'ouverture de la séance, M. Brandicourt annonce à la Société la mort subite de son président, M. l'abbé Boucher. Ce funeste événement s'est produit ce matin même. — M. Brandicourt se fait l'interprète des regrets unanimes que cette perte cause à tous ses Collègues et déclare qu'après l'expédition des affaires courantes, la séance sera levée en signe de deuil.

Correspondance.

— M. le Conservateur du Musée de Picardie accuse réception d'un tableau offert au Musée par la Société, de la part de M. de Guyencourt. — Ce cadre a été placé dans le salon dit de Notre-Dame du Puy.

— MM. l'abbé Bulot, curé de Cocquerel ; Alain Dubois, le docteur Edouard Bernard et Joseph Boulanger remercient de leur admission en qualité de membres non résidants.

— La Société historique et archéologique de Saint-Malo demande à échanger son bulletin contre celui des Antiquaires de Picardie. Cette proposition est accueillie favorablement.

— Mlle Gosselin veut bien accepter, à titre de souvenir, une médaille que la Société se propose de lui offrir en reconnaissance du don qu'elle a fait du remarquable médaillier religieux de son frère, M. le chanoine Gosselin.

— M. de Francqueville annonce la vente à un amateur de Versailles des belles poutres couvertes de sculptures qui se trouvaient à Pernois et dont il fut antérieurement question.

— M. le Secrétaire perpétuel déposé sur le Bureau les ouvrages suivants : 1° *Cueilloir de l'Hôtel-Dieu de Montreuil-sur-Mer de 1477 et ses miniatures*, par le comte Menche de Loisne. Quatre planches ornent le travail consacré à ce vrai chef-d'œuvre de calligraphie gothique, qui constitue,

suivant M. R. Rodière, « le document monographique le plus précieux qui nous reste sur nos bons saints locaux ». Ce manuscrit a figuré à l'exposition rétrospective d'Arras en 1596. La première planche représente Gauthier de Maintenay, fondateur, en 1200, de l'Hôtel-Dieu de Montreuil. En fait, c'est un de ses successeurs qui figure sur le cueilloir. Il tient à la main la large épée du XIIIe siècle, mais il porte le casque, la cotte de mailles, la cuirasse et autres attributs guerriers de la fin du XVe siècle. De plus, il s'appuie sur un bouclier aux armes de Guillaume d'Harcourt, comte de Tancarville, seigneur de Maintenay, qui vivait au moment de la confection du terrier.

La miniature (figure 2) reproduit une étymologie calembouresque : une sorte de Quasimodo dans l'M initiale de Montreuil, montre son œil du doigt, *Monstrat oculum*. Dans la miniature (figure 3) on voit deux sœurs soignant un malade. Les miniatures 4, 5, 6 et 7 représentent saint Firmin, saint Walloy, saint Crépin et saint Martin. — L'Hôtel-Dieu a des terres à Wailly. Dans la vignette précédant la nomenclature des biens situés sur cette paroisse, on aperçoit un chien qui aboie et fait par conséquent : « Wail ! Wail ! »

Les nombreuses miniatures de ce cueilloir sont l'œuvre de deux chartreux Jacques Hanin a le droit de figurer parmi les bons artistes de second ordre, mais Nicole Godefroy lui est très inférieur.

2° *La Maladrerie du Val de Montreuil*, histoire

et cartulaire, par le comte Menche de Loisne. — Cet ouvrage a obtenu le prix Braquehay au concours ouvert en 1903 par l'Académie d'Arras. 3° *Quentin Varin,* peintre picard. — Notes complémentaires par M. Emile Delignières, membre non résidant du Comité des Beaux-Arts des départements.

La Société vote des remerciements aux auteurs de ces ouvrages, qui en sont aussi les donateurs, ainsi qu'à M. Quentin, qui a offert un exemplaire de luxe d'une ancienne publication, et à M. Alx. Vasseur, pour les gravures qu'il a bien voulu joindre à celles que la Société possède déjà.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont instrits sous les numéros 28.991 à 29.040.

Administration

— MM. de Kermaingant, président de la Société de l'Histoire de France, et Julien Riquier, maire de Fressenneville, sont élus membres titulaires non résidants.

— Le réglement prévoit le rapport de M. le Trésorier sur les finances des Antiquaires de Picardie pendant l'année 1903, et sur le budget de 1904. — La parole est à M. Ledieu, qui constate une fois de plus, la prospérité de la fortune de la Société. M. Brandicourt remercie M. Ledieu des soins assidus qu'il veut bien prodiguer à ces affaires importantes, et MM. Boquet, de Calonne et Collombier sont désignés pour réviser la comptabilité, puis la séance est levée à 8 h. 1[2.

FUNÉRAILLES

DE

M. l'Abbé Édouard Boucher

La Société des Antiquaires de Picardie, convoquée selon l'usage, se réunissait le 12 février, pour se rendre aux funérailles de son président, M. l'abbé Edouard-Augustin Boucher, curé de la paroisse de Saint-Roch, chapelain de la Cathédrale, membre et ancien directeur de l'Académie d'Amiens, décédé subitement le 9 février, dans sa cinquantième année.

Pendant le défilé du cortège, conduit par le frère du regretté défunt, les cordons du drap mortuaire furent tenus par MM. l'abbé Bondon, curé de Saint-Firmin, et l'abbé Buquet, curé de Framerville, l'un ami, l'autre parent de M. l'abbé Boucher; par M. Bourgeois, président du Conseil de Fabrique de l'église Saint-Roch; par M. Percheval, directeur de l'Académie d'Amiens, et par MM. Brandicourt et Guerlin, membres de la Société des Antiquaires de Picardie.

Après le service funèbre, célébré en l'église Saint-Roch, et l'absoute donnée par M. l'abbé Dely, représentant Mgr l'Évêque d'Amiens, la dépouille mortelle de M. l'abbé Boucher fut transportée au cimetière de la Madeleine et inhumée dans une sépulture de famille.

Assistaient aux funérailles : MM. Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier, Cosserat, Durand, de Francqueville, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Mantel, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Soyez, Thorel et le chanoine Vitasse, membres titulaires résidants, ainsi que beaucoup de membres non résidants, de membres de l'Académie d'Amiens, d'ecclésiastiques et d'amis, qui formaient un cortège extrêmement nombreux.

Devant la tombe, au cimetière de la Madeleine, des discours furent prononcés par M. le Président du Conseil de Fabrique de Saint-Roch, et par M. Percheval, directeur de l'Académie d'Amiens.

Enfin au nom de la Société des Antiquaires de Picardie, M. Brandicourt, vice-président, s'exprima en ces termes :

Messieurs,

Cinq mois à peine se sont écoulés depuis que M. le chanoine Gosselin, notre vice-président, nous a quittés, et nous voici de nouveau réunis pour déplorer la mort de notre Président, M. l'abbé Édouard Boucher, subitement rappelé à Dieu en pleine mâturité de l'âge et du talent.

La Société des Antiquaires sent très vivement le coup qui la frappe et je suis son interprète auprès de Mme Boucher mère, de M. Jules Boucher et de sa famille pour leur offrir l'expression de notre vive sympathie et de nos profonds regrets.

Il ne m'appartient pas de faire ici l'éloge du prêtre pieux, zélé, ponctuel, scrupuleux observateur de toutes

les obligations de sa charge pastorale. Les paroissiens de St-Honoré, de St-Martin et de St-Roch conserveront longtemps encore le souvenir de ses prédications, de ses prônes et de ses homélies surtout, genre dans lequel il excellait.

L'étude de la prédication, des grands orateurs sacrés, de Bossuet surtout qu'il aimait et qu'il connaissait merveilleusement, fut le souci constant de sa vie. L'*Éloquence de la Chaire*, ouvrage de longue haleine, œuvre d'érudition et de critique, est le résultat de patientes études et de fructueuses lectures. La Société des Antiquaires ne s'était pas désintéressée de cette œuvre considérable et Mgr Franqueville, alors vicaire général, avait lu en séance un rapport très élogieux sur cet ouvrage.

De ses années de professorat passées à la Providence, M. l'abbé Boucher avait conservé une grande prédilection pour les jeunes gens. Il aimait à s'en entourer : il savait leur parler et gagner leur confiance. Ceux-ci allaient vers lui séduits par sa gaieté, par l'étendue et la variété de ses connaissances, par la précision de son esprit. Son caractère net, un peu autoritaire parfois, mais d'une autorité tempérée par une grande bonté, leur en imposait doucement : il exerça ainsi une influence très heureuse sur la jeunesse des écoles.

Au milieu de ses occupations si nombreuses et si variées, M. l'abbé Boucher se sentait attiré vers notre Société, et en 1892, il était reçu membre résidant. Avec beaucoup de modestie il se présentait alors timide « comme un jeune enfant de chœur qui chante sa première épitre devant un Chapitre de chanoines. » Il terminait, en souhaitant de devenir, ainsi que tout

bon antiquaire « le concitoyen des anciennes générations de la bonne ville d'Amiens.»

Son vœu fut réalisé, — il se prit d'enthousiasme pour le 13e siècle, pour l'art gothique, pour notre Cathédrale « qui l'emporte merveilleusement sur toutes les autres ». Il l'étudia dans son histoire, dans son architecture, dans les détails de sa construction. — Il se fit le concitoyen des bâtisseurs de Cathédrales, des entailleurs d'images du 13e siècle. — « J'ai retrouvé Robert de Luzarches, dit-il dans cette reconstitution archéologique qui fut, hélas, son dernier discours à l'Académie d'Amiens, je l'ai retrouvé dans la mêlée des siècles : je l'ai vu, je l'ai entendu ; je le connais, j'ai été son contemporain et son compagnon : je l'ai retrouvé tout entier dans la Cathédrale d'Amiens.»

Absorbé par les exigences du ministère paroissial, M. Boucher ne pouvait entreprendre de travaux de longue haleine. Mais assidu aux séances, il prenait amplement sa part des travaux obscurs des commissions dans lesquels il rendait de grands services par son esprit d'ordre et de méthode.

Chargé en 1893, du rapport sur le Concours d'Histoire, l'année suivante, M. Boucher présentait le compte-rendu de la promenade archéologique, faite par la Société à Creil et à Saint-Leu-d'Esserent.

Son travail le plus important fut une notice, lue en 1897, sur Robert Viseur, Grand vicaire et Chanoine de l'Église Cathédrale d'Amiens à la fin du xvie siècle.

Ce fut un controversiste qui présenta souvent, dit Pagès, le combat aux protestants dans cette époque troublée de la fin du xvie siècle. Il avait un grand

talent pour la controverse et possédait la scolastique à un degré de perfection, auquel peu de personnes sont parvenues.

C'est aussi un antiquaire : il s'occupe de l'authenticité du chef de Saint-Jean-Baptiste, et fait œuvre d'archéologue en apportant sa contribution à l'histoire locale.

Comme écrivain, Viseur n'était pas dépourvu de mérite. Ses œuvres appartiennent au Ier quart du XVIIe siècle et font partie de ce temps d'accalmie qui suit le XVIe siècle littéraire et précède le grand siècle.

Dans cette rapide analyse de la carrière du chanoine Viseur, ne croirait-on pas voir un portrait de M. Boucher, une sorte d'autobiographie ?

Viseur fut prêtre, orateur, archéologue, écrivain de mérite.

A un degré plus élevé, M. l'abbé Boucher a droit à tous ces titres. Ne puis-je donc pas, en terminant, dire de lui-même ce qu'il disait de son héros « M. l'abbé Boucher fera toujours partie de l'histoire d'Amiens : C'est là sa gloire : il y a peu de ses contemporains qui jettent plus d'éclat que lui et il est à croire que notre cité n'oubliera jamais tout à fait la mémoire d'un de ses plus illustres enfants. »

Séance ordinaire du 8 Mars 1904

Présidence de M. Brandicourt, vice-président

Sont présents : MM. Boquet, Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Collombier, Cosserat,

Dubois, Durand, de Francqueville, Guerlin, de Guyencourt, Josse, Ledieu, Poujol de Fréchencourt, Roux et Thorel, membres résidants.

MM. le docteur Ed. Bernard, Gaudefroy, Goudallier, Heren et Matifas, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance et Administration

— La famille fait part de la mort de M. l'abbé Leroy, curé-doyen de Molliens-Vidame, et membre de la Société. — Les Antiquaires de Picardie adressent leurs sincères condoléances aux parents du regretté défunt.

— M. le Secrétaire perpétuel dépose sur le Bureau, au nom des auteurs, deux notices, l'une intitulée : *Le Règlement de l'Hôtel-Dieu de Paris en 1580*, par M. Georges Boudon ; l'autre : *Obsèques de l'abbé Vatier*, par M. L. Plessier; puis un certain nombre de pièces et plusieurs plans offerts par M. Matifas.

— Parmi les ouvrages reçus depuis la dernière réunion, M. Poujol de Fréchencourt appelle particulièrement l'attention sur les volumes suivants : 1° *Journal des Savants*, janvier 1904. Ce numéro contient un article très curieux, sous ce titre : *Pathologie des Capétiens; Pathologie mentale des rois de France; Louis XI et ses ascendants*, par Auguste Brachet. Compte rendu par A. Luchaire.

Les professionnels de la science historique possèdent rarement des connaissances médicales sérieuses. Ils se trompent souvent quand ils parlent des tempéraments, des maladies et des morts ; ils ne sont pas en état d'apprécier scientifiquement l'influence du physique sur le moral et d'expliquer beaucoup de faits d'histoire qui n'ont d'autre cause que l'état mental et physiologique des chefs d'Etat ou des personnages influents. C'est pourtant là, dit M. Luchaire, un facteur dont nul ne peut méconnaître l'importance. Si la pathologie historique est une science d'avenir, ce sera surtout à titre de science auxiliaire de l'histoire.

L'historien peut tirer plusieurs profits de l'ouvrage posthume de M. Brachet, qui avait appris à l'école de Littré la méthode historique en même temps que la médecine. L'idéal de l'auteur serait que tout historien fut doublé d'un médecin ; au moins voudrait-il que quand il parle des maladies ou des causes de mort, les textes soient soumis à un médecin et que les affirmations ne soient données qu'à bon escient. Après ces notions générales, l'ouvrage de Brachet contient de précieux renseignements sur la thérapeutique du moyen âge, sur les théories médicales de cette époque, les remèdes et les recettes en vogue, en particulier sur l'hagiothérapie, c'est-à-dire le recours aux saints qui avaient la spécialité de guérir telle ou telle maladie. En appliquant ces différentes notions à Louis XI et en les combinant avec les données de

l'histoire, Brachet a pu établir la chronologie des maladies de ce roi et en déterminer la nature avec une précision remarquable. On ne peut malheureusement suivre M. Luchaire dans son compte rendu si intéressant, ni parler des maladies ou des causes de la mort des Capétiens depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XI, de leurs femmes et de leurs collatéraux, maladies qui, d'après l'auteur, donnent la solution d'incidents bizarres et inexpliqués de la vie de ces rois. Qu'il me soit au moins permis de citer un fait se rattachant implicitement à l'histoire d'Amiens.

C'est par un accès de neurasthénie postinfectieuse que Brachet essaye de résoudre le mystérieux problème de l'invincible et subite répulsion de Philippe-Auguste pour sa femme Ingelburge qu'il épousa en notre ville. On ne peut guère, dit M. Luchaire, suivre l'auteur dans tous les détails de sa démonstration, mais elle paraît assez probante, et d'accord avec le passage célèbre des *Gesta Innocentii tertii* : « Philippe « commence à regarder sa femme avec les signes « de la plus profonde terreur, tremble, pâlit et « tombe dans un trouble nerveux si profond qu'il « peut à peine rester jusqu'à la fin de la cérémonie. »

Dans la même livraison du *Journal des Savants*, on remarque une étude de M. Perrot sur les récentes fouilles de Troie.

L'auteur commence par donner une notice bio-

graphique des plus curieuses sur son héros. D'abord garçon épicier dans un simple village, puis commerçant en gros, Schliemann se rappelle toujours une vieille gravure remarquée chez son père, et représentant soi-disant la cité de Priam avec ses palais, ses hautes murailles et ses tours crénelées. Ayant fait fortune, il n'a plus qu'un but, retrouver les ruines de Troie. Pour l'aider dans son projet, il épouse une Grecque ferrée sur l'idiome d'Homère et, ce qui ne gâtait rien, une des plus belles filles d'Athènes. Elle fut du reste, pour son mari, une collaboratrice fidèle et dévouée. M. Perrot fait ensuite l'historique des fouilles depuis 1870 jusqu'à la mort de Schliemann en 1890. Cette partie de son œuvre est d'autant plus intéressante qu'il passa lui-même, en compagnie de l'explorateur, plusieurs jours à Schliemannopolis.

— Le Bulletin de notre Société, tome XVI, page 464, et tome XVII, page 97, contient une notice sur la *Lanterne des Morts de Commelles*, accompagnée d'un dessin, par notre regretté confrère M. Joseph Antoine. Le Comité archéologique de Senlis avait publié en 1868 un travail sur ce monument par l'abbé Gérin. Or, le *Journal des Savants*, n° de février 1904, page 145, contient un rapport par M. Mézières, sur le Musée de Condé, lu à la séance trimestrielle de l'Institut du 13 janvier 1904, où on lit ce qui suit :

« L'année 1903 a encore été marquée par un
« fait insolite : une découverte archéologique ef-

« fectuée dans le domaine même de Chantilly.
« Dans la partie qui porte le nom de Commelle, se
« dresse une sorte de pyramide creuse, haute de
« 12 mètres et ouverte par le haut, désignée dans
« le pays sous le nom étrange de *Lanterne des*
« *Morts*. L'intérieur du monument portait sur
« toute la hauteur des traces évidentes de fumée ;
« d'autre part, dans le dossier de Commelles,
« conservé dans les Archives, M. Macon avait
« trouvé plusieurs documents (dont le premier est
« daté de 1195) mentionnant l'existence d'une fa-
« brique de tuiles ; on paraissait fondé à supposer
« que cette fameuse *Lanterne des Morts* devait
« avoir servi tout simplement de cheminée à une
« usine. Effectivement, quelques heures de fouilles
« mirent à jour la surface d'une aire construite en
« briques cuites et présentant les traces d'un feu
« ardent ; c'était le four de la tuilerie. M. de Bois-
« lisle, administrateur du domaine, intéressé par
« cette découverte, fit continuer les fouilles. On
« dégagea successivement, outre le premier four,
« la bombarde ou foyer, la chaufferie, un second
« four, puis de nombreux vestiges de construc-
« tions adjacentes. En 1666, le grand Condé,
« ayant acheté le domaine de Commelles, avait ins-
« tallé une faisanderie sur l'emplacement de la
« tuilerie. Des travaux de remblai firent dispa-
« raître les fours et leurs annexes, à l'exception
« de la grande cheminée qui se dressa, comme
« une énigme, pour les générations suivantes. Les

« innombrables fragments de tuiles, briques, grès,
« poteries, carreaux vernissés, unis ou avec des-
« sins géométriques, fleurs de lys ou sujets, types
« des somptueux dallages dont on ornait les
« églises du moyen âge, témoignent de l'activité de
« ce genre de fabrication pendant plus de quatre
« cents ans. Ces touvailles sont donc intéres-
« santes pour l'histoire de la céramique du XIIe au
« XVIe siècle. »

— M. Poujol de Fréchencourt signale encore :

I. *Le Bulletin historique et philologique du Comité des Travaux historiques*, 1903, n°s 1 et 2. Il contient un résumé du Congrès des Sociétés savantes tenu à Bordeaux. A citer particulièrement : 1° L'étude de M. le chanoine Morel, de la Société historique de Compiègne, sur la liturgie des diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis, antérieurement au XIIIe siècle. Parmi les documents étudiés, l'auteur cite deux sacramentaires de Beauvais, celui de Royer de Champagne du XIe siècle, conservé dans la bibliothèque du Vieux-Rouen, au baron de Bretizel et celui de Pierre de Dammartin du XIIe siècle, dans la bibliothèque du comte de Troussure ; — 2° Le mémoire de M. Cozette et J. Leclère, du Comité archéologique de Noyon, sur les anciennes mesures en usage dans le canton de Noyon. Mesures linéaires, mesures de superficie, mesures pour le bois, mesures de capacité et de poids, monnaies. Plusieurs tableaux accompagnent cette étude pour

indiquer la réduction de ces anciennes mesures en mesures nouvelles.

II Les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, tome XVII, livraisons 1, 2, 3 et 4. Ce volume contient entre autres travaux un très intéressant mémoire sur les tapisseries exposées en 1900, à Paris, au Petit-Palais et au pavillon d'Espagne, avec 14 illustrations. — Plusieurs notices sur des fouilles exécutées par la Société d'archéologie, avec quantité de planches représentant des statuettes, poteries, harnachement de cheval, etc. — Importante étude sur l'art égyptien accompagnée de nombreuses illustrations.

III. Le tome XX des Mémoires de la *Société scientifique et littéraire du Limbourg* est consacré à la reproduction des travaux du Congrès tenu à Tongres en 1901, auquel M. Guerlin représentait la Société des Antiquaires de Picardie. Les deux fascicules qui forment ce volume offrent un grand intérêt. Il faut citer entre autres mémoires, les réponses à la 1re question : âge de la colonne itinéraire de Tongres par MM. Schuermans, Camille Julian et Huybrigts ; puis une étude sur le mobilier funéraire et les instruments d'un peintre du IIIe siècle, trouvés dans les tumuli de Herne-Saint-Hubert-lez-Tongres ; enfin la visite aux expositions et au trésor de l'église Notre-Dame, avec description des objets les plus remarquables et nombreuses planches.

IV. Dans les Mémoires de la *Société historique*

et archéologique de Pontoise, tome XXV, on doit remarquer l'étude de M. P. Coquelle sur les clochers romans du Vexin, à laquelle sont jointes 15 planches reproduisant chacune les dessins de plusieurs clochers.

V. Enfin, la *Revue de l'Avranchin* appelle l'attention de ses lecteurs sur les 200 pages du tome XXXIV des Mémoires de notre Compagnie, consacrées aux *Rebus de Picardie*. Elle regarde, comme le plus réussi, au point de vue de l'originalité, celui qui représente une *nonne* fustigeant un *abbé*, reconnaissable à sa crosse tenue à deux mains au-dessus d'un *os*, ce qui signifie : non habebat oculos.

— M. Poujol de Fréchencourt présente aussi quelques monnaies d'or et d'argent de Louis XV et de Louis XVI qui sont offertes par M. d'Ablaincourt. — La Société adresse ses remerciements au donateur.

— Les ouvrages reçus à la dernière séance sont inscrits sous les n°s 29 041 à 29.085.

— MM. le comte de Loisne et le docteur Maillet sont élus membres non résidants.

— M. le vicomte de Calonne donne lecture d'un rapport au nom de la Commission de Finances.

Toutes les conclusions en sont adoptées et la Société vote de nouveaux remerciements à son Trésorier, ainsi qu'au Rapporteur.

Travaux

— M. Thorel demande s'il ne serait pas possible d'installer, dans les terrains vagues enclos de grilles qui s'étendent autour de la cathédrale, un musée lapidaire constitué avec des fragments d'architecture fournis par le monument lui-même, comme cela a été fait dans maintes villes. — A ce sujet, la Société ne peut que former des vœux, car cela ne dépend pas d'elle, mais d'une administration assez ombrageuse. M. Durand annonce pourtant que l'on a obtenu d'elle la promesse que des mesures préservatrices seront prises en faveur des tableaux du Puy-Notre-Dame conservés à l'évêché.

— M. Thorel signale aussi une étude sur la monographie de la cathédrale d'Amiens par M. Durand qui vient d'être publiée dans le « Journal des Débats ». L'auteur de cet article, M. André Michel, rend à l'œuvre de M. Durand le tribut d'éloges qui lui est dû et conclut en déclarant qu'un travail de cette valeur honore non seulement celui qui l'a fait, mais encore la Société qui l'a édité, la province qui l'a vu naître et la France tout entière. M. l'abbé Cardon donne lecture de l'étude de M. A. Michel, aux applaudissements de toute l'Assemblée.

— M. Dubois annonce l'apparition d'une traduction par M. Proust, de « la Bible d'Amiens » de Ruskin, ouvrage d'esthétique où il est parfois

question de la cathédrale et qui eut un grand succès en Angleterre. L'auteur de la traduction voudrait qu'une statue de Ruskin soit érigée en notre ville. Cela est peut-être excessif.

— M. Heren lit une note sur une formule d'acte de mariage dans laquelle le curé n'intervient pas. Ce sont les contractants seuls qui déclarent s'unir par devant l'autorité ecclésiastique. — La pièce citée est du 14 juin 1673 ; elle a été relevée à Coisy (Somme).

M. Heren suppose que la forme en question n'est qu'une façon particulière de s'exprimer, propre à Mathieu Deflesselles, curé de Coisy à cette époque, car lui seul l'a employée.

— D'après un article du Cosmos, M. Goudallier signale une expérience relative à l'application du magnétisme à l'archéologie, puis il relève, dans « l'Amateur d'Autographes », des dispositions testamentaires inédites du pastelliste Quentin de Latour. Elles sont relatives à des fondations de prix, à la création d'un service pour combattre les incendies dans la ville de Saint-Quentin, et à des legs charitables. Quentin de Latour modifia du reste son testament à plusieurs reprises.

— M. Brandicourt étudie dans quelles conditions la botanique peut fournir des données archéologiques. On lira plus loin cet intéressant travail.

— Après cette communication, la séance est levée à 9 heures.

NOTE PHILOLOGIQUE

Sur le Mot : **CHIC**

PAR

M. Octave Thorel.

Lue à la Société des Antiquaires de Picardie
le 12 Janvier 1904.

En dépouillant la consciencieuse étude de M. l'abbé M. Leroy, sur Morlancourt et sur Villers-le-Sec, j'ai été bien surpris, au tournant d'une page, de trouver, associée à des faits de 1734, une expression que j'avais accoutumé de regarder comme remontant tout au plus au premier Empire.

Il s'agit du mot *Chic*, relevé dans une lettre d'alors. Ce passage intéressant est ainsi conçu : « *Il y a dans le village deux ou trois coqs qui ne* « *respirent que le Chic.* »

A première vue et envisagée seule, abstraction faite de ses tenants et aboutissants, cette phrase signifierait qu'il y avait à cette époque à Villers-le-Sec deux ou trois godelureaux, petits-maîtres campagnards, ne rêvant qu'élégance ou excentricité.

Déjà le manuscrit de M. Leroy (p. 97 et suiv.) indiquait que cette interprétation, cette version

ne pouvait être admise, et qu'il fallait laisser de côté le mot Chic en tant que terme d'argot d'atelier, terme dont les sens divers sont si connus, et les étymologies au contraire si incertaines, malgré sa jeunesse relative.

Pour ne point faire, sur le mot qui nous occupe, une *étude de chic*, j'ai prié M. Leroy de nous préciser dans quelles circonstances l'expression en question avait été écrite.

Je ne tardai pas à recevoir de lui le renseignement suivant :

« En 1734, l'aile gauche de la nef de l'église de Villers était à réparer. C'était, comme toujours, à qui ne supporterait pas les frais de cette réparation. Aussi, le 27 février 1734, M. Le Roux, curé de Villers, écrit à M. Vilman, chanoine à cette époque de la Collégiale de Saint-Nicolas aux cloîtres de la ville d'Amiens, chapelain de la Cathédrale, aumônier de l'Evêque et Personnat, curé primitif de l'église paroissiale de Saint-Martin de Villers-le-Sec : « Nous « sommes prêts à rebâtir l'aile contiguë à la nef de « notre église qui tombe aussi bien que celle du « chœur. Les *Colléâtre* (1) et autres maçons trouvent que « pour réparer la muraille de ces deux ailes solide- « ment, il faudrait le faire d'une même liaison de « maçonnerie... Nous attendons à ce sujet le con- « sentement du P. Celérier, de l'abbaye de Corbie. « Il nous annonce que son Procureur va venir à « Villers... »

(1) *Colléâtre*, nom d'une famille du pays.

Suit l'historique de la question se rattachant à l'aile à réparer. Il raconte les difficultés anciennes, ce qui a été fait à frais communs antérieurement par les décimateurs (Personnat et abbaye de Corbie), ce qu'il y aurait actuellement à faire : « Les Colléâtre « ont conseillé d'élever la muraille de ce bas-côté « aussi haut que celle de la nef et d'y élever dessus « trois pignons pour faire trois petits toits brisés à « usage de tuiles avec des nocs de plomb.. Il fau- « drait aussi, malgré les dépenses précédentes, rac- « commoder le couronnement du pignon du chœur, « etc... »

Le 27 mars 1734, M. Vilman écrit : « La préten- « tion de vos paroissiens est déraisonnable. On ne « s'explique point qu'ils veuillent obliger les gros « décimateurs à la réparation de la muraille de votre « sacristie et chapelle de la Sainte-Vierge qui sont à « côté du chœur vers le septentrion et dont vous con- « venez faire aile contiguë avec le chœur.. Vous dites « que l'abbaye veut contribuer à cette dépense ; je « vous assure du contraire ; elle n'y consentira pas « plus que le Personnat, etc... »

Le 6 avril suivant, le frère Lachaut écrit à M. Vil- man : « L'empressement des habitants de Villers « pour réparations d'un mur contigü au chœur tend « à nous susciter un procès... La consultation faite à « Amiens, en 1703, semble leur donner gain de « cause... Pour tempérer l'animosité de ces habitants, « j'y suis allé... Ni moi, ni M. le Curé n'avons rien « pu sur eux. Ils ne veulent pas entendre raison, « comprendre qu'il s'agit de deux constructions diffé- « rentes ; que la deuxième nuit à la première et est

« faite pour leur commodité. Les fers seraient déjà
« au feu si M. le Curé ne les eut empêchés d'agir. *Il*
« *y a dans le village deux ou trois coqs qui ne res-*
« *pirent que le chic.* »

« Fr. Lachault. »

Après cette lecture on voit, en 1734, la commune divisée en deux camps : les gens raisonnables en majorité (ce qui est rare) et trois entêtés, les coqs de village que Godefroy, dans son dictionnaire du vieux français, nous représente comme « les personnages les plus riches et les « plus importants d'un pays », et Ducange comme « ceux qui dominent avec dureté et qui « vexent leurs semblables ».

Ces trois gros bonnets ne reculeront devant aucune dépense, se souciant peu des frais et des résultats d'un procès ; plaideurs enragés, ils ne respirent que la *chicane* ou plus brièvement le *Chic* (1).

Le peuple, le seul maître en matière du langage, a fait autrefois ce qu'il fait encore actuellement. Il laisse les savants composer les mots, et puis il les ampute à sa façon ; ainsi sont nés, de nos jours, vélo, auto, dico, philo, etc., toutes expressions dont le sens est clair et qui, après l'ablation d'une queue inutile, n'ont que plus de vivacité et d'allure.

Chic s'est ainsi détaché de chicane, et con-

(1) Dans l'argot des typographes, le mot *chiquer* est synonyme de *bouder*.

trairement à l'opinion de Lacurne de Sainte-Palaye, nous ne saurions y voir une abréviation comique de ce mot.

Le grave signataire de la lettre administrative de 1734 n'aurait pas employé un terme comique, burlesque ou grossier.

Le dictionnaire de Trévoux, le premier, dans son édition *princeps* de 1704, signale seulement *chic* comme populaire, toujours au sens de *chicane*, finesse, subtilité. Il ne faut pas oublier que ce dictionnaire est l'œuvre de Pères Jésuites ; malheureusement nous n'avons pu vérifier si parmi eux se trouvait un Picard.

En revanche, en 1745, nous allons retrouver notre mot, avec le même sens, dans la Henriade, travestie en vers burlesques (1).

Nous sommes à l'époque où

A Paris, Madame Chicane,
Femelle sans miséricorde,
Excitait chacun au combat,

et cela, en pésence de

La discorde, vieille gaupe,
Plus noire, dit-on, qu'une taupe.

Au chap. IV, p. 60, l'auteur nous fait assister à une assemblée de ligueurs, et l'un d'eux s'exprime ainsi :

Ergo, du rôle de nos rois
Nous pouvons effacer Valois.

(1) La Henriade, travestie en vers burlesques, à Berlin, aux dépens du public, 1745.

Après cet argument baroque,
Chacun opine de la toque.
La discorde qui sait le *Chic*
En fait faire un décret public,
Et soudain d'église en église
Vole annoncer cette sottise.

Le mot *chic* a encore ici l'acceptation connue, et l'auteur ne l'accompagne pas d'une note, comme il fait pour ceux qu'il emprunte à l'argot.

Mais le nom de cet auteur anonyme est surtout très intéressant, car c'est Fougeret de Monbron, dont on a pu dire, il est vrai, (1) « qu'il eut été « capable de penser et d'écrire si la bile ne l'avait « pas dominé ».

Oublions cette critique pour nous rappeler seulement qu'il était Picard, né à Péronne, mort en 1761.

Chic, tiré de chicane, n'était pas de l'argot, et ainsi s'explique pourquoi il ne figure pas dans le dictionnaire comique, satirique, burlesque, libre, etc., de Leroux, de 1735 (2).

Il n'était pas non plus foncièrement Picard ; d'où le silence de Corblet, de Jouancoux et de Lambert de Beaulieu à son endroit.

Dans tous les cas, il ne fut pas longtemps français, et il n'en est plus trace dans les dictionnaires modernes et spécialement dans la grande encyclopédie de Berthelot.

(1) Nouvelle Biog générale de Didot, Paris, MDCCCLXI.

(2) Dict., etc., de Philibert-Joseph Le Roux, Lyon, héritiers Beringos, à l'enseigne d'Agrippa, 1735.

trairement à l'opinion de Lacurne de Sainte-Palaye, nous ne saurions y voir une abréviation comique de ce mot.

Le grave signataire de la lettre administrative de 1734 n'aurait pas employé un terme comique, burlesque ou grossier.

Le dictionnaire de Trévoux, le premier, dans son édition *princeps* de 1704, signale seulement *chic* comme populaire, toujours aù sens de *chicane*, finesse, subtilité. Il ne faut pas oublier que ce dictionnaire est l'œuvre de Pères Jésuites ; malheureusement nous n'avons pu vérifier si parmi eux se trouvait un Picard.

En revanche, en 1745, nous allons retrouver notre mot, avec le même sens, dans la Henriade, travestie en vers burlesques (1).

Nous sommes à l'époque où

A Paris, Madame Chicane,
Femelle sans miséricorde,
Excitait chacun au combat,

et cela, en pésence de

La discorde, vieille gaupe,
Plus noire, dit-on, qu'une taupe.

Au chap. IV, p. 60, l'auteur nous fait assister à une assemblée de ligueurs, et l'un d'eux s'exprime ainsi :

Ergo, du rôle, de nos rois
Nous pouvons effacer Valois.

(1) La Henriade, travestie en vers burlesques, à Berlin, aux dépens du public, 1745.

Après cet argument baroque,
Chacun opine de la toque.
La discorde qui sait le *Chic*
En fait faire un décret public,
Et soudain d'église en église
Vole annoncer cette sottise.

Le mot *chic* a encore ici l'acceptation connue, et l'auteur ne l'accompagne pas d'une note, comme il fait pour ceux qu'il emprunte à l'argot.

Mais le nom de cet auteur anonyme est surtout très intéressant, car c'est Fougeret de Monbron, dont on a pu dire, il est vrai, (1) « qu'il eut été « capable de penser et d'écrire si la bile ne l'avait « pas dominé ».

Oublions cette critique pour nous rappeler seulement qu'il était Picard, né à Péronne, mort en 1761.

Chic, tiré de chicane, n'était pas de l'argot, et ainsi s'explique pourquoi il ne figure pas dans le dictionnaire comique, satirique, burlesque, libre, etc., de Leroux, de 1735 (2).

Il n'était pas non plus foncièrement Picard ; d'où le silence de Corblet, de Jouancoux et de Lambert de Beaulieu à son endroit.

Dans tous les cas, il ne fut pas longtemps français, et il n'en est plus trace dans les dictionnaires modernes et spécialement dans la grande encyclopédie de Berthelot.

(1) Nouvelle Biog générale de Didot, Paris, MDCCCLXI.

(2) Dict., etc., de Philibert-Joseph Le Roux, Lyon, héritiers Beringos, à l'enseigne d'Agrippa, 1735.

GENLIS OU JENLIS

OU L'HISTOIRE D'UN FIEF PICARD

Lecture faite à l'assemblée générale de 1903, par M. le Baron DE BONNAULT D'HOUET.

Vers la fin du règne d'Isabelle II, un jeune attaché d'ambassade récemment arrivé à Madrid était présenté à la reine ; et avec cet esprit d'à propos qui ne manque jamais aux souverains, quand il est préparé par un secrétaire prévoyant, Sa Majesté très catholique daignait dire au nouveau venu :

« Votre nom, monsieur, m'est connu depuis longtemps, car j'ai lu avec plaisir les ouvrages de votre parente sans doute, madame de Genlis ».

Mais le diplomate novice, déclara, sans ambages, qu'il n'était point parent de cette femme de lettres et que son nom s'écrivait même par un J, au lieu d'un G.

Il est toujours délicat de rectifier une parole royale et de couper l'effet d'une jolie phrase. Plus d'un se serait, sans mot dire, laissé affubler d'un nom notoirement connu, même d'une façon douteuse, et cette modestie est méritoire; mais

exigeait-elle une rectification d'orthographe? L'erreur n'était-elle pas son fait et celui de beaucoup des siens ? sa famille picarde, branche cadette des Bosquillon de Bouchoir et de Frescheville, séparée de ses aînées au XVIIe siècle, commença, pour se distinguer d'elles, à porter le nom de ce fief venu alors en sa possession et l'écrivait indifféremment Genlis, Jenlis et même Janlis, tant l'orthographe peu fixe encore était chose sans importance. Pour déterminer la véritable, il ne faut pas choisir la forme la plus ancienne ou la plus fréquente, mais s'attacher uniquement à l'origine de ce nom ; et voilà comment la solution de ce mince problème orthographique m'a conduit à rechercher le véritable nom et les destinées de ce petit fief. Il semblerait plus logique de remonter du présent au passé, pour aller du connu à l'inconnu ; mais en histoire comme sur les fleuves il est plus commode de suivre le cours des ans et des eaux.

*
* *

Ce fief était situé à Hangest-en-Santerre, dans ce coin de Picardie où la terre est comme teinte de sang, emblème de sa fécondité, et au XVIe siècle il appartenait à l'une des plus illustres maisons de la province, aux d'Hangest-Genlis. Cette famille qui comptait un grand maître des arbalétriers, un maréchal, un grand échanson, un ambassadeur et des évêques pairs de France,

finit misérablement alors que quatre fils, cinq suivant d'autres historiens, semblaient lui assurer une nombreuse lignée (1).

Des trois frères qui avaient embrassé la carrière des armes, un seul surnommé le *Jeune Genlis* tomba glorieusement pour la France. Il avait fait ses preuves en Italie. A la bataille de Cérisoles, dédaigneux des préjugés de sa race, il descendit de cheval pour combattre à pied avec les trois frères Bonivet, à la tête des bandes, sous les ordres d'un autre picard, Rubempré. Cet exemple venu de haut raffermit notre infanterie novice. Plus tard, quand Charles-Quint envahit notre pays en 1544, Genlis se jeta dans Châlons pour défendre cette ville. Comme l'empereur passait sans oser l'attaquer, ravageant la campagne, le fantassin de Cérisoles ne put rester au repos derrière ses murailles et sautant à cheval, il voulut au moins rompre une lance avec les Impériaux. Il y trouva la mort d'un coup de pistolet.

A ses deux frères François et Jean, le courage ne manqua pas davantage. François en donna des preuves partout où l'on se battait, en Flandre comme en Italie ; il le montra même en une circonstance futile que nous rapporte Brantôme. Passant sur un des ponts de la Seine en compagnie de sa maîtresse, celle-ci s'avisa de laisser tomber son mouchoir dans le fleuve et lui demanda

(1) Voir le PÈRE ANSELME, et DUFOUR, *Notice sur Villequier-Aumont*, Comité de Noyon, t. VII, p. 3 et s.

d'aller le chercher, pour lui prouver son amour. François n'hésita pas à se jeter à l'eau. bien qu'il ne sut pas nager, et il se fut infailliblement noyé si l'on n'était venu à son secours. Il périt plus misérablement à Strasbourg, en 1569, atteint, dit-on, de la rage. Cette mort fut considérée comme le châtiment de cet enragé huguenot qui n'avait pas craint de mettre à sac l'abbaye de Saint-Hubert en Ardennes. Deux ans auparavant, il était un des principaux chefs huguenots qui prirent Soissons, le 27 septembre. Si François de Genlis défendit que on ne tuast « personne et que on ne pillast point les marchans, (1) » ses soldats se dédommageront amplement sur le dos des prêtres et des moines, et le sac de Soissons et des abbayes voisines marque tristement le début des guerres religieuses dans notre contrée.

Jean son cadet, qui ne prit le nom de Genlis qu'après sa mort, lui survécut peu et est surtout connu sous le nom du capitaine d'Ivoy. Il avait dû d'abord entrer dans les ordres, et avait obtenu la charge de protonotaire apostolique. Il convoitait la dignité d'abbé dans le riche monastère de Saint-Sulpice, à Bourges. Déçu dans son ambition, il changea de carrière et de religion. Protestant, capitaine, et tout puissant dans Bourges occupée par les hugenots, en 1562, il usa de son pouvoir pour dépouiller l'abbaye qu'il n'avait pu

(1) Journal de D. Lepaulart, religieux de St-Crépin de Soissons p. 14.

gouverner. Quelques mois plus tard il livrait la ville au connétable de Montmorency, suspecté par tous les partis, hormis pour son courage dont il avait donné maintes preuves. Il l'entraîna hors de France, au secours de ses coreligionnaires révoltés contre l'Espagne. Défait près de Mons et fait prisonnier par le duc d'Albe, il fut traité moins en soldat qu'en insurgé, et étranglé dans sa prison, 1570.

Contrairement à celui qu'on appelait le Jeune Genlis et qui ne semble pas avoir été marié, ses frères avaient épousé Jean, Jeanne de Boucart, et François, Valentine des Ursins, mais ils ne laissèrent pas de postérité.

Restait l'aîné appelé aussi Jean et peut-être un nommé Claude, chanoine de Noyon, que le P. Anselme n'indique pas. Contrairement aux traditions des grandes familles, Jean l'aîné entra dans les ordres, peut-être pour ne pas laisser échapper la riche succession de l'oncle Charles d'Hangest, évêque-comte de Noyon et pair de France. A dix-neuf ans, par la résignation de ce dernier, il était nommé évêque de Noyon et prenait possession de son siège par procureur, le 1er août 1525. Aux termes de ses bulles il dut attendre ses vingt-sept ans accomplis, pour faire son entrée. Elle eut lieu la veille des Rameaux 1532, et le jeune prélat renonçant à la pompe usitée par ses prédécesseurs tint à se présenter, pieds nus, à la porte de sa cathédrale. Tant d'humilité ravit le cœur des cha-

noines, mais leur joie fut courte (1). L'évêque les froissa bientôt par son humeur impérieuse et altière, en même temps qu'il les scandalisait par ses allures, notamment par le port de sa barbe qu'il fut des premiers à garder longue. Ces difficultés fécondes en procès portés devant le Parlement et de graves embarras financiers éloignèrent l'évêque d'un diocèse où il était mal vu et où il ne pouvait plus représenter avec tout l'éclat voulu par son orgueil. Nommé par Henri II ambassadeur auprès du Saint-Père, il resta longtemps à Rome, alors que son diocèse troublé par Calvin réclamait autre chose que des encouragements écrits à rester dans l'orthodoxie. Visait-il un chapeau de cardinal? Toujours est-il, qu'à force de prodigalités, il se vit criblé de dettes au point qu'il dut enfin quitter Rome en secret. Frappé d'excommunication pour avoir trompé ses créanciers, il se réfugia en Allemagne, et y vécut plusieurs années en professant la jurisprudence, car on s'accorde à lui reconnaître autant d'intelligence que d'instruction. Rentré en France, il fut, sur la plainte de ses créanciers, enfermé au château de Vincennes et réduit à une pension de 600 livres. Bientôt, il trouva moyen de sortir de prison, et, comme si tout devait être contraste dans sa vie, ne voulant pas reparaître dans son diocèse, il se résigna à finir ses jours, modeste

(1) Le Vasseur, *Annales de l'église Cathédrale de Noyon*, p. 1121.

pensionnaire dans le collège de Dainville, le 4 février 1577. L'orgueilleux prélat, qui avait la main si dure pour ses chanoines, voulut être enterré sous l'humble habit de saint François. Enfin, l'évêque oublieux de son diocèse laissa à sa cathédrale sa riche bibliothèque. C'était tout ce qui lui restait, avec d'innombrables dettes.

Ses frères n'avaient pas mieux géré leur fortune. Tout le patrimoine de cette opulente famille fut vendu. La principale seigneurie, celle de Genlis, près Noyon, dont le nom était si intimement uni à celui de cette famille échut à Pierre Brulart, seigneur de Crosne, secrétaire d'Etat (1) et devint pour son petit-fils, en 1645, le marquisat de Genlis. Ses descendants à leur tour la vendirent au duc d'Aumont pour lequel elle deviendra le duché de Villequier, mais les Brulart gardèrent ce nom de Genlis qu'une femme de lettres a fait connaître au public.

Lors de cette liquidation générale, la baronnie d'Hangest-en-Santerre, en y comprenant les terres situées à Davenescourt, passa à la famille du Prat, les du Prat-Nantouillet, qui la vendirent en 1683 à Gabriel de la Mire, seigneur de la Mothe, originaire de Saint-Porquier près Montauban, lieutenant du roi à Pignerol (2), dont un descendant, le vicomte de Villeneuve-Bargemont, la possède encore.

(1, Cousin de Nicolas Brulart, un des négociateurs du traité de Vervins et chancelier de France.

(2) P. Anselme, t. VI, p. 740.

Un petit fief, d'une importance plus modeste, mais qui portait aussi ce nom de Genlis, en fut alors détaché et vendu, le 28 mars 1583, par décret du Conseil, nous dirions aujourd'hui par autorité de justice, et adjugé à Nicolas Germain, seigneur de la Tour et à Jeanne de Parmentier, sa femme. Comment faut-il écrire le nom de ce fief? évidemment comme celui de la famille et de la seigneurie principale dont il reproduisait le nom, ainsi qu'on en pourrait citer maints exemples pour certaines grandes familles, qui se plaisaient à donner à leurs possessions dans une province les noms portés par leurs seigneuries dans une autre. C'est un sentiment si naturel au cœur de l'homme. Les colons du Nouveau-Monde n'ont-ils pas baptisé leurs villes avec les noms de l'Ancien.

*
* *

Et nunc paulo minora canamus, suivons maintenant les modestes destinées de ce petit fief, non pas en chantant, mais en exhumant une longue série d'actes notariés (1). Nous n'y retrouverons pas de personnages ayant, comme les d'Hangest, fait dans l'histoire brillante ou scandaleuse figure ; mais l'amour du sol natal aidant, nous nous intéresserons à ces petits propriétaires jaloux de conserver le bien patrimonial, et même à leurs fermiers non moins attachés qu'eux au

(1) Tous les renseignements qui suivent sont tirés de papiers appartenant à l'auteur, sauf indication contraire.

sol qu'ils fertilisent de génération en génération.

En 1604, Jeanne de Parmentier, appartenant peut-être à la famille qu'illustra deux siècles plus tard la vulgarisation de la pomme de terre, était devenue veuve. Elle avait quatre enfants et habitait le village de Méry (1), avec son fils aîné Charles Germain, seigneur de la Tour, écuyer, et ses deux plus jeunes enfants Pierre et Anne Germain. Sa fille aînée Marie, mariée à Pierre de Parenteau, maître des requêtes, avait son domicile au Plessier-de-Roye (2) La position de la famille était gênée. Depuis trois ans, la rente de 300 livres promise aux époux Parenteau, suivant leur contrat de mariage, n'avait pas été acquittée; l'intérêt de divers emprunts faits à un bourgeois de Montdidier Jean Mallet et au seigneur de Neuville n'avait pas été payé ; toutes ces dettes montaient à 2.000 livres. Pour les éteindre, il fallut vendre le fief de Genlis et l'acquéreur François Gambart, contrôleur au grenier à sel de Montdidier, fut chargé de liquider ce passif

Le fief ainsi vendu comptait alors 38 journaux et demi ; mais ce n'était là qu'une partie de l'ancien fief, car dans les dénombrements qui en seront fournis par la suite, on trouve des indications comme celle-ci : « touchant d'un lez à.... à cause de..... *qui ne fait pas partie des 38 jour-*

(1) Canton de Maignelay, Oise.
(2) Canton de Lassigny, Oise.

naux mais qui est du même fief (1) » Il comprenait six pièces de terre de 12, 8, 10 et 5 journaux plus deux autres plus petites de sept et cinq quartiers, toutes faciles à reconnaître et à identifier (2), grâce à un beau plan dressé en 1764 pour le Chapitre de Saint-Quentin. A côté des biens ecclésiastiques et indépendamment du fief qui nous occupe, on y voit figurer les domaines du comte de la Mire et du duc d'Elbœuf héritier des Créqui, et enfin d'autres fiefs plus modestes, ceux de la Boissière, de Trois Pieds, de Trespagne et de Vérité (3).

Outre les 38 journaux environ loués alors moyennant une redevance annuelle de 6 muids de blé, ce fief de Genlis consistait en toute justice et 15 sols 6 deniers de censive portant sur une dizaine de journaux.

En 1641, Antoine Gambart, fils de François Gambart et contrôleur, comme son père, au grenier à sel de Montdidier, se trouva aux prises avec les difficultés financières qui avaient forcé Jeanne de Parmentier à vendre ce fief. Cependant il n'en

(1) Aveu et dénombrement fourni au comte de la Myre par Bosquillon de Jenlis, écuyer, ancien maire de Montdidier, le 7 juin 1722.

(2) Ce sont sur la matrice cadastrale actuelle :

E. 125 et 126 = 5 h. 11 a. 40 c. ; — D. 179 = 3 h. 41 a. 50 c. ; E. 388 = 4 h. 49 a. 50 c. — E. 416 = 2 h. 24 a. ; — F. 238 partie de 1 h. 82 a. 20 c. — F. 231 = 0 h, 54 a. 50 c., — toutes de première classe.

(3) Archives de la Somme.

céda qu'une faible moitié, 15 journaux deux tiers, à titre de cens perpétuel, à un apothicaire de Montdidier, Jean Audoy, moyennant 1250 livres payés par l'acquit de ses dettes. Aucun partage ne suivit cette vente. Audoy se contentait de toucher deux muids et demi de blé sur le fermage annuel de six muids. Gambart conservait la totalité de ses droits seigneuriaux constatés par une redevance annuelle d'un denier par journal cédé. Enfin le vendeur se réservait pendant six années la faculté de racheter ce bail à cens en remboursant les 1250 livres. C'était une véritable vente à réméré qui laissait quelque espoir d'un avenir meilleur.

Il se réalisa, et en 1644, le fils d'Antoine, qui s'appelait François comme son grand père et était alors contrôleur alternatif au grenier à sel, put rentrer en possession de la partie aliénée, désintéresser Audoy et payer même 31 livres 10 sols pour les frais. Ils seraient proportionnellement plus élevés aujourd'hui ! Pour arriver à cet heureux résultat, François dut emprunter 800 livres au denier 18, taux plus avantageux que celui des emprunts faits précédemment par son père. Le crédit de la famille se relevait.

Un bail de l'année suivante, 1645, nous montre la part du fils distincte de celle du père. Mais en 1668, le fils François intervint seul. Son père était peut-être mort. Il l'est certainement en 1675, car à cette époque François doit payer 60 livres pour

droit de franc-fief. Lui-même meurt à son tour, en 1692, laissant un fils Jean-Baptiste, docteur en médecine. et trois filles mariées toutes les trois :

Madeleine, à Guillaume Leclerc, président du grenier à sel de Montdidier ;

Anne, à Louis le Caron, seigneur du Plessis, ancien officier de la feue reine Marie-Thérèse ;

Françoise, à Nicolas Bosquillon, écuyer, troisième fils de Daniel Bosquillon, seigneur de Bouchoir, qui avait pris le prénom de Paul en adjurant le protestantisme.

Le partage du 30 avril 1692 attribue des parts égales aux quatre héritiers, sauf pour les fiefs dont la moitié est dévolue au fils. De ce fait il fallut bien morceler le petit fief d'Hangest. Mais on se borna à en partager le revenu de 9 muids de blé, ou 108 setiers : 56 setiers furent attribués au fils, 52 setiers 4 boisseaux à la dame le Caron, autant à la dame Bosquillon, et 1 setier 4 boisseaux seulement à Madeleine Leclerc. La faible part de celle denière ne tarda pas à grossir celle de Madame le Caron et les choses restèrent en cet état pendant plus d'un siècle, comme si chacun répugnait à l'idée de démembrer ce fief et conservait le vague espoir de le reconstituer un jour, en entier, à son profit. Dans tous les baux qui suivent, on se borne à indiquer pour chacun des trois propriétaires la part de redevance en blé calculée sur cette proportion, et il semble

que chacun se considère comme propriétaire du fief et ayant droit d'en prendre le nom.

Nicolas Bosquillon, qui avait deux frères aînés appelés l'un de Bouchoir du nom d'un fief entré dans sa famille au XVIe siècle, l'autre de Frescheville tiré d'un fief d'origine plus récente, commença dès lors à porter le nom de Genlis et l'écrivait même par un G., lorsque sa fille fit ses grands vœux aux Ursulines de Montdidier, en 1712.

Sur un bail de 1738 Claude Gambart, officier de la maison du Roi, est qualifié également de seigneur de Janlis, ainsi orthographié.

Enfin la part des le Caron ayant passé à leur fille unique mariée à Marc-Antoine Heimart de Bréviller, écuyer, on verra à la fin du XVIIIe siècle leurs deux filles et uniques héritières signer indifféremment Heimart de Bréviller et Heimart de Jenlis.

Nous arrivons ainsi à la fin du XVIIIe siècle. A la veille de la Révolution, il est curieux de relever encore à chaque mutation les aveus et dénombrements rendus au seigneur suzerain, avec toutes les formes de foi et d'hommage. Sans doute ce n'est plus qu'une formule qui cache mal une simple redevance. Cependant il semble qu'il y ait une sorte d'effort à ressusciter un passé prêt à disparaître. Ainsi dans un acte de foi et hommage fourni, en 1777, par Edouard Bosquillon de Jenlis, écuyer, ancien maire de Montdidier, pour son fief relevant de la baronnie d'Hangest, le

bailli de cette baronnie prend soin d'indiquer l'obligation de servir les plaids généraux qui se tiendront, le jeudi, tous les 15 jours, au chef-lieu, tour et haute salle de la baronnie d'Hangest. Et au bas de cette pièce, une note indique que cette charge ne figurait plus dans un acte semblable du 4 août 1706 !

Bosquillon de Jenlis, auquel on prétendait imposer ainsi la stricte observance du vieux droit féodal pour sa faible part dans un fief de 38 journaux, ne possédait même plus son quart en entier. Des partages antérieurs, qu'il serait trop long et inutile d'indiquer, en avaient encore distrait une faible portion, un sixième au profit de deux cousins de son nom, l'un célèbre professeur de grec au collège de France, l'autre avocat à Paris, qui, tous deux, devaient mourir sans postérité.

La branche Gambart n'était plus représentée que par un célibataire également, Martinot de Saint-Sauveur, doyen des avocats de Montdidier, et j'ai déjà dit que celle des le Caron l'était par les deux demoiselles de Bréviller, qui portaient parfois le nom de Jenlis, et étaient résignées depuis longtemps à coiffer sainte Catherine.

Le sentiment respectable, qui, pendant plus d'un siècle, avait empêché de morceler et de partager ce petit fief, en amena la réunion sur le seul membre de la famille qui eut des enfants, l'ancien maire de Montdidier, Bosquillon de Jenlis.

M. de Saint-Sauveur céda sa moitié en 1786,

4

moyennant 9000 livres, se réservant de toucher le fermage jusqu'au paiement de cette somme ; puis par un codicille dicté par le plus touchant esprit de famille, il prit les dispositions les plus minutieuses pour en assurer gratuitement la propriété à son cousin. La seule survivante des demoiselles de Bréviller abandonna également son quart en 1787, moyennant 4600 livres payables dans les mêmes conditions ; puis, en 1794, elle préféra toucher de suite 3400 livres seulement et conserver sa vie durant la jouissance de son fermage. Elle était octogénaire et n'en profita pas longtemps.

D'autres arrangements pris par Bosquillon de Jenlis avec ses cousins célibataires, le professeur de grec et l'avocat, avaient achevé la réunion à son profit du petit fief dont il était seul désormais à porter le nom, à l'heure où la Révolution supprimait toutes les qualifications nobiliaires et l'appelait cependant Bosquillon-Genlis, dans le rapport souvent reproduit des conventionnels en mission à Montdidier, (1) rapport dans lequel ils jugeaient indispensable la présence d'un régiment entier pour fouiller la maison de Bosquillon-Genlis, et réclamaient de la Convention la *destruction de cette forteresse capable de contenir plus de dix mille hommes !* Cette absurdité fut votée,

(1) Voir V. de Beauvillé, *Histoire de Montdidier* 2e édit. T. I p. 371, et le Bon de Bonnault, *André Dumont à la Révolution à Montdidier*.

mais au lieu de la maison qualifiée de forteresse, ce fut Robespierre qui tomba.

Depuis lors, cette branche de la famille Bosquillon a conservé les terres qui constituaient ce fief et le nom légèrement déformé qu'elle en avait tiré; et le petit-fils du dangereux suspect était le jeune attaché d'ambassade à Madrid, dont la légère erreur m'a conduit à remuer ce trop lourd dossier.

* * *

Je ne puis l'abandonner cependant sans présenter, sous forme d'excuse auprès des gens pratiques, quelques renseignements sur les variations du revenu et du capital de ces terres, pendant cette période de trois siècles.

Il y a peu de choses à dire sur la valeur vénale de ces terres, puisqu'elles n'ont jamais été vendues depuis 1603. Cependant si l'on n'a pas oublié leur prix de vente à cette époque, 2000 livres; si l'on se rappelle la vente partielle à réméré de 1641 qui fait ressortir la totalité au prix de 3000 livres; si l'on tient compte des arrangements de famille qui à la fin du XVIIIe siècle l'élèvent à 18000 livres, chiffre évidemment trop faible, car les vendeurs songent moins à une spéculation avantageuse qu'à assurer la réunion de de ce petit fief; enfin si l'on se reporte à un partage fait au milieu du XIXe siècle qui évalue ces terres 46000 francs, on voit que la progression a été pendant la première moitié du XVIIe siècle de moitié, pendant le siècle et demi qui a précédé

la Révolution de dix fois, et de plus de quinze fois pendant le demi-siècle qui l'a suivi.

La valeur locative a suivi une progression beaucoup moins forte, et qu'on peut réduire à la moitié. Jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, le fermage est évalué, sinon payé en nature, en setiers de blé, mesure de Montdidier, contenant 52 litres 415, dont nous donnerons ici le prix suivant la mercuriale dressée par V. de Beauvillé dans son *Histoire de Montdidier*.

1603 . .	72 setiers.	. . . .	à 1 l. 10 s.
1619 . .	96 »	. . . .	1 l. 12 s.
1638 . .	72 »	. . . .	2 l. 02 s.
1670 . .	93 »	. . . .	1 l. 19 s.
1692 . .	108 »	. . . .	5 l. 19 s.
1711 . .	108 »	2 boisseaux	4 l. 09 s.
1738 . .	109 »	4 » .	5 l. 09 s.
1748 . .	114 »	. . . .	5 l. 05 s.
1765 . .	114 »	. . . .	5 l. 02 s.
1796 . .	137 »	. . . .	7 l. 09 s.
1819 . .	141 »	. . . .	8 f. 25 c.
1852 . .	141 »	. . . .	9 f. 67 c.

En deux siècles et demi, la redevance en blé a tout juste doublé comme quantité, et le prix du blé est loin d'avoir augmenté de façon à donner un revenu correspondant à l'augmentation du capital. Le loyer de l'argent a donc considérablement baissé, conséquence logique de l'accumulation des capitaux. L'extrême variation du prix du blé, causée jadis par l'irrégularité des récoltes et la difficulté des transports, fait sentir également combien était défectueux et injuste ce mode de fermage en nature qui, avec une redevance fixe

en quantité, donnait au propriétaire un revenu d'autant plus élevé que la récolte était plus mauvaise. On s'étonne qu'il ait pu être conservé aussi longtemps. Plus équitable semblerait le système plus ancien du métayage qui, par le partage en nature entre fermier et propriétaire, associe complètement ce dernier aux bonnes comme aux mauvaises récoltes, et le porte à encourager et à aider tout progrès agricole. Mais ce mode de rapports entre fermier et propriétaire, qui exige plus de subordination chez l'un et plus de surveillance chez l'autre, semble avoir cessé de bonne heure en Picardie. Le fermage en argent, qui est un véritable abonnement et un retour à l'ancien surcens, convient mieux à l'esprit indépendant de nos paysans.

Il ne les empêche pas de s'attacher à la terre qu'ils cultivent et dont ils finissent par se considérer quelque peu comme les propriétaires. Pour s'en convaincre, il suffit de relever dans cette longue série de baux les noms des Bourbion ou Brebion, Demorsy, Desachy, Brulin, Hacot qui reviennent sans cesse, les fils ou les gendres continuant pendant plusieurs siècles la culture de leurs ancêtres. J'ai plaisir à citer ces noms, et il me semble que c'est justice. Si toute vraie noblesse a pour base la terre et pour loi l'honneur, cette fidélité au sol et aux engagements pris confère à tous ces braves gens une noblesse qui peut dédaigner à bon droit celle des hauts barons de la finance titrés à prix d'or par l'étranger.

LE TÉMOIGNAGE HISTORIQUE DES PLANTES

Note par M. V. BRANDICOURT.

Dans quelles conditions des constations botaniques peuvent elles confirmer des données historiques ? C'est ce que nous apprend un intéressant travail de M. Molliard, dans la *Revue générale de Botanique*, du 15 novembre 1903, à propos de la flore actuelle des environs de Berck.

Derrière le cordon des dunes littorales s'étendent les prairies des molières, sans flore bien spéciale. Çà et là se présentent quelques mares d'eau douce paraissant creusées de main d'homme et contenant des plantes aquatiques très communes. Mais dans ces molières, entre Berck-ville et Groffliers, vers la borne 52, on trouve des mares bien différentes : leur contour est très irrégulier et elles communiquent entre elles : elles rappellent beaucoup celles qui existent dans la même région à l'embouchure de l'Authie.

L'attention de M. Molliard fut attirée surtout par la flore bien spéciale qu'il y rencontrait. Bien qu'on fût à 3 kilomètres de la mer, la végétation était nettement halophile, c'est-à-dire celle des terrains salés : la salicorne ou passe-pierre, le triglochin maritime, etc.

« Nul doute, dit l'auteur, que je me trouvai en

présence de mares d'eau saumâtre. L'analyse chimique vint confirmer cette opinion. Au mois d'avril, quand les mares étaient pleines d'eau, l'analyse donnait 0g. 18 de sel marin. Au mois de juillet, la même eau recélait 3.20 0/0 de sel, soit presque autant que l'eau de mer ».

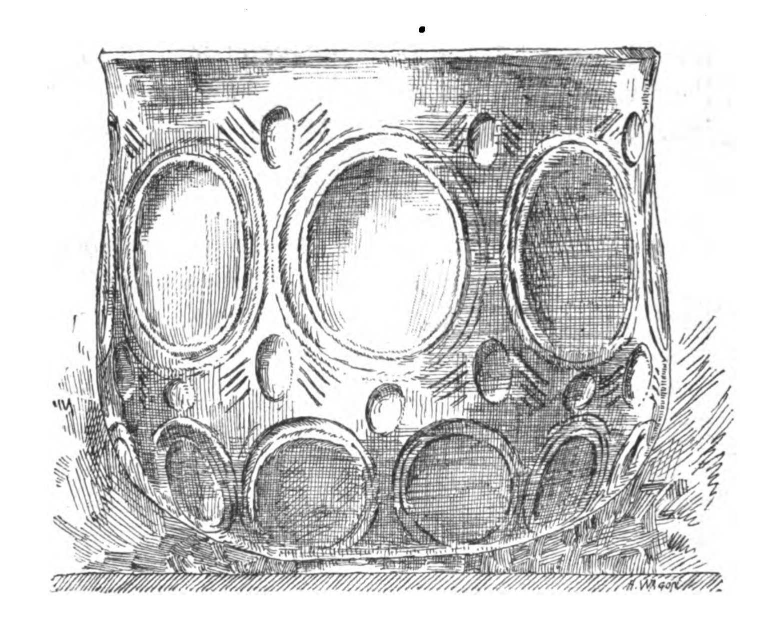
Quel pouvait être l'origine de ce sel, étant donné que l'hypothèse d'une infiltration était impossible ? La configuration des mares a donné à penser qu'on devait se trouver en présence des restes d'un ancien estuaire.

Sur la carte de Cassini, 1750-60, on trouve figuré entre Berck et Groffliers un grand étang « Le Coin du Cu », dont l'emplacement coïncide avec celui de la région étudiée et les mares saumâtres sont un reste de cet étang.

M. Molliard a pu consulter, chez M. Malingre, un plan de 1735 sur lequel on voit figurer au niveau de Berck l'ancienne rivière d'Airon formant le « Val ou Port de Berck où la mer n'entre plus ». Cet ancien port à cette époque est isolé de la mer par une « Haÿ morte qui a formé une digue ». Le port s'était ensablé petit à petit et la mer avait abandonné l'estuaire.

Ainsi donc l'examen des cartes confirme les inductions que l'étude de la flore avait amené M. Molliard à faire.

Il y a là un exemple curieux de l'appui mutuel que se peuvent prêter les sciences, et je ne voulais pas le laisser inaperçu.



VERRERIE GALLO-ROMAINE

Note par M. R. de Guyencourt

La remarquable verrerie gallo-romaine dont on voit le dessin en tête de cette note, est l'une des plus belles que l'on ait trouvé à Amiens jusqu'à ce jour. Elle fut découverte en 1894, dans un tombeau, rue Jules Barni, non loin du Séminaire, en même temps qu'un grand flacon sphérique en verre avec long col légèrement conique, et qu'une

lagène de bronze sans ornements, mais qui ayant subi une avarie, avait été raccommodée, dès l'antiquité, avec une plaque du même alliage. Une monnaie de Maximin Hercule accompagnait la trouvaille qui appartient actuellement à M. Collombier.

Le vase à boire dont il est ici particulièrement question mesure 0.095 m de hauteur et son plus grand diamètre est de 0.105 m. Sa conservation est parfaite. Le verre quoique fort léger est pourtant d'une épaisseur de quatre à cinq millimètres; cette épaisseur était nécessaire pour permettre au décorateur de graver à la meule, sur la surface de la coupe, deux rangs superposés de dépressions ovales, toutes entourées d'une moulure en creux. Le rang supérieur présente huit de ces concavités et l'autre six seulement (1). Quelques dépressions secondaires accompagnées de stries obliques obtenues à la meule, sont aussi gravées dans l'intervalle qui existe entre les deux séries d'ovales et au-dessus de celle du haut, mais, par suite du manque d'habileté de l'ouvrier, cette décoration complémentaire a parfois été assez irrégulièrement disposée.

(1) Il devrait en comprendre dix, comme l'indique le dessin, mais, par suite de l'inhabilité du graveur sur verre, en réalité il y a seulement six cavités au rang inférieur.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE 1904

I. Le Ministère.

1° Annales du Musée Guimet ; Revue de l'histoire des religions, 24e année ; tome XLVIII, 2e et 3e parties ; tome XLIX, 1re partie ; Conférences faites par M. de Milloué, au Musée Guimet, 1899-1901. — 2° Archives de la Commission des monuments historiques ; tome IV, fascicules 15e et 16e, Lyonnais, Berri, Bourbonnais, Auvergne, Dauphiné ; tome Ve, fascicule 17e, Périgord, Languedoc, Provence, Guyenne, Gascogne — 3° La Revue historique, janvier-avril, 1904. — 4° Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires, tome XI. — 5° Le Journal des Savants, 1904, janvier-mars. — 6° Comité des travaux historiques et scientifiques ; Bulletin historique et philologique, 1903, nos 1 et 2. — 7° Revue des Etudes grecques, tome XVI, n° 72. — 8° Société de secours des Amis des Sciences ; Compte-rendu, 19 juin 1903.

II. Les Auteurs.

1° Le cueilloir de l'Hôtel-Dieu de Montreuil-sur-Mer et ses miniatures, 1477, par le comte de Loisne. — 2° La Maladrerie du Val de Montreuil ; Histoire et cartulaire, par le comte de Loisne. — 3° Quentin Varin, peintre picard : Notes complémentaires par M. Delignières, ancien président de la Société d'Emulation d'Abbeville. — 4° Le règlement de l'Hôtel-Dieu de Paris, en 1580, par M. Georges Boudon. — 5° Obsèques de M. l'abbé Vattier, président de la Société historique de Compiègne, par L. Plessier. — 6° Compte-rendu des travaux de la Société des Antiquaires de Picardie, pendant l'année 1903, par M. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel. — 7° La soi-disant *Lanterne des Morts de Commelles*, communication par MM. Macon et Dupuis, président du Comité historique de Senlis.

III. Don de M. le comte de Galametz ; Liasse de mémoires judiciaires du XVIIIe siècle.

I° Etablissements religieux d'Amiens : 1° Le chapitre de la Cathédrale d'Amiens contre Mlle Hanin ; Tableau généalogique des familles Hanin, Boicervoise et d'Hangest. — 2° Le même chapitre contre le sieur de la Cour, chantre et chanoine. — 3° Le même chapitre contre les chapelains. — 4° Charles Guy du Tilloy, curé de Saint Firmin-le-Martyr, contre Bruno Guérard, chapelain, et autres. — 5° Les syndic et habitants de Longueau contre les doyen, chanoines et chapitre de la Cathédrale. — 6° Le prévot et les chanoines de Saint-Firmin-le-Confesseur contre Me Pierre Grigault, curé de Rambures. — 7° Les doyen, chanoines et chapitre de la Cathédrale d'Amiens contre le sieur Eloi Jollier, ci-devant vicaire, maître de musique de la dite église. — 8° Pierre Nicolas Thibault, prêtre, chapelain de l'église Cathédrale d'Amiens, contre Joseph-Alexis Dumolin. — 9° Mémoire de ce qui doit être observé à l'occasion des demandes en constructions ou réparations des presbytères ou des nefs d'églises.

II° Mémoires concernant Amiens et la Picardie : 1° Coutume d Amiens, meuniers ou leurs valets, leurs droits et ceux des seigneurs. — 2° Attributions des notaires et des commissaires d'Amiens. — 3° Jean-Baptiste Joron et Me Jean-Baptiste Joron, son fils, clerc tonsuré, accusés d'assassinat contre le Procureur général. — 4° Florent de Sachy et Elisabeth Linard d'Aveluy, son épouse, contre M. d'Aguesseau. — 5° Jean-Antoine Choquel, sieur de Courcelette, contre Jeanne le Breton, veuve de Furcy-Benoit Choquel, ancien officier au régiment de la Vallière, à cause de la succession de Jean Choquel de Courcelette, chanoine honoraire de Saint Furcy de Péronne. -- 6° Nicolas Delattre de Coliville, à Saint-Valery, contre Alexis Becquet et autres. — 7° Derouvroy, notaire au bailliage d'Amiens, contre Adrien Capron, fermier à Pierregot. — 8° Pierre-François du Fresne, écuyer, seigneur de Marcelcave, contre les notaires royaux en la prévoté de Grandviliers, succession du marquis de Gouffier, à Thoix. — 9° Haudicquer contre les sieurs de Bonnaire. — 10° Les juge et consuls d'Amiens ; Remontrances au Roi, à Monseigneur le Chancelier et à nos seigneurs du Conseil. — 11° Le sieur de Saint-Aurin et le testament de la dame Berthe. — 12° Les maire et échevins de la ville de Chaulny contre les notaires royaux de la même ville. — 13° Le

vier, février et mars. — 11° Académie de Clermont-Ferrand. Bulletin de l'Auvergne, 2e série, 1903, nos 6 et 7. — 12° Société d'Agriculture et Arts de la Sarthe, Bulletin, 2e série, tome XXXI, années 1903 et 1904, 1er et 2e fascicules. — 13° Société Dunoise, Bulletin 1904, n° 136. — 14° Société Académique de Poitiers. Bulletin, n° 348. — 15° Lociété archéologique de Sens, Bulletin, tome XX. — 16° Société Historique de Pontoise et du Vexin, Mémoires, tome XXV. — 17° Société des Antiquaires de l'Ouest, Bulletin, 2e série, tome IX, 3e trimestre. — 18° Société Archéologique de Béziers, Bulletin, 3e série, tome V, 1re livraison. — 19° Société Linnéenne du Nord de la France, Bulletin, tome XVI, nos 350 et 351. — 20° Société d'Emulation du Doubs, Mémoires, 7e série, tome VII. — 21° Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, Mémoires, tome XLII. — 22° Société d'Archéologie d'Avranches et de Mortain. Revue de l'Avranchin, tome XI, nos 7 et 8, — 23° Société Historique et Archéologique de la Charente, Bulletin et Mémoires, 7e série, tome III. — 24° Société Havraise d'Etudes diverses, Recueil des publications, 1901, 4e trimestre, 1902, 1er, 2e, 3e et 4e trimesrets ; Bio-bibliographie des écrivains de l'arrondissement du Hâvre, 1er, 2e et 3e fascicules ; Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Hâvre, 5e fascicule, 2e partie. Notice sur la Société Havreuse d'Etudes diverses. — 25° Société Archéologique de la Corrèze, à Brives, Bulletin, tome XXV, 4e livraison. — 26° Société Littéraire, Historique et Archéologique de Lyon, Mémoires, 1898 à 1902. — 27° Académie de Vaucluse, Mémoires, 2e série, tome III, 4e livraison. — 28° Académie de Toulouse, Mémoires, 10e série, tome III. — 29° Société Académique de Boulogne-sur-Mer, Bulletin, tome V, Mémoires, tomes XVIII, XIX, XXI et XXII. — 30° Académie de Montpellier, Mémoires de la Section des Lettres, 2e série, tome IV, n° 2. — 31° Académie d'Hippone, Comptes-rendus des réunions, 1901-1902, Bulletin, n° 30. — 32. Société Historique et Archéologique du Gâtinais, Annales 1903, 3e et 4e trimestres. - 33° Société des Antiquaires de la Morinie, Bulletin, 208° livraison. — 34° La Diana, Bulletin, tome XIII, n° 7. — 35° Société Académique de Laon. Les Anciennes Papeteries de l'Aisne par A. Matton, archiviste départemental honoraire de l'Aisne. — 36° Société d'Emulation de la Seine-Inférieure, Bulletin 1902, Livre d'or, notices biogra-

phiques avec portraits.— 37° Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, Mémoires, 5e série, tome VI. — 38° Société d'Emulation des Côtes-du Nord, Bulletin et Mémoires, tome XLI. — 39° Société d'Emulation de Montbéliard, Mémoires, tome XXX. — 40° Société d'Emulation d'Abbeville, Bulletin 1903, n° 4. — 41° Société des Amis des Sciences et des Arts de Rochechouart, Bulletin, tome XIII, n° 3. — 42° Société Industrielle d'Amiens, Bulletin, tome XXXXI, nos 5 et 6. — 43° Société des Sciences, Lettres et Arts du Loir-et-Cher, Mémoires, 15e volume, 4e livraison, 16e volume, 1re, 2e, 3e et 4e livraisons. — 44° Académie de Besançon, Procès-verbaux et Mémoires 1903. — 45° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, tome LXIV, 5e et 6e livraisons — 46° Société Académique de l'Oise, Mémoires, tome XVIII, 3e partie. — 47° Revue Historique et Archéologique du Maine, tome LIV, 2e semestre. — 48° Société Archéologique et Historique de Langres, Bulletin, tome Ve. — 49° Société Académique de Brest, Bulletin, 2e série, tome XXVIII. — 50° Société Archéologique de Touraine, Bulletin et Mémoires, tome XLIII, Bulletin trimestriel 1903, 4e trimestre. — 51° Société des Sciences, Lettres et Arts de la Corrèze, à Tulle, Bulletin 1903, 4e livraison. — 52° Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai. Les Maîtres Musiciens de la Renaissance Française, éditions publiées par Henry Expert, François Regnard, Poésies de P. de Ronsard. — 53° Société historique du Cher, Mémoires, 4e série, 18e volume. — 54° Société archéologique de Nantes, Bulletin, tome 45e, 2e semestre. — 55° Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Indre-et-Loire, Annales, tome LXXXIII, nos 1 à 12. — 56° Société Dunkerquoise, Mémoires, tome XXXVIII. — 57° Académie de Caen, Mémoires 1903. — 58° Société de Sciences Historiques de l'Yonne, Bulletin, 57e volume. — 59° Société Archéologique et Historique du Limousin, Bulletin, tomes LIII et LIV. — 60° Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, Bulletin, 2e série, tome XXXI.

VII. Sociétés étrangères.

1° Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. Inventaire archéologique, fascicule XXXII ; Bulletin, 1904, nos 1, 2 et 3. — 2° Académie royale des Sciences de Vienne, Mémoires, tome LXXXXI, 2e partie, tome LXXXXII, 1re partie ; Fontes rerum Austriacarum, diplomataria et acta, 2e série, tome LV,

— 3° Académie royale d'Archéologie de Belgique, Bulletin 1903, III. — 4° Académie royale des Lettres, Sciences et Arts de Belgique, Classe des Lettres, Bulletin, 1903, nos 9, 10, 11 et 12 : Mémoires couronnés in-8°, tome LXIII, 7e fascicule. Mémoires couronnés in-4°, tome LXII, 4e fascicule ; Annuaire, 1904. — 5° Commissions royales d'Art et d'Archéologie de Bruxelles, Bulletin nos 1 à 12, 40e année ; nos 1 à 12, 41e année. — 6° Institut archéologique du Luxembourg à Arlon, Annales, tome XXXVIII. — 7° Boletin del Museo nacional de Mexico, segunda época, 3, 4. — 8° Smithsonian Institution, annual report 1902. — 9° Proceedings of the Academy of natural Sciences of Philadelphia, volume LV, part II. — 10° Société historique de la Basse-Saxe, Bulletin 1903, 4e livraison. — 11° Reale Istituto Lombardo, Rendiconti, série II, Volume XXXVI, fascicoli 17 et 18. — 12° Société d'Archéologie de Bruxelles, Mémoires, Rapports et Documents, tome XVII, livraisons 1, 2, 3 et 4. — 13° Cercle Archéologique de Mons, Annales, tome XXXII. — 14° Société royale des Sciences de Gottingue, Annales 1903, 2e livraison ; Section de Philologie et d'Histoire 1903, 6e livraison. — 15° Communication de la Société des Antiquaires de Zurich, LXVIII. — 16° Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire, Bulletin, Volume IV, 1er et 2e fascicules. — 17° Numismatic and Antiquarian Society of Montréal ; the Canadian Antiquarian and Numismatic journal 3e séries, Volume IV, nos 2, 3 et 4. — 18° Institut grand ducal du Luxembourg, publications de la section historique, Volumes LI et LII. — 19° Analecta Bollandinna, tomus XXIII, fasciculus 1. — 20° Académie de Metz, Mémoires, 2e période, 3e série, XXXe année. — 21° Anzeiger des Germanischen nationalmuséums Nürnberg, 1903, Heft, 1, 4 ; Katalog der Mittelalterlichen Miniaturen des Germanischen muséums, 1903. 22° Cercle Historique et Archéologique de Courtrai, 1re année, livraisons 1, 2, 3 et 4.

VIII. Acquisitions de la Société par voie d'échanges.

1° Inventaire chronologique des Chartes de la ville d'Arras par M. Guesnon. — 2° Les places d'Arras. Etude historique par Adolphe de Cardevaque. — 3° Histoire de l'Abbaye de Cercamps, Ordre de Citeaux, au diocèse d'Amiens par Adolphe de Cardevaque. — 4° Sigillographie de la ville d'Arras et de la

Cité par A. Guesnon. — 5° Calais sous la domination Anglaise par G. Daunet. — 6° La Maladrerie de Labroye par H. Loriquet. — 7° Catalogue de l'Exposition retrospective des Arts et des Monuments du Pas-de-Calais, 1896.

IX. Publications périodiques.

1° Les Etudes, tome LXXXXVII, n° 24, tome LXXXXVIII, n°s 1-6. — 2° Société de l'Histoire de France. Annuaire-Bulletin, 1903, 3e fascicule. — 3° Revue des Questions historiques, 149e livraison. — 4° Revue de l'Art chrétien, 4e série, tome XV, 1re et 2e livraisons. — 5° Revue Belge de Numismatique, 1904, 1re livraison. — 6° Revue Numismatique, 4e série, tome VII, 4e trimestre. — 7° Le Dimanche, Semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1695 à 1711.

Mémoires in-4°

Tome I, Coutumes locales du bailliage d'Amiens par Bouthors, 2e 3e, 4e et 5e séries, la série. .	1fr.50
Tome II, Coutumes locales, 2e volume, séries 7-8. Répertoire et tables, la série.	1 50
Tome III, Dom Grenier. Introduction à l'histoire de Picardie, séries 2e et 3e, la série. . .	1 50
Tome IV, Les Comtes de Beaumont-sur-Oise, par Douët d'Arcq	5 »
Tome V, Histoire de Doullens par l'abbé Delgove .	5 »
Tome VI, Cartulaire d'Ourscamps par Peigné-Delacourt	5 »
Tome VII, Darsy. Bénéfices de l'Eglise d'Amiens. 1er volume.	5 »
Tome VIII, Idem, 2e volume.	5 »
Tome IX, Histoire de Saint-Riquier par M. le chanoine Hénocque, 1er volume	5 »
Tome X, Idem, 2e volume.	5 »
Tome XI, Idem, 3e volume.	8 »
Tome XII, Histoire de Saint-Acheul par M. J. Roux .	5 »
Tome XIII, Le Clergé du diocèse d'Amiens en 1789 par M. Darsy	5 »

Bulletins

Tome III, (1847-48-49).	5 »
Tome IV, (1850-51-52).	5 »
Tome V, (1853-54-55)	5 »
Tome VII, (1859-60-61).	5 »
Tome VIII (1862-63-64).	5 »
Tome IX, (1865-66-67).	5 »
Tome XI, (1871-72-73).	5 »
Tome XII, (1874-75-76).	5 »
Tome XIV, (1880-81-82)	5 »

Bulletin : fascicules séparés à 0 fr. 50

I. Années complètes

1842, 47, 48, 49, 1850, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58 59, 1861, 62, 65, 66, 67, 1870, 71, 74, 75, 76, 77, 79, 1880, 81, 82, 83, 84, 85, 88, 89, 1890, 91, 92, 93, 94, 97, 99, 1900, 1902, 1903.

II. Années incomplètes

1846, nos 2, 3. — 1855, nos 2, 3, 4. — 1860, nos 1, 4. — 1863 no 4. — 1864, nos 1, 2, 4. — 1868, nos 1, 2. — 1869, nos 3, 4. — 1872, nos 2, 3, 4. — 1873, nos 1, 2, 3. — 1878, nos 2, 3, 4. — 1886, nos 1, 3, 4. — 1887, no 3. — 1895, nos 1, 2, 3. — 1896, nos 1, 2, 3. — 1898, nos 1, 2, 4. — 1901, nos 2, 3, 4.

Publications in-4° Jésus.

Monographie de la Cathédrale d'Amiens, par M. Georges Durand, archiviste départemental. Nombreuses héliogravures.

Tome I. Histoire et description de l'édifice . . . . . 60 fr.
Tome II. Mobilier et accessoires. . . . . 60 »

La Picardie Historique et Monumentale. Fondation Soyez. Tome I. Arrondissement d'Amiens.

1er fascicule. Cathédrale d'Amiens . . . . 10 »
3e fascicule. Les églises Saint-Germain, Saint-Leu et Saint-Remi d'Amiens. . . . . 12 »
Les autres fascicules (2, 4, 5 et 6) du tome I sont épuisés.

Tome II. Arrondissement de Montdidier.

1er fascicule. Ville et canton de Montdidier. Canton de Rosières . . . . 10 »
2e fascicule. Cantons d'Ailly-sur-Noye et de Moreuil. 10 »
3e fascicule. Canton de Roye . . . . 10 »

Album archéologique. Tome I. Fascicules 1-13. Le fascicule . . . . 3 »

L'Architecture Romane dans la région picarde, par M. Camille Enlart. Nombreuses illustrations. . . 10 »

Autres publications.

Le Canton de Bernaville par l'abbé Théodose Lefèvre 1.50
Catalogue de la Bibliothèque de la Société. Série N, (Ouvrages relatifs aux départements de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Seine-Inférieure) 1.50
Idem. Série O = T. (Ouvrages relatifs au département de la Somme) 1.50
Plusieurs brochures relatives à la construction du Musée de Picardie et à la Loterie picarde. La brochure. 0.10
Catalogues [illegible] Expositions rétrospectives organisées par la Société 0.75

Ces ouvrages se trouvent au Musée de Picardie. S'adresser à M. le Secrétaire perpétuel pour les demandes d'achat.

La Société rachète volontiers, ou échange contre d'autres, celles de ses publications qu'elle ne possède plus. — S'adresser dans ce but à M. le Secrétaire perpétuel.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1904. — 2e ET 3e TRIMESTRES



AMIENS
IMPRIMERIE YVERT & TELLIER
37, Rue des Jacobins et 52, Rue des Trois-Cailloux

—

1904

SOMMAIRE

	Pages
Séance du 12 Avril	67
Séance du 8 Mai	76
Séance du 14 Juin	81
Séance du 12 Juillet	87
Armes de bronze trouvées à Tirancourt. — Note par M. Am. de Francqueville	91
La Protection apostolique et le Cens Pontifical en Picardie, au Moyen Age. — Note par M. l'abbé Cardon	93
La Seigneurie de La Faloise ; Anciens documents acquis sur les fonds du legs de Beauvillé. — Rapport par M. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel	98
Liasse d'anciens titres ; La maison de la fouine. — Rapport par M. Poujol de Fréchencourt	105
Ouvrages reçus	113

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

Prix fixés pour les Membres de la Société

Les volumes non indiqués sont épuisés

Mémoires in-8°

Tome I, 1838	5 fr.
Tome II, 1839	3 »
Tome VII (sans l'atlas), 1844	3 »
Tome IX, 1848	3 »
Tome X, 1850	3 »
Tome XII, 1853	6 »
Tome XIII, 1854	3 »
Tomes XV à XXIX inclusivement, 1858-1887	3 »
Tome XXXI, 1891	5 »
Tome XXXII, 1894	5 »
Tome XXXIV, 1903	5 »

SOCIÉTÉ

DES

ANTIQUAIRES DE PICARDIE

PROGRAMME DES CONCOURS DE 1905 et 1906

Prix d'Histoire — Fondation Le PRINCE

Une médaille d'or de la valeur de **500** fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit sur un sujet d'histoire relatif à la Picardie, antérieur à 1789, laissé au choix des concurrents* (Histoire civile, religieuse, militaire, artistique ou littéraire ; même celle des légendes et des chansons en dialecte picard, en patois ou en français ; Étude du Commerce et de l'Industrie en Picardie ; Description des costumes usités en Picardie).

L'auteur, qui choisira pour sujet un groupe de communes, devra prendre un groupe historique ou administratif ancien ou moderne, comme Pagus, Doyenné, Seigneurie, Canton, Arrondissement.

La Société a décidé, dans son assemblée générale de 1902, que, bien qu'aucun des travaux présenté ne doive traiter de questions **postérieures à l'année 1789,** on peut y citer, **accessoirement**, des faits qui se sont produits depuis cette époque.

Prix d'Archéologie — Fondation Le DIEU

Une médaille d'or de la valeur de **500** fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit d'archéologie, concernant la Picardie au choix des concurrents.* (Description archéologique d'une église, d'un monument civil ou militaire. — Épigraphie. — Numismatique. — Tapisseries. — Vitraux. — Collection de dessins archéologiques inédits, etc.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les Mémoires seront adressés avant le 1er **Octobre** 1905, pour le 1er concours, ou avant le 8 **Juillet** 1906, pour le *second*, à M. le Secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens : ils ne seront point signalés et porteront une devise qui sera répétée sur un billet cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

Les mémoires présentés ne doivent point contenir de *dédicace*.

Ils devront être *inédits* et n'avoir point été présentés à d'autres Sociétés.

L'auteur qui se fera connaître sera, par ce seul fait, exclu du concours.

Tout mémoire présenté au Concours deviendra la propriété de la Société ; l'auteur ne pourra le retirer, ni le faire imprimer sans l'autorisation expresse de la Société : mais il aura la faculté d'en garder, d'en prendre ou d'en faire prendre copie, sans déplacement du manuscrit. Cependant l'auteur d'un travail non récompensé pourra, en se faisant connaître, rentrer en possession de son manuscrit. Désormais les rapports sur les mémoires présentés au concours ne seront pas lus en séance publique. On proclamera seulement les noms des lauréats.

La Société ne prend en aucune façon l'engagement de publier à ses frais tout mémoire récompensé ou même couronné.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES
DE PICARDIE

ANNÉE 1904. — 2e ET 3e TRIMESTRES

Séance ordinaire du Mardi 12 Avril 1904

Présidence de M. BRANDICOURT, Vice-Président

Sont présents : MM. Boquet, de Calonne, l'abbé Cardon, Collombier, Cosserat, Dubois, de Francqueville, Guerlin, Ledieu, Poujol de Fréchencourt, Roux et Thorel, membres titulaires résidants.

— MM. Gaudefroy, Heren, Matifas et l'abbé Vatinelle, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance

— MM. Durand et de Guyencourt s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion. — M. le Secrétaire perpétuel se fait l'interprète de tous ses collègues pour exprimer à ce dernier les vives

sympathies de la Société à l'occasion du deuil cruel qui vient de le frapper. Sur la proposition de M. Brandicourt, il est décidé que mention de ces paroles sera faite au procès-verbal.

— MM. Maillet, le Cte Menche de Loisne et Julien Riquier, maire de Fressenneville, remercient de leur admission en qualité de membres titulaires non résidants.

— La Société consent à l'échange de son bulletin avec celui du Cercle historique et archéologique de Courtrai, nouvellement fondé, et avec la Revue de la Renaissance.

— M. le Président du Comité archéologique de Senlis répond à quelques questions qui lui ont été posées, au sujet de la prétendue lanterne des morts de Commelles, en communiquant un extrait des recherches de MM. Macon et Dupuis sur le même monument.

— M. le Maire de Montdidier remercie la Société au sujet d'un envoi d'ouvrages.

— M. le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau un exemplaire de son compte-rendu des travaux de l'année 1903 et une série de mémoires judiciaires offerts par M. le Cte de Galametz. Ils peuvent se diviser en quatre classes, concernant : 1° Les établissements religieux d'Amiens ; 2° Amiens et la Picardie ; 3° Les établissements civils et religieux étrangers à la Picardie ; 4° Les particuliers.

— M. Poujol de Fréchencourt signale à l'attention de l'assemblée les ouvrages suivants : 1° Les

Maîtres musiciens de la Renaissance : François Regnard; Poësies de Ronsard et autres poëtes, etc., par M. H. Expert. Ce beau volume est offert par la Société des Arts et Sciences de Douai; 2° Le dernier fascicule des Annales des Bollandistes où se trouve un compte-rendu de l'Histoire de Saint-Riquier, par M. l'abbé Bouthors. L'auteur de l'article, tout en louant cette œuvre, émet certaines réserves, surtout au point de vue hagiographique, sur plusieurs théories empruntées au grand ouvrage de M. le chanoine Hénocque, particulièrement en ce qui concerne saint Angilbert; 3° Le tome XLIII des Mémoires de la Société archéologique de Touraine qui contient une importante étude sur la manufacture de tapisseries de Tours, par M. l'abbé Bossebœuf; 4° Plusieurs fascicules de l'Indicateur du Musée germanique de Nuremberg, remarquables par leurs illustrations; 5° Le nouveau volume des Mémoires de l'Académie de Metz où l'on trouve une étude sur une intéressante épée du XVIe siècle; 6° Le Bulletin de la Société des Sciences historiques de l'Yonne qui renferme une notice sur la fresque des Sybilles de la cathédrale d'Auxerre, et sur les œuvres similaires qui existent dans plusieurs églises et notamment à la cathédrale d'Amiens; 7° Les Mémoires de la Société historique et archéologique de Lyon. On y remarque deux curieux travaux intitulés, l'un : l'Etranger à Lyon depuis l'arrivée des Grecs et des Levantins jusqu'à nos

jours ; l'autre : le Manteau de la Charité, véritable histoire de la cour des Miracles ; 8° Enfin, les 3e et 4e fascicules publiés par les Rosati picards et consacrés, le 1er à *Puvis de Chavannes* par M. Ch. Florisonne ; le 2e à *l'industrie d'art* par M. Delassus.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les nos 29086 à 29141.

Administration

— La Société décide l'achat des objets préhistoriques en bronze constituant la trouvaille faite naguère à Caix-en-Santerre, à la condition toutefois qu'aucune pièce n'en ait été distraite.

— M. de Francqueville réclame des réunions périodiques de la commission des recherches où l'on s'entretiendrait soit des découvertes récentes, soit de l'achat d'objets picards rencontrés chez des brocanteurs ou des particuliers désireux de s'en défaire. Il arrive trop souvent en effet que des objets dignes d'entrer au Musée sont vendus sans qu'on en ait eu connaissance.

— M. Roserot, ancien archiviste de la Haute-Marne, est élu membre non résidant.

Travaux

— M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'un rapport sur une série de titres nouvellement

acquis et concernant l'ancienne seigneurie de La Faloise; puis il fait l'analyse de documents relatifs à une maison de la rue Saint-Leu à Amiens. On trouvera ci-dessous ces deux communications.

— M. Dubois fait un rapport verbal très documenté sur l'Exposition des Primitifs français qui vient de s'ouvrir à Paris. Il déclare que la Société aurait grand avantage à choisir cette exposition comme but de sa première excursion de 1904.

Les intérêts divers de l'initiative due surtout à M. Henri Bouchot, conservateur du Cabinet des Estampes, sont considérables et notre province occupe à cette Exposition une place notable.

C'est la première fois qu'une nouvelle école d'histoire de l'art publie, affirme, sa méthode et ses intentions. Elles sont notamment manifestes :

1° Dans le rapprochement minutieux, chaque fois qu'il est possible, des pièces d'archives et des œuvres d'art. La plupart des notices du catalogue sont, à ce point de vue, très concluantes. Comme exemple on peut citer : *Le Triomphe de Marie* (de 1453), œuvre du Picard (laonnais) Enguerrand Charonton, identifiée par M. l'abbé Requin dans « un tableau du Roi René, au Musée de Villeneuve-lès-Avignon » ;

2° Par l'étude parallèlement menée de la peinture proprement dite et de l'illustration des manuscrits et par la comparaison des résultats obtenus dans l'un et l'autre ordre d'enquêtes. Le

Congrès de Bruges de 1902 semblait (p. 34 des comptes-rendus de la 3e section), avoir adopté cette erreur que peintres et enlumineurs avaient toujours été nettement isolés, en droit et en fait, de par les statuts de leurs corporations, même dans le cas de communauté de la corporation. Les textes en effet sont à peu près partout très affirmatifs (cf. pour Amiens, statuts de 1400, art. 1er; de 1491, art. 1er; pour Abbeville, statuts de 1508 (anc. st.) art. 1er et 2e, dans Augustin Thierry, *Documents pour servir à l'Histoire du Tiers-Etat*, II, 5, 447; IV, 341). Mais il est maintenant acquis que dans la pratique, en France et en Flandre même, (le comte Durrieu en a fait récemment la preuve pour les plus illustres des Primitifs flamands, les Van Eyck), des peintres ont illustré des manuscrits et des enlumineurs ont fait des tableaux. Pour le plus grand des Primitifs français, Fouquet, la question ne pouvait même pas être posée depuis l'identification déjà ancienne des Heures d'Etienne Chevalier, aujourd'hui conservées au Musée Condé.

L'Amiénois Simon Marmion a été peintre (Retable de St Bertin) et enlumineur (Ms. des Grandes Chroniques de St Denis conservé à St Pétersbourg, étudié par M. Salomon Reinach dans la Gazette des Beaux-Arts d'Avril-Mai 1903).

Pour mesurer combien le rapprochement de manuscrits peut éclairer l'étude d'une œuvre de peinture « primitive », il faut voir l'article de M.

Bouchot, dans *Les Arts* de Décembre 1903, sur Le Martyre d'un S[t] Evêque, attribué à Malouel et peint vers 1400.

La section de l'Exposition installée à la Bibliothèque nationale et exclusivement formée de manuscrits illustrés, n'est pas moins instructive que celle des peintures au Pavillon de Marsan. La première forme comme l'introduction scientifique et le meilleur commentaire de la seconde ;

3° Pour justifier très heureusement le sous-titre de l'Exposition « *L'Art* sous les Valois », les organisateurs n'ont pas borné leurs enquêtes à la peinture et à la miniature. Ils ont représenté, dans une mesure pratique et suffisante, des formes d'art préparatoires ou parallèles : peintures murales (en relevés), peintures sur verre, tapisserie, orfèvrerie, sculpture, émaillerie.....

Un des buts du Comité paraît avoir été de déterminer, non sans quelque audace parfois, des écoles régionales. Dans ces attributions le lot fait à la Picardie est ample : « Ecole d'Amiens », « Ecole de l'Amiénois », « Ecole picarde », « Ecole du Nord de la France » figurent plusieurs fois au catalogue. Ces peintures sont, toutes ou presque, des vingt dernières années du xv[e] siècle.

Si Simon Marmion, *d'Amiens*, n'est représenté que par le n° 129 du Musée de Valenciennes, plus que douteux, si Colart *de Laon* n'a à l'Exposition aucune œuvre certaine, par contre le n° 53 est dubitativement indiqué comme de Colin *d'A-*

miens, le peintre de Louis XI, et l'Exposition nous aura révélé le *Laonnais* Enguerrand Charonton.

Parmi les œuvres conservées en Picardie et figurant à l'Exposition, notons le panneau du Musée de Picardie (Ange de l'Annonciation et Dieu le Père, n° 65, daté vers 1480, repr. p. 1 du T. II de *la Monographie de la Cathédrale*, par M. Durand); l'Antependium de St-Vulfran d'Abbeville (n° 24, reproduit dans l'*Album archéologique*) et plusieurs miniatures de la collection de M. Jean-Baptiste Masson.

Il faut regretter l'absence, par suite de non autorisation administrative, de tout exemple des œuvres du Puy Notre-Dame d'Amiens, la seule école française dont les vestiges, de dates absolument certaines, affirment une longue et logique tradition.

Dans la série des sculptures, les n°s 309, 321, 322, 323, 334 portés comme provenant d'Amiens et appartenant au Musée des Arts décoratifs ou à des collections particulières, sont à rapprocher des célèbres figures qui décorent les façades extérieures des chapelles du cardinal de Lagrange à la Cathédrale.

Enfin, aux Manuscrits, le n° 236, de la Bibliothèque de l'Arsenal, est l'Evangéliaire, déjà plusieurs fois cité dans les travaux de la Société, offert par Antoine Clabault à sa paroisse, Saint-Firmin-au-Val.

— M. Heren donne lecture d'une note accom-

pagnée d'un plan, sur le sous-sol de l'ancienne église de Molliens-au-Bois. En 1902, lors des travaux exécutés sur l'emplacement du chœur de cette église du XVIe siècle, détruite en 1872, on constata à 0.55 c. sous le niveau de son sol, celui d'une église encore plus ancienne, marqué par l'affleurement supérieur de deux tombes. Auprès d'elles on recueillit des fragments de pièces de carrelage rouges avec dessins jaunes, des urnules thuriféraires, des débris de plomb provenant d'un vase sacré et une monnaie de Henri V ou de Henri VI, rois d'Angleterre. Dans l'église supprimée avait été inhumée, le 27 février 1730, une petite fille, issue de noble Jean-François Jouanne, Sgr de Saint-Martin et de Grandpré, et de dame Marie-Madeleine-Agnès du Fresne d'Haudrimont.

— M. de Francqueville lit une note sur une plaque émaillée portant les armes de Louis de Halluin et de Jeanne de Ghistelle d'Esclebecq sa femme, et reproduite par Havard à la p. 338 du t. II du Dictionnaire de l'Ameublement et de la Décoration. Cette plaque représente l'Annonciation. Dans le bas, deux anges soutiennent l'écu losangé, en tout semblable à l'un de ceux qui étaient sculptés sur les poutres de l'ancien château de Pernois. On ne connaît malheureusement pas le nom du propriétaire actuel de cet émail dont l'auteur serait Jean I Penicaud.

— Dans une seconde note M. de Francqueville décrit une lame d'épée et une pointe de lance en

bronze récemment découvertes à Tirancourt (canton de Picquigny).

Après cette communication la séance est levée à 9 h. 3/4.

Séance ordinaire du 8 Mai 1904

Présidence de M. Brandicourt, Vice-Président

Sont présents : MM. Boquet, Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier, Cosserat, Dubois, Durand, de Francqueville, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Mantel, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Thorel et de Witasse.

— MM. de Boutray, Codevelle, Al. Dubois, Gaudefroy, Heren, le C[te] de Montbas et l'abbé Vatinelle, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

Correspondance

— La famille fait part de la mort de notre confrère, M. Louis Blondin de Saint-Hilaire, chef d'escadron de cavalerie en retraite, officier de la Légion d'honneur, décédé à Amiens, le 5 mai dernier. Il appartenait à notre Compagnie depuis le 11 avril 1893,

— M. Alphonse Roserot, ancien archiviste de

la Haute-Marne, remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres titulaires non résidants.

— La Fédération Archéologique et Historique de Belgique, annonce que son XVIII[e] Congrès aura lieu à Mons et s'ouvrira le 30 juillet, à 7 heures du soir.

— Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau :

1° Deux brochures, offertes par l'auteur, M. de Francqueville. Elles sont intitulées, l'une : *Les Collectionneurs* ; l'autre : *Anciennes Habitations rurales en Picardie* ;

2° Une brochure de M. Edouard David : *Marie Chrétienne*, pièce en trois actes et en patois picard, offerte par M. de Guyencourt ;

3° La *Biographie d'Achille III de Harlay*, premier président du Parlement de Paris, sous Louis XIV, par notre confrère, M. Pilastre.

4° La *Sculpture bourguignonne et les Droits du Musée de Dijon*, par M. André Girodie.

— Le Secrétaire perpétuel signale parmi les ouvrages reçus depuis la dernière réunion, les publications suivantes et s'exprime ainsi :

1° Parmi les nombreux volumes envoyés par l'Université Royale de Christiania, il faut remarquer ceux qui contiennent des illustrations. Par elles nous avons des indications précises sur l'architecture ancienne et moderne, sur les arts depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, de cet intéressant pays. Les amateurs d'ob-

jets anciens, de même que les architectes, peuvent tirer profit de ces reproductions. A ce titre on doit citer les quatre volumes Aarsberetning 1900, 1901, 1902, 1903 ;

2° Le rapport annuel adressé par la *Smithsonian Institution,* contient une infinité de planches. Presque toutes reproduisent des poteries entières ou fragmentées et des motifs de décorations ;

3° Le *Bulletin de la Société Archéologique de l'Orléanais*, n° 178, renferme de très intéressants travaux, principalement sur les tapisseries de l'hospice d'Orléans et les estampiles des poteries gallo-romaines ;

4° Le *Bulletin de la Société historique du Périgord*, Tome XXXI, 2e livraison. A la page 154, on y trouve une discussion intéressante au sujet de l'analyse des bronzes anciens ;

5° Les dernières œuvres de la *Société Eduenne*. On y lit une note sur une chaînette en or, attachée à une lance de l'âge du bronze, pièce très curieuse, si cette chaînette n'a pas été attachée postérieurement ;

6° Le Tome IV de l'*Epigraphie du Pas-de-Calais*, 4e et 5e fascicules, où sont étudiés le canton d'Hesdin et le canton d'Hucqueliers. Ils offrent de nombreuses planches et de précieux renseignements pour les généalogistes ;

7° La *Revue de Saintonge et Aunis* signale quelques erreurs de M. Enlart, quant à ces pro-

vinces, dans son manuel d'archéologie. Il y aurait intérêt pour une deuxième édition, à ce que les différentes sociétés savantes appellent l'attention de l'auteur sur les erreurs qui pourraient concerner les pays dont elles s'occupent.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion, sont inscrits sous les numéros 29.142 à 29.208.

Administration

Par suite de la mort de M. l'abbé Boucher, président, de nouvelles élections sont devenues nécessaires pour compléter le Bureau et pour achever l'année en cours Sont élus au scrutin secret :

M. V. Brandicourt, Président ;
M. J. Boquet, Vice-Président.

— La Société décide que sa première excursion de 1904 aura pour but l'exposition des primitifs français à Paris.

Travaux

— A propos de cette exposition, M. de Guyencourt fait observer qu'un tableau du xve siècle représentant le Christ bénissant, debout entre saint Jean-Baptiste et sainte Barbe et entouré de la famille des donateurs, tableau conservé à l'évêché d'Amiens, publié dans l'album archéologique de la Société, et dont l'origine passe pour

inconnue, provient de l'église d'Ochancourt, (Somme). En effet, cette peinture a été décrite par M. Prarond, qui en indique la provenance, dans son *Histoire de cinq Villes*, etc.

— M. Durand, qui a bien voulu représenter les Antiquaires de Picardie au centenaire de la Société des Antiquaires de France, fait le compte rendu de la séance solennelle qui eut lieu à cette occasion dans le salon carré du Louvre, et des fêtes qui la suivirent.

— M. de Francqueville signale un certain nombre de pièces en faïence de Vron qui seront prochainement mises en vente à Amiens. L'origine de cette céramique, dont le musée ne possède aucun spécimen, est tout à fait locale. La Société charge donc M. de Francqueville de faire l'acquisition de quelques unes de ces faïences.

— M. de Guyencourt présente les objets, recueillis jadis à Caix-en-Santerre par M. Leblan, et qui viennent enfin d'être acquis. Ils constituaient la cachette d'un fondeur de l'âge du bronze et ont été décrits par M. Garnier dans le tome XXII de nos mémoires in-8°. La pièce la plus intéressante de cette collection, est un objet en forme de pioche que plusieurs archéologues considèrent comme un simple lingot d'alliage, tout préparé pour la fonte.

— M. Brandicourt signale un vaste atelier de l'époque neolithique qui vient d'être découvert à Belloy-sur-Somme, puis la séance est levée à 9 heures 1/4.

Séance ordinaire du Mardi 14 Juin 1904

Présidence de M. Brandicourt, président

Sont présents : MM Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier, Dubois, Durand, de Francqueville, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Thorel, Le chanoine Vitasse et de Witasse.

— MM. Gaudefroy, Heren et Matifas, membres non résidants assistent à la séance.

Correspondance

— L'Académie d'Arras adresse une circulaire concernant le congrès qui se tiendra dans cette ville du 7 au 10 juillet 1904.

— Le Secrétaire perpétuel dépose sur le Bureau, de la part des auteurs, les ouvrages suivants :

1° Les miniatures du cartulaire de Marchiennes par le comte de Loisne. Ce cartulaire in-folio, composé de 17 feuillets liminaires et de 189 de texte, a été commencé à la fin du XIIe siècle et se termine dans les premières années du XVIe. La description faite par M. le comte de Loisne est accompagnée de 5 planches, reproduisant huit miniatures que l'on peut attribuer à la fin du XIIe siècle. Mesdemoiselles Lallart de Gommecourt possèdent, au château de Gommecourt, un autre

cartulaire de la même abbaye, conservé pendant la révolution par Dom Lallart. Ce manuscrit, dit le comte de Loisne, est un véritable chef-d'œuvre, tant sous le rapport de la calligraphie et des initiales que sous celui de la reliure et de la ciselure. Il a figuré en 1896, à l'Exposition rétrospective d'Arras ;

2° Historique du domaine de Commelles, près Chantilly, par MM. E. Dupuis et G. Macon, savante monographie, très documentée et enrichie de cinq illustrations hors texte, parmi lesquelles, on retrouve la fameuse lanterne des morts, publiée dans le Bulletin du Comité archéologique de Senlis en 1867, et plus tard dans celui de la Société des Antiquaires de Picardie. — Inutile de dire que le dessin de ce très intéressant monument, porte aujourd'hui un titre plus simple.

Il est dénommé : Cheminée de la Tuilerie de Commelles ;

3° La Ferme du bailli à Alettes, par M. l'abbé Thobois, curé d'Alettes ;

4° Drames liturgiques et mystères au moyen-âge, par M. le chanoine Marsaux.

— Le Secrétaire perpétuel signale ensuite à l'attention de l'Assemblée plusieurs ouvrages, envois des sociétés correspondantes :

1° Le Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, n° 209, Tumulus de Lumbres et six gisements de l'industrie lithique découverts à Elnes et à Wavrans-sur-l'Aa (Pas-de-Calais), communi-

cation de M. l'abbé Collet, accompagnée de six planches reproduisant ensemble trente-trois objets choisis parmi les plus intéressants de la trouvaille ;

2° Le Bulletin archéologique du Tarn-et-Garonne, année 1903, fascicules, 1, 2, 3, 4, contient plusieurs travaux très intéressants, particulièrement un délicieux compte-rendu de l'exposition des primitifs de Bruges, aussi bien pensé que finement écrit par M. le Baron de Surbiac, puis une étude très curieuse de M. le chanoine Pottier sur une enseigne peinte de débit de tabac du XVIII° siècle et sur les râpes à tabac. Ce petit chef-d'œuvre au point de vue littéraire et artistique, a été communiqué à la 26° session du Congrès des Beaux-Arts et hautement loué par le rapporteur général de la session, M. Henry Jouin. Le travail du distingué président de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne, comprend 36 pages, grand in-8° et est accompagné de treize illustrations. Elles représentent l'enseigne en question, plusieurs vignettes et plombs apposés sur les paquets de tabac et 13 rapes complètes endroit et envers ;

3° Les œuvres de la Société des antiquités frisonnes à Leuwarden, où se trouve un résumé français d'un travail sur une découverte de monnaies, avec deux planches ;

4° Les Travaux de l'Académie de Reims, 114° volume, 2° partie, uniquement consacrée à un

travail sur les enseignes de Reims, par M. Jadard, 35 illustrations ;

5° Le Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, 1904, 1er semestre. Il faut y remarquer, une note de M. Amardel sur le T cursif dans les inscriptions monétaires carolingiennes, puis un très curieux inventaire dressé après la mort de Pierre de Jeau, évêque de Carcassonne, de 1333 à 1338. Cette pièce d'un haut intérêt a été récemment découverte dans les archives du Vatican, par M. Guiraud, professeur à la Faculté des Lettres de Besançon. Le nombre, la richesse des objets décrits dans cet inventaire, qui ne compte pas moins de 120 pages, s'expliquent lorsque l'on sait que Pierre de Jeau était proche parent, par alliance de Marguerite d'Euse, sœur du Pape Jean XXII ;

6° Les publications des Rosati picards, consacrées aux anciennes sociétés musicales d'Amiens, par M. Niquet, et aux chansons picardes ;

7° La revue épigraphique du second semestre de 1903.

— M. Poujol de Fréchencourt donne lecture d'un article du polybiblion qui contient les appréciations les plus élogieuses sur les dernières publications de la Société et en particulier sur l'histoire des Rébus de Picardie par M. Thorel.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les nos 29207 à 29254.

Administration

— M. de Francqueville déclare qu'il n'a pu acquérir pour le musée aucune des faïences de Vron dont il fut question en la dernière séance.

— MM. Wignier et Hacquart sont élus membres titutaires non résidants.

— La Société choisit pour but de sa seconde excursion de 1904, la ville de Saint-Omer.

— M. Thorel demande si l'on s'occupe de la reconstruction, dans le jardin du Musée, d'une façade de maison en bois sculpté, sise autrefois place du Marché Lanselles. — Il est répondu affirmativement.

— Sur la proposition de M. Dubois, la Société décide de faire photographier toutes les peintures d'origine picarde qui figurent à l'exposition des Primitifs français, afin de les publier dans l'Album Archéologique, dont la publication sera reprise.

Travaux.

— M. de Guyencourt présente une ardoise trouvée dans les fondations de l'église de Douilly, ardoise sur laquelle est gravée en caractères gothiques l'inscription suivante :

lā m vc quarāt trois le 11e iour de || may fust ceste pierre assise de par venerable || et discrete personne sire Adam de Sailly pb de || Duchy et de Doully, siré Nicolley..........

Deux lignes illisibles terminent l'inscription. Au moment de la trouvaille, cette ardoise recouvrait un vase de verre, rempli en partie par une substance gélatineuse provenant peut-être d'un parchemin décomposé.

— M. le chanoine Vitasse a remarqué chez un habitant de Cerisy-Gailly et dans le jardin du presbytère de Liancourt-Fosse, des fonts baptismaux intéressants et dont il serait urgent d'assurer la conservation.

— M. Heren, dans le but de montrer combien le sol de la commune de Molliens-au-Bois est riche en instruments de silex, en présente une nombreuse collection — Il faut y remarquer surtout un coup de poing, un disque et un objet qu'on pourrait prendre pour un emblême d'une nature toute spéciale. Bien que les outils de l'âge de la pierre polie soient particulièrement abondants à Molliens, on rencontre pourtant parmi eux des silex travaillés peut-être dès l'aurore des temps paléolithiques.

--- M. l'abbé Cardon relève, d'après un ouvrage de Mgr Duchesne, les redevances payées au Saint-Siège par des églises ou des abbayes picardes, en reconnaissance d'un droit à sa protection.

— M. Guerlin signale une branche de la famille de Brimeu, originaire de Picardie, qui exerça des charges échevinales à Anvers (Belgique), puis la séance est levée à 9 heures.

Séance du Mardi 12 Juillet 1904

Présidence de M. Brandicourt, Président.

Sont présents : MM. Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Collombier, Dubois, Durand, de Guyencourt, Ledieu, Milvoy, Roux, Thorel et le chanoine Vitasse.

— MM de Boutray, Gaudefroy, Heren et le chanoine Odon, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance.

— M. Poujol de Fréchencourt s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion.

— MM. Wignier et Hacquart remercient la Société de les avoir admis en qualité de membres non résidants.

— M. Thorel-Perrin envoie de nouveaux travaux manuscrits sur Grandvillers et ses environs.

— MM. le docteur Leblond, l'abbé Dusautoir et l'association des *Rosati Picards*, offrent divers ouvrages dont les titres seront publiés ci-dessous.

— M. L. Gaudefroy fait hommage de sa notice historique sur la commune de Pont-Noyelles, intéressante brochure que la Société espère voir suivie par beaucoup d'autres.

— Parmi les ouvrages déposés sur le bureau on doit spécialement remarquer : 1° le *Bulletin de la Diana,* où se trouve une importante étude par M. Déchelette, sur la nécropole gallo-romaine de Roanne ; 2° Six volumes des *Chroniques de Berne* de Valerius Aushelm, offerts par la Société de Berne ; 3° Dans la *Revue des Etudes Grecques*, une étude très détaillée sur la trop célèbre tiare de Saïtapharnès ; 4° les *Annales de la Société Historique et Archéologique de Saint-Malo* ; 5° Dans le *Journal des Savants*, un compte-rendu par M, Fossey, des Mémoires de la délégation en Perse, publiés sous la direction de M. de Morgan ; 6° La *Revue de l'Histoire de Versailles* (année 1903), dont tous les articles seraient à signaler ; 7° Le *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France*, et enfin 8° *L'Architecture et la Construction dans le Nord*, qui publie dans son numéro de Juin, les plans, coupes et élévation d'une église de village en Picardie, par M. H. Antoine, fils, notre collègue. Cette planche est accompagnée de quelques mots justement élogieux.

— M. Brandicourt annonce le décès de M. l'abbé Marchand, curé d'Airaines, et l'un de nos collègues. Les Antiquaires de Picardie s'associent au deuil de la famille du vénéré défunt.

— M. le Président félicite au nom de la Société M. Durand, dont la Monographie de la Cathédrale vient d'obtenir de l'Institut la moitié du

prix Fould. — L'Assemblée accueille par des applaudissements les paroles de M. Brandicourt.

— M. de Guyencourt annonce qu'une stèle gallo-romaine en pierre vient d'être découverte au faubourg de Noyon, dans l'établissement des Petites Sœurs des pauvres. Elle est ornée d'un bas-relief, malheureusement très fruste, qui représente une mère de famille assise et entourée de ses enfants. — Cette sculpture qui ne porte pas d'inscription, a été acquise pour le musée.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n°s 29255 à 29307.

Administration

MM. l'abbé Rançon, curé de Mautort, M. Cailliot, lieutenant au 28e dragon et Choquet, notaire, à Doullens, sont élus membres titulaires non résidants.

Travaux

— M. Macqueron, communique la copie de l'inscription votive d'un Amiénois qu'il a lue au musée de l'hospice du Grand-Saint-Bernard. Il est utile de publier à nouveau ce texte déjà connu. Le voici :

NVMINIB · AVGG ·
IOVI · POENINO ·
SABINEIIVS · CENSOR ·
AMBIANVS ·
V · S · L · M ·

La plaque de bronze, très bien conservée, sur laquelle est gravée l'inscription, mesure 0,163 m sur 0,09 c.

— M. Dubois fait un rapport verbal sur le congrès des Sociétés savantes qui vient d'être tenu à Arras et auprès duquel il a représenté la Société des Antiquaires de Picardie. — Cette Assemblée, très laborieuse, s'est surtout attachée à étudier le moyen de provoquer la fédération des Sociétés Savantes du Nord de la France. Elle entendit aussi de fort intéressantes communications ; l'une de M. R. Rodière sur les monuments historiques du Pas-de-Calais ; un autre de M. de St-Léger sur des questions commerciales ; d'autres encore par M. Potez sur la littérature à Arras au XIIIe siècle et par M. Enlart, sur les cathédrales détruites de la région et particulièrement sur celle de Thérouane, sans compter maintes lectures des plus instructives sur un grand nombre de sujets. — La Société adresse ses remerciements à M. Dubois et le prie de vouloir bien rédiger le compte-rendu qu'il vient de faire verbalement d'une façon si brillante.

— A titre d'étude philologique et s'autorisant de divers précédents, M. Heren donne lecture d'une poésie en patois picard, dont il est l'auteur. Elle porte pour titre : « Ménage d' viux », et donne un échantillon du patois parlé actuellement encore à Molliens-au-Bois.

La Séance est ensuite levée à 9 heures.

ARMES DE BRONZE

Trouvées a Tirancourt

Note par M Am. de FRANCQUEVILLE

Une découverte intéressante a été faite dernièrement à Tirancourt, canton de Picquigny. Dans une sablière située près du sentier qui conduit à La Chaussée, au lieu dit *La Ferme du Grenier*, à quatre mètres de profondeur, des ouvriers ont mis à jour des armes en bronze remarquablement conservées.

1° Une épée longue de soixante et un centimètres, large de trente-cinq millimètres, à arête médiane prononcée, à section en losange aplati et à pointe aiguë. Le talon se rétrécit et se termine par deux petits renflements triangulaires. La soie en particulier est curieuse ; au lieu d'être plate à rivets, elle est cylindrique, très mince, et se termine, accidentellement je pense, par un crochet. Il est probable que cette tige traversait, comme pour nos épées modernes, une fusée de bois, de corne ou du même métal, qui a disparu. Les ouvriers ont enlevé une grande partie de la patine qui recouvrait cette lame.

Epée

2° Une pointe de lance de quarante-trois centimètres de longueur sur six centimètres de largeur. Cette arme qui a conservé sa belle patine verte a la forme d'une feuille allongée. La cavité de la douille s'étend en formant un renflement très-prononcé, presque jusqu'à la pointe, autant qu'on peut le supposer, car le bois existe encore. Les ailerons plats sont ornés d'une nervure qui dans le bas va rejoindre la douille en laissant de chaque côté un vide qui servait très probablement à laisser passer les liens qui assujettissaient la pointe à la hampe.

Ce n'est du reste pas la première fois que des trouvailles remontant à l'âge du bronze, se font dans cette commune, et La Chaussée-Tirancourt est indiquée sur la carte dressée par M l'abbé Breuil, dans *L'Anthropologie*, T. XI, p. 504.



Pointe de lance

LA PROTECTION APOSTOLIQUE

ET LE

CENS PONTIFICAL EN PICARDIE, AU MOYEN AGE

NOTE PAR M. L'ABBÉ CARDON

Dans une précédente lecture à propos de la désolation des églises et monastères de France pendant la guerre de Cent-Ans, je vous ai dit combien de documents intéressants on pourrait recueillir dans les registres des Papes et les différentes publications de l'Ecole de Rome.

Aujourd'hui, je vais vous donner une simple note extraite de deux articles de M. Camille Daux, dans la *Revue des Questions Historiques*, (Juillet 1902, Janvier 1904) à propos de la publication faite en ce moment par Mgr Duchesne, directeur de l'Ecole de Rome, du *Liber Censuum des Papes*, c'est-à-dire le livre des redevances payées au Saint-Siège en reconnaissance de la protection que le Souverain Pontife accordait à certains monastères, églises, etc.

Il est un fait prouvé par des documents authentiques, c'est que la papauté a accordé sa protection à des particuliers, à des communautés, à des villes, voire même à des Etats. D'un autre

côté, il n'est pas moins incontestable que pour cette protection, les fidèles, les églises, les monastères, ont payé une certaine redevance au Chef suprême de la Catholicité, soit pour subvenir à ses nécessités, soit comme compensation de l'assistance qu'ils en recevaient.

Comment s'établissait cette protection du Saint-Siège ? D'une part, le client offre ses biens à garantir et paie une redevance, d'autre part le tuteur s'engage à sauvegarder les intérêts de son protégé. Les rois, les seigneurs, les communautés ou les particuliers ont offert au Siège apostolique des biens-fonds, des églises, des monastères ; ils lui en confient la garde morale, lui en octroient le domaine éminent, et parfois la réelle propriété. Ce jour-là, un lien s'est formé entre les deux partis, et c'est le cens qui témoigne tout à la fois de la protection accordée et de la cession qui est faite. Le recommandé stipule lui-même la quotité de sa redevance, ainsi que le mode et l'époque du paiement. Pour l'un et pour l'autre, cette redevance est le signe de la protection et de la donation. Aussitôt le diplôme souscrit, les engagements réciproques sortent leur effet ; la terre, le couvent ou l'église, sont la chose de Saint Pierre, et le Pape en assure l'intégrité. Le Saint-Siège a la nue propriété des terres, monastères, églises, etc., alors que le domaine utile en demeure à la communauté ou au particulier qui les offre.

C'est ainsi que se créa l'immunité excluant toute intervention du dehors qui aurait voulu disposer du bien censier, tout en laissant cependant à qui de droit la liberté des élections, des ordinations et des cérémonies religieuses. C'était la franchise, l'autonomie temporelle au profit de l'établissement protégé. Et cette franchise accordée par la protection papale, porta ensuite pour les églises et les monastères sur le spirituel comme sur le temporel.

Le cens qui exprimait la reconnaissance effective de la tutelle du Saint-Siège et le droit éminent sur les terres et les biens qui lui sont confiés était fort peu de chose en lui-même : quelques besants ou deniers, quelques livres de cire ou un boisseau d'amandes ; une étole, de l'encens ou de l'huile ; quelques onces d'or pur, quelques mesures de vin, une saumée de bois ou de poisson ; de l'orge, du blé, du lin, des tissus de soie pour vêtements sacerdotaux ; des épistoliers, des sacramentaires, des évangéliaires ; un autour, un cheval caparaçonné offert à l'élection du Pape ; pour les fêtes du couronnement quelques étoffes, des nappes ; une échinée de porc, des gâteaux, un pain frais pour la table pontificale ; c'est à peu près tout ce qu'on relève dans le registre des comptes. Bien minimes, ces redevances ont néanmoins une grande importance si on considère les idées auxquelles elles répondent et dont elles sont comme l'expression matérielle.

A ce prix, nul ne peut toucher aux monastères, églises, châteaux, domaines ou Etats mis en tutelle apostolique. Rois et seigneurs, évêques et abbés, tomberont sous le coup de l'anathème et seront dépouillés de leurs titres, honneurs et dignités, s'ils passent outre aux privilèges de sauvegarde et de liberté.

Le *Liber Censuum* était le registre officiel tant de la protection assurée par les souverains pontifes que des cens dûs au siège apostolique. Aussi, monastères, églises, domaines, cités, Etats, individus grevés du cens apostolique, se trouvent-ils énumérés dans les pages de ce registre avec le détail de leurs obligations.

Payaient le cens dans le diocèse d'Amiens :

1° *Le monastère Saint-Pierre de Corbie*, qui payait une once d'or : « Monasterium Corbiense I unctiam auri. » Cette redevance est signalée pour la première fois dans une bulle d'Urbain II, datée du 25 mars 1096 et le monastère avait été fondé en 657, par la reine Bathilde

2° *L'abbaye de Saint-Riquier*, dans le Ponthieu. Le cens qui se trouve mentionné dans la bulle d'Alexandre III (29 juillet 1172), est le même que celui du Liber censuum : « Monasterium sancti Ricardi in Pontivo I unctiam auri. »

3° *L'abbaye de Saint-Valery-en-Mer*, inscrite comme protégée du Saint-Siège, dès le xe siècle, ainsi qu'il appert d'une bulle de Benoit VII (1er avril 981) et dont confirmations furent données

par les papes Pascal II et Alexandre III ; mais il n'y est point fait mention du cens, lequel cependant est ainsi inscrit au registre : « Monasterium Sancti Valerici supra mare I unctiam auri. » Des reçus de 1292 et même antérieurs à cette date, signalent également une redevance qui équivalait à 8 livres 5 sous tournois ; ainsi il fut versé cette somme entre les mains de Beraldus et Nicolas, camériers de l'Eglise romaine.

4° *La collégiale Saint-Vulfran d'Abbeville*, prise en tutelle par le pape Clément VII siégeant à Avignon (7 juin 1391), payait 2 florins d'or valeur romaine. « Decanus et capitulum ecclesie Sancti Wulfranni de Abbatisvilla Ambianensis diocesis fuerunt exempta a jurisdictione et potestate episcopi Ambianensis, anno domini millesimo CCCLXXXX primo et die VII junii, et ratione hujus modi exemptionis debent servire annis singulis perpetuo Romane ecclesie in festo Apostolorum Petri et Pauli duos florenos auri de Camera. » Cette église, la plus importante d'Abbeville, avait été fondée en 1121.

LA SEIGNEURIE DE LA FALOISE

ANCIENS DOCUMENTS ACQUIS SUR LES FONDS DU LEGS DE BEAUVILLÉ.

Rapport par M. POUJOL DE FRÉCHENCOURT, secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

Votre commission, dite du legs de Beauvillé, ayant appris qu'un certain nombre de pièces intéressantes, conservées au château de la Faloise, devaient être prochainement mises en ventes, a sollicité et obtenu de la bienveillance du propriétaire la communication de cet important dossier.

Après un examen sérieux, elle a cru répondre à vos intentions et à celles de notre regretté confrère et bienfaiteur, en faisant l'acquisition de ces vieux titres qu'il eût été regrettable de voir disparaître.

Avant de mettre sous vos yeux les pièces les plus dignes d'attention parmi celles qui vont enrichir nos archives, permettez-moi de remercier en votre nom M. Robert Guerlin, bienveillant

intermédiaire entre la commission et le détenteur du chartrier de la Faloise.

Cette seigneurie fut possédée par les plus illustres maisons de France : les Montmorency, les Roye, les Condé, les Béthune-Sully.

Victor de Beauvillé n'a pas manqué de le faire remarquer en publiant dans son *Recueil de documents inédits sur la Picardie* plusieurs pièces qu'il possédait lui-même sur la Faloise, provenant des archives des seigneurs de Boves, entre autres le dénombrement donné, en juillet 1327, par Jean de Montmorency (1), écuyer, sire de la Faloise.

Pour ne pas abuser de vos instants, je ne vous donnerai que la simple nomenclature des titres qui composent le dossier :

I. — Dénombrement et déclaration du 4 février 1405 de la terre et seigneurie de la Faloise, servis à Ferry de Lorraine, seigneur de Boves, comte de Vaudemont, par Jean de Montmorency (2)

II. — Dénombrement servi le 6 mars 1462 au seigneur de Boves par Jehan de Roye, chevalier,

(1) Jean de Montmorency, seigneur de Beaussault, Breteuil et la Faloise, fils d'Erard de Montmorency, Grand Echanson de France et de sa seconde femme, Clémence de Muret, dame de Beaussault et de Breteuil. Il épousa Jeanne de la Tournelle et mourut en 1337.

(2) Jean de Montmorency, mort vers 1427, sans avoir été marié, fils de Hugues de Montmorency, seigneur de Beaussault, Breteuil, la Faloise et des Tournelles, chambellan du Roi, mort le 2 mai 1404, et de Jeanne d'Harcourt.

seigneur de Germigny (1) et autres lieux, époux de Catherine de Montmorency, dame de Beaussault, Breteuil, Muret et la Faloise (2).

III. — 1596, 1602, 1621, saisie de la terre de la Faloise sur Charlotte Catherine de la Trémouille, veuve de Henri de Bourbon, prince de Condé, à la requête de Nicolas d'Aumale, chevalier, seigneur d'Haucourt (3), et adjudication au profit du prince de Condé (4), fils de la dite veuve.

IV.—Du 24 juillet 1628, acte de foy et hommage rendu par « Maximilien de Béthune, duc de Sully, pair de France, prince souverain d'Henrichemont, et Boisbelles, marquis de Rosny et autres lieux,

(1) Jean Matthieu, seigneur de Roye, Germigny, Aunoy, épousa en premières noces Marguerite de Ghistelles. Il était fils de Jean de Roye, conseiller et chambellan du Roi et de Jeanne de Béthune.

(2) Catherine de Montmorency, fille de Hugues et de Jeanne d'Harcourt. Elle devînt dame de Beaussault, Breteuil et la Faloise après la mort de son frère. Elle avait épousé en premières noces Laurent de Sainte-Beuve.

(3) Nicolas d'Aumale, écuyer, seigneur de Haucourt, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, lieutenant des gendarmes du prince de Condé, marié à Charlotte Gaillard de Lonjumeau.

(4) Henri de Bourbon, IIe du nom, prince de Condé, petit-fils de Louis de Bourbon, I du nom, prince de Condé, marié en 1551 à Eléonore de Roye, dame de Conty, Beaussault, Breteuil, la Faloise, etc., fille de Charles, sire de Roye, comte de Roucy, seigneur de Beaussault, Breteuil, la Faloise, etc., et de Madeleine de Mailly, dame de Conty. Henri de Bourbon, IIe du nom, prince de Condé, épousa Marguerite de Montmorency et vendit la terre et seigneurie de la Faloise, le 18 février 1628, à Maximilien de Béthune, duc de Sully.

à noble et vertueuse dame Anne de Courtin, baronne de Boves, veuve de Messire Bénigne Bernard, conseiller et maistre d'hostel ordinaire du Roy (1). »

V. — Du 15 may 1725. — Acte de foy et hommage rendu à « Messire Jean de Turmenyes, chevalier, seigneur de Nointel, Presle, Courcelles et autres lieux et de la baronnie de Boves, conseiller d'Estat, garde du trésor royal, maître des requestes ordinaires de l'Hôtel, par Madame Marguerite Louise de Béthune, duchesse du Lude, dame d'honneur de feue Madame la Dauphine, dame de la Faloise et autres terres, veuve de Monseigneur Henry de Daillon, duc du Lude, chevalier des Ordres du Roy, pair, grand maistre et capitaine général de l'artillerie de France. »

La terre de la Faloise appartenait à la duchesse du Lude au moyen du délaissement qui lui en aurait été fait, dit l'acte d'hommage, par Messeigneurs le duc et le chevalier de Sully, ses neveux, en paiement de ce qui restait dû à la Duchesse de la dot à elle promise par son contrat de mariage avec Monseigneur Armand de Gramont, comte de Guiche, son premier mari.

VI. — Du 27 juin 1736. — Licitation de la terre de

(1) D'après M. Janvier : *Boves et ses seigneurs*, p. 172, la terre de Boves, décrétée sur le duc d'Aumale, fut adjugée par décret au Parlement en 1606 à Bénigne Bernard. Sa veuve, Anne Courtin, épousa en secondes noces Nicolas de Moy, marquis de Riberpré en faveur duquel la terre et seigneurie de Boves aurait été érigée en marquisat, le 1er janvier 1630.

la Faloise rachetée par « Messire Paul Maximilien Hurault, chevalier, marquis de Vibraye, colonel d'un régiment de dragons de son nom, héritier en partie par bénéfice d'inventaire de défunt Maximilien Henry de Béthune, duc de Sully, pair de France, son cousin issu de germains. Lequel était héritier des quatre-quints des propres et légataire universel de dame Marguerite Louise de Béthune, sa tante, à son décès veuve de Monsieur le duc du Lude. »

VII.— Du 8 mai 1776.— Vente de la terre de la Faloise par « Louis Hurault, marquis de Vibraye, brigadier des armées du Roy, mestre de camps du régiment Dauphin cavalerie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de saint Louis, capitaine des Gardes de S. A. S. Monseigneur le duc de Bourbon, et dame Marie Louise Félicité Angran d'Alleras, marquise de Vibraye, son épouse, à Messire Louis du Gard (1), chevalier, écuyer ordinaire de la Grande-Ecurie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de saint Louis, demeurant à Paris, au manège du Roy, près les Thuilleries. »

(1) Louis du Gard, chevalier, seigneur de Bainval, Bus, Trémemont, la Faloise et Sains, en partie, né à Amiens, le 6 novembre 1731, fils de Pierre du Gard, chevalier, seigneur de Bainval, Bus, etc., et de Agnès le Fort de Roty. Louis du Gard, mort à Sains (Somme) le 7 février 1806, avait été successivement l'un des mousquetaires de la Garde du Roi, capitaine de cavalerie et directeur de l'Ecole royale d'équitation des Tuileries. Il épousa Marie-Adélaïde du Chauffour (Narcisse, Dupont, généalogie manuscrite de la famille du Gard, p. 102)

VIII. — Du 23 brumaire, an II, 13 novembre 1793. — Vente par Louis du Gard, de la terre de la Faloise à Joseph Alexandre Debray.

IX. — Du 13 fructidor an XII (Décembre 1804). — Vente de la terre de la Faloise par M. Alexandre Joseph Debray et Jeanne Henriette Vérité, son épouse, en présence et du consentement de leurs neveux François Antoine et François Marie Eugène Debray, au sieur Louis Frédéric Bourgeois de Mercey et à dame Marie Anne Elisabeth Hélène Dottin, son épouse.

Les différentes pièces dont je viens de vous donner la liste, jointes au dénombrement publié par Victor de Beauvillé, fournissent les noms des propriétaires de la Faloise depuis l'année 1327 jusqu'à nos jours.

D'autres documents, que je signale à votre attention et que je ne puis, faute de temps, analyser devant vous font partie du dossier acquis par la Société. Ils contiennent de précieux renseignements sur l'importance de la seigneurie de la Faloise, sur les terres, les prés et les bois qui en dépendaient ; sur le vieux château et les travaux dont il fut l'objet en 1646. On trouve également joints à ces pièces de nombreux actes de procédure. Il eût été trop extraordinaire que pendant une période de près de six cents ans dame justice et demoiselle chicane, sa chère suivante, ne soient pas intervenues souventes fois entre les vassaux ou les voisins de la Faloise et les seigneurs du

lieu. Enfin, toute une liasse de baux de 1629 à 1815 complète très heureusement notre riche dossier, car si les actes de vente et les dénombrements ont pu fournir d'intéressants détails sur le prix et la valeur de la seigneurie de la Faloise, à différentes époques, les baux nous indiquent le revenu de cette terre pendant deux siècles.

LIASSE D'ANCIENS TITRES

Offerts a la Société par M. Matiffas

LA MAISON DE LA FOUINE

Rapport par M. Poujol de Fréchencourt

Messieurs,

A la dernière séance, je vous ai annoncé le nouveau don fait aux archives de notre Compagnie par M. Matiffas et j'ai déposé sur le bureau plusieurs pièces manuscrites et quelques autres, imprimées, offrant un certain intérêt au point de vue de l'histoire d'Amiens et de celle de localités voisines.

La plus grande partie de ces titres provient de la famille Potron, originaire du village de Plachy (canton de Conty), fixée à Amiens vers la fin du XVIII[e] siècle.

Jacques Philippe Potron, négociant, habitait, en 1804, la rue Basse-Notre-Dame ; il avait épousé Marie Gabrielle Adélaïde Julie Leclercq. Il mourut après sa femme, ayant perdu ses deux enfants. J'ignore la date précise de son décès ;

mais d'une délibération de la Commission des hospices d'Amiens, du 25 janvier 1850, il résulte qu'à cette époque Jacques Philippe Potron avait 83 ans.

On trouve dans le dossier offert par M. Matiffas :

I. — Des inventaires, des mémoires de procédure, des contrats d'acquisition, des baux, le tout concernant des propriétés situées sur les territoires de Plachy, la Motte, Franvillers et la Houssoye (Somme).

II. — Trois pièces imprimées se rapportant à l'éducation de Charles Philippe Potron, décédé à Amiens, le 29 décembre 1825. L'une est un bulletin du mois de décembre 1810, délivré par M. l'abbé Bicheron, chanoine honoraire, supérieur du pensionnat établi aux *Douze Pairs de France*. — La seconde contient un programme très complet d'exercices, donnés au petit séminaire de Saint-Acheul en 1818. Ce programme indique absolument toutes les matières qui faisaient l'objet des études dans cette célèbre maison, depuis la classe de huitième jusqu'au cours de sciences. On y trouve aussi les noms des quatre élèves de chaque classe qui ont pris part à ces exercices. — La dernière pièce, de ce petit dossier de l'enseignement, est un reçu de l'économe du Collège royal d'Amiens à la date du 5 novembre 1821. Il constate que le jeune Potron a versé la somme de 24 francs, montant du droit d'examen pour le grade de bachelier ès-lettres.

III. — Une petite collection de billets de faire-part, dont le plus ancien date de 1804. — Ce serait peut-être un peu long de citer les personnes qu'elle concerne, je ne vous donnerai qu'un nom, celui de M. Pierre Cosserat, décédé le 12 mai 1832, à l'âge de 64 ans et 10 mois. Mais je ne puis résister au désir de vous faire connaître un singulier billet ; collectionneur moi-même, je n'en ai jamais rencontré de semblable. Il s'agit d'une personne qui fait part elle-même de son décès et invite ses parents et amis à assister à ses funérailles.

IV. — Le dossier qui m'a paru le plus intéressant, dans la liasse provenant de la famille Potron, est celui qui concerne une maison de la rue Saint-Leu, à Amiens, dont il a été parlé à l'une de nos dernières séances (1).

Il s'agit de la maison qui portait l'enseigne de la Fouine, primitivement orthographiée *Fayne*, *Faine*, *Foyne*, *Foine* et enfin *Fouine*.

Des premiers titres donnés par M. Matiffas, il résulte que cette maison, aux XVe et XVIe siècles, fut successivement possédée par les familles d'Esclainviller, de Cantleu, de Rély, par le célèbre *pastichier* Guillaume Artus et son fils Rolland.

D'après les pièces, dont nous venons d'entrer en possession, on peut continuer son histoire depuis les dernières années du XVIIe siècle. Elle

(1) *Bulletin de la Société*, année 1902, 3e et 4e trimestres, page 327.

appartenait alors à une famille Simon. Au décès de Vincent Simon, dont les héritiers étaient sa fille Marie, veuve de Pierre Benoyst, marchand mercier, et son petit-fils Vincent Simon, fils mineur de Robert Simon, la maison de la Fouine fut vendue le 10 mai 1640, moyennant 1500 livres à Claude Rouillart, écuyer, sieur de Vicourt. Il obtînt gratuitement la saisine de cet immeuble, vu les longs services rendus par lui aux rois Henri III, Henri IV et Louis XIII dans leurs armées, spécialement à Rue, au Crotoy et à la citadelle d'Amiens. « Il a eu plusieurs commissions et compagnies de gens de pied, dit-il, des régiments de feu Monsieur le Connétable de Luynes et du sieur le Vidame d'Amiens, dans lesquelles il a servi longtemps et tant que l'aage et la santé luy ont pu permettre ».

Le sieur de Vicourt laissa par testament la maison de la Fouine à Jacques Picquet, écuyer, seigneur de Belloy-sur-Somme et à son fils, Claude Picquet, écuyer, seigneur de Gumont. Ceux-ci la vendirent le 30 avril 1654, moyennant 5000 livres, à noble homme Jean Pingré, sieur du Quesnoy, échevin dudit Amiens. Cet immeuble qui a pour enseigne la Fouine, est, dit l'acte de vente, « sise grande chaussée au bled, tenant d'un côté à Jacques Vasseur, maître chirurgien, d'autre à Godde, marchand mercier et à noble homme Gabriel de Sachy, sieur de la Coudraye, bourgeois et échevin dudit Amiens, par derrière au

sieur Matissart et audit sieur du Quesnoy et par devant sur rue ». Quelques années après son acquisition Jean Pingré fut obligé de faire à cette maison des travaux assez considérables pour nécessiter l'enlèvement de la fameuse enseigne. La pièce suivante indique qu'il fallut une autorisation pour la rétablir.

Du 3 septembre 1663 — A Monsieur le Prevost royal d'Amyens.

« Supplie noble homme Jean Pingré, sieur du Quesnoy, bourgeois et ancien échevin de la ville d'Amyens, disant qu'il est propriétaire d'une maison sise audit Amiens en la grande chaussée au bled à laquelle soulait pendre pour enseigne la Fouine, laquelle enseigne a depuis peu estée ostée à cause de la démolition et réédification qui a estée des bastiments auxquels elle estoit attachée. Il vous plaise luy permettre de faire pendre une nouvelle enseigne de la Fouine à la dicte maison et au même lieu et endroit où elle a estée posée de tout temps et ferez bien ».

Le 17 septembre 1700, la maison portant pour enseigne une fouine, est vendue par Vincent Gorguette, écuyer, sieur du Cloistre et d'Heilly, conseiller du Roi, chevalier d'honneur au bailliage et siège présidial d'Amiens et par dame Marie Elisabeth Pingré, son épouse, à demoiselle Marie Jourdain, veuve du sieur Pierre Mannessier, marchand, demeurant à Amiens, dans la dite maison.

Les travaux faits par Jean Pingré n'avaient pas été suffisants, car cet immeuble, acheté par lui 5000 livres en 1654, n'est vendu en 1700 que 3700 fr., plus pendant neuf ans, le prix du loyer qui était de 160 livres. Il est dit dans l'acte que les sieur et dame Gorguette vendent cette maison « pour éviter de faire faire les réfections qu'il conviendroit. »

En 1720, à la suite du décès de Marie Jourdain, femme de Pierre Mannessier, survenu le 4 octobre 1717, le sieur Philippe Mannessier, ancien consul, et Suzanne Mannessier cèdent, moyennant 1566 livres payées à chacun d'eux et différentes menues charges entre autres, une pension de 20 livres par an au père Angélique, capucin, leur frère, la maison de la Fouine au sieur Henri Navel, marchand à Amiens et à Marie Anne Mannessier, leur beau-frère et sœur.

En 1747, un arrangement est fait entre Jean Baptiste François Barthélemy Le Fort, écuyer, seigneur de Longueval et le sieur Henri Navel à propos d'un mur qui sépare leurs habitations.

En 1768, Marie Anne Joséphine Navel, épouse de Louis Antoine De la Court, président, juge des traites à Amiens, fille et unique héritière de Henri Navel et de Marie Anne Manessier, devient propriétaire de la maison de la Fouine, estimée 6000 livres. Cet immeuble fut vendu par les époux De la Court, le 28 juin 1780, à Jean Baptiste

Amable Moma, négociant et à demoiselle Marie Henriette Ursule Laurent, son épouse.

Les acquéreurs devinrent, le 24 avril 1784, propriétaires d'une maison voisine qui leur fut vendue par Nicolas Cotterel et Anne Françoise Fourment. Ces deux maisons furent-elles réunies? Une autre fut-elle construite sur leur emplacement? Toujours est-il qu'une seule maison, portant le n° 100, rue Saint-Leu et correspondant aux acquisitions des 28 juin 1780 et 24 avril 1784, fut vendue, le 14 juin 1804, par les époux Moma, pour le prix de dix-sept mille sept cent soixante-quinze francs, faisant dix-huit mille livres tournois, à M. Jacques Philippe Potron, négociant et demoiselle Marie Gabrielle Adelaïde Julie Leclercq, son épouse.

Enfin, cette même maison portant alors le n° 35 fut donnée à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, le 14 juin 1845, par M. et Mme Potron. Le loyer, que se réservaient les donateurs, était alors de 1800 fr. En 1850, M. Potron, veuf et âgé de 83 ans, offrit à l'administration hospitalière de lui abandonner cet usufruit contre une pension viagère de onze cents francs pour la première année et de mille francs pour les années suivantes jusqu'à son décès.

Telle est, Messieurs, l'histoire de la maison de la Fouine depuis 1483, — où l'habitaient Jehan d'Esclainvillers et Jehanne Lorfèvre, sa femme — jusqu'en 1850.

II. Préfecture de la Somme, Conseil général de la Somme. Première session ordinaire de 1904. Rapports et procès-verbaux.

III. Les auteurs.

1° La sculpture bourguigonne et les droits du musée de Dijon, par André Girodie. — 2° Les collectionneurs par Amédée de Francqueville. — 3° Anciennes habitations rurales en Picardie, par Amédée de Francqueville. — 4° Achille III de Harlay, premier Président du Parlement de Paris, par E. Pilastre. — 5° — Drames liturgiques et Mystères au moyen âge, par le chanoine Marsaux. — 6° Les Miniatures du Cartulaire de Marchiennes, par le Comte de Loisne. — 7° La Ferme du Bailli, Alettes (Pas-de-Calais), par l'abbé Thobois. — 8° Historique du domaine de Commelles, par E. Dupuis et G. Macon. — 9° La Photographie des Monuments, par Martin-Sabon. — 10° Un Musée de Province. Le Musée de Beauvais. Ce qu'i. doit être. Conférence du 1er juin 1904, par le Docteur Leblond, Président de la Société Académique de l'Oise. — II° Notice Historique sur la Commune de Pont-Noyelle (Somme), par Léon Gaudefroy. — 12° Guide Pratique du Visiteur dans la Basilique Notre-Dame, ancienne Collégiale et Cathédrale à Saint-Omer, par l'abbé Augustin Dusautoir. — 13° Hommage à Boucher de Perthes. Conférence faite à Abbeville, le 9 juin 1904, par M. Thieullen. — 14° Jeanne d'Arc et les villes d'Arras et de Tournai, par le chanoine Henri Debout. — 15° Le Rétable de Maignelay, par le chanoine Marsaux. — 16° Guide Sommaire du Touriste à Amiens. La Cathédrale ; Le Musée de Picardie ; Le Vieil Amiens, par Pierre Dubois.

IV. Sociétés françaises.

1° Société d'archéologie lorraine. — Table alphabétique des publications, 1849-1900 ; Mémoires, 4e série, 3e volume, tome LIIIe. — 2° Les Amis des sciences et des arts de Rochechouart, bulletin, tome XIII, nos 4, 5 et 6. — 3° Société d'archéologie de Constantine ; recueil des notices et mémoires, 37° volume. — 4° Académie des inscriptions et belles-lettres ; comptes-rendus des séances, 1903, novembre et décembre ; 1904, janvier-juin — 5° Société historique et archéologique du Périgord, bulletin, tome XXXI, 2e, 3e et 4e livraisons. — 6° Société nationale des Antiquaires de France, bulletin, 1903 ; centenaire de la Société

compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. — 7° Société des Antiquaires de l'Ouest, bulletins, 2e série, tome IX, 1903, 4e trimestre ; tome X, 1904, 1er trimestre. — 8° Revue Savoisienne de la Société Florimontane d'Annecy, 1904, 1re et 2e livraisons. 9e Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, Histoire de Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire), par Léopold Nièpce, conseiller à la Cour de Lyon, tome III. -- 10° Société Historique et Archéologique de l'Orléanais, bullétin, tome XIII, n° 178. — 11° Société Dunoise, bulletin, nos 137 et 138. — 12° Société Archéologique de la Corrèze, à Brives, bulletin, tome XXVI, 1re et 2e livraisons. — 13° Société d'Emulation d'Abbeville, bulletin, 1904, nos 1 et 2 ; Mémoires, 4° série, tome V, 1re partie. — 14° Travaux de l'Académie de Reims, 113e volume, 1re partie ; 114e volume, 2e partie. — 17° Société Eduenne, Mémoires, nouvelle série, tome XXXI. — 16° Société régionale des Architectes du Nord de la France ; l'Architecture et la Construction dans le Nord, 14e année, nos 4-7. — 17° Académie de Rouen, précis analytique des travaux, années 1902-1903 ; Liste générale de ses membres, 1744 à 1793 et 1803 à 1901. — 18° Société Historique et Archéologique du Gatinais, annales, tome XXII ; Documents ; Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire, réunies et publiées par Maurice Prou et Alexandre Vidier, tome I, 2e fascicule ; annales, 1904, 3e trimestre. — 19° Société de l'Histoire de France, annuaire-bulletin, 1903 et 1904. — 20° Société de Saint-Jean ; notes d'art et d'archéologie, 1904, nos 4-5, 6 et 7. — 21° Société des Archives historiques, Revue de Saintonge et d'Aunis, XXIVe volume, 3e, 4e et 5e livraisons. — 22° Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, Epigraphie, tome IV, 4e et 5e fascicules ; bulletin, tome III, 2e livraison ; Mémoires, tome II, 5e livraison. — 23° Académie de Savoie, Mémoires, 4e série, tome X ; tableau de tous les membres et tables des noms et des matières. — 24° Société philomatique Vosgienne, bulletin, 29e année. — 25° Société Académique de Poitiers, bulletin, n° 349. — 26° Société Industrielle d'Amiens, tome XXXIIe, n° 1. — 29° Société d'Archéologie d'Avranches et de Mortain, Revue de l'Avranchain, tome XII, nos 1 et 2. — 28° Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, procès-verbaux, tome XIX, 1900-1903. — Académie de Vaucluse,

Mémoires, 2e série, tome IV, 1re, 2e et 3e livraisons. — 30° Société d'Archéologie de Saint-Lô, Notices, Mémoires et Documents, 21e volume. — 31° Société Archéologique de Touraine, Bulletin, tome XIVe, 1er trimestre. — 32° Bulletin Historique du diocèse de Lyon, 1904, janvier-octobre. — 33° Commission Archéologique de Narbonne, Bulletin, tome VIII, 1er et 2e semestres. — 34° Société des Antiquaires de la Morinie, Bulletin, nos 209 et 210. — 35° Société Archéologique du Tarn-et-Garonne, Bulletin, 1903, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres. — 36° Société Archéologique de Vervins, la Thiérache, tome XIX — 37° Société d'Emulation du Bourbonnais, Bulletin, tome XI. — 28° Société Historique et Archéologique de Saint-Malo, annales, 1902-1903. — 39° La Diana, Bulletin, tome XIII, n° 8. — 40° Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, Bulletin, 2e série, tome XXXI, 3e fascicule. — 41e Société Académique de Nantes, Annales, 8e série, tome IV. — 42° Société des Etudes du Lot, Bulletin, tome XXIX, 1er et 2e fascicules. — 43° Socité d'Archéologie de la Drôme, Bulletin n° 150. — 44° Société Historique et Archéologique de Langres, Bulletin, n° 69.—45° Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, à Tulle, Bulletin, 1904, 1re et 2e livraisons. — 46° Annuaire de la Société philotechnique, 1903. — 47° Société Archéologique du Midi de la France, Bulletin, Nouvelle série, nos 31 et 32. — 48° Académie de Clermont-Ferrand, Bulletin de l'Auvergne, 2e série, 1903, nos 8, 9 et 10; 1904, nos 1 et 2. — 49° Société d'Emulation de Cambrai, Mémoires, tome LVII. — Académie du Var, Bulletin, 71e année. — 51° Société Académique de l'Aube, Mémoires, 3e série, tome XL. — 52° Académie de Marseille, Mémoires, 1901-1903. — 53° Société Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, Mémoires, 45e volume, 1re partie. — 54° Société Linnéenne du Nord de la France. Bulletin, nos 352, 353, 354. — 55° Société d'Emulation de la Seine-Inférieure, Bulletin, 1903. — 56° Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, tome XIII, n° 1. — 57° Société Archéologique et Historique de Soissons, Bulletin, 3e série, tome X. — 58° Académie de Stanislas, Mémoires, 6e série, tome I. — 59° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, LXV, 1er, 2e et 3e livraisons. — 60° Société de Statistique de Marseille, Répertoire des Travaux, 10e série, tome I, 3e partie. — 61° Société Dunkerquoise, Mémoires, 39e volume.

— 62° Société Industrielle d'Elbeuf, Bulletin des travaux, 1903. — 63° Société Archéologique de Provence, Bulletin, 1904, n°s 1 et 2. — 64° Société Française d'Archéologie. Congrès, LXIXe session, Troyes et Provins. — 65° Sociétés d'Etudes scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan, Bulletin, tome XXII. — 66° Académie de Nîmes, Mémoires, 1903. — 67° Société Archéologique de Nantes, Bulletin, tome XLV, 1er semestre. — 68° Académie Delphinale, Bulletin, 4e série, tome XVII.

V. Sociétés Etrangères.

1° Académie Royale des Sciences de Munich, comptes-rendus des séances de la classe de Philosophie, Philologie et Histoire, 1903, 4e livraison ; 1904, 1re et 2me livraisons. — 2° Université Royale d'Upsala. Gotlandska-Kyrkor... V et VI. Mémoires. Tome VIII. — 3° Université Royale de Christiania. Dr Ynguar Nielsen ; Grev Hermann Wedel Jaresberg, tome I. 1779-1840 ; O. Rygh : Personnavne i stedsnavne ; Foreningen til Norske ; Fortidsmindesmerkers Bevaring ; Aairsberetning for. 1900 1901, 1902 et 1903, Norges Indskrifter med... 1903, 6e livraison. — 4° Institut Royal Lombard, comptes-rendus, 2e série, tome XXXVI, fascicules 19 et 20 : tome XXXVII, fasc. 1, 2 et 3. — 5° Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, bulletin tome II, 8e livraison. — 6° Société d'Archéologie de Bruxelles, annales, tome XVIII, livraisons 1re, 2me 3me et 4me, annuaire, tome XV. — 7° Académie Royale d'Archéologie de Belgique, bulletin, 1903, n° 4 ; 1904, n°s 1 et 2. — 8° Smithsonian Institution, annual report of the bureau of american ethnology 1903 : report of the U. S. nationalmuseum, 1904. — 9° Proceedings of the académy of natural sciences of Philadelphia, volume IV, part III ; volume V, part I. — 10° Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand, Inventaire Archéologique, fascicules, XXXIII, XXXIV et XXXV ; bulletin, 12me année, n°s 3, 4, 5 et 6 ; annales, tome V. 3e fascicule. — 11° Nachrichten von der Kœnigl. Gesellschaft des Vissenschaften, philolog-histor. Klasse, 1904. Heft 1-2-3; Mittheilungen, Heft 1. — 12° Société Archéologique de Namur, annales, tome XXIV, 4e livraison. — 13° Société Historique et Archéologique de Thuringe, revue, nouvelle série, 14e volume, 1re et 2me livraisons ; Regesta diplomatica necnon épistolaria historiæ

Thuringiœ, tome III. — 14° Société des Antiquités Frisonnes à Leuwarden, bulletin, tome XX, 2e livraison ; 75e rapport 1902-1903. — 15° Société Archéologique de Nivelles, annales, tome, VIII, 1re livraison. — 16° Académie Royale des sciences, Lettres et Beaux-Arts de Bruxelles, Biographie nationale, tome XVII, 2me fascicule ; bulletin de la classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques et de la classe des Beaux-Arts 1904, nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 ; Mémoires couronnés, série in 4°, tome LXII fascicules 5e, 6e, 7e et dernier ; Mémoires in-4°, tome LIV, 6e fascicule ; Mémoires in-8°, tomes LXIV, LXV et LXVI. — 17° Société Paléontologique et Archéologique de Charleroi, documents et rapports, tome XXVI. — La Chronique de Berne, de Valerius Anshelm, publiée par la Société Historique du Canton de Berne, 6 volumes. — 19° Cercle Historique et Archéologique de Courtrai, bulletin, 1re année, 5e livraison. — 20° Musée National de Mexico, Annales, 2e série, tome I, nos 5, 6 et 7 ; bulletin, nos 10, 11 et 12. — 21° Zeitschrift des Historischen vereins für Schwaben und Neuburg, Dreissigster Jahrgang. — 22° Académie Royale des Belles-Lettres, d'Histoire et d'Antiquités de Stockholm, Mémoires, 1898-1902 ; bulletin, 1902. — 23° Revue de la Société Historique de la Basse-Saxe, 1904, 2e livraison. — 24° Société Historique du Grand Duché de Hesse, bulletin, nouvelle série, 1903, Tome III, livraisons 9, 10, 11 et 12 ; Contribution à l'Histoire Ecclésiastique Hessoise par MM. W. Dielh et W. Kolher, 2e volume, 1re et 2me livraisons. — 25° Nordiska Museet, bulletin, 1902. — 26° Société d'Archéologie et d'Histoire de Nassau, annales, 1903, 33e volume, 2e livraison, bulletin 1903-1904, nos 1, 2, 3 et 4. — 27° Institut Archéologique Liègeois, bulletin, tome XXIII, fascicules 1 et 2. — 28° Société des Sciences, des Lettres et des Arts du Hainaut, Mémoires, 6e série, tome V. — 29° Analecta Bollandiana, tomus XXIII, fasciculi II et III. — 30° Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace, Mémoires, 2me série, tome XXII, 1re livraison. — 31° Académie Royale des Sciences de Vienne, comptes-rendus des séances, 1902-1903, tome CXLVI ; section de philosophie et d'histoire, archives pour servir à l'histoire d'Autriche, tome LXXXXII ; Fontes rerum Austriacarum, diplomataria et acta, 2e série, tome LVI. — 32° Annales du Cercle archéologique du pays de Waas, tome XII, 2e livraison.

VI. Publications périodiques.

1° Les Etudes, tome LXXXXVIII, nos 5 ; LXXXXIX, nos 7, 8, 9, 10 et 12; tome C, nos 15, 16, 17 et 18. — 2° Revue des Questions historiques, 150e, 151e et 152e livraisons. — 3° Revue héraldique, tome XVIII, nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6; tome XIX, n° 3 — 4° Revue Numismatique, 4e série, tome VIII, 1er et 2e trimestres de 1904. — Revue belge de Numismatique, 1904, 2e et 3e livraisons. — 6° Revue de l'Art chrétien, 4e série, tome XV, 3e, 4e et 5e livraisons. — 7° Revue Epigraphique, nos 110, 111 et 112. — 8° Les Rosati picards, nos 5, 6 et 7. — 9° Revue de l'Histoire de Versailles, 5e année, nos 1, 2, 3 et 4. — 10° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1712 à 1738.

VII. Ouvrages offerts.

1° Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, publié par M. le chanoine Morel, de la Société Historique de Compiègne, tome I. Don de M. le Baron de Bonnault d'Houet. — 2° Marie-Chrétienne, pièce en trois actes, par Edouard David. Don de M. de Guyencourt.

VIII. Achat de la Société.

Manuel d'Archéologie française, 1re partie, Architecture, par Camille Enlart, n° II, architecture civile et militaire.

Mémoires in-4°

Tome I, Coutumes locales du bailliage d'Amiens par Bouthors, 2e 3e 4e et 5e séries, la série.	1fr. 50
Tome II, Coutumes locales, 2e volume, séries 7-8. Répertoire et tables, la série.	1 50
Tome III, Dom Grenier. Introduction à l'histoire de Picardie, séries 2e et 3e, la série.	1 50
Tome IV, Les Comtes de Beaumont-sur-Oise, par Douët d'Arcq	5 »
Tome V, Histoire de Doullens par l'abbé Delgove	5 »
Tome VI, Cartulaire d'Ourscamps par Peigné-Delacourt	5 »
Tome VII, Darsy. Bénéfices de l'Eglise d'Amiens. 1er volume.	5 »
Tome VIII, Idem, 2e volume.	5 »
Tome IX, Histoire de Saint-Riquier par M. le chanoine Hénocque, 1er volume	5 »
Tome X, Idem, 2e volume.	5 »
Tome XI, Idem, 3e volume.	8 »
Tome XII, Histoire de Saint-Acheul par M. J. Roux.	5 »
Tome XIII, Le Clergé du diocèse d'Amiens en 1789 par M. Darsy.	5 »
Tome XV, Bibliographie du département de la Somme, par M. H. Macqueron.	6 »

Bulletins

Tome III, (1847-48-49).	5 »
Tome IV, (1850-51-52).	5 »
Tome V, (1853-54-55).	5 »
Tome VII, (1859-60-61)	5 »
Tome VIII (1862-63-64).	5 »
Tome IX, (1865-66-67).	5 »
Tome XI, (1871-72-73).	5 »
Tome XII, (1874-75-76).	5 »
Tome XIV, (1880-81-82)	5 »

Bulletin : fascicules séparés à 0 fr. 50

I. Années complètes

1842, 47, 48, 49, 1850, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58 59, 1861, 62, 65, 66, 67, 1870, 71, 74, 75, 76, 77, 79, 1880, 81, 82, 83, 84, 85, 88, 89, 1890, 91, 92, 93, 94, 97, 99, 1900, 1902, 1903.

II. Années incomplètes

1846, nos 2, 3. — 1855, nos 2, 3, 4. — 1860, nos 1, 4. — 1863 no 4. — 1864, nos 1, 2, 4. — 1868, nos 1, 2. — 1869, nos 3, 4. — 1872, nos 2, 3, 4. — 1873, nos 1, 2, 3. — 1878, nos 2, 3, 4. — 1886, nos 1, 3, 4. — 1887, no 3. — 1895, nos 1, 2, 3. — 1896 nos 1 2 3. — 1898, nos 1, 2, 4. — 1901, nos 2, 3, 4.

Publications in-4° Jésus.

Monographie de la Cathédrale d'Amiens, par M. Georges Durand, archiviste départemental. Nombreuses héliogravures.

Tome I. Histoire et description de l'édifice	60 fr.
Tome II. Mobilier et accessoires.	60 »

La Picardie Historique et Monumentale. Fondation Soyez.
Tome I. Arrondissement d'Amiens.

1er fascicule. Cathédrale d'Amiens	10 »
3e fascicule. Les églises Saint-Germain, Saint-Leu et Saint-Remi d'Amiens.	12 »

Les autres fascicules (2, 4, 5 et 6) du tome I sont épuisés.

Tome II. Arrondissement de Montdidier.

1er fascicule. Ville et canton de Montdidier. Canton de Rosières	10 »
2e fascicule. Cantons d'Ailly-sur-Noye et de Moreuil.	10 »
3e fascicule. Canton de Roye	10 »
Tome III. 1er fascicule. Ville et cantons d'Abbeville .	10 »

Album archéologique. Tome I. Fascicules 1-13. Le fascicule	3 »

Le 13e fascicule est épuisé.

L'Architecture Romane dans la région picarde, par M. Camille Enlart. Nombreuses illustrations. . . .	10 »

Autres publications.

Le Canton de Bernaville par l'abbé Théodose Lefèvre	1.5
Catalogue de la Bibliothèque de la Société. Série N, (Ouvrages relatifs aux départements de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Seine-Inférieure)	1.50
Idem. Série O = T. (Ouvrages relatifs au département de la Somme)	1.50
Plusieurs brochures relatives à la construction du Musée de Picardie et à la Loterie picarde. La brochure.	0.10
Catalogues des Expositions rétrospectives organisées par la Société	0.75

Ces ouvrages se trouvent au Musée de Picardie. S'adresser a M. le Secrétaire perpétuel pour les demandes d'achat.

La Société rachète volontiers, ou échange contre d'autres, celles de ses publications qu'elle ne possède plus. — S'adresser dans ce but à M. le Secrétaire perpétuel.

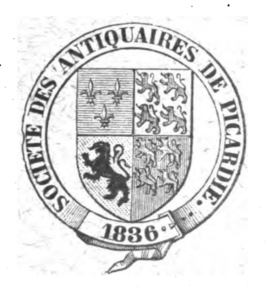
BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNEE 1904. — 4e TRIMESTRE



AMIENS
IMPRIMERIE YVERT & TELLIER
37, Rue des Jacobins et 52, Rue des Trois-Cailloux

1905

SOMMAIRE

	Pages
Séance du 18 octobre 1904	121
Séance du 8 novembre 1904	129
Séance du 6 décembre 1904	134
Séance publique du 21 décembre 1904	138
Séance générale du 22 décembre 1904	141
Rapport sur les travaux de l'année 1903-1904, par M. Poujol de Fréchencourt	149
La Faune et la Flore de la cathédrale d'Amiens, par M. Brandicourt	170
La Picardie et l'Exposition des primitifs français, par M. P. Dubois	195
Ouvrages reçus	226

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

Prix fixés pour les Membres de la Société

Les volumes non indiqués sont épuisés

Mémoires in-8°

Tome I, 1838	5 fr.
Tome II, 1839	3 »
Tome VII (sans l'atlas), 1844	3 »
Tome IX, 1848	3 »
Tome X, 1850	3 »
Tome XII, 1853	6 »
Tome XIII, 1854	3 »
Tomes XV à XXIX inclusivement, 1858-1887	3 »
Tome XXXI, 1891	5 »
Tome XXXII, 1894	5 »
Tome XXXIV, 1903	5 »

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE

ANNÉE 1904. — 4e TRIMESTRE

Séance ordinaire du mardi 18 Octobre 1904

Présidence de M. BRANDICOURT, président

Sont présents : MM. Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier, Cosserat, Dubois, Durand, de Francqueville, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux et Roux.

MM. de Boutray, Gaudefroy et l'abbé Vatinelle, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance

— Le Ministère de l'Instruction publique annonce que le 43e Congrès des Sociétés savantes s'ouvrira à Alger, le 17 avril 1905.

— M. le Préfet de la Somme informe la Société que, sur sa proposition, le Conseil Général a voté dans sa session d'août le renouvellement de la

subvention de 500 fr. qu'il accorde annuellement à la Société des Antiquaires de Picardie. L'assemblée remercie le Conseil Général et offre l'expression de sa gratitude à M. le Préfet pour sa bienveillante intervention.

— MM. le Lieutenant Cailliot, Choquet, notaire à Doullens et l'abbé Rançon remercient la Société de leur admission en qualité de membres titulaires non résidants.

— M. Pierre Dubois signale dans le dernier n° de la *Revue de l'Ecole des Chartes*, une étude sur les œuvres inédites de l'Amiénois *Richard de Fournival*, conservées à Dijon.

Administration

Le Secrétaire perpétuel annonce que le 1er fascicule du tome III de la *Picardie Historique et Monumentale*, arrondissement d'Abbeville, et le tome XVe des Documents inédits, *Bibliographie du département de la Somme*, 1er volume, par M. Henri Macqueron, ont été distribués pendant les vacances.

Il ne doute pas qu'à cette occasion la Société ne veuille encore une fois remercier M. Soyez, son généreux bienfaiteur, et M. Macqueron qui a contribué, pour une somme de trois mille francs, aux frais de son important et si utile ouvrage. De chaleureux remerciements sont votés à MM. Soyez et Macqueron.

— Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau les volumes suivants offerts par leurs auteurs : 1° *Hommage à Boucher de Perthes*, par A. Thieullen, conférence faite à la Société d'Emulation d'Abbeville ; 2° *Jeanne d'Arc et les villes d'Arras et de Tournai*, par M. le chanoine Debout ; 3° Le *rétable de Maignelay*, par l'abbé Marsaux, vicaire général de Beauvais ; 4° *Guide sommaire du touriste à Amiens*. La Cathédrale, le Musée de Picardie, le vieil Amiens, avec huit illustrations et un plan, par M. Pierre Dubois ; 5° un beau volume publié par le chanoine Morel, membre de la Société historique de Compiègne, intitulé : *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne*. Cet ouvrage, dont fort peu d'exemplaires ont été mis dans le commerce, est offert à la Société par notre confrère, M. le Baron de Bonnault d'Houët.

« Il y a plus de dix ans, la Société historique « de Compiègne, dit M. le chanoine Morel dans « sa préface, nous avait chargé de publier le « Cartulaire de Saint-Corneille et trois fascicules « contenant 240 pages avaient paru à de longs « intervalles. Nous les réimprimons aujourd'hui « et nous continuons notre œuvre, dans des « conditions propres, nous l'espérons, à satisfaire « les bibliophiles aussi bien que les érudits, « grâce à la générosité d'un confrère désireux de « réaliser le désir d'un fils cruellement ravi à sa « tendresse. Ce jeune homme, qui venait d'entrer

« brillamment à l'Ecole des Chartes, s'intéres-
« sait vivemement à notre travail et semblait
« impatient d'en voir le terme. Aussi était-ce
« un devoir pour nous d'inscrire son nom à la
« première page de ce livre, dont le souvenir
« aura assuré la publication. »

Enfin une gravure représentant le tombeau d'Antoine Niquet, dans la Cathédrale d'Amiens, est offerte à la Société par l'entremise de notre confrère M. Matifas. La Société vote des remerciements à tous les donateurs.

— Parmi les ouvrages adressés depuis la derniére réunion, soit par le Ministère, soit par les Sociétés correspondantes, le Secrétaire perpétuel signale particulièrement :

1° Les 3 derniers fascicules, n°s 18, 19 et 20 du remarquable ouvrage publié par MM. de Baudot et Perrault-Dabot, sous le titre : *Archives de la Commission des monuments historiques.* Ils se rapportent au Périgord, au Languedoc, à la Provence, à la Guyenne et à la Gascogne. — 2° Une publication spéciale de la Société Nationale des Antiquaires de France : *Centenaire* 1804-1904. Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. — 3° Deux livraisons de la *Revue de l'Art chrétien.* — 4° *Société d'Emulation d'Abbeville.* Mémoires : 4e série, tome v, 1re partie. *Monographie d'Epagne*, par M. Ferdinand Mallet et le *Bureau des pauvres d'Abbeville*, par le Comte de Brandt de

Galametz. — Bulletin 1904, n° 2 : *Un diplôme de docteur en médecine en 1695 ; Les fiancés volontaires et l'asile dans le mariage ; Le passage de Jeanne d'Arc dans le Ponthieu.* Ce dernier travail dû à M. le Président de Florival est enrichi de quatre illustrations. — 5° *Société Française d'Archéologie : les Congrès de Troyes et de Provins.* — 6° Bulletin de l'*Académie du Var. Le préhistorique.* — 7°, 8° et 9° Académie de Marseille, Société archéologique de Nantes et Académie Delphinale : *Etudes sur les monnaies anciennes* Combien d'autres ouvrages n'y aurait-il pas à citer, ajoute M. Poujol de Fréchencourt, ouvrages qui contiennent de très remarquables études, tels que le *Journal des Savants*, la revue de l'*Ecole des Chartes*, les mémoires de l'*Académie de Nîmes*, la *Revue Historique*, les mémoires de l'*Académie de Stanislas*, de la *Société académique de l'Aube*, de la *Société des Lettres, Sciences et Arts du Hainaut* et bien d'autres, parmi les seuls volumes déposés aujourd'hui sur le bureau. Véritablement ceux d'entre nous, jouissant de quelques loisirs, ne profitent pas assez des trésors qu'ils ont sous la main.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les n°s 29,308 à 29,417.

— Le Secrétaire perpétuel annonce qu'il a reçu trois mémoires pour le concours d'histoire, — Fondation Leprince ;

1° *Principauté de Poix.* Terres, seigneuries et fiefs qui en relèvent. Devise : *Hæc me collegisse juvat, quibus utere si vis.*

2° *Hiermont sous l'ancien régime.* Devise : *Fidelis.*

3° *Chaulnes et son château.* Devise : *Arx fortitudo nostra.*

L'assemblée désigne pour juger la valeur historique de ces ouvrages, MM. Ledieu, le conseiller Thorel et Poujol de Fréchencourt.

— M. Ledieu signale un cueilloir de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, de 1277, dont M. Boudon vient de terminer l'étude. Il serait bon d'imprimer, le plus tôt possible, ce travail qui est de la plus grande importance pour la topographie amiénoise. M. Durand s'associe aux paroles de M. Ledieu et il est décidé que la Commission des impressions examinera cette affaire dans le plus bref délai.

— M. Dubois s'est assuré de la possibilité d'avoir, pour les publier, les photographies des principaux primitifs picards exposés, cette année, au pavillon de Marsan. Elles peuvent fournir la matière de trois fascicules de l'*Album archéologique*. La Commission des impressions est chargée de mener à bien cette publication et d'étudier avec M. le Trésorier s'il ne serait pas possible de faire paraître simultanément ces trois numéros.

Travaux

— M. Brandicourt donne lecture de la part de

M. Goudallier, de plusieurs notes : 1° sur les premières cartes géographiques de Sanson, d'Abbeville (1641). Elles réalisèrent un immense progrès sur celles qui les avaient devancées. — 2° sur le *Poëme de Robert le Diable*, œuvre littéraire publiée par la *Société des Anciens Textes Français*. — 3° sur le critique *Sainte-Beuve*, né à Boulogne-sur-Mer, mais dont la famille était fixée à Moreuil (Somme) dès le XVIe siècle. 4° sur *Quentin de la Tour*, dont on vient de célébrer le bi-centenaire. — 5° Un travail fort intéressant extrait de la *Revue mensuelle de Lignières-en-Berry*, organe de la *Conférence sainte Jeanne de Valois*, sur une relique actuellement vénérée à Lignières-en-Berry.

Elle provient de l'insigne relique du chef de saint Jean-Baptiste apporté de Constantinople par Wallon de Sarton et déposé par lui dans le trésor de la Cathédrale d'Amiens. Comment d'Amiens arriva-t-elle en Berry ? M. Goudallier nous l'apprend. D'après les documents analysés dans la Revue précitée, on suit facilement les étapes parcourues.

Une parcelle du chef de saint Jean-Baptiste fut donnée à la Collégiale de Saint-Martin de Picquigny, dont Wallon de Sarton était chanoine.

En 1659, sur la demande de Madame la Duchesse de Chaulnes, une petite partie en fut détachée et déposée à l'Abbaye-au-Bois, à Paris. La Duchesse en obtint la rétrocession en 1688 et

l'offrit à M. de Colbert pour sa chapelle de Sceaux.

Charles Eléonor de Colbert, seigneur de Lignières-en-Berry, fit don de la dite relique, en 1722, à la collégiale établie dans cette localité. La collégiale de Lignières ayant été détruite pendant la Révolution, un vaillant chrétien sauva la parcelle du chef de saint Jean-Baptiste que l'on y vénérait. Après le rétablissement du culte il en fit don à l'église paroissiale où elle se trouve encore aujourd'hui.

— M. Brandicourt communique ensuite une lettre de M. le curé de Cerisy-Gailly au sujet des fonts baptismaux signalés dans une précédente séance par M. le chanoine Vitasse. Il résulte de cette lettre que M. Enlart a étudié ces fonts, conservés chez un habitant du pays. Il ne les croit pas antérieurs au XVIe siècle et il ne leur attribue qu'un intérêt secondaire.

— M. de Guyencourt lit un mémoire sur les fouilles exécutées à Amiens, en juin et juillet 1904, chez les Petites-Sœurs des pauvres, rue Jules Barni. On a découvert de nombreuses sépultures gallo-romaines, un grossier sarcophage en pierre, quelques stèles inhabilement sculptées, des poteries, des verreries, et plusieurs objets en bronze, parmi lesquels on remarque une coupe de forme assez rare.

Des dessins exécutés sous la direction de M. Pinsard accompagnent ce mémoire.

La séance est ensuite levée à 9 heures 3/4.

Séance ordinaire du mardi 8 Novembre 1904

Présidence de M. Brandicourt, président

Sont présents : MM. Brandicourt, l'abbé Cardon, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Josse, Ledieu, l'abbé Mantel, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse, membres résidants.

— MM. de Boutray, Gaudefroy, Héren, Lefrançois, Schytte et l'abbé Vatinelle, membres non résidants, assistent a la séance.

Correspondance

— La famille annonce le décès de M. Picard, ancien percepteur, qui appartenait à notre Compagnie depuis l'année 1866. Il est mort le 23 octobre dernier, à Roiglise (Somme) à l'âge de 83 ans.

— Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau les ouvrages suivants offerts par les auteurs : 1° *Histoire de Morlancourt*, par M. l'abbé Leroy, curé de Grandcourt ; 2° la Commune de *Ville* (Oise) *pendant la Révolution* par M. l'abbé Gallois ; 3° *Description abrégée de la Cathédrale d'Amiens* par Georges Durand ; 4° *Les pourceaux de M. Saint-Antoine*, lecture faite aux Rosati Picards par Léon Gaudefroy ; 5° Plusieurs cahiers manuscrits, œuvre et don de notre confrère

M. Thorel-Perin. Ils sont intitulés : *Grandvilliers illustré et ses environs* ; le 1er registre a pour titre particulier : l'*Armée*, amiraux et marins, officiers et soldats ; le 2e *Maires*, adjoints, édiles, conseil municipal ; le 3e *Thoix et Courcelles-sous-Thoix* ; le 4e *Ephémerides*, seigneurs, promenade archéologique. Des remerciements sont votés aux donateurs.

— Parmi les ouvrages reçus depuis la dernière séance, le Secrétaire perpétuel signale particulièrement à l'attention de ses confrères : 1° Le nouveau fascicule du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* ; il commence au mot *morio* pour se terminer par celui de *mystrum* ; 2° les Annales de la *Société d'Emulation des Vosges*, année 1904. On y remarque une notice historique sur le *Palais abbatial de Remiremont*, accompagnée de plans et de plusieurs photographies ; 3° Le *Recueil des travaux de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure*, tome I, 6e série. Il contient un rapport très complet et très étudié sur la *Monographie de la Cathédrale d'Amiens*, de G. Durand, par M. Besnier, archiviste du département de l'Eure. Dans ce même volume, ceux de nos confrères, qui s'occupent d'œuvres sociales, trouveront un intéressant travail sur le Congrès international des *jardins ouvriers*, tenu en 1903 ; 4° dans le 27e volume des mémoires de la *Société des Antiquaires du Centre*, intéressantes études sur les anciennes tapisseries de la

Cathédrale de Bourges, sur le cimetière gallo-romain du Fin-Renard, dont les dernières découvertes ont fourni, à elles seules, 28 stèles anépigraphes, une statuette, un cippe, une colonne, etc.; puis une note de notre compatriote, M. l'abbé Breuil, sur une sépulture antique et les remarquables objets qu'elle contenait; 5° la *Revue Héraldique* contient une note sur l'estampe héraldique en Allemagne et en Suisse avec la reproduction de deux *ex libris*. On y trouve aussi la reproduction d'une lettre de *maistrise* de l'art de pharmacie d'honorable homme Humbert Parisot, de Beaune. Elle est surmontée d'un écusson d'azur à une rose d'or... écusson bien différent de celui attribué à la corporation des apothicaires de Beaune qui portait une seringue d'argent posée en pal sur fond de sable.

— Les ouvrages reçus depuis la réunion du mois d'octobre ont été inscrits sous les numéros 29.418 à 29,454.

— M. Dubois dépose le prospectus de la publication des *Coutumes locales du bailliage d'Amiens* par Bouthors, qu'il a retrouvé.

— M. Thorel présente un recueil des articles publiés par M. A. Lenoir dans les journaux d'Amiens, sur divers sujets d'histoire locale. La Société vote l'achat de cette collection pour sa bibliothèque.

Administration

— MM. Balédent, Blériot, Bocquet, Dieppe et

le marquis de Rambures, présentés en la dernière séance, sont élus membres titulaires non résidants.

— Après avoir discuté et résolu les différentes questions qui ont trait à la prochaine séance publique, et décidé que la réunion ordinaire du mois de décembre aurait lieu le mardi 6, l'Assemblée entend le rapport de M. le conseiller Thorel, fait au nom de la commission du concours d'histoire. Le rapporteur commence par demander que les manuscrits soient désormais déposés au mois de Juillet, afin de laisser plus de temps aux commissaires pour l'examen des ouvrages, souvent nombreux et importants, envoyés au concours. Cette question sera présentée à l'examen de l'Assemblée générale. Puis il résume briévement les trois mémoires soumis à la commission, donne sur chacun son appréciation et formule les propositions suivantes qu'il prie l'assemblée de vouloir bien ratifier.

1° La Commission a écarté le travail sur *Chaulnes*, car son auteur ne s'est pas conformé au programme de la Société ; la partie qui concerne les époques postérieures à la Révolution y tient une place beaucoup trop considérable.

2° La Commission propose de récompenser les deux autres manuscrits, mais elle ne croit pas devoir accorder cette année le prix Leprince. Elle attribue à celui qui porte pour titre : *Principauté de Poix*, une mention honorable avec médaille

d'argent de la valeur de cent francs, et à celui intitulé : *Hiermont avant la Révolution* une mention honorable avec médaille d'argent de la valeur de deux cents francs.

La Société ayant adopté les conclusions du rapport, le Secrétaire perpétuel ouvre les plis correspondant aux deux mémoires récompensés et proclame, aux applaudissements de l'Assemblée, les noms de leurs auteurs.

M. Journé, instituteur à Le Sourd (Aisne), a écrit l'Histoire d'Hiermont, et M. l'abbé Olive, curé de Thieulloy-la-Ville (Somme), a réuni les documents relatifs à la Principauté de Poix.

Conformément au règlement la troisième enveloppe est détruite.

Travaux

— Au nom de M. Amédée Boinet, petit-fils de M. Pinsard, notre confrère, il est donné lecture par M. Durand, d'une très intéressante description de quatre panneaux en bois sculpté, provenant de l'abbaye de Saint-Riquier, conservés actuellement au musée de Cluny. Cette étude, accompagnée de photographies, est renvoyée à la Commission des impressions.

— La Société exprime le vœu de compter bientôt M. Boinet parmi ses membres.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures 1[2.

Séance ordinaire du mardi 6 décembre 1904

Présidence de M. Brandicourt, président.

Sont présents : MM. Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier, Cosserat, Dubois, Durand, de Francqueville, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Mantel, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Thorel et de Witasse, membres titulaires résidants.

— MM. Alain Dubois, Gaudefroy, Héren, le Comte de Montbas et l'abbé Vatinelle, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance

— MM. Journé et l'abbé Olive remercient la Société des récompenses qu'elle a bien voulu accorder à leurs travaux.

— MM. le lieutenant Balédent, Blériot, Dieppe et le Marquis de Rambures remercient de leur admission comme membres non résidants.

— M. Thorel-Perrin est heureux de recevoir les encouragements de la Société et de voir ses œuvres accueillies favorablement.

— Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau : 1° deux fascicules de la revue : *La Normandie*. Ils sont offerts par notre collègue, M. Régnier, et contiennent une étude sur la chapelle du château

du Champ-de-Bataille, commune de Sainte-Opportune du Bosc (Eure), par M. Victor Quesné, suivie d'une lettre critique de M. Régnier. Cette notice touche en un point l'histoire de Picardie. En effet la chapelle du Champ-de-Bataille contient une curieuse pierre tombale de Jean Anquetin, sénéchal du Neubourg, puis bailli d'Aumale et de la Ferté-en-Ponthieu. Il mourut vers 1400.

2° une notice de M. Amédée Boinet, intitulée : *Deux manuscrits carolingiens* à *miniatures*, exécutés à l'abbaye de Fulda.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— Parmi les ouvrages reçus depuis la dernière séance, le Secrétaire perpétuel signale à l'attention de ses confrères : 1° Dans les *Annales de la Société historique de Château-Thierry*, la traduction d'un traité intervenu entre Philippe-Auguste et Eléonore de Vermandois, aux termes duquel cette dernière cède tous ses droits sur les provinces de Vermandois et de Valois au roi de France, dans le cas où elle décéderait sans descendant, ainsi que l'Amiénois, avec droit de retour au profit d'elle ou de ses descendants, dans le cas où Philippe-Auguste mourrait sans héritier de l'épouse, sa fiancée.

L'intérêt de cette communication, dit M. Jules Henriet, consiste en ce que ce traité paraît avoir été ignoré de Henri Martin qui n'en parle point dans son *Histoire de France*, à l'occasion de la succession de Vermandois. — 2° Mémoires de la

Société académique de Saint-Quentin, 4e série, tome XIV. Ce volume contient d'intéressants travaux sur Saint-Quentin, les cimetières antiques de Monceau-le-neuf, les origines de l'évêché de Vermandois, les découvertes d'une mosaïque et d'une voie antique à Saint-Quentin, la description de la Croix processionnelle de Vermand et enfin une notice biographique sur M. Francis Tattegrain.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 29,455 à 29,481.

Administration

— L'ordre du jour prévoit les élections pour le renouvellement des membres du bureau.

Sont élus pour l'année 1905 : M. Virgile Brandicourt, président ; M. Jules Bocquet, vice-président ; M. Thorel, secrétaire annuel, auxquels sont adjoints pour compléter le bureau : M. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel et M. Léon Ledieu, trésorier.

— M. Milvoy veut bien se charger de faire tirer une nouvelle édition du diplôme, la première étant épuisée.

— La séance publique est définitivement fixée au mercredi 21 décembre, à 8 heures 1/4 du soir. Elle se tiendra dans la grande salle de la Société Industrielle.

Travaux

L'ordre du jour indique la lecture des travaux

qui doivent figurer au programme de la séance publique.

— M. Brandicourt donne d'abord connaissance de son *Etude sur la Faune et la Flore de la Cathédrale d'Amiens*. Puis M. Poujol de Fréchencourt lit le rapport sur les travaux de l'année. M. Dubois ne peut encore présenter son œuvre sur les primitifs français, mais elle sera prête pour le jour de la séance, ainsi que les projections qui doivent l'accompagner.

— M. Durand communique à l'assemblée, de la part d'un membre de la Société académique d'Angers, la photographie d'un objet qui peut intéresser les Amiénois. Il s'agit d'une gravure sur bois, exécutée au XVIe siècle. Elle représente les armes de France et celles de la Ville d'Amiens supportéés par des licornes et accompagnées de la salamandre de François Ier. Les deux écussons superposés sont contenus dans un riche encadrement de style Renaissance au bas duquel on lit le mot AMIENS. Cette gravure, qui parait absolument inconnue, mesure 0.40 centimètres de hauteur sur 0 20 centimètres de largeur.

Après cette communication la séance est levée à 9 h. 3/4.

Nommons au moins les membres de la Société présents à la réunion. Ceux de nos confrères, dont les noms ne figureraient pas au procès-verbal, voudront bien nous pardonner. Plusieurs d'entre eux perdus au milieu de la foule, ont dû certainement échapper à nos regards vainement scrutateurs.

Etaient présents : MM. Brandicourt, le Vicomte de Calonne, l'abbé Cardon, Maurice Cosserat, Pierre Dubois, Durand, Amédée de Francqueville, Léon Ledieu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puizieux, Roux, Soyez, le conseiller Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse, membres titulaires résidants ; MM. Ansart, J. Boulanger, le Baron de Boutray, O. Cosserat, P. Cosserat, l'abbé Dacheux, le Comte de Dampierre, Delgove, l'abbé Desmarquest, A. Dubois, Monseigneur Guignot, vicaire général, l'abbé Ledieu, secrétaire de Mgr l'Evêque, Maurice Ledieu, le chanoine Limichin, Matifas, l'abbé Olive, Percheval, directeur de l'Académie d'Amiens, Pinson, président du Tribunal civil, Ponthieux, secrétaire du Comité archéologique de Noyon, Poujol de Molliens, le marquis de Romance-Mesmon, l'abbé Tassus, vice-président du Comité archéologique de Noyon, Tattegrain, président de la Société des amis des arts, l'abbé Vatinelle, Vivien.

Assemblée générale du 22 décembre 1904

Présidence de M. Brandicourt, président

Sont présents : MM. Brandicourt, le Vicomte de Calonne, l'abbé Cardon. Maurice Cosserat, Durand, Guerlin, le comte de Louvencourt, Léon Ledieu, l'abbé Mantel, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Soyez, de Witasse, membres titulaires résidants.

MM. le docteur Edouard Bernard, le baron de Bonnault d'Houët, membre de la Société historique de Compiègne, Brière, trésorier du Comité archéologique de Noyon, des Forts, Lefrançois, l'abbé Le Sueur, Matifas, le comte de Montbas, l'abbé Olive, Ponthieux, secrétaire du Comité archéologique de Noyon, l'abbé Tassus, vice-président du Comité archéologique de Noyon, et l'abbé Vatinelle, membres non résidants.

— M. le président fait placer à sa droite M. l'abbé Tassus et à sa gauche M. Ponthieux, puis il déclare la séance ouverte.

Correspondance

— M. le Général commandant le 2e corps d'armée remercie le président de son invitation, il espère pouvoir assister à la séance publique

— M. le Premier Président de la Cour d'appel, M. le Procureur général, M. le Préfet de la

Somme, M. le député, Maire d'Amiens offrent avec leurs remerciements, leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance publique.

— S'excusent également MM. Duhamel-Decéjean, l'abbé Leroy, curé de Grandcourt, Macquet, l'abbé Demarcy, Bry, président du Comité archéologique de Noyon, et Ricquier, architecte en chef du département.

— M. l'abbé Chrétien regrette de n'avoir pas rencontré M. le secrétaire perpétuel. Il désirait consulter le manuscrit de M. l'abbé Martinval, intitulé : Pouillé du diocèse de Noyon Pourrait-il en avoir communication ?

M. Ponthieux a bien voulu examiner aujourd'hui même ce travail, il en rendra compte à M. l'abbé Chrétien.

— Le Secrétaire perpétuel donne ensuite lecture de deux circulaires de M. le Ministre de l'Instruction publique. Elles prescrivent les conditions à observer pour profiter de la franchise postale dans l'envoi d'ouvrages aux sociétés correspondantes.

— Puis il dépose sur le bureau les ouvrages suivants offerts par les auteurs :

I. Conférence des Rosati Picards. *Hector Crinon*, par Maurice Garet. — II. Monographies paroissiales. *Guide pour les recherches historiques* par l'abbé Leroy, curé de Grandcourt. — III. Quatre notices par M. le chanoine Porée. 1° *Frédéric Malbranche*, 1819-1903 ; 2° Note sur *Auguste*

le Prévost et Charles Nodier ; 3° Une vieille description du *Château de Vaudreuil* avec un plan inédit ; 4° Bulle inédite de Célestin III en faveur du *Prieuré des deux Amants*, au diocèse de Rouen, 1192 — IV. Huit notices offertes par M. Ponthieux, secrétaire du Comité archéologique de Noyon. En voici les titres : 1° *La seigneurie de Magny* au XVIe siècle ; 2° *L'administration d'une paroisse* au XVIe siècle ; 3° *Cahiers des doléances des paroisses du canton de Guiscard* en 1789 ; 4° *L'assemblée municipale de Guiscard* avant 1789 ; 5° *La Justice du Chapitre Cathédral de Noyon*, nos 1 et 2 ; 6° Notes sur *quelques fiefs relevant du Chapitre de Noyon* ; 7° Notice biographique sur *Louis de Guiscard* ; 8° Les *Archives de la Chambre des comptes de Lille*, pièces concernant *Noyon et le Noyonnais*. — V° *Le mobilier funéraire Gallo-romain et Franc en Picardie et en Artois*, par C. Boulanger, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, 5e et dernier fascicule. Il contient, outre le texte et les planches qui terminent l'important ouvrage de notre confrère, la liste des souscripteurs, une préface de M. Salomon Reinach et une introduction de 93 pages, par l'auteur, avec de nombreuses illustrations. C'est en somme une curieuse histoire du mobilier funéraire et des coutumes de l'époque, au point de vue des sépultures.

La Société vote des remerciements aux donateurs et tout spécialement à M. Boulanger.

— Parmi les ouvrages reçus depuis la dernière réunion, M. Poujol de Fréchencourt signale particulièrement : 1° les deux volumes adressés par la Société de l'*Histoire de France : Lettres du Maréchal de Villars*, précédées d'une *notice généalogique* sur cette illustre famille ; *Chronique de Jean le Bel*. — 2° La 4e livraison du tome LXV de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* ; on y remarque une étude de M. Boinet, dont un exemplaire du tirage à part nous a été adressé. — 3° Le Bulletin du Comité des Travaux historiques. Il contient plusieurs études très intéressantes entre autres, celle de M. Pilhoy sur une *Epée de bronze trouvée dans l'Oise*, *près de Chauny* ; puis une quantité de planches représentant principalement de *vieux reliquaires* et des *poteries anciennes*. — 4° Le 36e fascicule du dictionnaire des Antiquités grecques et romaines du mot *Nanus* au mot *Olympia*. — 5° La *Revue héraldique*. Elle rend compte d'une façon élogieuse de la *Monographie de Pont-Noyelles* due à notre confrère Léon Gaudefroy. Le Secrétaire perpétuel donne lecture de cet article du Vicomte de Balezesme.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance ont été inscrits sous les numéros 29482 à 29528.

Travaux

L'ordre du jour appelle la discussion sur le

programme des concours pour 1905 et 1906. Ce programme, quant au fond, reste le même.

Sur la demande des membres de la Commission du concours de 1904, un changement est proposé quant à la date du dépôt des mémoires. M. Poujol de Fréchencourt fait observer en leur nom que la remise des manuscrits aux commissaires, vers le 15 octobre, est beaucoup trop tardive. Lorsqu'il y a un certain nombre d'ouvrages importants, il est très difficile de les étudier sérieusement et de rédiger un rapport pour la séance de novembre. Il faut cependant que la décision de la Société soit connue le jour de cette réunion, afin que les médailles puissent être frappées pour l'époque de la séance publique.

— L'assemblée, après en avoir délibéré, fait droit aux observations de la Commission.

Elle décide 1° que pour le concours de 1905 la date du mois d'octobre sera conservée, puisqu'elle est indiquée ainsi au programme de 1904-1905 ; 2° à partir de l'année 1906 la date du dépôt des manuscrits au Musée de Picardie est fixée au 8 juillet, terme de rigueur.

L'assemblée décide également sur la demande faite par plusieurs concurrents, que le rapport de la Commission sera *écrit*, ne sera pas publié, mais conservé dans les archives de la Société et pourra être communiqué sur place aux intéressés qui en feront la demande.

— M. le vicomte de Calonne donne ensuite lec-

ture d'un chapitre de son ouvrage en préparation : *Amiens au XIXe siècle*. Il nous fait assister à la solennité de la signature de la *Paix d'Amiens* ; à l'entrée, au mois de juin, du Premier Consul dans notre ville. Puis il raconte la restauration du culte après le Concordat et donne l'historique de la réorganisation des différents services administratifs. Cette page d'histoire locale intéresse vivement l'assemblée et est accueillie par de nombreux applaudissements.

— M. Goudallier adresse à la Société une note à propos de la dernière exposition de Dusseldorf. Elle comprenait cette année deux sections : l'une d'art moderne, l'autre d'art ancien. Dans cette dernière on remarquait une œuvre, assurément la plus précieuse de l'Exposition pour tout visiteur français. Il s'agit des deux panneaux de la châsse de Saint-Bertin, de Simon Marmion. Ils appartiennent au prince de Wied. M Goudallier cite la description de ces peintures faites par Louis Gillet Elle se termine ainsi : « Ceux qui ne les connaissaient pas encore ne pouvaient que se féliciter d'avoir trouvé ici ces chefs-d'œuvre, qui manquaient à la réunion des primitifs français, mais dont la vraie place est au Louvre ».

A la suite de la lecture de cette note, M. Guerlin fait observer qu'il a déjà entretenu la Société des célèbres panneaux de Simon Marmion et qu'il les a décrits d'après la reproduction de Mgr Dehaines dans son *Histoire de l'Art en Flandre*.

— M. Durand communique une lettre qui avait été adressée à M. de Guyencourt par notre confrère M. Roger Rodière. Elle concerne la curieuse maison de Bernay-en-Ponthieu qui a servi de relais de postes pendant de longues années, et comme telle a eu l'honneur de recevoir bien des hôtes illustres. Elle a été chantée par Victor Hugo.

Dans le bulletin de la Société, 1903, 4e trimestre, M. de Francquevllle en a donné la description. A tous ces titres une sorte de célébrité s'est attachée à cette antique demeure et il serait fâcheux de la voir disparaître. M. Roger Rodière réclame l'appui de la Société des Antiquaires de Picardie pour aider à la faire classer parmi les monuments historiques.

Après cette lecture la Société décide que, si il y a lieu, elle appuiera bien volontiers la demande qui serait faite à ce sujet.

La séance est levée à 3 heures 1|2.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1903-1904,

Lu dans la séance publique du 21 décembre 1904,

Par M. POUJOL de FRÉCHENCOURT, Secrétaire perpétuel

MESDAMES, MESSIEURS,

L'année 1904 a été particulièrement douloureuse pour notre Compagnie ; c'est à grands coups que, depuis la dernière assemblée générale, la mort a frappé dans ses rangs.

Qui pouvait penser alors que nous ne verrions pas aujourd'hui la séance publique présidée par le distingué confrère élu pour diriger nos travaux ? A peine avait-il pris place au fauteuil de la présidence qu'il nous était subitement enlevé.

Ce que fut M. l'abbé Boucher, pendant sa trop courte carrière, MM. Percheval et Brandicourt, au nom de l'Académie d'Amiens et de la Société des Antiquaires, l'ont dit en termes parfaits au triste jour des obsèques.

Vous présenter une pâle copie du tableau reproduisant avec tant de fidélité les traits énergiques du prêtre, du littérateur et de l'érudit, serait le défigurer. Qu'il me suffise de rappeler la

douloureuse impression ressentie par tous à l'annonce du coup inattendu qui frappait notre Compagnie, nos profonds regrets et la haute estime en laquelle nous tenions notre nouveau président. Sa famille voudra bien en agréer l'assurance avec l'expression de la part très vive prise à sa douleur par la Société des Antiquaires.

Cette perte n'est pas, hélas ! la seule qu'ait eu à subir notre Compagnie. Vous en jugerez par la longue et triste énumération que j'ai à vous présenter.

Parmi les membres non résidants nous avons eu à déplorer la mort de M. l'abbé Bouillet, chanoine honoraire de Rodez, le savant historien du trésor de Concques, président de la Société artistique de Saint-Jean ; de M. l'abbé Deleval, curé de Lihons-en-Santerre, collectionneur émérite ; de M. Emile Gontier, membre de la Société d'Emulation d'Abbeville et de la Société géographique de France ; de M. Leblan, géomètre à Caix, dont les recherches et les fouilles ont été souvent couronnées de succès, — le Musée de Picardie peut en témoigner — ; de M. l'abbé Leroy, curé-doyen de Molliens-Vidame ; ses nombreuses collections étaient très connues. Il appartenait depuis 1864 à la Société des Antiquaires, dont il était un des membres les plus anciens ; de M. l'abbé Marchand, chanoine honoraire, curé d'Airaines ; nous lui devons plusieurs communications sur l'importante paroisse qu'il administrait

et dont l'histoire occupait tous les instants laissés libres par son laborieux ministère ; de M. Samuel Ricard ; de M. Picard, ancien percepteur, membre de la Société depuis 1866 ; du Commandant de Saint-Hilaire, auteur de curieuses notes sur la guerre de 1870 et d'une notice biographique sur son grand-oncle, Blondin d'Abancourt, à la suite de laquelle il publia les souvenirs de ce vaillant serviteur de l'ancienne monarchie ; de M. Charles Vézier, l'un de nos lauréats, l'historien du faubourg Saint-Maurice, d'Amiens ; de M. Jean de Vienne, conseiller d'arrondissement de l'Aisne ; de M. l'abbé Vion, maître de chapelle de la Cathédrale ; et enfin de M. Ernest Monmert, enlevé tout dernièrement à l'affection de sa famille et de ses enfants.

Si la mort a fait de nombreux vides dans nos rangs, nous avons eu du moins la consolation de les voir promptement comblés A chacune de nos séances de nouvelles présentations sont venues accroître la phalange de nos adhérents.

Beaucoup trop de nos membres, — je le constate avec regret — ne prennent guère part aux travaux de la Société, mais tous désirent les connaître et par là même ils ont la bonne intention d'étudier dans nos ouvrages l'histoire de notre vieille et glorieuse province.

Nous avons donc été heureux d'admettre dans notre Compagnie M. Balédent, lieutenant d'infanterie ; M. le docteur Edouard Bernard ; M. Blériot-

Auber ; M. Bocquet, d'Eppeville ; M. Joseph Boulanger ; M. l'abbé Bulot, curé de Coquerel ; M. Cailliot, lieutenant de cavalerie ; M. Choquet, notaire à Doullens ; M. Colombier, maire de Péronne ; M. Edouard Dieppe, d'Abbeville ; M. Alain Dubois, frère de notre distingué collègue Pierre Dubois ; M. Hacquart, photographe ; M. le docteur Maillet ; M. le comte Menche de Loisne, correspondant du ministère de l'Instruction publique ; M. le marquis de Rambures ; M. l'abbé Rançon, curé de Mautort ; M. Julien Riquier, maire de Fressenneville ; M. Alphonse Roserot, ancien archiviste de la Haute-Marne, et M. Fernand Wignier, trésorier de la société d'Emulation d'Abbeville.

En résumé dans cette période de douze mois écoulés, si nous avons eu le regret de constater quatorze décès, nous avons pu, si j'ose m'exprimer ainsi, consigner sur nos registres dix-neuf naissances. Tel est le mouvement de la population dans notre société plus peuplée que bien des communes du département de la Somme, puisqu'elle compte trois cent soixant-huit membres.

Après vous avoir fait connaître notre état actuel, ma tâche est loin d'être remplie. Je dois dans mon rapport signaler les travaux de mes confrères. Je le ferai le plus brièvement possible. Arriverai-je à ne point trop abuser de votre bienveillante attention ? Je le souhaite ardemment. Mais avouez que mon rôle est bien ingrat. Chaque année je

viens vous réciter à peu près la même leçon et il vous faut des trésors d'indulgence pour écouter patiemment la prose du vieux Secrétaire perpétuel.

Dès l'assemblée générale, au lendemain de la séance publique de 1903, M. Pinsard, notre infatigable doyen, — exemple vivant à proposer aux plus jeunes d'entre nous — continue la série de ses travaux. Il nous envoie d'abord les dessins et la description d'objets anciens découverts au faubourg de Saint-Maurice. Nous remarquons particulièrement les débris d'une coupe samienne sur lesquels sont représentés des danseurs et des musiciens ; quelques poteries gallo-romaines et des monnaies du IIe siècle.

Une autre trouvaille faite au faubourg de Saint-Pierre nous vaut de la part de notre laborieux confrère une nouvelle note accompagnée de dessins. Il s'agit d'une petite gourde en terre cuite, paraissant dater du XVIIIe siècle, et d'une ravissante fibule gallo-romaine, en bronze incrusté d'argent. Ce bijou, d'un modèle très rare, est venu enrichir les collections de notre confrère, M. Collombier.

Quatre remarquables chapiteaux du XIIIe siècle sont conservés chez M. d'Hautefeuille, rue des Cordeliers. Leur origine est inconnue. Il en est de même d'un bas-relief représentant la décapitation d'un évêque. Cette œuvre, qui doit dater du XVIe siècle, est déposée dans la cour de l'évêché, où il est à craindre que sa conservation ne soit

pas absolument assurée par suite du triste climat de nos pays du Nord ; particulièrement cette année où toutes les cataractes du ciel semblent se déverser sur la Picardie. Evidemment ces sculptures, d'un transport peu facile, ne doivent provenir ni des bords de la Garonne, ni même de ceux de la Loire. Il y a tout lieu de penser qu'elles sont picardes et même amiénoises. A ce titre M. Pinsard n'a eu garde de les oublier. Une notice descriptive et un dessin fidèle en conserveront le souvenir dans nos annales et permettront un jour de les identifier, grâce à l'heureux hasard qui favorise souvent l'antiquaire.

La collaboration de MM. de Guyencourt et Pinsard nous a procuré le plaisir d'admirer toute une collection de dessins et d'entendre une magistrale étude sur les antiquités découvertes aux mois de juin et de juillet derniers, lors des fouilles exécutées, rue Jules-Barni, dans un terrain appartenant aux petites sœurs des pauvres. Ces fouilles ont révélé de nombreuses sépultures gallo-romaines, un sarcophage en pierre, quelques stèles, des poteries et plusieurs objets en bronze. Parmi ces derniers on remarque une coupe de forme assez rare. Une des stèles porte un bas-relief très fruste représentant une mère de famille entourée de ses enfants. Elle a été acquise pour le musée de Picardie.

A père avare, fils prodigue, dit un vieux proverbe. Pris au figuré il signifie souvent que l'un

a des goûts bien différents de l'autre. Que de collections de monnaies, de pièces d'archives, d'objets antiques, de livres rares, de manuscrits brillamment enluminés, que de ravissants bibelots, réunis à grand frais et avec un soin jaloux, sont bientôt dispersés aux quatre coins de la France et de l'étranger. Le nouveau possesseur de ces trésors accumulés avec tant de peine préfère de beaucoup à l'étude du passé la science cynégétique, et aux raretés archéologiques, les chevaux, les chiens, l'entretien d'une chasse giboyeuse ou même une collection... d'obligations de chemin de fer.

Notre collègue, M. Pinsard, n'éprouve pas cette crainte si pénible pour un archéologue passionné. Il se voit revivre dans son petit-fils, M. Amédée Boinet, que nous serons très heureux d'admettre parmi nous à la prochaine séance. Le jeune archiviste paléographe, déjà connu par ses études sur les miniatures carolingiennes, nous a envoyé une très intéressante description de quatre panneaux en bois sculpté, datant de 1587. Conservés au musée de Cluny, ils proviennent de l'abbaye de Saint-Riquier. Ces sculptures représentent en douze subdivisions, le symbole des apôtres, sujet rarement traité. Le temps me fait défaut pour analyser cette curieuse étude. Elle est accompagnée de deux grandes photographies et sera reproduite dans le bulletin de la Société.

J'ai prononcé, il n'y a qu'un instant, le nom de

M. de Guyencourt, à propos de son rapport sur des trouvailles faites rue Jules-Barni. Dans la même rue, près du Grand Séminaire, une autre découverte avait eu lieu en 1894. Dans un tombeau on recueillit alors une remarquable verrerie gallo-romaine, l'une des plus belles que l'on ait trouvée à Amiens, puis un grand flacon sphérique en verre, une lagène de bronze et une monnaie de Maximin Hercule.

Ces objets font actuellement partie du riche cabinet de M. Collombier. Dans son rapport sur cette précieuse découverte, M. de Guyencourt s'est particulièrement attaché à décrire d'une façon complète la verrerie sur laquelle je viens d'appeler votre attention. C'est un vase à boire qui mesure 0,095 millimètres de hauteur et 0,105 millimètres dans sa plus grande largeur. L'épaisseur du verre est de 0,005 millimètres, sa conservation est parfaite. A la surface on remarque deux rangs de dépressions ovales, chacune est entourée d'une moulure en creux. Dans l'intervalle, quelques dépressions secondaires, accompagnées de stries obliques, complètent la décoration de cette admirable coupe.

Après le décès de M. Leblan, géomètre à Caix-en-Santerre, le Musée de Picardie s'est rendu acquéreur, par l'intermédiaire de la Société, d'une série d'objets anciens, recueillis jadis dans cette localité par notre regretté confrère. Pendant l'une de nos séances, M. de Guyencourt a présenté et

décrit cette intéressante collection. Elle provient de la cachette d'un fondeur de l'âge du bronze. Le tome XXIIe de nos mémoires in-8° contient déjà une étude de M. Garnier sur ce petit trésor, dont la pièce la plus curieuse est un objet en forme de pioche. M. de Guyencourt, d'accord en cela avec plusieurs archéologues, la considère comme un lingot d'alliage préparé pour la fonte et facilement transportable.

A propos de cette cachette, M. Brandicourt signale la découverte, à Belloy-sur-Somme, d'un vaste atelier de l'époque néolithique.

C'est encore M. de Guyencourt qui présente à la Société une ardoise trouvée dans les fondations de l'église de Douilly. Elle porte une inscription en caractères gothiques passablement effacés, que notre confrère a pu néanmoins déchiffrer. Il résulte de cette lecture que l'ardoise a été placée en cet endroit le 11 mai 1513 par vénérable et discrète personne sire Adam de Sailly, prêtre de Duchy et de Douilly. On y voit ensuite le nom de Sire... Nicolley. Le reste n'existe plus. Puisque nous en sommes aux inscriptions, disons immédiatement que M. Henri Macqueron a communiqué à la Société l'inscription votive d'un amiénois : *Sabinciius Censor ambianus.* Elle se trouve au musée de l'hospice du Grand-Saint-Bernard.

Ne quittons pas l'étude des temps anciens de notre histoire sans vous dire que M. Héren a fait

passer sous nos yeux une très intéressante collection d'instruments en silex, recueillis sur le territoire de Molliens-au-bois. Nous avons particulièrement remarqué un coup de poing et un disque. Bien que les outils de l'âge de la pierre polie soient abondants à Molliens, on rencontre cependant parmi eux des silex travaillés peut-être dès l'aurore des temps paléolithiques.

M. Héren a fait une seconde communication sur ce pays qui l'a vu naître, et dont il étudie l'histoire avec le plus grand soin. Dans une note accompagnée d'un plan, il décrit le sous-sol de l'ancienne église. En 1902 des travaux furent exécutés sur l'emplacement du chœur de cette église datant du xvi[e] siècle, malheureusement démolie en 1872. On a constaté à 0.55 centimètres sous le niveau de l'ancien sol, celui d'un monument encore plus ancien, marqué par l'affleurement de deux tombes. Auprès d'elles, des fragments de carrelage rouge avec dessins jaunes ont été recueillis, ainsi que des urnules thuriféraires, des débris de plomb provenant d'un vase sacré et une monnaie de Henri V ou de Henri VI, d'Angleterre.

Dans une de ces dernières années j'avais signalé à l'attention de nos confrères une étude assez curieuse publiée par une société savante avec laquelle nous sommes en rapport. Il s'agissait de formules d'actes de mariages anciennement usitées dans un diocèse du Midi et qui ne se rencontraient

pas ailleurs. M. Héren avait remarqué ce mince entrefilet. Il se l'est rappelé en temps opportun et nous a donné communication d'une formule d'acte de mariage dans laquelle le curé n'est pas intervenu. Les contractants seuls ont déclaré s'unir devant l'autorité ecclésiastique. La pièce citée est du 14 juin 1673; elle a été relevée à Coisy (Somme). Notre confrère n'a rencontré cette formule qu'à Coisy et pendant la seule administration du curé Matthieu Deflesselles.

M. Héren joint à ses études sur Molliens, sur le canton de Villers-Bocage et sur l'époque préhistorique, celle de notre vieux dialecte picard. Ses nombreux succès dans les concours ouverts pour entretenir le feu sacré chez les poëtes picardisants, prouvent que ce n'est pas en vain qu'il s'adonne à ce travail. A titre d'étude philologique il a lu dans une de nos séances une poésie en picard, dont il est l'auteur. Elle a pour titre *Ménage d'Viux* et présente un échantillon du patois parlé actuellement encore à Molliens-au-Bois. C'est aussi une question philologique, mais d'un genre tout différent qui appelle l'attention de M. le conseiller Thorel et nous procure le plaisir d'entendre une très savante communication. Notre confrère, profond observateur, en examinant le manuscrit présenté au concours d'histoire de 1903, par M. le curé de Grandcourt, fut surpris de rencontrer, associée à des faits survenus en 1734, une expression qu'il avait accoutumé de regarder

comme remontant tout au plus au premier empire.

Dans une lettre, citée par l'historien de Morlancourt, se trouvait le mot *Chic*. Interrogé à ce sujet M. l'abbé Leroy voulut bien envoyer à M. Thorel tous les renseignements pouvant l'éclairer sur les circonstances dans lesquelles cette expression avait été employée. Voici du reste la phrase, cause innocente d'une enquête, contre enquête, dépouillement de nombreuses pièces et enfin prononcé du jugement : *Il y a dans le village*, affirme l'écrivain de 1734, *deux ou trois coqs qui ne respirent que le chic*. Après avoir soigneusement étudié tous les éléments de la cause, compulsé Lacurne de Sainte-Palaye, le dictionnaire de Trévoux, la Henriade travestie dans laquelle il trouve ce vers :

La discorde qui suit le chic,

M. Thorel conclut que le mot *chic*, employé à cette époque, était un diminutif de *chicane* et en avait le sens.

Il n'y a qu'un instant je vous parlais du dialecte picard. C'est de ce bon vieux langage que nous entretient aussi M. le chanoine Muller dans l'assemblée générale de 1903. Il nous communique un inventaire dressé en 1591, après le décès d'une riche bourgeoise de Noyon. Cette pièce abonde en vieilles expressions dont plusieurs, malgré toutes les lumières apportées par les *patoisants* de la réunion, demeurent assez obs-

cures. M. le chanoine Muller signale aussi le testament d'un membre de la famille Piedeleu, originaire d'Amiens.

Si l'étude, aujourd'hui fort en honneur, des anciens dialectes et des différents patois intéresse plusieurs d'entre nous, d'autres s'attachent à la connaissance raisonnée des œuvres de nos ancêtres. L'Exposition des primitifs, tenue cette année à Paris, a été pour eux une occasion unique d'étudier avec profit les vieux artistes français, peintres, miniaturistes, sculpteurs et autres.

M. Pierre Dubois s'est occupé tout spécialement de cette question, et j'aurais eu grand plaisir à vous résumer la brillante conférence qu'il a bien voulu faire à la Société sur les primitifs Picards. Mais je craindrais de déflorer sous mes doigts inhabiles la gerbe aux riches couleurs qu'il doit lui-même vous présenter ce soir. Beaucoup mieux que moi il saura vous en faire apprécier la variété, la chaleur et l'éclat.

Je tiens cependant, au nom de la Société, à me joindre à M. Pierre Dubois pour rendre hommage au profond savoir, au zèle incomparable et à la parfaite courtoisie de M. Bouchot, conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale, l'un des promoteurs et le principal organisateur de l'exposition des primitifs.

Ceux d'entre nous qui ont eu l'heureuse chance de l'avoir pour guide à travers les salles

du pavillon de Marsan, dans la journée du 5 juin 1904, se rappelleront longtemps le sympathique accueil qu'il a bien voulu réserver aux membres de la Société des Antiquaires et les lumineuses leçons qu'ils ont pu recueillir de la bouche même du savant maître.

Il me sera aussi permis de dire que nous avons vu avec fierté la place notable occupée à cette exposition par notre chère Picardie. Cette place eût été encore plus grande, s'il avait été donné au public de pouvoir admirer, au pavillon de Marsan, les œuvres si intéressantes du Puy Notre-Dame conservées à Amiens.

Un tableau ancien, qui ne fait pas partie de cette collection et appartient à l'évêché, passe pour être d'origine inconnue. Il représente le Christ debout et bénissant ; à ses côtés on voit saint Jean-Baptiste et sainte Barbe entourés des donateurs et des membres de leur famille. L'attention publique s'étant portée sur ses congénères, M. de Guyencourt a fait quelques recherches à son sujet et il nous a rappelé que M. Prarond avait donné dans un de ses ouvrages la description de ce tableau et en avait indiqué la provenance. Il aurait appartenu jadis à l'église d'Ochancourt, arrondissement d'Abbeville.

Mais revenons à M. Pierre Dubois. A la réunion de juillet, dans une charmante causerie, où les traits d'esprit, comme les fusées d'un bouquet d'artifice, s'élancent de tous côtés et tiennent sus-

pendus à ses lèvres les plus somnolents d'entre nous, notre confrère, délégué par la Société au Congrès tenu à Arras en 1904, rend compte de son mandat. Il résume avec beaucoup d'art et de clarté les communications faites par MM. Roger Rodière, de Saint-Léger, Potez, Camille Enlart et autres, ainsi que les moyens proposés par plusieurs membres du Congrès pour arriver à une fédération des sociétés savantes du Nord de la France.

M. Durand, lui aussi, a bien voulu accepter la mission de représenter notre Compagnie au Centenaire de la Société Nationale des Antiquaires de France. L'auteur de la *Monographie de la Cathédrale d'Amiens*, le lauréat ex-œquo du prix Fould, était tout désigné comme délégué des Antiquaires de Picardie, en cette solennelle circonstance. Dans un rapport très complet, il nous a rendu compte de la séance tenue le 11 avril 1904 dans le salon carré du Louvre et des fêtes qui la suivirent.

M. Goudallier a malheureusement quitté Amiens et ne peut que de loin en loin assister à nos séances, qu'il avait la bonne habitude de suivre avec la plus grande régularité. Il n'a pas oublié néanmoins qu'il est resté notre confrère et à plusieurs de nos réunions il s'est rappelé à notre souvenir par l'envoi d'intéressantes communications. C'est d'abord une note sur la comédie de Vadé : *Les Etrennes ou visites du jour de l'An.*

On y trouve de curieux renseignements sur les cadeaux que l'on faisait vers la fin du XVIIIe siècle à l'occasion de la nouvelle année, sur les formules de souhaits et la coutume des visites. Dans une seconde note, M. Goudallier résume l'étude de M. Henri Ferrand, lue au Congrès des sociétés savantes tenu en août dernier à Grenoble, sur les premières tentatives de représentation du sol national. Le nom du géographe Samson, d'Abbeville, se trouve absolument placé en vedette dans ce travail. Les cartes du géographe picard sont parfaitement originales et dignes du plus haut intérêt. Puis M. Goudallier appelle l'attention de la Société sur un roman d'aventures, *Robert le Diable,* publié par la Société des anciens textes français. Il est l'œuvre d'un chanteur du XIIe siècle que l'on suppose d'origine picarde. D'autres notes de notre confrère ont trait l'une à Sainte-Beuve, dont les ascendants étaient fixés à Moreuil (Somme) dès le XVIe siècle ; l'autre au célèbre pastelliste Quentin de Latour, à ses dispositions testamentaires et au bel ouvrage qui vient d'être publié à l'occasion de son deuxième centenaire. Enfin M. Goudallier termine ses envois par une notice sur l'exode d'une relique provenant du chef de saint Jean-Baptiste. Elle aurait été détachée par Wallon de Sarton, de l'insigne relique que la Cathédrale d'Amiens se fait gloire de posséder, et offerte à la collégiale de Picquigny.

En 1659 à la requête de Madame la Duchesse

de Chaulnes, les chanoines de Picquigny consentirent à remettre une parcelle de cette relique à la noble dame, qui la destinait à l'Abbaye-aux-Bois. Sœur Marie de Lamet, abbesse, en certifie la remise.

La Duchesse toutefois en réclame une portion qu'elle cède, en 1687, à M. de Colbert pour sa chapelle de Sceaux. En 1722, Charles Eléonor de Colbert, seigneur de Lignières-en-Berry, fait don de cette relique à la Collégiale de cette petite ville. Sauvée au moment de la Révolution par le sieur Dupré, elle fut remise par lui à l'église paroissiale de Lignières le 23 juin 1795. Elle s'y trouve encore aujourd'hui. Le résumé de plusieurs pièces authentiques accompagne la lecture de M. Goudallier, dont les principaux éléments ont été puisés dans la Revue de Lignières-en-Berry, organe de la conférence de sainte Jeanne de Valois.

M. Boudon n'a pu cette année suivre nos séances avec la régularité à laquelle il nous avait accoutumés. Malgré l'état de sa santé il a voulu néanmoins continuer ses travaux. Il a chargé M. Léon Ledieu de remettre à la Société la copie faite par lui d'un cueilloir de l'Hôtel-Dieu d'Amiens de 1277. L'impression de cette pièce, du plus haut intérêt pour la topographie amiénoise, a été immédiatement votée sur la proposition de MM. Ledieu et Durand. M. Boudon nous avait donné lecture dans une des premières séances de l'année d'une note concernant la donation faite, en 1558, par le roi

Henri II à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, pendant qu'il campait auprès de la ville.

Ce n'est pas de donation, mais au contraire de redevances que nous a entretenus M. l'abbé Cardon. Dans une précédente lecture, à propos de la désolation des églises et monastères de France pendant la guerre de Cent ans, il nous avait dit combien de documents intéressants on pourrait recueillir dans les registres des Papes et les différentes publications de l'Ecole de Rome. C'est à cette source qu'il vient encore de puiser. Mgr Duchesne, membre de la Société Nationale des Antiquaires de France, directeur de l'Ecole Française de Rome publie en ce moment le *Liber censuum* des Papes. M. Camille Daux a consacré à cette publication deux articles dans la *Revue des Questions historiques* et notre confrère a eu la bonne pensée d'en extraire ce qui concerne la Picardie. En retour de certaines redevances, la plupart du temps faites en nature, le Saint-Siège assurait sa protection. Dès lors nul ne pouvait, sans tomber sous le coup de l'anathème, toucher aux monastères, églises, domaines ou états mis en tutelle apostolique. Le *Liber censuum* constatait officiellement le droit à cette protection et les cens dûs au siège apostolique.

Payaient le cens dans le diocèse d'Amiens : Le monastère de Saint-Pierre de Corbie, un once d'or ; L'abbaye de Saint-Riquier, également un once d'or ; de même l'abbaye de Saint-Valery ; la

collégiale de Saint-Wulfran, d'Abbeville, payait deux florins d'or, valeur romaine.

Je n'ai pas à vous apprendre, MM. l'attrait tout particulier de notre président, M. Brandicourt, pour l'horticulture Botaniste et archéologue, il décrit avec amour et savoir aussi bien la forme, la beauté, les chatoyantes couleurs des fleurs qui ornent nos jardins ou égayent nos appartements, que le galbe, la pureté, les gracieux contours des plantes attachées aux flancs des chapiteaux de nos vieilles cathédrales. Vous en avez eu ce soir le témoignage. A la séance du mois de mars M. Brandicourt nous a donné l'analyse d'un travail de M. Molliard publié dans la *Revue Générale de Botanique*. Il en résulte que des constatations botaniques peuvent confirmer les données de l'histoire. C'est précisément aux limites de l'ancienne Picardie, à Berck, que l'auteur a rencontré une des preuves qui confirment la thèse de M. Brandicourt. A trois kilomètres de la mer, M. Molliard a remarqué entre Berck et Groffliers une végétation nettement hanophile, c'est-à-dire celle des terrains salés. Etonné de sa découverte, il chercha à élucider ce problème. La carte de Cassini et un plan de 1735 lui en donnèrent la clef. Il se trouvait en présence des restes d'un ancien estuaire.

Je n'oserais prétendre que toutes les œuvres sorties du cerveau et de la plume des antiquaires soient également récréatives, mais on ne peut

leur reprocher de distiller l'ennui par l'uniformité. Vous avez pu vous rendre compte par ce modeste rapport quelle est, au contraire, la diversité des sujets traités dans nos séances.

Vieux silex, antiques monuments funéraires, bijoux anciens, architecture romane, gothique ou renaissance, œuvres d'art, coutumes de nos ancêtres, faits historiques, sont tour à tour l'objet de l'attention et des études de mes confrères, selon l'aptitude et le goût de chacun. C'est ainsi que la connaissance parfaite des vieux bibelots et des armes anciennes, et l'art de les reproduire par un dessin impeccable, sont la spécialité de M. Amédée de Francqueville, comme la lecture des chartes indéchiffrables pour beaucoup d'autres, est celle de M. le Baron de Bonnault d'Houet. M. de Francqueville a fait à la Société deux communications très intéressantes, l'une sur une plaque émaillée portant les armoiries de Mgr de Halluin, évêque d'Amiens, dont l'auteur est Jehan Ier Pénicaud ; l'autre sur une lame d'épée et une pointe de lance en bronze récemment découvertes à Tirancourt, canton de Picquigny. Cette dernière note était accompagnée d'un dessin à la plume.

Quant à M. de Bonnault, que nous avons été heureux de voir au milieu de nous à l'assemblée générale, il y a donné lecture d'une étude très documentée sur l'ancien fief de Genlis dépendant d'Hangest-en-Santerre. Je craindrais d'abuser de votre bienveillante attention en résumant, comme

il le mériterait, ce remarquable travail dont le style vif et imagé ne nuit en rien à la sûreté des documents mis en œuvre. Je n'en retiendrai que les noms des principaux possesseurs de ce fief important. D'abord divers membres de la maison de Hangest, une des premières de Picardie, puis les Bruslard qui en gardèrent le nom, illustré par une femme de lettres, les d'Aumont, les du Prat de Nantouillet, les la Myre, pour en arriver aux Villeneuve-Bargemont qui le possèdent encore. En 1583 un petit fief en fut détaché. Il continua néanmoins à porter aussi le nom de Genlis et devint par héritage vers la fin du XVII[e] siècle la propriété de la famille Bosquillon de Jenlis. Elle possède encore les terres qui constituaient ce fief et en a conservé le nom légèrement modifié par le changement du G en J.

Quelques comptes-rendus d'ouvrages provenant des sociétés correspondantes ou du don des auteurs, deux ou trois rapports sur les manuscrits acquis au moyen des fonds laissés par Victor de Beauvillé, ont formé le modeste apport ajouté au fond commun par le Secrétaire perpétuel.

Je n'ai pas à vous parler ici des autres publications de la Société ; Mémoires, Picardie historique, Album archéologique, divers travaux en cours pour répondre aux derniers vœux de nos regrettés bienfaiteurs Auguste Janvier et Henri Debray ; mais j'aurais voulu, si le temps me l'eût permis, signaler les nombreuses œuvres publiées par nos

confrères, telles que les *Grandes Ecoles*, de M. l'abbé Dubourguier ; le *Clergé Picard et la Révolution*, de M. l'abbé Le Sueur, la *Monographie de Morlancourt*, par M. l'abbé Leroy, celle de *Pont-Noyelle*, par M. Léon Gaudefroy, *Abrégé de la Monographie de la Cathédrale*, par M. Durand, un nouveau *Guide de la Ville d'Amiens*, par M. Pierre Dubois, etc., etc.

Et maintenant, MM. vous connaissez nos travaux, pendant l'année 1904. Il ne m'appartient pas d'en faire un trop chaleureux éloge. A vous de juger l'œuvre de la Société des Antiquaires de Picardie ; à vous de dire ou tout au moins de penser, si elle est restée digne de son nom, de ses fondateurs et de sa vieille province.

LA FAUNE ET LA FLORE

DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS

MESSIEURS,

Le XIIIe siècle fut le siècle des encyclopédies. A aucune époque on ne publia autant de Sommes, de Miroirs, d'Images du monde. St Thomas d'Aquin coordonne alors toute la doctrine chrétienne. Jacques de Voragine réunit en un corps les plus célèbres d'entre les Légendes des Saints. Guillaume Durand résume tous les liturgistes antérieurs. Vincent de Beauvais embrasse la science universelle. Le monde chrétien prend pleine conscience de son génie.

Or, pendant que les docteurs construisaient la Cathédrale intellectuelle qui devait abriter toute la chrétienté, s'élevaient nos Cathédrales de pierre, images visibles de l'autre. Elles furent à leur manière des Sommes, des Images et des Miroirs du monde. Elles furent l'expression la plus parfaite qu'il y eût jamais des idées d'une époque.

Si St Thomas a été le cerveau le plus puissant du moyen-âge, Vincent de Beauvais en fut certainement le plus vaste. Il a porté en lui toute la science de son temps. Travailleur infatigable, il

passa sa vie à lire ou à faire des extraits. St Louis lui avait ouvert sa belle bibliothèque où se trouvaient à peu près tous les livres qu'on pouvait se procurer au XIII[e] siècle. On l'appelait « librorum helluo » le mangeur de livres (1).

C'est problement vers le commencement du XIII[e] siècle que Vincent de Beauvais fit paraître ce grand miroir, le « Speculum majus » qui sembla à ses contemporains le suprême effort de la science humaine. Encore aujourd'hui, il est difficile de ne pas admirer une œuvre aussi colossale. Elle se divise en 4 parties : Miroir de la nature — Miroir de la science — Miroir de la morale — Miroir de l'histoire. — Nous ne nous occuperons que du premier de ces Miroirs, celui de la Nature et nous essaierons de le déchiffrer dans la Cathédrale d'Amiens.

Quel guide plus sûr pourrions-nous choisir pour cette recherche que le magnifique ouvrage, la *Monographie de la Cathédrale,* de M. Georges Durand, notre savant prédécesseur ?

Le Miroir de la Nature, conçu par Vincent de Beauvais, avec une majestueuse simplicité n'est que le commentaire des 7 journées de la Création; n'est-il pas sculpté dans nos Cathédrales, où nous trouvons si largement représenté le monde

(1) Cf. Emile Mâle. L'Art religieux au XIII[e] siècle. — Passim. — Paris. Colin. — Nous avons fait de nombreux emprunts à cet excellent ouvrage.



des animaux et des plantes? Il suffit de lever les yeux pour voir la vigne courir tout autour de la Cathédrale d'Amiens; le rosier sauvage s'accroche aux archivoltes, les oiseaux chantent sur les branches de chêne, les lapins, les poules se jouent aux bandeaux des portails; des monstres attachés par leurs ailes de pierre aboient dans les hauteurs. Les Cathédrales ne sont que vie et mouvement, et suivant une heureuse expression, l'Eglise fut, pour les sculpteurs du moyen-âge, l'Arche qui accueille toute créature. Même les œuvres de Dieu ne suffisent pas à nos artistes : ils inventent tout un monde d'êtres terribles. Que signifient tant de plantes, d'animaux, de monstres? Sont-ils seulement l'œuvre du caprice, ou bien ont-ils un sens? Nous enseignent-ils quelque vérité mystérieuse? Pour résoudre cette question, il faut essayer de comprendre l'idée que le XIII[e] siècle, se faisait de la Nature.

Pour le moyen-âge, dit en substance M. Mâle, le monde est un symbole. L'Univers est une pensée que Dieu portait en lui, et qu'il a réalisée par son Verbe, la faisant ainsi passer de la puissance à l'acte. Au fond de tout être sont inscrites la figure du sacrifice de Jésus-Christ, l'idée de l'Eglise, l'image des vices et des vertus. Voyez quelles pensées mystiques naissent dans l'âme des vieux docteurs en face de la Nature: Adam de St Victor, au réfectoire de son couvent, tient dans sa main une noix, et il réfléchit: « Qu'est-ce qu'une noix, sinon l'Image de Jésus-Christ? L'enveloppe verte

et charnue qui la recouvre c'est sa chair, son humanité ; le bois de la coquille, c'est le bois de la croix où cette chair a souffert Mais l'intérieur de la noix qui est pour l'homme une nourriture, c'est sa divinité cachée. »

Jusqu'à quel point l'art s'est-il conformé à cette philosophie du monde, et dans quelle mesure les animaux qui décorent la Cathédrale sont-ils symboliques ? Voilà ce qu'il importe maintenant d'examiner. Question délicate où les archéologues n'ont pas toujours su se défier de leur imagination.

Les œuvres d'art où il est permis d'assigner aux animaux un sens mystique, sont peu nombreuses, mais elles sont de telle nature qu'en les rapprochant des textes on arrive à des conclusions très sûres.

Là où le symbolisme éclate absolument et indubitablement c'est au portail du Beau Dieu d'Amiens.

L'admirable Christ qui s'élève au trumeau de ce portail foule aux pieds le l on et le dragon.

Le premier de ces animaux ne nous arrêtera pas longtemps, c'est le lion au naturel ; il est accroupi et le Sauveur lui pose le pied droit sur la tête ; le second est du genre des reptiles et se rapporte bien aux descriptions que donnent du dragon les anciens naturalistes, et les auteurs du moyen-âge, en particulier Albert le Grand : tête aplatie, gueule largement fendue, deux ailes et deux pattes, et surtout une longue queue dans laquelle réside la force de ce dangereux serpent.

La réunion de ces deux animaux suggère immédiatement l'idée que que le sculpteur a voulu appliquer le texte du psaume 90. « *Conculcabis leonem et draconem*. Vous foulerez aux pieds le lion et le dragon ».

Un peu plus bas et sur les côtés, se trouvent deux animaux singuliers, qui ont exercé la sagacité des archéologues, peu au courant de l'histoire naturelle au moyen-âge. Celui de droite ressemble à un chien par la tête et à un se¬pent par la queue. Son attitude étonne autant que sa forme. On remarque qu'il apppuie l'oreille droite contre le sol, et qu'il entre adroitement le bout effilé de sa queue dans l'oreille gauche.

L'autre, du côté opposé simule assez bien un coq fièrement campé, mais son corps est garni d'écailles et non de plumes, et sa queue pareille à celle d'une vipère, rend difficile toute identification.

M. Gilbert, dans sa description de la Cathédrale, se tire d'embarras en déclarant que ces animaux sont des êtres purement chimériques. M. Rivoire y prétend reconnaître un chien et un coq, emblèmes de la fidèlité et de la vigilance. D'autres encore, hantés par les mythes solaires, y retrouvent d'un côté, le coq, symbole d'Hésus et de Mythra, ou du solstice d'été, et de l'autre le capricorne uni au chien céleste, symbole du solstice d'hiver. — L'explication définitive, a été trouvée par les chanoines Jourdain et Duval, grâce à leur connaissance de l'Ecriture Sainte et de la

zoologie médiévale. Ils avaient remarqué que le texte prophétique par lequel on explique la présence du lion et du dragon sous les pieds du Sauveur, n'est que la deuxième partie du verset 13me du ps. 90 : « Vous marcherez sur l'aspic et le basilic, vous foulerez aux pieds le lion et le dragon. » Le lion et le dragon étant facilement reconnus, il y avait lieu de chercher si les deux autres animaux n'étaient pas l'aspic et le basilic. Or, voici ce que rapporte S. Bernard : « Pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur, l'aspic tient une oreille aussi fortement appliquée qu'il peut sur le sol, tandis qu'il bouche l'autre oreille en y insérant sa queue. » Jamais sculpture n'a pu être expliquée par un texte plus clair. S. Bernard et les autres interprètes sont littéralement traduits par le ciseau.

Quant au basilic, il est plus étrange encore. Hugues de St Victor et Vincent de Beauvais racontent que cet animal nommé basilic ou roi des Serpents, à cause de la petite crête ou couronne qu'il porte sur la tête, ne se traîne cependant pas comme les serpents, qu'il vole et ressemble au coq dont il tire d'ailleurs son origine, car, ajoutent-ils, le coq, parvenu à la décrépitude, pond un œuf, et de cet œuf sort un animal qui a une queue de vipère et le reste du corps comme un coq.

Assurément la crédulité ne saurait aller plus loin, mais les savants que nous citons n'ont pas

été dupes de ce conte, qu'ils ont accueilli dans leurs écrits à titre documentaire et pour expliquer les croyances du peuple de leur époque. Résumons donc ce que nous venons de dire par un texte de Cassiodore sur lequel toute cette partie du trumeau semblerait avoir été copiée : « Ici se révèle avec éclat l'expression de la divine puissance qui a triomphé de la fureur et de la malice du démon. Car c'est au démon qu'il faut appliquer les noms odieux de lion et de dragon, d'aspic et de basilic. Mais le jour du glorieux avènement du Sauveur a lui, et tous ces monstres terrassés sont gisants sous ses pieds ».

Le piédestal de cette statue est carré et sur les deux autres faces se trouvent des vases de fleurs : du côté nord un lys, du côté sud un rosier. Et le monolithe, dit Ruskin, est un des plus nobles morceaux de sculpture du monde entier.

Au-dessous de ce piédestal en vient un autre moins important, portant en façade un magnifique cep de vigne, aux rameaux vigoureusement tordus, qui complète le symbolisme floral du tout. Il réalise, associé au lys et à la rose, la triple parole du Christ : « Je suis la rose de Saron et le lys de la Vallée. Je suis la vigne véritable. »

Remarquons en passant que le lis dont il est parlé dans l'Evangile n'est pas le lis blanc de nos jardins, qui ne croît pas en Palestine, mais une sorte d'anémone, aux fleurs en clochettes, dont la sculpture de notre Cathédrale donne bien l'idée.

A part le lion, les animaux dont nous venons de parler sont des animaux imaginaires, représentations symboliques d'idées étranges du moyen-âge. Dans les petits médaillons du portail, nous pourrons voir d'autres animaux, réels ceux-là, servant d'illustration à quelque scène de l'ancien ou du nouveau Testament.

Voyez par exemple ce médaillon où se trouve un petit monument gothique. Un oiseau est perché sur le linteau, et un hérisson entre par la porte ouverte. On pense à quelque fable d'Esope et non au terrible passage de Sophonie que l'artiste a eu la prétention de rendre :.... « L'Eternel étendra la main, il fera de Ninive une solitude aride, des animaux de toute espèce, le pélican et le hérisson habiteront parmi les chapiteaux de ses colonnes....

Voici maintenant les bêtes dans Ninive ; sept animaux : singe, renards, chats, dragon errent à travers les murs d'une ville ou d'une vaste maison.

Plus loin nous trouvons Daniel dans la fosse aux lions. Daniel caresse le dos d'un jeune lion, un autre passe nonchalamment la tête sous son bras ; au fond de la caverne on en aperçoit un troisième qui ronge un os.

Ces petites images sont gracieuses, mais elles n'ont rien retenu de la grandeur des scènes qu'elles prétendaient traduire.

Dans les médaillons du grand portail sont figurés les vertus et les vices. C'est l'occasion pour nos sculpteurs de nous montrer le léopard symbolisant le courage ; le bœuf, la patience, et l'agneau,

la douceur. Pour figurer la lâcheté, nous trouvons cette petite scène ; un chevalier pris de panique jette son épée et s'enfuit poursuivi par un lièvre, tandis qu'un oiseau chante sur un arbre. Nous retrouvons la même scène à Reims et à Chartres. Ce doit être la traduction de quelque fabliau satirique.

Le chameau représente ici l'obéissance. « Le chameau qui se fait volontairement humble et petit, disent gracieusement MM. Jourdain et Duval, nous semble bien figurer cette vertu ». Mais voici Ruskin qui s'étonne au contraire qu'on ait choisi cet animal, « actuellement dit-il, la plus désobéissante de toutes les bêtes qui peuvent servir l'homme, celle qui a le plus mauvais caractère, pourtant passant sa vie dans le service le plus pénible. Je ne sais comment il a été compris des sculpteurs du Nord, ajoute-t-il, ils l'ont pris comme type du porteur de fardeau qui n'a ni joie, ni sympathie comme le cheval, ni pouvoir de témoigner sa colère comme le bœuf. Sa morsure est assez mauvaise, mais probablement peu connue à Amiens, même des croisés qui ne voulaient monter que leur cheval, ou rien. » Il est permis de penser que les scupteurs amiénois avaient peu vu de chameaux. Aux stalles du chœur, nous retrouvons ceux d'Eliézer : ils ont un aspect héraldique qui contraste avec la façon naturelle, pleine de vérité dont sont traités les ânes et les chevaux figurant au sacrifice d'Abraham et au triomphe de Joseph.

Nous n'entreprendrons pas d'expliquer ici comment et à quelle époque les apologues venus d'Orient et de Grèce pénétrèrent dans la poésie du Moyen-âge. Nous constaterons seulement que vers le commencement du XIIe siècle, on trouve sur les édifices religieux et civils des représentations sculptées de quelques apologues attribuée à Bidpay et à Esope, et qui, dès cette époque, étaient fort populaires en France. Témoins ces deux demi-médaillons. Nous reconnaissons dans l'un : la Fable du Coq et du Renard, dans l'autre : celle du Loup et de la Cigogne. Nos sculpteurs avaient-ils lu Esope et Phèdre ? je ne sais, mais ils ont minutieusement traduit le texte du fabuliste « *Gulæque* « *credens colli longitudinem*, *pericolusam fecit* « *medicinam lupo* ».

Tous ces animaux ont été regardés d'un œil attentif, surpris dans leur attitude et leur geste familiers. On reconnait en nos vieux maîtres des observateurs pleins de finesse et de bonhomie, proches parents des trouvères qui dessinèrent d'un trait si juste la silhouette du Renard et d'Ysengrin. Ce sont des animaliers à la manière de La Fontaine.

Les signes du Zodiaque au portail de St-Firmin nous offrent peut-être les plus parfaites des représentations d'animaux que nous admirions à la façade de notre Cathédrale. Voici Décembre avec le Capricorne, sorte de monstre à la queue éffilée. Au-dessus de la charmante scène de Février, nous

trouvons la Carpe et le Brochet son compère, très facilement reconnaissables à leur aspect caractéristique ; plus loin le Bélier de Mars, très soigné mais un peu lourd.

Avril est représenté par un personnage donnant à manger à son Faucon ; au-dessus le Taureau broute un magnifique feuillage de chêne.

Juin fauchant : la projection donne les fleurettes charmantes sculptées à travers l'herbe ; le Crabe, *Cancer*, étonnant de vérité, exécuté peut-être d'après nature.

Juillet, la moisson Le Lion souriant, dit Ruskin, complète la démonstration que toutes les saisons et tous les signes sont regardés comme une égale et providentielle bénédiction.

Octobre foulant les vendanges. Le Scorpion, figure traditionnelle avec une queue fourchue, mais sans aiguillon.

Ne quittons pas le portail sans signaler aux curieux, l'énorme escargot qui termine un gâble à la tour Sud, avec toute l'ingéniosité de l'art dit nouveau. Il est facile de le distinguer du parvis.

Au portail de la Vierge dorée, un oiseau et un lapin jouent familièrement dans un bandeau aux souples enlacements.

Un support des anges du même portail nous offre un très joli et très curieux groupe. C'est un mendiant à la barbe inculte vêtu de haillons, chargé d'un sac d'où sort un enfant coiffé d'un bonnet pointu et mangeant une pomme. Avec son bâton il agace un ours.

Il reste à rendre compte des êtres innommés qui se sont abattus sur les contreforts. sur le haut des tours, sur les façades, comme des colonies d'oiseaux chimériques.

Que nous veulent ces gargouilles au long cou qui hurlent dans les hauteurs? Si elles n'étaient retenues par leurs ailes de pierre, elles s'élanceraient, prendraient leur vol, et feraient sur le ciel une effrayante silhouette. Aucun temps, aucune race ne connurent jamais plus terribles larves, elles participent à la fois du loup, de la chenille et de la chauve-souris. Elles ont une sorte de vraisemblance qui les rend encore plus redoutables On croirait voir des monstres encore inharmoniques de l'âge tertiaire.

Moins connues que celles de Paris, les gargouilles d'Amiens ne sont pas sans intérêt, et s'il est difficile d'assigner un nom et une origine à la plupart de ces monstres chimériques, on reconnaît facilement parmi eux un cheval, des chiens, un aigle au naturel, d'un modelé superbe, un lion au masque puissant. Sur certains pinacles sont fièrement assis des chevaux, des bœufs et des cerfs avec leur ramure.

Quelle est la raison d'être de ces représentations bizarres? Les RR. PP. Cahier et Martin, symbolisateurs à outrance, trouvent dans le nom de magots qu'on donne parfois à ces monstres, le secret de leur origine. Magot vient de Magog.

Gog et Magog dans l'Ecriture Sainte sont les auxiliaires de Satan contre Jésus-Christ.

St Paul parle du démon sous le nom de *prince de l'air*. Cette expression conduisit à peupler de monstres fantastiques les créneaux et la galerie aérienne des églises. Là, ces magots grimaçant du haut des toits et des clochetons, figurèrent les légions de l'ennemi du salut qui planent sur la tête du fidèle pour l'écarter du droit chemin, et contre lesquels il n'est de vrai refuge ou de remède que dans l'Eglise.

N'y-a-t-il pas dans cette explication quelque-chose de forcé ? On transforme de naïfs imagiers en théologiens mystiques. De ce que la Cathédrale renferme des sculptures ayant un caractère symbolique s'en suit-il que toutes les plantes, tous les animaux que nous pourrons y rencontrer auront ce caractère ?

Mais non ; les artistes très surveillés quand ils devaient exprimer la pensée religieuse de leur temps, furent laissés libres d'orner la Cathédrale à leur guise d'animaux bizarres et d'innocentes fleurs. Livrés à eux-mêmes ils s'embarrassaient peu de symboles ; ils redevenaient peuple et regardaient le monde avec des yeux émerveillés d'enfants. Leur tendre et naïf amour de la nature leur inspirait un art charmant.

On a accusé le moyen-âge de n'avoir pas aimé la nature ; c'est à cette époque cependant que St François d'Assise entonnait son magnifique

cantique à la Création, et conviait l'Univers à admirer toutes les œuvres de Dieu, même les plus infimes.

Les artistes anonymes du XIIIe siècle veulent rompre avec les traditions ; ils ne regardent plus les vieux chapiteaux, imitation de l'antiquité classique : ils vont aux premiers jours du printemps dans les forêts où d'humbles plantes commencent à percer la terre. La fougère, enroulée sur elle-même comme un puissant ressort, est encore couverte d'une bourre cotonneuse, mais l'arum va s'épanouir et les anémones des bois tapissent les taillis de leurs blanches étoiles. Ils cueillent les bourgeons et les feuilles qui vont s'ouvrir ; ils admirent l'art merveilleux avec lequel ces organes sont rangés ; ils sentent la puissance et la force de ces jeunes plantes, elles leur semblent pleines de grandeur par l'énergie contenue qu'elles expriment, et vraiment monumentales Du bourgeon, ils feront le fleuron qui termine un pinacle, de la pousse qui sort de terre, ils orneront leurs chapiteaux.

Nos grands sculpteurs ne méprisèrent rien. Au fond de leur art comme au fond de tout art vrai, on trouve la sympathie, l'amour. Ils pensèrent que les plantes des prés et des bois de la Champagne, de l'Ile de France ou de la Picardie avaient assez de noblesse pour orner la maison de Dieu.

Viollet-le-Duc dans un bel article sur la Flore, a remarqué le premier que l'art gothique à son

aurore imite de préférence les bourgeons et les feuilles enveloppées du printemps. Au XIIIe siècle, les bourgeons éclatent et les feuilles apparaissent. Pendant le XIVe siècle ce sont des branches entières, des tiges de rosiers, des jets de vigne qui courent autour des portails. « De sorte, dit M. Mâle, que la flore de pierre du moyen-âge, semble soumise aux lois mêmes de la nature. Les Cathédrales ont leur printemps, leur été et quand apparaît le triste et décharné chardon du XVe siècle, leur automne. »

Pendant ces trois siècles, il n'est guère possible de surprendre d'intention symbolique, les plantes sont choisies pour leur seule beauté. Nos artistes ne copient pas servilement les formes végétales qui les ont frappés ; les feuilles sont simplifiées mais non déformées, leur structure intime et l'allure générale sont respectées. Il est facile d'en reconnaître un grand nombre, mais il ne faudrait pas oublier cependant que nos sculpteurs ne sont pas des botanistes. Ils ne travaillent pas à l'illustration d'un dictionnaire d'histoire naturelle. En cherchant à rendre la physionomie des végétaux, ils ne se piquent pas d'une exactitude absolue, ne se faisant pas faute d'emprunter un bouton à telle plante, une feuille à celle-ci, une tige à celle-là ; mais ce qu'ils observent avec une exactitude scrupuleuse c'est le modelé des feuilles, la courbure et la diminution des tiges, leurs contours et leurs attaches. Ils créent ainsi une

flore qui leur appartient, qu'ils proportionnent aux dispositions monumentales, à l'échelle de l'architecture, flore qui toute monumentale qu'elle soit, conserve un caractère de vraisemblance plein d'énergie et de vie. Sous leur main sévère et ardente, la pierre s'anime, on voit saillir en cent façons la fantaisie de l'ouvrier disciplinée par le génie de l'artiste. Ce n'est pas en vain qu'au moyen-âge le sculpteur est appelé le maître des pierres vives, *magister de vivis lapidibus*. Interprétées et non déformées, ces plantes ont pu être étudiées par des érudits à la fois archéologues et botanistes. A leur suite nous allons les rechercher dans la Cathédrale d'Amiens.

Eliminons tout d'abord les ornements qui pour être cependant empruntés au règne végétal, représentent des feuillages de fantaisie inconnus des botanistes. Cette sculpture décorative est surtout répandue dans les parties hautes; elle s'accommode mieux au style général de l'édifice, à ses lignes sobres et sévères, à ses dimensions gigantesques. Elle se compose en général de feuillages fort simples, découpés de quelques larges lobes arrondis ou tout au moins obtus, se présentant en masses vigoureuses, bien tranchées et facilement reconnaissables de loin. Un des plus beaux exemples de ce genre de décoration est celui qui nous est offert par les rinceaux de feuillages qui forment la rosace du tympan entre la porte du Sauveur et celle de St Firmin. Quelle vigueur, quelle puissant modelé

dans les enlacements de végétaux qui forment cette rosace !

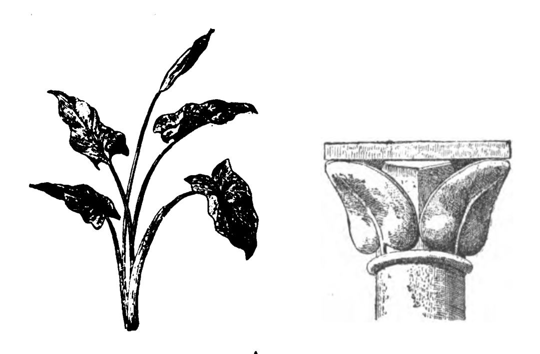
Maintenant examinons la guirlande qui court le long de l'archivolte ; ici la plante est traitée d'une façon beaucoup plus fouillée, plus délicate, c'est la plante presque au naturel ; on n'éprouve aucune difficulté à reconnaître la fleur et le feuillage de l'églantier. Cette guirlande qui sertit les trois portails constitue une ornementation vraiment admirable ; peut-être a-t-elle aussi sa signification symbolique ? Nos artistes chrétiens ont tenu à faire figurer la rose sur une basilique élevée à la gloire de la mère de Dieu, celle que les Ecritures ont appelée la Rose mystique.

Il ne faut pas passer sous silence un motif de décoration, sorte de guillochis sans fin, d'un très faible relief, formé d'un quadrillage posé tantôt en carré, tantôt en losange et dans lequel est inscrite une fleur formée de 4 lobes. C'est comme une tapisserie tendue sur les parties basses qui ne comportent pas de sujets décoratifs, et que la fécondité de ciseau de nos vieux maîtres n'a pas laissée nue.

Est-ce aussi à cause du symbolisme que la vigne parait être la plante préférée des sculpteurs ? Le vin venant de la vigne n'est-il pas la matière du sacrifice de la messe ? A ce titre, il est facile de comprendre la place que tient la vigne dans les préoccupations des artistes du moyen-âge. Cependant nous ne rencontrons jamais l'épi de blé, autre

matière sacramentelle qui fait l'objet de tant de respect et de soins chez les moines chargés de préparer les hosties pour le St Sacrifice. Mais l'épi de blé est peu décoratif et, par contre, la feuille de vigne est très ornementale. Quel plus bel exemple en pouvons-nous trouver que dans cette superbe frise qui court tout autour de la Cathédrale à la base du triforium ? Les pampres qui la composent sont vigoureusement traités, les ceps puissamment tordus. Cette frise s'arrête au chœur, de construction un peu plus récente, les pampres sont remplacés par des feuilles entablées qui n'ont guère autant d'ampleur.

Le cep de vigne au naturel sculpté dans le trèfle au-dessus du tombeau de Gérard de Conchy est d'un fort bon style.

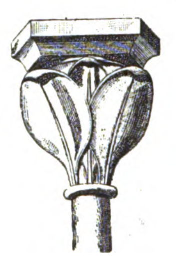


Arum

La feuille d'arum est la plus ancienne de celles qui se sont accrochées aux chapiteaux de nos Cathédrales.

L'arum est une plante des plus modestes qui montre dans les bois humides, au début du printemps, ses feuilles en fer de lance tachetées de noir. Plus tard, du milieu de la fleur s'élève un cornet enveloppant une sorte de cierge. Pour quelques auteurs la feuille d'arum a eu, au XIIIe siècle, une prépondérance à cause de quelques réminiscences et superstitions païennes qui faisaient de l'arum le symbole de la puissance génératrice. L'arum est d'ailleurs peu commun à la Cathédrale, on peut le voir cependant à un petit chapiteau intérieur de l'entrée, près du portail de la Vierge dorée.

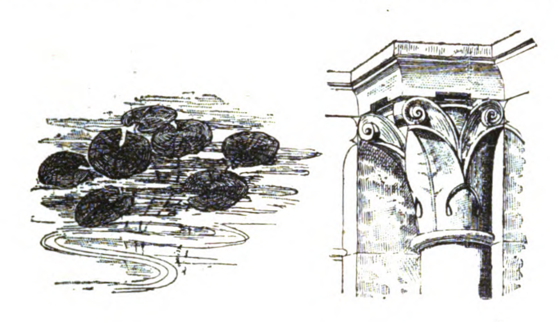




Plantain

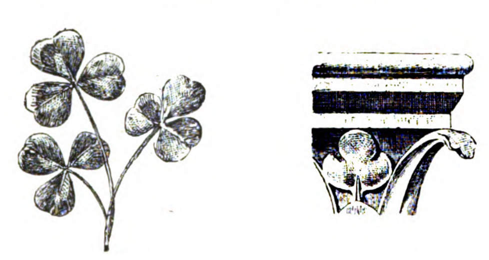
Plus commun est le plantain, humble végétal de nos cours et de nos jardins. D'un dessin très ferme, d'une forte charpente aux nervures bien accusées, il entre fréquemment dans la décoration des chapiteaux du XIIIe siècle. Il est terminé souvent par ce crochet qui joue un si grand rôle dans l'ornementation gothique ; crochet qui se diversifie suivant la nature des végétaux, qui abrite

quelquefois des graines ou des bouquets de feuilles épanouies. Au plantain s'associe parfois le nénuphar



Nénuphar

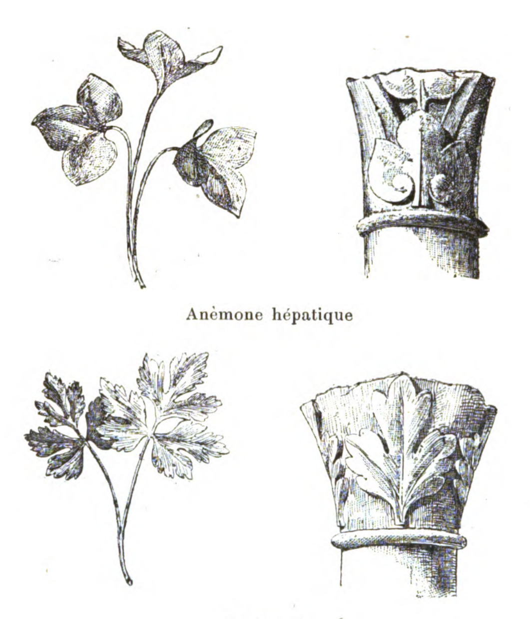
large feuille ronde sans nervures bien apparentes, et qui est usitée surtout au XIIe siècle.



Trèfle

Le trèfle, avec ses trois folioles si régulières qu'on les croirait tracées au compas, et qui rappellent les trilobes s'inscrivant sous les arcades ogivales, devait tenter le ciseau de nos tailleurs de pierres. Le trèfle est donc assez commun, de même que l'anémone hépatique, petite plante printanière dont la feuille rappelle celle du lierre. La chélidoine ou grande éclaire, au port plein de majesté,

d'un modèle si doux, d'une grâce parfaite est associée à d'autres plantes qui lui ressemblent beaucoup : la renoncule et l'ancolie.

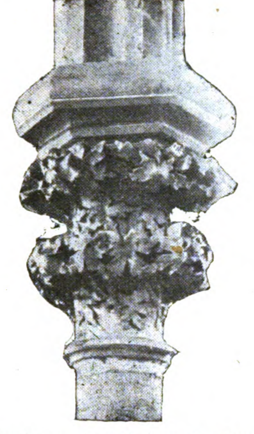


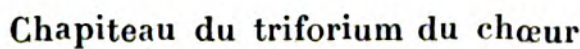
Anémone hépatique

Renoncule

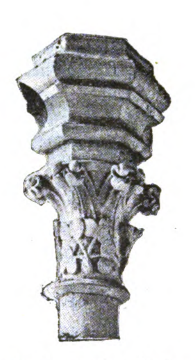
L'ornementation des chapiteaux du triforium du chœur mérite d'être examinée attentivement. C'est certainement la plus avancée de toutes les parties de la Cathédrale terminée en 1269, et dans laquelle se reconnaissent les tendances qui se manifesteront quelques années plus tard. Elle est empruntée à la frondaison la plus délicate, la plus découpée, la plus chiffonnée, la plus profondément refouillée et que l'on peut presque toujours

nommer : lierre, aubépine, ancolie, persil, figuier, trèfle, érable, groseiller, vigne, houblon,





Chapiteau du triforium du chœur



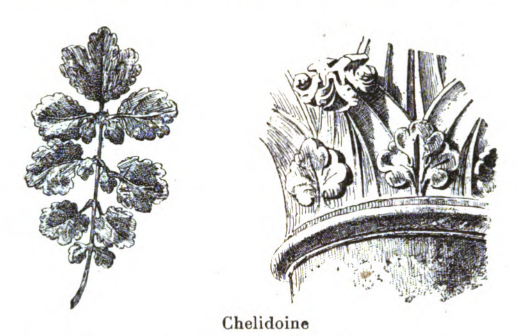
Chapiteau du triforium de la nef

chardon, et cela tout en laissant à la corbeille la pureté du galbe et ses lignes principales.

Au XIVe siècle, l'architecture gothique se modifie, l'ornementation varie également, on abandonne l'interprétation des végétaux pour l'imitation exacte de la nature. A la Cathédrale d'Amiens on suit très facilement cette transformation.

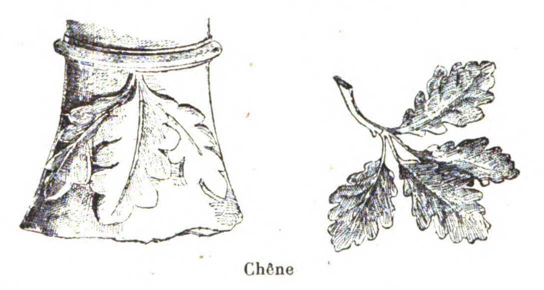
Des conceptions magistrales du XIIIe siècle que nous avons signalées, on passe aux chapiteaux fouillés, ciselés avec un art, une délicatesse qu'on ne peut se lasser d'admirer. Les feuilles aux lignes sobres, calmes, largement interprétées, ont fait place aux feuilles plus découpées, imitées avec un soin minutieux. Les artistes de la première période avaient une préférence marquée

pour les petites plantes, dans lesquelles ils avaient reconnu une puissance relativement supérieure à



Chelidoine

celle des grands végétaux. Les sculpteurs du XIVe siècle aimèrent ces grands végétaux et en sculptèrent le feuillage tel que la nature le donne.



Chêne

Le chêne peu commun au XIIIe siècle se reproduit souvent au XIVe ainsi que l'érable.

Avec le XVe siècle la décadence commence ; les feuilles aux lobes arrondis disparaissent, c'est le règne de la feuille ondulée, découpée ou pointue. Apparaissent alors : le houblon, la chicorée, le chardon, le chou frisé dans les crochets des gâbles. C'est à la clôture du chœur et dans les

stalles que s'épanouit cette flore tourmentée. La vigne n'a pas été abandonnée, mais les feuilles en sont déchiquetées, plus allongées, plus pointues qu'aux siècles précédents. La gorge qui sert de base à chacune des niches des clôtures du transept est ornée de pampres dont on peut comparer la facture avec celle de la frise ornementale de la nef; des oiseaux jouent dans ces feuillages et becquètent les fruits, que lèchent les escargots.

Dans les stalles, d'incomparables motifs d'ornementation végétale, ont été répandus à profusion par nos habiles huchiers.

La plante y est traitée au naturel avec une délicatesse, un fouillé invraisemblables, une variété infinie. La végétation n'est pas ornemanisée comme dans d'autres parties où se sent l'influence de la Renaissance.

On reconnait facilement le laiteron, le passiflore, la vigne, le lis, le chou frisé, le houblon, le lierre, l'aubépine, le chêne, le figuier, etc.

Les fleurs sont très rares dans l'ornementation murale. A part l'églantier du portail, on n'en voit guère s'épanouir sous les tailloirs des chapiteaux. Plus brillantes mais plus délicates que les feuilles, elles sont difficilement interprétées en pierre.

Et pourtant certaines de leurs parties ont fourni des motifs de fleurons, et en effet les pistils des fleurs donnent souvent un ornement régulier très propre à terminer un sommet. Voyant que ces pistils sont habituellement accompagnés d'une collerette et de divers appendices, nos artistes

saisissent le caractère puissant, vivace de ces formes végétales et en composent ces fleurons de couronnement se détachant sur le ciel, et dont le galbe, le modelé et l'allure donnent à un monument un aspect attrayant et pittoresque. Au XIVe siècle les fleurons se garnissent de plusieurs rangs de crochets, et beaucoup sont sculptés avec une verve et un entrain surprenants.

La variété de ces fleurons comme celle des chapiteaux est infinie. Les artistes du moyen-âge ont reproduit des milliers de fois les mêmes feuillages sans jamais se répéter. Mais pour faire une feuille de vigne, d'érable ou de chélidoine, ils n'allaient pas copier la sculpture de leur voisin, et même ne recommençaient pas servilement le même motif tout le long d'une guirlande : ils s'inspiraient de la nature et c'est pour cela que leurs feuilles sculptées dans la pierre sont aussi variées que celles qui poussent dans les bois.

Telle fut l'œuvre ornementale des sculpteurs picards du XIIIe siècle, œuvre colossale qui malgré les coups du temps, nous reste avec son merveilleux et harmonieux ensemble. Dans sa forte unité on rencontre une variété, qui tient du prodige, une fécondité qui vraisemblablement ne se retrouvera plus. Saluons en terminant ces vieux maîtres inconnus, artistes pleins de foi et d'humilité, qui ont accompli l'œuvre la plus puissante qu'ait jamais enfantée la foi chrétienne servie par le génie national.

Virgile Brandicourt.

LA PICARDIE ET L'EXPOSITION

DES

PRIMITIFS FRANÇAIS

(Paris, Avril-Juillet 1904)

Notes lues à la séance publique du 21 Décembre 1904 (1)

PAR M. PIERRE DUBOIS

A cette place même, le 19 Décembre 1900, M. Brandicourt, notre Président actuel, décrivait en s'aidant de photographies projetées, les objets envoyés par notre province à la grande Rétrospective de l'Art français qui avait eu pour cadre gracieux le Petit Palais (2). La Société a bien voulu me confier la mission analogue de vous dire en quelques mots la part qui revient à la Picardie dans cette grande, convaincante et parfois surprenante manifestation que fut l'Exposition

(1) La Société ayant décidé la publication dans l'*Album archéologique* des reproductions de la plupart des œuvres, tableaux ou miniatures, mentionnées dans cette lecture, nous avons supprimé, pour l'impression, toutes les analyses et notices particulières : elles prendront place en regard de certaines planches de l'*Album*. Le lecteur ne trouvera ici que quelques remarques détachées sur l'ensemble de l'apport à l'Exposition attribué à la Picardie.

(2) Voir *Bulletin de la Société*, T. XX, pp. 728-47.

des Primitifs français, ouverte, ce printemps, au Pavillon de Marsan et à la Bibliothèque nationale (1).

Certaines œuvres exposées étaient bien certainement picardes. Paris les recevait de la province même qui les conserve depuis le temps, parfois exactement connu, où elles furent créées sur place. A ces reliques d'art se trouvent jointes ainsi les meilleures « authentiques ». Nous rangeons, parmi ces documents de provenance sûre : l'Antependium de Saint Vulfran d'Abbeville (Catalogue de l'Exposition, 2e Edition, n° 24), les volets de retable de la Chartreuse disparue de Thuison (n° 353), le panneau de Moyencourt (*Crucifiement entre deux donateurs,* non catalogué), celui des deux manuscrits offerts par Antoine Clabault, qui était seul exposé (Manuscrits n° 236). D'autres, le plus grand nombre, retrouvés ici et là, loin de leur résidence première, après de multiples transferts, ont été déclarés picards par les organisateurs mêmes de l'Exposition.

Pour plusieurs motifs, dont le principal est une parfaite incompétence en ces matières, où toute affirmation est périlleuse même si une large érudition comparative la vient appuyer, nous nous

(1) Il est aujourd'hui inutile de souligner ce que ce mot de *primitif,* appliqué aux van Eyck ou au Maître de Moulins, aurait d'inexact et de bizarre, si l'usage, le dépouillant de son sens vrai, ne lui avait donné ici une acception précise et désormais définitive, en l'appliquant aux artistes rencontrés à l'origine de chaque école d'art en Europe (Cf. Bouchot, *Les Primitifs français*, p. 34).

garderons bien de discuter les considérants de ces « naturalisations ».

M. Henri Bouchot, dont l'exposition française était l'œuvre personnelle, (1) s'est lui-même expliqué sur la hardiesse de certaines affirmations « appuyées en réalité sur des faits et des expériences (2). » Parmi ces audaces, d'aucuns rangent le classement en « écoles provinciales » nettement affirmées. La distinction d'un tel groupe est plus dangereuse et difficile pour notre Picardie que pour aucune autre région de France. Elle fut de tous temps une « région perméable et indécise », comme l'a quelque part qualifiée M. Camille Enlart, et tangente aux confins de la Flandre — nous y reviendrons. Enfin, son histoire de province frontière fut trop troublée aux XIVe et XVe siècles pour présenter l'ambiance nécessaire à une riche floraison d'art.

(1) Depuis plusieurs années, il en caressait le projet ; l'exécution fut précipitée par le grand succès de l'Exposition des Primitifs flamands à Bruges en 1902 (Voir les articles de M. Bouchot « Pour les nôtres » dans le journal *L'Eclair* du 14 Septembre et 18 Décembre 1902). Son initiative était servie par la faveur qu'accordait, dès avant Bruges et Paris, le grand public aux artistes charmants que sont les Primitifs. Sur les raisons de cette mode, voir un article ingénieux de H. Fiérens-Gevaërt, *Pourquoi nous aimons les Primitifs*, dans la *Revue bleue* du 27 Décembre 1903.

(2) *Les Primitifs français*, p. 29 et *passim*. — Les « faits » parfois sont un peu minces. Voir au catalogue, la notice du n° 126, la remarquable *Sainte Famille* du Musée d'Epinal attribuée à l'Ecole de l'Amiénois vers 1500.

De là quelque flottement dans les appellations mêmes du Catalogue : « Ecole d'Amiens, de l'Amiénois, de Picardie, du Nord de la France » et l'impossibilité de nous séparer clairement de l'Artois, dont l'école se refuse plus encore à toute nette définition.

Mais, nous nous y sommes engagés, nous renonçons prudemment à toute critique des étiquettes. Quelques correctifs qu'une science plus renseignée, plus attentive, ait déjà apportés ou propose bientôt, l'Exposition et le mouvement scientifique qu'elle a provoqué n'en ont pas moins fait acquérir une foule d'enseignements désormais certains et montré, pour la première fois avec une telle ampleur, les bénéfices de la méthode érudite appliquée à l'Histoire de l'Art, à l'une des périodes de cette Histoire les plus riches en énigmes.

Ainsi s'est poursuivie avec éclat la grande œuvre de réhabilitation des Arts du Moyen Age, dont bénéficièrent l'architecture, la première, depuis trois quarts de siècle, puis la sculpture (ce fut surtout la mission que s'était donnée, il y a quinze ans, Louis Courajod) et les arts industriels, et qui s'applique enfin, de nos jours, aux « plates peintures » et aux illustrations des livres.

*
* *

Malgré deux considérables et involontaires lacunes, que nous soulignerons bientôt, la part picarde était assez large pour que l'Exposition

joignit pour nous à ses divers mérites un intérêt provincial.

Sur douze noms de maîtres primitifs que portait l'affiche, de rédaction un peu grandiloquente, comme il convient à une affiche, trois étaient picards : *Colart de Laon*, *Colin d'Amiens* et *Enguerrand Charton* (1) de Laon. Colart de Laon ne figurait à vrai dire que sur l'affiche (2) ; la gloire du Laonnais, du Picard, Enguerrand Charton est certaine depuis l'identification par M. l'abbé Requin en 1890 du *Triomphe de la Vierge Marie*, conservé à l'Hospice de Villeneuve-lès-Avignon. Né vers 1410 dans le diocèse de Laon, l'artiste venu en 1447 à Avignon peignit en 1453 cette œuvre, peu connue avant l'Exposition, « où les visages, les mains rappellent les plus belles miniatures de Fouquet ; la composition générale concorde avec certaines des miniatures aperçues au Musée Condé (3) ». Ajoutons qu'aucune œuvre de peintre primitif n'a un état-civil aussi complet et aussi indiscutable.

Quant au nom de Colin d'Amiens, nous le

(1) Ou *Charonton :* la dernière orthographe du nom admise par M. Bouchot est Charton.

(2) Ce peintre de la fin du XIVe et de la première moitié du XVe a été étudié par Ed. Fleury (Bull. de la Soc. Acad. de l'Aisne, T. XIX p. 311); Matton (Revue des Soc. sav. 1876 p. 530). Add. textes publiés dans les *Archives de l'Art français*, T. V et *Nouv. Archives*, T. VII et VIII. Il mériterait une étude d'ensemble bien informée.

(3) Cf. au Catalogue la notice du n° 71.

trouvons accolé, mais suivi d'un point d'interrogation, au n° 53 « Portrait d'un personnage de quarante à cinquante ans ; école de Jean Fouquet, vers 1475 ». La notice ajoute que nous rencontrons ici un portrait inédit du roi Louis XI, exécuté par un miniaturiste sur un panneau de bois creusé en cuvette. Or nous savons que Maître Martin Colin d'Amiens fut le peintre habituel de Louis XI, peu séduisant modèle. Courajod (1) a raconté l'histoire de la commande à Colin d'Amiens en 1481 d'un dessin que l'on possède (à la Bibliothèque nationale, fonds Gaignières) pour le propre tombeau du rói, exécuté par Conrad de Cologne et Laurent Wrine dans l'église de Cléry-en-Orléanais et détruit au XVI[e] siècle pendant les guerres de religion (2). Philippe de Commines nous a conservé des corrections au projet de Colin : « Mestre Colin d'Amiens, il faut que vous faciez la pourtraicture du roy nostre sire... et tout le plus beau visage que pourrès fère, et jeune et plain (3), le netz longuet et ung petit hault, comme savez et ne le faicte point chauve, le netz aquillon (*sic*), les cheveux plus longs derrière, le collet plus bas, l'ordre plus longue et basse, saint

(1) *Leçons professées à l'Ecole du Louvre*, T. II, p. 452. Cf. H. Bouchot, *Les Portraits de Louis XI*, Gazette des Beaux-Arts, mars 1903, p. 222.

(2) Sur ce tombeau, Cf. Paul Vitry, *Michel Colombe*, p. 227 ; H. Bouchot, *Inventaire des dessins exécutés pour Roger de Gaignières*, T. I, p. 227, n° 2018.

(3) Louis XI avait 60 ans en 1483.

Michel bien fait... ». Saint Michel bien fait, oui certes sur notre panneau, où l'orfèvrerie du collier est d'une minutie de miniaturiste. Mais sommes-nous bien en présence, comme le veut une inscription moderne sur le cadre, de Louis XI et d'une œuvre du peintre royal, notre concitoyen ? La peinture est d'une assez pauvre technique et d'un dessin contestable. L'allure du croquis pour le tombeau est très différente. Je sais bien — mais l'argument mérite à peine d'être produit — que le panneau est aujourd'hui conservé au château de Saint-Roch, dans la région même de Cléry.

Bien rares sont les rencontres où le critique peut avec assurance appliquer un nom d'artiste primitif à une œuvre certaine : nous avons ici un exemple de cette simple vraisemblance dont il faut presque partout se contenter. Parmi le petit nombre de peintures qui subsistent, presque toutes resteront anonymes ; et longtemps encore, si ce n'est toujours, nous continuerons à posséder des noms d'auteurs, sans rien connaître de ce qu'ils firent. Nos archives municipales sont assez riches en mentions d'artistes et de commandes dont nous ne retrouvons rien (1), et l'inventaire, actuellement poursuivi par M. Durand, des registres aux contrats de ces mêmes archives

(1) Voir une liste sommaire et déjà vieillie dans Dusevel, *Recherches historiques sur les ouvrages exécutés dans la ville d'Amiens par les... peintres... pendant les* XIVe, XVe *et* XVIe *siècles*. Amiens, 1858, p. 23-29.

ne peut manquer de nous livrer des noms nouveaux.

*
* *

Avant de mentionner la belle suite picarde, envoyée à l'Exposition, que forment les volets du retable de Thuison, il me faut faire ici allusion — c'est une notion indispensable pour l'étude de ces volets — à l'action générale, diversement évaluée mais toujours reconnue, qui s'exerce sur toutes les formes d'art en Picardie, à la fin du Moyen-Age : l'action flamande.

Aux affinités des tempéraments picards et flamands, à l'action de milieux naturels comparables, à la symétrie de développement politique et social (1) étaient venues s'ajouter des relations très actives (2) dès le XIIIe siècle, constants échanges d'idées et de choses, dont les textes nous fournissent le double témoignage répété, soit en Picardie, soit en Flandre (3).

(1) Voir les divers travaux de H. Pirenne qui à plusieurs reprises a insisté sur la similitude des institutions du Nord de la France et de la Belgique ; notamment *L'Origine des constitutions urbaines au Moyen-Age*. Revue historique LVII (1895) p. 327.

(2) Parmi ces relations diverses, celles entre nos compagnies privilégiées et les ghildes flamandes, d'organisation très semblable, méritent une mention particulière.

(3) Le dépouillement de l'*Inventaire des Archives de Bruges* par M. Gilliodts van Severen offrirait un intérêt de premier ordre pour l'histoire d'Amiens. Deux esquisses de l'ensemble de ces relations ont été publiées par Dusevel, *Documents relatifs*

Et pendant presque tout le xve siècle, ces rapports anciens sont accrus, renforcés par la domination bourguignonne, commune aux villes de la Somme et aux cités de Flandre ; on sait assez la grande action des ducs dans le domaine des arts (1).

Dans ce domaine, les relations et l'influence flamande qui en est l'effet se prolongeront longtemps après la séparation politique définitive des deux régions, au moins jusqu'au triomphe de la Renaissance.

A la fin du xve siècle et au début du xvie, la vie — qui vaudrait une étude particulière — de Jean de la Gruuthuse est comme le symbolique résumé des rapports entre la Flandre et la Picardie. Brugeois, d'une des plus illustres familles de la ville, il construira à Abbeville, où il est lieutenant de Louis XII, un hôtel somptueux, dont il ne reste qu'un mauvais croquis. Ce devait être un véritable musée d'art flamand, si Jean de la Gruuthuse était

aux anciens rapports des Amiénois et des Belges. Compte-Rendu de la Comm. Royale d'Hist. 1848, pp. 575-6 et R. Guerlin, *Rapports commerciaux anciens entre Amiens et les Flandres.* Bull. de l'Acad. royale d'Archéol. de Belgique, 1902, pp. 289-300.

(1) M. Bouchot en résume les effets à notre point de vue en une phrase qui pourrait provoquer un assez long commentaire et quelques réserves : « L'art officiel des ducs de Bourgogne au milieu du xve siècle sera le même à Bruges et à Amiens, mais Amiens aura des sculpteurs que les Brugeois n'auront pas ». *Les Primitifs français*, p. 82.

fidèle aux traditions des siens : on sait qu'il fut enterré dans l'Abbatiale de Saint Riquier, où l'on ne voit plus que l'inscription et quelques fragments de son tombeau.

C'est en Artois et en Picardie que se rencontreraient les meilleurs arguments matériels pour établir l'inanité des efforts tendant à tracer une impossible frontière entre l'art *français* et l'art *flamand.* Certains des organisateurs, des commentateurs des Expositions flamande de 1902 et française de 1904 ont voulu ainsi préciser. Oubliaient-ils volontairement que les pénétrations *dans les deux sens* furent constantes ? Dans les premières années du xive siècle, le rayonnement de la Cour de Mahaut d'Artois, à Hesdin, assure l'imitation en Flandre des « créations » de l'art parisien (1) ; au xve siècle, le rayonnement des cours ducales répand dans toute la France du Nord les principes et les techniques de Flandre (2). Mais d'autres raisons de la vanité de ces classifications sont très générales. Les artistes, leurs

(1) H. Bouchot. *Op. cit.* ch. II. L'Ecole parisienne de Hesdin 1295-1329, d'après Richard, *Mahaut, comtesse d'Artois.* Pour les influences exercées en Flandre par la sculpture française, v. les articles de R. Koechlin dans la Gazette des Beaux-Arts, Juillet, Octobre et Novembre 1903.

(2) « La ville d'Amiens fut à la suite de Douai et d'Arras un des postes avancés de l'école flamande » Dehaisnes, *L'art à Amiens vers la fin du Moyen-Age dans ses rapports avec l'école flamande primitive*, Revue de l'Art chrétien 1889 et 1890, p. 47 du tirage à part.

œuvres surtout, sont singulièrement vagabonds (1). Des auteurs ont insisté sur le caractère cosmopolite de l'art du xv[e] siècle (2), à tout le moins commun aux régions septentrionales, Nord de la France, Flandre, Allemagne du nord-ouest, aux pays *germanisés*, c'est sans doute le qualificatif le plus exact.

Mais il faudrait se garder de faire, dans l'art picard, la place trop large à l'action de la Flandre. La situation géographique même maintenait les artistes dans le rayonnement de Paris et du domaine royal ; enfin jamais, malgré toutes ces influences extérieures, ils n'oublièrent d'être

(1) Nous croyons surtout aux effets de la dispersion des œuvres, moins efficace mais plus fréquente que le déplacement des artistes. Voir plus bas ce qui sera rappelé à propos des retables brabançons. Par contre on sait aujourd'hui de source sûre que les peintres des tableaux du Puy-Notre-Dame étaient bien Amiénois. Notons ici, sans accorder à ces prescriptions trop d'importance, puisque les artistes attachés aux grands devaient les ignorer, les mesures « protectionnistes » prises par les corps de métiers artistiques contre les « forains ». A Amiens, les statuts des peintres, sculpteurs... n'accordent, le 5 Décembre 1400, qu'un mois de séjour aux étrangers : ce délai passé ils paieront un droit mensuel « au Mestier et à la Confrérie de Monsieur Saint Luc ». Les statuts du 5 décembre 1491 réduisent le séjour non imposé d'un mois à huit jours et augmentent, en cas de prolongation, les taxes. Augustin Thierry, *Documents inédits pour servir à l'histoire du Tiers-Etat*, T. II, pp. 4, 448.

(2) Cf. le P. Cahier, *Nouveaux mélanges d'Archéologie*, IV, 190 ; De Laborde, *La Renaissance des Arts à la Cour de France*, I, 8.

Picards et de regarder autour d'eux. C'est ce qu'indiquait l'auteur de l'*Histoire de l'Art dans le Nord de la France*, résumant ces observations sur la peinture et la sculpture à Amiens au début du XVI[e] siècle, tableaux du Puy-Notre-Dame, stalles et hauts-reliefs de la Cathédrale, où il notait « une recherche de la vérité qui rappelle l'art *flamand*, mais nous y rencontrons dans la pose et dans les vêtements une élégance qui révèle le voisinage de Paris et l'action de l'art *français* et en outre une reproduction fréquente du type *picard*, pommettes des joues saillantes, expression franche et toute en dehors, qui révèle des artistes s'inspirant de ce qu'ils voyaient dans leur province (1). »

Aussi, parmi ceux résolus à ne pas donner aux appellations de Primitif *flamand,* Primitif *français* une valeur dogmatique ou même polémique, à ne pas aider à la construction de barrières sans brêches, au premier rang doivent se placer les historiens de l'Art en Picardie.

*
* *

L'historique des volets du retable de la Chartreuse Saint-Honoré de Thuison, près Abbeville, nous fournit une preuve de l'introduction en Picardie de l'art flamand-bourguignon, au milieu du XV[e] siècle. Ces sept panneaux — il y en avait

(1) Dehaisnes, *L'Art à Amiens*... Congrès archéologique de France LX[e] session à Abbeville 1893, p. 171.

primitivement huit ; la *Résurrection* fut donnée au XIX[e] siècle par les propriétaires de la suite, les Ursulines d'Abbeville, et l'on ne sait ce qu'elle est devenue — sont aujourd'hui conservés à l'Evêché d'Amiens.

Depuis leur étude minutieuse par M. Em. Delignières (1), on sait qu'ils forment deux séries, de dates différentes : 1° Les scènes de la Vie du Christ : *Cène*, *Ascension*, *Pentecôte* et *Résurtion* (disparue) ; 2° Les personnages isolés : *La Vierge et l'Enfant*, *Saint Jean-Baptiste*, *Saint Hugues de Lincoln*, (indiqué fautivement *de Grenoble* au Catalogue) chartreux, *Saint Honoré*, patron de l'Abbaye. Cette seconde série, plus récente d'un demi-siècle vraisemblablement, est d'un art plus sûr de lui-même (2).

(1) *Notice sur plusieurs anciennes peintures inconnues de l'Ecole flamande*. Compte-rendu de la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements, 1898, pp. 305-343. Six des panneaux seront reproduits dans l'*Album archéologique* avec notices de M. Delignières.

(2) Voici ce que dit de ces panneaux G. Lafenestre : *L'Exposition des Primitifs français*, Gazette des Beaux-Arts, Juillet 1904, p. 65 (l'auteur semble attribuer à tort les uns et les autres à la même main) : « Ces peintures nous semblent ici bien peu flamandes : on y peut voir plutôt les productions d'une école locale et retardataire, mais honnête et sincère comme il y en eut alors beaucoup à l'écart des centres directeurs. L'artiste timide, un peu gauche, s'y montre assez empétré dans les scènes compliquées. Il réussit mieux dans les figures isolées, comme le Saint Hugues caressant son grand cygne. Dans un accord tendre et délicat de blancheurs et de puretés légendaires, cette peinture, mince et transparente, prend des accents d'une douceur pénétrante. »

Deux de ces panneaux figurèrent (1) à l'Exposition de Bruges. M. Delignières soulignant alors leur caractère « de peintures flamandes ou ayant subi cette influence » songeait avec beaucoup de réserves et de discrétion à l'école de Rogier van der Weyden (2), pour les plus anciens panneaux du moins. La suite figurait entière pour la première fois à Paris en 1904.

Des documents abbevillois établissent que ces tableaux sont les volets d'un retable détruit dont un croquis de la fin du XVIIIe siècle existe (3). Les scènes, notre première série, figuraient sur les volets ouverts, les personnages sur les volets fermés. Les faces extérieures n'auraient été peintes qu'au début du XVIe siècle (ne pourrait-on — simple hypothèse — les rapprocher de Jean Bellegambe ou de quelque contemporain ?) Les panneaux furent, au XIXe siècle, sciés en longueur pour une plus commode présentation.

D'autre part, l'abbé Lefebvre (4), s'aidant d'un certain *Kalendarium* conservé à la Grande-Chartreuse, nous apprend que « quatre tableaux de bois doré que l'on met sur le grand autel »

(1) N°s 319, 320, p. 123 du supplément au catalogue des Tableaux.

(2) Lafenestre *loc. cit.* ; Delignières, Congrès arch. et hist. de Bruges 1902. Compte-rendu, 3e partie, p 46.

(3) Delignières, notice citée, p. 29 du tirage à part.

(4) *La Chartreuse de Saint-Honoré à Thuison*. Abbeville, 1885, p. 112.

furent donnés à la Chartreuse, par Philippe-le-Bon, sous le priorat, qui prit fin en 1440, de Dom Firmin le Ver. M. Delignières ne doute pas, à bon droit, de l'identité de ces quatre tableaux avec les peintures intérieures des volets.

Sans plus insister sur le haut intérêt de cet ensemble — la notice du catalogue l'englobe sous la dénomination d'œuvre amiénoise (?) contemporaine de Simon Marmion — nous voulons ici 1° en rapprocher un « primitif » conservé à Amiens et relativement peu connu ; 2° reprendre le caractère de volets de retable qu'ont incontestablement les panneaux et qui rendrait légitime, à notre sens, d'autres comparaisons.

1° L'Evêché d'Amiens possède un tableau sur bois : Le Christ bénissant entre deux groupes de donateurs présentés par Saint Jean-Baptiste et Sainte Barbe (1). Les analogies avec *l'Ascension* et *la Cêne* de Thuison sont frappantes (têtes du Christ, de Saint Jean-Baptiste, fonds de paysage à gauche, dessin du brocart tendu derrière le Christ (2). Mais l'artiste est ici d'une technique moins adroite.

(1) Reproduction en héliogravure dans l'*Album archéologique* de la Société.

(2) Il faudrait que ces étoffes fussent examinées — et toutes autres dans de semblables œuvres — par un spécialiste avec le soin renseigné que Bode a mis à l'examen des tapis orientaux qu'ont utilisés les primitifs flamands et italiens. Cf. ses *Vorderasiatische Knüpfteppiche*.

M. R. de Guyencourt a rappelé (1) que ce tableau a été connu de Prarond, il y a cinquante ans, dans l'église d'Ochancourt, canton d'Ault, *à quinze kilomètres de Thuison*. Ne serait-il pas possible d'identifier le donateur, qui n'est certainement pas un grand officier bourguignon ? Mais ce tableau n'est-il pas un argument assez sérieux pour supposer l'existence à Thuison d'une sorte de centre d'art, né sous l'influence des Ducs de Bourgogne, avec leurs dons comme modèles et comparable à ceux que l'on connait dans certaines abbayes de Flandre ?

2° Diverses églises de la région du Nord conservent des volets démontés de retables, d'autres des retables sans volets, du xve et du xvie siècles ; seule, l'église de Maignelay (Oise) possède un superbe retable complet avec ses volets peints. Des volets ont été indiqués à Tournehem (Pas-de-Calais), Saint Etienne de Beauvais, Chambly (Oise) (2).

(1) Bulletin de la Société, T. XXII (1904), p. 80.

(2) *Tournehem* (provenant de Blandecques). Cf., R. Rodière, *Une visite à l'Eglise de Tournehem*, Arras 1902, p. 19.

— *Saint Etienne de Beauvais*, Lhuillier, *Guide illustré du visiteur à Saint Etienne*, Beauvais 1896, p. 25 (à noter les relations très anciennes de l'église avec Saint Vaast d'Arras) ;

Pihan, *Beauvais*, Beauvais 1885, p 173 ;

— *Chambly*, Pierre Dubois, *Excursion archéologique à Beaumont-sur-Oise*... Bulletin de la Société, T. XXI, 1901, p. 180, qui donne les références. Les tableaux de Chambly ont été photographiés par M. F. Martin-Sabon, n°s 281 à 288 de son catalogue ;

Or, depuis la publication des recherches de M. J. Destrée sur la sculpture brabançonne (1) il est acquis que ces retables du XVe et du XVIe siècles, assez nombreux dans la Somme, l'Oise et l'Aisne (2), sont les produits d'une véritable industrie d'exportation exercée par des ateliers particulièrement bruxellois. A côté des groupes de sculpteurs, ne faut-il pas supposer des peintres de volets? Nous nous réservons de réunir prochainement des reproductions de ces documents et de rechercher ce que peut valoir l'hypothèse de communes origines flamandes ou plus exactement brabançonnes.

* * *

Notre but ne saurait être ici de retracer l'expansion de l'art bourguignon-flamand, en Picar-

— *Maignelay*, Marsaux, *Notice sur le retable de Maignelay*, Mémoires de la Société historique et archéologique de Clermont, T. I, 1904.

(1) Annales de la Société archéologique de Bruxelles, 1894, 1895 et 1899; Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France, T. LII, p. 151.

(2) Deux, aujourd'hui à Saint Paul d'Abbeville et dans l'église du Crotoy (Somme), proviennent précisément de la Chartreuse de Thuison. Cf. Delignières dans Mémoires de la Société d'Abbeville, 1883, et Congrès archéologique de 1893, p. 104. Le retable du Crotoy est consacré à trois épisodes de la vie d'un saint picard, S[t] Honoré; mais on n'en peut déduire l'inadmissibilité d'une commande à un atelier brabançon, spécial et réputé. L'examen des revers des retables, où est la marque (pour Bruxelles, un *maillet*), donnerait seul des solutions précises, et il est, dans la plupart des cas, impossible.

die, au xv[e] siècle, par l'effet surtout des modèles importés. Qu'il nous soit cependant permis de faire suivre le rappel des peintures offertes à l'Abbaye de Thuison par un duc de Bourgogne, de la brève indication de deux monuments très différents, mais l'un et l'autre caractéristiques :

1° A la cathédrale d'Amiens, dans le deuxième collatéral sud du chœur, une plaque de cuivre émaillée rappelle des fondations faites en 1452 par Jean Avantage qui dut l'évêché d'Amiens à la faveur de Philippe-le-Bon, dont il était le médecin (1). Ce rare vestige de « dinanderie » est purement flamand, matière, technique et style. On peut comparer exactement avec lui des plaques du Musée de Bruges (n[os] 63 et 238 par exemple), l'épitaphe flamande en cuivre de 1453 qui fait partie, sous le n° 20, de la Donation Rothschild au Louvre, etc...

2° L'église d'Ailly-sur-Noye (Somme) renferme le tombeau de Jean de Luxembourg, bâtard de Saint-Pol, seigneur de Haubourdin, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, et de Catherine de la Trémouille, sa femme : tous deux moururent en 1466. Il est en pierre bleue de Belgique ; de l'ornementation (2), nous ne retiendrons que les onze personnages en costume de deuil, les

(1) G. Durand, *Note sur une plaque émaillée*... Bulletin archéologique 1889, planche.

(2) Planche du Tome II de la Picardie historique et monumentale, notice de M. J. Roux, p. 89.

« pleureurs », occupant les niches du soubassement. Sans doute l'exportation des pierres de Belgique, pour tombes ou fonts, durait depuis des siècles; mais il était intéressant de rencontrer sur un monument picard, assez considérable pour avoir été sans doute imité, le dispositif essentiellement adopté (gardons-nous de dire spécial) (1) dans les tombeaux bourguignons.

* * *

Pour remplir le programme de son sous-titre et donner un tableau complet de « L'Art sous les Valois », l'Exposition comprenait toutes les formes de l'activité décorative : tapisserie, broderie, orfèvrerie, ivoires... Dans ces sections secondaires, nous ne rencontrons rien de picard ; il n'en était pas de même pour la sculpture.

Uu des meilleurs historiens spéciaux actuels, M. Paul Vitry, n'hésite pas à légitimer une « école d'Amiens » durant le xve siècle et les premières années du xvie (2). « De même qu'entre les grandes écoles de peinture du xve siècle, dont l'école de la Loire et l'école de Provence sont les plus importantes, beaucoup d'autres moins considérables

(1) Cf. à la Cathédrale d'Amiens, dans la chapelle de l'abside, les deux tombes (très restaurées) de la première moitié du xive siècle, de l'évêque Simon de Gonçans et du chanoine Thomas de Savoie.

(2) *La Sculpture à l'Exposition des Primitifs français*, Gazette des Beaux-Arts, 1er Août 1904, p. 164.

ou moins caractérisées pourront se préciser au fur et à mesure d'études plus approfondies, de même on arrivera sans doute à déterminer des ateliers intermédiaires, vivant sur des traditions françaises mais plus ou moins influencés par la propagande des ateliers flamands et la diffusion de leurs produits; et bien que l'on parle avec quelque ironie d'une « école supposée d'Amiens » nous pensons, pour notre part, qu'il existe des sculpteurs picards de la fin du xve et du début du xvie siècle (1) dont un *saint Jean-Baptiste* (n° 322) à M. Martin Le Roy, une *Vierge* (n° 323) à M. de Sainville, l'admirable *Tête d'évêque* surtout (n° 321) donnée par M. Maciet au Musée des Arts décoratifs et qui fut retrouvée à Amiens même (2), nous montraient des spécimens ».

Ils avaient pour nous l'importance particulière de jalons placés entre la statuaire si impressionnante, attribuée sans aucune preuve à André Beauneveu, du contrefort et des parois des chapelles bâties par le cardinal Lagrange, à la Cathédrale, sûrement datée du dernier quart du xive siècle, et les hauts reliefs, puis les stalles, à la plus belle époque de l'art amiénois, le début du

(1) M. Vitry oubliait-il la date des plus anciens hauts-reliefs de la Cathédrale? La première partie de la Vie de saint Firmin a été commencée vers 1490.

(2) Ces trois morceaux sont des bois : le premier a conservé sa polychromie. La tête d'évêque sera reproduite dans l'*Album archéologique*.

XVIᵉ siècle. Si pénibles qu'aient été les circonstances politiques du XVᵉ siècle, il était vraisemblable que l'art de nos imagiers n'avait pas totalement cessé pendant près de cent ans : les destructions des chanoines « classiques » n'ont rien respecté de ce temps à la Cathédrale. Ce sont des « épaves » de cette période que nous retrouvions au Pavillon de Marsan. C'était une autre épave encore qu'un *saint Roch* de bois (nº 334, Musée des Arts décoratifs), pittoresque mais un peu fruste, qui provient d'Amiens ; sans doute un morceau d'une de ces nombreuses façades, où s'était dépensée largement la verve des entailleurs et dont *une seule* est encore debout !

*
* *

Le plus certain résultat scientifique de l'Exposition est la démonstration des relations étroites, pendant les derniers siècles du Moyen-Age, entre l'illustration du livre et la « plate peinture ». La section des Manuscrits, dans une salle nouvelle de la Bibliothèque nationale, formait, comme l'introduction et le complément parallèle de la première partie de l'Exposition.

Dans quelle mesure, l'art de la miniature a-t-il conduit à l'art de la peinture, puis comment tous deux se sont-ils pénétrés, ont-ils l'un sur l'autre réagi ? Quels peintres furent en même temps illustrateurs ? Telles sont les premières questions que cette Exposition a provoquées, a partielle-

ment solutionnées et qui, dans les périodiques spéciaux, continuent d'être méthodiquement éclaircies, depuis sa dislocation.

La confusion des qualités de peintre et d'enlumineur, en dépit de la lettre des statuts des métiers, n'était plus depuis longtemps à établir chez le plus grand des Primitifs français, Fouquet ; pour les plus grands des Flamands, les van Eyck, elle venait d'être faite par le Comte Durrieu, quelques mois après l'Exposition de Bruges (1). Et il est maintenant acquis que le plus grand peintre amiénois du xve siècle, Simon Marmion, est auteur à la fois du retable de saint Bertin et des miniatures du manuscrit des *Grandes Chroniques* conservé à Saint-Pétersbourg (2).

Dans cette section des manuscrits, nous ne relevons que deux œuvres picardes, mais toutes deux certainement picardes et de première valeur :

1° « L'Album de Louise de Savoie » (Bibl. nat., fr. 145. A l'Exposition, mss. n° 199), où la Ville d'Amiens fit en 1517, sur la demande expresse de la mère du roi, reproduire 47 « chants royaux » et les *croquis* en couleurs des 47 tableaux correspondants du Puy-Notre-Dame. Mais ce recueil ayant été spécialement étudié par M. G. Durand, avec son habituelle et incomparable érudition, à la

(1) P. Durrieu, *Les débuts des Van Eyck*, Gazette des Beaux-Arts, Janvier et Février 1903, notament p. 119.

(2) Voir ci-après.

séance publique de la Société du 10 Décembre 1902, nous croyons superflu de faire plus que de le rappeler (1).

2° Les illustrations de l'Album, si précieux pour l'histoire du Puy-Notre-Dame, furent hâtivement établies et assez médiocres ; admirablement achevées sont celles de l'Evangéliaire amiénois, prêté à l'Exposition (n° 236) par la Bibliothèque de l'Arsenal où il porte le n° 661.

L'historique de ce beau livre — qui est aussi celui d'un Epistolaire de l'Arsenal non déplacé en 1904 — est connu avec certitude. Les deux livres furent donnés en 1505 par le célèbre maïeur d'Amiens, Antoine Clabault, à sa paroisse, Saint-Firmin-au-Val. Ils n'avaient point échappé à M. Auguste Janvier qui en donna dans *Les Clabault* une brève analyse, qu'avait rédigée, à l'Arsenal, M. Poujol de Fréchencourt (2).

Chacun des deux volumes est riche de treize grandes miniatures et chaque folio est encadré d'arrangements gracieux de fleurs et de feuillages,

(1) V. G. Durand, *Histoire et Description de la Cathédrale d'Amiens*, T. II, p. V ; L. Delisle, *Le cabinet des Manuscrits*, T. I, p. 185 ; pour l'histoire même du manuscrit : Arch. comm. d'Amiens, CC. 95, f° 151 et suiv., reproduit dans l'*Inventaire*, T. IV, p. 396.

(2) Cf. Aug. Janvier, *Les Clabault*, Amiens 1889, pp. 233 et 317 (pièce justificative N) ; le *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, T. I., p. 498-9, nos 661, 662. Les principales miniatures de l'Evangéliaire et de l'Epistolaire figureront dans l'*Album archéologique* avec notices de M. G. Durand.

coupés par les blasons d'Antoine Clabault et de sa emme. Avant même la reconnaissance probable de l'origine amiénoise d'autres manuscrits des dépôts publics, que l'on distinguera à des caractéristiques communes et certaines, ces livres suffiraient, nous disait le plus compétent spécialiste, M. Henri Martin, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, à affirmer l'existence dans notre ville à la fin du xve siècle et au début du xvie (1) d'une « école d'Amiens ». Elle apparaîtra sans doute aussi active et non moins brillante que ce centre, voisin, d'illustration du livre dont l'histoire commence à se préciser : l'école de Rouen (2). Des noms de miniaturistes amiénois, depuis longtemps livrés par les archives (3), il va devenir possible de rapprocher des œuvres très disséminées, en employant de solides arguments critiques : on voit ici s'élaborer toute une science nouvelle. Ce n'est pas la place de détailler les grands mérites d'art

(1) Malgré la date de leur donation à Saint-Firmin-au-Val (1505), il faut faire remonter l'établissement de l'Evangéliaire et de l'Epistolaire, après examen du style de l'illustration, au commencement du dernier quart du siècle précédent.

(2) Cf. Emile Male, *La Miniature à l'Exposition des Primitifs français*, Gazette des Beaux-Arts, 1er Juillet 1904, p. 58.

(3) V. par exemple Arch. comm. d'Amiens, CC. 58, f° 62 (*Inventaire*, T. IV, p. 284) où Ricquier Haulroye reçoit en 1480, salaire pour « une histoire à vingnettes » pour la Bibliothèque de l'Echevinage, où Jehan Duquet reçoit LVII sous parisis pour avoir « enluminé d'azur et de vermeillon ung livre... de traittiez et acords » ayant la même destination, etc...

des enluminures des livres d'Antoine Clabault : ce sera fait bientôt et avec autorité. N'en retenons que cet équilibre, général dans toutes les manifestations contemporaines d'art amiénois, entre les trois éléments déjà soulignés : le réalisme vigoureux, parfois exagéré, venu de Flandre, l'élégante habileté de la composition, qui est une qualité de France, et dans l'individualisation accentuée des physionomies, une sorte d'habitude locale, constante, du portrait picard.

N'y aurait-il pas une curieuse étude générale à entreprendre sur les rapports entre l'illustration de ces manuscrits et celle des premiers imprimés à images gravées, par exemple — pour ne citer que des documents locaux qui seuls doivent nous occuper — entre les miniatures des deux livres que nous venons de noter, sans presque les feuilleter, et le Bréviaire de 1528 « impressum Parisiis ductu auspicioque præstantissimi viri D. Adriani de Henencourt, ambianensis decani benemeriti (1) ».

*
* *

L'Exposition présentait, pour les Picards, deux lacunes graves : Simon Marmion et la suite des tableaux de la confrérie amiénoise du Puy-Notre-Dame n'étaient pas représentés.

(1) V. Jourdain et Duval, *Histoire et Description des Stalles de la Cathédrale d'Amiens*, Note D., Mémoires de la Société, 1re Série, T. VII (1844), p. 469.

Simon Marmion, qui est *très* vraisemblablement né à Amiens (1), peignit pour l'abbaye de Saint Bertin de célèbres volets de retable (2), et la sagacité de M. Salomon Reinach lui a rendu l'illustration d'un splendide manuscrit des *Grandes Chroniques de saint Denis*, offert à Philippe-le-Bon par Guillaume Fillastre, abbé de Saint Bertin et aujourd'hui conservé à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg (3). Cette découverte a valu à Marmion un regain de renommée qui a suggéré au bon maître imagier Albert Roze d'envoyer au Salon (4) l'effigie très vraisemblable du « Prince d'Enluminure ».

Mais les volets de Saint Bertin étaient restés dans la galerie hollandaise qui ne les prêta jamais qu'une fois (à Utrecht, en 1894) et le Manuscrit des *Grandes Chroniques* n'avait même pu être

(1) M. Hénault, archiviste de la ville de Valenciennes, publiera bientôt dans la *Revue archéologique* des recherches précises sur l'origine amiénoise ou valenciennoise de Marmion.

(2) Dehaisnes, *Recherches sur le retable de Saint Bertin et sur Simon Marmion.* Lille 1893 (compte-rendu par R. Guerlin. Bulletin de la Société, T. XIX (1895), pp. 112-125). Add. Hymans, *L'Exposition d'art ancien à Utrecht*, Gazette des Beaux-Arts 1er Janvier 1895 (planche) et Lafenestre et Richtenberger, *La peinture en Europe : La Hollande*, p. 164.

(3) Gazette des Beaux-Arts, Avril, Juillet et Novembre 1903 ; Fondation Eug. Piot, Monuments et Mémoires, T. XI, 1904, avec 41 planches reproduisant toutes les miniatures du manuscrit.

(4) Paris, Salon des Artistes français 1904 ; Amiens, Exposition de la Société des Amis des Arts, 1905.

demandé à Saint-Pétersbourg. On se refusait à voir un Marmion, malgré l'étiquette fort audacieuse qu'il porte au Musée de Valenciennes, dans le n° 129, *Un prêtre présenté par saint Jean-Baptiste*, peinture très médiocre où sur une terrasse, à l'arrière-plan, deux personnages sont vêtus de costumes François Ier. Or Marmion mourut en 1489.

Ce que fut la Confrérie du Puy-Notre-Dame, le plus grand titre artistique d'Amiens, ce qui nous reste de son activité, sont choses assez connues, pour qu'il soit bien inutile de les résumer ici.

De toutes les traditions d'art qui ont fleuri au sein des puys ou de semblables groupements, dans les cités du Nord, la tradition amiénoise est la seule qui puisse être suivie sur des monuments formant série et de dates absolument certaines, pendant près de deux siècles. Je ne sais quelle erreur de protocole administratif avait empêché le prêt à l'Exposition des originaux de l'Evêché ou même des copies conservées avec les cadres authentiques dans la salle spéciale du Musée de Picardie.

Par une erreur, cependant facile à éviter, les nos 366, 369 du Musée de Cluny étaient qualifiés comme dans la dernière édition, déjà ancienne, du catalogue même du Musée, de tableaux du Puy d'Amiens. Ils portent tous deux un « palinod » sur phylactère et ces deux devises ne figurent pas dans la liste des palinods amiénois, sur les tables

de marbre que la confrérie, au milieu du XVIII[e] siècle, fit appliquer au mur du transept sud de la Cathédrale, en face de son autel spécial.

L'ensemble français de peinture religieuse le mieux, le plus facilement connu, où la vitalité originale du Nord s'est affirmée avec éclat, à la veille des premières manifestations de l'Ecole de Fontainebleau, n'a donc pas eu sa place dans cette ample présentation de trois siècles de l'Art français.

*
* *

Nous ne voulions pas reprendre tous les numéros de l'Exposition que le Catalogue qualifiait de picards, à l'aide de formules diverses, plus ou moins précises ou prudentes. Mais ce serait un flagrant oubli que de ne pas retenir deux œuvres encore : l'une pour le grand intérêt de sa technique archaïque, l'autre qui était ici pour la première fois mise au jour.

La première, très connue (1), souvent exposée, est l'Antependium de Saint Vulfran d'Abbeville (à l'Exposition, n° 24) représentant *Le Jugement dernier et la Résurrection des Morts*. Un de ces curieux « peintres selliers » nomades le peignit sur fonds d'or gaufré au fer chaud et en relief et que

(1) Darcel l'a mentionnée dès 1860 en rendant compte de l'Exposition rétrospective d'Amiens (Gazette des Beaux-Arts, 1860, T. VII, p. 97). Il renvoie au Bulletin du Comité des Arts et Monuments, 2[e] Série, T. II.

supporte un mastic. C'est de la décoration « empreintée », la plus ancienne forme de la peinture portative qui demandait ainsi sa technique à l'art du sellier comme elle prenait ses thèmes à celui de l'enlumineur (1). L'archaïsme du dessin et le fond d'or avaient reporté la pensée des premiers descripteurs vers l'école florentine de Benozzo Gozzoli. Il ne faut plus douter de l'origine septentrionale de cette curieuse composition, tardivement ou indirectement influencée par l'école parisienne de Hesdin (2).

La seconde œuvre, complètement ignorée jusqu'en 1904, est un panneau appartenant à M. E. de Launay, à Moyencourt (Somme). Il était exposé sans numéro et étiqueté « Ecole de l'Amiénois vers 1480 ». Le Calvaire occupe le centre, entre un donateur et une donatrice, présentés par saint Christophe et saint Michel : au-dessus d'eux, deux blasons bien picards, Soissons-Moreuil et Moyencourt, dont nous devons la lecture à la très compétente obligeance de M. R. de Guyencourt. Cette peinture, dont les nombreux personnages

(1) H. Bouchot, *Les Primitifs français*, p. 49 : « C'est l'application de plâtre sur le bois des meubles, la dorure de ce plâtre et la peinture d'une image ou d'une « histoire » à même cette dorure, qui donna, vers la fin du XIIIe siècle, l'idée du tableau portatif, du panneau de bois jusque là inconnu : Add , *ibid*, pp. 52, 81, 154.

(2) L'Antependium a été reproduit dans l'*Album archéologique* et récemment décrit par M Delignières dans *La Picardie historique et monumentale*, T. III, p. 41.

sont plutôt de grossiers bonshommes, n'est certes pas une œuvre d'art, mais son histoire, probablement aisée à reconstituer — elle le sera bientôt — ne laissera pas que d'être pour nous intéressante, plus complète et plus sûre que celle de presque tous les tableaux de même ancienneté.

*
* *

Des Primitifs, de ceux de Picardie en particulier, nous ne possédons, à la date de cette Exposition, qu'un très petit nombre d'œuvres, souvent fragmentaires, frustes mais bien faites pour justifier tous les regrets, pour éveiller l'envie d'être quelque jour moins imparfaitement renseigné.

Le grand amateur d'art de la fin du xive siècle, le duc de Berry, avait pris pour devise ces trois mots « Le temps venra » : il nous les prêtera. Le temps viendra où les archives bien fouillées, celles des notaires surtout (1) où les églises de villages, combles des clochers, greniers de curés, nous auront livré ce qu'ils renferment encore, où surtout les manuscrits des dépôts publics et des cabinets d'amateurs auront été discutés, groupés, où la science de leur illustration, science née hier, aura formulé ses conclusions.

Ce jour-là, se constituera définitivement une école picarde, ou plutôt une « école d'Amiens »,

(1) Cf. les découvertes des noms des auteurs de tableaux du Puy-Notre-Dame, par M. Aug. Dubois. Bulletin de la Société, T. XIX (1895), pp. 149-156.

depuis longtemps baptisée (1), plus nettement entrevue au lendemain du grand mouvement scientifique que provoqua cette Exposition. Forte de ses peintres, de ses miniaturistes, de ses sculpteurs groupés autour d'un échevinage puissant et éclairé, de riches églises ou abbayes, elle apparaîtra, on le sait déjà, on le saura mieux, comme un des centres d'art les plus féconds de France, depuis le retour de la paix, avec la réunion de la Picardie à la couronne, jusqu'au triomphe, chez nous stérilisant, de la Renaissance.

(1) « ...Cette école locale d'Amiens et de la Picardie qui n'a pas eu jusqu'aujourd'hui dans l'histoire de l'art la place qui lui est due » Dehaisnes, Congrès archéologique de 1893, p. 173.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1904

I. Le Ministère.

1° Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France Départements. Tome XXXIII. Besançon, tome II, seconde partie. — 2° Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France, par Robert de Lasteyrie. — 3° Le journal des Savants, 1904, nos 10, 11 et 12, octobre-décembre. — 4° Comité des travaux historiques et scientifiques : Bulletin archéologique, 1904, 2e livraison ; Bulletin historique et philologique, 1904, 1e et 2e livraisons. — 5° Musée Guimet, revue de l'histoire des religions, 25 année, mai-octobre, 1904. — 6° La Revue historique; novembre-décembre, 1904. — 7° Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires, tome XIII, fascicule 1er.

II. Département de la Somme.

1° Conseil général. Session d'août 1904. Rapports du Préfet, de la commission départementale et des chefs de service. — 2° Session d'août 1904. Procès-verbaux des délibérations. — 3° Session extraordinaire de novembre 1904.

III. Les auteurs.

1° Histoire de Morlancourt par M. l'abbé Leroy, curé de Grandcourt. — 2° La commune de Ville (Oise), pendant la Révolution par M. l'abbé Gallois. — 3° La cathédrale d'Amiens, description abrégée par M. Georges Durand. — 4° Les pourceaux de M. Saint-Antoine, lecture faite aux Rosati picards, par M. Léon Gaudefroy. — 5° Notice sur deux manuscrits carolingiens à miniature exécutés à l'Abbaye de Fulda, par M. Amédée Boinet. — 6° Monographies paroissiales. Guide

pour les recherches historiques par M. l'abbé Leroy, curé de Grandcourt. — 7° Bulle inédite de Célestin III, en faveur du prieuré des Deux-Amants au diocèse de Rouen par M. l'abbé Porée. — 8° Une vieille description du château de Vaudreuil avec plan inédit par M. l'abbé Porée. — 9° Note sur Auguste le Prévost et Charles Nodier, par l'abbé Porée. — 10° Frédéric Mallebranche, 1819-1903, par M. l'abbé Porée. Ouvrages offerts par l'auteur, M. Ponthieux, secrétaire du comité archéologique de Noyon. — 11° L'Administration d'une paroisse au XVIe siècle, note pour servir à l'histoire de Guiscard. — 12° La Seigneurie de Magny, au XVe siècle, note pour servir à l'histoire de Guiscard. — 13° Les cahiers des doléances des paroisses du canton de Guiscard, en 1789. — 14° L'Assemblée municipale de Guiscard avant 1789. — 15° Notice biographique sur Louis de Guiscard. — 16° La justice du Chapitre cathédral de Noyon, d'après les archives de la Porte Corbault, n°s 1 et 2. — 17° Notes sur quelques fiefs relevant du Chapitre cathédral de Noyon. — 18° Les archives de la Chambre des comptes de Lille, pièces intéressant Noyon et le Noyonnais, spécialement le siège de Beaulieu en 1465. — 19° Etudes pour servir à l'histoire et à l'interprétation des noms de lieux par L. Ricouard, (Pas-de-Calais). 3e Fascicule, arrondissement de Montreuil. 4e Fascicule, arrondissement de Béthune. — 20° Hector Crinon, conférence faite aux Rosati picards par M. Maurice Garet. — 21° Monnaies et médailles, catalogue, vente du 20 décembre 1904. — 22° Cabinet de monnaies Jos. W. Stéphamk, vente des 12 et 20 décembre 1904. — 23° La chapelle du château du Champ-de-bataille, extrait de la revue La Normandie, don de M. L Régnier. — 24° Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois, par C. Boulanger, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, fascicule 5e et dernier avec préface de M. Salomon Reinach et introduction par l'auteur.

IV. Achat fait par la Société.

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines par Ch. Daremberg, Edm. Saglio et Edm. Pottier, 35e et 36e fascicules

V. Sociétés françaises.

1° Société d'archéologie de la Drome, bulletin, 151e livraison. — 2° Société Dunoise, bulletin, n° 139. — 3° Société de Saint-

Jean. Notes d'art et d'archéologie, n°s 9, 10 et 11, 1904. — 4° Société historique et archéologique du Gatinais. Annales, 1904, 4e trimestre. — 5° Société d'Emulation des Vosges. Annales, LXXXe année. — 6° Société libre d'agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, recueil des travaux, 6e série, tome I. — Les amis des Sciences et des Arts de Rochechouart, bulletin, tome XIV n° 1. — 8° Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, comptes-rendus des séances, juillet-octobre, 1904. — 9° Société polymathique du Morbihan, bulletin, 1903, 1er et 2e semestres. — 10° Société Florimontane, revue savoisienne, 1904, 3e trimestre. — 11° Société académique de Poitiers, bulletin, n° 350. — 12° Société des Archives historiques, revue de Saintonge et d'Aunis, tome XXIV, 6e livraison. — 13° Académie de Clermont-Ferrand, bulletin de l'Auvergne, 2e série 1904, n^{os} et 4. — 14° Société historique et archéologique du Périgord, bulletin, tome XXXI, 5e livraison. — 15° La Diana, à Montbrison, bulletin, tome XIV, n° 1. — 16° Commission d'Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise, bulletin, XXIVe volume. — 17° Société de statistique de l'Isère, bulletin, 4e série, tome VII. — 18° Société des Antiquaires du Centre, mémoires XXVIIe volume. — 19° Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, Annales, tome XVIII. — 20° Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, bulletin et mémoires, tome XXXIII. — 21° Société Archéologique du Midi de la France, bulletin, nouvelle série, n° 33. — 22° Société historique de Château-Thierry, Annales, 1903. — 23° Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône, bulletin, 4e série, n° 3. — 24° Société de l'Histoire de Paris, bulletin, 30e année, 1903 ; mémoires, tome XXX ; lettres de M. de Marville au ministre Maurepas, publiées par M. de Boislille, tome II. — 25° Société Académique de Saint-Quentin, mémoires, 4e série, tome XIV. — 26° Société régionale des architectes du Nord de la France. L'Architecture et la Construction dans le Nord, 1904, n°s 10 et 11. — 27° Académie d'Amiens, mémoires tome I. 1903 — 28° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, LXV, 4e livraison. 29° Société Archéologique de Touraine, bulletin, 1904, 2e et 3e trimestres. — 30° Société des Etudes du Lot, bulletin, tome XXIX, 3e fascicule. — 31° Société d'archéologie d'Avranches et de Mortain, revue de l'Avranchin, tome XIIe, n° 3. — 32° Académie

de Vaucluse, 6e centenaire de la naissance de Pétrarque. — 33° Académie de Toulouse, mémoires, 10e série, tome IV. — 34° Société Belfortaine d'Emulation, bulletin n° 23. — 35° Société des Antiquaires de la Morinie, bulletin, 211e livraison. — 36° Société nationale des Antiquaires de France. Fondation Auguste Prost. Mettensia, mémoires et documents, tome IV, fascicule 2e. — 37° Société archéologique de la Corrèze, à Brives, bulletin, tome XXVI, 3e livraison. — 38° Société historique et archéologique de Langres, bulletin, décembre 1904. — 39° Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai, mémoires, 3e Série, tome VIII. — 40° Société archéologique et historique de la Charente, bulletin et mémoires, 1845-1900, tables générales avec avant propos. — 41° Société des Antiquaires de l'Ouest, bulletins, 2e série, tome X, 2e et 3e trimestres. — 42° Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, bulletin, 1904, 3e livraison.

VI. Sociétés étrangères.

1° Société d'histoire et d'archéologie de Gand, inventaire archéologique, fascicules 36 et 37, bulletin, 1904, nos 7 et 8. — 2° Musée national de Mexico, Annales, 2e série, tome I, fascicules 8, 9 et 10 ; bulletin, 2e série, tome I, fascicule 9 et fascicule supplémentaire. — Réale Istituto Lombardo di scienze e lettere. Rendiconti série 2, volume XXXVII, fascicoli 4-16. — 4° Cercle historique et archéologique de Courtrai, bulletin, 1re année, n° 6, 2e année, n° 1. — 5° Société historique de la Basse-Saxe, bulletin, 1904, 3e livraison. — 6° Académie d'Histoire, de Belles-Lettres et d'Antiquités de Stockholm, bulletin, tome XVII, fascicules 2 et 3. — 7° Académie royale des Sciences d'Amsterdam, Verhandelingen. Afdeeling Letterkunde-Nieuwe reeks, Del IV, 2 ; Del V, 4, 5 ; Verslagen en Mededeelingen, 4 reeks. Del VI ; Jaarboek, 1903 ; Prijsvers-Pædagogium. — 8° Académie royale des sciences de Munich. Section de philosophie, philologie et histoire, compte-rendu des séances, 1904, 3e livraison. — 9° Académie royale d'archéologie de Belgique, bulletin, 1904, III. — 10° Cercle archéologique de Mons. Annales, tome XXXIII. — 11° Archives de la Société historique du Canton de Berne, tome XVII, 2e livraison. — 12° Académie de Metz, mémoires, 2e période, 83e année, 3e série, 31e année ; Annales de Baltus, 1724-1726, publiées par M. l'abbé Paulus.

VII. Publications périodiques.

1° Revue numismatique, 4e série, tome VIII, 1904, 3e trimestre. — 2° Revue héraldique, tome XIX, nos 4 et 5. — 3° Les Etudes, tome 100, nos 13 et 14, tome 101, nos 19, 20 21 et 22. — 4° Société de l'Histoire de France, chronique de Jean le Bel publiée par Jules Viard et Eugène Déprez, tome I ; Mémoires du Maréchal de Villars, tome VI. — 5° Revue de l'art chrétien, 4e série, 1904, tome XV, 6e livraison. — 6° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1727 à 1747.

Mémoires in-4°

Tome I, Coutumes locales du bailliage d'Amiens par Bouthors, 2e 3e 4e et 5e séries, la série. .	1fr.	50
Tome II, Coutumes locales, 2e volume, séries 7-8. Répertoire et tables, la série.	1	50
Tome III, Dom Grenier. Introduction à l'histoire de Picardie, séries 2e et 3e, la série. . .	1	50
Tome IV, Les Comtes de Beaumont-sur-Oise, par Douët d'Arcq	5	»
Tome V, Histoire de Doullens par l'abbé Delgove .	5	»
Tome VI, Cartulaire d'Ourscamps par Peigné-Delacourt	5	»
Tome VII, Darsy. Bénéfices de l'Eglise d'Amiens. 1er volume.	5	»
Tome VIII, Idem, 2e volume.	5	»
Tome IX, Histoire de Saint-Riquier par M. le chanoine Hénocque, 1er volume	5	»
Tome X, Idem, 2e volume.	5	»
Tome XI, Idem, 3e volume.	8	»
Tome XII, Histoire de Saint-Acheul par M. J. Roux .	5	»
Tome XIII, Le Clergé du diocèse d'Amiens en 1789 par M. Darsy.	5	»
Tome XV, Bibliographie du département de la Somme, par M. H. Macqueron.	6	»

Bulletins

Tome III, (1847-48-49).	5	»
Tome IV, (1850-51-52).	5	»
Tome V, (1853-54-55)	5	»
Tome VII, (1859-60-61).	5	»
Tome VIII (1862-63-64).	5	»
Tome IX, (1865-66-67).	5	»
Tome XI, (1871-72-73).	5	»
Tome XII, (1874-75-76).	5	»
Tome XIV, (1880-81-82)	5	»

Bulletin : fascicules séparés à 0 fr. 50

I. Années complètes

1842, 47, 48, 49, 1850, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58 59, 1861, 62, 65, 66, 67, 1870, 71, 74, 75, 76, 77, 79, 1880, 81, 82, 83, 84, 85, 88, 89, 1890, 91, 92, 93, 94, 97, 99, 1900, 1902, 1903.

II. Années incomplètes

1846, nos 2, 3. — 1855, nos 2, 3, 4. — 1860, nos 1, 4. — 1863 no 4. — 1864, nos 1, 2, 4. — 1868, nos 1, 2. — 1869, nos 3, 4. — 1872, nos 2, 3, 4. — 1873, nos 1, 2, 3. — 1878, nos 2, 3, 4. — 1886, nos 1 3, 4. — 1887, no 3. — 1895, nos 1, 2, 3. — 1896 nos 1 2 3. — 1898, nos 1, 2, 4. — 1904, nos 2, 3, 4.

Publications in-4° Jésus.

Monographie de la Cathédrale d'Amiens, par M. Georges Durand, archiviste départemental. Nombreuses héliogravures.

Tome I. Histoire et description de l'édifice . . . . . 60 fr.

Tome II Mobilier et accessoires. . . . . 60 »

La Picardie Historique et Monumentale. Fondation Soyez. Tome I. Arrondissement d'Amiens.

1er fascicule. Cathédrale d'Amiens . . . . 10 »

3e fascicule. Les églises Saint-Germain, Saint-Leu et Saint-Remi d'Amiens. . . . . 12 »

Les autres fascicules (2, 4, 5 et 6) du tome I sont épuisés.

Tome II. Arrondissement de Montdidier.

1er fascicule. Ville et canton de Montdidier. Canton de Rosières . . . . 10 »

2e fascicule. Cantons d'Ailly-sur-Noye et de Moreuil. 10 »

3e fascicule. Canton de Roye . . . . 10 »

Tome III. 1er fascicule. Ville et cantons d'Abbeville . 10 »

Album archéologique. Tome I. Fascicules 1-13. Le fascicule . . . . 3 »

Le 13e fascicule est épuisé.

L'Architecture Romane dans la région picarde, par M. Camille Enlart. Nombreuses illustrations. . . 10 »

Autres publications.

Le Canton de Bernaville par l'abbé Théodose Lefèvre 1.5

Catalogue de la Bibliothèque de la Société. Série N, (Ouvrages relatifs aux départements de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Seine-Inférieure) 1.50

Idem. Série O = T. (Ouvrages relatifs au département de la Somme) 1.50

Plusieurs brochures relatives à la construction du Musée de Picardie et à la Loterie picarde. La brochure. 0.10

Catalogues des Expositions rétrospectives organisées par la Société 0.75

Ces ouvrages se trouvent au Musée de Picardie. S'adresser à M. le Secrétaire perpétuel pour les demandes d'achat.

La Société rachète volontiers, ou échange contre d'autres, celles de ses publications qu'elle ne possède plus. — S'adresser dans ce but à M. le Secrétaire perpétuel.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES
DE PICARDIE.

ANNÉE 1905. — 1er et 2e TRIMESTRES



AMIENS
IMPRIMERIE YVERT & TELLIER
37, Rue des Jacobins et 52, Rue des Trois-Cailloux
—
1905

SOMMAIRE

	Pages
Séance du 10 janvier 1905	231
Séance du 14 février 1905.	242
Funérailles de M. Leleu	247
Séance du 14 mars 1905	250
Bronze offert à M. Poujol de Fréchencourt	258
Installation de M. l'abbé Mantel.	261
Séance du 11 avril 1905	280
Séance du 9 mai 1905	287
Excursion aux ruines de Coucy	292
Séance du 13 juin 1905.	299
Funérailles de M. Boudon	302
Ouvrages reçus.	307

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

Prix fixés pour les Membres de la Société

Les volumes non indiqués sont épuisés

Mémoires in-8°

Tome I, 1838.	5 fr.
Tome II, 1839	3 »
Tome VII (sans l'atlas), 1844.	3 »
Tome IX, 1848	3 »
Tome X, 1850	3 »
Tome XII, 1853.	6 »
Tome XIII, 1854	3 »
Tomes XV à XXIX inclusivement, 1858-1887 . . .	3 »
Tome XXXI, 1891	5 »
Tome XXXII, 1894	5 »
Tome XXXIV, 1903.	5 »

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES
DE PICARDIE

ANNÉE 1905. — 1er ET 2e TRIMESTRES

Séance ordinaire du mardi 10 Janvier 1905

Présidence de M. BRANDICOURT, président.

Sont présents : MM. Brandicourt, Boquet, l'abbé Cardon, Cosserat, Dubois, de Francqueville, Guerlin, Ledieu, l'abbé Mantel, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux, Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse.

MM. de Boutray, J. de Francqueville et Lefrançois, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance et Administration

— La Société française d'Archéologie adresse le programme du Congrès qu'elle tiendra à Beauvais du 20 au 28 Juin prochain.

— MM. Bry, Delignières, Ris-Paquot et le

général marquis d'Heilly transmettent leurs vœux à l'occasion du nouvel an.

— MM. Collombier et de Guyencourt envoient du Caire leurs souhaits de bonne année.

— M. Dubois signale, dans les mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, une étude de M. S. Reinach sur le manuscrit des grandes chroniques de Saint-Denis conservé à Saint-Pétersbourg, où il est question de S. Marmion et de son œuvre.

— La Société adresse ses félicitations à M. G. Durand qui vient d'être élu membre correspondant de l'Institut.

— M. Poujol de Fréchencourt annonce le décès de M. Ernest Cadeau d'Acy, qui appartenait à notre compagnie depuis 1849. — Il s'occupait spécialement de l'époque préhistorique et son opinion faisait autorité en cette matière.

— Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau, au nom de leurs auteurs, les publications suivantes :

1° *Etudes pour servir à l'histoire et à l'interprétation des noms de lieux,* par L. Ricouart. — Pas-de-Calais, 3e fascicule, Arrondissement de Montreuil ; 4e fascicule, Arrondissement de Béthune ;

2° *Rapport des mesures anciennes en usage à Amiens et dans le département de la Somme avec celles du système métrique.* Lecture faite au Congrès des Sociétés savantes de 1904, par Léon Gaudefroy ;

3° Deux nouveaux cahiers de M. Thorel-Perrin. L'un est intitulé : *Grandvilliers illustré et ses environs. Etude sur les routes, moyens de transport, diligences, rouliers, chemins de fer.* Ce cahier commence bien entendu par les voies romaines, puis viennent les chemins anciens, etc. M. Thorel-Perrin y a joint un album reproduisant une cavalcade qui eut lieu à Bruxelles en 1885 et dans laquelle étaient représentés tous les moyens de transport depuis les temps primitifs jusqu'à l'établissement des chemins de fer dits *tortillards*. Le deuxième cahier, constellé de timbres-postes français, est intitulé : *Grandvilliers illustré et ses environs. La poste aux lettres. Les courriers de dépêches.*

— Parmi les ouvrages reçus depuis la dernière réunion, il faut remarquer spécialement :

1° La *Revue de l'Art chrétien*, toujours intéressante pour les archéologues ;

2° Le *Bulletin du Comité des Travaux historiques.* La livraison de 1904, n°s 1 et 2, contient plusieurs études fort curieuses, particulièrement celles qui ont été communiquées au dernier Congrès des Sociétés savantes. Notre Compagnie s'y trouvait représentée par M. Léon Gaudefroy. Son travail sur les anciennes mesures a été lu dans la séance du matin du Jeudi 7 Avril ;

3° Le 50e volume des *Mémoires de l'Académie d'Amiens*. Il se présente revêtu d'une brillante parure, due à l'habile crayon d'un de ses membres

que nous comptons aussi parmi nos confrères : à la première page on remarque l'empreinte de l'ancien sceau de l'Académie, retrouvé et décrit par M. le conseiller Thorel ;

4° Les *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai,* 3e série, tome VIII. Ceux d'entre nos confrères qui ont quelques loisirs, trouveront profit et agrément dans la lecture de plusieurs études publiées dans ce volume. Les goûts les plus différents pourront être satisfaits. Aux peintres on peut recommander le *Travail sur Van Dyck ;* aux musiciens, *La musique à Douai au* XVIe *siècle ; Le retour au village*, drame lyrique ; *La messe solennelle de saint Pierre ;* aux érudits : *Les leçons politiques* de Jean le Huvetier de Ferrières — *Ferrarius* — lecteur public et royal en la philosophie et éloquence en l'Académie de Douai — 1562-1599 ; aux archéologues, l'étude sur *Les pleureurs des monuments funéraires du* XVe *siècle. Douai-Dijon,* par Camille Enlart ; aux voyageurs, le récit de M. Maillard, *En revenant des Indes ;* puis, les *Mœurs américaines,* par M. A. Dupont ; aux amateurs d'histoire locale, une très intéressante page de l'histoire de Douai, tirée par M. de Warenghien d'un manuscrit de la Bibliothèque de l'Université d'Utrecht. C'est le Journal d'Arnold Van Buchel, étudiant hollandais à l'Université de Douai, du 11 Mars 1584 au 28 Juin 1585. Arnold Van Buchel se rendit ensuite de Douai au Hâvre.

La Société de l'Histoire de Paris a publié en 1899, ce qui concerne le séjour dans la Capitale de l'étudiant hollandais. De son côté l'Académie du Hâvre s'est occupée du passage en cette ville du jeune voyageur retournant en Hollande. N'y aurait-il pas lieu de savoir si, dans son journal, Arnold Van Buchel n'a pas parlé d'Amiens et de la Picardie ? Enfin il faut noter l'*Etude sur le parlement de Flandre. Les premiers présidents de Pollinchove* par le baron Ernest Boissonnet. Ces notices biographiques sont accompagnées de quatre phototypies ; le portrait de Charles-Joseph de Pollinchove, son monument funéraire dans l'église de Saint-Pierre de Douai, le monument de Jacques-Martin de Pollinchove dans l'église Saint-Brice de Tournai et la reproduction d'un portrait de Gaspard-Félix-Jacques de Pollinchove, décédé en 1816, le dernier de cette dynastie d'illustres magistrats ;

5° Le tome II des *Lettres du Lieutenant Général de police Marville au Ministre Maurepas* 1741-1748, publiées dans les mémoires de l'Histoire de Paris, par M. de Boislille. — On y voit jour par jour, jusqu'aux plus minimes détails, ce qui s'est passé dans Paris pendant les années 1745 et 1746.

6° Enfin, le 33e volume des mémoires de la *Société Archéologique du département d'Ille-et-Vilaine* où se trouve une étude intitulée : *Vieux papiers rennais. Les placards mortuaires.* L'auteur, M. Esquieu, commence par l'historique

des billets de décès et de part et du mode employé, avant leur usage, pour annoncer à qui de droit le décès d'un parent, d'un ami ou d'un personnage de marque. Puis il s'occupe spécialement des placards rennais, dont le plus ancien à sa connaissance est du 9 juillet 1736. Il publie ensuite une série de 125 placards qu'il étudie au double point de vue des coutumes admises pour leur rédaction et de leur iconographie, depuis le crâne accompagné de femurs croisés en sautoir et du V orné d'attributs funéraires, jusqu'à l'encadrement dit « à la Cathédrale » et enfin à la simple bordure noire qui prend actuellement des proportions de plus en plus exagérées. — Le curieux travail de M. Esquieu, qui s'applique à la période comprise entre 1736 et 1853 est complété par la reproduction en 25 planches des principaux types de placards rennais, du 23 mai 1737 au 6 novembre 1851. — Plusieurs d'entre eux sont très curieux au point de vue iconographique. Il en existe peu de semblables en notre pays.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n°s 29529 à 29552.

— MM. Amédée Boinet attaché à la bibliothèque Ste-Geneviève et Frédéric Paillart, imprimeur à Abbeville, sont élus membres non résidants.

— La commission des impressions est renouvelée au scrutin secret. Sont élus : MM. Durand, de Guyencourt, Roux, Soyez et de Witasse.

— La commission des recherches comprendra

MM. Boquet, Collombier, Dubois, de Guyencourt, Milvoy, Pinsard et de Witasse.

— La sous-commission du legs Janvier reste composée de MM. de Calonne, Cosserat, Dubois et l'abbé Mantel.

— Enfin, la commission de la Bibliothèque sera formée par MM. Boudon, de Calonne, l'abbé Cardon, Pinsard, Poujol de Fréchencourt et de Witasse.

Travaux

— Pour inaugurer l'année, M. Brandicourt, président réélu, prononce les paroles suivantes :

Messieurs,

Je vous remercie du nouveau témoignage de sympathie que vous avez bien voulu m'accorder en me décernant, pour la seconde fois, l'honneur de la présidence. L'expérience faite l'année dernière, à la suite du douloureux évènement qui m'appela prématurément aux fonctions de président, me rassure en m'apprenant que ces fonctions sont rendues faciles par le concours si empressé de tous les membres de la Société et en particulier des membres du bureau.

Je suis fier d'avoir à mes côtés M. Jules Boquet, le peintre picard, critique d'art très renseigné et dont les judicieux conseils sont fort appréciés, et M. Léon Ledieu dont la gestion si habile, si soigneuse, maintient la prospérité financière de la Société.

Vous parlerai-je de M. de Fréchencourt notre dévoué secrétaire perpétuel. Modeste, trop modeste,

toujours prêt à s'effacer, il est cependant la cheville ouvrière de la Société, l'administrateur entendu qui assure la marche régulière de nos affaires.

M. de Guyencourt, secrétaire annuel depuis plusieurs années, n'a pas cru pouvoir accepter cette fois encore la charge que la confiance de ses collègues voulait lui conserver par acclamation. Qu'il veuille bien accepter, par de là les mers, le témoignage d'estime et de reconnaissance que je lui adresse en mon nom personnel et au nom de la Société.

En même temps, je souhaite la bienvenue à notre nouveau secrétaire annuel, M. Thorel, ingénieur des Arts et Manufactures, conseiller à la Cour d'Appel.

M. Thorel est rompu aux affaires et sa plume alerte nous rédigera des procès verbaux dans lesquels l'élégance de la forme n'enlevera rien à l'exactitude du compte rendu.

L'année qui vient de s'écouler a vu paraître le deuxième et dernier volume de la magnifique monographie de la Cathédrale d'Amiens de M. G. Durand, deux fois lauréat du prix Fould et à qui vient d'être justement conféré le titre envié de correspondant de l'Institut.

Il est probable que la Société ne pourra pas de longtemps éditer un ouvrage de la valeur et de l'importance de la Monographie de la Cathédrale. Elle ne s'endormira pas cependant sur ses lauriers et ressucitera cette année l'*Album archéologique*.

La nouvelle série commencera par la reproduction de 15 des tableaux de primitifs picards exposés au Louvre en mai-juillet 1904.

La très vivante lecture faite par M. Pierre Dubois à

la séance publique du 21 décembre dernier pourra servir d'avant commentaire à ces reproductions. Je souhaite que cette série de l'Album se continue ensuite normalement chaque année par la publication d'œuvres qu'il sera facile de découvrir dans nos richesses picardes

Les travaux historiques ne seront pas négligés non plus. L'heureuse initiative de Mgr Dizien, évêque d'Amiens, demandant aux curés des monographies paroissiales, a développé déjà et développera par la suite dans le clergé, le goût des études archéologiques et historiques, études auxquelles d'ailleurs l'aura préparé le cours d'archéologie chrétienne professé au grand séminaire par Mgr Guignot. J'espère que nous aurons encore à couronner, comme par le passé, quelques intéressantes histoires de communes.

Je voudrais en terminant, Messieurs, vous soumettre une question qui vient périodiquement depuis plusieurs années et qui n'a pas encore été résolue, faute je crois d'avoir été étudiée et discutée sérieusement. Il s'agit, vous le devinez sans peine, du changement de cette date fatidique de 1789 à laquelle doivent forcément s'arrêter tous nos travaux. C'est la belle lecture de M. le vicomte de Calonne à la séance générale du 22 décembre dernier qui m'a déterminé à vous en parler de nouveau. Elle était antistatutaire cette lecture puisqu'elle racontait des évènements de 1803, mais serons-nous donc éternellement condamnés à voir les travaux de nos historiens présents et futurs arrêtés par cette sorte de barrière élevée par les fondateurs de la Société il y a 70 ans ?

La question n'est pas simple et soulève toutes sortes de difficultés d'ordre administratif, parce qu'il s'agit

d'un changement aux statuts, difficultés d'ordre moral à cause des répercussions très lointaines qu'ont eu dans le pays les tragiques évènements de 1789-1793, et qui ont pu atteindre des familles dont les descendants immédiats sont encore vivants aujourd'hui. On dit aussi que la Société a décidé, il y a quelques années je crois, de ne plus s'occuper de cette question. C'est possible, c'est à rechercher, mais la Société peut revenir sur son vote, et c'est pourquoi je vous propose, Messieurs, de mettre à l'ordre du jour, pour la séance de Février, la nomination d'une commission qui sera chargée d'étudier très sérieusement et de résoudre — sauf approbation ultérieure, en séance générale — cette épineuse question.

— Conformément au vœu exprimé par M. Brandicourt, l'assemblée décide qu'une commission chargée d'étudier sa proposition sera nommée à la prochaine séance.

— M. Thorel lit des extraits d'une étude sur Jehan de Louvegny, apothicaire à Amiens dans le premier quart du xvi[e] siècle.— L'auteur décrit la maison qu'habitait Louvegny, son ouvroir (boutique), sa sallette qui devait être un laboratoire. Il reconstitue même le costume de ce praticien d'après l'inventaire fait en 1520 après son décès, et aussi d'après diverses figurines des stalles de la cathédrale. Enfin, M. Thorel aborde l'inventaire des drogues, du mobilier et des papiers que détenait Louvegny et cela en se plaçant tout spécialement au point de vue du langage et des usages picards et même amiénois.

— M. Dubois signale des analogies évidentes entre un tableau du xve siècle, conservé à l'évêché d'Amiens, et les panneaux d'un retable qui ornait jadis la chartreuse de Thuison. Le tableau, reproduit dans l'album archéologique de la Société, représente le Christ entre St Jean et Ste Barbe et entouré des donateurs et de leur famille. — M. de Guyencourt a indiqué l'avant dernière station de cette œuvre, dans l'église d'Ochancourt. Or ce village est proche de Thuison, ce qui est un indice quant à la filiation de la peinture, mais ses caractères artistiques sont encore plus probants. — Il n'est point douteux pourtant que ce tableau n'a pas fait partie du retable, dont on connait la disposition par un croquis des *Manuscrits Siffait* conservés à Abbeville et qui avait été donné par Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Il est impossible de confondre ce prince avec le donateur dont le portrait figure sur le tableau de l'évêché. Toutefois cette dernière peinture est certainement une œuvre imitée du rétable. Cette remarque fait supposer qu'une école de peinture a pu exister dans la Chartreuse de Thuison où à proximité. C'est un point qui mériterait d'être étudié.

— Après cette communication, la séance est levée à 10 h. 1/4.

Séance ordinaire du 14 Février 1905

Présidence de M. Brandicourt, président.

Sont présents : MM. Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Cosserat, Dubois, Guerlin, Josse, Ledieu, l'abbé Mantel, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse.

MM. de Boutray, Codevelle, P. Cosserat, A. Dubois, Macqueron, de Montbas, et l'Abbé Vatinelle, membres non résidants assistent à la séance.

Correspondance et Administration

— M. Boinet qui vient d'être nommé bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève et M. Paillart, remercient de leur admission comme membres non résidants.

— M. le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau deux notices offertes par l'auteur, M. l'abbé Thobois, curé d'Alette (Pas-de-Calais).

Elles sont intitulées, l'une : *L'Eglise d'Alette*, étude historique et archéologique, accompagnée d'une vue de ce monument ; l'autre : *Saint Yore*. Ce pieux personnage appelé souvent *Yorin, Joire*, *Jore*..., originaire de la grande Arménie, était évêque du Mont Sinaï, lorsque, poussé par sa grande dévotion envers la mère du Sauveur, il entreprit un pèlerinage à Notre-Dame de Bou-

logne. Après l'avoir accompli, il voulut passer par Béthune, où se trouvait un de ses anciens serviteurs. C'est là qu'il mourut le VII des calendes d'Août de l'année 1033.

— M. Poujol de Fréchencourt signale parmi les ouvrages reçus depuis la dernière séance, les publications suivantes :

1° Un magnifique volume acquis par la Société. Il porte ce titre : *Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, Tome XI, n° 22 de la collection. Un manuscrit de Philippe-le-Bon, à Saint-Pétersbourg, par M. Salomon Reinach,* ouvrage illustré de cinq gravures dans le texte et de 41 planches, hors texte ;

2° Dans la *Revue numismatique*, 1904, 4e trimestre, M. Dieudonné, de la Bibliothèque Nationale, cite une monnaie *des Innocents d'Amiens*, publiée par M. Thorel, dans son étude sur les *Rébus de Picardie* ;

3° Le Bulletin de la *Société des sciences historiques de l'Yonne,* 1903, 57e volume, contient deux travaux sur l'époque préhistorique. Ils sont intitulés : *Un cimetière gaulois*, à Vinneuf, par Victor Guimard, instituteur, et la *Grotte des Fées,* importante étude de M. l'abbé Parat, curé de Bois d'Arcy ;

4° Dans le Bulletin de la *Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, se trouve traité, au point de vue historique et archéologique, un sujet que l'on rencontre assez rarement dans ce genre

d'ouvrages : *Le jardin à travers les âges*. Les jardins réguliers ou architectoniques et les jardins irréguliers ou paysagistes.

L'auteur conduit, ceux qui veulent bien l'accompagner, en Asie Mineure, en Arménie, à Sardes, à Célène, en Egypte, en Grèce, à Rome, où les jardins arrivèrent à leur apogée sous Aurélien et Dioclétien, pour être ensuite ensevelis sous les ruines de Rome, lors de l'invasion des Barbares. Ici se termine la première partie. L'auteur de cette conférence est M. Octave Burnevich, professeur à l'Ecole Royale d'Horticulture de Belgique ;

5° Dans l'annuaire bulletin de la *Société de l'Histoire de France*, 1904, 3e fascicule, M. le comte Durrieu annonce qu'une découverte toute récente vient de faire reconnaître dans un tableau du Musée de Condé, à Chantilly, une Vierge de Miséricorde, qui, d'après les textes publiés par M. l'abbé Requin, fut exécutée pour le fils de Jehan Cadart, célèbre médecin de Charles VII, par le peintre Enguerrand Charonton, auteur du tableau de Villeneuve-lès-Avignon, si remarqué à l'Exposition des primitifs de 1904 ;

6° Dans la *Revue des Etudes grecques*, on remarque un curieux travail sur l'*Isopsèphie*, science des nombres, et sur les faits singuliers déduits au moyen de cette science si chère aux Juifs. Les gnostiques en ont tiré des effets presque merveilleux. Théophane Kerameus voit dans Rebecca une figure de l'église universelle parce que la ψῆφος

de Rebecca est 153, nombre des sortes de poissons qu'il y a dans la mer et qui se trouvèrent toutes lors de la pêche miraculeuse ;

7° Le *Bulletin Monumental* contient un travail de M. Emile Travers, intitulé : l'*Archéologie monumentale aux salons de Paris en 1904*. On y trouve la note suivante : M. Landeau : Jouée des stalles du chœur de la Cathédrale d'Amiens, excellents croquis de relevé et rendu dont l'exacte étude ne laisse rien à désirer. C'est l'œuvre consciencieuse d'un artiste et d'un archéologue. M. Travers cite aussi dans une seconde liste par départements : Somme, Amiens. — Cathédrale, J. M. H. Antoine ;

8° Dans *la Revue héraldique*, tome xx, n° 1, on trouve quelques détails généalogiques sur le lieutenant général de Gribeauval. Ils sont accompagnés d'un tableau contenant 7 écussons appartenant aux familles Vacquette, Romanet, de Flesselles et Cornet.

Il faut citer encore le volume de la 7e série des mémoires de la *Société des Antiquaires de France*, celui de la *Société française d'Archéologie, congrès de Poitiers*, et dans *le Dimanche*, une étude de M. Vandamme, sur St Vincent de Paul en Picardie, qui sera continuée dans plusieurs numéros.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les nos 29553 à 29601.

— M. l'abbé M. Leroy, curé de Grandcourt, est élu membre titulaire résidant de la Société.

— Sont admis, comme membres non résidants, MM. de Froissy, Vezier, Froideval et de France.

— L'ordre du jour prévoit le rapport annuel de M. le trésorier, sur les finances de la Société pendant l'année 1904. Après cette communication, M. le Président constate le bon état de nos finances et remercie M. Ledieu des bons soins qu'il a bien voulu leur donner, puis MM. de Calonne, Cosserat et Boquet sont désignés pour réviser les comptes de l'année écoulée et préparer le budget de 1905 qui sera présenté en la séance de Mars.

— La Société discute ensuite l'opportunité de reculer ou non au delà de 1789, date fixée par les statuts, l'époque où devront s'arrêter les études de ses membres. Après une longue délibération, l'assemblée décide qu'il n'y a point lieu, quant à présent, de changer la date précitée.

Travaux

— M Poujol de Fréchencourt offre à la bibliothèque et analyse deux dossiers de pièces anciennes. Le premier, qui renferme des actes échelonnés entre 1779 et 1783, est relatif à un procès entre les sieurs Caron, Trannoy et Prevost, menuisiers, d'une part, et le sieur Lavette, entrepreneur, chargé de la construction du théâtre d'Amiens.

Le second dossier, contenant 48 pièces, concerne spécialement les familles de Morlancourt et Judas du Souich.

— M. Brandicourt lit une note de M. Goudallier sur Godefroy Hermant, chanoine de Beauvais et docteur en Sorbonne qui fut un des collaborateurs les plus dévoués du prélat janséniste Choart de Buzenval, évêque de Beauvais, puis la séance est levée à 9 h. 1/2.

FUNÉRAILLES DE M. LELEU

Le 7 Mars 1905, un nouveau deuil frappait la Société des Antiquaires de Picardie en la personne du plus ancien de ses membres titulaires résidants, M. Alexis-Maurice Leleu, proviseur honoraire du Lycée d'Amiens, secrétaire-directeur de la Caisse d'Epargne, membre de l'Académie, ancien conseiller municipal, chevalier de la légion d'honneur, officier de l'instruction publique, etc., décédé à Amiens à l'âge de 80 ans.

La Société spécialement convoquée, selon l'usage, se rendit, le 9 Mars, à la présentation du corps qui eut lieu en l'église Saint-Jacques.

Pendant le défilé du cortège conduit par le fils du défunt, M. Maurice Leleu, et par M. Ferté, proviseur du Lycée, les coins du drap mortuaire furent tenus par MM. Lloubes, inspecteur d'Académie, le Président Obry, représentant la Caisse d'Epargne, le docteur Fournier, directeur de l'Académie d'Amiens, et Brandicourt, président de la Société des Antiquaires de Picardie.

Dans le convoi, qui comptait un grand nombre de notabilités amiénoises on remarquait : MM. Boquet, Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Collombier, Durand, de Francqueville, de Guyencourt, Ledieu, de Puisieux, Soyez et Thorel, membres titulaires résidants de la Société des Antiquaires de Picardie. — M. Poujol de Fréchencourt s'était fait excuser, ainsi que MM. Duhamel-Decéjean et l'abbé Leroy.

Après la cérémonie religieuse, la dépouille mortelle de M. Leleu fut transportée à Pimprez (Oise) pour être inhumée dans une sépulture de famille.

A la sortie d'Amiens, des discours furent prononcés près du cercueil, par MM. Ferté, proviseur du Lycée, et le Dr Fournier, directeur de l'Académie. Enfin, au nom de la Société des Antiquaires de Picardie, M. Brandicourt, président, s'exprima en ces termes :

Messieurs,

Les Antiquaires de Picardie ont la douleur de perdre en M. Leleu le doyen de leurs membres résidants.

En effet, M. Leleu faisait partie de la Société comme membre résidant depuis le 11 Avril 1865, alors qu'il était professeur d'histoire au Lycée. Pendant ces quarante années, toutes consacrées à l'étude de l'histoire et de la géographie, il mit à notre disposition les vastes connaissances que lui avait permis d'acquérir une mémoire prodigieuse au service d'un travail opiniâtre.

Reçu en 1865, M. Leleu était nommé secrétaire en 1870, vice-président en 1872, président en 1873, et une seconde fois président en 1878.

Pendant cette longue période nombreux furent les rapports qu'il fut chargé de rédiger sur les questions les plus diverses : Concours d'histoire, examens d'ouvrages, finances, bibliothèque, numismatique pour ne citer que les plus importants. Mais c'est toujours l'histoire qui l'attire : et c'est d'elle qu'il s'occupe dans son discours de réception. Il avait compris quel appui lui donne l'archéologie, « senti le besoin de s'appuyer sur les documents, de connaître par soi-même les monuments, les preuves de toutes natures, qui justifient, qui contrôlent les événements passés ou contribuent à leur donner leur vrai caractère ». En un mot, nous dit-il excellemment, il faut être archéologue pour être un historien complet. Plus tard, dans un discours de réunion publique, c'est encore des études archéologiques qu'il s'occupe.

Dès cette époque, M. Leleu avait caressé un rêve qu'il n'a pu réaliser : celui de retrouver les limites exactes de la Picardie, question difficile dont il avait compris tout l'intérêt, mais qui est très probablement insoluble.

Dans l'examen du « Dictionnaire d'histoire et de géographie » de MM. d'Ault du Mesnil, Buteux et Crampon, nous admirerons avec quelle franchise, quelle liberté de critique sans exclure la courtoisie, M. Leleu a su analyser le travail des savants auteurs.

Le rapport de 1882 sur le concours d'histoire, nous définit magistralement le rôle de l'historien. Dans une page fortement documentée, M. Leleu nous

résume ce que doit être une histoire populaire de la Picardie. Cette histoire, regrettons que les nombreuses occupations de sa charge ne lui aient pas permis de l'entreprendre. Epris de nos gloires picardes, il a voulu du moins conserver les noms de ceux qui ont illustré notre province : il fut le porte-parole de la Commission qui dota de noms nouveaux un grand nombre de nos rues. Si ces dénominations ne rencontrèrent pas toujours un assentiment unanime, sachons du moins reconnaître qu'elles furent un hommage rendu aux ancêtres et un enseignement pour le peuple à qui elles révélèrent des noms ignorés.

En entrant dans la Société M. Leleu s'était mis avec beaucoup de bonne grâce à son service pour entreprendre le travail qu'elle croirait le plus de sa compétence. En effet son concours très actif lui a toujours été acquis et seule la maladie a pu l'empêcher de prendre part à nos travaux, qu'il continuait à suivre de loin avec une grande sympathie.

La Société déplore la perte d'un de ses plus fidèles adhérents et lui adresse un dernier et suprême adieu.

Séance ordinaire du 14 Mars 1905

Présidence de M. Brandicourt, président.

Sont présents : MM. Boquet, Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Collombier, Cosserat, Dubois, de Francqueville, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Leroy, l'abbé Mantel, Milvoy,

Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse.

MM. Beaurain, N. Boulanger, de Boutray, O. Cosserat, P. Cosserat, A. Dubois, Lefrançois, J. de Francqueville, Heren, de Montbas, Poujol de Molliens, l'abbé Quignon, Mgr de Ragnau et Thorel-Perrin, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance et Administration

— Le ministère adresse une circulaire relative au Congrès des sociétés savantes qui sera tenu à Alger en 1905.

— M. l'abbé Leroy, curé de Grandcourt, remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en l'admettant au nombre de ses membres résidants.

— MM. de France, de Froissy, Patrice Véziers, et Froideval remercient la Société de leur admission en qualité de membres non résidants.

— Le comité archéologique de Noyon annonce son projet de faire une excursion à Amiens au mois de mai.

— La famille fait part de la mort de notre confrère M. d'Acy. Le secrétaire perpétuel annonce aussi le décès de M. A. Rendu, ancien archiviste de la Somme et membre de la Société.

— Parmi les ouvrages reçus depuis la dernière réunion, le secrétaire perpétuel signale particulièrement à l'attention de l'assemblée :

Dans la *Revue de l'Art chrétien*, 5e série,

tome I, 1re livraison, étude intitulée : *La Sainte Famille*, par un maître du Nord de la France. Elle s'occupe d'un sujet actuellement à l'ordre du jour : les Primitifs. On se rappelle le panneau exposé au pavillon de Marsan, sous le n° 126, représentant une sainte famille, que le catalogue attribue à un maître de l'Ecole Amiénoise et qu'il date de l'année 1500 environ. Or, l'auteur du travail signalé fait connaître un petit panneau qui n'a jamais été exposé, qui par conséquent est demeuré en dehors des recherches et des études dont sont actuellement l'objet les primitifs, et qui représente précisément une sainte famille de la même composition que celle du musée d'Epinal. Il existe cependant entre les deux exemplaires des variantes, bien que l'une soit, de toute évidence, la réplique de l'autre.

Le panneau reproduit dans la *Revue de l'Art chrétien*, appartient à M. le baron de Selys-Longchamps, de Liège, et se trouve dans la galerie du château de Longchamps, près Waremme (Belgique). Avant de devenir la propriété de sa famille, le tableau se trouvait à Lille. M. le baron de Selys-Longchamps n'en sait pas davantage sur son origine.

L'auteur, qui signe J. H., n'a pu voir les deux œuvres à côté l'une de l'autre et par là même procéder à une comparaison approfondie. Incontestablement la composition est identique, mais il n'oserait ajouter que les deux peintures sont du même pinceau.

Voici quelques unes des variantes. La plus sensible se produit dans la partie du tableau où se trouve Saint Joseph. Le père nourricier de l'enfant divin est coiffé d'un bonnet de fourrure, l'encolure de la houppelande est également garnie de fourrure. Derrière le saint, une fenêtre donnant sur une muraille à la tonalité sombre, fait valoir le drap d'or qui sert presque de nimbe à la tête de Marie. D'autres divergences sont à remarquer. Dans le tableau décrit ici, l'enfant Jésus a les deux pieds sur une branche d'ancolie. Le maître a reproduit cette jolie fleur, ainsi que l'œillet tenu par la Vierge, en véritable botaniste. On remarque aussi sur la tablette un citron coupé vers le milieu et le couteau qui a servi à cet effet. Le verre muni d'un couvercle qui figure sur le panneau exposé au pavillon de Marsan n'existe pas ici.

L'auteur de l'étude, dont on vient de donner une rapide analyse conclut ainsi : « Le panneau exposé m'a paru notablement inférieur au point de vue de l'exécution, du modelé, notamment dans les chairs, et enfin de l'harmonie de l'ensemble. Il existe dans notre panneau un charme et une limpidité dans la coloration, une sureté harmonieuse dans l'exécution et enfin une « maestria » qui semble exclure toute idée de copie. »

La même livraison de la Revue de l'Art chrétien donne, dans son article bibliographique, le compte rendu d'un remarquable ouvrage publié par la fabrique de l'Eglise paroissiale Saint-Jean à Essen.

C'est la description du splendide trésor de l'antique abbaye, l'une des premières de l'Allemagne. Le texte, rédigé par M. G. Humann, est accompagné de 72 planches phototypiques reproduisant les pièces du trésor proprement dit et tous les objets anciens de valeur que possède l'église abbatiale. Ces planches embrassent une période de l'histoire de l'art qui s'étend depuis le IXe siècle jusqu'à la 1re moitié du XVIIIe. La Revue donne la reproduction de quelques uns de ces objets ;

— Le comité archéologique de Noyon envoie à notre bibliothèque toute une série qui ne manquera pas d'intéresser les travailleurs picards. Ce sont d'abord le tome I des mémoires et travaux, 2me édition ; puis les tomes XVII, XVIII et XIX des mémoires et comptes rendus ; ensuite, la bibliographie noyonnaise suivie de la bibliographie de la rosière de Salency, publiées sous les auspices du Comité archéologique de Noyon, par René Pagel, archiviste du Gers ; enfin les Inscriptions tumulaires de Notre-Dame de Noyon, publication in-4°, illustrées de 21 planches. Le tome XVIIe des mémoires contient l'histoire de la cathédrale de Noyon, par M. Eugène Lefèvre Pontalis, elle est accompagnée d'un plan et de 17 illustrations ;

— Dans les Mémoires de la *Société archéologique de la Charente,* année 1903-1904, p. CIII, on trouve une note intéressante sur une monnaie gauloise en or, découverte à Lorigné (Deux-Sèvres), et dans ceux de la *Société des lettres,*

sciences et arts de Bar-le-Duc, 18e série, tome II, est reproduite, à la page VI, une circulaire adressée le 16 juin 1683, par Colbert à l'intendant de Picardie, pour l'engager à rechercher et à lui signaler les hommes de littérature qui, dans l'étendue de la généralité, pourraient s'appliquer à l'Histoire de la Province ;

— M. Héren a rencontré dans ses recherches sur le canton de Villers-Bocage quelques actes de mariages inscrits aux registres de catholicité de la commune de Coisy, qui présentent certaines formes de rédaction inusitées dans nos pays.

A la page VIIe des *mémoires de la Société de Bar-le-Duc*, on trouve la reproduction d'un acte de baptême, sur lequel est mentionné à la suite du procès-verbal habituel, le serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi, prononcé par les parrains au nom du jeune baptisé. Ces mémoires contiennent aussi la reproduction de nombreuses chartes concernant une importante seigneurie du Barrois, chartes conservées au musée de Condé à Chantilly,

Il convient de signaler à nos historiens picards cette importante publication qui ne comprend pas moins de 269 pages. Peut-être trouveraient-ils aussi dans cette riche collection, ouverte aux travailleurs avec tant de bonne grâce par M. Macon, archiviste du musée de Condé, quelques précieux documents pour l'histoire de Picardie. — A signaler encore dans ces deux intéressants volumes, fort bien édités, une innovation, en ce qui concerne du

moins les mémoires publiés par les sociétés savantes, sous la rubrique : *Questions* et *Réponses*. A la suite de chaque extrait du procès-verbal publié dans le bulletin, on insère depuis l'année 1902, les questions transmises au membre chargé des publications, sur des points de bibliographie, d'histoire, d'archéologie, concernant la province. Les réponses qui n'offrent qu'un intérêt particulier sont transmises directement à ceux qui les ont sollicitées. Celles qui présentent un intérêt général sont insérées au bulletin ;

— Dans une précédente séance fut signalé aux nombreux collectionneurs de lettres de faire-part, l'intéressant article de M. Esquieu sur les placards mortuaires rennais. Ce travail n'avait pas échappé à M. le Marquis de Fayolle. Il en parle dans le *Bulletin de la Société Historique du Périgord*, et à sa suite M. Dujarric-Descombes apporte dans le 1er n° du tome XXXII, sa contribution à l'histoire de ce genre de documents. Il s'agit de plusieurs billets de part périgourdins. L'un d'eux est reproduit dans le bulletin. Il présente dans le haut une curieuse vignette et annonce le service de quarantaine de dame Elisabeth du Puy de Laforet, mariée en 1726 à Pierre de Jay, seigneur de Beaufort ;

— La *Revue Héraldique* donne la suite d'une notice biographique sur le lieutenant-général de Gribeauval.

— Les *Annales de la Société historique de*

Tournai, nouvelle série, tome VIII, contiennent une importante étude sur les vieilles maisons de cette ville. Elle est accompagnée de 100 illustrations ;

— Dans le XXIIIe volume des *Mémoires de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François*, on lit une étude sur les objets gallo-romains et mérovingiens trouvés dans cet arrondissement, avec plusieurs dessins et 4 grandes planches coloriées.

Enfin la Société des Antiquaires de Zurich adresse une publication in-4° qui reproduit par de nombreuses planches, les fresques des cloîtres du couvent des dominicains de Töss.

— Le secrétaire perpétuel dépose sur le bureau les ouvrages suivants offerts à la Société : 1° *Notes d'archéologie préhistorique. Nos ancêtres primitifs*, par A. Doigneau, avec préface du docteur Capitan ;

2° *Un peintre abbevillois, Pierre-Adrien Choquet*, 1743-1813, par M. Emile Delignières ;

3° *Epagne*, par M. Ferdinand Mallet ;

4° *Vitraux de la Renaissance dans les cantons de Lassigny et de Ressons-sur-Matz* (*Oise*), par M. l'abbé Gallois ;

5° *Détails rétrospectifs sur l'Académie d'Amiens*, par Octave Thorel ;

6° *Séjour à Amiens du Cardinal de Florence, Publication de la paix de Vervins*, par Edmond Soyez ;

accueilli, mais fortement appuyé le projet de la Commission des finances.

Parmi les prérogatives que me confèrent la présidence, il n'en est pas pour moi de plus douce, de plus agréable que celle qui me procure aujourd'hui le plaisir de vous remettre, au nom de la Société, le penseur de Michel-Ange.

Acceptez-le, mon cher secrétaire perpétuel ; qu'il soit pour vous le symbole de l'affection, — aussi durable que le bronze, — que la Société des Antiquaires professe et professera toujours pour son secrétaire perpétuel.

Ad multos annos !!

L'appariteur de la Société dépose alors sur le bureau le bronze destiné à perpétuer la reconnaissance des Antiquaires de Picardie envers M. Poujol de Fréchencourt, qui répond à M. le Président quelques paroles empreintes d'une profonde émotion, accrue encore par les termes des lettres de MM. Duhamel-Decéjean, Durand, Josse, Pinsard et Soyez, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance de ce soir.

— Après cette manifestation, M. Cosserat fait, au nom de la Commission des Finances, un rapport sur le budget de l'année 1905. Toutes les conclusions en sont approuvées et M. le président adresse les plus sincères remerciements de l'Assemblée à M. le rapporteur.

Travaux

L'ordre du jour appelle l'installation de

M. l'abbé Mantel comme membre titulaire résidant. — M. l'abbé Mantel lit le discours suivant, accueilli à plusieurs reprises par les applaudissements de l'assemblée.

MESSIEURS,

Veuillez d'abord agréer mes excuses ; nommé, depuis plus de deux ans, membre titulaire résidant de la Société des Antiquaires de Picardie, je ne vous ai pas encore donné lecture du travail que l'usage, les convenances et la reconnaissance imposent à chaque nouveau membre. Ce n'est pas, Messieurs, que je n'apprécie comme il convient le grand honneur qui m'a été fait ; ce long retard est dû uniquement à des occupations qui me laissent peu de loisir ; j'escompte donc votre indulgence et je vous en remercie.

Le choix du sujet à traiter devant vous, Messieurs, ne laissait pas aussi de m'embarrasser beaucoup : le champ que j'avais entrepris d'exploiter est si spécial, si restreint ; les effets soporifiques d'un travail de quelque étendue sur les mystères de l'Indicatif ou du Subjonctif picard me paraissaient si inévitables, surtout à l'heure de nos réunions, que je résolus de chercher autre chose. J'ai pensé qu'une étude, même succincte, d'un poëte picard du XIII[e] siècle, avait peut être chance de vous intéresser ; mon choix tomba sur Richard de Fournival, chanoine, puis chancelier de l'Eglise d'Amiens, vers 1240.

Les détails biographiques sur Richard de Fournival ne sont pas très nombreux ; quelques-uns même manquent de précision ou d'authenticité ; tels que je les ai trouvés en différentes biographies, et surtout

dans les savantes études de MM. Paulin et Gaston Paris, ils peuvent être, pour nous, Picards, d'un réel intérêt.

Il semble bien que les parents de Richard étaient originaires de Picardie. Il y a encore dans l'Oise, près de Saint-Just-en-Chaussée, un petit village du nom de Fournival ; est-ce là qu'il faut chercher l'origine de cette famille ? C'est probable, mais ce n'est pas prouvé.

L'abbé de la Rue, toujours heureux de grossir d'un nom de plus la liste des poètes normands, a trouvé le nom du chancelier de l'Eglise d'Amiens dans l'obituaire de la métropole de Rouen : un Richard de Fournival avait donné au Chapître de cette église des rentes assises sur des biens immeubles, situés dans la capitale de la Normandie, et chaque année on célébrait pour lui un service solennel le premier jour de Mars ; il n'en fallut pas plus au bon abbé pour affirmer que Richard était normand.

Mais Richard est bien picard. Sa mère, Elisabeth de le Pierre, avait eu un fils, d'un premier mari dont nous ignorons le nom ; ce frère utérin de Richard, s'appelait Arnoul : il fut chanoine de la Cathédrale, puis évêque d'Amiens de 1236 à 1246.

Roger de Fournival, le père de Richard, était médecin, et même médecin de grand renom. Il dut, paraît-il, à sa réputation, plutôt qu'à la faveur, le titre de médecin ordinaire du roi de France, Philippe le très fortuné.

Qui était ce roi « Philippe le très fortuné » ? D'après un manuscrit très précieux de l'Histoire d'Amiens, œuvre de Jean-Joseph de Court, il s'agirait

de Philippe le Hardi, (1270 à 1285). Dans cette hypothèse, Roger serait mort vers 1272 et Richard aurait composé ses œuvres vers la fin du treizième siècle ; mais, d'après l'obituaire de l'Eglise d'Amiens, Roger était mort avant 1246, car l'évêque Arnoul, mort lui-même cette année là, avait fondé un service anniversaire pour le repos de l'âme de son beau-père. D'autre part, Philippe-Auguste (1180-1223), reçut, même au treizième siècle, le titre de *Fortunatissimus*, et ce nom ne paraît pas avoir été donné à Philippe-le-Hardi. C'est donc très probablement de Philippe-Auguste que Roger fut le médecin ordinaire.

Comment fut-il connu du prince ? Est-ce pendant le voyage que Philippe-Auguste fit en Picardie, vers 1184, pour assiéger le château de Boves ? Est-ce plus tard ? L'histoire ne le dit pas, et peut-être ne le saurons-nous jamais.

Roger dut naturellement se rendre à Paris ; il y emmena sa famille et y resta sans doute jusqu'à la mort du roi. Il revint finir ses jours à Amiens : l'obituaire de notre ville mentionne en effet sa mort le 4 des Ides de Juillet et celle de sa femme le 14 des Calendes de Janvier, mais en quelle année ? On l'ignore.

L'obituaire ne nous dit pas davantage quand mourut Richard. Ce fut certainement après 1248, car à cette date, le manuscrit de Jean-Joseph de Court mentionne un différend survenu entre Richard de Fournival et l'évêque d'Amiens, Gérard de Conchy, successeur d'Arnoul : le chancelier défendait les droits attachés à la garde du scel de l'Eglise d'Amiens,

droits dont l'évêque réclamait le partage. On ignore d'ailleurs le résultat de la contestation.

Toutefois Richard devait être mort en 1260; une copie de ce fameux Roman d'Abladane dont nous parlerons bientôt, se termine par un acte tiré de l'obituaire d'Amiens : c'est une fondation perpétuelle faite par le chanoine Thomas Greffin pour le repos de l'âme de son père, de sa mère et de Richard de Fournival, jadis chancelier d'Amiens, qui l'avait élevé; or cette fondation est de 1260. Richard serait donc mort quelque temps auparavant, et vraisemblablement, à un âge assez avancé.

Il me reste à présent à vous parler de ses œuvres. Ici, Messieurs, j'éprouve, rien qu'à les mentionner, un embarras facile à comprendre : on attribue à Richard de Fournival au moins quinze ouvrages de longue haleine et plus de vingt chansons: or sauf dans deux ouvrages en prose, dans un poème et dans deux chansons, il n'est question que d'amour. Je savais, avant d'entreprendre cette étude, que la poésie lyrique du Nord, au moyen âge, était exclusivement amoureuse; mais renoncer à étudier les œuvres de Richard de Fournival, c'était renoncer à étudier celles de n'importe quel poète important de cette période; j'espère, Messieurs que vous ne vous scandaliserez pas de m'entendre vous parler de telles questions : je m'efforcerai de les traiter le plus discrètement possible, et, aujourd'hui dans cette étude d'un caractère tout à fait général, ce me sera chose aisée.

Vous vous dites sans doute, Messieurs, que les raisons pour lesquelles il me répugne de vous parler des œuvres de Richard, auraient dû l'empêcher de les écrire; bien des admirateurs du talent du chan-

AVIS TRÈS IMPORTANT

Le Secrétaire perpétuel prie de nouveau ses confrères de retirer le plus tôt possible les ouvrages dont il ont reçu les bons. Il ne peut prendre l'engagement de livrer ces publications, lorsqu'elles sont demandées au delà d'une année après la délivrance des bons. A cause du nombre toujours croissant des membres de la Société, et des demandes du public, les éditions se trouvent rapidement épuisées.

celier d'Amiens regrettent en effet que la gravité de ses fonctions ne l'ait pas détourné de composer des ouvrages si légers. M. Gaston Paris, pour défendre la mémoire de notre compatriote, a supposé que Richard avait écrit pendant sa jeunesse, à Paris, et que, une fois rentré à Amiens et nommé chanoine, il avait été tout entier aux devoirs de la carrière ecclésiastique. Cette hypothèse avait, entre autres mérites, celui d'expliquer pourquoi les Archives de l'Eglise d'Amiens ne font aucune mention des vers de Richard. Or la découverte de documents, ignorés de M. Gaston Paris à l'époque où il écrivit son article sur Richard de Fournival, rend cette hypothèse tout à fait plausible.

Je veux parler des Registres d'Innocent IV. On entend par là le recueil des Bulles de ce pape. Ces bulles ont été publiées ou analysées en 1882 par M. Elie Berger, dans le *Journal des Savants* ; or elles nous apprennent, sur Richard de Fournival, une particularité très intéressante ;

« Une bulle de ce recueil, dit M. Berger concerne « le célèbre Richard de Fournival. On savait qu'il « était fils d'un médecin, mais ce que l'on ne savait « pas encore, c'est qu'il était lui-même chirurgien, « et qu'après avoir été nommé chancelier de l'Eglise « d'Amiens, il continua à pratiquer son art avec la « permission du pape; cette permission est du 29 « septembre 1246. » Il est regrettable que M. Elie Berger n'en ait pas donné le texte complet.

Ce qu'il en dit nous suffit du moins pour affirmer que M. Gaston Paris n'a pas dû se tromper ; son hypothèse charitable a toutes les apparences de la réalité; Richard n'est entré que très tard dans les

Ordres sacrés; avant d'être chanoine, il a été médecin et chirurgien; dans les moments de loisir que lui laissait sa profession, il a composé soit à Paris, soit à Amiens, ces œuvres que nous sommes heureux de pouvoir ne pas attribuer à un prêtre.

Pour achever de le disculper, s'il en est encore besoin, j'ajoute que chez Richard de Fournival, comme d'ailleurs chez les autres poètes lyriques du XIIIe siècle, l'amour est traité sans aucune sincérité; c'est un amour de tête et d'imagination, un simple jeu d'esprit et le résultat d'une convention; en outre, restriction faite pour une ou deux expressions, les convenances, dans les chansons du moins, sont parfaitement gardées. On ne peut faire le même éloge de tous les poèmes du moyen âge, et spécialement des fabliaux.

J'arrive enfin aux œuvres elles-mêmes; je parlerai d'abord de celles où il n'est pas question d'amour, puis des autres, et j'essaierai de déterminer pour chacune l'importance, les qualités littéraires et le degré d'authenticité.

Les Archives d'Amiens nous apprennent que Richard de Fournival avait composé en latin un traité de bibliographie, intitulé BIBLIOMANIA. Les ouvrages de ce genre étaient rares à cette époque; le mérite de Richard n'en est que plus grand. Dans cette œuvre, très authentique, il dresse le catalogue d'une sorte de bibliothèque publique, mais imaginaire, établie à Amiens, vers le milieu du treizième siècle.

Cette bibliothèque « don d'un généreux citoyen », nous dit Richard, comprenait plus de deux cent quatre-vingts volumes très précieux; les philosophes, les auteurs latins, les commentateurs, les glossateurs,

les médecins y étaient représentés. Les livres de médecine y étaient particulièment nombreux ; on en a conclu, et avec vraisemblance, que Richard, fils de médecin et médecin lui-même, était le « généreux citoyen » qui aurait voulu fonder cette bibliothèque.

L'auteur, quel qu'il soit avait résolu de planter à Amiens, *Amœnarum civitas*, (si cette étymologie n'est pas très scientifique elle est du moins très flatteuse) « un « jardin où ses concitoyens puissent trouver de « nombreuses espèces de fruits dont la saveur les « conduisît au sanctuaire de la philosophie ». A ce jardin il fallait une clef : ce fut la BIBLIOMANIA. Plus de cent-soixante livres rares y sont particulièrement décrits ; les autres étaient des copies de livres saints ; ils étaient connus et faciles à remplacer, Richard ne fit donc que les indiquer.

Quelle méthode employa-t-il ? Il divisa ce jardin scientifique en trois grands carrés, et chaque carré en un certain nombre de planches ; les divisions et les subdivisions de chaque planche étaient indiquées à l'aide des lettres de l'alphabet diversement coloriées et écrites suivant les différentes formes de l'écriture contemporaine.

Une série à part comprenait les « livres secrets » ainsi appelés sans doute parce que la lecture en était dangereuse pour les mœurs, ou parcequ'ils renfermaient des discussions théologiques trop libres.

Ce livre que Du Cange a vu, qu'il a cité dans son Histoire des Evêques d'Amiens, fait le plus grand honneur à Richard de Fournival. On n'en peut dire autant du ROMAN D'ABLADANE que Du Cange et d'autres ont attribué au chancelier de l'Eglise d'Amiens.

Mais cette histoire ridicule de la cité picarde paraît

l'œuvre d'un faussaire qui voulut se couvrir d'un nom alors fort respecté ; elle a dû être écrite vers 1288, c'est-à-dire environ trente ans après la mort de Richard, alors qu'il ne pouvait plus se défendre. L'auteur prétend avoir traduit un livre latin brûlé trente ans auparavant, en 1258 ; peut-être ce livre a-t-il été conservé au chapitre d'Amiens jusqu'en 1258, peut-être même Richard l'a-t-il connu, mais c'est tout.

Voici très brièvement, sinon très fidèlement, résumé, ce roman bizarre. Abladane était une ancienne métairie située sur l'emplacement où plus tard fut établie l'abbaye de Saint-Acheul; cette métairie donna son nom à une ville qui prit aussi le nom Abladane et bientôt devint très riche. Un nécromancien fameux, nommé Flocart, entreprit de la prémunir contre toute attaque : pour cela, il suspendit dans les airs une couronne qui devait descendre d'elle-même sur la tête de celui que les Dieux reconnaîtraient pour souverain de la ville : deux figures monstrueuses devaient lancer un venin meurtrier sur l'usurpateur, mais verser des flots d'or et d'argent aux pieds du vrai roi ; enfin une Vierge, œuvre du même nécromancien, ouvrirait son cœur au souverain agréé par les Dieux.

Désireux de posséder une ville si opulente, le roi de la Gaule (?) vient l'attaquer : il est tué. L'empereur romain à son tour assiège Abladane : les figures versent des flots d'or et d'argent, la Vierge ouvre son cœur, mais la couronne ne descend pas. Furieux, l'empereur enlève à la ville le nom d'Abladane et lui impose celui de Somme-Noble. Pendant qu'il va assiéger Montreuil, les habitants opprimés se révol-

tent et tuent le fils de l'empereur ; ce dernier revient en toute hâte, met la ville au pillage et lui fait prendre le nom d'Amiens, qu'elle gardera.

Avec le Roman d'Abladane se termine la première série des œuvres attribuées à Richard de Fournival ; la seconde comprend le Bestiaire d'amour et la Réponse au Bestiaire, Li Commantz d'amour, les Conseils d'Amour, La Panthère, le De Vetula, des Opuscules en prose, des Poèmes ou fragments de poèmes et enfin des Chansons.

Au moyen âge, l'histoire naturelle était une des sciences les plus répandues ; on se préoccupait moins, il est vrai, d'observer directement les plantes et les animaux que de recueillir des traditions propres à satisfaire le penchant universel pour le merveilleux. On obtenait ainsi une sorte d'Histoire naturelle légendaire, très en faveur auprès des esprits mystiques de l'époque ; telle est l'origine des Bestiaires. Avant Richard, ils s'intitulaient « Bestiaires divins ». Dans celui de Guillaume, clerc normand, du treizième siècle lui aussi, aux questions zoologiques sont entremêlées plus ou moins ingénieusement des réflexions morales et des applications fort pieuses : les objets et les animaux y deviennent les images des vices condamnés et des vertus conseillées, ou les symboles des principaux mystères de la Foi.

Richard de Fournival, le premier, les fait servir à un dessein moins religieux : il trouve dans ses connaissances en histoire naturelle et dans les propriétés vraies ou fausses des animaux, autant d'arguments en faveur d'une thèse qui n'est rien moins que pieuse. Il s'y montre très au courant des merveilles racontées par les naturalistes de son époque ; il connaît aussi

très bien ce code de galanterie mise en vogue par les Romans de Chevalerie. Ce mélange singulier de badinage et de science, cette subtilité dans l'érudition, ce savoir à la fois prétentieux et naïf, ces fleurs de l'histoire naturelle rassemblées en bouquets à Chloris, firent du BESTIAIRE D'AMOUR une œuvre originale qui eut au treizième siècle un immense succès. Même de nos jours, elle mérite encore d'attirer l'attention comme une de ces productions de l'esprit humain venues à leur heure.

Le BESTIAIRE est en prose. A l'explicit, se trouve en pure dialecte picard du XIII[e] siècle, une ligne qui en prouve l'authenticité : « Ichi defenist li bestiaires d'Amours ke maistres Richars de Furnival, canceliers d'Amiens, fist ».

Dans deux manuscrits, cet ouvrage est immédiatement suivi de la RÉPONSE AU BESTIAIRE D'AMOUR. Cette réplique vive, enjouée, spirituelle, aussi édifiante que le Bestiaire est mondain, n'est pas l'œuvre de Richard, mais probablement de la dame qui avait inspiré le Bestiaire ; elle y reprend tous les arguments, toutes les comparaisons de Richard, mais en tire des conclusions et des préceptes absolument contraires. Les deux ouvrages d'ailleurs sont remarquables par l'habileté du plan, par un art incontestable dans la disposition et l'enchaînement des faits.

L'analyse, même très courte, de ces deux ouvrages ne peut trouver place dans mon travail : je tiens cependant à vous citer le passage suivant de la RÉPONSE DU BESTIAIRE : « Quand Dieu eut créé l'hom-
« me, il lui donna une compagne tirée comme lui
« du limon de la terre ; mais Adam la tua, et quand
« Notre Sire lui en demanda la raison, il répondit :

« Elle ne m'était rien, je ne pouvais l'aimer ». Alors « Dieu l'endormit, prit une de ses côtes et en forma « la plus belle créature qui onques fut et qui jamais « sera. Ce fut Madame Eve qu'Adam aima d'une telle « amour que pour elle il se rendit coupable de la « désobéissance dont nous souffrons tous ». C'est peut-être le cas de répéter : *Si ce n'est pas vrai c'est bien inventé.*

La Puissance d'Amour a toujours été regardée comme l'œuvre de Richard de Fournival. Le manuscrit 526 de la Bibliothèque municipale de Dijon, analysé par M. E. Langlois dans la Bibliothèque de l'Ecole des chartes, fascicule de Janvier-Juin 1904, ne permet d'ailleurs aucun doute sur ce point : il porte à l'explicit le nom de Richard de Fournival. De l'ouvrage lui-même je ne dirai rien sinon que c'est réellement un *Art d'aimer*, en prose. Dans cette sorte de dissertation, généralement sous forme de dialogue, Richard établit d'abord que l'homme doit l'emporter en autorité sur la femme, mais, ajoute-t-il, le contraire arrive souvent. Puis viennent des leçons qu'il eût mieux fait de ne pas donner aux jeunes gens. Heureusement, dit M. Gaston Paris, ses leçons n'apprenaient que peu de chose à ceux qu'il voulait instruire.

Les Conseils d'Amour exposent une théorie de même genre : cette fois la leçon est donnée à une jeune fille que Richard nomme sa sœur. Etait-ce vraiment sa sœur ? C'est peu probable ; le style a beau être plus naïf, plus gracieux, plus élégant que dans la Puissance d'Amour, les conseils ne sont pas de ceux que l'on donne aux jeunes filles, à celles de nos jours comme à celles du moyen âge, bien qu'alors

elles eussent bonne grâce à affecter d'éprouver cette sorte de sentiment, même quand elles ne le connaissaient pas. Richard adressait les leçons de la PUISSANCE D'AMOUR à son « *filg* » ; le copiste ajoute : « Nous entendons en son filg ke c'est autant à dire comme desciples. » Il est donc probable que le mot *sœur* est lui aussi un terme banal, susceptible de s'appliquer à toutes les lectrices des CONSEILS D'AMOUR.

Le DE VETULA, « la Vieille, » que M. Hippolyte Cocheris attribue avec assez de vraisemblance à Richard de Fournival, est un poème où l'auteur parle continuellement comme s'il était Ovide. De quoi? Vous le devinez ! A l'en croire, le manuscrit du DE VETULA aurait été trouvé au treizième siècle dans le tombeau du poète latin, à Dioscurias, en Colchide L'imposture est si grossière que, même au moyen âge, tous les lecteurs ne s'y laissèrent pas tromper. Beaucoup cependant, remplis d'admiration d'entendre Ovide parler si bien du Christ, s'écrièrent que c'était une « belle prophétie ». Singulier cadre pour une prophétie !

Les « COMMANTZ D'AMOUR, que l'on doit traduire par « les *commencements* », et non « *les commandements* » d'amour, comme l'a cru Fauchet, sont en prose ; dans les entretiens sont entremêlés des modèles de prières et de discours séducteurs, des exemples d'amour et de chevalerie racontés tantôt en quelques lignes, tantôt assez longuement. On y remarque aussi une assez bonne chanson ; c'est un « motet » que Pancharus chante sur la route de l'exil ; une vieille dame s'y vante d'avoir vu pleurer à ses pieds *le vaillant des braves*, celui qui mérita sous

Philippe-Auguste le surnom d'*Achille de la France ;* nul n'a encore pu indiquer de qui elle parle.

La Panthère d'Amour est un poème allégorique, attribué généralement à un autre poète du treizième siècle, Nicole de Margival. L'auteur, s'étant endormi à Soissons, eut un songe ; transporté par des oiseaux dans une forêt peuplée de divers animaux, il est frappé par la beauté d'une bête que toutes les autres, sauf le dragon, semblaient chérir : c'est la panthère, symbole de la dame à laquelle s'adressent toutes ses pensées ; alors se produisent de multiples aventures inspirées évidemment par la lecture du Roman de la Rose ; c'est là sans doute que l'auteur a pris aussi l'idée générale du songe et de l'allégorie.

Si je mentionne ici ce poème, c'est qu'un manuscrit, un seul, il est vrai, l'attribue à Richard de Fournival ; on y lit, en effet, à la dernière ligne : « Explicit la « Panthère que mestre Richard de Fournival, cha- « noine de Soissons, fist. » Il ne semble pas que Richard de Fournival ait été chanoine de Soissons ; peut-être s'agit-il d'un neveu ou d'un cousin du chancelier d'Amiens, ou simplement d'un inconnu ; peut-être aussi le copiste, frappé des étroits rapports qui existent entre la Panthère d'Amour et le Bestiaire, ignorant d'autre part le nom du véritable auteur, a-t-il cru pouvoir attribuer ce poème à Richard de Fournival. L'auteur, quelqu'il soit, Nicole de Margival ou un autre, a certainement emprunté au Bestiaire d'Amour la figure centrale de son poème, la panthère.

Le manuscrit de Dijon, cité précédemment, contient d'autres œuvres que l'on ne trouve pas ailleurs : *deux opuscules en prose*, sans titre et sans nom d'au-

teurs, mais dont le style et les procédés sont bien de Richard de Fournival. — *Un poème dévot* en quinze strophes de douze vers pentasyllabiques ; on connaît douze manuscrits de ce poème ; seul celui de Dijon l'attribue à Richard.

Enfin, Messieurs, il me resterait à vous parler des *Chansons* ; outre les sept dont parle M. Gaston Paris, j'en possède quatorze autres copiées à la Bibliothèque nationale, et que, jusqu'à preuve du contraire, je crois inédites ; deux seulement sont des chansons pieuses, composées sans doute quand Richard était prêtre. L'une est une prière à la Sainte Vierge,

Mère au roi omnipotent,
Fontaine de grant douçour....

L'autre engage les Chevaliers à aller combattre en Terre-Sainte.

Souviegne vous de la mort angoiseuse
Que le fiex Dieu soufrit . . . . .
. . . .
He ! cuers faillis, mauvaise chars honteuse,
Avés vous dont de morir grant paour ?
. . . .
Outre le mer, en cette sainte tere
Où Dieus fu nés et où fu mors et vis (vif)
Devons aler, notre iretage (héritage) qerre (chercher)....

J'aurais beaucoup à dire sur les CHANSONS, que j'ai spécialement étudiées au double point de vue linguistique et littéraire : Quels rapports y a-t-il entre la langue de Richard de Fournival et le picard moderne ? Dans quelle mesure a-t-il contribué à la constitution de ce code de jurisprudence galante si en honneur à cette époque ? S'est-il conformé aux

règles si nettes, si sévères de la Chanson et de ses variétés au moyen âge ? Autant de questions qu'il serait intéressant d'exposer. Mais je ne veux pas, aujourd'hui, abuser plus longtemps de votre bienveillante attention. Trop heureux, Messieurs, si j'ai pu vous faire mieux connaître un poète fort apprécié de son temps, et dont les œuvres, au jugement d'hommes compétents, font honneur à la Picardie.

— A ce discours M. le Président répond par les paroles suivantes :

Vous nous dites, Monsieur le Chanoine, avoir éprouvé quelque embarras à nous présenter les ouvrages de Richard de Fournival. Je n'en éprouve aucun à vous répondre. C'est que bien différent du sien a été votre labeur.

Vous venez de nous exposer avec beaucoup de dignité, d'impartialité et de science, l'œuvre bizarre de ce chancelier de l'Eglise d'Amiens. Mais ce ne sont ni sa bibliomanie, ni son insipide roman d'Abladane, ni son Bestiaire d'amour, encore moins sa Panthère d'amour qui vous ont attiré vers lui, mais bien plutôt la langue dans laquelle ils ont été écrits et le rapport qu'elle peut avoir avec le picard moderne.

Pendant de longues années, professeur dans cet établissement d'instruction secondaire dont vous êtes maintenant le supérieur aimé et respecté, vous avez en effet consacré les quelques loisirs que vous laissait votre charge à l'étude austère, très austère, de la linguistique et de la phonétique picardes.

Les mots peuvent être étudiés à différents points

de vue. Ce sont des purs sons dont la production dépend des organes vocaux. Chaque langue a ses habitudes de prononciation, son système de sons d'après des lois phonétiques qui relèvent des organes corporels. C'est ce que vous avez montré par vos recherches si approfondies, objets d'un travail opiniâtre sur l'évolution du K et du G latin en picard, le son « en » en picard de Vers, la nasalisation, l'infinitif de la première conjugaison, travaux entrepris avec la méthode et l'appareil scientifiques institués au Collège de France par M. Gillieron et à l'Institut catholique par l'Abbé Rousselot. Le dialecte picard vous a conquis et vous n'avez laissé passer aucune manifestation en son honneur sans vous y associer. Vous n'avez pas dédaigné de vous occuper de ce modeste chansonnier qu'était Dupuis, dit Gazette, dont les couplets couraient les ruelles — surtout celles de derrière Saint-Leu. — Les fêtes d'Emmanuel Bourgeois à Montières vous ont fourni l'occasion d'une chronique très remarquée sur le patois et les patoisants.

Et quelle jouissance pour vous, Monsieur le Chanoine, qui fûtes longtemps professeur d'humanités, de retrouver dans cet idiome picard, modifié sans doute sous l'empire d'impulsions encore imparfaitement connues, les unes d'ordre physiologique, les autres d'ordre psychologique, le latin vivant et populaire si plein de force et de vie qu'il a donné naissance à une famille nombreuse de langues et plus nombreuse encore de dialectes. Ce latin s'est peu à peu différencié. Les communes isolées, et surtout les communes situées loin des villes ont longtemps échappé aux influences des centres politiques et litté-

raires, et on peut retrouver dans ces communes perdues le picard tel qu'il se parle dans notre province depuis quinze siècles. Une étude des sons, des formes, des mots picards aiderait à suivre les évolutions de notre langage populaire avec leur prodigieuse variété, leur surprenante harmonie et leur absence de contrastes heurtés et d'interruptions violentes.

Vous voudriez voir dresser au plus tôt l'atlas phonétique de la Picardie dans toute la richesse et la liberté de son bel épanouissement. Vous demandez pour cela la collaboration active et méthodique des travailleurs de bonne volonté. Il faudrait que chaque commune d'une part, chaque son, chaque forme d'autre part, eut sa monographie faite de première main, avec la rigueur d'observation des sciences naturelles.

Ce concours des bonnes volontés vous l'avez réclamé déjà, réclamez-le encore, suscitez des travailleurs, centralisez les réponses qu'ils voudront bien vous envoyer, comparez-les, discutez-les, vous arriverez ainsi à reconstituer l'histoire de ce dialecte picard qui a toujours joui d'un grand renom. — Un poëte du XIIIe siècle dont parle M. Corblet disait déjà : « Les Picards sont de clair et agil entendement », et beaucoup plus près de nous, Rivarol dans son beau discours sur l'Universalité de la langue française : « C'est le génie clair et méthodique du patois picard qui domine aujourd'hui dans la langue française ».

Les mots naissent, vivent entre eux et meurent, ils s'en vont dans l'oubli, vieillis et déformés. — Ils naissent par créations nouvelles de mots ou par créations nouvelles de significations : les évènements historiques sont de grands créateurs de mots. Les

mots ne vivent pas isolés dans notre pensée et sur nos lèvres. Ils sont en commerce réciproque les uns avec les autres, réagissent entre eux suivant la complexité de la pensée. — De ces réactions surviennent des modifications dans le lexique. Enfin comment les mots meurent-ils ? Ils meurent en même temps que disparaissent les choses et les idées qu'ils représentaient. Les causes de toutes ces modifications de la langue sont aussi multiples que les actions infinies qui modifient les civilisations.

« L'état du lexique d'un peuple à un moment donné, répond nécessairement à l'état des idées qui, à ce moment, s'agitent dans son esprit, et le flux naissant de faits et de pensées qu'emportent les générations dans leur écoulement sans fin, laisse sa trace dans le vocabulaire ».

S'il est glorieux d'écrire la monographie d'une ville ou d'une province, de faire revivre d'antiques coutumes, peut-être l'est-il plus encore de pénétrer dans la constitution d'une langue, d'en déterminer les origines, d'en retracer le développement, de reconnaître les formes par où ont passé leurs prononciations, leurs lexiques, leur grammaire et, dans la mesure du possible, de retrouver derrière leur histoire celle des civilisations.

Vous nous avez montré à plusieurs reprises que notre dialecte picard a trouvé en vous un annaliste érudit et sagace, souhaitons donc, Monsieur le Chanoine, que vous nous fassiez profiter souvent de vos savantes et substantielles études. Les mystères de l'indicatif et du subjonctif picards expliqués par vous, n'ont rien de soporifique quoique vous en disiez.

Les œuvres de Richard de Fournival étudiées au double point de vue littéraire et linguistique pourront vous fournir la matière d'un travail, digne complément de celui que nous avons applaudi aujourd'hui.

Au nom de la Société, je suis heureux de saluer en vous un travailleur qui à la suite du savant auteur du Glossaire picard — un chanoine lui aussi — pourra comme le demande un article de nos statuts « discuter les éléments de l'ancien idiome picard, rechercher les caractères propres à ce patois, son affinité avec les autres langues et nous en garder ainsi le trésor. »

— La parole est ensuite à M. l'abbé Leroy qui, dans une note intitulée « Monographies paroissiales », traite des mémoires destinés à être présentés aux concours de la Société des Antiquaires de Picardie. En quelques pages, l'auteur résume très clairement et indique aux futurs candidats, les moyens pratiques de réussir dans les travaux d'histoire et d'archéologie.

— Enfin M. Beaurain donne lecture d'une note sur la tombe de François de Créquy, 39e abbé de Selincourt et dernier évêque de Therouanne, tombe retrouvée à Selincourt, en 1903, par M. Limichin. Cette étude est renvoyée à la commission des impressions, puis la séance est levée à 9 h. 1[2.

Séance ordinaire du 11 Avril 1905

Présidence de M. Brandicourt, président.

Sont présents : MM. Brandicourt, l'abbé Cardon, Dubois, Durand, de Francqueville, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Leroy, l'abbé Mantel, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux, Thorel et de Witasse.

MM. A. Dubois, Froideval, de Montbas et l'abbé Quignon, membres non résidants, assistent à la séance.

— Avant de dépouiller la correspondance, M. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel, prononce le discours suivant :

Mon cher président, mes chers confrères,

J'ai été tellement surpris à la dernière séance par la touchante manifestation, tout à fait imprévue de ma part, dont j'ai eu le grand honneur d'être l'objet, que l'émotion m'a absolument coupé la parole : *Vox faucibus hæsit.*

J'espère que cette émotion, que cet éloquent silence, vous auront néanmoins révélé tout le prix que j'attachais à votre sympathie, témoignée d'une façon aussi délicate et aussi charmante.

Laissez-moi vous dire aujourd'hui toute ma reconnaissance pour ce magnifique souvenir, offert, comme vous me l'avez dit, mon cher président, avec une cordialité unanime, un véritable enthousiasme dont je suis profondément touché.

Si j'ai pu rendre quelques services à cette Société que j'aime tant et dans laquelle, chose bien rare, surtout à notre époque, je crois ne compter que des amis, si parfois je lui ai consacré de longues heures, j'en suis amplement récompensé par votre cordial merci, par la vue de ce beau bronze qui redira à mes petits enfants l'honneur fait à leur aïeul par la Société des Antiquaires de Picardie.

Permettez-moi en terminant de reporter une partie de cet honneur sur celui qui m'a aidé pendant les longs mois de la maladie, qui m'aide encore tous les jours à porter un poids qui sans lui serait bien lourd pour mes vieilles épaules. Donc merci à vous mon cher Monsieur de Guyencourt, mon infatigable collaborateur, merci à vous tous mes chers confrères, merci aux membres de la commission des finances qui ont pris l'initiative du projet si chaleureusement adopté par la Société, merci tout particulièrement à vous, mon cher président, dont les paroles si affectueuses m'ont été véritablement au cœur.

Des applaudissements unanimes accueillent cette allocution et prouvent à M. Poujol de Fréchencourt, la grande place qu'il occupe dans l'affection de tous ses collègues.

Correspondance et Administration.

— MM. Colombier, maire de Péronne, et Routier remercient de leur admission comme membres non résidants.

— La Société académique de Cherbourg, la Société historique de Langres, la Société archéo-

3° *Les Annales de la Société des Antiquaires du Rhin.* Il s'agit ici d'une importante étude sur une localité ancienne dénommée *Novaesium.* Un grand album composé de 36 planches accompagne ce volume, donne le plan des constructions découvertes ainsi que des fouilles, et les dessins des nombreux objets mis à jour.

4° La *Revue de l'Histoire de Versailles*, que nous recevons depuis six ans, toujours intéressante et très curieuse au point de vue historique ;

5° Les *Mémoires de la Société académique de Beauvais.* Ils donnent entre autres études, l'épigraphie du canton de Grandvilliers, inscriptions antérieures au XIXe siècle, et une bonne notice archéologique sur la commune de Sarnes due à notre confrère M. Régnier ;

6° Dans les *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai*, il faut remarquer une très courte note sur Pierre de Francqueville, sculpteur, né à Cambrai en 1548, mort à Paris en 1615 ;

7° *La Picardie et les régions voisines, Artois, Cambresis, Beauvaisis* par M. A. Demangeon, ouvrage nouvellement paru ;

8° Une *Notice biographique sur Paul Odelin* par M. Thorel-Perrin.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n°s 29658 à 29736.

— La Société vote une somme de 100 fr. pour contribuer à l'érection à Amiens d'un monument à Jules Verne.

— De la part de M. Boquet, M. de Guyencourt annonce que les tableaux du Puy-Notre-Dame conservés à l'évêché d'Amiens, viennent d'être remis en place après avoir reçus d'excellents soins en vue de leur conservation.

— La Société déplore la perte d'un magnifique cadre provenant de la même confrérie, qui a été détruit, le 9 avril, dans l'incendie de l'église de Rumaisnil.

— MM. l'abbé Calippe, curé de Revelles, Douai, à Frise, et Gosselin, notaire et membre du Conseil Général de la Somme, à Rue, sont élus membres non résidants.

Travaux

— M. Durand présente l'exemplaire unique d'une gravure sur bois, du XVIe siècle, représentant, dans un encadrement d'architecture, les armes d'Amiens supportées par des licornes, avec le nom de la ville écrit au-dessous. M. le chanoine d'Urseau, d'Angers, à qui appartient cette curieuse quoique grossière image, a fait à son sujet une étude dont communication lui sera demandée.

— M. Goudallier transmet une note sur l'étymologie du nom de Cayeux-sur-Mer. Ce nom vient-il de ce que la plage y est riche en *cailleux* (cailloux, galets), ou de ce que les bancs de galets y forment des remparts de cailloux nommés en vieux français *cailleust*, ou encore de la renom-

mée des moules, appelées à notre époque même, *Cayeux*, en Normandie ? Ces mollusques seraient alors désignés par le nom de leur lieu d'origine. L'auteur de la note préfère ne point se prononcer, bien que la question ait été débattue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

— Le même membre adresse une seconde note relative à des lettres de rémission, délivrées en faveur d'un homme d'armes de la garnison de Poix, qui, le 11 juin 1418, avait tenté de voler des bestiaux à un cultivateur et tué celui-ci.

— M. de Guyencourt lit une étude sur l'étymologie du nom des Ambiani d'où dérive celui de la ville d'Amiens. Il la tire du mot gaulois *ambi*, signifiant *autour de*, et du mot *ana*, qui, d'après le glossaire d'Endlicher, désignerait un *marais*.

— M. Poujol de Fréchencourt donne ensuite lecture d'un mémoire très complet de M. le Comte de Loisne sur les superstitions, croyances et usages particuliers d'autrefois, à Montreuil-sur-Mer et dans le bas Ponthieu, d'après des documents inédits. Cette intéressante communication est renvoyée à la commission des impressions.

— M. l'abbé Quignon fait connaître ses recherches sur les confréries ou associations de la paroisse Saint-Pierre d'Amiens, et donne un historique très complet : 1° de la confrérie du T. S. Sacrement de l'Autel, datant de 1674 ; 2° de celle N.-D. de Bon-Secours, fondée en 1739, et divisée

en deux sections, l'une pour les *seyteurs* et l'autre pour les femmes, et 3° de l'association de saint Eloi réservée aux agriculteurs, charrons, bourreliers, etc., puis la séance est levée à 9 h. 3|4.

Séance du 9 mai 1905

Présidence de M. Brandicourt, président.

Sont présents : MM. Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier, Dubois, de Francqueville, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Leroy, l'abbé Mantel, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Thorel et le chanoine Vitasse.

MM N. Boulanger, de Boutray, Codevelle, Héren et l'abbé Quignon, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance et administration

— M. l'abbé Calippe, curé de Revelles, et M. Gosselin, conseiller général, notaire à Rue, remercient de leur admission comme membres non résidants.

— La Société dunkerquoise annonce un congrès qui aura lieu à Dunkerque au mois de juillet. — Elle sollicite l'adhésion du président des Antiquaires de Picardie comme membre du comité d'honneur.

— Le Comité archéologique de Noyon fera une excursion à Amiens, le 16 mai.

— La Société d'histoire et d'archéologie du Vimeu adresse le premier numéro de son bulletin et demande à l'échanger contre celui des Antiquaires de Picardie, ce qui est accordé.

— M. le Secrétaire Perpétuel déclare qu'un nouvel appel vient d'être fait aux Sociétés correspondantes, dans le but de compléter les collections de leurs œuvres que possède notre bibliothèque. Beaucoup de ces Sociétés ont répondu favorablement à cette demande ; c'est ce qui explique le grand nombre de volumes déposés sur le bureau. Il faut remarquer parmi eux quinze numéros du bulletin : *L'indicateur des musées allemands de Nuremberg*, qui contiennent quantité de curieuses illustrations. Puis un fort bel ouvrage : *Les annales de la Société académique de Lyon ;* on y remarque de savantes études sur Lyon ancien, accompagnées de belles planches. Dans le *journal des savants* se trouve une remarquable étude de M. Léopold Delisle sur les heures du duc de Berry, analyse de l'ouvrage de M. Paul Durrieu. *Le bulletin de la Société philomatique vosgienne,* 1904-1905, donne la suite du vocabulaire complet du patois de la *La Bresse (Vosges) Lettres* D. E.

Enfin, dans leurs articles bibliographiques, beaucoup de Sociétés correspondantes citent avec éloge l'étude de M. de Francqueville sur les vieilles habitations picardes.

— M. le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut, a bien voulu offrir à la Société un certain nombre de ses ouvrages : voici les titres des plus importants : 1° Gallia Christiana Novissima. Histoire des Archevêchés, évêchés et abbayes de France, 3 volumes. Les matériaux réunis pendant de longues années par M. le chanoine Albanès pour la publication de ce travail, n'ont pas pu être mis en œuvre par celui-là même qui avait entrepris ce grand ouvrage. Seul le 1er volume, qui comprend, avec une introduction, l'histoire de l'archevêché d'Aix et des évêchés d'Apt, Fréjus, Gap, Riez et Sisteron, a paru du vivant de l'auteur. Les deux autres volumes : Marseille et Arles, ont été rédigés par le chanoine Ulysse Chevalier d'après les documents recueillis par M. l'abbé Albanès ;

2° Bibliothèque liturgique, 5 volumes. Ordinaires de l'église cathédrale de Laon XIIe et XIIIe siècles, suivis de deux mystères liturgiques ; — Sacramentaire et martyrologe de l'abbaye de Saint-Remy ; — Ordinaire et coutumier de l'église Cathédrale de Bayeux ; — Tropaire-Prosier de l'abbaye de Saint-Martin de Montauriol et Repertorium Hymnologicum, puis le cartulaire de Saint-Bernard de Romans et différents autres ouvrages moins importants.

— La Ville d'Amiens à offert à notre bibliothèque le tome V de l'inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790, par

notre confrère M. Georges Durand, archiviste départemental.

— M. Thieullen a adressé à la Société une brochure qui a pour titre : Etudes préhistoriques, Eolithes et autres Silex taillés. Elle est accompagnée de plusieurs planches.

— Enfin M. le docteur Leblond, président de la Société académique de l'Oise, adresse une notice intitulée : Le Musée de Beauvais, son histoire, 1841-1904.

— La Société vote des remerciements à tous les donateurs.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les n°s 29747 à 29881

— M. le Président adresse, au nom de la Société, à notre confrère, M. Pierre Dubois, ses vives félicitations à l'occasion des palmes académiques qui viennent de lui être décernées.

— M. Pierre Cosserat est élu membre titulaire résidant au scrutin secret et à l'unanimité des voix.

— Sont nommés membres non résidants : MM. l'abbé Blandin, membre de l'Académie d'Amiens, Abel Duvette, Delisle et P. De Caudaveine.

— La prochaine excursion de la Société est fixée au lundi 29 mai. Elle aura pour but les ruines de Coucy.

— M. Thorel déplore l'état d'abandon dans lequel se trouvent une façade de maison en bois sculpté et divers objets réunis dans le jardin du

Musée. M. Collombier se charge de transmettre à la commission du Musée l'expression de ces regrets partagés par tous les membres de la Société.

Travaux

— M. Norbert Boulanger lit un mémoire sur les monuments disparus du vieil Amiens. Il estime qu'à l'exemple de ce qui se fait à Paris, un comité des inscriptions amiénoises devrait, par des plaques ou autres signes extérieurs, rappeler le souvenir des édifices civils ou religieux disparus. — Une commission spéciale sera chargée d'étudier cette proposition.

— M. l'abbé Quignon continue la lecture de ses recherches sur la paroisse Saint-Pierre d'Amiens.

— M. l'abbé Mantel analyse l'ouvrage de M. Demangeon sur « la Picardie et les régions voisines », en s'attachant surtout aux questions philologiques qui se posent dans ce volume. Il démontre qu'en réalité, *le domaine du langage picard*, n'avait pas de limites fixées par la nature et qu'il ne pouvait en être autrement dans un pays sans hautes montagnes ni larges fleuves. Ces limites très arbitraires ont donc varié souvent par suite des évènements politiques. M. Mantel termine en indiquant comme frontière du domaine du langage picard, un contour qui ne diffère pas sensiblement de celui adopté par M. Janvier dans la carte de son histoire de Picardie.

— M. Pierre Dubois offre pour le Musée la planche en cuivre d'un ex-libris aux armes du chanoine Boistel d'Welles, puis la séance est levée à 9 h. 3[4.

EXCURSION DU 29 MAI 1905

aux Ruines de Coucy-le-Château

Compte-rendu par M. le Baron R. de Boutray

Le lundi 29 Mai 1905, la Société des Antiquaires de Picardie fit à Coucy-le-Château sa première excursion de l'année.

Treize membres étaient présents : MM. Brandicourt, président, Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel, Léon Ledieu, trésorier, Amédée de Francqueville, de Guyencourt, Duhamel-Decéjean, membres résidants. — Ce dernier nous a rejoints à Nesle. — MM. de Molliens, Lefrançois, Schytte, Chocquet, le docteur Duchaussoy père, Baurain, le comte de Proyart de Baillescourt, de Boutray, membres non résidants, et enfin M. le docteur Duchaussoy fils, que nous espérons voir bientôt faire partie de notre Société.

Les Antiquaires réunis à la gare d'Amiens, sous la conduite de leur dévoué président, par-

tent à 6 h. 30 pour arriver à 10 h. 18, par un temps splendide.

Placé à l'extrémité d'un promontoire, sur la vallée de l'Ailette, affluent de l'Oise, le château de Coucy est relié à un plateau, sur lequel se trouve la forêt du même nom ainsi que l'ancienne abbaye de Prémontré, par une étroite colline. A son pied on rencontre Coucy-la-Ville, ainsi appelé par opposition à Coucy-le-Château, dont l'enceinte est intimement unie à la forteresse et placée sur l'arète de l'éminence, entre elle et la forêt.

A la descente de la gare, le castel des sires de Coucy et des ducs d'Orléans, perché sur la colline, présente un aspect superbe et formidable.

Nous traversons l'emplacement d'un ancien étang situé au pied de l'éminence et qui devait en défendre l'approche. De là un beau et large chemin, laissant à droite la forteresse, nous conduit à l'insignifiante porte de Chauny.

L'entrée de la ville montre des voies étroites et tortueuses, bordées de maisons à pignons sur rue, que nous rencontrerons partout. — La place du Marché présente une fontaine moderne, ainsi qu'une maison décorée de quelques ornements du xvie siècle. — Nous traversons la place de l'Hôtel de Ville et passons sous l'ogive de la porte de Soissons, au delà de laquelle on aperçoit à droite une belle ligne de remparts, interrompue de distance en distance par de grosses tours

rondes. Mais rentrons en ville et suivons une petite rue, longeant les fortifications, dont les pierres portent toutes une infinité de marques de tacherons, parfois fort curieuses. Elle nous mène devant la façade principale de l'église.

Le portail est une construction romane du XIIe siècle. L'intérieur de l'édifice date du XVIe. On y remarque, tout particulièrement des fonts baptismaux du XIIIe siècle. Ils sont en marbre noir veiné de blanc et décorés notamment de têtes humaines de fort relief et de rinceaux de feuillages. Huit colonnettes surmontées de chapiteaux, supportent la vasque. La dernière travée de la nef possède à sa voûte des liernes et des tiercerons avec culs-de-lampe aux intersections. Citons, pour mémoire, deux bons tableaux du XVIIIe siècle qui se font vis-à-vis, à droite et à gauche de la première travée.

Voici l'antique porte de Laon au-dessus de laquelle, du côté de la ville, sont cinq fenêtres à linteaux rectilignes divisées chacune par un meneau rectangulaire à arètes rabattues. La muraille est couronnée par une série d'ouvertures — anciennes fenêtres décapitées, — qui ont l'aspect de créneaux. Le passage fort étroit, a, vers la campagne, son issue flanquée de deux énormes tours percées d'archères d'une longueur remarquable. A noter entre ces tours une grosse poutre faisant saillie en demi cercle, vénérable débris d'un hourdage disparu.

La maison dite de Henri IV, est située sur la place de l'Hôtel de Ville. Son propriétaire, Monsieur Lhermite, quoique absent, nous la laisse gracieusement visiter, et M. Boucher, maire de Coucy, a l'obligeance de nous en faire les honneurs. Cet immeuble est un véritable musée, où se trouvent entassés des antiquités et objets d'art de toutes espèces. La chambre dite de Gabrielle d'Estrée, où serait né le duc de Vendôme, possède une grande cheminée renaissance, en parfait état.— Au dessus : la Religion à gauche, la Justice à droite, au centre un grand écusson.— Le plafond de la pièce est à poutres apparentes et peintes.— Remarquables charpentes à double étages dans les combles. — La cour est ornée d'un vieux puits, situé jadis sur la place de l'Hôtel de Ville. Sa margelle monolithe a servi, dit-on, de clef de voute à l'une des salles du château. Le parc, qui emprunte le chemin de ronde supérieur des fortifications, contourne l'église dont il nous permet d'examiner l'abside.

Après un plantureux repas, bien mérité, à l'hôtel des Ruines, nous nous dirigeons vers le château, véritable but de notre excursion. Nous pénétrons dans la baille par une belle porte ogivale ruinée, dont l'archivolte est ornée de quatre-feuilles en relief. La grande tour apparait majestueuse. — 63 mètres de hauteur, en comptant le fossé profond de huit mètres, et 31 mètres de diamètre hors d'œuvre. — Il lui manque deux

mètres pour égaler, par son altitude, la tour sud-ouest de Notre-Dame d'Amiens à partir du parvis.

Une seconde porte, dans le même état que la première, mène dans la cour principale. — A droite la tour du musée, contenant des sculptures documentaires en mauvais état et une belle couleuvrine en bronze. — Près de là, le gardien montre l'entrée étroite du local dit du trésor, puis l'emplacement de la chapelle, le chemin de ronde à l'intérieur de la chemise de la grosse tour, la place des cuisines et, tout près, une voute en plein cintre conduisant aux magasins d'approvisionnements. Remarquons dans l'emplacement de la salle des Preux deux niches finement ciselées à la fin du XIVe siècle, dont quelques détails rappellent l'ornementation extérieure des chapelles construites à la cathédrale d'Amiens par le cardinal de La Grange, fait qui n'a rien de surprenant, puisque l'une de ces chapelles est ornée de la statue du duc Louis d'Orléans, qui fit précisément construire la partie du château de Coucy que nous examinons en ce moment. Près de là, une fenêtre, étonnante par la portée de sa partie supérieure presque horizontale et formée de petits claveaux, conserve les débris d'un élégant remplage. — Belle salle dans la tour du Sud-Ouest.

La tour du Diable ou du Nord-Ouest contient, au dire du gardien, un poste de police, une pri-

son en forme de cloche, munie d'une ouverture à sa clef de voute, seul endroit qui permettait de communiquer avec les détenus, puis une fenêtre donnant sur la campagne et qui servait, dit-on, à la pendaison des condamnés.

La tour du Nord avait trois étages voutés, effondrés de nos jours. Les amorces des voutes seules existent encore. Les murs du premier étage sont décorés de fresques représentant, sur fond blanc, un semis de couronnes ducales d'azur réunies par des rinceaux de couleur jaune. Suivant une tradition, dans cet appartement aurait été baptisé le célèbre duc de Vendôme, fils de Henri IV et de la belle Gabrielle. Cette tour contenait, croit-on, les appartements privés des seigneurs de Coucy. La courtine qui la réunit à sa voisine, précédemment décrite, est ajourée par une élégante loggia, bien ruinée hélas, mais où nous aimons à reconnaître le boudoir de la dame de céans.

L'intérieur de la grosse tour, — du réduit, — avait un rez-de-chaussée et trois étages surmontés d'un large chemin de ronde que l'on peut considérer comme une sorte de terrasse. Toutes les voutes, — si elles ont existé, — furent détruites par l'explosion d'une mine que Mazarin fit placer en cet endroit. L'administration des Beaux-Arts, au contraire, a fait construire, dernièrement, un toit pour protéger le monument. Au rez-de-chaussée se trouvent un puits de soixante mètres

de profondeur, une vaste cheminée et les débris d'une ornementation sculptée, absolument admirable, aux consoles qui soutenaient l'étage supérieur. L'escalier, pratiqué dans l'épaisseur de la muraille a 217 marches. Une tribune, faisant le tour intérieur de l'édifice et prise en retrait sur l'épaisseur de ses murs, domine le troisième étage.

Remarquons aussi une corniche décorée d'un double rang de feuilles entablées, qui couronne toute l'œuvre à l'intérieur et à l'extérieur. Elle surplombe une série de fenêtres en tiers-point entre chacune desquelles se trouve une archère. Cette rangée de fenêtres, vue à distance, semble, malgré ses proportions colossales, être la galerie servant de garde-fou au chemin de ronde.

Inutile d'ajouter que de cette hauteur la vue est admirable et qu'elle s'étend jusqu'à Pierrefonds, Noyon et Laon. Plus près, le regard est attiré par la tour de Moyembrie qui devait servir de poste avancé à la forteresse de Coucy.

Mais tout a un terme ici-bas. Il nous faut descendre en toute hâte. L'acquisition des cartes postales nous réclame, ainsi que la chope du départ. Nous voici donc réunis à la gare de Coucy : nous voici à Chauny, à Tergnier, à Amiens, tout disposés à entreprendre la prochaine excursion à laquelle la Société des Antiquaires voudra bien nous convier.

Séance ordinaire du 13 Juin 1905

Présidence de M. Brandicourt, président.

Sont présents : MM. Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Leroy, l'abbé Mantel, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et Thorel, membres résidants :

MM. de Boutray, A. Dubois, Froideval, Gaudefroy, Héren, Lefrançois, Matifas, Poujol de Molliens, l'abbé Quignon, l'abbé Rohault, Schytte et l'abbé Vatinelle, membres non résidants assistent à la séance.

Correspondance et administration

— M. Pierre Cosserat remercie la Société de l'avoir élu en qualité de membre résidant.

— MM. l'abbé Blandin, De Caudaveine et Delisle, remercient de leur admission comme membres non résidants.

— La Société archéologique de l'Orléanais fait part du décès d'un de ses membres, M. Herluison, conservateur des musées historique et Jeanne d'Arc.

— M. le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau de la part des auteurs et donateurs les ouvrages suivants :

1° Deux très beaux volumes, luxueusement

édités par la maison Bélin, de Montdidier, dons du Président de l'Association des anciens élèves du collège Saint Vincent, de cette ville.

Cet ouvrage a pour titre : *Un Centenaire. Le collège de Montdidier, 1804-1904.* La feuille de garde, très joliment ornée, est l'œuvre de M. Pierre Ansart, et de nombreuses illustrations enrichissent les deux volumes.

— 2° *Un village français en Allemagne* par Auguste Descamps. Il y a quelques années on a donné le compte-rendu d'une étude parue dans la Revue : la Thierache. Il s'agissait du village de Friedrichsdorf, resté absolument français depuis sa fondation due aux protestants, en grande partie Picards, qui durent quitter la France après la révocation de l'édit de Nantes.

C'est l'histoire de ce village, que l'auteur, M. Descamps, a bien voulu nous adresser. Une carte sur laquelle sont indiquées toutes les colonies françaises établies en Allemagne à la même époque, accompagne cette monographie ;

3° *La Réderie et les Rédeux* concours de définitions picardes, préface de M. Octave Thorel.

— La Société vote des remerciements aux donateurs.

— Parmi les ouvrages reçus depuis la dernière réunion on remarque spécialement les volumes suivants :

1° La *Revue héraldique*, œuvre intéressante pour les généalogistes et les fervents du blason ;

2° Le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, le recueil d'armoiries limousines de Philippe Poncet. Dans cet ouvrage on trouve aussi, l'histoire de la porcelaine à Limoges ;

3° Le *Bulletin de l'Académie du Var*, 1904, contient une étude sur l'*art français* au XVIIIe siècle, qui est en somme une biographie très abrégée de Coysevox et des Coustou ;

4° Le *Journal des Savants ;*

5° La *Revue de l'art chrétien.*

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les n°s 29882 à 29950.

— M. Thorel offre, de la part de M. Guesnon, une savante étude sur des manuscrits hébreux de la bibliothèque d'Arras, et M. Gaudefroy remet un exemplaire de sa notice sur P. Thuillier, peintre amiénois.

— La Société décide l'échange de son bulletin et de ses mémoires in-8° avec la revue Mabillon.

— Sont élus membres non résidants : MM. A. Flinois et H. d'Hespel présentés en la dernière séance.

— L'ordre du jour prévoit la nomination d'une commission destinée a étudier la question des inscriptions locales, dont M. N. Boulanger entretint dernièrement la Société. Sont désignés pour faire partie de cette commission : MM. de Calonne, Dubois, Durand, Pinsard et N. Boulanger, ce dernier comme membre adjoint.

Travaux

— M. Guerlin lit, de la part de M. l'abbé Marsaux, une étude sur une peinture du Musée d'Amiens représentant le Buisson ardent. Ce travail est renvoyé à la commission des impressions.

— M. de Boutray donne ensuite le compte-rendu, imprimé ci-dessus, de l'excursion faite le 29 mai par la Société, aux ruines de Coucy-le-Château.

— Enfin M. Héren lit, sur les pierres-figures préhistoriques, une curieuse étude qui provoque de la part de M. Dubois quelques judicieuses remarques sur l'état actuel de cette délicate et très problématique question, puis la séance est levée à 10 heures.

FUNÉRAILLES DE M. GEORGES BOUDON

Le 28 juin 1905, à 9 heures du matin, la Société des Antiquaires de Picardie se réunissait pour se rendre en corps aux obsèques de M. Georges Boudon, décédé à Amiens le 25 du même mois, dans sa soixante-et-unième année, après une longue maladie.

M. Boudon avait tenu à ce que ses funérailles conservassent un caractère de grande simplicité, et personne n'avait été prié de tenir les coins du drap mortuaire. Dans le cortège qui comptait

plusieurs notabilités amiénoises, on remarquait MM. Brandicourt, Collombier, M. Cosserat, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Soyez et Thorel membres résidants de la Société.

Après un service en l'église Saint-Martin et une courte présentation à l'église du faubourg Saint-Pierre, le corps du regretté défunt fut inhumé dans le cimetière de cette dernière paroisse.

Devant la tombe, M. Brandicourt, président, s'exprima en ces termes :

Messieurs,

Depuis de longs mois M. Boudon toujours très assidu à nos séances, était retenu loin de nous par la maladie. Celle-ci a achevé son œuvre et c'est devant une tombe que nous sommes réunis aujourd'hui pour adresser à notre regretté collègue un dernier adieu.

M. G. Boudon après de très bonnes études à l'institution Noyelles, d'Amiens, entra au collège Sainte-Barbe et y obtint bientôt les premières places. Il se destinait aux Eaux et Forêts, mais par suite d'une circonstance spéciale toute à son honneur, cette carrière lui fut fermée. Il fit alors son droit.

Après avoir occupé différentes situations dans le commerce et l'industrie, il se consacra aux opérations financières dans lesqulles il acquit une compétence indiscutée. Ses connaissances étendues, sa loyauté, sa scrupuleuse exactitude, le firent souvent choisir comme expert dans des affaires difficiles.

Pour se délasser du travail ingrat de sa profession,

M. Georges Boudon avait choisi un sujet d'investigation des moins explorés parcequ'il est des plus ardus, et pourtant intéressant au premier chef : l'histoire financière du pays.

Ses connaissances techniques le rendaient apte à accomplir une tâche qui aurait fait reculer tout autre qu'un financier habitué à manier des chiffres, à les expliquer, à les comparer.

Très habile paléographe, Monsieur Boudon lisait avec facilité les anciens textes. Il avait surtout étudié le dépôt si riche et trop peu connu des hospices de la ville d'Amiens, et ses longues et patientes recherches ont rendu de grands services aux historiens de la région.

Admis dans notre compagnie le 13 décembre 1887 en qualité de membre non résidant, notre regretté collègue était reçu 18 mois après (14 mai 1889, membre résidant.

Son discours de réception fut consacré aux « Maistres, frères et sereurs de l'Ostelerie Dieu et Mgr Saint Jean-Baptiste en Amiens ».

M. Boudon s'était épris de cette institution charitable qui eut, dit-il, dans les siècles passés, si souvent désolés par la famine, la peste et les guerres, de nombreux malheureux à assister, « povres créatures, femmes enceintes et orphelins », en un mot, pour employer une touchante expression du temps, « povres membres de Dieu ».

C'est surtout l'histoire financière de cet établissement qui intéresse M. Boudon, il nous énumère toutes les donations, redevances, cens qui assuraient la vie matérielle de l'établissement et permettaient aux

religieuses de saint Augustin d'apporter aide et assistance au pauvre peuple.

Ses occupations et ses aptitudes spéciales désignaient naturellement notre collègue pour faire partie de la commission des finances. Plusieurs fois rapporteur de la commission, il s'acquittait de cette tâche avec l'exactitude et la méthode rigoureuse qu'il devait à sa grande habitude des affaires.

Nombreuses sont les communications lues par lui à nos séances mensuelles : Notes sur un feuillet de la quotidiane du chapitre de N.-D. d'Amiens en 1354. — Note sur les *canonici forenses*. — Recherches sur divers mayeurs et échevins d'Amiens. — l'Influenza au xve siècle. — Testament de Jacques de Naours. — Analyse du cartulaire de Valloires, etc.

L'étude sur la vallée de Misère donna lieu à une discussion très animée dont les phases sont encore présentes à la mémoire de tous nos collègues.

La maladie seule a pu interrompre le persévérant labeur de notre collègue : déjà très souffrant, il a confié à la Société, qui l'imprime en ce moment, la copie de cueilloires de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, remontant à la fin du xive siècle.

Je n'ai garde d'oublier la curieuse étude publiée en 1888 sur les filigranes des papiers au xive, xve et xvie siècles, qui attira l'attention du monde savant, surtout à l'étranger.

Si M. Boudon fut un travailleur infatigable, il fut aussi un modeste. Elu vice-président par ses collègues qui l'avaient en haute estime, il refusa cet honneur.

Sous une apparence un peu rude, une brusquerie qui déconcertait parfois les timides, M. Boudon

cachait une grande obligeance et mettait volontiers ses connaissances à la disposition des collègues qui y faisaient appel.

Usé par un incessant labeur, M. Boudon meurt à 61 ans en paix avec Dieu qu'il a demandé et reçu avant de mourir. Au nom de la Société des Antiquaires, je vous adresse, mon cher collègue, un suprême adieu, avec l'espoir bien sincère de nous retrouver un jour.

Après ce discours, M. le curé de Betz (Oise) ami du défunt, prononça quelques paroles émues au nom des habitants de Baron, de Betz et d'Antilly qui ont gardé intact le souvenir des sentiments élevés et des qualités de cœur et d'esprit de notre regretté confrère.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LES PREMIER ET DEUXIÈME TRIMESTRES DE 1905

I. Le Ministère.

1° Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, tome XLII, supplément, tome III, Lyon-Orléans ; tome XLIII, supplément, tome IV, Paris (Arsenal), Vitry-le-François. — 2° Annales du Musée Guimet, Revue de l'Histoire des Religions, tome L, n° 3, 1904, nov.-déc., tome LI, nos 1 et 2, 1905, janvier-février. — Bibliothèque d'études, tome XVIe, Le culte et les fêtes d'Adonis-Thammouz dans l'Orient antique, par Ch. Vellay ; Tome XVIIe, Le Nepal, Étude historique d'un royaume hindou, par Silvain Levi, 1er volume ; — Bibliothèque de vulgarisation, tome XVIe, Conférences faites au Musée Guimet, 1903-1904, 2e partie. — 3° Le Journal des savants, nouvelle série, 3e année, nos 1 à 6, janvier-juin 1905. — 4° Revue des études grecques ; tome VII, nos 27-28, juillet décembre 1894 ; tome XVII, juillet-décembre 1904 ; tome XVIII, janvier-mars 1905 — 5° Revue historique, janvier-juin 1905.

II. Département de la Somme.

1° Conseil général, 1re session ordinaire de 1905, Rapport et procès-verbaux.

III. Ville d'Amiens.

1° Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790, tome V, série CC (242 à 1377) DD, EE, par M. G. Durand, archiviste de la Somme. — 2° Conseil de salubrité ; Compte-rendu des travaux, par M. F. Pancier.

IV. Dons divers.

1° Almanachs paroissiaux de la Somme, 1905, don de M. Brandicourt. — 2° Un centenaire, Le Collège de Montdidier ;

Tomes I et II ; Don de l'association des anciens élèves de ce collège.

V. Les Auteurs.

1° Comité girondain d'art public ; Réunion plénière du 10 novembre 1904 ; Rapport du secrétaire général, par M. L. Chalagnac. — 2° Bibliothèque liturgique, tome VI, Ordinaires de l'église cathédrale de Laon, XIIe et XIIIe siècles, suivis de deux mystères liturgiques, publiés d'après les manuscrits originaux, par M. le chanoine Ulysse Chevalier ; tome VII, sacramentaire et martyrologe de l'Abbaye de St-Remy ; Martyrologe, calendriers, ordinaires et prosaire de la métropole de Reims, VIIIe-XIIIe siècles, publiés d'après les manuscrits de Paris, de Londres, de Reims, et d'Assise, par le chanoine Ulysse Chevalier — Tome VIII, Ordinaire et coutumier de l'église cathédrale de Bayeux, XIIIe siècle, publiés d'après les manuscrits originaux par le chanoine Ulysse Chevalier. — Tome IX, Tropaire-prosier de l'Abbaye de St-Martin de Montauriol, XIe-XIIe siècles, par le chanoine Ulysse Chevalier et l'abbé Camille Daux. — Tome X, Repertorium hymnologicum, par le chanoine Ulysse Chevalier. — Bibliothèque patrologique publiée par le chanoine Ulysse Chevalier ; Apringius de Beja, son commentaire de l'apocalypse, 531-548, publié pour la première fois par Dom Marius Férotin, d'après le manuscrit unique de l'Université de Copenhague.— Autour des origines du suaire de Lirey, par le chanoine Ulysse Chevalier. — Le saint suaire de Turin, par Charles-Félix Bellet (Extrait de la Revue d'histoire ecclésiastique).— Le saint suaire de Turin et les textes évangéliques, par Mgr C.-F. Bellet. — Gallia Christiana Novissima ; Histoire des archevêchés, évêchés et abbayes de France, accompagnée des documents authentiques recueillis dans les registres du Vatican et les archives locales par le chanoine J.-H. Albanès ; tome I, Aix, Apt, Frejus, Gap, Riez et Sisteron ; tome II (complété, annoté et publié par le chanoine Ulysse Chevalier) ; Marseille, Évêques, prévots, statuts, avec 44 sceaux et 8 fac-simile ; tome III, Arles, Archevêques, conciles, prévots, statuts, 28 sceaux et 1 fac-simile. — Cartulaire de l'Abbaye de St-Bernard de Romans, nouvelle édition complète, d'après le manuscrit original, classé par ordre chronologique, première partie, 817-1093, par le chanoine

Ulysse Chevalier. — L'œuvre scientifique de M. le chanoine Ulysse Chevalier, par Mgr C.-F. Bellet, 1903. — 3° Un village français en Allemagne, par Aug. Décamps. — 4° Choquet (Pierre-Adrien), peintre abbevillois, 1743-1813, par M. E. Delignières. — 5° Notes d'archéologie préhistorique ; Nos ancêtres primitifs, par A. Doigneau. — 6° Vitraux de la Renaissance dans les cantons de Lassigny et de Ressons-sur-Matz (Oise), par M. l'abbé Gallois. — 7° Rapport des mesures anciennes en usage à Amiens et dans le département de la Somme avec celles du système métrique. Lecture faite au Congrès des Sociétés savantes tenu à Paris en 1904, par M. L. Gaudefroy. — Pierre Thuillier, peintre paysagiste, Amiens, 1799, Paris, 1858, par M. Gaudefroy. — 8° Talmud et Machzor. Notice sur deux manuscrits hébreux de la bibliothèque d'Arras, par M. A. Guesnon. — 9° Le Musée de Beauvais, son histoire, 1841-1904, par le Dr Leblond. — 10° Le Clergé picard et la Révolution, par M. l'abbé Le Sueur, tomes I et II. — 11° Epagne, par M. F. Mallet. — 12° Malgaigne, 1806-1865. Etude sur sa vie et ses idées, par G. Pilastre. — Lexique sommaire de la langue du duc de Saint-Simon, par M. A. Pilastre. — 13° Séjour à Amiens du cardinal de Florence, publication de la paix de Vervins, par M. E. Soyez. — Monuments de St-Martin à Amiens, par Edmond Soyez. — 14° Etudes préhistoriques. Eolithes et autres silex taillés, par A. Thieulen. — 15° Saint Yore, par l'abbé Thobois, curé d'Alette. — 16° Détails rétrospectifs sur l'Académie d'Amiens, par M. Oct. Thorel. — Conférence des Rosati picards. La Réderie et les Rédeux, Concours de définitions picardes, préface de M. Oct. Thorel, président du Jury. — 17° Pélerinage régional à Rome, 11-27 avril 1904, par le chanoine Vitasse.

VI. Achats faits par la Société.

1° Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tome XIe, 1er et 2e fascicules (n° 22 de la collection) ; Un manuscrit de Philippe-le-Bon à Saint-Pétersbourg, par M. S. Reinach ; Ouvrage illustré de 8 gravures dans le texte et de 41 planches (héliogravures Dujardin), hors texte. — 2° La Picardie et les régions voisines ; Artois, Cambresis, Beauvaisis, par A. Demangeon.

VII. Sociétés françaises.

1° Académie d'Aix, Bulletin, 1847, 2e semestre ; séances publiques, 1857, 1891, 1892, 1894, 1895, 1896, 1897, 1899, 1903, et 1904. — 2° Académie d'Amiens, Mémoires, tomes XXXVIII, 1891, XXXIX, 1892, XL, 1893, XLI, 1894, XLII, 1895, XLIII, 1896, XLIV, 1897, XLV, 1898, XLVI, 1899. — 3° Académie d'Arras, Mémoires, 11e série, tome XXVIII. — 4° Académie de Besançon, Procès-verbaux et mémoires, année 1904. — 5° Académie de Clermont-Ferrand, Bulletin d'Auvergne, 2e série, 1904, nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10, 1905, nos 1 et 2. — Mémoires, 2e série, fascicule 16e, Les Tourbillons de Descartes et la science moderne ; fascicule 17e, Epitaphes et inscriptions des principales églises de Clermont-Ferrand ; fascicule 18e, La dernière année de la province d'Auvergne ; Les élections de 1789. — 6° Académie Delphinale ; Bulletin, 1re série, tomes II, III, IV, V ; Bulletin, 2e série, tomes I, II, III, 1re et 2e parties ; Bulletin, 3e série, tomes I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XIII, XV, XVI, XVIII, 1re et 2e parties, XIX, XX. Documents inédits relatifs au Dauphiné, Tome I, Le cartulaire de St-Robert et le cartulaire des Egouges ; tome II, Cartulaires et pouillés publiés par l'abbé Ulysse Chevalier. — 7° Académie de Lyon, Mémoires, 3e série, tome VIII. — 8° Académie de Macon, Annales, 3e série, tome VIII. — 9° Académie de Rouen, Précis analytique des travaux, tome LIV, 2e livraison. — 10° Académie des inscriptions et belles-lettres, Rapport sur les ouvrages envoyés au concours, 1904, par S. Reinach ; Comptes-rendus, nov.-déc. 1904 ; janvier-février 1905. — 11° Académie de Vaucluse, Mémoires, 2e série, tome IV, 1904, 4e livraison ; tome V, 1905, 1re livraison. — 12° Académie du Var, bulletin, LXXIIe année 1904. — 13° Académie nationale de Caen, 1904, mémoires et tables décennales, 1894-1903 inclus. — 14° Académie Stanislas, mémoires, 5e série, tome XIX. Comité archéologique de Senlis, mémoires, 4e série, tome VI, 1903. — 15° Comité flamand de France, annales, tomes XX, XXV et XXVII. — 16° Comité historique et archéologique de Noyon ; comptes-rendus et travaux, tome I (réimpression). Comptes-rendus et mémoires, tomes XVII, XVIII et XIX ; Inscriptions tumulaires de l'église Notre-Dame de Noyon, par M. A. Boulongne ; Bibliographie noyonnaise suivie de la bibliographie de la Rosière de Salency, par R. Pagel. —

17° Commission archéologique de Constantine, notices et mémoires, 7e volume, 4e série, 1904. — 18° Commission archéologique de Narbonne, bulletin 1905, 1er semestre. — 19° Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, recueil des procès-verbaux du 26 septembre 1878 au 21 avril 1881 et du 12 juillet 1881 au 11 avril 1882. — 20° Société académique d'architecture de Lyon, annales, tome XIV, 1903-1904. — 21° Société académique de Brest, bulletin, 2e série, tome XXIX. — 22° Société académique de Cherbourg, mémoires 1890-91. — 23° Société académique de l'Oise, mémoires, tome XVIe, 2e partie ; tome XVIIe, 2e partie ; tome XIXe, 1re partie. — 24° Société académique de Nantes, 8e série, tome V. — 25° Société agricole scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales. — 26° Société archéologique d'Avesnes (Nord), mémoires, tome VI. — 27° Société archéologique de Béziers, bulletin, tome XXXIV, n° 2. — 28° Société archéologique de la Charente, mémoires, 7e série, tome IV, 1903-1904. — 29° Société archéologique de la Corrèze, bulletin, tome VIII, 2e livraison ; tome XXVI, 4e livraison. — 30° Société archéologique de la Drôme, bulletin, 153e livraison. — 31° Société archéologique de Nantes, bulletin, tome Ve, 1er trimestre. — 32° Société archéologique de Provence, bulletin, 1904, n° 3. — 33° Société archéologique de Sens, bulletin, tome XXI, 1er fascicule ; documents, tome III, Cartulaire du chapitre de Sens, par l'abbé Eugène Chartraire. — 34° Société archéologique de Soissons, bulletin, tome VII, 1853, tome XI, 1857, tome XVII, 1863, tomes XVIII et XIX. — 35° Société archéologique de Tarn-et-Garonne, bulletin, tome XXXIIe, année 1904, 1, 2, 3 et 4e trimestres. — 36° Société archéologique de Touraine, bulletin, tome XIX, 1904, 4e trimestre, tome XV, 1905, 1er trimestre. — 37° Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, bulletin et mémoires, tome XIV. — 38° Société archéologique du Finistère, bulletin, tome XXXI, 1904, nos 1 et 2 ; tome XXXII, 1904, nos 3 et 4. — 39° Société archéologique du Limousin, bulletin, tome LIV, 2e livraison. — 40° Société archéologique et historique de l'Orléanais, bulletin, tome XIII, 1904 ; mémoires, tome XXIX. — 41° Société d'agriculture, commerce, etc., du Var, bulletin, tome XVII, janvier-avril 1905. — 42° Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, mé-

moires. 5e série, tome VII, 1904. — 43° Société d'agriculture, sciences et arts, de la Haute-Saône, bulletin, 4e série, n° 4. — 44° Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, bulletin, tome XXXIX, 4e fascicule. — 45° Société d'agriculture, sciences et arts de la Marne, mémoires, 2e série, tome VI. Table générale. — 46° Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire, annales, tome LXXXIV, nos 1 à 12. — 47° Société d'archéologie d'Avranches et de Mortain, Revue de l'Avranchin, 1905, tome XII, nos 4 et 5. — 48° Société d'archéologie de la Drôme, bulletin, 152e liv., janvier 1905. — 49° Société d'archéologie de la Manche, notices, mémoires et documents, tome XXII. — 50° Société d'archéologie lorraine, journal, 32e année, 1883 ; 48e année, 1899 ; bulletin, 2e série, tome I, 1901, tome III, 1903, tome IV, 1904, tome V, nos 1 à 5, janvier à mai 1905 ; mémoires, 4e série, tome IV, 1904. — 51° Société de la Diana à Montbrison, bulletin, tome XIV, nos 2 à 5. — 52° Société de l'école des Chartes, bibliothèque de l'école des Chartes, année 1877, pages 145 à 160, année 1886, 6e livraison, année 1893, 3e et 4e livraisons, année 1904, 5e et 6e livraisons. — 53° Société de l'histoire de France, annuaire-bulletin, 1904, 3e et 4e fascicules, 1905, 1er fascicule. 54° Société de l'histoire de France, Lettres de Louis XI, roi de France, publiées par J. Vaesen et E. Charavey, tome IX. — Mémoriaux du Conseil de 1661, publiés par J. de Boislisle, tome I. — 55° Société de l'histoire de France, Journal de Jean Barrillon, 1515-1521, publié par P. de Vaissière, tome I ; Chroniques de Jehan Froissart, publiées par G. Raynaud, tome XI, 1382-1385. — 56° Société de l'histoire de Normandie, fascicule trimestriel, mars 1905. — 57° Société de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, revue, 1904, nos 1 à 4. — 58° Société d'émulation de Cambrai, mémoires, tome LVIII, séance publique du 20 décembre 1903. — 59° Société d'émulation de Montbéliard, mémoires, tome XXXI. — 60° Société d'émulation des Côtes-du-Nord, bulletins et mémoires, tome XLII, 1904 ; bulletin, n° 8, décembre 1904. — 61° Société d'émulation du Bourbonnais, bulletin, tome XII. — 62° Société de St-Jean, notes d'art et d'archéologie, 16e année, n° 12, décembre 1904 ; 17e année, nos 1, 2, 3, 4 et 5, janvier-mai 1905. — 63° Société des Amis des sciences et des arts de Rochechouart,

bulletin, tome XIV, nos 1 et 2. — 64° Société des antiquaires de la Morinie, Regestes des évêques de Thérouane, 500-1553, par l'abbé O. Bled, tome I, 3e fasc., 1252 à 1414 ; cartulaire de la Chartreuse du Val de Ste-Aldegonde, près St-Omer, publié par M. Justin de Pas ; bulletin, nos 184, 212 et 213. — 65° Société des antiquaires de l'Ouest, bulletin, 1894, 4e trimestre ; 1897, 4e trimestre ; 2e série, tome X, 1904, 1er et 4e trimestres. — 66° Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Revue de Saintonge et d'Aunis, VIe volume, 1re livraison, janvier 1886 ; VIIe volume, 3e livraison, juillet 1887 ; XIVe volume, 6e livraison, octobre 1894 ; XVe volume, 5e livraison, septembre 1895 ; XVIe volume, 1re et 3e livraisons, janvier et mai 1896 ; XVIIIe volume, 2e livraison, mars 1898 ; XXVe volume, 1er, 2e et 3e livraisons ; table du tome XXIV. — 67° Société des études du Lot, bulletin, tome XXIX, 4e fasc. — 68° Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, mémoires, 3e série, tome VIII ; 4e série, tomes II et III. — 69° Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, bulletin, 1904, 4e livraison. — 70° Société des sciences, des lettres et des arts de Pau, bulletin, 11e série, tome 32e. — 71° Société des sciences et arts de Vitry-le-François, mémoires, tomes XXII, 1904, et XXIII, 1905. — 72° Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, bulletin, 1903, 57e volume, 1904, 58e volume. — 73° Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, mémoires, 2e série, tome IX, 2e partie. — 74° Société d'histoire et d'archéologie du Vimeu, bulletin, tome I, 1905, n° 1 et 2. — 75° Société Dunoise, bulletin, nos 140, janvier 1905, et 141, avril 1905. — 76° Société Dunkerquoise, mémoires, 40e volume, 1904. — 77° Société Eduenne, mémoires, nouvelle série, tome XXXII. — 78° Société florimontane d'Annecy, Revue savoisienne, 1904, 45e année, 4e trimestre ; 1905, 1er trimestre. — 79° Société française d'archéologie, Congrès archéologique de France, LXXe session, Poitiers, 1903. — Bulletin monumental, année 1901, nos 2 à 6 ; année 1902, nos 2 à 6 ; année 1903, nos 1 à 6 ; année 1904, nos 1, 2, 4, 5 et 6 ; année 1905 nos 1 et 2. — 80° Société havraise d'Études diverses, Recueil des publications, 1903, 1, 2, 3 et 4e trimestres. — 81° Société historique de Pontoise et du Vexin, mémoires, tome XIX ;

tome XXVI, fascicule 1. — 82° Société historique et archéologique de Langres, bulletin, tome III, 1887 à 1892, nos 35 à 49 ; tome V, nos 71 et 72. — 83° Société historique et archéologique de St-Malo, annales, 1904. — 84° Société historique et archéologique du Gatinais, annales, 1905, 1er trimestre. — 85° Société historique et archéologique du Maine, revue, 1904, tome 55e, 1er semestre ; tome 56e, 2e semestre. — 86° Société historique et archéologique du Périgord, bulletin, tome XXXI, 6e livraison ; tome XXXII, 1re et 2e livraisons. — 87° Société historique et littéraire du Cher, mémoires, 4e série, 19e volume. — 88° Société industrielle d'Amiens, bulletin, tome 42e, nos IV-VI, juillet-décembre 1904 ; tome 43e, n° I, janvier-février 1905. — 89° Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure, bulletin, 1846, 1847, 1866, 1867, 5 mai 1867, 6 juin 1867 ; Rapport sur les travaux, prix, ouvrages reçus, etc., mars 1868. — 90° Société linnéenne du Nord de la France, mémoires, tome XIe ; Bulletin, tome XVI, nos 355 et 356 ; tome XVII, nos 357, 358, 359, 360, 361, 362. — 91° Société nationale des antiquaires de France, bulletin et mémoires, 7e série, tome III ; mémoires, 1902 ; Mettensia, Fondation Auguste Prost, mémoires et documents, fascicule 1, 1898 ; bulletin, 1904. — 92° Société philomatique vosgienne, bulletin, 30e année, 1904-05. — 93° Société régionale des architectes du Nord de la France, l'architecture et la construction dans le Nord, 5e année, n° 4, avril 1895 ; 7e année, nos 3 à 12, mars-décembre 1897 ; 8e année, nos 1, 2, 4, janvier, février, avril 1898 ; 14e année, nos 10, 11 et 12, octobre, novembre et décembre 1904 ; 15e année, nos 1, 2, 4, 5 et 6, 1905. — 94° Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, mémoires et documents, tome XXXIII, 2e série, tome VIII. — 95° Rosati picards, fascicule X, les contresorts, conférence du 19 novembre 1904, par A. Ponchon ; fascicule XI, la réderie et les rédeux, concours de définitions picardes.

VIII. Sociétés étrangères.

1° Académie royale des sciences de Munich, section de philosophie, de philologie et d'histoire, comptes-rendus des séances, année 1891, livraisons 1 à 5 ; 1892, livraisons 1 à 4 ; 1893, livraisons 1 à 3 ; 1904, 4e livraison ; 1905, 1re livraison. — Mémoires, 3e série, tome XXII et tome XXIII, 1re partie. —

Konrad von Maurer ; Das problem der neugriechischen schriftsprache. — 2° Musée national germanique de Nuremberg, catalogues : 1887, objets préhistoriques ; 1898, peintures sur verre ; Mitteilungen aus dem Germanischen nationalmuseum, herausgegeben von Directorium, 1887 und 1898 ; Anzeiger, 1887, tome II, n° 1 ; 1888, tome II, n°s 7 à 12 ; 1889, tome II, n°s 13 à 18 ; 1898, tome I, n° 1 ; 1904, tome I, n°s 1 à 4. — 3° Société archéologique et historique de Nassau, à Wiesbaden, tome 23e. — 4° Société d'art et d'archéologie d'Ulm, bulletin 1904-1905, livraisons 11 et 12. — 5° Société des antiquaires du Rhin, chroniques, livraisons 111 et 112, 50 figures dans le texte ; album contenant 36 illustrations, hors texte, faisant suite au volume précédent. — 6° Société historique de la Basse-Saxe, revue, 1904, 4e livraison, 1905, 1re livraison. — 7° Société historique de Souabe et de Neubourg, histoire et description de la porte de bronze de la cathédrale d'Augsbourg, par le Dr Franz Joseph von Allioli, prévot du chapitre, 1853 ; rapports annuels, années 1858-59, 1861-62, 1863-64 ; revue de la société historique de Souabe et de Neubourg, 1re année, livraisons 1, 2 et 3, 22e année, 1895, 26e année 1899. — 8° Société royale des sciences de Gœttingue, Nachrichten, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860 ; édition in-4°, 1887, n°s 1 à 21 ; Nachrichten, Philologisch-historische klasse, 1897, 3e partie, 1904, 4e et 5e livraisons ; 1905, 1re livraison. — Communications historiques, 1904, 2e livraison. — 9° Société d'histoire naturelle de Colmar, bulletin, 2e année, 1861 et année 1903-04. — 10° Société historique de Styrie à Gratz, mémoires, années 1883, 1899, 1903, 1904 ; communications, 1883, 31e livraison, 1899, 47e livraison, 1902, 49e livraison, 1903, 50e livraison ; revue, 1re année, n°s 1 à 4. — 11° Académie royale d'archéologie de Belgique, bulletin et annales, 1843, tome I, 1re livraison, 1856 ; annales, tome XIII, 1re livraison ; tome XX, 1re et 4e livraisons ; annales, 3e série, tome VII ; (XXXVIIe volume) à tome X ; (XLe volume), 4e série, tome VII ; (XLVIIe volume) à tome X ; (Le volume), 5e série, tome I ; (LIe volume) à tome VI ; (LVIe volume) ; bulletin, 1904, n° 4 ; 1905, n°s 1, 2. — 12° Académie royale de Belgique, biographie nationale, tome XVIIIe, 1er fascicule. — Bulletin, classe des lettres... et des beaux-arts, 1904, n°s 2, 9, 10, 11 ; annuaire, 1905. — 13 Cercle archéologique d'Enghien,

annales, tome I, 4e livraison. — 14° Cercle archéologique du Pays de Waas, annales, tome XXIII, 1re liv., novembre 1904.— 15° Cercle historique et archéologique de Courtrai, 2e année, 2e et 3e livraisons. — 16° Institut archéologique liégeois, bulletin, tome XXXIV, 1904, 1er et 2e fascicules. — 17° Société archéologique de Namur, annales, tome XXV, 1re livraison ; rapport sur la situation de la société pendant l'année 1903. — 18° Société belge de Numismatique, revue belge de Numismatique, 1904, 60e année, 4e livraison ; 1905, 61e année, 1re et 2e livraisons. — 19° Société d'archéologie de Bruxelles, annales, 1905, tome XIXe, livraisons 1 et 2 ; annuaire, tome XVI, 1905. — 20° Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, bulletin, tome XIV ; Leodium, chronique mensuelle de la société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, 3e année, janvier-décembre 1904. — 21° Société d'histoire et d'archéologie de Gand, bulletin, 1re année, 1893, nos 1 à 4 ; 9e année, 1901, n° 1 ; 12e année, 1904, n° 9 ; 13e année, 1905, nos 1, 2, 3, 4 ; annales, tome VI, fascicule 1 ; inventaire archéologique, fascicule XXIII, décembre 1901. — 22° Société des Bollandistes, Analecta Bollandiana, tomus XXIII, fasciculus IV ; tomus XXIV, fasciculus I et II. — 23° Société des sciences, arts et lettres du Hainaut, mémoires, VIe série, tome VI, 56e volume. — 24° Société historique et archéologique de Tournai, annales, nouvelle série, tome 8. — 25° Société paléontologique du Charleroi, documents et rapports, tome XXVIII. — 26° Société des antiquités frisonnes de Leenwarden, 53e et 57e rapports. — 27° Société provinciale des arts et des sciences d'Utrecht, rapport, assemblée générale de 1904 ; Aanteekening van de sectie vergaderingen, 1904 ; Handelungen en Mededeelingen, 1903-1904 ; Levensberichten der afgestorven medeleden, 1903-1904. — 28° Reale instituto Lombardo, Rendiconti, série II, volume XXXVII, fascicules, XVII, XVIII, XIX ; volume XXXVIII, fascicules I, II, III. — 29° Skrifter udgione af videnskabs, Selskabet i Christiania, 1903 — 30° Société des antiquaires de Zurich, communications, 1905, LXIX. — Peintures murales du couvent des dominicains de Toss ; 7 illustrations dans le texte et 14 planches représentant 79 sujets tirés de l'ancien et du nouveau testament. — 31° Société d'histoire et d'archéologie de Genève, mémoires, tome VIIIe de la nouvelle série, 2e livraison ; bulle-

tin, tome II, 9e livraison. — 32° Société historique du canton de Berne, mémoires, 1re année, 1re et 2e livraisons ; 2e année, 1re et 2e livraisons ; archives, tome III, nos 1 à 4 ; tome IV, nos 1 à 4 ; tome V, nos 1 à 5 ; tome VI, nos 1 à 4 ; tome XI, nos 1 à 5 ; tome XII, nos 1 à 3 ; tome XIII, nos 1 à 3 ; tome XIV, nos 1 à 4. — 33° Academy of natural sciences of Philadelphia, Proceedings, volume LVI, 2e partie, avril-août 1904 ; 3e partie, septembre-décembre 1904. — 34° Smithsonian Institution, 21e et 22e rapports annuels du bureau ethnologique. — 35° Museo nacional de Mexico, anales, seconda epoqua, tomo I, nos 11 y 12, 1904 ; tomo II, nos 1 y 2, 1905. — 36° Société de Manille, Ethnological survey publications, volume II, 1re partie, Negritos of Zambales, par William Allan Reed.

IX. Périodiques.

1° Archives de la France monastique, revue Mabillon, 1re année, mai 1905. — 2° Bulletin historique du diocèse de Lyon, 5e année, nos 30 et 31, 1904 ; 6e année, nos 32 et 33, 1905. — 3° La Picardie médicale, dirigée par le Dr Fournier, 5 juin 1905. — 4° La revue héraldique, 4e série, tome II, décembre 1904 ; tome III, janvier-mai 1905. — 5° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1748 à 1772. — 6° Les Études, tome 101, n° 23, 5 septembre 1904 ; n° 24, 20 décembre 1904, tome 102, n° 1, janvier 1905 à n° 6, mars 1905 ; tome 103, n° 7, avril 1905, à n° 11, juin 1905. — 7° Revue de l'art chrétien, nouvelle série, tome IV, 2e livraison ; tome VI, 1 à 4e livraisons ; table des matières de la 4e série ; 5e série, tome I, 1re, 2e et 3e livraisons. — 8° Revue des questions historiques, 153e et 154e livraisons. — 9° Revue épigraphique, tome V, avril à septembre 1904, nos 113 et 114. — 10° Revue numismatique, 4e série, tome VIIIe, 1904, 4e trimestre ; tome IX, 1905, 1er trimestre.

Mémoires in-4°

Tome I, Coutumes locales du bailliage d'Amiens par Bouthors, 2e 3e 4e et 5e séries, la série. .	1fr.	50
Tome II, Coutumes locales, 2e volume, séries 7-8. Répertoire et tables, la série.	1	50
Tome III, Dom Grenier. Introduction à l'histoire de Picardie, séries 2e et 3e, la série. . .	1	50
Tome IV, Les Comtes de Beaumont-sur-Oise, par Douët d'Arcq	5	»
Tome V, Histoire de Doullens par l'abbé Delgove .	5	»
Tome VI, Cartulaire d'Ourscamps par Peigné-Delacourt	5	»
Tome VII, Darsy. Bénéfices de l'Eglise d'Amiens. 1er volume.	5	»
Tome VIII, Idem, 2e volume.	5	»
Tome IX, Histoire de Saint-Riquier par M. le chanoine Hénocque, 1er volume	5	»
Tome X, Idem, 2e volume.	5	»
Tome XI, Idem, 3e volume.	8	»
Tome XII, Histoire de Saint-Acheul par M. J. Roux .	5	»
Tome XIII, Le Clergé du diocèse d'Amiens en 1789 par M. Darsy.	5	»
Tome XV, Bibliographie du département de la Somme, par M. H. Macqueron.	6	»

Bulletins

Tome III, (1847-48-49).	5	»
Tome IV, (1850-51-52).	5	»
Tome V, (1853-54-55)	5	»
Tome VII, (1859-60-61).	5	»
Tome VIII (1862-63-64).	5	»
Tome IX, (1865-66-67).	5	»
Tome XI, (1871-72-73).	5	»
Tome XIV, (1880-81-82)	5	»

Bulletin : fascicules séparés à 0 fr. 50

I. Années complètes

1842, 47, 48, 49, 1850, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58 59, 1861, 62, 65, 66, 67, 1870, 71, 75, 76, 77, 79, 1880, 81, 82, 83, 84, 85, 88, 89, 1890, 91, 92, 93, 94, 97, 99, 1900, 1902, 1903.

II. Années incomplètes

1846, nos 2, 3. — 1855, nos 2, 3, 4. — 1860, nos 1, 4. — 1863, no 4. — 1864, nos 1, 2, 4. — 1868, nos 1, 2. — 1869, nos 3, 4. — 1872, nos 2, 3, 4. — 1873, nos 1, 2, 3. — 1874, nos 2, 3, 4. — 1878, nos 2, 3, 4. — 1886, nos 1, 3, 4. — 1887, no 3. — 1895, nos 1, 2, 3. — 1896, nos 1, 2, 3. — 1898, nos 1, 2, 4. — 1901, nos 2, 3, 4.

Publications in-4° Jésus.

Monographie de la Cathédrale d'Amiens, par M. Georges Durand, archiviste départemental. Nombreuses héliogravures.

Tome I. Histoire et description de l'édifice	60 fr.
Tome II. Mobilier et accessoires.	60 »

La Picardie Historique et Monumentale. Fondation Soyez.
Tome I. Arrondissement d'Amiens.

1er fascicule. Cathédrale d'Amiens	10 »
3e fascicule. Les églises Saint-Germain, Saint-Leu et Saint-Remi d'Amiens.	12 »
Les autres fascicules (2, 4, 5 et 6) du tome I sont épuisés.	
Tome II. Arrondissement de Montdidier.	
1er fascicule épuisé.	
2e fascicule. Cantons d'Ailly-sur-Noye et de Moreuil.	10 »
3e fascicule. Canton de Roye	10 »
Tome III. 1er fascicule. Ville et cantons d'Abbeville .	10 »
2e fascicule. Cantons de St-Valery, de Nouvion et d'Hallencourt.	10 »

Album archéologique. Tome I. Fascicules 1-13. Le fascicule	3 »
Le 13e fascicule est épuisé.	

L'Architecture Romane dans la région picarde, par M. Camille Enlart. Nombreuses illustrations. . .	10 »

Autres publications.

Le Canton de Bernaville par l'abbé Théodose Lefèvre	1.50
Catalogue de la Bibliothèque de la Société. Série N, (Ouvrages relatifs aux départements de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Seine-Inférieure)	1.50
Idem. Série O = T. (Ouvrages relatifs au département de la Somme)	1.50
Plusieurs brochures relatives à la construction du Musée de Picardie et à la Loterie picarde. La brochure.	0.10
Catalogues des Expositions rétrospectives organisées par la Société	0.75

Ces ouvrages se trouvent au Musée de Picardie. S'adresser à M. le Secrétaire perpétuel pour les demandes d'achat.

La Société rachète volontiers, ou échange contre d'autres, celles de ses publications qu'elle ne possède plus.— S'adresser dans ce but à M. le Secrétaire perpétuel.

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES
DE PICARDIE.

Année 1905. — 3e Trimestre



AMIENS
IMPRIMERIE YVERT & TELLIER
37, Rue des Jacobins et 52, Rue des Trois-Cailloux
—
1906

SOMMAIRE

	Pages
Séance du 11 juillet 1905	319
La tombe de François de Créquy, par M. G. Beaurain .	322
Notice sur quatre panneaux de bois, provenant de l'Abbaye de Saint-Riquier, par M. A. Boinet . . .	327
Le Buisson ardent du Musée d'Amiens, par M. le chanoine Marsaux	336
Superstitions, croyances et usages particuliers d'autrefois à Montreuil-sur-Mer et dans le Bas-Ponthieu, par M. le Comte de Loisne	361
Ouvrages reçus	408

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

Prix fixés pour les Membres de la Société

Les volumes non indiqués sont épuisés

Mémoires in-8°

Tome I, 1838.	5 fr.
Tome II, 1839	3 »
Tome IX, 1848	3 »
Tome X, 1850	3 »
Tome XIII, 1854	3 »
Tomes XV à XXIX inclusivement, 1858-1887 . . .	3 »
Tome XXXIV, 1903.	5 »

SOCIÉTÉ

DES

ANTIQUAIRES DE PICARDIE

PROGRAMME DES CONCOURS DE 1906 & 1907

Prix d'Histoire. - Fondation Le PRINCE

Une médaille d'or de la valeur de **500** fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit sur un sujet d'histoire relatif à la Picardie, antérieur à 1789, laissé au choix des concurrents* (Histoire civile, religieuse, militaire, artistique ou littéraire ; même celle des légendes et des chansons en dialecte picard, en patois ou en français ; Étude du Commerce et de l'Industrie en Picardie ; Description des costumes usités en Picardie).

L'auteur, qui choisira pour sujet un groupe de communes, devra prendre un groupe historique ou administratif ancien ou moderne, comme Pagus, Doyenné, Seigneurie, Canton, Arrondissement.

La Société a décidé, dans son assemblée générale de 1902, que, bien qu'aucun des travaux présentés ne doive traiter de questions **postérieures à l'année 1789**, on peut y citer, **accessoirement**, des faits qui se sont produits depuis cette époque.

Prix d'Archéologie — Fondation Le DIEU

Une médaille d'or de la valeur de **500 fr.** à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit d'archéologie, concernant la Picardie au choix des concurrents.* (Description archéologique d'une église, d'un monument civil ou militaire. — Épigraphie. — Numismatique. — Tapisseries. — Vitraux. — Collection de dessins et relevés archéologiques inédits, etc.)

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les Mémoires seront adressés avant le 8 **Juillet** 1906, pour le 1er concours, ou avant le 8 **Juillet** 1907, pour le *second*, à M. le Secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens : ils ne seront point signalés et porteront une devise qui sera répétée sur un billet cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

Les mémoires présentés ne doivent point contenir de *dédicace*.

Ils devront être *inédits* et n'avoir point été présentés à d'autres Sociétés.

L'auteur qui se fera connaître sera, par ce seul fait, exclu du concours.

Tout mémoire présenté au Concours deviendra la propriété de la Société ; l'auteur ne pourra le retirer, ni le faire imprimer sans l'autorisation expresse de la Société : mais il aura la faculté d'en garder, d'en prendre ou d'en faire prendre copie, sans déplacement du manuscrit. Cependant l'auteur d'un travail non récompensé pourra, en se faisant connaître, rentrer en possession de son manuscrit. Désormais les rapports sur les mémoires présentés au concours ne seront pas lus en séance publique, On proclamera seulement les noms des lauréats.

La Société ne prend en aucune façon l'engagement de publier à ses frais tout mémoire récompensé ou même couronné.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

Année 1905. — 3e Trimestre

Séance ordinaire du 11 Juillet 1905

Présidence de M. V. Brandicourt, président.

Sont présents : MM. Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Collombier, Maurice Cosserat, Pierre Cosserat, Dubois, Durand, de Francqueville, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Leroy, Milvoy, Roux et Thorel.

— MM. de Boutray, Gaudefroy, Heren, Matifas, de Montbas et l'abbé Quignon, membres non résidants, assistent à la séance.

— M. Poujol de Fréchencourt se fait excuser.

Correspondance et Administration

— MM. d'Hespel et Flinois remercient la Société de leur admission en qualité de membres non résidants.

— Parmi les ouvrages déposés sur le bureau il convient de remarquer :

1° Dans les Mémoires de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, 6e série, tome VI, 1904, une étude de M. Philibert Delmotte, ayant pour titre : « *le Wallon montois et le vieux Français* », fort intéressante pour les patoisants, et 2°, dans le dernier volume publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Châlon-sur-Saône, les dessins de nombreuses et curieuses pierres tombales.

— La Société vote des remerciements à MM. Ed. Soyez, l'abbé Le Sueur, l'abbé Marsaux, Pilastre, Guesnon et Gaudefroy, qui ont bien voulu offrir des volumes dont on trouvera les titres ci-dessous, dans la liste des ouvrages reçus.

— M. Thorel-Perrin a aussi envoyé pour la bibliothèque plusieurs études manuscrites concernant les écoles de Grandvilliers (Oise).

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les nos 29951 à 30035.

— MM. Cabry et Choquet, d'Amiens, l'abbé Crépin et le comte de Richoufftz, d'Abbeville, et l'abbé Le Senne, de Saint-Omer, sont élus membres titulaires non résidants.

Travaux

— M. Pinsard communique une note sur une arme préhistorique en silex, trouvée derniè-

rement à Longpré-lès-Amiens. Cette pointe de lance est d'une forme assez rare et sa substance paraît étrangère à la région.

— M. Pierre Dubois entretient l'assemblée d'un ouvrage sur les pierres-figures, récemment publié en Belgique par M. Engerrand, et accompagné d'une préface du D[r] Capitan. La conclusion de M. Dubois est qu'avant de se prononcer sur la délicate question des pierres-figures, il convient d'attendre les décisions d'un congrès de spécialistes qui doit prochainement se réunir pour traiter ce sujet si controversé.

— Enfin M. l'abbé Quignon termine la lecture de ses recherches sur divers incidents de la vie paroissiale de la fabrique de Saint-Pierre à Amiens, puis la séance est levée à 10 heures.

LA TOMBE DE FRANÇOIS DE CRÉQUY

XXXIX[e] ABBÉ DE SELINCOURT ET DERNIER EVÊQUE DE THÉROUANNE

Par M. Georges BEAURAIN

En 1903, au commencement de l'année, M. P. L. Limichin, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, faisait pratiquer des fouilles sur l'emplacement de l'église détruite de l'abbaye de Selincourt. Le 2 février, ses ouvriers, travaillant dans la partie correspondant apparemment au chœur de l'église, côté de l'évangile, mirent au jour les débris d'un premier carrelage d'aspect peu ancien. A vingt centimètres environ au-dessous, un autre carrelage s'offrit, parmi les fragments duquel on recueillit un petit carreau barlong, fort épais, vernissé, portant les deux clés posées en sautoir qui étaient les pièces d'armoiries de l'abbaye. Continuant à creuser, on ne tarda pas à découvrir, vers le soir du 3 février, une large dalle de craie brisée, laissant voir la cavité d'un caveau où je descendis sitôt que le permit l'état du déblai.

Je me trouvai dans une petite chambre muraillée de trois côtés seulement : au nord, à l'ouest et à l'est. La maçonnerie des deux premiers côtés con-

sistait en une sorte de blocage noyé dans un plâtrage, en corrigeant exactement les irrégularités. Mais à l'est l'appareil, petit, était très régulier, bien layé et posé en liaison. Sur le quatrième côté, au midi, on avait coupé verticalement le sol et on l'avait solidement plafonné; au sommet seulement, un rang de pierres en petit appareil à longue queue, avait été aligné pour supporter les six (1) dalles du plafond. Ces dalles, posées en travers, avaient 0^m45 de largeur, une trentaine de centimètres d'épaisseur et 1^m à 1^m10 de longueur. On déblaya le lendemain à la première heure, car le plafonnage de la paroi sud s'était rompu avant les fouilles et des terres avaient coulé.

Le sol du caveau était entièrement carrelé. Sur ce carrelage, deux pierres ayant les dimensions de 0^m30 sur 0^m22 et 0^m56 de long, écartées l'une de l'autre de 1^m10, étaient destinées à supporter la bière, ainsi exhaussée et ne touchant pas le sol. Sur celle de ces deux pierres qui était à l'ouest, se trouvèrent deux (2) carreaux vernissés intéressants : l'un uni, mais l'autre portant sur fond rouge une fleur de lis jaune. Cette fleur de lis offre cette particularité que deux oiseaux sont posés d'une patte sur ses pétales horizontaux,

(1) Et non pas trois, comme le dit M. le Chanoine O. Bled, dans sa communication à la Société des Antiquaires de la Morinie, (*Bulletin*, année 1904, 3e fascicule, p. 428).

(2) Et non pas un, comme le dit M. le chanoine Bled.

appuyant l'autre patte, en manière de support héraldique contre le pétale vertical. Des fragments d'autres carreaux exactement semblables avaient été déjà trouvés dans les fouilles précédentes.

Mes investigations les plus assidues et les plus minutieuses ne purent faire découvrir aucun objet dans ce caveau.

Du cercueil il ne restait qu'une sorte de poussière noire impalpable et un fragment de clou. Les ossements seuls subsistaient. Le crâne offre cette particularité qu'il a été scié transversalement. Cette mutilation a dû être pratiquée de suite après la mort à fin d'embaumement et avec une certaine précaution. En effet, le trait de scie, au lieu de passer au travers de la tête, a été conduit tout en périphérie, de façon à effleurer à peine le cerveau, ce que prouve l'erreur de fermeture. En d'autres termes, le commencement et la fin du trait de scie ne se rencontrent point bout à bout, mais se prennent mutuellement en diagonale et s'entrecoupent.

Le corps était placé les pieds à l'est.

Sur la face interne de la cinquième dalle du plafond, une main hâtive avait à peine gravé de l'extrémité d'une petite gouge cette courte épitaphe :

CY GIST FRANCOIS DE
CREQUY EUESQUE DE THEROU
ENNE ABBE DE CEANS

M. le chanoine O. Bled, dans sa communication à la Société des Antiquaires de la Morinie relative à cette découverte, remarque que la tombe avait dû être ouverte et fouillée, ce qui, en effet, paraît évident. Cependant, il suppose que c'est lors de cette violation que la dalle portant l'épitaphe a été retournée. Cette supposition est inadmissible. La pierre était en craie, à l'état de neuf, et l'épitaphe à peine tracée. Le moindre frottement, le seul contact de l'air eût tout effacé et dégradé. Cette épitaphe retournée, regardant l'intérieur du caveau, a donc été absolument voulue.

Dans ces conditions, une autre épitaphe devait exister au niveau du pavage de l'église. Nous ne savons rien de cette dernière, mais il est permis de supposer que peut-être la « grande figure de pierre blanche » qui fut par la suite « dans la chapelle des fondateurs », et représentait François de Créquy — ainsi que nous l'apprend un manuscrit des Archives du Grand Séminaire de Nancy (1) — avait été primitivement sur le tombeau lui-même.

Quant aux fouilles entreprises sur l'emplacement de l'église abbatiale de Sainte-Larme, je ne les paie, ni ne les dirige, mais je les suis avec tout l'intérêt qu'elles méritent. Je n'ai pas attendu ce jour pour en regretter le manque de méthode et pour le dire. Il y aurait certainement plus et

(1) Fonds des Prémontrés.

mieux à faire. Non seulement on pourrait arriver à dresser le plan par terre de l'église, mais les nombreux débris exhumés, joints à ceux qui sont éparpillés un peu partout sur les lieux et aux environs et qui sont des bases, des chapiteaux, des clés de voutes, des fragments d'arcs et de meneaux — mesurés et dessinés — permettraient de reconstituer d'une façon très intéressante bien des parties de l'édifice. Mais il ne faut pas se dissimuler que des fouilles complètes seraient un gros et long travail. Le cube des terres et des matériaux amoncelés est considérable et il paraît que le propriétaire n'y tolérait qu'avec beaucoup de peine les quelques travaux entrepris par M. Limichin, à qui l'on doit, en dernière analyse, quelque reconnaissance sans doute, ses fouilles n'eussent-elles amené d'ailleurs que la seule découverte du tombeau du dernier évêque de Thérouanne. En ceci, comme en bien d'autres choses, la critique est aisée.



I. — Panneau de bois sculpté provenant de l'Abbaye de St Riquier.





II. — Panneau de bois sculpté provenant de l'Abbaye de St-Riquier.

NOTICE

SUR QUATRE PANNEAUX DE BOIS SCULPTÉ PROVENANT DE L'ABBAYE DE SAINT-RIQUIER

Par M. A. Boinet.

Le Musée de Cluny possède, sous les n°s 764 à 767, quatre panneaux de bois sculpté provenant de l'abbaye de Saint-Riquier et portant la date de 1587 (1). Ils sont divisés chacun en trois registres d'égale dimension. Leur hauteur est 1^{m}25 et leur largeur 0^{m}76.

L'iconographie est assez intéressante en ce sens que l'artiste a figuré les douze articles du *Credo* ou Symbole des Apôtres en action (2). Nous allons tout d'abord décrire les sujets représentés, en indiquant en même temps les versets qui leur correspondent.

(1) Ils ont été sommairement décrits par l'abbé Hénocque, dans son *Histoire de l'Abbaye et de la ville de Saint-Riquier*. (Amiens. 1880-1888. 3 vol in-4°. T. II, p. 214-215, note 2). L'auteur, qui n'a d'ailleurs pas expliqué suffisamment certaines scènes, a fait plusieurs erreurs que nous rectifierons. Du Sommerard dans *les Arts au moyen âge. Album*. 3e série, pl. XXXI et XXXII, a donné des reproductions, mais très imparfaites, des deux premiers panneaux.

(2) Et non le *Credo* ou Symbole de Nicée, comme l'indique à tort le Catalogue du Musée de Cluny. Le troisième panneau nous montre en effet la Descente aux Enfers qui n'est mentionnée que dans le Symbole des Apôtres.

Premier panneau. Premier registre. — La Création du monde. *Credo in Deum Patrem omnipotentem, creatorem cœli et terræ.*

Dieu, portant une longue barbe, est figuré cinq fois : à gauche, il sépare les eaux de la terre, crée le soleil, la lune et les étoiles, puis la végétation et les animaux. Parmi ces derniers, on remarque un lion, un éléphant, un taureau, un paon, un chien. A droite, dans le coin supérieur, la création de l'homme. Enfin, à côté de deux arbres, dont l'un est sans doute l'arbre de vie et l'autre celui de la connaissance du bien et du mal, se trouve encore Dieu à côté d'Eve, qu'il va montrer à Adam, encore endormi à terre.

Second registre. — La Transfiguration (1). *Et in Jesum Christum filium ejus unicum, Dominum nostrum.*

Le Christ, entouré d'une gloire resplendissante, apparaît avec Moïse et Elie. L'un des deux prophètes tient un grand livre. Au dessous, les trois apôtres, Pierre, Jacques et Jean, qui avaient accompagné leur maître sur la montagne. Deux d'entre eux sont à terre et semblent saisis de crainte. Le troisième, qui est vraisemblablement saint Jean, car il est imberbe, est à gauche, les mains jointes. (2)

(1) Ce sujet a évidemment été choisi à cause de ces paroles qui furent alors prononcées : « Hic est filius meus dilectus in quo mihi bene complacui, ipsum audite. » *Matth.*, XVII, 5.

(2) *Matth.*, XVII, 1-6. *Marc* IX, 1-6. *Luc* IX, 28-31.

Troisième registre. — L'Annonciation et la Nativité du Seigneur. *Qui conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Maria Virgine.*

L'Annonciation est représentée à gauche sous une petite arcade. L'ange apparaît à la Vierge assise à un prie-Dieu. Au-dessus d'eux on aperçoit la colombe d'où partent des rayons.

Le reste de la scène est occupé par la Nativité. Au centre est l'enfant Jésus dans sa crèche, entouré de quatre anges qui l'adorent. Derrière, le bœuf et l'âne. A gauche, la Vierge, agenouillée, dans une attitude très maternelle, regarde et touche l'enfant. Saint Joseph est debout, derrière elle. A droite se trouvent quatre bergers avec un chien. L'un d'eux a un genou en terre et porte une cornemuse au côté. On remarque sur la gauche un personnage agenouillé, les mains jointes.

Second panneau. Premier registre. — La Descente de croix et la Mise au tombeau. *Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus.*

Le Christ est descendu de la croix soutenu par la Vierge et Joseph d'Arimathie. Sur l'échelle, encore adossée à la croix, se tient un personnage, la couronne d'épines à la main, et qui est sans doute Nicodème. Quatre femmes assistent à la scène, parmi lesquelles il est difficile de distinguer Marie, mère de Jésus, des trois autres saintes femmes. L'une d'elles tient un vase à

parfums, une autre pleure. Dans le fond, à gauche, se détache la ville de Jérusalem.

La Mise au tombeau est représentée dans le lointain, à droite, de la façon que l'on peut appeler classique. Joseph d'Arimathie et Nicodème mettent le Christ au tombeau. Les saintes femmes sont derrière avec des vases à parfums.

Second registre. — La Descente aux Enfers et la Résurrection. *Descendit ad inferos ; tertia die resurrexit a mortuis.*

Le Christ, portant la croix de la victoire, donne la main à Adam qui est agenouillé. Derrière celui-ci, une multitude de saints personnages de l'Ancienne Loi, agenouillés ou les mains jointes.

L'Enfer, dont les portes arrachées sont à terre, est représenté par une sorte de grotte à la partie supérieure de laquelle se voient deux petites figures, l'une est un squelette et personnifie la Mort, l'autre est un démon avec des cheveux hérissés, des pieds fourchus, des ailes de chauve-souris, et tenant un sceptre.

A droite, on remarque une femme nue, accompagnée d'un homme couvert d'une draperie. Ce ne peuvent être qu'Adam et Eve, bien que leur présence à cet endroit soit difficile à expliquer. Ils semblent se diriger vers le Christ ressuscitant, que l'on aperçoit dans le lointain.

Le Christ sort de son tombeau, entouré d'une gloire rayonnante, tenant un grand bâton de la main gauche et levant la droite. A terre, deux

soldats le regardent effrayés ; l'un d'eux tombe à la renverse.

Troisième registre. — L'Ascension. *Ascendit ad cœlos, sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis*.

L'Ascension est représentée d'une façon un peu particulière, motivée par l'article que nous venons de citer. Le Christ ne monte pas au ciel ; il est déjà assis à la droite de Dieu le père pour former avec le Saint-Esprit la Trinité. De chaque côté se tient un ange. A terre se trouvent les Apôtres divisés en deux groupes. A droite ils sont cinq, avec la Vierge en plus, à gauche sept (1). Les uns sont agenouillés, les autres debout, un livre dans la main.

Troisième panneau. Premier registre. — Le Jugement dernier. *Inde venturus est judicare vivos et mortuos*.

Le Christ est assis au sommet de l'arc-en-ciel. Il est entouré d'élus. La Vierge et saint Jean sont agenouillés à sa droite et à sa gauche. Au-dessous quatre anges volent et sonnent de la trompette. Plus bas enfin, les morts sortent de leurs tombeaux, conduits par des anges ou entraînés par le démon. Celui-ci est figuré à droite, sous la forme d'un animal au corps velu, avec des

(1) Il est à remarquer qu'il y a ici douze apôtres, ce qui est une erreur iconographique. Judas est presque toujours exclu de l'Ascension, puisqu'il s'était pendu. Quant à Mathias, qui le remplaça, il ne fut élu qu'après l'Ascension (cf. *Actes des Apôtres*, I, 26.)

pieds fourchus et des cornes et tirant une femme par les cheveux.

Second registre. — La Descente du Saint-Esprit. *Credo in Spiritum Sanctum*. La scène se passe dans une grande pièce lambrissée. Le Saint-Esprit apparaît sous la forme d'une colombe au milieu de nuages d'où partent des rayons. La Vierge est assise parmi les apôtres qui sont divisés en deux groupes. A droite ils sont six, et à gauche sept (1). Leur attitude est assez variable.

Troisième registre. — La Sainte Eglise. La Communion des Saints. *Sanctam Ecclesiam catholicam, sanctorum communionem*.

Au centre de la scène, un homme ouvre un coffre plein de pièces d'argent. De chaque côté plusieurs personnages distribuent des bourses. Parmi ceux qui reçoivent l'aumône, on remarque une femme qui porte un enfant dans une hotte, un malheureux étendu à terre, à droite une autre femme derrière laquelle est un homme debout, tenant un panier d'une main et un grand vase sur la tête. Il faut, bien vraisemblablement, reconnaître dans cette composition un symbole de l'Eglise qui soulage les indigents et donne aide et protection à tous ceux qui ont recours à sa charité, comme aussi de la mise en commun de ses trésors spirituels.

(1) Mathias doit figurer dans cette scène qui eut lieu après son élection (cf. *Actes des Apôtres*, II, 1-4,) ; mais c'est encore une erreur d'y placer Judas.

Troisième panneau. Premier registre. — La Rémission des péchés. *Remissionem peccatorum.*

Au fond du tableau on aperçoit deux petites arcades où l'on distingue, parmi plusieurs personnages, un homme agenouillé devant un second. C'est sans doute la Confession. Le reste de la scène est encore occupé par la Rémission des péchés, mais figurée de la façon suivante : un homme barbu, vêtu d'un large manteau, est debout devant un portique, donnant sa bénédiction au peuple qui est devant lui. Parmi la foule qui le contemple, on remarque une femme à genoux, tenant un petit enfant, et, à droite, un soldat revêtu d'une cuirasse, la tête couverte d'un casque à grand cimier, et s'appuyant sur un bouclier.

Second registre. — La Vision d'Ezéchiel. *Carnis resurrectionem* (1).

Ezéchiel est au milieu de la scène ; il porte une longue barbe et un large manteau. Il regarde le Père Eternel qui apparaît dans les nuages, tourné vers lui. De chaque côté surgissent des squelettes ou des morts avec leur chair. A trois des angles du registre on a figuré une tête soufflant (2). Enfin à droite se trouve saint Jean-Baptiste (?) tenant un *Agnus Dei*, symbole du Christ dont Ezéchiel a été le prophète.

Troisième registre. — La céleste Jérusalem. *Vitam æternam.* Scène empruntée à l'Apocalypse (3).

(1) Cf. le livre d'*Ezéchiel*, XXXVII, 1-10.
(2) *Ibid*, XXXVII, 9.
(3) *Apocal.* XXI, 9-27.

Saint Jean est à droite sur la montagne, assis et écrivant. L'ange est à ses côtés tenant un grand bâton (1) et lui montrant la nouvelle Jérusalem, figurée par une ville somptueuse et entourée de murailles. Aux trois portes qui sont de face, on voit un ange (2). Au-dessus de la ville sainte apparaissent dans les nuages Dieu et la colombe. A terre, près des murs, est figuré le bon Pasteur portant un agneau sur le dos et regardant le Père Eternel. Il est accompagné de huit agneaux qui symbolisent les élus. A l'intérieur de la ville, sur une hauteur, est encore représenté un agneau (3).

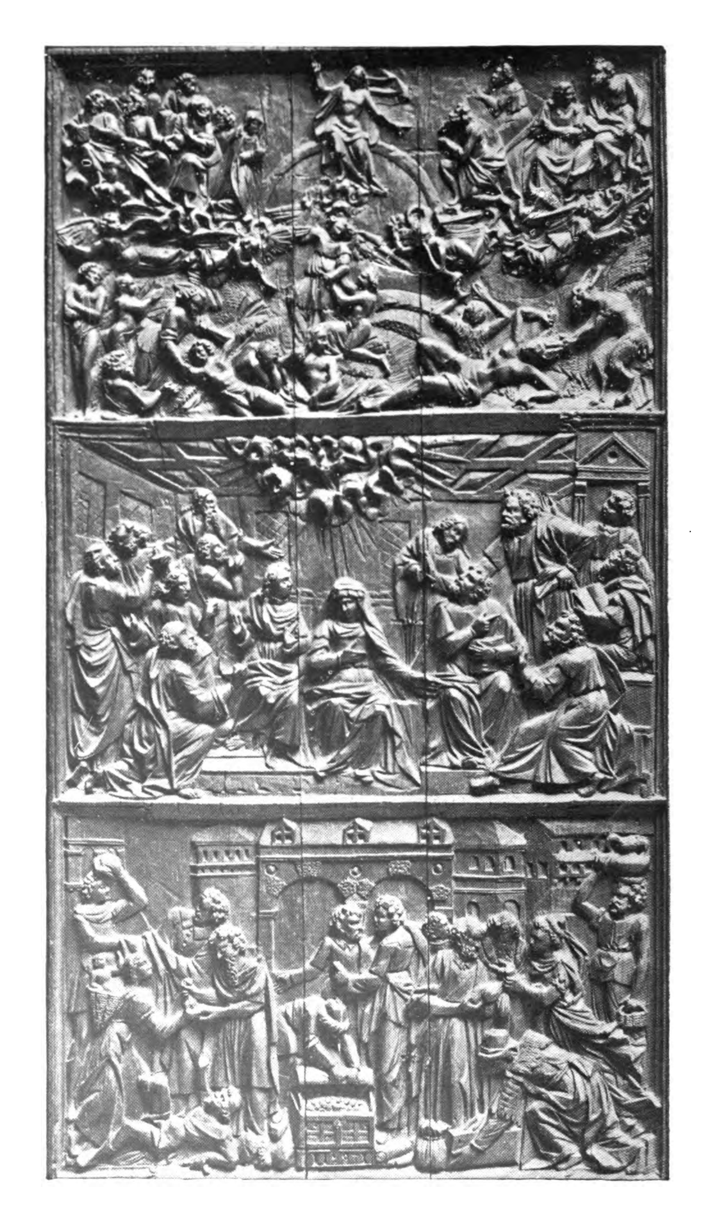
Telle est la description de ces panneaux aussi complète que nous l'avons pu. On aura constaté sans doute, en la lisant, que l'iconographie offrait certains détails intéressants. Quant à l'exécution même, il faut avouer qu'elle n'est pas très remarquable. La sculpture, sans être absolument mauvaise, n'est pas l'œuvre d'un grand artiste (4). Par contre, reconnaissons qu'il y a dans tout cet ensemble de la vie, du mouvement. Certaines figures sont assez expressives, certains gestes bien rendus. La Nativité avec la Vierge agenouillée, le Jugement dernier, la Descente aux

(1) « *Mensuram* arundinem auream. » *Ibid*, XXI, 12.

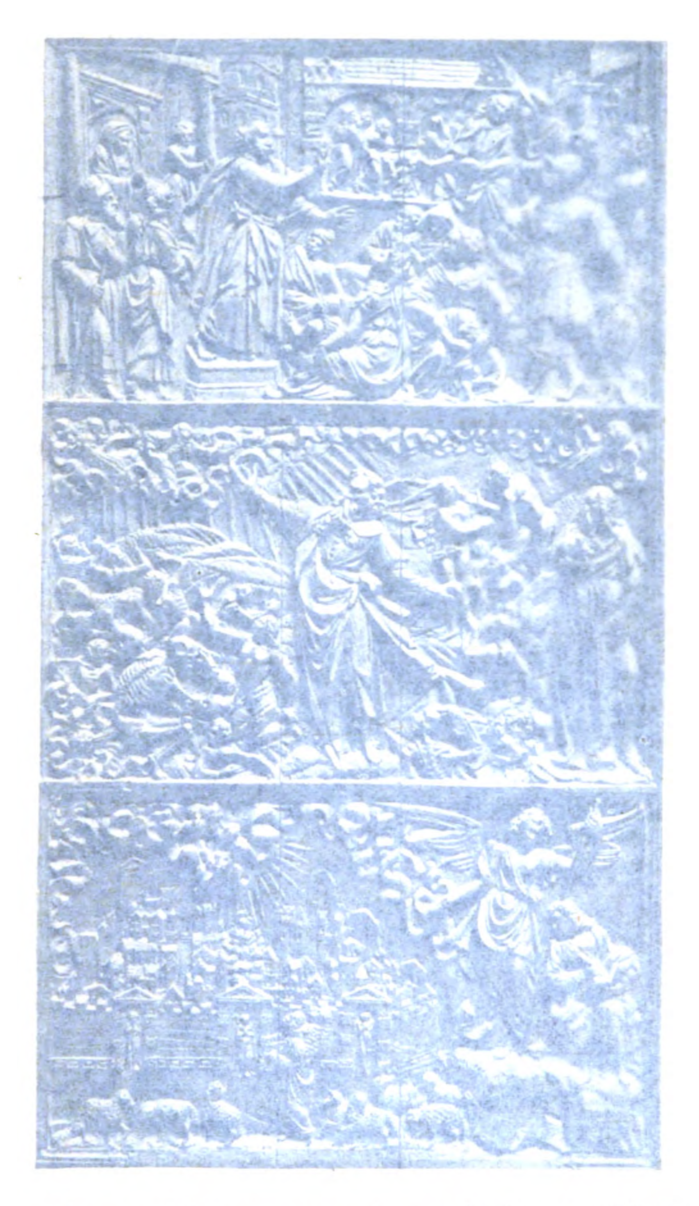
(2) *Ibid*. XXI, 12.

(3) « Dominus enim Deus omnipotens templum illius est et Agnus. » *Ibid*, XXI, 22.

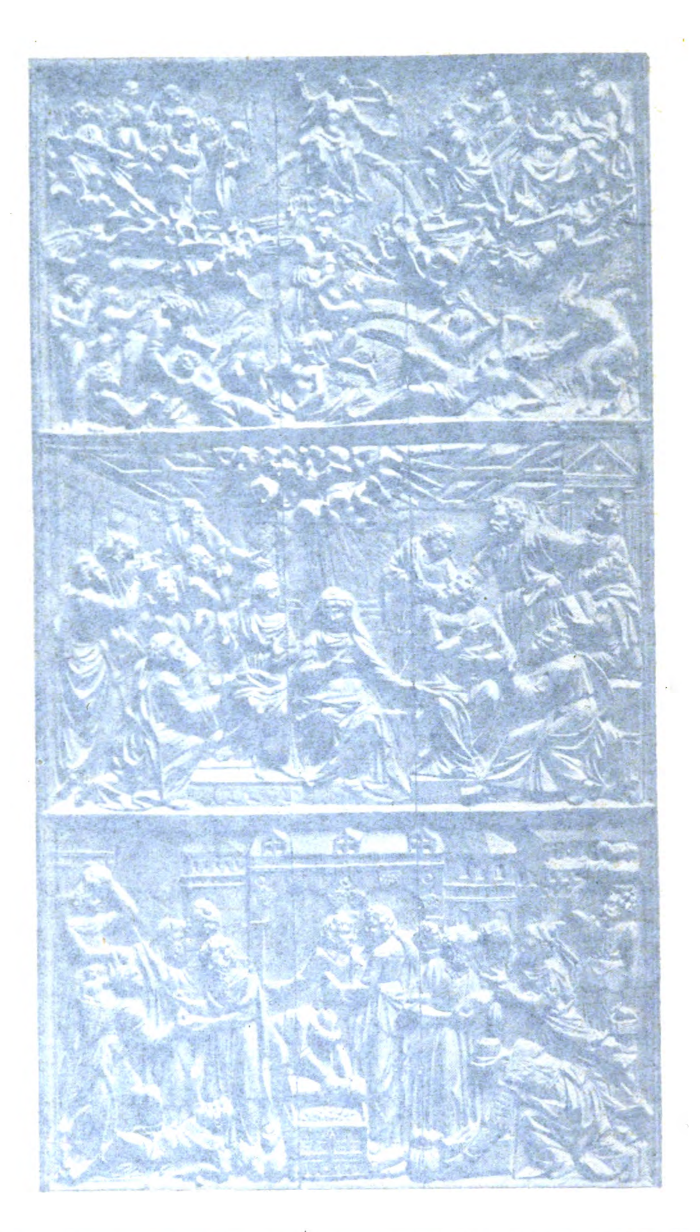
(4) L'auteur de ces sculptures était-il de Picardie ? Rien ne le prouve positivement. La chose est cependant fort possible.



III. — **Panneau de bois sculpté provenant de l'Abbaye de St-Riquier.**



— Panneau de bois sculpté provenant de l'Abbaye de St-Riquier



III. — Panneau de bois sculpté provenant de l'Abbaye de St-Riquier.



IV. — Panneau de bois sculpté provenant de l'Abbaye de St-Riquier.

Enfers, la Rémission des péchés, sont des tableaux assez heureusement traités.

Un mot, pour terminer, de la provenance de ces sculptures. L'ancien inventaire du musée de Cluny les indique comme provenant de Saint-Riquier. Il n'y a pas de raison de douter de cette assertion. Le catalogue, publié en 1883, ajoute la mention : « volets de retable », ce qui n'est peut-être pas exact. Il est plus probable que nous avons là des panneaux qui faisaient partie jadis d'un meuble, d'une armoire. Il est presque impossible d'être fixé sur ce point, car nous n'avons aucun inventaire de l'abbaye de Saint-Riquier assez détaillé pour nous fournir des renseignements.

LE BUISSON ARDENT

DU MUSÉE D'AMIENS

Etude par M. le chanoine MARSAUX

Au Musée de Picardie à Amiens, dans le salon de Notre-Dame-du-Puy, est un curieux tableau, inscrit au catalogue sous le n° 329, avec la devise : *Ardent Buisson à Moyse admirable.* Ce tableau est une acquisition (1846) des Antiquaires de Picardie. Il a été offert, dit le catalogue, à la confrérie de Notre-Dame-du-Puy d'Abbeville. Nous verrons plus loin les motifs de cette assertion. Ce tableau, qui rappelle le fameux *Buisson ardent* de Nicolas Froment, est fort intéressant et nous paraît mériter une description un peu détaillée. Au risque d'être prolixe, nous croyons devoir, à propos de ce tableau, traiter une question générale.

Nous expliquerons d'abord le sujet, sa genèse au double point de vue des textes liturgiques et de l'iconographie ; nous donnerons une description du tableau d'Amiens, avec tous les commentaires qu'il suggère ; enfin nous signalerons les représentations similaires. Tels sont les divers points que nous traiterons dans cette étude.



LE BUISSON ARDENT

Héliog. Dujardin

I

Le sujet du tableau est la maternité virginale de Marie exprimée par une image, par un symbole biblique. Ce symbole est le buisson ardent.

Cette image est chère à l'Eglise. La liturgie et l'iconographie en fournissent maintes preuves.

On connaît cette belle antienne de la Circoncision, introduite dans l'office sans doute par les Bénédictins

Rubum quem viderat Moyses incombustum conservatam agnovimus tuam laudabilem virginitatem ; Dei genitrix intercede pro nobis. Dans le *Petit Office de l'Immaculée-Conception* Marie est appelée : *Rubus visionis* (hymne de tierce).

Dans un missel de Cluny (1523), nous trouvons cette strophe significative :

Ave, Virgo singularis,
Quæ per rubum designaris,
Non passum incendia (1).

Adam de Saint-Victor est encore plus explicite :

Rubus quondam exardebat
Et hunc ardor non urebat
Nec virori nocuit ;
Sic ardore spirituali
Nec attactu conjugali,
Virgo Deum genuit.

(1) Prose : *Ave mundi spes Maria.* Cette prose se trouve en la fête de la Présentation dans le missel de Mgr Augustin Potier de Gesvres, évêque de Beauvais (1625).

bolisant la pureté de Marie, avant, pendant, après le divin enfantement : *Virgo ante partum, virgo in partu, virgo post partum.* Il était réservé aux Victorins de substituer la Vierge à Dieu le Père et de créer l'image de la *Vierge à l'Epine.* C'est là un fait insolite et jusqu'alors inconnu en iconographie. Comment furent-ils amenés là ?

Adam de Saint-Victor, le poëte délicieux, à qui l'ancienne liturgie doit tant de morceaux exquis, composait un jour la séquence :

Salve, Mater Salvatoris.

Elle renferme cette strophe bien significative :

Salve, Verbi sacra parens
Flos de spina, spina carens,
Flos spineti gloria.

Voilà la Vierge à l'épine : *Flos de spina.* Or, nous apprend Thomas de Catimpré, lorsque maître Adam eut terminé sa prose, la glorieuse Vierge lui apparut, et comme il l'avait saluée, elle sourit et lui rendit son salut. Ce miracle eut un retentissement énorme. La crypte de Saint-Victor à Paris, où il s'était produit, devint un lieu de pélerinage célèbre (1). C'est alors sans doute que les Victorins, encouragés par le miracle de maître Adam, adoptèrent le type de la *Vierge au Buisson.*

On sent son admirable convenance. D'après les commentateurs de nos saints livres, dont nous résumons ici l'interprétation : « le buisson figure

(1) La statue qu'on y vénérait avait la tête légèrement inclinée et l'on en donnait pour raison le miracle d'Adam de St-Victor.

la Vierge Marie, la flamme la grâce de l'Esprit-Saint. Le buisson demeure intact, la Vierge, fécondée par l'Esprit-Saint, demeure immaculée. La vision de Moïse est donc à la fois la figure de l'Incarnation du Verbe (1) et de la perpétuelle intégrité de Marie.

C'est ce qu'exprime encore Adam de Saint-Victor dans la prose : *Missus Gabriel de cœlis.* Nous y trouvons le buisson, symbole de l'Incarnation. Voici la strophe :

Grande signum et insigne
Est in rubo et in igne
Ne appropiet indigne
Calceatus quispiam (2)

La dévotion victorine et son symbole prirent un grand développement après le sourire de la Vierge à son poëte favori. Alors on vit s'élever partout des sanctuaires et des autels dédiés à Notre-Dame de l'Epine, de la Ronce, de la Mûre ou autres vocables semblables. Ces nombreux pélerinages ont tous la même légende à peu de chose près C'est toujours une statue miraculeuse

(1) Dans le *Triomphe de la Vierge*, d'Enguerrand Çharonton, exposé en 1904 aux *Primitifs*, à Paris, l'artiste a représenté l'épisode du *Buisson ardent.* Or d'après les instructions données par Jean de Montagnac, c'est Notre Seigneur et non Dieu le Père qui figure dans le buisson. L'intention est évidente C'est une allusion à l'Incarnation du Fils de Dieu.

Selon Prudence, c'est le Verbe que Moïse vit dans le buisson ardent :

Lumen imago Deo, verbum Deus et Deus ignis.

(2) Dans le couvent du mont Sinaï, sur l'emplacement du

trouvée dans un buisson par un berger. Sous le voile de ces légendes il n'est pas difficile de reconnaître l'histoire de Moïse et du buisson d'où sort une Vierge. La preuve en a été faite pour Notre-Dame-de-l'Epine, près de Châlons-sur-Marne, par M. l'abbé Misset (1), dans une dissertation admirablement documentée et des plus concluantes (2).

Non seulement on multiplia les Vierges sous le vocable de Notre-Dame-de-l'Epine, mais encore on voulut posséder une relique du buisson.

A Notre-Dame de-l'Epine, il y avait autrefois sur le grand autel une croix dite de Saint Eloi. A l'un des bras pendait une relique du buisson de Moïse, *de rubo Moysis* (3).

A la collégiale de Saint-Frambourg, à Senlis, nous voyons énumérer dans un inventaire « cinquante-deux sortes de reliques, entre autres du *Buisson ardent* auquel Dieu apparut à Moïse » (4). Or il importe de remarquer qu'à Senlis nous sommes en plein pays victorin. Saint-Vincent, l'abbaye de la Victoire, le prieuré de Saint-Maurice, étaient victorins. Si la collégiale de Saint-Frambourg ne leur appartenait pas, elle subit l'influence des établissements voisins. Ne soyons

buisson, on vénère une image de *Sainte Marie à l'Epine*. Par respect on n'entre dans la chapelle que les pieds nus.

(1) Cf. Abbé Misset : Notre-Dame de l'Epine. La légende. L'Histoire. Le Monument et le Pélerinage.

(2) R. P. de Smedt. *Analecta Bollandiana*, octobre 1903.

(3) Cf. Misset. Op. cit., p. 76.

(4) Cf. Jehan Mallet. p. 5.

pas surpris de la voir adopter leur dévotion. Nous ne discutons pas en ce moment l'authenticité problématique de la relique, mais nous la notons comme un symbole de la dévotion spéciale à la perpétuelle virginité de Marie. On nous pardonnera ces préliminaires un peu longs. Nous les avons crus nécessaires à l'intelligence de notre thème iconographique. Il est temps d'arriver à la description du tableau.

II

Au centre de la composition la Vierge est assise dans un buisson verdoyant. Des langues de feu apparaissent à l'extrémité des branches. Marie tient l'Enfant-Jésus sur ses genoux. Elle est vêtue d'une roble bleue et d'un manteau de même couleur. L'Enfant-Jésus porte une robe rouge. Il est nu-pieds et tend les mains vers Moïse. La mère et l'enfant ont tous deux la tête entourée de rayons lumineux qui remplacent le nimbe. La Vierge incline légèrement à gauche ; ses mains tiennent le *bambino*. Disons-le franchement, le type de la mère et de l'enfant est réaliste. Il est évident que l'artiste a reproduit les modèles qu'il avait sous les yeux, sans chercher à les idéaliser.

Au-dessus du buisson, le Père Eternel apparaît dans le ciel, au milieu des nuages. Il tient de la main droite le globe du monde partagé en trois zones par deux bandes ou anneaux, l'un vertical, l'autre horizontal, figurant les trois parties du monde : l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Il est sommé

d'une croix, pour rappeler que le monde a été racheté par la croix. Une colombe plane entre le Père Eternel et la Vierge. Elle rappelle et symbolise l'opération du Saint-Esprit en Marie.

Sur une colline à droite, on voit Moïse qui fait paître ses brebis. Il a déposé sa houlette près de lui, il est agenouillé ; le pied droit est nu, il déchausse son pied gauche. De la main droite il se voile la face, car il est ébloui par le prodige qui s'offre à ses yeux.

Voilà bien le symbole victorin : la Vierge à l'Epine, la Vierge issant du buisson.

Au-dessous de Moïse, on aperçoit trois juifs qui s'éloignent du buisson. Ils lui tournent le dos volontairement (1), ils se refusent à voir. Leur geste indique le dédain, la répulsion. Ils ne veulent pas croire à la virginité de Marie. Ce sont bien là ces hommes qui fuient la lumière de la vérité et que Méliton compare au hibou. *Noctua homines veritatis lucem fugientes.*

A droite, en face de Moïse, saint Paul se tient debout. Il appuie sa main droite sur son épée, et de l'autre il montre la Vierge. Le Moyen-Age s'est plu à opposer saint Paul à Moïse (2). Ici, sa

(1) Isidore de Séville voit dans la grappe de Chanaam l'image de Jésus-Christ, et dans les deux porteurs celle du peuple juif et des gentils. Le porteur qui marche en avant, le dos tourné à la grappe, figure les juifs. C'est la même idée.

(2) A la façade de Saint-Trophime d'Arles, saint Paul tient une banderolle. On y lit ces mots :

Lex Moïsi celat quæ sermo Pauli revelat.

La loi de Moïse cache ce que la parole de saint Paul révèle.

place nous paraît toute indiquée. Saint Paul est le symbole de la foi éclairée et éclairante. Frappé de cécité sur le chemin de Damas, il avait été guéri par Ananie ; alors il tomba de ses yeux comme des écailles ; *ceciderunt ab oculis ejus tanquam squamæ*, (acte IX, 18.) En conséquence il a mission d'éclairer les autres, en particulier les gentils. Il est le docteur des nations : *doctor gentium* (1). En désignant la Vierge Marie issant du buisson, il semble dire à son interlocuteur : « Laissez tomber les écailles de vos yeux. Ne partagez pas l'aveuglement volontaire des Juifs. Croyez à la pureté de la Vierge, concomitante à sa maternité. Le buisson de Moïse en est le symbole : *Rubum quem viderat Moïses incombustum conservatam agnovimus tuam laudabilem virginitatem.*

Quel est le personnage à qui s'adresse saint Paul ? Le catalogue du Musée dit : « *un Ecclésiastique* vêtu de noir. » La désignation est un peu vague et insuffisante En observant les détails du costume il est facile de reconnaître qu'il s'agit d'un religieux. La couleur noire de la robe et l'ampleur des manches nous font penser à un religieux augustin. On sait qu'il y avait autrefois à Amiens un couvent d'Augustins. Le tableau nous représente donc saint Paul montrant à un

(1) Le Moyen-Age chantait avec Adam de Saint-Victor :

Segregatus docet gentes :
Mundi vincit sapientes
Dei sapientia.

religieux de cet ordre le buisson avec la Vierge et lui expliquant le mystère, comme dans le tableau de Nicolas Froment, dont nous parlerons plus loin, l'ange instruit Moïse. Quand on se rappelle qu'il s'agit ici d'une dévotion victorine ou augustine, ce qui revient au même, on ne sera nullement surpris de la présence d'un religieux augustin dans notre tableau. Il écoute docilement saint Paul et surtout regarde avec attention le prodige du buisson qui le captive.

A droite de l'apôtre on voit une femme donnant la main à un enfant qui, lui aussi, fixe le buisson. N'est-ce pas le commentaire en action de ces paroles de l'Evangile : *Abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus et revelasti ea parvulis.* « Vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents et vous les avez révélées aux petits enfants. » (Math. XI, 25, — Luc X, 21.) « Plus bas, dit le catalogue que nous nous bornons ici à copier, un jeune homme en chausses rouges et en pourpoint vert joint les mains et admire Marie. »

Examinons maintenant le bas du tableau Selon l'usage, le donateur s'est fait représenter. « Il est agenouillé devant un prie-Dieu doré, les mains jointes, les épaules couvertes d'une houppelande noire » (1). Un livre d'*heures* est posé sur le prie-Dieu. Près de l'épaule gauche du donateur se déroule un phylactère avec cette inscription :

(1) Cf. Catalogue.

Ardant : Buisson : a : Moyse : admirable. On sait que les peintres qui exécutaient les tableaux dn Puy d'Amiens ou du Puy d'Abbeville devaient reproduire le refrain du chant couronné. Le phylactère contient le refrain et explique en même temps le sujet représenté.

Au bas du prie-Dieu sont les armoiries parlantes du donateur. Elles ont pour meuble : *la rencontre d'un cerf surmonté d'un Moïse portant les tables de Loi.* Le donateur s'appelait Cermoise ou Cermoises. Il faisait un jeu de mot sur son nom, ce qui est assez dans l'esprit picard. La famille de Cermoise, éteinte vers 1700, habitait Abbeville. C'est sans doute pour ce motif que le catalogue a attribué le tableau au *Puy* de cette ville. Cependant une difficulté nous fait hésiter. Le nom de Cermoise ne figure pas dans la liste des Maîtres de la Confrérie. Si le tableau n'appartient pas au *Puy* d'Abbeville, à quelle autre confrérie l'attribuer ? Il y a là un point obscur qu'il serait intéressant de pouvoir éclaircir. La liste des Maîtres, il est vrai, présente des lacunes. En face du donateur, on voit sa femme, à genoux comme lui, dans la même attitude. Elle est vêtue d'une robe noire légèrement échancrée à la hauteur de la poitrine. Des patenôtres pendent à sa ceinture. Au bas du prie-Dieu on voit ses armoiries qui sont : *au 1 et 4 d'or à trois roses de gueules boutonnées, au 2 et 3 d'or à trois fasces de gueules, celle du chef chargée de trois besants.*

Nous n'avons pu découvrir à qui elles appartiennent. Le donateur et sa femme sont certainement des portraits.

Derrière la donatrice un jeune homme debout désigne la Vierge. En avant est une petite fille. Au milieu se trouve à droite un bourgeois, en grande houppelande noire, manches et bas de chausses rouges ; sa femme, près de lui, en robe bleu foncé doublée de fourrure aux manches ; à sa ceinture sont attachées ses patenostres. Elle semble deviser avec son mari. Quels sont ces divers personnages ? On sait que le donateur avait souvent coutume de se faire représenter avec ses proches et ses amis. Ce sont eux sans doute qui figurent ici.

Un paysage occupe l'arrière plan du tableau. On y voit des arbres, des maisons, un ruisseau, des rochers, des montagnes taillées en sucre candi, détail caractéristique de l'Ecole du Nord, Picarde ou Flamande. Sur l'un des rochers s'élève un château-fort avec courtines, tour du guet, échauguette, etc. Tel est le curieux tableau que nous avons essayé de décrire.

Quelle est sa date ? Nous inclinons pour le XVI[e] siècle. Les détails du costume, le paysage même indiquent cette époque.

Quel en est l'auteur ? Sur ce point nous n'avons aucun renseignement. Quel que soit l'artiste, il faut convenir que c'était un homme instruit, connaissant la Théologie et l'Ecriture-Sainte. Son

tableau en fait foi. C'est une véritable thèse. Si l'artiste n'avait pas dans les sciences sacrées toute la compétence voulue, il a été guidé par quelque docteur qui lui a tracé son programme.

Quant à l'exécution, nous l'avons déjà dit, le tableau n'a pas la valeur du *Buisson* de Nicolas Froment. Toutefois ce tableau n'est pas sans mérite et décèle chez l'artiste de sérieuses qualités.

Terminons notre description en donnant les dimensions du tableau ; Hauteur, 0,98 ; largeur, 0,65.

III

Il nous a paru intéressant d'étudier les reproductions similaires. Cela permet des rapprochements instructifs, des comparaisons toujours utiles.

En premier lieu nous parlerons du fameux tableau : *le Buisson ardent*, de Nicolas Froment. Jadis connu seulement d'un petit nombre de privilégiés, il a été mis en lumière en 1877 par un article de P. Trabaud, dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1). Il a été exposé à Paris en 1900, au Petit Palais, et en 1904 au pavillon de Marsan, à l'*Exposition des Primitifs* Attribué à tort au roi René, on sait aujourd'hui, par les pièces découvertes aux Archives des Bouches-du-Rhône, par M. Blancard, que l'auteur est Nicolas Froment. Il fut commandé par le roi René. Ce dernier

(1) Cf. Op. cit. p. 355, 362. Gravure p. 357.

était chanoine d'honneur de Saint-Victor à Aix, en Provence. Cette circonstance explique l'inspiration victorine de cette œuvre.

Bien que tous nos lecteurs aient vu et admiré ce tableau, nous croyons utile d'en donner une description pour bien en souligner le caractère symbolique. Les spécialistes en ont fait ressortir les beautés. La Vierge tenant l'Enfant-Jésus repose sur le buisson d'une admirable fraîcheur ; quelques flammes aux extrémités des branches rappellent qu'il s'agit du *Buisson ardent.* Moïse entouré des brebis qu'il fait paître, écoute la voix d'un ange qui lui révèle le mystérieux symbole. L'envoyé céleste est revêtu d'une aube et d'une chape. Les peintres du Moyen-Age donnaient souvent aux anges les vêtements sacerdotaux, parce que prêtres et anges sont les ministres du Seigneur (1). Il tient à la main un bâton pommelé. C'est l'insigne de sa mission.

L'Enfant-Jésus est sur les genoux de sa mère. Il tient à la main un miroir où se reflète le visage de Marie. C'est le *Speculum sine macula* expliquant le *Rubus ardens.*

Un dais abrite le panneau central, par honneur pour la Vierge Marie et peut-être aussi parce que le tableau devait, dans la pensée du donateur, servir de retable. Dans la voussure du dais on voit le Père Eternel entouré d'anges. Il bénit de

(1) Peut-être aussi parce que, dans la mise en scène des *Mystères,* les anges paraissaient revêtus desdits ornements.

la main droite et de la gauche il tient le globe du monde.

Autour du panneau central on voit placés dans des niches avec dais les ancêtres de Marie portant le sceptre et la couronne. Ils sont dessinés au trait sur fond d'or.

Aux écoinçons du tableau, l'artiste a, d'après le même procédé, représenté une autre scène, qui est encore un symbole de la virginité de Marie. C'est la *Chasse à la Licorne*.

D'après les croyances des anciens, la licorne était un animal que nul ne pouvait forcer à la chasse, mais s'il rencontrait une vierge, il se réfugiait dans son giron. Le Moyen-Age, ami du symbolisme, en avait fait l'application au mystère de l'Incarnation. L'ange Gabriel, transformé en chasseur, escorté de deux chiens, un épieu à la main, poursuit une licorne qui court vers la Vierge assise dans l'écoinçon opposé. C'est la traduction de ce verset du *Te Deum* rappelant les abaissements du Fils de Dieu : *Non horruisti Virginis uterum.* L'artiste a pris soin d'expliquer son tableau, en écrivant en bas l'antienne de la Circoncision : *Rubum quem viderat Moyses incombustum,* etc.

Au sommet cet autre texte de nos Saints Livres : *Qui me invenerit inveniet vitam et hauriet salutem a Domino.* (Prov. VIII, 35.)

Les deux volets représentent les donateurs.

A droite on voit le roi René à genoux avec un saint guerrier qui n'est pas saint Maurice, comme on l'a trop souvent répété à tort, mais bien saint Victor lui-même. Il porte en effet sur son étendard l'escarboucle à huit rais fleurdelisés, qui se retrouve sur le sceau de l'abbaye de Saint-Victor (1).

A gauche est représentée Jeanne de Laval avec saint Nicolas, saint Jean et sainte Catherine. Enfin notons que les revers des volets représentent l'*Annonciation*. Ce détail a son importance. Le sujet n'a pas été choisi au hasard. Il complète bien l'idée : le *Buisson ardent* et l'*Annonciation*, qui suppose l'*Incarnation*. Tout cela se tient et forme un magnifique ensemble.

Le tableau de Nicolas est donc tout à la fois un document important dans l'histoire de la peinture, et une véritable thèse théologique qui atteste une grande science.

Voici les dimensions de ce tableau : Hauteur, 4 m. 10 ; largeur, 3 m. 05. Il a exercé, surtout dans ces derniers temps, les critiques d'art. Nous renvoyons à leurs savants travaux. Cf. Henri Bouchot, *Exposition des Primitifs, Catalogue*. — Le même : Les *Primitifs Français*. — Lafenestre : L'*Exposition des Primitifs Français*. — Le même : Les *Primitifs à Bruges et à Paris*. — Paul Vitry : l'Exposition des Primitifs Français : *Les Arts*, numéro spécial, Avril 1904.

(1) Il convient de dire que le même insigne est donné à saint Maurice.

En 1900, au retour d'un voyage à Tonnerre, nous avons signalé,— le premier, croyons-nous,— une statue de la Sainte Vierge, accompagnée de la représentation du *Buisson ardent* (1). Elle est placée derrière l'autel dans le sanctuaire qui termine, comme à Beaune, l'ancienne salle des malades. Elle a été malheureusement dorée, à une époque relativement récente, et c'est sans doute cette circonstance qui l'a fait dédaigner des archéologues. Un examen plus attentif en révèle tout l'intérêt. Elle nous a été signalée par M. l'abbé Bureau, alors aumônier de l'Hôpital, aujourd'hui doyen de Sergines. Nous lui devons encore d'autres précieux renseignements, dont nous sommes heureux de le remercier de nouveau.

Cette statue est en pierre ; elle mesure 2 m. 10 de hauteur. La Vierge est debout ; sa figure, ombragée d'un voile, est grave et pleine de noblesse, ses cheveux tombent en longues tresses sous le voile. Une couronne ouvragée ceint son front. Sur le bras gauche, elle porte l'Enfant-Jésus ; de la main droite, — l'extrémité des doigts est cassée, — elle tient une fleur de lis également brisée.

L'Enfant, assis sur le bras de sa mère, est vêtu d'une robe à longs plis et d'une pélerine ou plutôt d'un camail emprunté au costume religieux. Ce détail a son importance. Ses cheveux sont frisés.

(1) Cf. Abbé Marsaux : *La Statue de Tonnerre*, avec une photographie, Beauvais, 1900

Il tend sa main droite vers la fleur que tient sa mère, symbole très expressif : *Flos filius ejus.* De la main gauche il caresse une colombe posée sur ses genoux.

Aux pieds de Marie on voit un buisson : c'est le *Buisson ardent.* Devant lui Moïse est à genoux, les mains jointes, les yeux fixés sur le *Buisson*, en extase devant le prodige. Ici le principal est devenu l'accessoire (1), mais c'est bien toujours le même thème, la Vierge à l'épine. Des brebis placées près du buisson complètent la scène. Le costume de Moïse mérite d'arrêter un instant notre attention. C'est le costume victorin. La tête est couverte d'un capuchon et, sans les deux cornes caractéristiques du personnage, on prendrait Moïse pour un religieux. Il y a là une particularité qui fait soupçonner une origine victorine. N'est-ce pas pour le même motif que l'Enfant-Jésus porte le camail dont nous avons parlé plus haut ?

La statue de Tonnerre nous paraît dater de la seconde moitié du XVe siècle. Son origine victorine n'est pas une hypothèse gratuite.

L'Hôpital, avant la Révolution, était desservi par des religieux Augustins. Dans une petite vitrine on conserve divers objets ayant quelque intérêt, entre autres un tableau de chœur portant le mot *chorus* avec un *cœur surmonté d'une flamme.* C'est précisément l'insigne de saint Augustin.

(1) Moïse mesure : 0,30 et le buisson : 0,60.

L'Hôpital fut placé dès l'origine sous la protection de la sainte Vierge et fut toujours appelé Notre-Dame de Fontenilles, parce que la fondatrice, Marguerite de Bourgogne, l'avait construit dans une prairie arrosée par de petites sources ou fontenilles.

Le supérieur de la maison portait le titre de maître de l'Hôpital. M. l'abbé Bureau a bien voulu relever pour nous une liste de maîtres de l'Hôpital. Nous voyons par cette liste qu'en 1560 Nicolas Becquet, religieux de Saint-Victor, de Paris, fut nommé maître de l'Hôpital de Tonnerre. Voilà qui éclaire tout.

L'Hôpital de Tonnerre était aux mains des Augustins, en rapport avec l'abbaye de Saint-Victor, qui, en 1560, lui donnait un supérieur. Cela suffit pour expliquer la statue de la *Vierge au Buisson*, dont l'origine victorine est incontestable.

La vision de Moïse, selon la donnée victorine, devait tenter le pinceau des peintres verriers. Jusqu'ici nous n'en connaissons qu'un exemple. M. l'abbé Bonnenfant, directeur au Grand Séminaire d'Évreux, et M. Regnier me signalent un vitrail de l'église de Beaumont-le-Roger (Eure), dont le sommet du remplage renferme ce sujet. Le vitrail représente les *Noces de Cana* et le *Buisson ardent* occupe les divisions supérieures, comprenant trois soufflets et quatre mouchettes. Moïse est placé dans un des soufflets inférieurs. Il a la

barbe et les cheveux blancs ; à son front il porte les cornes traditionnelles, qui sont tellement sa caractéristique, que, sans souci de la chronologie, les artistes les lui donnent toujours. Il a un genou en terre et dénoue sa chaussure ; sa houlette est posée près de lui sur le sol Le patriarche a les yeux levés vers le buisson, au pied duquel son chien est couché. Dans le soufflet voisin on voit le troupeau de Moïse (chèvres et moutons) occupé à brouter l'herbe. A l'arrière plan c'est la campagne ; une rivière coule au pied d'un rocher. Dans le soufflet du haut on voit le sommet enflammé du buisson. La Sainte Vierge, un voile sur la tête, apparaît à mi-corps dans les flammes. Elle porte l'Enfant-Jésus sur le bras droit. Au-dessus d'elle, le Père Eternel, la tiare en tête, paraît au milieu des nuages. Il s'incline et pose une couronne d'or sur la tête de Marie. C'est la première fois que nous rencontrons ce motif. L'intention de l'artiste est évidente : le Père couronne en Marie la pureté virginale qui lui a valu l'honneur de la maternité divine.

Dans les quatre mouchettes sont des anges musiciens. Deux sonnent de la trompette, les deux autres jouent de la viole.

Cette verrière, comme nous l'apprend une inscription, a été donnée par Guillaume Lauzère, dit Vacherot, en 1550.

Il n'est pas inutile de rappeler que près de l'église sont les ruines d'un prieuré bénédictin

qui relevait de l'abbaye du Bec, laquelle nommait à la cure. Le vitrail est certainement dû à l'inspiration des bénédictins.

Nous sommes convaincus qu'en France ou à l'étranger on pourrait trouver d'autres exemples du thème iconographique qui nous occupe.

Peut-être est-il permis de voir une réminiscence de ce motif dans un des *Quarante Fouquet* de Chantilly. Nous voulons parler de l'*Annonciation*. La scène se passe dans un édifice gothique, qui rappelle la Sainte-Chapelle de Paris. Les statues des patriarches et des prophètes surmontent les colonnes torses au-dessous des fenêtres. Au fond du sanctuaire, derrière l'autel, apparaît *Moïse*. Il est placé là, non au hasard, mais comme témoin de l'Incarnation, dont le mystère est symbolisé par le buisson de l'Horeb. En le voyant, on se rappelle l'antienne de la Circoncision : *Rubum quem viderat Moïses incombustum conservatam agnovimus tuam laudabilem virginitatem*.

L'Art grec a connu lui aussi le thème du *Buisson ardent*. Ouvrez le *Guide de la Peinture* écrit pour les Byzantins, vers le XIe siècle, vous y lirez pour Moïse l'indication suivante :

« Moïse tenant un buisson, dit sur un cartel : *Moi* je vous ai nommée buisson, ô Vierge, mère de Dieu, car j'ai vu dans un buisson un mystère étrange. »

Mgr Barbier de Montault signale à la Biblio-

thèque vaticane un dyptique byzantin peint sur bois qu'il décrit ainsi : « Un ange parle à Moïse qui ôte sa chaussure et voit la Vierge et l'Enfant-Jésus dans le buisson ardent (1). »

Les peintres, les sculpteurs ont représenté le Buisson ardent selon la donnée victorine. Ce thème devait aussi tenter l'aiguille des brodeurs. Nous ne parlerons pas du passé, nous n'avons rien à signaler : peut-être le temps a-t-il détruit les anciennes broderies. De nos jours un artiste, qui a le sens du symbolisme, M. Husson, brodeur à Paris, a, sur nos indications, exécuté une chasuble traitant ce sujet. Il occupe la croix et, à cause des exigences de ce cadre, la scène a été un peu modifiée. L'ange et Moïse sont placés dans les bras de la croix. La Vierge rayonne au centre. Le tronc du buisson et les brebis occupent le bas de la croix. A part ces légers changements on reconnaît le tableau de Nicolas Froment.

M. Husson a copié la Vierge et l'Enfant-Jésus tenant le miroir : *Speculum sine macula.* On reconnaît aussi Moïse se déchaussant, l'ange avec sa chape dont l'agrafe est un riche camée, le front ceint d'un diadème surmonté d'une petite croix. Le buisson fleuri, avec des flammes aux extrémités, est d'un effet gracieux. Un phylactère enroulé au tronc du buisson explique la composition. On lit ces mots tirés de la prose d'Adam de Saint-Victor :

(1) La Bibliothèque vaticane et ses annexes.

Flos de spina, spina carens.

Tous ces éléments bien combinés forment un ensemble original et très décoratif.

Dans l'orfroi du devant, l'artiste a brodé un vase avec une branche de lis portant trois fleurs. C'est le symbole de la triple virginité de Marie : avant, pendant et après le divin enfantement. Ce motif exprime la même pensée que le buisson ardent. De la troisième fleur de lis sort un épi pour rappeler que Jésus, le fils de Marie, est le véritable froment des élus (1).

Nous ne pouvons terminer cette étude sans rappeler qu'en Champagne, près de Châlons-sur-Marne, il y a une ravissante église, Notre-Dame de *l'Epine*, construite par les Victorins de Saint-Memmie. Le nom est suggestif. Cet édifice n'a pas été élevé en mémoire d'une prétendue apparition, — l'abbé Misset l'a clairement démontré — mais bien en l'honneur de la Vierge à *l'Epine*. C'est toujours le même buisson miraculeux, figure de la perpétuelle virginité de Marie (2). Rappelons-nous l'antienne de la Circoncision : *Rubum quem viderat Moyses incombustum conservatam agnovimus tuam laudabilem virginitatem.*

(1) Dans l'église de Granville (Manche), nous avons noté une Vierge-Mère, tenant en main un épi. C'est la même signification.

(2) Un vitrail représentait la Vierge issant du buisson. Il a, malheureusement, été brisé.

Visiter la charmante église de Notre-Dame de l'Epine, avec l'abbé Misset pour guide, c'est une bonne fortune. Ses explications lumineuses font saisir le symbolisme, pénétrer et comprendre l'âme de l'édifice.

SUPERSTITIONS
CROYANCES ET USAGES PARTICULIERS
D'AUTREFOIS

A MONTREUIL-SUR-MER ET DANS LE BAS-PONTHIEU

D'après des Documents inédits

Communication du Comte de Loisne, membre non résidant de la Société des Antiquaires de Picardie et du Comité des Travaux historiques.

M. Charles Henneguier, de Montreuil-sur-Mer, de savante et regrettée mémoire, a peu écrit, mais a laissé plusieurs volumes de copies de pièces et de notes précieuses, que son gendre, M. Quenson de la Hennerie, a bien voulu nous communiquer. Très attaché à sa ville natale, le savant bibliophile transcrivait, au jour le jour, tous les documents pouvant contribuer à l'histoire de Montreuil et la vie intime des anciens bourgeois n'avait pas de secrets pour lui. C'est principalement dans ces notes et documents inédits que nous avons puisé les renseignements sur les superstitions et usages du pays de Montreuil, au moyen âge et sous l'ancien régime, qui font l'objet de la présente communication.

I. Superstitions

Parmi les superstitions se rattachant au culte des fontaines, nous signalerons l'*Epreuve de ladrerie*, qui se faisait à la fontaine de Saint Gengoult (1) Voici en quoi elle consistait. Dès qu'un individu était soupçonné atteint de la lèpre,

(1) Elle jaillissait dans la ville basse, près d'une chapelle où étaient conservées les reliques du saint, que l'on appelait, à Montreuil, saint Gengoult, et, dans le peuple, *saint Gandouffe*. Cette chapelle était située dans la paroisse de Saint-Josse-au-Val, contre la fausse Canche, vis-à-vis le bureau actuel de l'Octroi. Un cabaret, à l'enseigne du saint, occupe aujourd'hui son emplacement.

Elle existait, dès une époque reculée ; mais ce n'est qu'au mois de décembre 1670, qu'à la demande de Jacques Heuzé, sieur de Gorguesson, curé de Saint-Josse-au-Val, le chapitre de Saint-Gengoult de Toul accorda un os de l'occiput de son patron aux habitants de la basse ville. Le P. François Coupier, natif de Montreuil, de l'ordre de Saint-Dominique, se chargea d'apporter la relique et la fit reconnaître le 6 février 1672 par un vicaire général d'Amiens, délégué à cet effet. La translation solennelle dans la chapelle eut lieu le 15 du même mois, en présence du clergé et des principaux habitants de la ville. Au mois d'août 1657, pendant le voyage que Louis XIV et la reine-mère firent à Montreuil, François de Comminges, gentilhomme du roi, avait déjà fait à la chapelle de Saint Gengoult un don considérable en argenterie et ornements, et plus tard, lorsque celle-ci menaça ruine, on la reconstruisit sur son ancien emplacement. La bénédiction du nouvel édifice fut faite avec solennité par le curé de Saint-Josse-au-Val Dubocquet, le 2 sept. 1774 (reg. de la par. de Saint-Josse-au-Val et notes de M. Henneguier).

Il y a à Wierre-au-Bois une autre fontaine de *Saint-Gandouffe* qui est l'objet d'un pèlerinage suivi, pour les rhumatismes et les maux de reins.

on le signalait aux échevins qui le faisaient examiner par deux barbiers-chirurgiens assermentés. Pour cet examen, ceux-ci faisaient conduire le patient à la fontaine et le saignaient dans un vase. On recouvrait ce vase d'une toile et on le plongeait dans l'eau froide ; puis les barbiers soulevaient le linge et examinaient l'état du sang. S'il était resté pur et vermeil, c'est que le patient était sain, et l'échevin présent à l'opération le renvoyait de l'accusation. Si au contraire le sang présentait des traces de corruption, l'infortuné était bel et bien déclaré ladre et on lui faisait subir les terribles conséquences de cet état (1). Cette coutume subsista tant qu'il y eut des lépreux à Montreuil, c'est-à-dire jusqu'à la fin du xv[e] siècle.

La fontaine de Saint-Gengoult était elle-même l'objet d'une dévotion très suivie, principalement au mois d'avril, pendant l'octave de la fête du saint. L'affluence des fidèles et des pélerins venus des environs y était telle à cette époque de l'année, que l'on avait peine à s'en approcher pour puiser de l'eau (2).

Si les fontaines recevaient un culte d'amour et de reconnaissance (3), celui que l'on rendait aux

(1) Voir notre notice sur la *Maladrerie du Val de Montreuil*, p. 22 et suivantes.

(2) Cf. Braquehay, *le Culte de Saint Gengoult, à Montreuil* (Amiens, 1884, in-8°).

(3) Parmi les fontaines du Pas-de-Calais qui, de nos jours, sont encore l'objet d'un culte particulier, on peut citer celles

rivières était fondé sur la terreur. On disait qu'à la Madeleine la Canche réclamait sa victime et parmi les gens des campagnes il en était encore beaucoup qui le croyaient, au dernier siècle.

La croyance aux *fées* nous est venue de Germanie. On n'approchait qu'en silence et avec terreur de certains lieux que l'on croyait consacrés par leur visite, de certaines sources où l'on disait qu'elles allaient se désaltérer. Elles descendaient sur la terre, tantôt visibles, tantôt rendues invisibles par leur manteau magique. Elles voyageaient sur des chars ou sur des chevaux et se mêlaient aux affaires des hommes pour les aider, plus souvent pour leur nuire. Elles franchissaient les airs plus rapides que l'aigle. Dans plusieurs de nos villages les lieux dits *le Champ des Fées* (1) rappellent cette antique croyance. C'est là que dans les nuits d'été elles dansaient sur les gazons émaillés de fleurs et quand l'aurore venait les chasser elles laissaient sur la rosée la

de Sainte Isbergue, à Isbergue ; de Sainte Berthe, à Quiéry-la-Motte ; de Saint-Ranulphe, à Farbus ; de Sainte Bertille, à Marœuil ; de Saint-Aignan, à Carency ; de Sainte Soyecques, à Blandecques ; puis les fontaines de Lisbourg, de Sains-lez-Marquion, du Mont-Saint-Eloi, de Monchy-le-Preux ; le gouffre de Bronne, entre Eterpigny et Rémy, et la Fontaine Hideuse, à Beuvry. (Cf. Mém. des Antiquaires de Picardie, Années 1856 et 1858).

(1) Communes de Beaumerie, de Brimeux, d'Auxy-le-Château. Le *Champ des fées* de Beaumerie est un vaste riez où les anciens prétendaient que, pendant la nuit, les fées se livraient à des danses effrénées.

trace de leurs pieds légers. Le dolmen druidique de Fresnicourt (1) est appelé la *table des fées* On trouve le lieu dit le *Buisson des fées* dans la commune de Beugny (2), la *Croix des fées* à Fruges, la *Pelouse des fées* et la *Planche du diable*, à Camblain-Châtelain (3).

Si les fées sont quelque peu démodées, les sorcières ont laissé un souvenir vivace dans l'esprit crédule de nos populations. Ces sorcières dérivaient de leurs ancêtres scandinaves qui, la nuit, chevauchaient dans les airs sur un manche à balais (4). On croyait que, lorsqu'à minuit elles partaient pour le sabbat, elles obéissaient à l'appel de la reine Hérodiade. La petite-fille d'Hérode, après avoir obtenu de son mari et oncle, Hérode Antipas, tétrarque de Galilée, la tête de saint Jean-Baptiste, voulut, dit-on, embrasser la joue du précurseur. Mais la bouche du saint se mit à souffler sur la belle impure qui aussitôt prit son vol éternel à travers les airs, entraînant à sa suite la horde malfaisante des sorcières (5). C'est ainsi

(1) Canton d'Houdain.

(2) Canton de Bertincourt.

(3) Canton d'Houdain.

(4) Dans ses statuts synodaux de 1456, Jean Adventage, évêque d'Amiens, défend aux sorcières de chevaucher de nuit pour se rendre auprès de Diane. Cette disposition est des plus curieuses. Jean Adventage ou Avantage était né à Etaples.

(5) A Duisans (arrond. d'Arras), une fosse sise sur les bords du Gy, appelée anciennement la *Fosse des Druides*, était regardée comme le lieu de rendez-vous des sorcières pour le

qu'au moyen âge l'imagination populaire adapta à la Bible les légendes du paganisme.

Nos sorcières, comme les siennes, attisaient l'amour. Elles composaient des philtres et procuraient aux deux sexes des entrevues amoureuses, entre humains ou avec les démons. L'Eglise a toujours lutté, mais en vain, contre ces honteuses superstitions. Aux XVIIe et XVIIIe siècles elles étaient pourtant encore très vivaces dans nos contrées. La crédulité y était telle qu'on ne parlait que de sorciers, de magiciens et de nécromanciens (1). Il n'arrivait pas un accident, pas un malheur public ou privé qu'on ne l'imputât au résultat d'un sortilège. Les individus aux allures étranges, les bohémiens notamment, étaient considérés comme des sorciers. A leur approche, on enfermait les enfants ; car souvent ils les volaient. De plus, on croyait que leur regard sur un berceau avait pour effet de frapper le nouveau-né de maladies ou d'infirmités. Ces bohémiens disaient la

sabbat. Il n'y a pas longtemps encore, les bergers s'y réunissaient pendant les nuits de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre. On y allumait de grands feux et l'on dansait jusqu'à la nuit. Passé cette heure, tous s'en allaient et personne n'eut plus osé passer près de ce lieu hanté. (Terninck, *l'Artois souterrain*, t, I, p. 103.)

(1) Ces croyances n'existaient pas seulement dans notre région, mais dans toute la France, à cette époque. (Voir Funck-Brentano, *la Sorcellerie au* XVIIe *siècle*, dans l'ouvrage intitulé : *le Drame des Poisons*, p. 99). On trouvera dans la *Démomanie des Sorciers*, de Jean Bodin, la plupart des pratiques de magie en usage à la fin du XVIIe siècle.

bonne aventure dans les auberges, d'après les signes de la main. On les arrêtait ; le lieutenant criminel passait son temps à les juger et souvent on les pendait sans miséricorde comme coupables de tous les maléfices.

Mais si la justice usait de cet excès de rigueurs envers les sorciers errants, il en est d'autres qu'elle craignait au point de favoriser leur scandaleuse exploitation. Nous avons trouvé dans la collection Henneguier (1) un passeport délivré par le mayeur de Montreuil à un échevin de la ville pour aller à Senlis consulter une sorcière célèbre dans toute la Picardie, du nom de Jeanne de Hauvillers, au sujet d'un sort jeté à sa mère par une bohémienne. Cette sorcière fut quelque temps après condamnée à être fouettée sur la place publique de Senlis. Elle avait avoué s'être prostituée au diable dès l'âge de douze ans et sa mère fut brûlée vive.

Des réunions avaient encore lieu, en 1608, le jour du sabbat, à la Cantraine de Neuville (2).

Si tous, peut être, ne croyaient pas aux sorciers, la croyance aux revenants était pour ainsi dire générale. Nos pères voyaient en eux des âmes condamnées à l'expiation. Ils pensaient que ceux

(1) Bibliothèque de M. Quenson de la Hennerie, au château de Nielles-lez-Bléquin. Cette collection appartient maintenant, pour la plus grande partie, au Comte Georges de Lhomel.

(2) Sentence de l'échevinage de Montreuil de 1608.

qui avaient été assassinés ou privés de la sépulture chrétienne, revenaient sous forme de fantômes et que ces apparitions étaient toujours le présage de la mort d'un membre de la famille.

Au xv[e] siècle, dans l'église de Saint-Saulve de Montreuil, toutes les nuits un religieux se présentait au maître-autel pour y dire la messe, revêtu de ses vêtements sacerdotaux. Il se tournait vers la nef et la voyant déserte, rentrait à la sacristie en poussant des gémissements. Un jour, un moine, qui l'observait depuis quelque temps, s'arma de courage et s'offrit pour servir la messe fantastique. Lorsqu'elle fut terminée, l'ombre qui avait officié remercia son bienfaiteur et lui révéla que depuis plus de cent ans elle était privée du ciel pour une messe qu'elle avait négligée, condamnée à revenir sur terre chaque nuit jusqu'à ce qu'elle eut trouvé quelqu'un d'assez charitable pour lui servir cette messe fatale... Puis elle disparut pour ne plus jamais revenir (1).

Saint-Saulve passait d'ailleurs, à cette époque, pour avoir le privilège des apparitions. D. Lobain (2), qui reconstruisit l'église et une partie de l'abbaye, en 1467 (3), au moyen des sommes qu'il

(1) Notes Henneguier.

(2) Abbé de Saint-Saulve de 1464 à 1480.

(3) Pour se procurer les ressources nécessaires, D. Lobain avait envoyé ses moines promener, à travers le pays, *les Corps Saints* du trésor. Ceux-ci recueillirent des sommes importantes partout où ils passèrent. (Gallia christ., t. x, col. 1300).

avait obtenues des fidèles, à charge de dire des messes, fut surpris par la mort, sans qu'il eut le temps de se décharger entièrement. Aussi disait-on que chaque nuit il revenait pour célébrer le saint sacrifice.

A la croyance aux revenants se rattachait celle à la lycanthropie, aux *loups-garous*, qui s'est conservée très vivace jusqu'au siècle dernier. En 1220, une femme fut fouettée et bannie pour avoir essayé, par ses malédictions, de rendre *warou* un certain Eustache le Biquet, bourgeois de Montreuil, « dont li dis Wistaces eut grand paour et li dis malefice seroit advenu à mal si li dis Wistaces ne s'estoit ségné » (1). Au xve siècle, la justice échevinale prononça le bannissement contre un individu qui avait proféré cette parole de malédiction : « sois warou » (2).

Les loups-garous se faisaient entendre pendant l'Avent et le Carême, mais de préférence à la première de ces époques, surtout dans le voisinage des forêts. C'étaient les âmes des excommuniés qui, sous l'apparence d'un loup, venaient pousser des hurlements lugubres. Mais si les loups hurlaient quelquefois, plus souvent qu'aujourd'hui puisqu'ils étaient plus nombreux, on pense bien que la bise d'hiver, dans le voisinage de la mer, leur faisait souvent concurrence dans

(1) Fragment d'un cueilloir de l'Hôtel-Dieu de Montreuil (collection Henneguier).

(2) Notes Henneguier.

les imaginations apeurées de nos pères, en même temps que parfois les mauvais plaisants. Témoin l'anecdote suivante qui ne remonte qu'au commencement du siècle dernier. En 1820, un loup-garou paraissait chaque soir dans les fossés des remparts de Montreuil. C'était tout simplement un complaisant domestique du nom de Le Tuilez qui s'affublait de peaux de bêtes et poussait des hurlements pour écarter les promeneurs indiscrets pendant que son maître, en joyeuse compagnie, se livrait à de honteux plaisirs.

Les hurlements des chiens pendant la nuit étaient aussi le sûr présage de la mort de leur maître. Cette superstition, qui est restée, procède de la même croyance aux loups-garous, dont les cris éveillaient nos pères au milieu de la nuit, leur causant un effroi mortel (1).

Le peuple, qui voyait dans les loups-garous les âmes des réprouvés, croyait que les *étoiles filantes* étaient des âmes sorties du Purgatoire, des « âmes en peine », cherchant le repos sans pouvoir le trouver. Elles étaient sauvées si l'on avait le temps et la pieuse pensée de dire un *requiescat in pace* avant la disparition de la trace lumineuse du météore.

En 1531 parut une comète qui effraya fort les Montreuillois. Une note d'un feuillet de garde d'un volume, provenant de la bibliothèque des

(1) Traditions locales.

Carmes, nous révèle que chaque soir une foule nombreuse se réunissait sur la place Saint-Saulve pour voir si le dragon « qui portait l'ire de Dieu » ne laissait rien tomber sur la ville. Le jour on n'osait plus prendre la route d'Abbeville, de peur de rencontrer le monstre, qui se reposait, disait-on, dans le bois du Puits-Bérault (1). Le bon carme toutefois, qui relate le fait, ajoute, en sa qualité de physicien, qu'une comète n'a rien de commun avec un dragon.

Les femmes des marins d'Etaples ne se faisaient pas faute de piller les débris des naufrages, exerçant à leur profit l'ancien droit seigneurial de *lagan* (2) ; mais jamais elles n'eussent consenti à passer, avec leurs dépouilles, devant le calvaire qui se dressait sur la plage. Elles faisaient un détour pour que Dieu ne les vît pas.

La nuit de Noël on disait dans les campagnes que les moutons, la tête tournée vers la porte de l'étable, bêlaient pendant toute la durée du *Te Deum*. Ils conversaient très intelligemment entre eux et s'entretenaient de la mort des indiscrets qui se permettaient d'aller les écouter et dont la fin était fatalement marquée pour le jour suivant (3).

(1) Ham., commune de Lépine.

(2) Le droit de lagan attribuait au seigneur les débris des bateaux et les dépouilles des naufragés qui avaient échoué sur la côte.

(3) Traditions locales.

L'araignée chez les Germains annonçait le malheur et le scarabée le bonheur. De même, chez nous, le peuple, à la rencontre d'une araignée, disait : « Araignée au matin, chagrin ; à midi, plaisi ; au soir, espoir ».

Renverser la salière sur la table, mauvais présage ; car le sel, cela remonte aux Romains, est le symbole de la sagesse et de l'amitié. On le présentait jadis aux hôtes, comme première libation, ainsi que cela se fait encore en Russie.

Mauvais signe également quand on pose sur la table le pain à l'envers. Cela venait de la haine que l'on portait aux bohémiens qui avaient coutume de le placer ainsi. Dans certaines localités du Ponthieu, ceux-ci même avaient le droit de prendre pour eux le pain ainsi disposé.

Si votre oreille tinte, c'est qu'on parle de vous en votre absence. Les buches du foyer en brûlant crépitent-elles par suite de l'échappement des gaz, signe de nouvelles. Si vous éternuez le matin, gare à vous pour le reste de la journée, et, si votre interlocuteur est charitable, il conjurera le mauvais sort en disant : « Dieu vous bénisse. »

Si vous heurtez du pied le seuil de la porte, si une femme casse les cordons de son tablier, si sa robe est prise sous la chaise où elle s'est assise, mauvais présage. Mauvais présage également quand vous rencontrez une chose noire (1), ou quand

(1) Les chasseurs du département de l'Aisne disent encore

vous dînez treize à table ; car treize est le « point » de Judas. Il en est de même quand vous entrez dans une pièce où trois bougies brûlent en même temps.

Avant d'entreprendre une affaire importante on ouvrait un livre au hasard et, du premier mot de la première phrase rencontrée on tirait un présage bon ou mauvais. On croyait voir là le jugement de Dieu. L'Eglise l'avait admis et on l'appelait *le Sort des Saints*.

Une union devait fatalement être malheureuse si le jeune homme avait parlé pour la première fois à sa future un vendredi (1) ou si c'était à ce jour de malheur qu'il avait obtenu, comme fiancé, l'entrée de la maison. Il en était de même si le jour de son admission il s'était présenté en tenant son chapeau de la main gauche.

Bien que le mois de mai fût consacré à la Vierge, on n'aimait pas à se marier dans le courant de ce mois, sous peine d'être en proie à la jalousie.

Un homme roux était excellent ou détestable parce que Jésus et Judas étaient roux.

Les gens du peuple tiraient un fâcheux présage

maintenant que quand en partant pour la chasse ils rencontrent un curé, ils sont sûrs de rentrer bredouilles.

(1) On ne se mettait pas en route, bien entendu, pour un voyage, le vendredi. Aujourd'hui encore, il est constaté par les statistiques que sur nos lignes de chemins de fer c'est le vendredi qu'il y a le moins de voyageurs.

du braiment de l'âne, du chant du coq et surtout de celui de la poule « faisant le coq ». Mettre son soulier gauche avant le droit, sortir du pied gauche de sa maison, signe de malheur ! Il était malséant de manger de la main gauche et l'on considérait les gauchers comme des êtres imparfaits.

Si un paysan était pris de fièvre, il plantait un clou dans un mur ou mieux dans un arbre, pour y clouer le mal. Le clou enfoncé le 13 septembre avait une vertu toute particulière. Si ce même paysan avait à prêter serment et que son témoignage le gênait, en levant la main il ne joignait pas complètement les doigts afin de laisser à la vérité la place pour passer. C'est ce que l'on appelait « élargir les doigts » (1).

On croyait qu'un incendie avait quelque chose de mystérieux ; aussi usait-on de signes et d'enchantements pour arrêter le « *feu de meschef* », à tel point qu'en Picardie l'Eglise institua des prières pour conjurer le feu, dans le but de faire cesser ces invocations. Il n'y a pas encore très longtemps, on trouvait dans nos villages des

(1) Dans plusieurs de nos villages on appelait *Sully* un mauvais arbre bon à couper. Voilà l'origine de l'appellation : Sully avait fait planter les grandes routes du Ponthieu et de la Picardie pour procurer de l'ombre aux voyageurs pendant les chaleurs de l'été. Après sa mort, le peuple, qui paie souvent de haine ceux qui ne veulent que son bien-être, mutilait les arbres en criant : « C'est un Sully ; faisons-en un Biron » et il leur coupait la tête.

coupeurs de feu, comme nous avons encore de nos jours des « *rebouteux* » qui, avec le plus grand sérieux, conjurent par des prières et des simagrées les maladies des bestiaux et guérissent les entorses. Certains même, j'en connais, ont la spécialité de calmer ainsi les rages de dents.

Au XVIII[e] siècle et même encore au commencement du siècle dernier, les enfants allumaient, à certaines époques, des feux de paille dans les rues de Montreuil et sautaient au milieu des flammes. C'était le vestige d'un ancien usage gaulois, qui consistait à allumer des feux devant les maisons et à sauter dessus les jours de nouvelle lune (1). On considérait que traverser ainsi les flammes portait bonheur, et cet usage était tellement répandu que, quand les charcutiers flambaient leurs porcs sur la voie publique, ils avaient grand peine à écarter les enfants qui, malgré eux, sautaient dans le brasier.

Les charbons de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre (2) étaient considérés comme un talisman et chacun aimait à s'en munir. Ces feux, à Montreuil, se composaient d'une certaine quantité de fagots rangés symétriquement autour d'un mât,

(1) Fleury, *Hist. ecclésiast.*, t. IV. p. 104

(2) Des fêtes avaient lieu tous les ans, dans tout le Nord de la France, autour des feux de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre. (La Fons-Mélicoq, *les Artistes dramatiques des provinces du Nord*, *ap.* mém. des Antiq. de la Morinie, t. XX, p. 373 et suivantes).

à l'extrémité duquel on fixait une planche ou enseigne aux armes de la ville. Le clergé se rendait processionnellement au pied du bûcher, le bénissait et l'allumait ; puis s'en retournait en chantant le *Te Deum*. Parfois quelqu'un grimpait au mât, au milieu des flammes, détachait l'enseigne et allait recevoir une récompense du mayeur, à qui il la rapportait. Le peuple dansait autour du bûcher une partie de la nuit et ramassait les charbons éteints pour les conserver pendant l'année comme un préservatif certain de la maladie. En 1612, un voyageur, ayant été attaqué par deux malfaiteurs sur la route de Boulogne, près d'Estréelles, réussit à se tirer d'affaire, grâce, selon lui, à l'habitude qu'il avait de garnir ses poches de charbons de la Saint-Jean, avant de se mettre en route (1). Il est vrai que c'était un gars solide et qu'il était armé d'un fort gourdin.

A Berck, au moyen âge, le clergé allumait les feux de la Saint-Jean, au chant des cantiques ; puis, ceux-ci achevés, le peuple se mettait à danser autour, en chantant, Dieu sait, quelles chansons ! Il serait impossible d'en transcrire un seul couplet (2).

On dansait aussi sous les couronnes qui ornaient les principales rues. Ces couronnes étaient faites avec de l'armoise, que le peuple appelle encore

(1) Notes Henneguier.
(2) Traditions locales.

l'*herbe de la Saint-Jean.* Les débris en étaient conservés, car ils préservaient de la foudre et des voleurs. Quant aux abords du bûcher, ils étaient encombrés de malades qui se pressaient pour ramasser les charbons, comme un précieux spécifique. L'humanité a toujours eu besoin de créer quelque consolation à ses maux, et ces pratiques superstitieuses ne valaient-elles pas mieux, en somme, que le désespoir et le suicide ?

Les feux de la veille de Noël, comme ceux de la Saint-Jean, étaient allumés par une étincelle vierge, c'est-à-dire obtenue en frottant deux morceaux de bois l'un contre l'autre. On priait autour du foyer jusqu'à ce que la choque de Noël fut consumée ; c'était l'invocation au Sauveur. A Pâques, on dansait autour du foyer allumé ; c'était l'action de grâces.

Nous rappellerons une dernière coutume, bien qu'elle ne fût pas spéciale aux environs de Montreuil. Elle consistait à placer une statue de saint Christophe au-dessus du portail des églises (1). Ce saint devait cet honneur à la croyance très répandue que quiconque, le matin, avait jeté les yeux sur son image, était préservé de la mort pour toute la journée :

Christophorum videas; posteà tutus eris.

(1) On voit encore la statue de saint Christophe au-dessus du portail de l'église de Dannes. (Communication de M. Roger Rodière.) A Campigneulles-les-Petites il y avait un *Ecce Homo*.

Ou bien :

Christophore sancte
Virtutes sunt tibi tantæ
Qui te mane vident
Nocturno tempore rident.

II. Fêtes et usages particuliers.

Les bons Montreuillois célébraient avec une gaîté bruyante les fêtes du calendrier, telles que la Saint-Martin, la Sainte-Catherine, la Saint-Nicolas, la Nuit de Noël, les Saints-Innocents et les Rois.

Le jour des Innocents les enfants étaient maîtres dans la maison ; ils revêtaient les habits de leurs grands-parents, donnaient les ordres, envoyaient des invitations pour le dîner qu'ils présidaient. Parfois on les affublait du costume ecclésiastique.

A Saint-Firmin, collégiale de Montreuil, c'était la fête des enfants de chœur. Costumés en chanoines, ils tenaient le haut des stalles, tandis que les prébendés occupaient le bas.

En 1324 un canonicat étant venu à vaquer le jour même de la fête des Innocents, ce furent les enfants de chœur qui nommèrent au bénéfice, à la place de l'abbé de Saint-Josse, qui en avait de droit la collation. Celui-ci fit opposition ; mais le choix des enfants de chœur n'en fut pas moins confirmé par une sentence de l'official d'Amiens reconnaissant expressément le privilège dont il avait été fait un légitime usage.

Le jour de l'Epiphanie, les bourgeois aisés allumaient dans un coin de leur salle à manger de petites bougies disposées en triangles, de façon à simuler une étoile ; puis le maître de maison récitait une prière et découpait le gâteau des Rois.

Le matin de la Saint-Crépin on allait éveiller les cordonniers au bruit d'une chanson, dans le goût de l'époque :

C'est aujourd'hui Saint Crépin, min cousin,
Les cordonniers se frisent, ma cousine,
Pour aller voir Catin, min cousin,
Qui a c..... dans sa chemise, ma cousine,
Voilà, min cousin, l'allure, ma cousine,
Voilà, ma cousine, l'allure, min cousin.

La veille de la Saint-Jean avait lieu à Montreuil, avant la destruction de la ville en 1537 (1), une fête d'un caractère tout spécial, en l'honneur de sainte Austreberthe. On l'appelait le *Vert-Montant* et elle rappelait une des légendes de la vie de la sainte. La Vierge devait laver le le linge de l'abbaye de Jumièges et, pour cela, elle chargeait ses paniers sur un âne qui avait coutume de suivre, sans jamais se détourner, le sentier qui conduisait de Jumièges à l'abbaye de

(1) Après la prise de Montreuil par les Impériaux, le 24 juin 1537, la ville fnt livrée au pillage, et les monuments, les églises, l'abbaye de Saint-Saulve, devinrent la proie des flammes. Seule l'église Saint-Pierre, petit monument gothique qui s'élevait à l'extrémité de la rue qui porte encore aujourd'hui son nom, resta debout. Les habitants furent forcés d'aller demander asile aux villes voisines, Boulogne, Abbeville et Amiens.

Pavilly (1). Depuis longtemps le patient animal s'acquittait quotidiennement de sa tâche, lorsqu'un jour un loup, l'attendant au passage, se jeta sur lui et l'étrangla. Sainte Berthe, prévenue par une inspiration céleste, accourut au moment où la pauvre bête expirait et, pour punir le loup de sa cruauté, lui ordonna de prendre le service de sa victime. Aussitôt transformé, le carnassier se chargea du fardeau et, toute sa vie, il remplaça l'âne dans ses voyages.

Telle est l'origine de la fête du Vert-Montant. Une confrérie s'établit à Montreuil vers le commencement du XIe siècle, présidée par un bourgeois élu chaque année et qualifié *le loup*. Il portait sur les épaules la tête de cet animal et, escorté de nombreux compagnons, se rendait, la veille de la Saint-Jean, à l'abbaye de Sainte Austreberthe (2). L'aumônier du couvent venait le bénir, lui et sa troupe, en chantant des hymnes et des psaumes ; puis on allait dîner, car pas de fête sans festin. On élisait ensuite le loup de l'année suivante.

(1) Sainte Austreberthe, née à Marconne (Pas-de-Calais), prieure de Port, mourut abbesse de Pavilly le 10 février 703. Une tête de loup était son emblême.(Voir de Loisne, *le Cueilloir de l'Hôtel-Dieu*, p. 13 et *les Corps Saints*, de M. Roger Rodière).

(2) Abbaye bénédictine de femmes fondée, vers 660, dans la commune de Marconne et transférée à Montreuil, sous le règne d'Henri Ier. Les reliques de la sainte, que l'on conservait dans la chapelle, étaient l'objet d'une grande vénération.

Comme celle des innocents et des fous, la fête du Vert-Montant finit par dégénérer. La ronde du loup devint immorale, si bien que le vertueux D. Lobain, abbé de Saint-Saulve, crut devoir intenter en 1478 un procès à la confrérie. Celle-ci tomba bientôt en discrédit et disparut après la destruction de la ville, en 1537, ainsi que nous l'avons dit.

Le jour de la Saint-Eloi, un religieux de Saint-Saulve, précédé des membres de la confrérie du saint et portant son reliquaire, se présentait devant le portail de l'abbatiale. Sur la place étaient rangés tous les chevaux de la ville et bon nombre de ceux de la banlieue. Le religieux donnait la bénédiction en traçant le signe de la croix avec le reliquaire, puis passait devant les chevaux, en les aspergeant d'eau bénite (1). Cette pratique, dont l'origine était ancienne, fut condamnée, puis supprimée par l'évêque d'Amiens, Le Febvre de Caumartin (2), dans le cours du XVII[e] siècle.

Les religieux avaient aussi établi une foire importante à leur profit le jour de la Saint-Maclou (3). Elle se tenait sur la place de Saint-

(1) Traditions locales. — Notes Henneguier.

(2) Il occupa le siège d'Amiens, de 1617 à 1652. Ce fut lui qui, ayant enlevé de la châsse de Saint-Wulfy, dans le trésor de Saint-Saulve, le maxillaire inférieur et deux parcelles du tibia du saint, pour les remettre à la ville de Rue, suscita une véritable émeute qui eut pour conséquence des violences envers l'évêque et la mise en interdit de la ville.

(3) Le 15 novembre.

Saulve, devant l'abbaye, et remontait à l'époque de la translation des reliques du saint (1). Deux moines étaient chargés de la police de cette foire. Il se tenait en outre à Beaumerie, près de Montreuil, seigneurie de l'abbaye, un lendit de Saint-Maclou, dans un champ appelé « *le Markiet St-Maclou* », qui a appartenu à l'abbaye jusqu'en 1792.

Comme autre coutume de caractère religieux, on peut citer celle qui se pratiquait le jour du mercredi des Cendres. On traînait ce jour-là par les rues de la ville des charognes attachées à des cordes pour représenter le néant des choses humaines et traduire matériellement aux yeux du peuple le *Quia pulvis es* de l'Eglise. Cette coutume, comme la bénédiction des chevaux à la Saint-Eloi, disparut au milieu du XVIIe siècle.

Les jours de fête on donnait des représentations scéniques dans les rues. Une procédure nous apprend que les scènes représentées étaient

(1) Le corps de saint Maclou fut apporté à Montreuil au XIe siècle, sous Helgaut II, comte de Montreuil et de Ponthieu. Il était pieusement conservé au trésor de Saint-Saulve, dans une châsse d'argent garnie de scènes ciselées et de statuettes. (Voir l'inventaire du trésor de Saint-Saulve qne nous avons publié dans le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, année 1901, p. 60, n° 5. — Cf. Rodière, les *Corps-Saints de Montreuil-sur-Mer).* Ces reliques étaient l'objet d'une vénération toute particulière et, pendant l'octave de la fête du saint, de nombreux pèlerins venaient les visiter. Telle est l'origine de la foire précitée.

des diableries, généralement à quatre personnages ; d'où la locution *faire le diable à quatre*. En 1608, à Montreuil, les acteurs se composaient d'un homme et d'une femme se livrant aux pantomimes les plus dévergondées, d'une sorcière en cheveux, à cheval sur un manche à balai, et d'un monstre couvert de peaux de bêtes et armé d'une fourche. Ces quatre individus, après avoir pendant plusieurs jours exécuté leurs grimaces obscènes dans les carrefours, ameutant la population et terrifiant les enfants, furent arrêtés et enfermés dans les prisons de l'échevinage.

Il y avait en outre des représentations dramatiques. Sous Louis XI les comédiens de Montreuil furent invités à aller jouer à Arras et ils reçurent une rose d'argent, comme récompense de leur voyage (1). Ces comédiens étaient les *Enfants de la Lune* qui, aux jours de réjouissances publiques, avaient le droit de bafouer de leurs plaisanteries, souvent un peu lourdes, les autorités de la ville et même le clergé.

A partir de 1547 la ville eut des représentations régulières. Chaque année, le jour de Saint-Simon et de Saint-Jude qui était celui du renouvellement de la loi, les jeunes gens de la grande école (2)

(1) Lefils, *Hist. de Montreuil*, p. 208.

(2) Les écoles, établies dès une date ancienne à Montreuil, dépendaient à la fois du chapitre de Saint-Firmin et de l abbaye de Saint-Saulve. Le droit de *siège* était de 5 sous pour chaque

jouaient un *moral* à l'hôtel de l'échevinage et recevaient pour leur peine quarante sous tournois. Au siècle suivant, ils jouaient encore des mystères, sous la conduite d'un certain Jean de Sains, directeur des études, que les échevins avaient chargé de la mise en scène (1).

De leur côté les confrères de Saint-Jacques représentaient la vie de leur patron : « aux confrères et pèlerins de Saint-Jacques, la somme de XLV sous à eux donnée par cortoisie pour subvenir aux frais par euls faits pour jouer un jœu à l'honneur de monseigneur Saint Jacques », porte un compte de 1547 (2).

Les jours de fête on faisait bombance. Ces repas très fréquents étaient en même temps très

garçon apprenant le latin, de 4 pour ceux qui n'apprenaient qu'à lire, et de 2 sous pour les filles. Les religieux novices et les enfants de chœur du chapitre n'avaient aucune redevance à payer.

Chaque année la ville était tenue de présenter le maître de latin alternativement à l'abbé de Saint-Saulve et au chapitre qui l'agréaient ou le refusaient. En 1484 celle-ci, par suite d'un accord, racheta le droit de *siège* moyennant une rente de 18 l. qu'elle s'obligea à payer alternativement aux religieux et aux chanoines. En 1786 la municipalité s'affranchit de cette redevance annuelle en remboursant le capital de la rente.

(1) Louandre, *Hist. d'Abbeville et du comté de Ponthieu*, p. 325 et 326.

(2) Registres municip. de Montreuil, *patrimoniaux*. — Compiègne possédait, à la même époque, une confrérie de Saint-Jacques qui, chaque année, représentait des mystères. (Bonnault d'Houët, le *Pèlerinage d'un paysan picard à Saint-Jacques de Compostelle*, p. XIX ; Montdidier, 1890, in-8°).

gais. Noël (1), les Rois, les Jours Gras, Pâques, la Saint-Maclou, etc., ne se passaient pas sans que chaque famille réunît tous les siens (2). Il en résultait une série de dîners d'autant plus grande que la famille était plus nombreuse. On soupait dans la maison où on avait dîné. Les places à table étaient désignées par le maître de maison et la civilité voulait qu'on les acceptât en silence. Au dessert on se mettait à chanter, puis on buvait et on rechantait jusqu'à une heure souvent avancée. On trinquait pour boire et l'on buvait encore plus pour trinquer. On se portait de nombreuses santés, sans oublier celle des absents ; mais ce droit n'appartenait pas à tous. Les jeunes gens ne se seraient pas permis de provoquer du verre un vieillard ou un chef de famille, et, quand ceux-ci choquaient le verre d'une personne plus âgée, ils avaient soin de n'en toucher que le bas (3).

Dans la haute bourgeoisie on invitait avec la

(1) Le jour de Noël une crèche était construite dans chaque église de la ville et, quand minuit sonnait, des hommes et des femmes en costume de bergers venaient déposer un agneau qu'ils portaient dans une corbeille.

(2) La maîtresse de maison, dans la bourgeoisie et même dans la petite noblesse, veillait à la confection des mets et ne dédaignait pas d'y mettre la main. C'était elle qui faisait les entremets et la plupart des pâtisseries. Les bourgeoises se communiquaient leurs recettes, comme nos élégantes, l'adresse de leur tailleur, de leur modiste ou de leur couturière.

(3) Traditions locales.

famille un religieux de Saint-Saulve, un chartreux de Neuville, un chanoine de Saint-Firmin, un curé d'une des nombreuses paroisses de la ville. Dans les maisons plus modestes, c'était un carme, un capucin, un simple vicaire. Cela faisait bien et vous posait.

Si les galas étaient plantureux (1), luxueux (2) et bruyants, si ce jour-là on ouvrait le salon et la grande salle, si la belle argenterie sortait des coffres, en revanche, dans la vie courante, nos anciens Montreuillois étaient très sobres. Ils mangeaient à midi la soupe et le bœuf bouilli, et à six heures, le rôti. Le repas se faisait à la cuisine tenue avec la plus grande propreté et ornée, sur les murs, d'ustensiles de cuivre reluisants, de pots, d'assiettes et de plats d'étain. Un Christ, une statue de la Vierge ou du saint préféré, une crémaillère, de grands landiers et de longues broches complétaient l'ameublement.

Après le souper, pendant la belle saison, on se

(1) Montreuil, à cette époque, était un véritable pays de Cocagne, et la vie y était à très bon marché. Le poisson, le gibier, la volaille y abondaient et les truites du Bac-d'Attin jouissaient d'une réputation égale à celle des pâtés de bécassines et de bécasses de Montreuil. Paris n'absorbait pas comme aujourd'hui les meilleurs produits et si en principe la chasse était le privilège des gentilshommes, les braconniers ne s'en privaient pas, à en juger par la façon dont le marché, qui se tenait tous les samedis sur la grand'place, était approvisionné de gibier.

(2) Les riches bourgeois paraient leur table de surtouts de glaces, de statuettes de Saxe, de pyramides de fruits et de corbeilles de fleurs.

rendait sur les remparts, si le temps le permettait. Là les familles amies se réunissaient. Les grands jouaient aux petits jeux et causaient, tandis que les enfants s'ébattaient aux jeux de leur âge. Chacun avait sa place connue.

Très peu de maisons bourgeoises avaient du vin dans leur cave (1). On allait en boire chez le marchand ; c'est-à-dire que les hommes seuls en buvaient. Les femmes se contentaient du cidre ou de la bière (2). Lorsqu'au XVIIe siècle le goût du vin se généralisa à Montreuil, la société des cabarets devint naturellement plus mêlée et plus bruyante, de telle sorte que les gens paisibles

(1) La plus ancienne boisson du pays était la cervoise ; cependant le cidre et le poiré y étaient aussi fort répandus, ainsi que l'hydromel. La bière, d'importation germanique, qu'il ne faut pas confondre avec l'ancienne cervoise, commença à être d'un usage assez fréquent dans le pays au XVe siècle, bien que le cidre et le poiré fussent les boissons ordinaires des gens de la campagne. Quant au vin, il est probable qu'on en faisait à Montreuil, au XIIIe siècle. Une bulle du pape Grégoire IX, du 25 février 1237 (de Loisne, *la Maladrerie du Val*, p. 14), confirmait les lépreux du Val dans la possession de leurs vignes, et les chartes de l'abbaye de Saint-Saulve mentionnent, à diverses reprises, les vignes des religieux sur les côteaux d'Ecuires et de Beaumerie. Ces vignes servaient surtout pour la provision de verjus, qui remplaçait économiquement le vinaigre.

(2) Au XVIe siècle il est fait mention de plusieurs brasseries à Montreuil. Les échevins surveillaient la fabrication de la bière, goûtaient, s'ils le jugeaient bon, chaque brassin et avaient le droit de faire répandre au ruisseau les bières de mauvaise qualité. Tous les couvents de la ville, à cette époque, avaient leur brasserie (Cf. Le Fils, *Hist. de Montreuil*, p. 206). A partir de 1522, la bière fut soumise à une taxe.

et sobres les désertèrent. Les Carmes (1) ouvrirent à cette époque, à l'usage de ces derniers, un débit de vins (2). Ils firent construire à cet effet, près de leur réfectoire, un petit bâtiment qui subsiste encore aujourd'hui et qui est devenu la buvette du tribunal civil. Les religieux n'admettaient chez eux que des bourgeois considérés, magistrats ou honorables commerçants. Les consommateurs étaient introduits dans la salle qui leur était réservée ; un frère leur apportait une ou plusieurs bouteilles et l'on s'attablait en devisant jusqu'à ce que celles-ci fussent vidées. Souvent des religieux venaient s'asseoir avec leurs clients, au préjudice de la régularité.

Si les bourgeois avaient une certaine recherche dans l'assaisonnement des mets, les paysans vivaient très sobrement, on peut dire même chichement. La plupart se contentaient de légumes grossiers ; les plus riches, du produit de leur basse-cour. Tout se mangeait bouilli et le seul assaisonnement employé était le sel et les oignons. Les populations de la côte vivaient de poisson et de coquillages

(1) Ils s'étaient établis à Montreuil en 1294, dans un terrain situé rue du Paon. Leur couvent ayant été détruit au siège de 1537, ils reconstruisirent une nouvelle maison contre l'église Saint-Wulfy, sur l'emplacement de l'ancien hôtel des sires de Montcavrel. La gendarmerie actuelle et les prisons furent installées dans cet ancien couvent, en 1824.

(2) Les religieux étaient exempts de droits sur les boissons qu'ils vendaient au détail.

bouillis à l'eau de mer ; les bourgeois usaient de courts-bouillons au vin blanc relevés de laurier, de thym, de sauge et autres plantes aromatiques. Leur prédilection était pour les moules assaisonnées à la poulette. L'esturgeon était considéré comme poisson royal, parce qu'il portait, disait-on, une fleur de lis sur le palais. Sa vente était interdite et ceux qu'on prenait sur nos côtes appartenaient de plein droit au Gouverneur, comme représentant du Roi.

Tous, bourgeois et paysans, mangeaient du jambon. Les riches le faisaient cuire au vin ; les autres le rôtissaient ou le grillaient. Les fermiers le mangeaient simplement cuit à l'eau et chez eux le plat restait en permanence sur la table.

Le luxe des vêtements, aux XVI[e] et XVII[e] siècles du moins, était peu répandu dans nos populations. Les habits de fête étaient riches ; mais les modes ne variaient guère. Un habit de drap chamois ou de toute autre couleur peu foncée, à gros boutons de cuivre, un habit de soie avec boutons de même étoffe, un gilet de soie blanche à fleurs, ou de drap d'or, se transmettaient de père en fils et servaient à parer plusieurs générations. Les gentilshommes qui voulaient faire montre de magnificence fourraient leurs boutons d'écus de trois livres, à la place du disque de bois ou d'os dont se contentaient les bourgois.

Les robes de noces étaient en brocard bleu, vert à ramages, ou jaune, comme le tissu des

ornements d'église. Elles ne servaient que pour la circonstance et étaient enfermées et conservées précieusement. Leur ampleur était considérable. Avec une seule on pouvait faire un ornement composé de trois chapes, une chasuble et deux dalmatiques. Dans la vie courante la mise des anciens Montreuillois, comme toute leur personne, était d'une grande simplicité.

Au xv[e] siècle les femmes, dans la rue, portaient une sorte de camail d'étoffe noire ou violette, dont elles se couvraient, l'hiver, les épaules et la tête. Quand le froid avait cessé, elles rabattaient leur cape sur les épaules et pendant les chaleurs elles la mettaient de côté. Cependant quelques-unes ne s'en séparaient pas, même l'été. Elles la portaient sur le bras gauche et c'était également sur le bras qu'elles plaçaient leur mouchoir.

La noblesse, la haute et la moyenne bourgeoisie, les artisans et les paysans composaient, comme d'ailleurs dans nos autres provinces, autant de classes distinctes par la mise et par une façon d'être particulière. Chacune avait elle-même une sorte d'aristocratie. La haute bourgeoisie se parait du nom de ses fiefs et portait des armoiries (1). Les orfèvres, les brasseurs, les tanneurs, les marchands de drap et de toile en gros tenaient le premier rang dans les corporations industrielles.

(1) Plus de vingt familles bourgeoises de Montreuil ont leurs armoiries enregistrées dans d'Hozier. (Borel d'Hauterive, *Armorial d'Artois et de Picardie*, p. 289-295).

Dans la ville, les rapports entre voisins étaient nombreux et fréquents. On se faisait, dans les diverses circonstances de la vie, des visites de félicitation, de condoléance ou de digestion. On professait un grand respect pour les femmes et jamais on ne se croyait trop raffiné dans les marques de politesse qu'on leur donnait. Certains témoignages de sympathie devenaient de véritables devoirs. Ainsi, quand un bourgeois était à la mort, tous ses voisins entouraient son lit et récitaient les prières des agonisants. Si l'on portait le viatique à un malade, ses voisins allaient prendre le prêtre à l'église, l'accompagnaient à la maison, un cierge à la main, et le reconduisaient de même, après l'administration des sacrements. Le confesseur du moribond était-il un prêtre séculier, il répandait, au dernier moment, sur sa poitrine, des cendres, en forme de croix. A cet effet on brûlait les rameaux bénits de Pâques Fleuries, dont chaque maison était amplement pourvue. Les voisins apportaient les leurs avec des chandelles bénites et formaient ainsi autour du malade une pompe qui devait être fort impressionnante pour celui-ci s'il avait gardé sa connaissance (1).

Lorsque le défunt, noble ou bourgeois, était riche, on l'exposait dans une chambre toute tendue de noir et illuminée suivant son degré d'opulence. On le couchait sur un lit de parade et on le

(1) Notes Henneguier.

revêtait de ses plus beaux habits avec les insignes de ses fonctions, s'il en exerçait. Ses parents, amis et serviteurs passaient la journée et souvent la nuit à prier près de lui. Les étrangers, qui passaient, entraient pour jeter de l'eau bénite sur le corps et le clergé des diverses paroisses ainsi que les religieux des couvents venaient, tour à tour, réciter des prières. Un clocheteur en deuil allait en même temps annoncer le décès à tous les carrefours et recommandait le trépassé aux prières de ses concitoyens (1).

Les enterrements avaient lieu habituellement le soir et, plus la fortune du défunt était grande, plus hautes étaient ses fonctions, plus tardive était l'heure. Des cierges étaient distribués aux assistants, ornés d'un large écusson armorié, quand la personne dont on célébrait les funérailles était noble. Le cortège s'ouvrait par le clergé, les couvents et les confréries de charité précédées de leur banniére et de leur bedeau. Puis venaient le corps, la famille, en dernier lieu un cortège plus ou moins grand de pauvres, que la famille habillait pour la circonstance. L'église était tendue de noir et de blanc ; on jonchait les dalles de paille, si le défunt était marié, de verdure, s'il était célibataire.

L'inhumation, d'ordinaire, avait lieu dans l'église même, sous le banc familial ou près de là.

(1) Notes Henneguier.

Chaque famille de Montreuil avait, en effet, avant la Révolution, son banc dans l'église de sa paroisse. C'était, en quelque sorte, une dépendance de la maison, si bien qu'en achetant celle-ci, on acquérait en même temps le banc qui en dépendait. Les tombes étaient marquées par de larges dalles ou par des carreaux de marbre portant l'épitaphe plus ou moins pompeuse du défunt, généralement avec des armoiries, ou, à défaut, quelques emblèmes professionnels ou symboles. Les églises de Montreuil étaient presque entièrement pavées de ces carreaux et de ces dalles (1).

Le lendemain des funérailles se célébraient les services funèbres. On y observait le même cérémonial qu'à la levée du corps et, au dernier service, les assistants, un cierge à la main, se rendaient à l'offrande.

Jusque dans les plus humbles rangs du peuple, tous les enterrements étaient empreints d'une certaine solennité. Les gens de métier assistaient

(1) Chaque église avait son cimetière. Celui de Saint-Jacques fut entouré d'une clôture en 1669. En 1634, lorsque la ville fut frappée d'interdit, le cimetière de Saint-Pierre seul y échappa, comme servant de sépulture aux soldats de la place, qui, pendant l'émeute, avaient protégé l'évêque. En 1637, les religieux de Saint-Saulve concédèrent à Saint-Wulfy un coin de leur cimetière pour agrandir celui de la paroisse, à charge de l'entourer de murs et de leur fournir chaque année, dans l'abbaye, un cierge de cire blanche, d'un quart de livre. En 1701, les religieux firent une nouvelle concession semblable. (Notes Henneguier.)

aux obsèques des membres de leur corporation ou de leur confrérie et se cotisaient pour les obsèques quand les membres de la famille ne pouvaient pas y subvenir. S'abstenir de ce devoir eût été un déshonneur.

Les enfants morts sans baptême étaient inhumés par des laïques dans le coin le plus retiré du cimetière. L'autorité échevinale y veillait et défendait de les déposer dans les lieux appelés *répits* (1); car on croyait que dans ce cas les pauvres petits êtres ressuscitaient pour venir la nuit dans les églises tourmenter les vivants jusqu'à ce qu'on leur eût administré le sacrement.

Avant de dire quelques mots des jeux en usage à Montreuil, il nous reste à évoquer certaines pratiques pieuses, certains usages particuliers que nous n'avons pas encore signalés.

Quand on partait pour un voyage, fût-il de courte durée, il était d'usage de réciter les prières des voyageurs que contiennent tous les bréviaires. Ceux qui ne savaient pas lire se contentaient de réciter un *pater* ou un *ave*

Toute infraction au repos dominical était sévè-

(1) Les *répits* étaient des lieux d'asile établis dans les cimetières de plusieurs villes de Picardie, en faveur des débiteurs insolvables qui, lorsqu'ils s'y réfugiaient, obtenaient un délai, ou répit, de leur créancier. Dans certaines localités on avait pris l'habitude d'y inhumer les enfants à qui on n'avait pas eu le temps d'administrer le baptême ou qui étaient morts sans le recevoir, par suite de la négligence de leurs parents.

rement punie. Une seule auberge de Montreuil restait ouverte le dimanche pour recevoir les voyageurs et, pour cela, un roulement était établi entre les divers aubergistes de la ville. L'étranger qui, en ce jour, avait un achat à faire, devait en demander l'autorisation au mayeur, qui l'adressait à un commerçant déterminé. Les barbiers rasaient le samedi soir ou la veille des fêtes ; les jours chômés ils ne pouvaient que saigner, en cas d'urgence. De plus, le samedi, le travail cessait plus tôt qu'à l'ordinaire, de façon à ce que chacun eût le temps de parer sa maison et de disposer ses affaires pour la sanctification du dimanche.

Les pèlerinages étaient fréquents. Le plus souvent ils étaient volontaires ; mais ils n'en donnaient pas moins lieu à des abus. Des vagabonds, se disant pèlerins, abandonnaient leur famille et vivaient de vols et de mendicité. Ils passaient à l'étranger, principalement en Espagne, y faisaient des dupes et s'y mariaient, sans se soucier de la femme légitime qu'ils avaient laissée dans leur pays et quitte à abandonner leurs victimes après les avoir dépouillées. La religion était aussi intéressée que la morale à la répression de semblables pratiques. Colbert fit rendre en 1671 (1) un édit tendant à la répression des désordres commis

(1) Déclarations d'août 1671 et janvier 1687 portant « défense d'aller en pèlerinage à Saint-Jacques en Galice sans une permission expresse de Sa Majesté, contresignée par l'un des secrétaires d'Etat, sur l'approbation de l'évêque du diocèse, à peine

dans les pèlerinages. Désormais, à Montreuil, pour les entreprendre, il fallut se munir d'un passe-port double, signé par l'évêque du diocèse et par le lieutenant général du baillage (1), ou, à défaut, d'un sauf-conduit délivré par le mayeur et les échevins. Les peines encourues par les délinquants étaient le pilori, le fouet, voire les galères. L'évêque d'Amiens, François Faure, alla même jusqu'à interdire les pèlerinages hors du royaume, au XVIII[e] siècle.

Auparavant la justice de l'abbaye et de la collégiale condamnait à en faire, à titre d'expiation, à un lieu célèbre, tel que Saint-Jacques de Compostelle. Le Parlement de Paris lui-même prononçait parfois cette peine, ainsi que le prouve un arrêt du 28 mai 1284 (2). Une femme prisonnière au beffroi d'Amiens, pour vol, fut, après restitution, mise en liberté, par sentence du 21 novembre 1467, à charge de faire, le jour de Noël, un pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne, « où elle sera tenue présenter ung cierge d'une livre pour y estre ars, et de ce rapporter

des galères à perpétuité, pour les hommes, et, pour les femmes, de telles peines afflictives que les juges des lieux estimeraient ». Ces ordonnances furent renouvelées en 1717 et 1738.

(1) Il n'y avait pas de bailli à Montreuil, mais un lieutenant général du bailli d'Amiens, qui y rendait la justice au nom de ce dernier.

(2) Bullet. de la Société histor. de Compiègne, tome VI, p. 269.

certiffication à mesdits sieurs » (1). On sait la vogue dont jouissait le pèlerinage de Saint-Jacques au moyen-âge et même plus tard (2). La confrérie de Saint-Jacques (3), établie à Montreuil au XIIIe siècle, en faisait pour le repos de l'âme de ceux qui lui laissaient des legs (4). Celle de Saint-Michel, établie dans l'ancienne paroisse de ce nom (5), se rendait tous les ans au Mont-Saint-Michel. Les confrères, qui tous

(1) Bullet. de la Société Académ. de Boulogne, t. IV, p. 326.

(2) Bonnault d'Houët, *Le Pèlerinage d'un Paysan Picard à Saint-Jacques de Compostelle, à la fin du* XVIIIe *siècle.*

(3) C'était la confrérie la plus importante de la paroisse Saint-Jacques. Elle y fonda, au XIVe siècle, un hôpital pour recevoir les pèlerins étrangers qui traversaient Montreuil en se rendant en Galice. Un aumônier y était attaché pour le service religieux. Cet hôpital fut supprimé au XVIe siècle et une maison adossée au cimetière de la paroisse servit à loger les pèlerins ; on l'appelait le *Gîte-Saint-Jacques*. — Des confréries semblables existaient dans de nombreuses localités, à la même époque. La confrérie parisienne de Saint-Jacques, notamment, était célèbre (Henri Bordier, *La Confrérie parisienne de Saint-Jacques*, dans les mémoires de la Société de l'hist. de Paris, t. I et II). Saint-Quentin, dès 1203, avait un hospice pour les pèlerins de Saint-Jacques. (Hist. du Vermandois, t. II, p. 466.)

(4) Les testaments des XVe et XVIe siècles sont remplis de legs en faveur de la confrérie, à charge de pèlerinages. (Minutes des notaires de Montreuil.)

(5) L'église de Saint-Michel avait, à une époque ancienne, été construite près de Notre-Dame de Darnestal, sur l'emplacement qu'occupe actuellement la place de la Poissonnerie. Après sa destruction, sa circonscription fut attribuée à sa voisine ; mais le titre curial fut conservé, si bien qu'au moment de la Révolution, Notre-Dame avait encore deux curés.

devaient être célibataires, partaient chargés de coquilles, le bourdon à la main et la pannetière au côté, vivant d'aumônes sur la route et munis d'un laissez-passer, que leur délivrait le mayeur de Montreuil, au départ. Ils devaient arriver au célèbre sanctuaire le jour de la fête de l'archange. Dès que leur retour était signalé, le curé de leur paroisse, accompagné de nombreux habitants, allait les chercher aux portes de la ville et tous rentraient processionnellement (1).

Il y avait aussi, à Montreuil même, des pèlerinages très fréquents, tels que ceux de saint Saulve, de sainte Austreberthe, de saint Maclou et de saint Gengoult ; et, dans les environs, saint Josse, saint Liévin, la Sainte Chandelle de Desvres, saint Wulmer de Samer, sainte Ide du Wast, saint Gengoult de Wierre-Effroy, sainte Hélène de Senlecques, sainte Isbergue de Menneville et Notre-Dame de Boulogne, le pèlerinage le plus célèbre du pays.

Les lois ecclésiastiques du diocèse autorisaient les fiançailles dès l'âge de sept ans (2). Le mariage devait être célébré dans les quarante jours suivants et, pendant ce laps de temps, les fiancés

(1) La confrérie de Saint-Michel, d'origine ancienne, était composée exclusivement de célibataires. Elle avait un aumônier et quelques revenus. Sa principale mission était de porter en terre les pauvres, les étrangers, les voyageurs décédés à leur passage dans la ville, ainsi que les prisonniers. Elle suivait les autres enterrements quand on lui en adressait la demande

(2) Rituel d'Amiens de 1687.

ne pouvaient pas habiter sous le même toit. Ces mariages d'enfants étaient assez fréquents dans la haute société. Après leur célébration la famille du marié envoyait généralement la jeune fille au couvent et le mari la rappelait près de lui quand elle était nubile. Il en résultait que les femmes, devenues mères trop jeunes, succombaient souvent et que de secondes noces troublaient l'union des familles que l'on avait voulu cimenter.

Les jeunes gens plantaient un *mai* devant la porte de la jeune fille qu'ils avaient distinguée. Il en résulta un abus. Le mai n'était plus planté dans la rue, au bout d'une perche, mais attaché au mur, sous la fenêtre de la jeune fille dont on croyait avoir à se plaindre. Il consistait le plus souvent en une branche ou un petit fagot d'épines (1) ou tout autre rameau allégorique. Quant aux secondes noces, que l'on appelait *noces réchauffées*, elles se faisaient la nuit, sans appareil et sans cortège. Pour les troisièmes, on organisait un charivari.

Aux baptêmes on appelait parrain à la chandelle l'enfant qui assistait, un cierge à la main, à l'administration du sacrement à son frère ou à sa sœur. S'il y avait déjà une fille dans la maison, elle accompagnait le parrain à la chandelle et portait l'aiguière d'argent qui avait déjà servi au baptême des anciens de la famille. Cette aiguière était

(1) D'où l'expression locale : *fagot d'épines*, pour désigner une personne de caractère désagréable.

l'objet d'une sorte de vénération. La perdre était signe de malheur et la vendre constituait un acte infamant.

Si la lèpre avait disparu du pays, à la fin du xv[e] siècle (1), il y avait encore aux siècles suivants des mézeaux ou *ladres blancs*. On appelait ainsi certains individus plus ou moins malsains, que l'on croyait descendre d'anciennes familles de lépreux, contaminées avant l'usage de l'internement dans les maladreries. C'étaient surtout des vagabonds déguenillés et sales, atteints des maladies qu'entraîne la malpropreté. On disait qu'ils portaient à la langue et aux oreilles des signes de leur tare originelle (2) ; d'où le geste de mépris de tirer la langue ou de montrer à son interlocuteur le revers de l'oreille.

Ces mézeaux étaient placés sous la surveillance du *roi des ribauds*, dont la juridiction s'étendait à la fois sur les *femmes folles*, les *canteraines* et sur toute la population suspecte. Ce fonctionnaire était à l'origine un honorable bourgeois chargé de veiller au maintien de l'ordre et des bonnes mœurs. Des ecclésiastiques parfois en remplirent les fonctions ; mais par la suite ce ne fut plus qu'un chef de bouffons et de débauchés.

Les mézeaux, dont nous venons de parler, étaient autorisés à quêter à Montreuil le mercredi

(1) V. notre Notice sur la Maladrerie du Val, p. 34, 39 et 48.
(2) Cf. *ibid.*, p. 27.

et le jeudi de chaque semaine et ils recevaient leur aumône dans une jatte de bois attachée à un long bâton, annonçant leur venue par le bruit d'une cliquette formée de deux côtes de bœuf battant l'une contre l'autre. Aux deux jours précités les autres mendiants ne pouvaient pas quêter.

Quant aux filles de joie, elles étaient cantonnées dans une des rues de la ville, appelée la *rue des Bordeaux*. C'est là qu'elles étaient autorisées par le magistrat à habiter, sans toutefois pouvoir exercer à leur domicile leur honteux métier. Elles se rendaient pour cela dans des huttes construites aux carrefours des chemins des environs, où elles sollicitaient la visite de passants et elles devaient rentrer en ville à la chute du jour, sans sortir de leur logement pendant la nuit ni y recevoir quelqu'un. Si elles commettaient une infraction à ce règlement de police ou si elles provoquaient quelque scandale, on les battait de verges sur la place de Saint-Saulve et, quand la faute était grave, on leur faisait enfourcher un âne, du côté de la croupe, en tenant la queue à pleine main. On les promenait en cette posture de par la ville. A chaque carrefour elles recevaient un certain nombre de coups de fouet et il était permis de leur faire « *carivari* à pot à poule et à caudron ».

Il ne faut pas croire toutefois que la rue des Bordeaux fût seule mal famée. Il y avait encore

la rue du *Tire-Wit* (1), où logeaient des prostituées. De plus certaines hôtelleries étaient de vraies maisons publiques ; mais des peines sévères, le bannissement et la prison, venaient tôt ou tard atteindre leurs tenanciers. Ceux-ci étaient appelés *Houlliers* et leurs pensionnaires, *femmes folles en houillerie*. Dans les mêmes maisons on tenait des jeux de hasard. C'étaient des coupe-gorges d'où ceux qui entraient n'étaient pas toujours sûrs de sortir.

Notons enfin qu'à Montreuil, comme dans les villes du Nord de la France (2), les suicidés étaient l'objet d'une peine spéciale frappant d'infamie leur mémoire. Leur corps était traîné sur une claie d'osier à travers la ville, jusqu'à la Justice, où on le pendait aux fourches patibulaires. Quelquefois on le laissait sans sépulture près du gibet.

(1) Cueilloir de l'Hôtel-Dieu de Montreuil, f° 10, v°.

(2) A Béthune, en 1685, un soldat de la garnison, s'étant pendu avec sa cravate, fut condamné « à estre traisné sur une claye tout autour de la ville et pendre à un gibet et demeurer à l'advoirie ». (Arch. de la ville de Béthune, F F 26.). Quelque temps après, procès contre le cadavre de Pierre Lerd, carabinier de la compagnie de Maizières, d'origine anglaise, âgé de 28 ans, accusé de s'être étranglé avec sa jarretière dans les écuries de la caserne Saint-Pry, « pour réparation de quoy sera son cadavre attaché par l'exécuteur de la haute justice au derrière d'une charrette et traîné, sur une claye, la teste en bas et la face contre terre, par les rues de cette ville, jusque au lieu patibulaire... où il sera pendu par les pieds à une potence... et ensuite son corps restera à la voirie. (*Id.*; E. Travers, inventaire sommaire.) Les biens du suicidé, en outre, étaient confisqués au profit du roi.

III. Jeux

Parmi les jeux municipaux usités à Montreuil, dès le moyen-âge, le plus en honneur, le *Mahon*, était une sorte de *Béhourd* (1). Il s'exerçait au Pré-Benson, près du rempart que l'on appelle aujourd'hui la *Grande Fenêtre* (2), sur un terrassement qui portait le nom de *Mahon*. Une bande de bourgeois s'efforçait de s'en emparer par escalade, tandis que d'autres, qui l'occupaient déjà, défendaient leurs positions à grand renfort de coups de poing. François I[er], à son passage à Montreuil, en 1507, assista à une joûte de ce genre organisée en son honneur et applaudit les combattants qui *mahonnaient* le mieux, c'est-à-dire qui renversaient leur adversaire d'un coup de poing vigoureux appliqué au bon endroit.

Henri II ayant fait englober le Mahon dans l'ouvrage fortifié de la Grande Fenêtre, de nouveaux glacis furent construits contre la chaussée de Neuville, à l'endroit qui porte encore de nos jours le nom de *Fort-Mahon* (3). Le roi, qui aimait

(1) Joûte.

(2) Ce fut le roi Henri II qui fit élever le bastion de la Grande Fenêtre et construire le mur de ronde avec les ouvrages à corne de la ville basse.

(3) Ce nom de Fort-Mahon est porté par plusieurs hameaux ou écarts de la région. Nous le trouvons, en dehors de Montreuil, à Beaurainville, Frencq, Sangatte, Baincthun, Ardres, Offekerque et Blandecques. (Cf. notre Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais, v° *Fort-Mahon*).

les exercices violents autant que son père, assista, dit-on, à l'inauguration du nouveau Mahon (1).

Un jeu non moins original était celui des *sautriaux*, qui ne se pratiquait pas seulement aux fêtes municipales, mais même, comme le Mahon, aux entrées des princes. Il avait lieu au *Pied-de-Bœuf*, qui primitivement présentait une pente douce depuis l'église Saint-Justin (2), située au bastion Varennes, jusqu'au chemin à Matelottes. Pour dissimuler les aspérités du terrain et les amortir, on les recouvrait de gazon, de foin et de sable. Voici ensuite en quoi le jeu consistait : on réunissait le plus grand nombre possible de gamins et on leur faisait mettre la tête entre les jambes. Puis on les couchait sur le dos et on les lançait vigoureusement comme des boules. Celui qui se déformait en route et n'arrivait pas au but, en roulant, avait perdu et était hué.

Ce jeu, comme les autres jeux municipaux, cessa d'être mis en pratique après le siège de 1537 ; mais les enfants en conservèrent longtemps le souvenir. C'est du vocable *sautriaux* (saute-riau,

(1) Notes Henneguier.

(2) Cette église, située hors des murs de la ville, devint le secours de Saint-Vaast d'Ecuires, après avoir été paroissiale pendant plusieurs siècles. Démolie en 1630, par ordre du roi, pour agrandir les fortifications, elle était située entre deux des portes de la ville, sur l'emplacemement de l'ouvrage appelé le bastion Varennes. La paroisse comprenait tout le faubourg Saint-Justin, qui commençait au pont de fer et s'étendait sur le glacis qui fait face à Ecuires.

saltare rivum), que nous est venu le nom de *saute-ruisseau,* jeu que pratiquent encore nos jeunes écoliers.

Les arbalétriers (1), qui formaient une des confréries les plus importantes de la ville, organisaient, à certaines fêtes, des concours de tir. C'était dans la rue de la *Pie*, et plus tard dans celle du *Coq-en-Pot*, qu'était dressé le mât au haut duquel on suspendait, comme but, un oiseau empaillé. Les confréries des villes voisines, Abbeville, Doullens, Saint-Pol et Arras, venaient prendre part à ces concours et, à leur tour, invitaient les tireurs de Montreuil.

Les jeunes gens pratiquaient le jeu de la *cholle*, ou ballon, et il était d'usage de crever celui-ci à la fin du jour, en signe que tout ici-bas n'est que vanité (2). Le dimanche et le mardi-gras, ainsi que le jour du Béhourdis (3), ce jeu revêtait un caractère municipal. Les échevins s'y livraient à

(1) Ils avaient une chapelle spéciale dans l'église de Saint-Saulve et portaient le chef du saint, dans les processions. (Règlement du 7 avril 1702 sur l'ordre des processions; Arch. municip. de Montreuil.)

(2) Ce jeu se pratiquait aussi à Abbeville. On se servait pour cela d'un ballon de cuir gros comme la tête et rempli de mousse ou de son. Il était peint d'azur et portait les armes du roi avec celles de la ville et du comté de Ponthieu. Ce jeu durait vingt-quatre heures et était suivi d'un banquet dont le mets fondamental était des canetons aux œufs. (Louandre, *Hist. d'Abbeville*, t. I, p. 309, note 1).

(3) Le dimanche des Brandons ou premier dimanche de Carême.

la tête des habitants et il était généralement suivi d'un banquet.

Des jeux moins violents, favoris aux Montreuillois aux XVI[e] et XVII[e] siècles, étaient les boules et surtout les barres. Plusieurs corps de métiers se réunissaient les dimanches et jours de fête pour s'y livrer avec passion et se disputer le prix. Quant aux enfants, ils jouaient, pendant la belle saison, avec un cerceau, auquel on attachait des grelots ou des morceaux de fer-blanc (1).

Dans le Bas-Boulonnais (2), le *Piquenchol* faisait fureur. Au printemps, quand la terre était encore humide, chaque joueur s'armait d'un bâton pointu de 0^{m}50 environ de longueur et, en le lançant, s'efforçait de le piquer en terre en abattant en même temps les bâtons de ses rivaux.

En dehors de ces jeux sains et honnêtes on en pratiquait d'autres dans les tavernes, qui trop souvent blessaient la morale. Aux XV[e] et XVI[e] siècles les dés étaient fort en vogue encore à Montreuil ; mais de sévères règlements de police en modéraient

(1) C'était l'ancien Τροχός des Grecs, qui avait passé en Italie et auquel les Romains s'adonnaient avec passion :

Nescit equo rudis hærere ingenuus puer
Venarique timet, ludere doctior
Seu Græco jubeas trocho
Seu malis vetiat legibus alea.

(Horace, Odes, chap. III, 24.)

(2) On appelait *Bas-Boulonnais* ou *Fosse Boulonnaise* le territoire qui a formé les cantons de Boulogne, Samer, Desvres et Marquise.

l'usage. Ces règlements furent mal observés pendant les troubles de la Ligue et, par surcroît, les cartes vinrent renforcer les dés. A la fin du XVIIe siècle ces derniers disparaissent des cabarets, chassés par le *lansquenet* et le *pharaon*. Les jeunes gens s'adonnent avec passion à ces jeux et affluent dans les mauvais lieux pour y gaspiller leur argent. L'échevinage s'en émut et ordonna aux taverniers de lui remettre chaque semaine le nom des joueurs ; mais le mal n'en continua pas moins à sévir pendant tout le cours du XVIIIe siècle, d'une façon plus ou moins clandestine.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 1905

I. Le Ministère.

1° Comité des travaux historiques et scientifiques, Bulletin archéologique 1904, 3e livraison. — 2° Congrès des Sociétés savantes à Alger, discours prononcés à la séance générale du 26 avril 1905, par MM. Héron de Villefosse, Stéphane Gsell et Bienvenu Martin. — 3° Le Journal des Savants, juillet 1905; nouvelle série, 3e année, n° 7 ; août 1905, nouvelle série, 3e année, n° 8. — 4° Revue historique, juillet-août 1905.

II. Département de la Somme.

Travaux du Conseil d'hygiène, 1904.

III. Dons divers.

Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix, tome III ; Villeroy, son passé, sa fabrique de porcelaines, son état actuel, par Aymé Darblay ; don de M. Dufour, bibliothécaire à Corbeil.

IV. Les Auteurs.

1° Monographie de Bayonvillers-en-Santerre, par Léon Gaudefroy. — 2° La Confrérie des agonisants de la paroisse Saint-Martin de Noyon (1689-1795), par M. l'abbé Chrétien, curé doyen de Ressons. — 3° Le Clergé de Noyon pendant la Révolution ; le Calvaire de Saint-Pierre de Noyon, par le chanoine A. Chrétien, curé doyen de Ressons. — 4° Pouillé de l'ancien diocèse de Noyon, publié d'après le manuscrit, par M. le chanoine Chrétien, curé doyen de Ressons-sur-Matz, 1er fasc., doyennés de Noyon et de Chauny. — 5° Notes historiques sur l'Annuaire départemental et sur son ancêtre, l'Almanach historique et archéologique d'Artois, par A. Lavoine, chef de bureau aux Archives du Pas-de-Calais. — 6° Notice étude sur une statère, découverte dans une sépulture du cimetière franc de Bury (Oise), par A. Houlé. — 7° Discours pro-

noncé le 29 juillet 1905 à la distribution des prix du Lycée d'Amiens, par M. O. Thorel, conseiller à la Cour d'appel d'Amiens, ancien président de l'Association des anciens élèves du Lycée.

V. Achat fait par la Société.

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, ouvrage rédigé sous la direction de MM. Ch. Daremberg, Edm. Saglio et Edm. Pottier, 37e fasc. (Olympia-Paries).

VI. Sociétés françaises.

1° Académie de Clermont-Ferrand, Bulletin d'Auvergne, 1905, nos 3 et 4. — 2° Académie des sciences et belles-lettres de Dijon, Mémoires, 4e série, tome IX, 1903-4. — 3° Académie Delphinale de Grenoble, Bulletin, 4e série, tome XVIII, 1904. — 4° Académie des inscriptions et belles-lettres, Compte rendu 1905 ; Bulletin mars-avril. — 5° Académie de Nîmes, Mémoires, 7e série, tome XXVII. — 6° Académie nationale de Reims : Travaux, XVII, 1 et 2, 1852 ; XVIII, 1, 2 et 3, 1853, XIX, 1 et 2, 1853 ; XX, 1 et 2, 1854 ; XXI, 1 et 2, 1854-5 ; XXII, 1 et 2, 1854-5 ; Séances et Travaux, 6e vol, 1846-47 ; 35e vol. 1861-2, nos 1 et 2 ; 1903-4, tome 1er. — 7° Académie de Stanislas, Mémoires, 6e série, tome II. — 8° Académie de Vaucluse, tome XI, 1892, 4e trim. — 9° Comité flamand de France, Tables 1853 à 1904. — 10° Commission archéologique de Narbonne, Bulletin 1905, 2e semestre, tome VIII. — 11° Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise, Notices et Mémoires, 25e vol. — 12° Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, Bulletin XIII, 2e livraison. — 13° Société académique de Poitiers, Bulletin nos 351 et 352. — 14° Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, 46e vol., 1re partie. — 15° Société archéologique de la Corrèze, Bulletin XXVII, 1. — 16° Société archéologique et historique du Limousin, Bulletin, tome LV, 1re partie. — 17° Société archéologique de Nantes, Bulletin, tome XLV, 2e semestre. — 18° Société archéologique de Provence, Bulletin, 1905, n° 4. — 19° Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Marne, Mémoires, 2e série, tome VII. — 20° Société d'archéologie Lorraine, Bulletin 5e année, 1905, nos 6 et 7. — 21° Société de l'Histoire de France,

Annuaire Bulletin, 1904, 1905, 2e fascicule. — 22o Société de l'Histoire de Normandie, Bulletin, février 1905. — 23o Société d'émulation du Doubs, Mémoire, 7e série, 8e vol., 1903-4. — 24o Société de statistique et d'archéologie de la Drôme, Bulletin no 154. — 25o Société de Saint-Jean, Notes d'art et d'archéologie, 17e année, no 6, juin 1905. – 26o Société des Antiquaires de l'Ouest, Bulletin, 2e série, tome X, 1905, 2e trimestre. — 27o Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Revue de Saintonge et d'Aunis, XXV, 4. — 28o Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Revue de Saintonge et d'Aunis, 25e vol., 5e livraison, septembre 1905. — 29o Société des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux, 8e vol. 1905. — 30o Société des sciences et arts de Vitry-le-François, XVII, 1891, 1892. — 31o Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, Mémoires, 2e série, tome I, 1re partie ; IXe de la collection. — 32o Société d'histoire et d'archéologie du Vimeu, Bulletin 1905, nos 3 et 4. – 33o Société Dunkerquoise, Bulletin de la Fédération amicale des Sociétés de province, 1905. — 34o Société Dunoise, Bulletin no 142. — 35o Société Florimontane d'Annecy, Revue savoisienne, 1905, 2e trimestre. — 36o Société historique et archéologique du Gâtinais, Annales 1905, 2e et 3e trimestres. — 37o Société historique et archéologique du Périgord, Bulletin XXXII, 3e et 4e livraisons. — 38o Société industrielle d'Amiens, Bulletin tome XLIIIe, nos 2 et 3. — 39o Société industrielle d'Elbeuf. Bulletin 1904. — 40o Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, Bulletin 1904. — 41o Société Linnéenne du Nord de la France, Bulletin, nos 363-5. — 42o Société nationale des Antiquaires de France, Bulletin et Mémoires, 7e série, tome XIV, 1903. — 43o Société régionale des Architectes du Nord de la France ; l'Architecture et la Construction dans le Nord, 15e année, no 7, juillet 1905. — 44o Société savoisienne d'histoire et d'archéologie de Chambéry, Mémoires, tome XLIII, 2e série, tome XVIII, 1er fasc.

VII. Sociétés étrangères.

1o Académie royale des sciences de Munich, Compte rendu des travaux de la section de philosophie et de philologie et de celle d'histoire, 1905, 2e livraison. – 2o Cercle archéologique

du pays de Waas, Publication extraordinaire, Notice sur le Cercle archéologique, 1861-1905. — 3° Cercle historique et archéologique de Courtrai, 2e année, 4e livraison. — 4° Musée de Mexico, Annales II, 3. — 5° Société historique de la Basse-Saxe, Bulletin 1905, 2e livraison. — 6° Société historique de Souabe et de Neubourg, 31e année. — 7° Société royale des sciences de Göttingen, section de philologie et d'histoire ; Mémoires, 1905, 2e livraison.

VIII. — Périodiques.

1° Archives de la France monastique, Revue Mabillon, 1re année. n° 2. — 2° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, tome LXVI, 2e et 3e livraisons, mars-juin 1905. — 3° Bulletin historique du diocèse de Lyon, juillet-août 1905, 6e année, n° 34. — 4° Le Bulletin monumental, 68e vol., n° 3, 1904. — 5° Les Etudes, 1905, 20 juin à 20 septembre. — 6° Rapport et Notice sur l'édition des Mémoires du cardinal de Richelieu, préparés pour la Société de l'Histoire de France, sous la direction de M. Jules Lair ; fasc. 1er. — 7° Revue des Questions historiques. — 8° Revue épigraphique, tome V, nos 115 et 116. — 9° La Revue héraldique, 4e série, tome III, n° 6, XX ; tome IV, n° 1, XXI. — 10° Revue numismatique, 4e série, tome IX, 1905, 2e trimestre.

Le Gérant : Th. TELLIER.

Mémoires in-4°

Tome I, Coutumes locales du bailliage d'Amiens par Bouthors, 2e 3e 4e et 5e séries, la série. .	1fr.50
Tome II, Coutumes locales, 2e volume, séries 7-8. Répertoire et tables, la série.	1 50
Tome III, Dom Grenier. Introduction à l'histoire de Picardie, séries 2e et 3e, la série. . .	1 50
Tome IV, Les Comtes de Beaumont-sur-Oise, par Douët d'Arcq	5 »
Tome V, Histoire de Doullens, par l'abbé Delgove .	5 »
Tome VI, Cartulaire d'Ourscamps, par Peigné-Delacourt	5 »
Tome VII, Darsy. Bénéfices de l'Eglise d'Amiens. 1er volume.	5 »
Tome VIII, Idem, 2e volume.	5 »
Tome IX, Histoire de Saint-Riquier par M. le chanoine Hénocque, 1er volume	5 »
Tome X, Idem, 2e volume.	5 »
Tome XI, Idem, 3e volume.	8 »
Tome XII, Histoire de Saint-Acheul, par M. J. Roux .	5 »
Tome XIII, Le Clergé du diocèse d'Amiens en 1789, par M. Darsy.	5 »
Tome XV, Bibliographie du département de la Somme, par M. H. Macqueron.	6 »

Bulletins

Tome III, (1847-48-49).	5 »
Tome IX, (1865-66-67).	5
Tome XI, (1871-72-73).	5 »
Tome XII, (1874-75-76).	5 »
Tome XIV, (1880-81-82)	5 »

Bulletin : fascicules séparés à 0 fr. 50

I. Années complètes

1850, 51, 54, 1862, 66, 67, 1870, 72, 75, 77, 79, 1880, 81, 83, 88, 89, 1890, 91, 93, 94, 97, 99, 1900, 1902, 1903, 1904.

II. Années incomplètes

1842, nos 1, 2, 4. — 1846, nos 2, 3. — 1847, nos 2, 4. — 1848, nos 3, 4. — 1849, nos 1, 2, 3. — 1852, nos 1, 2, 3. — 1853, nos 1, 2, 3. — 1855, nos 2, 4. — 1856, nos 2, 3. — 1857, nos 1, 2, 4. 1859, nos 1, 2. — 1860, no 1. — 1863, no 4. — 1864, nos 1, 2. — 1865, nos 1, 2, 3. — 1869, nos 3, 4. — 1871, no 1. — 1873, no 3. — 1874, nos 1, 2, 4. — 1876, nos 1, 2. — 1878, nos 2, 3, 4. — 1882, nos 1, 2, 3. — 1885, nos 1, 2, 3. — 1886, nos, 1, 3, 4. — 1892, nos 1, 2, 4. — 1895, nos 1, 2, 3. — 1896, nos 1, 2, 3. — 1901, nos 1, 2, 3. — 1905, nos 1, 2, 3.

Publications in-4° Jésus.

Monographie de la Cathédrale d'Amiens, par M. Georges Durand, archiviste départemental. Nombreuses héliogravures.

Tome I. Histoire et description de l'édifice	60 fr.
Tome II. Mobilier et accessoires.	60 »

La Picardie Historique et Monumentale. Fondation Soyez.
Tome I. Arrondissement d'Amiens.

1er fascicule. Cathédrale d'Amiens	10 »
Tome II. Arrondissement de Montdidier.	
1er fascicule. Ville et canton de Montdidier. Canton de Rosières	10 »
2e fascicule. Cantons d'Ailly-sur-Noye et de Moreuil.	10 »
3e fascicule. Canton de Roye	10 »
Tome III. 1er fascicule. Ville et cantons d'Abbeville .	10 »

Album archéologique. 1re série. Fascicules 1-13. Le fascicule	3 »
2e série. Fascicule 14.	4 »

L'Architecture Romane dans la région picarde, par M. Camille Enlart. Nombreuses illustrations. . .	10 »

Autres publications.

Le Canton de Bernaville, par l'abbé Théodose Lefèvre	1.50
Catalogue de la Bibliothèque de la Société. Série N, (Ouvrages relatifs aux départements de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Seine-Inférieure)	1.50
Idem. Série O = T. (Ouvrages relatifs au département de la Somme)	1.50
Plusieurs brochures relatives à la construction du Musée de Picardie et à la Loterie picarde. La brochure.	0.10
Catalogues des Expositions rétrospectives organisées par la Société	0.75

Ces ouvrages se trouvent au Musée de Picardie. S'adresser, pour les demandes d'achat, à M. le Secrétaire perpétuel, au Musée.

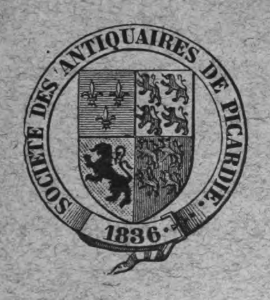
La Société rachète volontiers, ou échange contre d'autres, celles de ses publications qu'elle ne possède plus. — S'adresser dans ce but à M. le Secrétaire perpétuel, au Musée

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES
DE PICARDIE.

ANNÉE 1905. — 4e TRIMESTRE



AMIENS
IMPRIMERIE YVERT & TELLIER
37, Rue des Jacobins et 52, Rue des Trois-Cailloux

1906

SOMMAIRE

	Pages
Séance du 17 octobre 1905	413
Séance du 14 novembre 1905	416
Obsèques de M. F. Poujol de Fréchencourt	419
Séances du 12 décembre 1905	423
Séance publique du 20 décembre 1905	426
Assemblée générale du 21 décembre 1905	428
Clochers de Picardie, par M. V. Brandicourt	430
Rapport sur les travaux de l'année 1904-1905, par M. Oct. Thorel	459
Notice biographique sur M. Poujol de Fréchencourt, par M. le Vte de Calonne	481
Ouvrages reçus	489

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

Prix fixés pour les Membres de la Société

Les volumes non indiqués sont épuisés

Mémoires in-8°

Tome I, 1838	5 fr.
Tome II, 1839	3 »
Tome IX, 1848	3 »
Tome X, 1850	3 »
Tome XIII, 1854	3 »
Tomes XV à XXIX inclusivement, 1858-1887	3 »

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES
DE PICARDIE

Année 1905. — 4e Trimestre

Séance ordinaire du Mardi 17 Octobre 1905

Présidence de M. V. Brandicourt, président.

Sont présents : MM. Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier, Maurice Cosserat, Pierre Cosserat, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Leroy, le chanoine Mantel, Milvoy, de Puisieux, Roux, Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse.

— MM. Schytte, l'abbé Quignon, Héren, le comte de Montbas, Codevelle, l'abbé Vatinelle, l'abbé Rohaut et de Boutray, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance

— MM. de Richoufftz, l'abbé Crépin, Choquet, l'abbé Lesenne, Cabry et Duvette remercient la Société de leur admission.

— La Société apprend avec regret la mort de deux de ses membres non résidants : MM. l'abbé Thierry et le comte de Luçay.

— M. le proviseur du Lycée remercie la Société du prix du Cange, dont le lauréat, cette année, est l'élève Mély, de Paris.

— Les administrateurs du congrès des sciences historiques, qui sera tenu à Dunkerque en 1907, remercient M. le Président d'avoir bien voulu faire partie du comité d'honneur de ce congrès.

— M. Lafollye annonce que la Société des Architectes diplômés a écrit au Maire d'Amiens, pour protester contre la démolition de la façade du théâtre.

— M. le Maire de Péronne remercie la Société d'ouvrages offerts à la bibliothèque de cette ville.

— La Société est heureuse d'enregistrer les distinctions décernées à nos collègues, MM. Milvoy et l'abbé Armand, par la municipalité de Prague, à l'occasion de l'inauguration du monument du roi Jean de Bohême à Crécy.

Administration

— Les ouvrages, reçus depuis la dernière réunion, ont été inscrits sous les nos 30,009 à 30,160.

— Le secrétaire perpétuel dépose sur le bureau divers volumes offerts par leurs auteurs.

— Parmi les ouvrages envoyés depuis la dernière réunion, soit par le Ministère, soit par les Sociétés correspondantes, le secrétaire perpétuel ignale particulièrement :

1° Dans les *Etudes*, un article intéressant de M. Jules Doizé, intitulé : « *Nos Cathédrales* » ; on y trouve quelques détails sur celle d'Amiens ;

2° Dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie du Vimeu*, une biographie d'Etienne de Fay, dit le vieux sourd-muet d'Amiens, par M. Denis. Etienne de Fay aurait donné avec succès des leçons à quelques jeunes sourds-muets d'Amiens, pensionnaires de l'abbaye de Saint-Jean de cette ville, environ 27 ans avant l'abbé de l'Epée.

— Le secrétaire perpétuel annonce qu'il a reçu deux Mémoires pour le concours d'histoire, fondé par M. Le Prince :

1° Un village picard, Proyart ;

2° Saint-Valery-sur-Somme, depuis la Ligue jusqu'à la Révolution, d'après les documents de l'Echevinage.

L'Assemblée désigne, pour juger la valeur historique de ces ouvrages, MM. Ledieu, l'abbé Leroy et Thorel.

— L'Assemblée, revenant sur la lettre de M. Lafollye, et soucieuse de voir conserver la façade du théâtre d'Amiens, œuvre de Rousseau, ornée de sculptures de Carpentier, artiste picard, décide d'appeler l'attention de la Municipalité sur la nécessité de sauvegarder ce précieux spécimen de l'art architectural au XVIIIe siècle.

Travaux

— M. Pinsard offre à la Société un plan des carrières qui se trouvent sous la Citadelle et qui

furent abandonnées lors de la construction de cette forteresse. Ce plan est accompagné d'une intéressante notice. La Société remercie M. Pinsard de cette nouvelle contribution à ses travaux.

— M. le Président donne lecture de deux communications de M. Am. Boinet :

1° Notice sur un Manuscrit à miniatures du XIVe siècle, d'origine picarde, conservé à la bibliothèque royale de La Haye ;

2° Notice sur deux Livres d'Heures à l'usage d'Amiens, conservés au musée Fitz-William de Cambridge. Ce dernier travail est enrichi de cinq photographies d'une exécution parfaite.

Après ces communications, la séance est levée à 10 heures.

Séance ordinaire du Mardi 14 Novembre 1905

Présidence de M. V. Brandicourt, président

Sont présents : MM. Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier, Maurice Cosserat, Pierre Cosserat, Dubois, Durand, de Francqueville, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Leroy, Milvoy, de Puisieux, Roux, Thorel et de Witasse, membres résidants.

— MM. l'abbé Blandin, Codevelle, Héren, l'abbé Quignon, Schytte et de Boutray, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance et Administration

— M. Alfred Denneulen offre une notice sur le peintre Jules Denneulen, son frère.

— Un exemplaire d'un ouvrage de MM. de Baudot et Perrault-Dabot, intitulé : « *Les Cathédrales de France* », est déposé sur le bureau, ainsi qu'un ouvrage de M. le comte de Loisne, qui porte pour titre : « *Catalogue raisonné des Cartes et Plans de l'ancienne province d'Artois* ». La plus ancienne de ces cartes remonte à 1580.

— Parmi les ouvrages reçus depuis la dernière séance, le secrétaire perpétuel signale particulièrement à l'attention de ses confrères :

1° Une note sur le peintre Michel, de Fins, dans le Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, 1er trimestre de 1905 ;

2° Dans les derniers Mémoires de l'Académie d'Amiens, d'intéressants articles concernant la Picardie.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les nos 30,161 à 30,178.

— Après avoir discuté et résolu les différentes questions relatives à la prochaine séance publique, l'Assemblée entend le rapport que M. l'abbé Leroy fait, au nom de la commission du concours d'histoire, et décide :

1° Qu'une médaille de 400 fr. en argent sera attribuée à l'auteur du mémoire sur l'Histoire de Saint-Valery-sur-Somme, de la Ligue à 1789.

MESSIEURS,

L'émotion que nous éprouvons en ce moment exprime mieux que toutes les paroles l'étendue de notre deuil. Permettez-moi cependant, au nom de la Société des Antiquaires de Picardie, d'essayer de vous dire quelle perte elle fait aujourd'hui en la personne de celui qui, depuis plus de 30 ans, avait mis à son service les trésors de son érudition et le charme de son caractère. Que n'avons-nous pour parler de lui l'exquise délicatesse avec laquelle il savait parler des autres !

C'est en 1874 que M. de Fréchencourt demanda son admission dans notre Compagnie ; il en devint membre résidant en 1879. Dès lors il ne cessa de faire partie du bureau, d'abord en qualité de secrétaire, en 1880-1881, puis de vice-président en 1883, de président en 1884, pour occuper enfin le poste de dévouement de secrétaire perpétuel, que la mort seule a pu lui faire abandonner.

Tour à tour historien, archéologue, numismate, hagiographe, M. de Fréchencourt n'a cessé de fournir à la Société de savants travaux, parmi lesquels nous relevons : son remarquable discours de réception, inspiré par l'amour du pays natal, sur le village de Fréchencourt, de nombreuses analyses de contrats de vente et de dénombrements, une étude sur la confrérie de Notre-Dame de Foy, le récit du siége d'Amiens, lu en séance publique, un travail sur les origines de la noblesse, des souvenirs recueillis à Etaples, etc.

En 1889 commença pour lui le labeur incessant que réclament les fonctions de secrétaire perpétuel. Analyse de nombreuses publications, correspondance avec les membres de la Société, envoi des publications de

jour en jour plus abondantes, rien n'effrayait son inlassable activité. Chaque année M. de Fréchencourt eut à donner en séance publique le compte rendu de nos travaux.

Nous admirions tous avec quelle verve, quelle probité, quelle courtoisie, il s'acquittait de cette tâche· Personne n'était oublié : dans sa bonté il ne voulait pas, disait-il, « faire de sélection entre des œuvres qui toutes sont chères à ceux qui en réclament la paternité. »

Avec un tact parfait, une grâce souriante, il distribuait les éloges, sachant en varier le tour avec à propos et finesse. Gardien des traditions, tandis que les présidents se succédaient, il demeurait comme une sorte de personnification de notre Compagnie, entretenant les relations les plus cordiales avec les Sociétés correspondantes, et portant au loin le bon renom des Antiquaires de Picardie. Pour nous, c'était le plus complaisant des collègues, répondant à tous les appels avec un aimable empressement, une affectueuse urbanité : il contribua à établir cette cordialité de bon aloi qui est l'honneur de la Société.

Tant de services rendus, un si fidèle dévouement inspirèrent aux membres du bureau le désir d'offrir à M. de Fréchencourt un témoignage de sympathie. Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme. Au mois de Mars dernier, dans une cérémonie toute intime, où notre salle de séances était trop petite pour contenir les amis de notre cher secrétaire perpétuel, un objet d'art lui était remis.

Ce fut avec une joyeuse surprise et une émotion visible qu'il reçut cette marque de reconnaissance,

Qui nous eût dit que sitôt nous aurions à lui adresser le suprême adieu ?

Depuis plusieurs mois cependant une maladie qui ne pardonne pas s'était déclarée ; M. de Fréchencourt accepta l'épreuve avec le courage du chrétien. Sans retour sur lui-même, il prépara encore avec nous cette séance publique de Décembre à laquelle, pour la première fois depuis tant d'années, il n'assistera pas.

Cher collègue, que nous étions si heureux de fêter il y a quelques mois, la Société des Antiquaires de Picardie vous adresse aujourd'hui un dernier hommage de reconnaissance.

Votre nom inscrit à chaque page de ses annales, et mieux encore le souvenir de votre physionomie si sympathique resteront longtemps pour tous un encouragement et un modèle.

Après ce discours, M. Ph. Hardouin prit la parole au nom de l'Association des Anciens Elèves de la Providence d'Amiens.

Le Mardi 28 Novembre un second service fut célébré en l'église de Fréchencourt. A son issue une touchante oraison funèbre fut prononcée par M. l'abbé Dubourguier, doyen de Villers-Bocage et membre de notre Société, puis la dépouille mortelle de M. Poujol de Fréchencourt fut inhumée dans une sépulture de famille, située dans le parc du château. Là, M. l'Adjoint adressa au nom du conseil municipal de Fréchencourt un dernier adieu au regretté défunt. — MM. de Guyencourt et de Witasse représentaient la Société à cette triste cérémonie, au cours de laquelle les coins du

drap mortuaire furent tenus par MM. l'Adjoint et l'Instituteur de Fréchencourt, et par MM. le Comte d'Alcantara et de Guyencourt.

Séance ordinaire du 12 Décembre 1905

Présidence de M. V. Brandicourt, Président

Sont présents : MM. Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Collombier, Maurice Cosserat, Pierre Cosserat, Dubois, Durand, de Francqueville, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Leroy, l'abbé Mantel, Milvoy, de Puisieux, Roux et Thorel, membres titulaires résidants.

— MM. Debary, Héren, l'abbé Quignon, Rodière, Schytte, l'abbé Blandin et l'abbé Vatinelle, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

Correspondance

— MM. le comte de Douville-Maillefeu, l'abbé Lasorne, l'abbé Billoré, Lefèvre-Pontalis, F. Lecomte, de Berseaucourt, Gellé, député, l'abbé Lesenne, Thierry et de France remercient de leur admission comme membres titulaires non résidants.

— M. Latteux, du Mesnil-Saint-Firmin, propose l'acquisition de quelques fragments de vitraux pour le Musée ; la plupart proviennent de

l'église de La Hérelle (Oise); les autres sont d'origine inconnue.

— M. Garet demande pour les Rosati picards l'échange des publications ; la Société accorde celui du Bulletin et des Mémoires in-8°.

— M. le Préfet de la Somme avise la Société que le Conseil Général lui a attribué la subvention habituelle.

— MM. Bry et de Baillescourt s'excusent de n'avoir pu assister aux obsèques de M. Poujol de Fréchencourt.

— La famille fait part de la mort de M. A. Danzel d'Aumont, membre de la Société.

— Le secrétaire annuel dépose sur le bureau :

1° Un exemplaire du Vieil Amiens, par M. Duthoit, don de M. Ledieu ; 2° Histoire et Généalogie de la famille des Friches, et Les Doria en France ; ces deux ouvrages offerts par M. Labande ; 3° Autour du plateau de Liancourt, brochure illustrée de nombreuses gravures, offerte par M. Beaudry, de Breuil-le-Sec ; 4° Trois brochures par M. Laugier, relatives au musée numismatique de Marseille, remises par les héritiers de M. Poujol de Fréchencourt.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— Parmi les ouvrages reçus depuis la dernière séance, le secrétaire annuel signale à l'attention de ses confrères : 1° Dans la *Revue historique*, t. LXXXIX, n° 2, un article de M. Monod sur l'inau-

guration du monument du roi Jean de Bohême à Crécy ; 2° Dans la *Revue héraldique*, t. XXI, n° 4, un article intéressant sur le même roi ; 3° Dans le *Bulletin du Comité des Travaux historiques*, une communication de M. A. Ledieu, sur des restitutions de prisonniers de guerre, à Abbeville, aux XIII[e] et XIV[e] siècles.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance ont été inscrits sous les n[os] 30,199 à 30,246.

Administration

— La Société décide d'offrir au Musée les objets suivants qui ont été déposés dans ses vitrines :

1° Des vitraux provenant de la Hérelle, etc. ; 2° Une ardoise portant une inscription relative à la pose de la première pierre de l'église de Douilly, don de M. Ed. Lévêque ; 3° Le cachet de J. Chivaille, commissaire des guerres à Amiens, et 4° La planche d'un *ex-libris* aux armes du chanoine Boistel d'Welles, don de M. P. Dubois.

— M. de Guyencourt rend compte de la visite qu'il a faite chez MM. Rollin et Feuardent, qui proposaient l'acquisition de trois amphores soi-disant trouvées à Amiens, au prix de 100 fr. chacune. La Société estime leur prix trop élevé et aussi qu'elles ont une trop grande similitude avec celles qui sont déjà au Musée.

— M. Demailly est élu membre titulaire non résidant.

— L'ordre du jour prévoit les élections pour le renouvellement des membres rééligibles du bureau.

Sont élus pour l'année 1906 : M. J. Boquet, président ; M. P. Dubois, vice-président ; M de Guyencourt, secrétaire perpétuel, et M. P. Cosserat, secrétaire annuel.

— La séance publique est fixée au Mercredi 20 Décembre, à 8 heures 1/4, à la Société Industrielle.

Travaux

— M. Brandicourt lit un mémoire sur les clochers de Picardie, M. Thorel le compte-rendu des travaux de l'année, et M. Roger Rodière une étude intitulée : Promenade archéologique dans le canton de Rue. Tous ces travaux figureront à l'ordre du jour de la séance publique.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Séance publique du Mercredi 20 Décembre 1905

Présidence de M. V. Brandicourt, Président

Comme les années précédentes, la grande salle de la Société Industrielle réunissait un auditoire sympathique, au milieu duquel un grand nombre de dames étaient venues témoigner de l'intérêt

qu'elles prennent à nos travaux. M. le Général, commandant la 3e Division, qui avait annoncé sa venue, empêché au dernier moment, s'était fait excuser, ainsi que MM. le Procureur Général Regnault, le Député, Maire de la Ville d'Amiens, Mgr Dizien, MM. Duhamel-Decéjean, Macquet, Riquier, l'abbé Vatinelle, de Proyart de Baillescourt et Boquet.

— La séance est ouverte à 8 heures 1/2.

— Sont présents : MM. Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Collombier, Maurice Cosserat, Pierre Cosserat, P. Dubois, A. de Francqueville, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Leroy, le chanoine Mantel, Milvoy, de Puisieux, Roux, Soyez, Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse, membres titulaires résidants.

— Dans l'auditoire on remarquait beaucoup de membres titulaires non résidants et des notabilités de la Ville, en trop grand nombre pour que nous puissions donner leurs noms.

— M. le président Brandicourt lit son étude sur les Clochers de Picardie. Ce travail, accompagné de nombreuses projections, est très applaudi.

— Puis M. Thorel, secrétaire annuel, lit un compte-rendu des travaux de l'année, terminé par un hommage attendri à la mémoire de M. Poujol de Fréchencourt, notre regretté secrétaire perpétuel, et proclame le nom du lauréat du Prix Le Prince, qui a été attribué à M. A. Huguet,

trésorier de l'Association des Bas-Champs de la Somme, à Saint-Valery-sur-Somme, pour son Histoire de Saint-Valery-sur-Somme, de la Ligue à 1789. M. Huguet vient recevoir lui-même sa médaille aux applaudissements de l'assistance.

— Enfin M. Roger Rodière convie l'auditoire à une Promenade archéologique dans le canton de Rue. Cette lecture, accompagnée de projections, provoque de chaleureux applaudissements.

Puis la séance publique est levée à 10 heures 1/2.

Assemblée générale du 21 Décembre 1905

Présidence de M. V. Brandicourt, Président

Sont présents : MM. Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier, M. Cosserat, P. Cosserat, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Leroy, le chanoine Mantel, Milvoy, de Puisieux, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. l'abbé Calippe, l'abbé Quignon, Lefrançois, l'abbé Tirard, des Forts, Rodière, le capitaine Béjot, de Boutray, le chanoine Mullers et Ponthieu, membres non résidants, assistent à la séance.

— M. le chanoine Muller, délégué du Comité archéologique de Senlis, prend place à la droite de M. le Président, et M. Ponthieu, délégué du Comité archéologique de Noyon, à sa gauche.

— MM. de Calonne, Thorel et Vitasse se font excuser.

Correspondance

— Le Chapitre de Rodez fait part de la mort de Mgr Francqueville, que la Société s'honorait de compter au nombre de ses membres.

— M. Boquet remercie de son élection à la présidence.

— La famille fait part de la mort de M. Devillers, membre de la Société.

— M. Demailly remercie de son admission en qualité de membre non résidant.

— M. le Maire de la Ville d'Amiens accuse réception de divers objets offerts au Musée par la Société.

— Des remerciements sont votés à MM. Pilastre et le chanoine Muller, qui ont bien voulu donner quelques ouvrages.

Administration

— L'ordre du jour prévoit la discussion du programme des concours pour les années 1906 et 1907. Celui des années précédentes est adopté sans modification importante.

Travaux

— M. le chanoine Muller communique quelques notes sur un fragment de poterie samienne portant des symboles chrétiens, puis la séance est levée à 3 heures 1/2.

CLOCHERS DE PICARDIE

Par M. V. Brandicourt

Il y a plus de quarante ans, à pareille époque, dans une cérémonie semblable, M. Bouthors, alors président, s'exprimait ainsi :

« Lorsque nous entrons dans la vie, la flèche de l'église auprès de laquelle s'écoulent les jours de notre paisible enfance est le centre d'un petit monde que ne franchissent ni nos regards, ni nos désirs, ni nos espérances. A mesure que nous grandissons, la vue s'étendant plus loin, nous découvre de nouveaux horizons vers lesquels nous sommes impatients de nous élancer, mais toujours, quelle que soit la contrée où nous portons nos pas, l'instinct de notre nature, un vague besoin de retour, le mal du pays nous ramènent à l'humble clocher du village..... L'imagination nous le représente comme un être doué d'intelligence, ayant un œil toujours ouvert dans les moments de péril pour veiller à la sécurité commune, une voix pour annoncer l'heure du travail, du repos ou de la prière, pour avertir qu'un chrétien vient de naître, qu'un chrétien descend dans la tombe, qu'un incendie, qu'une inondation réclame tous les bras valides. »

Ces clochers, dont M. Bouthors nous détaille si éloquemment la personnalité morale — si j'ose m'exprimer ainsi — nous allons les étudier aujourd'hui surtout au point de vue de leurs formes

extérieures et des événements dont ils ont été le théâtre, en choisissant les plus caractéristiques et les plus intéressants.

Hâtons-nous de dire que ce qui va suivre est puisé dans nos vieux chroniqueurs, dans les belles publications de la Société, dans les Archives du Département obligeamment fouillées à notre intention par M. Tilloy.

Les églises bâties pendant les premiers siècles du Christianisme ne possédaient ni clochers, ni cloches. C'est au VIIIe siècle seulement que s'introduisit l'usage de convoquer les fidèles à la prière au son des cloches. Mais celles-ci étaient de petite dimension, et n'exigeaient pas de tours importantes, et ce n'est qu'au XIIe siècle et surtout dans les siècles suivants, qu'on en fondit de grosses. D'où vient donc que les églises bâties au XIe siècle possèdent déjà des clochers et des tours qui ne le cèdent en rien, comme hauteur et dimensions, à celles qu'on construisit dans les siècles suivants ? C'est que les premiers clochers doivent être considérés autant comme signes de puissance, comme marques de l'importance et de la richesse des communes que comme destinés à recevoir les cloches. A cette époque, la féodalité élevait ces châteaux-forts aux tours formidables dont les ruines imposantes nous étonnent encore ; les églises abbatiales, les cathédrales ne couraient-elles pas les mêmes risques d'être saccagées ? On les

entoure donc aussi d'enceintes fortifiées en les appuyant à des tours solides qui en défendaient les approches. De plus, possédant les mêmes droits, les mêmes prérogatives que les seigneurs laïques, elles voulurent avoir leurs donjons religieux comme les châteaux avaient leurs donjons militaires.

En Picardie, les plus anciens de nos clochers sont presque tous réunis dans cette portion du Vermandois si célèbre à l'époque mérovingienne. L'antique oppide d'Athies, d'origine gauloise, et ruiné dès le IIIe siècle, s'était relevé avec avantage à cette époque et le séjour de sainte Radegonde lui avait donné un grand renom. Ruiné de nouveau par les Normands, il ne reste de l'antique prieuré de 1178 que l'abside et le transsept. La tour du clocher fut reconstruite en 1655 et surmontée de deux croix et de deux coqs, signe féodal des domaines du marquisat de Nesle.

Non loin de là, sur les bords de la petite rivière de l'Omignon, s'élève Monchy-Lagache — de *Aguassarium* — tour élevée d'où l'on faisait le guet. La tour de son clocher est en effet un des monuments les plus intéressants de la région. De forme quadrangulaire, elle est percée sur la gauche, ce qui est fort rare, de petites fenêtres cintrées que couronne un cordon à ornements dentelés. Au-dessus de cette base massive s'élève un beffroi de forme octogonale à deux rangs de baies géminées, délicates et séduisantes entre toutes.

Toujours dans la même région, voici Mons-en-Chaussée et la belle tour de Saint-Pierre, toute en grès et surmontée d'une flèche élevée. Elle est entourée de cordons en pierre et flanquée de contreforts et d'une tourelle vers le Midi. Construction massive, qui a tous les caractères de l'époque romane et se rapporte à l'édifice primitivement élevé lors de l'établissement de la cure par l'évêque de Noyon.

Falvy nous offre un bel exemple de ces constructions imitées de celles que les Normands élevèrent au temps de Guillaume-le-Conquérant. Le clocher central à la croisée de l'église constitue une tour lanterne, libre, apparente à l'intérieur de l'édifice, et dont l'effet ajoute singulièrement à la grandeur du vaisseau. Bâtie vers 1140, sous le vocable de sainte Benoîte d'Origny, c'est une construction de la belle époque romane.

Qu'on ne s'étonne pas de voir figurer ici l'église d'Hangest-sur-Somme. Elle est en effet du XVIe et du XVIIIe siècle, à l'exception cependant du clocher qui s'élève à l'angle nord-ouest sur la première travée d'un bas-côté. Il offre une particularité surprenante. L'extérieur jusqu'à l'étage du beffroi appartient au style flamboyant, et les assises concordent avec celles de l'église du XVIe siècle. Seuls, le lanternon, quatre fenêtres cintrées et la corniche des côtés appartiennent au XIIe siècle. C'est que la partie basse de la tour a été seulement reparementée et cela avec une grande habileté.

Le noyau et le parement intérieur s'étant trouvés bons, le haut du clocher ne demandait qu'une réparation, et l'architecte du XVIe siècle a fait judicieusement l'économie d'une restauration totale.

Rien de plus pittoresque que le petit clocher de Blangy-sous-Poix se détachant avec son élégante tourelle sur le feuillage des grands arbres qui l'entourent. Ne cherchons pas là la majesté d'un site grandiose, c'est plutôt un de ces paysages qui tentaient le pinceau de nos vieux miniaturistes. Dans la paix profonde de ce coin solitaire, il échappe aux vicissitudes de ce monde et conserve une éternelle jeunesse. Edifié à l'époque romane il a été plusieurs fois remanié au XVIe siècle sans que l'on ait beaucoup gâté son aspect archaïque.

Aux clochers romans un peu lourds, un peu écrasés, succèdent les clochers gothiques plus hardis, plus élancés à l'étage supérieur, de proportions surélevées. Avec le XIIIe siècle c'est l'épanouissement, la splendeur de l'art gothique ogival.

Qui donc avait appris à ces étonnants architectes du moyen âge ces lois de la perspective aérienne qui déroutent souvent les meilleurs constructeurs ? « Toute partie d'architecture qui se découpe immédiatement sur le ciel, nous dit Viollet-le-Duc, demande des calculs et plus encore un sentiment exquis de la forme, car rien n'est

indifférent quand on a le ciel pour fond. Le moindre détail prend des proportions autres que celles obtenues sur l'épure, et il faut une bien longue expérience, une habitude pratique des effets pour préjuger de l'aspect perspectif d'une combinaison géométrique. »

Ces lois, les architectes qui élevaient les immenses flèches des cathédrales gothiques les connaissaient parfaitement, et même dans leurs œuvres les plus ordinaires on en constate l'observation. Et cependant ils n'avaient pu les acquérir qu'à l'aide d'une délicatesse des sens très développée, puisque les monuments de ce genre surgissent tout à coup vers le milieu du XII[e] siècle, à l'état parfait déjà. Malheureusement les clochers du XIII[e] siècle sont assez rares en Picardie : un des plus intéressants est celui de Namps-au-Val, qu'on aperçoit à gauche de la ligne du chemin de fer d'Amiens à Rouen. Très gracieux avec sa tour carrée dont le beffroi est ajouré de deux baies en tiers-point, et sa petite tourelle octogonale recouverte d'une pyramide terminée par un épi.

Quant à notre Cathédrale, elle ne possède pas de clocher proprement dit. Le plan primitif comportait-il des clochers au-dessus des tours de la façade occidentale ainsi qu'on en voit à la cathédrale de Chartres ? Il est impossible de le savoir, car, au moyen âge, leur place n'a jamais été établie d'une façon constante. En 1243, ces tours ne montaient qu'à la hauteur de la base du grand comble.

Cependant elles contenaient déjà des cloches, et elles étaient sans doute couvertes provisoirement de toitures et de beffrois en charpente.

En 1366, les travaux reprirent pour leur achèvement et elles furent enfin terminées en 1402. Identiques dans leurs parties inférieures, leur ordonnance générale et leurs profils principaux, on y peut suivre cependant l'influence des époques dans la différence d'ornementation de leurs sommets et leur inégalité. De hauteurs différentes, elles boitent dans le ciel. Plus élevée que sa voisine, la tour du Nord, dite tour de Saint-Firmin, est plus soignée dans les détails de son architecture, mais plus maigre dans l'ensemble. On y sent déjà, quoique d'une façon discrète, le goût du style flamboyant.

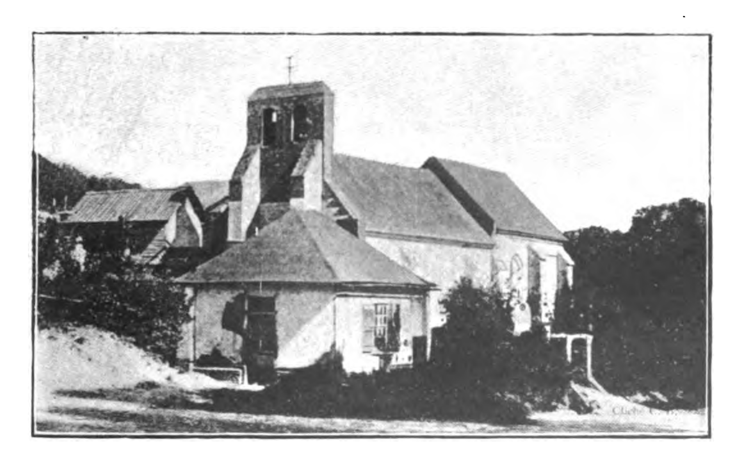
Comme la Cathédrale elle-même, les tours ont subi, à travers les âges, des réparations qui en ont altéré quelque peu le caractère primitif. A notre époque, Viollet-le-Duc en fit refaire les couvertures, et pour racheter à l'œil la différence de hauteur, il a surélevé la toiture de la tour Sud, en tenant celle de la tour Nord aussi basse que possible.

Telles qu'elles sont, les tours de la Cathédrale complètent admirablement l'ensemble du grand portail ; et ce sont elles désormais qui contiennent toutes les cloches : celle du Midi abrite le carillon, et la tour septentrionale les deux gros bourdons dont l'un n'a pas été refondu depuis 1726.

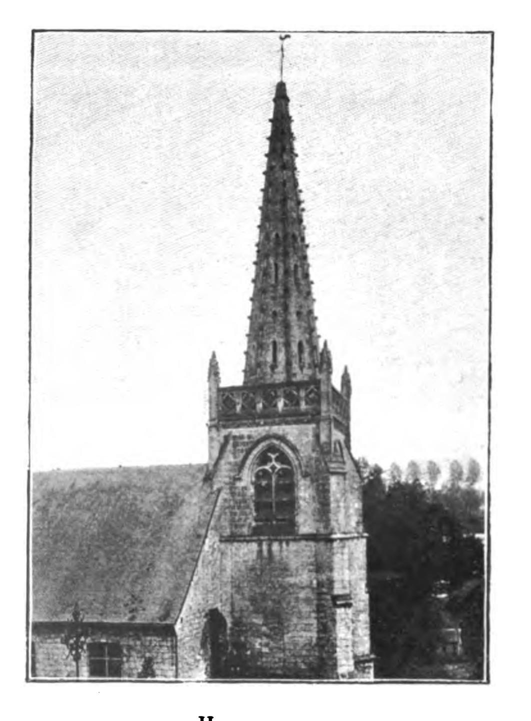
L'ouverture, ménagée au centre de la voûte à la



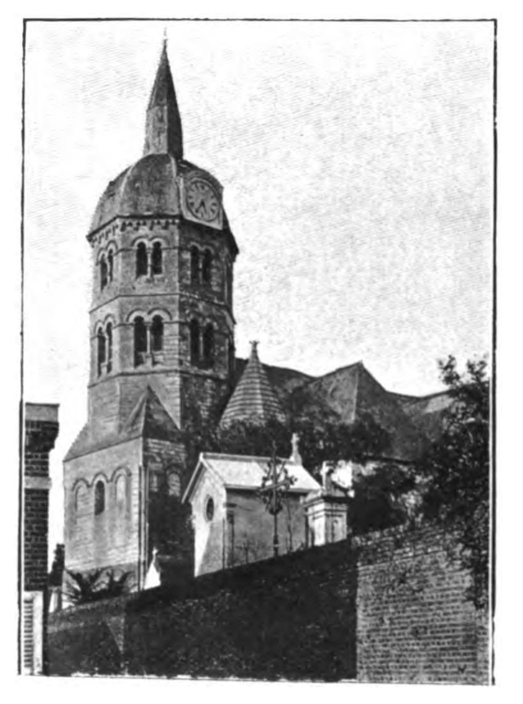
NESLE-L'HOPITAL.



GOUY-L'HOPITAL.



HUMBERCOURT



MONCHY-LAGACHE

croisée du transept, montre bien qu'un clocher a toujours dû exister à cet endroit. Il y est déjà fait allusion du reste, dans un titre de 1324, mais il est impossible de préciser à quelle date il avait été construit et quels en étaient au juste la forme et les matériaux de construction.

Nous pouvons cependant nous en faire une idée approximative d'après un tableau de la confrérie du Puy, au fond duquel la Cathédrale est représentée de façon assez exacte, et aussi dans la perspective peinte au dernier plan de l'histoire de saint Firmin à la clôture du chœur. La flèche de la Cathédrale nous y apparaît d'une grande ressemblance avec la flèche actuelle, dont elle a la forme octogonale, et sortant comme elle de la toiture de la croisée. Un terrible incendie, causé par un orage, le détruisit en 1528. Bien qu'il n'y eût point de journaux à cette époque, le récit détaillé de ce tragique événement est venu jusqu'à nous, dans une curieuse pièce rimée de 48 strophes, due probablement à l'un des membres de cette confrérie du Puy, où l'amour de la poésie allait de pair avec l'amour de la Cathédrale. Elle est intitulée : Rhétorique pour le feu de meschief advenu au clocher de l'Eglise Notre-Dame Damyens. — Le feu prit à dix heures du soir :

Le jour Sainct Vaast, quinzième de juillet,
Ung mercredi, après dix heures du soir,

. . . .

Tout au plus haut du clocher, se bouta
Le feu terrible.

Très rapidement la flèche fut embrasée, et il ne fallut plus songer qu'à préserver la toiture de l'église en coupant les 4 angles autour du clocher. On y parvint, mais au prix d'efforts inouïs et de prodiges de courage. Nous nous en rendons compte en songeant au peu de ressources dont on disposait alors pour combattre les incendies, et à quelle hauteur il fallait porter les secours sous le métal fondu qui tombait des cloches. Toute la population travailla à éteindre le feu.

. . . . . chacun fut emeu
Et accourut à ce piteux desroy,
Chacun avait en son cœur,je le croy,
Grosse envie de le pouvoir matter.
Le grand besoin faict la vieille trotter.
Là eussiez veu maintes bonnes fillettes
Eaue porter en si grande abondance,
Vefves aussi, femmes et pucelettes
Y besongner de toute leur puissance.

C'est d'àprès ce manuscrit que le bon chroniqueur Pagès, avec sa solennelle naïveté, nous donne à son tour le récit de la catastrophe. Il nous montre plusieurs ecclésiastiques de distinction et Messieurs les Echevins montés sous les combles et les voûtes de la Cathédrale, donnant leur avis ou travaillant eux-mêmes avec activité, incitant aussi le peuple au travail, dont une partie était occupée à porter tant d'eau dans la Cathédrale qu'on la puisait aisément sur son pavé. Ce travail joint à la grande chaleur qu'il faisait alors, ajoute-t-il, « altéra si fort plusieurs bourgeois qu'ils

beuvaient pour se soulager de cette eau mêlée avec de l'ordure et du fumier quoique des personnes dévotes leur eussent envoyé du vin pour les soulager dans leurs travaux. » On porta les saintes reliques et le chef de saint Jean-Baptiste à l'Evêché, et un chanoine de la Cathédrale, neveu de M. de Hénencourt, porta avec révérence la très sainte Eucharistie dans la maison de M. son oncle, qui demeurait dans celle où pendait l'enseigne : *à la Levrette.* — Enfin, au bout de cinq heures, et grâce à une pluie torrentielle, on fut maître du feu, mais le clocher entier était détruit et les six cloches fondues. Des dons arrivèrent bientôt pour le reconstruire et le roi accorda l'autorisation d'abattre à cet effet des chênes de la forêt de La Neuville-en-Hez. Une commission composée de dignitaires du clergé fut chargée d'ordonner les travaux, avec pouvoir de diriger l'ouvrage et de faire que le clocher nouveau soit plus beau et plus riche que celui qui avait été brûlé.

C'est la flèche qui domine encore aujourd'hui notre cité. Tendue sur l'arc immense de la nef, elle s'évanouit dans l'air par sa simple finesse. Nous en aimons l'élan et la ciselure transparente, soit qu'elle s'estompe dans le brouillard ou qu'elle se précise en pleine lumière, vivante de la vie même du ciel, des nuées et des corneilles. Et cependant, comme le dit Ruskin, ce n'est que le joli caprice d'un charpentier de village. L'an

1529, raconte l'auteur du manuscrit Machart, l'évêque François de Halluin et le chapitre, après avoir conféré avec plusieurs architectes de la ville d'Amiens sans qu'aucun d'eux ait pu émettre un avis ou donner un dessin convenable, pour la construction d'un autre clocher, il se trouva un bien pauvre homme inconnu, et sans apparence de science, nommé Louis Cordon, originaire du village de Cottenchy, qui, devant toute l'assemblée, donna un plan si judicieux, qu'on lui confia l'entreprise de ce grand ouvrage.

La charpente de la flèche semble au premier coup d'œil fort compliquée. La partie, qui est cachée par la toiture de l'église et qui sert de support au clocher proprement dit, semble une inextricable forêt, comme on peut en juger par la réduction faite par Cahon et exposée au Musée d'Amiens. Mais la complication n'est qu'apparente et due surtout à la grande quantité de bois employé. Le système en est assez simple, plus curieux cependant que parfait au point de vue de l'art. On peut ajouter aussi que la flèche de la Cathédrale d'Amiens est de proportions trop petites par rapport au monument grandiose qu'elle surmonte. Elle n'a pas moins cependant de 45 mètres de hauteur et pèse 500,000 kilogs ; mais la base en est un peu grêle et sort trop brusquement du comble. — C'est la seule flèche en charpente de cette dimension qui existe encore en France. A l'extérieur, cette charpente est toute

habillée de lames de plomb et décorée d'ornements en plomb d'un style mi-gothique, mi-renaissance, d'une composition extrêmement originale et d'un travail exquis : spécimen rare, presque unique, de l'habileté des plombiers français au moyen âge et à la Renaissance. La flèche de la Cathédrale a été dorée, puis ornée de fleurs de lis ; il ne reste plus que les traces de cette décoration qui lui avait valu son nom de clocher doré. C'est en 1875 seulement qu'on en retira les cloches pour ne pas l'ébranler par les sonneries.

On monte aux deux étages de la flèche par un escalier de moulin pratiqué à travers les enchevêtrements de la charpente. Au-dessus du second étage, les parties supérieures ne sont plus accessibles qu'au moyen d'échelles et de barres de fer disposées extérieurement le long de ses pans ; et cependant, à la grande joie des Amiénois, depuis bien des siècles, il s'est trouvé des audacieux pour exécuter à cette hauteur des tours d'adresse.

En 1593, nous disent les chroniques, un suisse du duc d'Aumale est monté au haut de la flèche avec son épée, a enlevé le coq, l'a remis en place et a exécuté quelques tours d'acrobatie. Mais cet exploit n'est rien à côté de celui dont Pagès fut témoin et qu'il nous conte avec force détails : c'est un tableau si fidèle, si évocateur des mœurs du temps, que nous ne pouvons résister au plaisir de le citer.

« Le 27 mai 1699, sous l'épiscopat de Mgr Henri

Feydeau de Brou, le nommé André Choquet, sonneur, du village de Biaurevoir, proche Breteuille, âgé d'environ 30 ans, ôta du haut de la flèche du clocher de la Cathédrale d'Amiens, appelé le clocher doré, le coq pesant 15 livres.

Pendant 3 ou 4 jours le dit sonneur, soutenu en l'air par une corde garnie de nœuds, travailla plusieurs bois à la flèche dudit clocher, endommagé par les injures du temps, et y raccommoda plusieurs défectuosités. Ensuite sur les 5 heures après midi du 6e jour du mois de juin suivant, il remonta au bout du dit clocher accompagné de son fils, âgé de 13 ans, petit paysan vêtu d'un justaucorps de toile, qui ce jour-là était venu à pied de son village, éloigné de 7 lieues de cette ville, et qui, ayant monté jusqu'au pied de la croix de fer, se posta tout droit au milieu des fleurons avec une hardiesse qui surprenait et faisait trembler pour lui les plus hardis. Son père, ayant tiré du bas du clocher le coq doré attaché à une corde, le mit entre les mains de son fils qui demeurait dans son poste, pendant que son père, tenant le bout de la corde, monta avec une intrépidité merveilleuse jusqu'au haut de la dite flèche, autour de laquelle, s'étant croisé les jambes, il mit le coq doré en sa place ordinaire, y attachant au bout de la queue un ruban moitié de coulleur de feu et blanc, coulleur convenant à l'église pour sa blancheur et au martire de saint Firmin. En cet état, ayant osté son chapeau, il chanta à haute voix

l'hymne de la Passion de notre Rédempteur, *Vexilla Regis*, et répéta trois fois le verset : *o crux ave*. Enfin ayant pris une bouteille et un verre qu'il avait porté avec soy, il but trois coups de vin : le premier à la santé de Mgr l'Evêque d'Amiens qui, assis dans un fauteuil dessous le vestibule de son palais épiscopal, le regardait attentivement ; il but le deuxième coup à la santé de MM. du chapitre, spectateurs de son action, et le troisième à la santé de tous les habitants de la ville d'Amiens en général, dont on peut dire que la plus grande partie était pour lors occupée à le regarder et à admirer la hardiesse étonnante de son fils, encore plus surprenante que celle du père, qui tous deux descendirent heureusement du dit clocher. »

En 1884 on put admirer des exploits du même genre à l'occasion de réparations effectuées au paratonnerre et à diverses parties de la flèche. On installa donc, au sommet, des échafaudages sur lesquels s'établirent les ouvriers plombiers et électriciens, chargés des travaux. On les voyait perchés à ces hauteurs vertigineuses, aussi tranquilles que nos maçons sur la plate-forme d'un premier étage.

On profita de la circonstance pour descendre le coq et le remplacer. Il en avait grand besoin, ayant perdu beaucoup de ses plumes et toute sa dorure. De forme et d'exécution grossières, il était tout en cuivre, excepté une partie de la queue remplacée par une feuille de tôle.

Depuis combien de siècles tournait-il à tous les vents, sans avoir conscience de sa haute portée mystique ? Les liturgistes du moyen âge voyaient en effet dans le coq le symbole de la sollicitude zélée et de la prédication pastorale. Pendant la Révolution, les conventionnels épargnèrent les coqs des églises comme « les emblêmes de la surveillance se mouvant pour porter ses regards de tous côtés, et assurer ainsi le salut de la République ».

*
* *

Le clocher de Saint-Leu est assurément la partie la plus remarquable de toute l'église. Plusieurs fois reconstruit, entre autres en 1501, il fut renversé par un épouvantable ouragan, le 26 mars 1585, jour de Pâques. Le comble tomba sur l'église écrasant 68 personnes qui furent enterrées le lendemain :

> Dans Amiens, ô chose pitoyable !
> Un beau clocher de grandeur admirable
> Est trébuché dans l'église Sainct Leu,
> Tuant maints hommes qui priaient en ce lieu.

Reconstruite donc après cette catastrophe, et placée au bas de la nef afin, dit-on, de parer aux éventualités d'un nouveau désastre, la tour de Saint-Leu fut une imitation du clocher de Saint-Firmin-à-la-Pierre, bâti en 1513, et qui lui-même était la reproduction de celui de Saint-Sulpice, datant du milieu du XIVe siècle. Il y a

cent ans, lorsque près de 40 clochers dentelaient l'horizon de la ville d'Amiens, a dit le docteur Goze, celui de Saint-Leu était le plus élevé, la flèche de la Cathédrale étant, bien entendu, mise hors de toute comparaison. Il termine très bien la perspective descendante qui se présente aux regards du spectateur placé en haut de la montée du Bloc et tourné vers le Nord.

Du côté opposé, quand, appuyé au portail de l'Hôtel-Dieu, on dirige les yeux vers le Midi, on a devant soi un aspect des plus pittoresques, formé d'abord par les constructions du vieil hôpital, auquel fait face en arrière-plan la tour de Saint-Leu ; la masse imposante de la Cathédrale, s'élevant au haut de la colline, sert de fond magnifique à ce tableau bien fait pour tenter le pinceau des artistes. Ciceri s'en inspira pour peindre un décor qui servit pendant longtemps de place publique au théâtre d'Amiens. C'est ainsi que les acteurs des *Pêcheurs de Perles* ou de *Carmen* évoluaient sans trop d'étonnement en vue de Saint-Leu et de la Cathédrale.

Tout noirci par les siècles, le clocher de Saint-Leu consiste en une tour carrée accostée de contreforts et d'une tourelle. De larges baies aux meneaux flamboyants l'ajourent sur ses quatre côtés, et un haut comble en forme de soufflet le surélève de façon heureuse.

Le clocher de Conty, qu'on peut attribuer au XIVe siècle, est de silhouette très ressemblante à

celui de Saint-Leu. Les années l'ont mutilé. Des remplages d'une grande délicatesse ornaient autrefois les ouïes ogivales géminées de son beffroi. Un seul subsiste encore à l'Orient et fait regretter les autres. Cependant aux quatre angles de la tour, des amphibies, comme disait le géomètre Catonnet, c'est-à-dire des gargouilles monstrueuses se projettent hardiment dans l'espace. A l'angle sud-est, sous un joli dais, s'adosse la statue de saint Antoine, patron de la paroisse de Conty, avec son fidèle compagnon.

Viollet-le-Duc fait cette remarque : qu'à dater du XIV[e] siècle, en France, les clochers des églises conservent longtemps la forme et les dispositions adoptées au XIII[e] et n'en diffèrent que par des détails qui suivent le mouvement imprimé dès cette époque aux arts de l'architecture ; c'est-à-dire que leurs points d'appui tendent à devenir plus grêles, leur flèche et leurs couronnements de plus en plus élancés. Les clochers se recouvrent de découpures de pierre, se percent d'ajours surprenants, mais la masse reste la même

Le gracieux petit clocher de Bailleul paraît confirmer l'opinion du savant architecte. Par la forme élégante de sa flèche octogonale qui se raccorde très heureusement au massif carré inférieur au moyen de deux gables, il est le prototype de toute une série de clochers qui s'échelonnent le long de la vallée de la Somme, et dont nous retrouverons tout à l'heure les silhouettes déformées par le mauvais goût du XVIII[e] siècle.

La flèche d'Humbercourt ne le cède en rien à celle de Bailleul. L'église a été construite, dit-on, à la fin du XIIe siècle, mais la flèche est de 1475. Nous trouvons sur le tympan du portail, au-dessous du clocher, les armoiries de ce Guy de Brimeux, seigneur d'Humbercourt, conseiller de Marie de Bourgogne, qui fut décapité en 1477 par les Gantois. Elle a 12 mètres de hauteur, et elle est percée à jour. Malheureusement l'architecte vandale, qui la répara en 1833, boucha toutes les ouvertures de cette belle flèche.

Un des monuments les plus remarquables de l'architecture gothique flamboyante est sans contredit la collégiale de Saint-Wulfran d'Abbeville dont les tours annoncent de loin l'antique cité. — Les tours de Saint-Wulfran présentent un ensemble imposant tant par leurs belles proportions que par leur hauteur. Leur masse est atténuée par la disposition des contreforts qui brisent leurs angles, par les délicates sculptures qui les décorent, et surtout par les grandes baies ogivales très élancées, garnies d'abat-sons, qui les ajourent de chaque côté. Elles se terminent par deux tourelles octogonales, à demi encastrées dans les angles, qui donnent accès par un escalier intérieur à la plate-forme. Dans la tourelle de gauche a été ménagée la logette du guëtteur de nuit appelé, il y a peu d'années encore, le corneur, parce qu'il sonnait toutes les demi-heures dans une longue trompe, c'est-à-dire qu'il réveillait les gens pour leur dire de dormir tranquillement.

Cette coutume archaïque a excité la verve d'un anonyme qui a publié en 1865 une très curieuse brochure : *le Guetteur de Saint-Wulfran, par l'homme fossile du Moulin Quignon.* De toutes les curiosités et bizarreries particulières à Abbeville, nous dit-il, celle qui surprend le plus l'étranger (après le lézard de Saint-Wulfran), c'est le phénomène suivant : Chaque nuit depuis l'heure où Phébus fait le plongeon dans la baie de Somme, à l'extrémité du canal de Saint-Valery, jusqu'à celle où l'usine à gaz ferme ses robinets, on entend toutes les demi-heures un bruit extraordinaire, fantastique, indéfinissable. Au dernier coup de timbre de l'horloge, quand l'heure sonne, cela fait explosion furieusement dans les nuages, puis tout à coup le son faiblit et se prolonge *piano, pianissimo,* pendant quelques secondes, puis éclate de nouveau, comme un sanglot, pour mourir l'instant d'après, le tout sur la même note, une note plaintive et lugubre. On lève le nez, on ne voit rien. Et quatre fois l'invisible génie grogne et se plaint de cette façon, puis il se tait jusqu'à la demie. Alors tout recommence et ainsi de suite. L'étranger n'y comprend rien ; il épuise en vain toutes les conjectures sur ce bruit mystérieux qui trouble périodiquement la nuit silencieuse et ne ressemble au cri d'aucune bête connue. Ce n'est pas le beuglement du taureau ni le rugissement du lion ; cela me rappellerait plutôt la voix d'un de ces monstres antédiluviens reconstruits par le

génie de Cuvier. — Pourtant c'est un être humain — non fossile, je présume, — qui se livre à ce bruyant exercice, un fonctionnaire municipal salarié que la ville envoie se percher dans un des clochetons de Saint-Wulfran tout exprès pour la régaler de ce concert nocturne. L'Abbevillois est né mélomane !

. . . .

Et peut-être, ajoute le malicieux auteur, éprouve-t-il aussi quelque charme à cette vague idée rassurante que quelqu'un veille sur lui quelque part. — Disons bien vite que depuis cinq ou six ans le téléphone a remplacé cet hululement lugubre, pour signaler les incendies. Il y a beau temps que du haut de Saint-Wulfran on veille sur Abbeville. Au registre des argentiers de la Ville, en 1433, nous lisons que Jehan Pohier recevait 37 livres par an, pour rester sur le clocher « du matin presqu'à vespres » et avertir quand il voyait « gens à queval qu'il montrait par signes sur les plongs du dit cloquier ». Le clocher dont il s'agit était celui de l'ancienne église démolie depuis et remplacée par l'église actuelle qui a été commencée en 1488.

Les tourelles de Saint-Wulfran sont surmontées de toits élancés en poivrières dont la pointe supporte une grande girouette ; on les voit de fort loin, et elles caractérisent la collégiale abbevilloise. Il y a quelques années encore, on apercevait, en se plaçant auprès des deux moulins

d'Eaucourt, d'un côté, le haut de la Cathédrale d'Amiens, de l'autre, le sommet des tours de Saint-Wulfran ; des arbres devenus plus élevés ont intercepté la vue vers Amiens au-delà de Pont-Remy.

Le transept de Saint-Wulfran n'a jamais été achevé ; on dut en interrompre la construction en 1539 faute de ressources, et il n'en est resté qu'un mur se dressant isolé avec l'aspect lamentable d'une ruine, mais ce mur est couronné par une charmante tourelle, véritable bijou d'architecture, d'une hardiesse et d'une sveltesse extraordinaires. Elle se termine par un ornement ajouré de forme ovoïde, gracieux, étrange, et quelque peu moscovite. Cette tourelle contient aussi une logette ; on rapporte qu'en 1824 Mme la duchesse de Berry, après avoir visité l'église, y prit une collation.

Très vraisemblablement du xve siècle, le clocher de Contre présente une disposition spéciale qu'en architecture on appelle *toit en bâtière.* Les deux plans inclinés de ce toit sont compris entre deux pignons appuyés à leur base sur de légers encorbellements et surmontés de panaches modernes. Une crête ajourée complète cet ensemble.

Nous constaterons encore au clocher d'Huppy la persistance d'une forme architecturale ancienne. Ce clocher est surmonté d'une belle flèche en charpente et entouré d'une charmante balustrade ajourée de soufflets flamboyants. Huit contreforts

d'angle montent jusqu'au sommet de la tour et supportent des encorbellements arrondis. Des culs-de-lampe moulurés remplissent les angles rentrants. On rencontre des dispositions d'encorbellements semblables au mont Saint-Michel, qui est d'une époque bien antérieure.

On ne me pardonnerait pas d'oublier le clocher d'Ailly-le-Haut-Clocher qui sert de parrain au village.

« Heut conme ch'cloquier d'Ailly » est un dicton que justifie la tour haute de 175 pieds, y compris la flèche, de 15 à 20 mètres, qui est fortement inclinée,bien qu'il n'y ait aucune dislocation dans la charpente toute en chêne. Suivant une légende qui a cours dans le pays cette inclinaison, très apparente vue de la route d'Abbeville, a été faite exprès « pour abriter ou plutôt pour arc-bouter le clocher contre les mauvais vents. »

La tourelle octogone, qui renferme l'escalier donnant accès à la plate-forme de la tour, est d'un effet très pittoresque, divisée d'étage en étage par des cordons multipliés. Le haut, terminé en campane, était autrefois couronné par une statue en pierre de saint Jean, que le peuple appelait Bonaparte, à cause de la ressemblance — approchée — que la statue présente avec les figures en pied de Napoléon. Cette statue, renversée par une tempête, a été remplacée par une autre en bois de nulle valeur.

Vers 1840, on eut des craintes sur la solidité

du clocher ; mais un architecte de Paris, appelé tout exprès, dit aux habitants : « Rassurez-vous, mes amis, votre clocher est solide ; il durera plus longtemps que Saint-Wulfran, qui écrasera un jour la moitié d'Abbeville. »

Bien des villes seraient fières de posséder un clocher aussi remarquable que celui de Caix. Sa silhouette tout à fait imposante diffère absolument de celle des autres clochers de la région. Sa tour carrée n'a pas moins de 9 mètres de côté extérieur sans compter les saillies des contreforts. L'un des ornements de la tour, et qui lui donne un cachet très remarquable, c'est, sur les angles, quatre tourelles en encorbellement, peu élevées, mais très fortes et coiffées d'un toit en forme de cloche.

L'encorbellement de ces tourelles est magnifiquement orné, et, comme sa position l'abrite contre la pluie et les intempéries, les rangées d'oves et de moulures sont d'une parfaite conservation. Des gargouilles font saillie à côté des tourelles.

C'est une bonne fortune pour les archéologues quand une date gravée sur un monument leur en indique exactement l'époque.

A Douilly, près de Ham, les inscriptions sont en honneur, et plusieurs, entaillées dans les pierres de son clocher, conservent le souvenir d'événements remarquables. Celles de 1542 et de 1606 rappellent des orages terribles et des oura-

gans impétueux. Une autre de 1649 nous dit que « l'armée de Harlac a bruslé, tué et fauché tous les blés du Vermandois, et a valu 8 livres le septier qui auparavant valait 12 sols. » La tour massive et écrasée de son clocher a résisté à tous les assauts ; si l'on en croit la tradition locale, elle fut bâtie par les Anglais, on y voit des meurtrières indiquant qu'elle a pu servir à la défense du petit village.

Des clochers de Picardie célèbres par les faits d'armes qui s'y sont accomplis, il en est deux dont le nom est dans toutes les mémoires. Les épisodes sanglants dont nous allons parler se rattachent l'un et l'autre à la guerre avec l'Espagne qui a tant éprouvé notre contrée.

En 1635, quatre cents Espagnols de la garnison d'Hesdin, après avoir saccagé Estrées et Fontaine, se dirigeaient vers Crécy avec leur butin et leurs prisonniers. Les habitants de ce bourg firent une sortie heureuse, les repoussèrent, et délivrèrent les prisonniers.

Furieux de cet échec, le gouverneur d'Hesdin envoya devant Crécy une troupe plus nombreuse en sommant les habitants de se rendre à discrétion. Mais tous, avec courage, jurèrent de mourir jusqu'au dernier plutôt que de capituler. Ayant à leur tête leur curé, Jean Délavier, ils se réfugièrent dans l'église, et des fenêtres et meurtrières de la tour du clocher tirèrent sur l'ennemi. Les Espagnols mirent le feu aux quatre coins du pays,

épargnant cependant l'église dont les murs et le clocher conservèrent jusqu'à nos jours les traces de cette glorieuse résistance. Le clocher de cette église fut restauré en 1897 et on recueillit alors, dans les joints des pierres, de nombreuses balles espagnoles !

Non moins émouvant est le siège que les habitants de Morlancourt soutinrent dans leur clocher en 1674. Bien que la paix fût signée alors entre la France et l'Espagne, le Cambrésis restait encore sous la domination des Espagnols, qui mettaient en coupe réglée toute notre région, levant des impositions au mépris du droit des gens et de la foi des traités.

Guidés par un espion, 3,000 hommes de l'armée ennemie parvinrent par une nuit de février jusqu'au cimetière de Morlancourt dans le but d'obliger les habitants à payer contribution.

Dès qu'on les aperçut, le tocsin sonna dans les paroisses de Morlancourt et de Villers, petit village voisin. Le baron de Quincy, chef des Espagnols, détacha 50 cavaliers pour aller jusqu'au premier de ces deux clochers et sommer les habitants de se rendre et de payer l'impôt. Mais M. Fery, curé de Morlancourt, qui était à la tête de ses paroissiens, ne connaissant pas les lois de la guerre, eut l'imprudence de tirer sur un des officiers de l'armée ennemie. Ce fut alors un pillage et un combat désespéré. Du haut du clocher les habitants du village faisaient feu sur

les assaillants. Ceux-ci essayèrent d'abord, mais en vain, de les enfumer en allumant un feu de paille dans l'église ; puis ils voulurent faire monter dans le clocher la femme d'un des notables du pays afin d'y pénétrer à sa suite ; cette femme résista avec courage, tandis que son mari lui criait qu'il la tuerait si elle montait jusqu'à lui ; enfin les Espagnols durent se retirer ayant mis le village à feu et à sang, mais perdant 675 hommes sans obtenir l'impôt injuste qu'ils étaient venus chercher.

Dans un mémoire adressé aux Bénédictins et conservé dans la collection de Dom Grenier, on lit au sujet du Crotoy : « Sa grosse tour carrée en grès paraît annoncer autre chose qu'une église. » Peut-être a-t-elle servi de fanal autrefois ?

L'église du Crotoy, bien que peu élevée, est aperçue de très loin ; cela tient à la position même du bourg du Crotoy sur un promontoire. Avec de bons yeux on peut la voir des monts Caubert. Ce clocher n'est pas surmonté d'une flèche. Les cloches sonnent sur une plate-forme qu'une petite pyramide et un petit dôme couvrent intégralement.

Bien originale est la décoration de la tour de l'église de Saint-Blimont. C'est du reste la seule partie ancienne de l'église qui a été reconstruite. Elle paraît dater de la fin du XVIe siècle. Cette imposante construction est divisée en quatre parties par trois cordons horizontaux, et toute parsemée de croix en pierres blanches, ce qui lui

donne un aspect plutôt bizarre que réellement beau.

Nous arrivons maintenant aux XVIIe et XVIIIe siècles. A cette époque comme à la nôtre, on élevait encore des monuments gothiques ; il semble même qu'en Picardie la fidélité au gothique ait été plus grande que partout ailleurs. De sa nature le Picard est conservateur. C'est ce qu'avaient compris ces maîtres maçons, dits maçons anglais sans qu'aucun document justifie cette appellation, qui élevèrent les clochers s'échelonnant le long de la basse Somme, dans les villages de La Chaussée-Tirancourt, Bourdon, Bouchon, Longpré, Long, Fontaine, Cocquerel, Pont-Remy. Ajoutons aussi Moyenneville et Gapennes à peu de distance, et celui de Beauval aujourd'hui détruit.

Mais les belles traditions du XIIIe siècle sont perdues. Les architectes du XVIIIe n'ont plus le même souci de l'harmonie des formes ; ils s'inquiètent peu de raccorder leur flèche octogonale à la tour carrée sur laquelle elle est ainsi posée de disgracieuse façon. Quelques ornements inspirés par le style grec, alors à la mode, achèvent de dénaturer les silhouettes si élégantes des clochers gothiques.

Voyez par exemple ceux de Bourdon et de La Chaussée-Tirancourt, et comparez les à ceux de Bailleul et d'Humbercourt que nous avons décrits tout à l'heure et dont ils paraissent être une imi-

tation. L'ornementation de la flèche de Bourdon n'a plus rien de gothique pour ainsi dire, ce sont des trèfles, des ovales, des cœurs. Les crochets qui garnissent les arêtes ne sont plus qu'un souvenir des crochets gothiques. Quelques-uns sont sculptés en forme de têtes humaines. A La Chaussée-Tirancourt, à Fontaine, le style gothique est tout aussi abâtardi, mélangé d'éléments empruntés au style baroque.

Nous serions tentés de leur préférer ces clochers en maçonnerie beaucoup plus modestes tels que nous en trouvons appartenant à deux églises très pauvres, Nesle-l'Hôpital et Saint-Germain-sur-Bresle. Ils furent reconstruits au XVIII[e] siècle avec grande économie. A Nesle c'est une simple tour carrée en briques et pierres formant une suite de bandes horizontales alternativement blanches et rouges. Sur chaque face une simple baie en plein cintre. Au-dessus s'élève une flèche octogonale toute en briques, — des briques en saillie simulent les crochets ; — il n'y a dans chaque face qu'une étroite ouverture.

L'idée était ingénieuse et il n'a manqué à l'auteur que de donner au clocher un peu plus d'élégance pour obtenir à peu de frais un effet architectural très satisfaisant.

Oserai-je rattacher à ces modestes clochers de briques les constructions plus modestes encore, dénommées campenards ou campanards, simples murs percés de deux arcades réservées au place-

ment des cloches. Cette disposition était adoptée à l'origine pour les églises pauvres, isolées, où le prêtre, étant seul, sonnait lui-même de l'intérieur de la sacristie à l'aide de cordes passant à travers les combles. Il est impossible de suspendre des cloches à moins de frais. Elevés sur les murs goutterots de l'église, les campenards sont naturellement sans nulle décoration. On en trouve à Port-le-Grand, Gouy-l'Hôpital, à l'Hermitage de Saint-Pierre, près Thiepval, où la petite cloche porte une inscription flamande indiquant qu'elle fut fondue en 1559. Les Amiénois peuvent en voir un facilement en allant se promener jusqu'à Pont-de-Metz. Impossible, dit-on dans le pays, de faire croire aux enfants le vendredi-saint que les cloches sont parties à Rome...

Nous avons vu que les clochers à travers les âges ont eu des destinations bien différentes de celles qu'ils devaient avoir en réalité.

Points élevés dominant la contrée, ils ont servi de forteresses, de tours, de guet, de phares, et, dans les temps modernes, de postes géodésiques pour la confection des cartes de France. N'y a-t-on pas installé aussi, pour leur plus grand dommage, les lourds engins de la télégraphie aérienne de Chappe ?

Souhaitons que de plus en plus ils redeviennent uniquement ce qu'ils ont été dans la pensée de l'Eglise ; abritant ces cloches qui rappellent aux chrétiens les prières qu'ils doivent réciter et les

obligations qu'il leur faut remplir, et élevant leurs flèches au-dessus des agitations des cités comme un symbole, un espoir et une suprême prière.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1904-1905

Lu dans la séance publique du 20 Décembre 1905

Par M. OCTAVE THOREL, Secrétaire annuel

MESDAMES, MESSIEURS,

La Société des Antiquaires de Picardie est en deuil.

Elle vient de perdre M. Poujol de Fréchencourt, son secrétaire perpétuel qui, depuis de longues années, assurait la régularité de sa marche et l'expansion de ses succès par un travail incessant, ingrat et d'autant plus méritoire qu'il était ignoré.

Mais pour tous ceux qui n'en ont pas été, comme nous, les témoins de chaque jour, le vide qu'il laisse après lui ne se révèle nulle part ailleurs plus profond qu'ici même.

Vous avez encore présents à la mémoire ses comptes rendus analytiques de nos travaux, si attrayants en la forme, si solides au fond, véri-

table régal pour les lettrés et les érudits composant l'auditoire d'élite qui honore toujours de sa présence nos séances publiques.

Au secrétaire annuel incombe la charge de le remplacer. Mais, puisque le talent ne se délègue pas, permettez-moi de faire appel à votre indulgence pour des débuts qui, rassurez-vous, n'auront pas de lendemain.

Chaque année nous apporte son tribut de chagrins. Mais celle-ci, entre toutes, a été la plus douloureuse pour notre Compagnie que la mort a encore frappée dans la personne de M. Leleu, son doyen, et dans celle de M. Georges Boudon.

Il n'entre pas dans ma pensée de défigurer par de pâles extraits les éloges que notre Président a prononcés sur leurs tombes. Toutefois, les réunissant en un seul, on pourrait dire que ces deux hommes, doués l'un et l'autre d'une prodigieuse mémoire et dont la vie a été un hymne au travail, se complétaient, pour ainsi parler.

Mais tandis que M. Leleu savait l'histoire générale dans ses moindres détails, M. Boudon avait consacré tous ses loisirs à nos fastes amiénois du Moyen-Age et de l'époque de la Renaissance.

Aussi quel est celui de nous qui n'ait eu recours à leur singulière et accueillante connaissance d'un passé dont ils paraissaient avoir été les contemporains ?

Nous ne pouvions mieux adoucir ces regrets

que par le choix de nouveaux confrères dont la collaboration féconde ne saura qu'augmenter l'estime en laquelle nous les tenons.

Personne n'y avait plus de titres que M. l'abbé Leroy sur qui des travaux antérieurs, notamment les monographies de Grandcourt et de Morlancourt, primées par notre Société, avaient appelé notre attention, et aussi M. Pierre Cosserat, qui déjà attaché à notre Compagnie par des liens particulièrement chers, tiendra à honneur de nous faire bénéficier de son acquis dans les matières de commerce, d'industrie et d'économie politique.

Au cours de cet exercice, nous avons eu à déplorer la perte des membres non résidants suivants :

M. Cadeau d'Acy, qui était des nôtres depuis 1849. Son opinion faisait autorité dans les questions préhistoriques, et son principal ouvrage sur « le limon des plateaux » peut encore, malgré sa date, être utilement consulté ;

M. Rendu, ancien archiviste à Amiens et à Beauvais ;

M. G. des Varennes, amateur et collectionneur éclairé ;

M. l'abbé Thierry, auteur d'une notice remarquée sur les reliques de Longpré-les-Corps-Saints ;

M. le comte de Luçay, l'historien du comté de Clermont-en-Beauvaisis ;

M. le chanoine Deschamps, secrétaire général de l'Evêché, que ses fonctions mettaient en continuelles relations avec nous;

Mgr Francqueville, évêque de Rodez, qui fut secrétaire perpétuel de l'Académie d'Amiens;

Et enfin M. Danzel d'Aumont, ancien officier de marine aux débuts si brillants que, avant d'avoir atteint sa dix-neuvième année, il était décoré de la Légion d'Honneur sous les murs de Sébastopol.

Heureusement les collectivités survivent à ceux qui en étaient les plus solides supports; et il en est surtout ainsi quand le nombre des adhérents nouveaux dépasse de beaucoup celui des disparus.

C'est donc avec joie que nous avons admis comme membres non résidants :

M. de Froissy, à Paris;
M. Patrice Vézier, à Amiens;
M. Froideval, à Amiens;
M. Henri de France d'Arry;
M. Amédée Boinet, le petit-fils de notre confrère M. Pinsard, nommé au cours de cette année, sous-bibliothécaire à Sainte-Geneviève;
M. Paillart, imprimeur à Abbeville;
M. Routier, à Péronne;
M. l'abbé Cuisset, curé de Méricourt-l'Abbé;
M. l'abbé Calippe, curé de Revelles;
M. le conseiller général Gosselin, notaire à Rue;
M. Jules Douai, à Frise;

M. l'abbé Blandin, membre de l'Académie d'Amiens, aumônier à l'Asile de Dury ;

M. Abel Duvette, à Amiens ;

M. Fernand Delisle, à Amiens ;

M. Paul De Caudaveine, avoué honoraire à Amiens ;

M. Flinois, dont le nom évoque le souvenir de notre regretté trésorier, M. Trouille ;

M. Henri d'Hespel, à Watten (Nord) ;

M. Louis Choquet, à Amiens ;

M. le comte de Richoufftz, à Abbeville ;

M. l'abbé Crépin, vicaire à Saint-Gilles d'Abbeville ;

M. l'abbé Lesenne, curé à Saint-Omer ;

M. Cabry, relieur à Amiens ;

M. Gellé, député de la Somme, président de la jeune Société Historique et Archéologique du Vimeu, à Saint-Valery ;

M. de Tourtier, à Longueau ;

M. Bouvier, pharmacien à Poix ;

M. l'abbé Lasorne, professeur à Montdidier ;

M. l'abbé Tirard, professeur à Saint-Martin à Amiens ;

M. le comte de Douville-Maillefeu, conseiller général à Valna ;

M. l'abbé Billoré, aumônier à Saint-Valery ;

M. de Berseaucourt, à Paris ;

M. Lefèvre-Pontalis, le savant successeur de notre confrère M. le comte de Marsy, à la direction de la Société Française d'Archéologie à Paris ;

M. l'abbé Pouillet, doyen de Saint-Remy à Amiens ;

M. Félix Lecomte, à Paris ;

M. Alfred Demailly, à Amiens, dont la Société escompte déjà les communications sur les monnaies de plomb et mereaux découverts dans notre ville.

Avec l'appoint de ces nouvelles recrues, le nombre des membres non résidants de notre Société est aujourd'hui de 384.

Déjà, l'an dernier, M. Poujol de Fréchencourt, tout en signalant ce grand mouvement de sympathie pour nos travaux, regrettait que bien peu de membres non résidants y prissent part. Mais il n'en a point cherché la raison.

Serait-ce parce que nos publications, fort belles incontestablement, coûtent bien cher en librairie et que .....? Oh, non ! n'est-ce pas ? — Serait-ce par apathie ? Pas davantage. C'est à coup sûr par un excès de timidité qui ne devrait pas être de mise chez nous. Il faut qu'on sache bien que les moindres communications sont accueillies avec faveur, étudiées avec scrupule, analysées en séance par le secrétaire perpétuel, et enfin cataloguées, parce qu'il n'en est aucune où ne se trouve quelque détail intéressant, quelque fait ignoré, quelque aperçu nouveau.

Souvent même le renvoi à une commission en est voté, et ce renvoi, croyez-le bien, n'est pas un enterrement de première classe, comme, dit-on, il arrive dans d'autres assemblées.

Entre beaucoup d'autres, quelques preuves seulement à l'appui de cette assertion.

M. Norbert Boulanger pense qu'à l'exemple de ce qui se fait à Paris et à Rouen, un comité devrait, par des plaques ou autres signes extérieurs,

rappeler le souvenir de nos édifices civils ou religieux disparus, et cette proposition, prise en sérieuse considération, a été renvoyée à une commission composée de MM. de Calonne, Dubois, Durand, Pinsard et Boulanger.

De même encore la commission des impressions eût à examiner une note de M. Beaurain sur la tombe de François de Créquy, trente-neuvième abbé de Sélincourt, et dernier évêque de Thérouanne, tombe retrouvée par M. Limichin, en 1903 ; une étude de M. l'abbé Marsaux sur une peinture du Musée d'Amiens représentant le buisson ardent ; et un travail de M. le comte de Loisne sur les anciennes superstitions, croyances et usages de Montreuil-sur-Mer et du Ponthieu. Mentionnons enfin d'un mot, car nous aurons à y revenir, une communication de M. Boinet relative à trois manuscrits enluminés d'origine picarde.

Si toutes les communications ne peuvent être imprimées, cela tient surtout à ce qu'un budget, si bien établi soit-il, a ses limites. Dans tous les cas, et en dehors de l'analyse qui est faite aux bulletins, elles ont dans nos rayons un asile où les travailleurs sont sûrs de les retrouver.

Neuf nouveaux manuscrits sur Grandvilliers témoignent une fois de plus de l'active collaboration de M. Thorel-Perrin.

M. Goudallier, bien qu'ayant quitté notre ville, n'oublie pas la Société qui lui est déjà redevable

de nombreux et intéressants travaux ; il nous a adressé une notice sur Godefroy Hermant, chanoine de Beauvais et docteur en Sorbonne, qui fut un des collaborateurs les plus dévoués du prélat janséniste Choart de Buzenval, évêque de Beauvais.

Signalons de lui encore deux notes : l'une sur des lettres de rémission, dont, le 11 juin 1418, bénéficia un homme d'armes de la garnison de Poix qui avait tué un cultivateur, après avoir tenté de voler ses bestiaux ; et l'autre sur un hypocauste récemment découvert à Beauvais dans le sous-sol du square avoisinant l'église Saint-Etienne. Cet hypocauste sera reconstitué au musée de Beauvais, pour renseigner les visiteurs sur le mode de chauffage employé par les Romains.

Les communications de nos membres non résidants sont d'autant plus précieuses que la plupart traitent de sujets se rattachant à notre chère province, et partant augmentent les richesses de nos archives.

Mais ici je vous dois une confession sans réticence. J'ai appris seulement hier qu'aux termes de nos statuts, le secrétaire annuel est spécialement chargé de la Bibliothèque.

C'est assez dire que je n'y ai rien fait du tout ; et cela parce que M. de Guyencourt qui avait à se faire pardonner ma nomination, m'a discrètement déchargé d'une corvée dont il a continué de s'acquitter si bien avec M. le capitaine Carbon, son inlassable auxiliaire.

La Société leur adresse ses plus vifs remerciements, et le secrétaire annuel ses sentiments de toute particulière reconnaissance.

Après ces trop longs préliminaires, il nous tarde d'aborder l'analyse des travaux directement présentés par leurs auteurs.

Notre nouveau confrère, M. l'abbé Leroy, dans ses « monographies paroissiales » a su, en quelques pages très substantielles, résumer les sources principales auxquelles peuvent puiser les candidats de nos concours d'histoire et d'archéologie, et le plan général qu'ils doivent adopter dans leurs études.

Disons à ce sujet que, depuis plusieurs années, les candidats, — pour des motifs que nous n'avons pas à rechercher, — avaient accoutumé de dépasser la date de 1789, point terminus de nos travaux qu'un vote récent vient de consolider à nouveau... jusqu'à nouvel ordre du moins.

Nous sommes heureux de constater que les mémoires, déposés cette année, pour l'obtention du prix Le Prince, sont à l'abri de ce reproche.

Dans une Société foncièrement picarde, comme la nôtre, il n'est pas étonnant que le vent ait été à la linguistique et au patois.

Sans parler d'un essai d'étymologie sur le mot *réder* et d'un rapport très documenté sur un concours de poésies picardes lus aux Rosati, par deux

de nos membres, M. Goudallier a recherché l'étymologie du mot Cayeux, gros bourg de notre littoral. Ce mot, dont l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres s'est occupée à deux reprises différentes, vient-il de *Cayeux*, cailloux, en raison des galets si abondants sur cette plage? ou du vieux mot français *Cailleust*, muraille, qui pourrait s'appliquer à merveille aux digues de cailloux roulés, protégeant aujourd'hui les terres contre l'envahissement des flots ? ou bien encore de *Cayeux,* nom donné autrefois aux moules, et encore d'un usage courant en Normandie, et ce en raison des mollusques renommés de ce pays ?

Ce travail serait parfait si l'auteur, trop timoré, n'avait cru devoir laisser à d'autres plus compétents que lui le soin de résoudre cette question.

M. l'abbé Mantel, analysant l'ouvrage de M. Demangeon sur « *la Picardie et les Régions voisines* », s'est surtout attaché aux questions philologiques qui lui sont si familières. Il a démontré que le *Domaine picard* n'avait pas, et ne pouvait avoir dans notre pays plat, de limites bien arrêtées, et celles qu'il propose coïncident très sensiblement avec les contours de la carte que M. Aug. Janvier a dressée dans son *Histoire de Picardie.*

M. de Guyencourt, après deux mois de séjour au pays des Pharaons, était impatient de se retremper dans l'atmosphère natale. Aussi, dès son

retour, et après une promenade dans nos bas quartiers, nous a-t-il démontré qu'Amiens dérive du nom des *Ambiani*, lequel lui-même tirerait son origine de deux mots gaulois : *ambi*, *autour de*, et *ana*, *marais*, d'après le glossaire d'Endlicher.

De Saint-Leu à la Citadelle, il n'y a qu'un pas. Nous allons donc entrer dans de vieilles carrières situées au-dessous de cette forteresse et abandonnées depuis sa construction par Henri IV, en 1598.

Le principal attrait de cette excursion sont les explications de notre cicerone. C'est celui d'entre nous que M. Enlard, dans sa préface des monuments romans en Picardie qualifiait, déjà en 1895, « de vaillant vétéran de l'Art et de l'Archéologie ». Dix ans se sont écoulés, et le vétéran n'a pas vieilli. M. Pinsard est toujours là et le temps respecte une intelligence et un cœur mis, depuis un demi-siècle, avec une inépuisable complaisance, au service de notre Compagnie.

La préhistoire n'a occupé qu'une de nos séances.

A propos d'une étude de M. Thieullen, M. Héren a fait une intéressante communication sur les pierres-figures à retouches intentionnelles, pièces énigmatiques où de rares savants et de nombreux curieux, découvrent, dans un même specimen,

les choses les plus dissemblables,..... mirages du désert, illusions des cumulus aux jours d'orage.

La main de l'homme a-t-elle forcément mis son empreinte sur ces sculptures rudimentaires ? Les échantillons caractéristiques sont trop rares encore pour se prononcer sûrement là-dessus. Et puis, le hasard, empruntant, certain jour, le pinceau désespéré d'Apelles qui peignait un cheval, n'a-t-il pas jeté sur le tableau du grand artiste une telle vérité qu'à sa vue les cavales, l'œil enflammé, l'oreille haute, s'arrêtaient étonnées et hennissantes.

Aussi et en dépit des consciencieuses déductions de notre confrère, notre prudente Compagnie, se trouvant en face d'un problême dont l'étude peut être troublée par les erreurs des sens, les écarts de l'imagination, les excentricités du hasard et la fièvre des premiers enthousiasmes, a-t-elle réservé son jugement sur cette délicate question. D'ailleurs elle sera sans doute bientôt tranchée par un congrès de spécialistes auquel prendront part MM. Thieullen, Engerrand, le docteur Capitan et M. Montelius, de Stokholm, un des maîtres de la science préhistorique.

Obligé de rendre compte de tous les travaux de l'année, le secrétaire annuel ne peut passer sous silence sa très modeste contribution.

Donc, avec M. de Calonne, il estime que, de toutes les périodes de notre histoire locale, aucune

n'est plus attachante que le déclin du xve siècle et l'aurore du xvie.

C'est donc elle qui lui a fourni Jehan de Louvegny, apothicaire à Amiens, de 1487 (?) à 1520.

L'auteur, après avoir indiqué quel était alors l'état de l'apothicairerie à cette époque, ses réglements, ses usages, a décrit ou plutôt reconstitué, à l'aide d'éléments fournis par les vestiges de l'architecture contemporaine, la façade de la maison de Jehan de Louvegny, *au Fauconnier*, rue des Orfèvres ; il a dépeint son ouvroir, c'est-à-dire, la boutique, avec ses pots de toutes sortes, en terre de Valence, ses comptoirs, dont l'un percé de l'espargne-maille, etc.

La sallette-bas qu'il a eu la bonne fortune de découvrir était le laboratoire où se trouvent encore une cheminée à feu nu, un puits et un four de dimensions minuscules, à usage d'étuve, et servant aussi à cuire les massepains médicinaux, à base d'amandes, ancêtres présumés des petits fours et des macarons d'Amiens.

Jehan de Louvegny, grâce aux figurines du chœur de la Cathédrale et aussi aux données de l'inventaire, nous apparaît dans ses costumes d'apparat et de travail.

Cet inventaire, trouvé par M. Boudon, dans les greniers de l'Hôtel-de-Ville, et non encore catalogué, comprend exactement 417 numéros ayant trait aux drogues, au mobilier meublant et aux papiers du défunt. Chacun de ces numéros a

donné lieu à une note distincte où sont surtout mis en relief les mots disparus de notre patois, les souvenirs du passé, et les détails techniques de pharmacopée.

Si de son long travail, l'auteur n'a pu lire que des extraits, en revanche, il a donné, *in extenso*, ses conclusions tendantes à la réhabilitation du vieil apothicaire, trop souvent victime de sarcasmes immérités ou de niaises pudibonderies.

Il ne compte pas beaucoup y avoir réussi, mais ne doit-il pas déjà se trouver trop payé de ses peines par l'attention soutenue que la Société a donnée à une étude fleurant autant l'huile que l'opium ?

Dans une autre séance, M. l'abbé Quignon nous a initiés aux us et coutumes d'anciennes associations de la paroisse Saint-Pierre d'Amiens.

La confrérie du très Saint-Sacrement de l'autel a été fondée en 1674. Son organisation, ses rites, ses vêpres hebdomadaires, ses processions mensuelles fourmillent de détails d'autant plus curieux que hommes et femmes, ce qui est rare, pouvaient faire partie de l'association.

La confrérie de Notre-Dame-de-Bon-Secours, dont malheureusement les livres sont perdus, date de 1739. A l'origine, elle comprenait deux sections, l'une pour les sayteurs, et l'autre pour les femmes. Cette dernière seule a été reformée de nos jours.

La confrérie de saint Eloi, réservée aux agri-

culteurs, charrons et bourreliers du faubourg, remonte à une date incertaine. La fête, tombant au 1er décembre, suivait de trop près le paiement des fermages de la Saint-André, pour qu'elle pût conserver bien longtemps un caractère exclusivement religieux.

Enfin le même auteur a lu une histoire très documentée de l'église Saint-Pierre ; mais les procès, qui en constituent le fond, la rendent bien réfractaire à un compte-rendu de séance publique.

Au lendemain des expositions des Primitifs, à Bruges, en 1902, et à Paris, en 1904, nous avons eu la bonne fortune de recevoir de M. Boinet deux communications d'un intérêt considérable à nos yeux.

L'auteur nous a signalé : 1° un manuscrit à miniatures du xive siècle, d'origine picarde, conservé à la bibliothèque royale de la Haye. Ce missel est orné de deux grandes miniatures à pleine page ; 2° Deux livres d'heures à l'usage d'Amiens, se trouvant actuellement dans le musée Fitz-William à Cambridge. Ils renferment l'un et l'autre de nombreuses enluminures, dont cinq belles photographies ont été déposées sur le bureau.

La commission d'impression pensera sans doute que les notices de M. Boinet, rehaussées de dessins, rappelant singulièrement le faire de Simon

Marmion, doivent trouver place dans notre album archéologique en préparation, qui commencera par la reproduction de 20 des tableaux d'origine picarde, exposés au Louvre d'avril à juillet dernier.

Cet album est prêt à paraître et contiendra la magistrale notice rédigée par M. Emile Delignières sur les peintures du rétable de l'ancienne chartreuse de Thuyson-lès-Abbeville.

C'est une bien curieuse et instructive étude que celle que M. Mantel nous a présentée, dans son discours d'installation, sur Richard de Fournival, ce prosateur et poète picard qui, au milieu du XIIIe siècle, eut une célébrité extraordinaire et qui, de nos jours encore, sollicite les plus patientes recherches des philologues.

Il était galant, trop galant peut-être ; mais, fait remarquer judicieusement l'auteur, « à cette époque, l'amour dans les poèmes était traité sans aucune sincérité, simple jeu d'esprit et résultat d'une convention. »

M. Mantel pouvait donc aborder sans scrupules le roman d'*Abladane*, le *Bestiaire d'amour* et autres productions de Richard, d'autant plus que la forme, c'est-à-dire la langue, l'intéressait à l'exclusion du fond.

De plus, M. Mantel poursuivait une œuvre pie. M. Gaston Paris avait déjà pressenti que tous ces poèmes où règne une assez grande liberté avaient

dû être écrits par Richard dans sa jeunesse, mais ce n'était là qu'une hypothèse assez gratuite. Heureusement M. Elie Berger, en 1882, a démontré, grace au recueil des bulles d'Innocent IV, que Richard avait été médecin et même chirurgien, avant que d'être nommé chancelier de l'église d'Amiens.

M. le chanoine Mantel a donc pu se féliciter de n'avoir pas à attribuer au prêtre, mais au médecin, les poèmes et les chansons de notre trouvère.

Tout n'y était pas bien mauvais cependant ; tout au moins si le bestiaire est foncièrement mondain, il provoqua une réponse fort édifiante d'un auteur resté inconnu (si ce n'est Richard lui-même) et dont nous détachons ce gentil passage : « Quand Dieu eut créé l'homme, il lui « donna une compagne tirée comme lui du limon « de la terre ; mais Adam la tua ; et quand notre « Père lui en demanda la raison, il répondit : « Elle ne m'était rien, et je ne pouvais l'aimer. »

« Alors Dieu l'endormit, prit une de ses côtes « et en forma la plus belle créature qui onques « fut et qui jamais sera. Ce fut Madame Eve « qu'Adam aima d'une telle amour que, pour elle, « il se rendit coupable de la désobéissance dont « nous souffrons tous. »

N'avais-je pas bien raison d'affirmer que nos pères étaient fort galants.

Mais ils étaient aussi quelque peu grivois, et

Richard de Fournival devait le prouver une fois de plus dans ses chansons.

L'on en connaissait déjà sept ; M. Mantel en possède quatorze autres, copiées à la Bibliothèque nationale, qu'il croit inédites, mais dont il s'est bien gardé de nous entretenir.

Notre Président s'est emparé de cette déclaration pour inviter le récipiendaire à poursuivre ses essais de linguistique picarde, dont bien avant son installation, il avait déjà entretenu la Société.

Nous sommes assurés par avance que, chercheur opiniâtre, M. Mantel en fouillant ces vieux monuments saura en exhumer des richesses et y découvrir de vieux mots, matériaux de la pensée de nos ancêtres, dont quelques-uns se dressent encore à l'état de ruines imposantes, mais dont la plupart, hélas ! gisent effrités ou même abîmés sans retour.

Un autre discours d'installation inaugurera, l'année prochaine, la reprise de nos travaux. C'est celui que M. l'abbé Leroy a tiré de son histoire en trois volumes, sur les chapelains d'Amiens. En raison de son importance, elle a été renvoyée à la commission des impressions, et ne doit faire ici l'objet que d'une simple mention.

Pourquoi suis-je tenu à une même réserve à l'endroit d'un chapitre extrait du troisième tome de l'*Histoire d'Amiens* auquel notre distingué confrère, M. de Calonne, met la dernière main ?

De son côté, M. Durand nous a présenté l'exemplaire unique d'une gravure sur bois, du XVIe siècle, représentant dans un encadrement d'architecture, les armes d'Amiens, supportées par des licornes, avec le nom de la ville écrit au-dessous. L'étude de M le chanoine Urseau, d'Angers, propriétaire de cette rarissime image, provoquera une savante communication de M. Durand, à son sujet.

Nos distractions elles-mêmes deviennent l'occasion de travaux importants.

M. de Boutray a su faire de l'excursion aux ruines de Coucy un compte-rendu plein de détails archéologiques, décrits avec une rare précision.

Un autre jour, la Société a visité la nouvelle salle des antiquités de l'Elam au Louvre, et le musée de Saint-Germain. Les noms des de Morgan et des Boucher de Perthes sauraient, s'il en était besoin, inspirer la plume picarde, mais très française, du rapporteur, M. Pierre Dubois.

Malgré les années, l'activité de notre Compagnie ne se ralentit pas.

Les bulletins trimestriels sont à jour ; les publications dans les mémoires in-8° ne subissent d'autres retardements que ceux qu'impose une administration éclairée de nos finances ; nos mémoires in-4° vont bientôt s'enrichir du 2e fascicule de la bibliographie du département de la Somme,

par M. Henri Macqueron, et du 1er tome des documents inédits concernant l'*Histoire d'Amiens*, publiés en exécution de la fondation de M. Janvier. Ce tome traitera des relations de la Ville avec le Parlement, transcrites et annotées avec une science impeccable par M Maugis.

Enfin un fascicule du troisième volume de la *Picardie historique et monumentale,* consacré à l'arrondissement d'Abbeville, paraitra incessamment, avec une série d'héliogravures et de notices, qui le rendront digne de ses aînés, et cela toujours grâce à la libéralité de l'un de nous, âme invisible et présente de notre Compagnie.

Notre rayonnement au dehors a été, lui aussi, s'élargissant.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné une de ses premières médailles à M. Boulanger, de Péronne, pour « Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois », et à M. le comte de Loisne une mention honorable pour divers travaux sur la ville de Montreuil-sur-Mer. Le ministre de l'Instruction publique, par l'octroi des palmes académiques, a dignement reconnu la prépondérante collaboration de M. P. Dubois dans presque toutes nos œuvres locales.

M. Milvoy, de son côté, a été chaudement félicité par M. le Maire de Prague du monument élevé à Crécy, sur ses dessins, à la mémoire de Jean de Luxembourg roi de Bohême.

Enfin M. Durand vient d'être l'objet d'une insigne distinction. La Société est heureuse et s'énorgueillit de saluer en lui un membre correspondant de l'Institut.

Messieurs,

Un mot encore, et je termine.

Si, comme vous le voyez, toutes nos séances ont été consacrées aux travaux de l'esprit, le cœur devait faire tous les frais de celle du 14 mars.

Ce jour-là, nous offrîmes à M. Poujol de Fréchencourt, et absolument à son insu, un bronze, le *Penseur* de Michel-Ange, bien faible hommage de notre reconnaissance pour les quinze années consécutives qu'il a consacrées à notre œuvre.

M. le Président sut, en termes exquis, traduire nos communes pensées. Si son allocution était préparée, en revanche, la réponse improvisée de notre cher secrétaire perpétuel se ressentit visiblement d'une surprise qui n'avait rien de simulé.

Mais cette surprise n'est-elle pas le plus bel éloge que l'on puisse faire de la discrétion des conspirateurs, et cette muette émotion ne témoigne-t-elle pas éloquemment de la façon dont il avait toujours entendu remplir ses fonctions ?

Il s'était en effet acquitté de sa lourde tache avec un dévouement si aveugle, un désintéressement si profond, qu'il ne comprit pas, même un mois après, quand il se fut ressaisi, pourquoi

l'on avait pu songer à le récompenser d'un devoir accompli.

C'est assez dire comment il aurait fait lui-même l'analyse de cette touchante réunion dont il n'eut pas manqué de bannir tout ce qui pouvait rappeler ses titres à notre gratitude.

Mais

> Le temps des pleurs
> Est passé ; la douleur est ici superflue.

Et vous ne pensez pas non plus que c'est par de stériles éloges qu'il convient d'honorer M. Poujol de Fréchencourt.

Un seul hommage est digne de sa mémoire : le travail. Car lui seul saura maintenir grande, vivace, florissante la Société des Antiquaires de Picardie qu'il aimait tant et dont il était si aimé.

M. Fernand POUJOL DE FRÉCHENCOURT

Notice Biographique

Par M. le Vicomte de Calonne

Prononcer le nom de M. Fernand Poujol de Fréchencourt dans cette enceinte, témoin du labeur incessant de ses dernières années, n'est-ce pas faire éclore son éloge sur les lèvres de chacun d'entre vous ? N'est-ce pas évoquer des souvenirs qui frappent tous les esprits ? Eminemment bon, ami sincère et dévoué, indulgent pour les autres, modeste, doué d'un esprit perspicace, d'un jugement très sûr, celui dont la mémoire vivra longtemps parmi nous réunissait toutes les qualités précieuses que la Providence se plaît à rassembler chez les âmes d'élite.

La foule qui assista à ses funérailles à Amiens et à Fréchencourt, les discours prononcés, les articles publiés par la presse, les témoignages de condoléance qui, de toutes parts, furent adressés à sa famille, attestèrent le rang que notre regretté collègue occupait dans la cité et quels sentiments d'estime il avait su inspirer !

Tout ou presque tout a été dit sur M. Poujol de Fréchencourt dans les éloges funèbres dont il a été l'objet. M. Brandicourt, président de la Société

des Antiquaires de Picardie au jour des obsèques et, après lui, M. Thorel, dans la séance publique du mois de décembre, ont retracé sa carrière d'antiquaire. M. Hardouin, président de l'Association des anciens Elèves de l'Ecole libre de la Providence, a montré le camarade aimé de tous, l'époux, le père de famille qu'entourèrent jusqu'à la fin les soins les plus empressés, les affections les plus tendres. A l'adjoint de la commune de Fréchencourt il appartenait de parler du maire dévoué et à M. l'abbé Dubourguier, doyen de Villers-Bocage, de dévoiler les vertus du chrétien.

Conçus à des points de vue différents, ces discours sont à vrai dire la biographie abrégée de M. Fernand Poujol de Fréchencourt et cependant vous avez désiré fixer et rendre plus distincte cette franche et attachante physionomie. Vous avez voulu que l'on acquittât ici même le tribut de l'hommage véritablement dû à la mémoire d'un collègue estimable à tant de titres ; personne plus que moi, son intime ami, ne pouvait se montrer empressé de remplir ce triste et pieux devoir. Permettez que j'y apporte tout le zèle, tout le cœur dont je suis capable !

M. Fernand Poujol de Fréchencourt naquit à Amiens, le 24 février 1839. Sa famille, originaire du Languedoc, s'était fixée en Picardie au début du XVIIIe siècle, et elle comptait parmi ses membres plusieurs personnages qui figurèrent avec

honneur dans nos assemblées municipales amiénoises, au temps de Louis XVI, de Napoléon Ier et de Louis XVIII. Elle était alliée aux Cornet, vieille maison de Picardie dont le nom évoque le souvenir de ce grand maître du collège de Navarre de qui Bossuet a pu dire que la France n'eut pas d'âme plus française !

Environnée de toutes les influences qui forment l'honnête homme, l'enfance de Fernand Poujol de Fréchencourt fut aussi entourée des exemples d'où naissent les hommes de conviction et de foi !

Sa vie s'écoula dans la pratique du bien. Simple d'allure, sans prétention comme sans ambition, il ne courut jamais au devant des honneurs, ni de la fortune. Marié à Mademoiselle Danzel d'Aumont, père de trois enfants qui faisaient la joie de leur foyer, il eut la douleur de demeurer veuf jeune encore. A Fréchencourt, où il s'appliquait à retracer l'image des vertus douces et généreuses de son respectable père dans l'accomplissement des fonctions de maire de la commune, il était entouré de la sympathie générale. Ses qualités de bon administrateur n'étaient pas moins appréciées dans le canton de Villers-Bocage. Lorsque celui-ci dut choisir un successeur à M. Léon Poujol, pour le conseil d'arrondissement, les voix se réunirent tout naturellement sur son fils. La politique lui arracha ce mandat en 1901, et s'il le défendit vaillamment dans la mêlée électorale, ce fut par dévouement pour ses concitoyens et pour

avoir l'occasion de réclamer ou de défendre des libertés compromises !

L'esprit de M. Fernand Poujol de Fréchencourt ne fut point exclusif. Il s'intéressait aux questions municipales, aux questions scolaires, à la politique, aux problèmes économiques, aux arts, et son franc-parler en toutes choses ne s'effrayait pas de la contradiction, mais de la contradiction franche, loyale, sans arrière-pensée et sans amertume.

Je pourrais vous le montrer dirigeant avec un remarquable sens pratique l'association amicale des anciens élèves de l'école libre de la Providence.

Il aimait surtout les études historiques et l'archéologie. L'histoire locale avait pour lui un attrait particulier. L'attachement au domaine familial de Fréchencourt et les recherches généalogiques furent le premier mobile de ses travaux. Devenu membre non résidant de la Société des Antiquaires de Picardie, le 10 février 1874, il ne tarda pas à se distinguer par des communications intéressantes, aussi la Société voulut-elle se l'attacher par des liens plus étroits en l'élisant membre titulaire résidant, le 13 mai 1879. Répondant au discours de réception de notre nouveau collègue, M. Charles Salmon lui suggéra l'idée de mettre à profit les archives de la famille Cornet que l'on savait être en sa possession.

Le contrat d'ingression au couvent des Ursu-

lines de Catherine Cornet en 1631, le mariage de Jean Cornet en 1517 et la curieuse *relation de la surprise d'Amiens par les Espagnols*, attribuée à Jacques Cornet, lui fournirent en effet les éléments de plusieurs communications qui furent très goûtés et qui mirent en relief ses qualités d'historien. En moins de cinq années, il franchit les différents degrés des honneurs que la Société réserve aux plus méritants : secrétaire annuel en 1880. vice-président en 1883, il devient président en 1884. Voici comment M. le chanoine Crampon qui lui succéda appréciât le rôle de M. Poujol de Fréchencourt à la tête de notre Compagnie : « Il excellait à diriger les séances ; on se plaisait à rendre justice à son intelligence comme à sa bonne grâce, au zèle enfin qu'il déployait en vue de soutenir les intérêts qui lui étaient confiés. »

Nous renonçons à passer en revue les notes dues à la collaboration de M. Poujol de Fréchencourt, notes disséminées un peu partout, marquées au coin d'un sens toujours judicieux et d'une érudition de bon aloi. Encore moins rechercherons-nous sa participation aux travaux des commissions et principalement de la commission des impressions. On ne saurait toutefois passer sous silence *la Description des Souterrains de Naours* (*1880*), *l'Histoire de la Confrérie de Notre-Dame de Foi* (*1883*), *la Description du Médaillier de M. Hesse* (*1890*), *l'Etude sur l'Eglise de Mon-*

tonvillers (1894), le Compte-rendu des Fêtes de la Société académique de l'Oise en 1897, la Biographie de M. Oudin, les Rapports sur les Manuscrits provenant du marquis Le Ver et du marquis de Belleval achetés en 1902 et en 1903.

C'est en 1889, dans la séance du 22 janvier, que M. Poujol de Fréchencourt fut élu secrétaire perpétuel. On peut dire que ce jour-là, la Société obéit à une heureuse inspiration. Gardien de ses traditions, le secrétaire perpétuel qui survit à l'instabilité présidentielle, en est comme la personnification immuable. Nul plus que M. Poujol de Fréchencourt ne paraissait apte à remplacer M. Garnier et M. Duhamel-Decéjean dans les fonctions qui, pendant quinze années, devaient faire éclater son tact d'administrateur et sa patience d'érudit.

Pour nous ce fut le plus complaisant des collègues, pour les Sociétés correspondantes et pour les membres non résidants, le plus consciencieux des secrétaires. Ses comptes-rendus annuels des travaux de la Société, chefs-d'œuvre de concision, de clarté et aussi de mise en scène, étaient empreints d'un charme véritable. Avec quelle verve, avec quelle cordiale bonne humeur, il passait du plaisant au sévère, distribuant les éloges qu'il variait à propos, sans oublier personne, s'attachant à ne point opérer de sélection parmi des œuvres qui toutes, disait-il, sont également chères à ceux qui en réclament la paternité.

Une telle activité, un dévouement si grand méritaient leur récompense. La commission des finances prit un jour l'initiative d'offrir à M. Poujol de Fréchencourt un témoignage des sentiments d'affectueuse estime que les Antiquaires de Picardie professaient pour son inlassable activité. En lui remettant, dans la séance du 14 mars 1905, le *Penseur* de Michel-Ange, avec inscription destinée à perpétuer l'expression de sa reconnaissance, M. le président Brandicourt salua, aux applaudissements unanimes d'une assistance plus considérable que de coutume, le collègue dont la sollicitude toujours en éveil avait contribué à accroître le renom de la Société, vantant comme elles méritaient de l'être, cette aménité si cordiale, cette obligeance inépuisable qui lui avaient conquis tous les cœurs !

Il vous souvient de l'émotion qui s'empara de notre regretté collègue déconcerté par la soudaineté d'une manifestation de sympathie à laquelle il ne s'attendait pas.

Ad multos annos ! Tel avait été le dernier mot de M. Brandicourt ! Hélas, les jours de M. Poujol de Fréchencourt étaient comptés. Il assista encore aux séances des mois de mai et de juin, mais sa santé s'altérait visiblement. La maladie le minait depuis l'accident qui avait failli lui coûter la vie trois ans auparavant. Son âme fortement trempée luttait avec énergie. On le vit avec une douloureuse admiration rassembler le

peu de forces qui lui restaient pour accomplir jusqu'à la fin les devoirs de sa charge et quand il dut s'aliter, il veillait encore aux moindres détails de l'administration de sa chère Société des Antiquaires.

Malgré cette impérissable espérance que la Providence nous met au fond de l'âme comme un dernier soutien, il ne tarda point à reconnaître la gravité de son état et il l'envisagea sans défaillance. Il a vu venir la mort avec calme, confiant dans la justice de Dieu dont la bonté est grande pour les hommes au cœur droit. Il expira le 24 novembre 1905. Puisse son existence si bien remplie, rester toujours à nos yeux comme le plus salutaire des exemples, comme le meilleur et le plus fortifiant des enseignements !

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1905

I. Le Ministère.

1° Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de France, etc, tome IV, 4e liv. et année 1902-3. — 2° Bulletin archéologique du comité des travaux historiques, etc. 1905, n° 1. — 3° Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques, 1904, nos 3 et 4. — 4° Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements, tome XXXVII, Tours, 2e partie. — 5° Journal des Savants, nos 8, 9, 10, 11. — 6° Les Cathédrales de France, par MM. de Beaudot et Perrault-Dabot, fasc. 1 et 2. — 7° Lettres de Catherine de Médicis, publiées par le comte Baguenault de Puchesse, tome IX. — 8° Revue de l'histoire des religions, tome LI, n° 3 et tome LII, n° 1. — 9° Revue des Études grecques, tome XVIII, avril-juin 1905. 10° Revue historique, tome LXXXIX, septembre-décembre 1905.

II. Préfecture de la Somme.

1° Procès-verbaux des délibérations du Conseil général, session d'août 1905. — 2° Rapports au Conseil général, session d'août 1905.

III. Les Auteurs.

1° M. Beaudry, Autour du plateau de Liancourt. — 2° Madame Albert Daire, Abd-el-Kader, quelques documents nouveaux lus et approuvés par l'officier en mission auprès de l'Emir. — 3° M. Pierre Dubois, La Picardie et l'exposition des primitifs français. — 3° M. Labande, Histoire et généalogie de la famille des Friches; Les Doria en France, etc. — 5° Comte de Loisne, Catalogue raisonné des cartes et plans de l'ancienne province d'Artois. — 6° L'Abbé J.-B. Martin, Conciles et bullaire du diocèse de Lyon. — 7° M. Pilastre, Abrégé du Journal du

marquis de Dangeau, etc. — 8° M. L. Plessier, Un budget de la France à la veille de la Révolution de 1789. — 9° Comte de Proyart de Baillescourt, Quelques notes sur Dumouriez.

IV. Dons divers.

M. Collombier, 1° Histoire de la monnaie romaine, par Th. Mommsen, traduite de l'allemand par le duc de Blacas, tome Ier-IV, Atlas ; 2° Deniers parisis inédits de Jean le Bon, roi de France, et de Charles IV, roi des Romains, par Paul Bordeaux et F. Collombier, 1905. — M. A. Denneulin, Jules Denneulin. — M. L. Ledieu, Le Vieil Amiens, par les frères Duthoit. — Melle Poujol de Fréchencourt, 1° Notes sur le Musée numismatique de Marseille, etc., par Lauger ; 2° Catalogue des monnaies, médailles et jetons, etc., du Musée numismatique de Marseille, par Lauger ; 3° Notice sur quelques monnaies anciennes du cabinet des médailles de Marseille, par Lauger.

V. Sociétés françaises.

1° Académie d'Amiens, Mémoires, tome LI. — 2° Académie de Clermont-Ferrand, Bulletin de l'Auvergne, 2e série, 1905, nos 5 et 6. — 3° Académie des inscriptions et belles-lettres, Comptes-rendus des séances, mai-août 1905. — 4° Académie des sciences, etc. de Toulouse, 10e série, tome V. — 5° Académie de Vaucluse, Mémoires, 2e série, tome V, 1905, nos 2 et 3. — 6° Association des Rosati picards, Amiens et sa Cathédrale, vus par Ruskin, d'après « The bible of Amiens », par L. Goudallier. — 7° Commission historique du département du Nord, Bulletin, tome XXVI. — 8° Faculté de droit et des lettres d'Aix, Annales, tome Ier, nos 1-13. — 9° Société académique de Laon, Bulletin, tome XXXI. — 10° Société académique de l'Aube, Mémoires, 3e série, tome XVL, 1904. — 11° Société archéologique de Bordeaux, Mémoires, tome XXIV, n° 2 ; tome XXV, nos 1 et 2. — 12° Société archéologique de la Corrèze, Bulletin, tome XXVII, n° 2. — 13° Société archéologique de Nantes. Bulletin, tome XLVI, 1905, n° 1. — 14° Société archéologique de Vervins, La Thiérache. tome XX. — 15° Société belfortaine d'émulation, Bulletin, n° 24, 1905. — 16° Société d'archéologie d'Avranches et de Mortain, Revue de l'Avranchin, Bulletin trimestriel, tome XII, n° 6, 1905. —

17° Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, Bulletin, 1905, n° 155. — 18° Société d'archéologie lorraine, Bulletin 1905, n°s 8, 9, 10, 11. — 19° Société de la Diana, Bulletin, tome XIV, n° 6. -- 20° Société de l'école des chartes, Bibliothèque de l'école des chartes, tome LXVI, n° 4, 1905. — 21° Société de l'histoire de France, Lettres de Charles VIII, par MM. Pelicier et de Mandrot, tome V. — 22° Société d'histoire de Normandie, Bulletin, juin 1905. — 23° Société d'émulation des Vosges, Annales, tome LXXXI, 1905. — 24° Société de l'histoire de Paris, Bulletin 31e année, 1904; Mémoires, tome XXXI, 1904. — 25° Société de Saint-Jean, Notes d'art et d'archéologie, 17e année, n°s 7, 8, 9, 1905. — 26° Société des Amis des sciences de Rochechouart, Bulletin tome XIV, n°s 4-6. — 27° Société des Antiquaires de France, Bulletin, année 1904. — 28° Société des Antiquaires de la Morinie, Bulletin historique, tome XI, 1905, 3e fascicule. — 29° Société des Antiquaires du Centre, Mémoires, tome XXVIII, 1904. — 30° Société des Archives historiques de Saintonge et d'Aunis, Revue de Saintonge et d'Aunis, tome XXV, n° 6. — 31° Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, Bulletin, 1905, n°s 1-3. — 32° Société de statistique de Marseille, Répertoire des travaux, tome XLVI, n° 1. — 33° Société d'histoire et d'archéologie de Langres, Bulletin, tome V, n° 73. — 34° Société d'histoire et d'archéologie du Vimeu, Bulletin, n°s 5 et 6, 1905. — 35° Société Dunkerquoise, Mémoires, tome LI, 1905. — 36° Société Dunoise, Bulletin, n° 143, octobre 1905. — 37° Société florimontane d'Annecy, Revue savoisienne, 46e année, 3e trimestre, 1905. — 38° Société française d'archéologie, Congrès archéologique de France, 71e session, au Puy, 1904, Bulletin monumental, 1905, n°s 3 et 4. — 39° Société historique et archéologique de Château-Thierry, Annales, 1904. — 40° Société historique et archéologique de l'Orléanais, Bulletin, tome XIV, n° 181, 1905. — 41° Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin, Mémoires, tome XXVI, 2e fascicule. — 42° Société historique et archéologique de Touraine, Bulletin, tome X, 1896, n° 1; tome XV, 1905, n° 2. — 43° Société historique et archéologique du Gâtinais, 4e trimestre, 1905. — 44° Société historique et archéologique du Périgord, Bulletin, tome XXXII, n° 5. — 45° Société libre d'agriculture

etc. de l'Eure, Recueil des travaux, 6e série, tome II, 1904. — 46° Société philotechnique, Annuaire, 1904. — 47° Société régionale des Architectes du Nord de la France, L'architecture et la construction dans le Nord, 1905, nos 9, 10, 11.

VI. Sociétés étrangères.

1° Académie royale de Munich, Section de philosophie, de philologie et d'histoire, Compte-rendu des séances, 1905, n° 3, — 2° Société historique du grand-duché de Hesse, Publication in-4°, tome III, 1904, nos 13-16, Mémoires pour servir à l'histoire de l'Église. — 3° Société historique et archéologique de Mayence, Revue, tome IV, 1905, n° 4, illustrations hors texte. — 4° Société royale des sciences de Gœttingue, Section de philosophie et d'histoire, 1905, n° 3, Communications commerciales, 1905, n° 1. — 5° Historischen Verein fur Nedersachsen, Zeitschrift, 1905, n° 3. — 6° Akademie der Wissenschaften von Wien, Sitzungsberichte (phil. hist klasse), tome CXLVII, 1903-4. — 7° Académie royale d'Archéologie de Belgique, Bulletin 1905, nos 3, 4, Annales, tome LVII 5e série, n° 3. — 8° Académie royale de Belgique, Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts, 1905, nos 1-5, Mémoires, in-8°, tome Ier, 1904, nos 1-5, tome II, n° 1; Mémoires in-4°, tome Ier, 1904, n° 1. – 9° Cercle archéologique du pays de Waas, Annales, tome XXIII, n° 2. — 10° Cercle historique et archéologique de Courtrai, Bulletin, 2e année, nos 5 et 6. — 11° Société archéologique de Namur, Annales, tome XXVI, n° 1. — 12° Société d'histoire et d'archéologie de Gand, Bulletin, 1905, nos 5, 6 et 7; Inventaire archéologique, n° 38. — 13° Société des Bollandistes, Analecta bollandiana, tome XXIV, n° 3-4. — 14° Société royale de numismatique, Revue belge de numismatique, 1905, nos 2-4. — 15° Académie royale des sciences d'Amsterdam, Jaarboek, années 1884, 1901 et 1904, Fanum Apolinis, Die lex romana, canonice compta. — 16° Académie royale de Modène, Mémoires, 3e série, tome V. — 17° Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, Mémoires, classe historico-philologique, 8e série, nos 5 et 6. — 18° Videnskabs-Selskabeti Christiania, Skifter II, 1904, hist. filos. klasse, Aarsberetming for 1904.

— 19° Nordiska museet, Meddelanden fran 1903. — 20° Société historique du Canton de Berne, Archives, tome XVII, n° 1, Festgabe zur LX jaresversammlung. — 21° Instituto do Ceara, Revista trimestral, tome XIX, 1905, fasc. 1 et 2. — 22° Academy of Philadelphia, Proceedings, tome LVII, nos 1 et 2, 1905. — 23° Smithsonian institution, Report, 1905, Annual report of the board of regents, 30 juin 1903, The Bontoc Igorot, by A. E. Jenks. — 24° Museo nacional de Mexico, Anales, 2a época, tome II, nos 4-9.

VII. Périodiques.

1° Bulletin historique du diocèse de Lyon, 6e année, sept.-oct. 1905. — 2° Études... par des pères de la Compagnie de Jésus, année 1905, nos 16 à 24. — 3° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 30 à 51, 1905. — 4° Revue de l'Art chrétien, 5e série, tome Ier, nos 4 et 5. — 5° Revue des questions historiques, n° 156, oct. 1905. — 6° Revue héraldique, tome XXI, 1905, nos 2, 3, 4. — 7° Revue Mabillon, tome Ier, n° 3. — 8° Revue numismatique, année 1905, n° 3.

Mémoires in-4°

Tome I, Coutumes locales du bailliage d'Amiens par Bouthors, 2e 3e 4e et 5e séries, la série.	1fr.50
Tome II, Coutumes locales, 2e volume, séries 7-8. Répertoire et tables, la série.	1 50
Tome III, Dom Grenier. Introduction à l'histoire de Picardie, séries 2e et 3e, la série.	1 50
Tome IV, Les Comtes de Beaumont-sur-Oise, par Douët d'Arcq	5 »
Tome V, Histoire de Doullens, par l'abbé Delgove	5 »
Tome VI, Cartulaire d'Ourscamps, par Peigné-Delacourt	5 »
Tome VII, Darsy. Bénéfices de l'Eglise d'Amiens. 1er volume	5 »
Tome VIII, Idem, 2e volume	5 »
Tome IX, Histoire de Saint-Riquier par M. le chanoine Hénocque, 1er volume	5 »
Tome X, Idem, 2e volume	5 »
Tome XI, Idem, 3e volume	8 »
Tome XII, Histoire de Saint-Acheul, par M. J. Roux	5 »
Tome XIII, Le Clergé du diocèse d'Amiens en 1789, par M. Darsy	5 »
Tome XV, Bibliographie du département de la Somme, par M. H. Macqueron	6 »

Bulletins

Tome III, (1847-48-49)	5 »
Tome IX, (1865-66-67)	5
Tome XI, (1871-72-73)	5 »
Tome XII, (1874-75-76)	5 »
Tome XIV, (1880-81-82)	5 »

Bulletin : fascicules séparés à 0 fr. 50

I. Années complètes

1850, 51, 54, 1862, 66, 67, 1870, 72, 75, 77, 79, 1880, 81, 83, 88, 89, 1890, 91, 93, 94, 97, 99, 1900, 1902, 1903, 1904.

II. Années incomplètes

1842, n°s 1, 2, 4. — 1846, n°s 2, 3. — 1847, n°s 2, 4. — 1848, n°s 3, 4. — 1849, n°s 1, 2, 3. — 1852, n°s 1, 2, 3. — 1853, n°s 1, 2, 3. — 1855, n°s 2, 4. — 1856, n°s 2, 3. — 1857, n°s 1, 2, 4. 1859, n°s 1, 2. — 1860, n° 1. — 1863, n° 4. — 1864, n°s 1, 2. — 1865, n°s 1, 2, 3. — 1869, n°s 3, 4. — 1871, n° 1. — 1873, n° 3. — 1874, n°s 1, 2, 4. — 1876, n°s 1, 2. — 1878, n°s 2, 3, 4. — 1882, n°s 1, 2, 3. — 1885, n°s 1, 2, 3. — 1886, n^os, 1, 3, 4. — 1892, n°s 1, 2, 4. — 1895, n°s 1, 2, 3. — 1896, n°s 1, 2, 3. — 1901, n°s 1, 2, 3. — 1905, n°s 1, 2, 3.

Publications in-4° Jésus.

Monographie de la Cathédrale d'Amiens, par M. Georges Durand, archiviste départemental. Nombreuses héliogravures.

Tome I. Histoire et description de l'édifice	60 fr.
Tome II. Mobilier et accessoires.	60 »

La Picardie Historique et Monumentale. Fondation Soyez.

Tome I. Arrondissement d'Amiens.

1er fascicule. Cathédrale d'Amiens	10 »

Tome II. Arrondissement de Montdidier.

2e fascicule. Cantons d'Ailly-sur-Noye et de Moreuil.	10 »
3e fascicule. Canton de Roye	10 »

Album archéologique. 1re série. Fascicules 1-11. Le fascicule	3 »
2e série. Fascicule 14.	4 »

L'Architecture Romane dans la région picarde, par M. Camille Enlart. Nombreuses illustrations. . .	10 »

Autres publications.

Le Canton de Bernaville, par l'abbé Théodose Lefèvre	1.50
Catalogue de la Bibliothèque de la Société. Série N, (Ouvrages relatifs aux départements de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Seine-Inférieure)	1.50
Idem. Série O = T. (Ouvrages relatifs au département de la Somme)	1.50
Plusieurs brochures relatives à la construction du Musée de Picardie et à la Loterie picarde. La brochure.	0.10
Catalogues des Expositions rétrospectives organisées par la Société	0.75

Ces ouvrages se trouvent au Musée de Picardie. S'adresser, pour les demandes d'achat, à M. le Secrétaire perpétuel, au Musée.

La Société rachète volontiers, ou échange contre d'autres, celles de ses publications qu'elle ne possède plus.— S'adresser dans ce but à M. le Secrétaire perpétuel, au Musée

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE LA

SOCIETE DES ANTIQUAIRES
DE PICARDIE.

Année 1906. — 1er et 2e Trimestres



AMIENS
IMPRIMERIE YVERT & TELLIER
37, Rue des Jacobins et 52, Rue des Trois-Cailloux

1906

SOMMAIRE

	Pages
Séance du 11 janvier 1906	495
Séance du 13 février 1906	501
Installation de M. l'abbé Leroy	503
Séance du 13 mars 1906	509
Séance du 10 avril 1906	512
Séance du 8 mai 1906	515
Séance du 12 juin 1906	519
Parcs et jardins de Picardie, par M. L. Goudallier	526
Ouvrages reçus	538

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

Prix fixés pour les Membres de la Société

Les volumes non indiqués sont épuisés

Mémoires in-8°

Tome I, 1838	5 fr.
Tome II, 1839	3 »
Tome IX, 1848	3 »
Tome X, 1850	3 »
Tome XIII, 1854	3 »
Tomes XV à XXIX inclusivement, 1858-1887	3 »

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE

ANNÉE 1906. — 1er ET 2e TRIMESTRES

Séance ordinaire du Mardi 11 Janvier 1906

Présidence de MM. V. BRANDICOURT et BOQUET

Sont présents : MM. Boquet, Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Collombier, M. Cosserat, P. Cosserat, Dubois, de Francqueville, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Leroy, Milvoy, de Puisieux, Roux, Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse.

MM. Bigorgne, Héren, l'abbé Quignon, Schytte, l'abbé Tirard et l'abbé Vatinelle, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance et Administration

— MM. Bouvier, pharmacien à Poix, et Joseph de Tourtier, remercient de leur admission en qualité de membres non résidants.

— M. C. Boulanger offre son étude sur le *Droit de Marché*, travail qui présente le plus vif intérêt.

— M. le chanoine Muller veut bien aussi donner à la bibliothèque, quelques brochures sur l'Evangéliaire de Noyon, sur le Cartulaire de Notre-Dame de Senlis, et sur l'Inventaire après décès, d'une Noyonnaise qui vivait au XVIe siècle et s'appelait Poulet-Feret. Ce dernier opuscule contient un grand nombre d'expressions picardes absolument typiques.

— La Société est heureuse de présenter ses félicitations à l'un des siens, M. l'abbé Requin, nommé membre correspondant de l'Institut de France.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les nos 30,254 à 30,283.

— MM. R. Rendu, notaire à Menton (Alpes-Maritimes) ; l'abbé Bouvier, curé de Bertangles ; M. Garet, avoué à Amiens ; A. Huguet, à Saint-Valery-sur-Somme ; et F. Dehesdin, docteur en Droit à Paris, sont élus membres titulaires non résidants.

— L'ordre du jour prévoit le renouvellement des commissions. — Conformément au règlement, celle des impressions est nommée au scrutin secret, Sont élus : MM. Brandicourt, Durand, Roux, Soyez et de Witasse.

— MM. Boquet, Collombier, Dubois, de Guyencourt, Milvoy, Pinsard et de Witasse, sont désignés comme membres de la commission des recherches.

— La sous-commission chargée d'exécuter les dispositions testamentaires de MM. Debray et Janvier reste composée de MM. de Calonne, M. Cosserat, Dubois et l'abbé Mantel. Enfin, la commission de la bibliothèque comprendra, en 1906, MM. Brandicourt, l'abbé Cardon, de Guyencourt, Pinsard et de Witasse.

— M. Milvoy propose la création d'une sous-commission, dépendant de la commission des impressions, et qui serait spécialement chargée de surveiller les dessins, relevés, plans, etc., destinés à illustrer les publications de la Société. Cette proposition n'est pas acceptée.

Travaux

— Avant de transmettre la présidence à son successeur, M. Brandicourt, président sortant, prononce les paroles suivantes :

Messieurs,

Parvenu au terme du mandat que vous avez bien voulu me confier, il me reste un dernier devoir à remplir : celui d'exprimer mes sentiments de gratitude aux membres du bureau dont la bienveillance et l'actif concours ont allégé ma charge au point de n'en plus faire qu'un poste d'honneur d'où toute la peine est exclue.

Plus laborieuse serait l'énumération des travaux de ces deux années et douloureuse celle des deuils qui nous ont frappés ; mais de cette double tâche aussi

nos secrétaires se sont acquittés dans leurs comptes rendus de fin d'année, avec trop d'exactitude et de tact pour qu'il me soit possible de rien ajouter.

Permettez-moi cependant de constater, avec une joie que vous partagerez, l'expansion toujours croissante de la Société qui compte aujourd'hui près de quatre cents membres.

La diffusion de l'instruction, la curiosité du document précis, devenue si vive à notre époque, attirent de plus en plus le public vers l'archéologie, et nous voyons maintenant de tout jeunes gens s'intéresser à nos études et prendre place parmi nous.

Les publications de la Société, par leur valeur et leur caractère artistique, sont bien faites pour rendre accessible à tout esprit cultivé le charme austère de nos travaux. Cette année l'Album archéologique, qui vient de sortir des presses, donnera la reproduction en superbes héliogravures de quelques tableaux des primitifs picards ayant figuré à l'exposition de juillet 1904.

Nous n'avons plus qu'à céder la place aux élus de vos suffrages :

M. Boquet, dont l'expérience et les hautes connaissances artistiques sauront maintenir le renom de la Société à laquelle M. Pierre Dubois consacrera son érudition et les initiatives de son ardeur juvénile. Nous confions à la sagesse et à l'esprit d'ordre de M. Pierre Cosserat le soin de donner le compte rendu de nos séances. Et nos finances? En quelles mains plus sûres que celles de M. Ledieu pourrions-nous les remettre?

M. de Guyencourt a prouvé une fois de plus son

dévouement à la Société en assumant la tâche de remplacer M. Poujol de Fréchencourt, dont il partageait déjà fraternellement le labeur.

Et maintenant, Messieurs, au travail, tous réunis dans un même effort pour l'avenir glorieux de la Société des Antiquaires de Picardie.

— Après ces paroles, les membres du bureau destiné à siéger en 1906, occupent les places qui leur sont réservées. Puis M. Boquet, président, inaugure ses nouvelles fonctions par ce discours :

MESSIEURS,

Dans mes rêves les plus ambitieux, je n'aurais jamais osé penser que vos suffrages trop bienveillants m'appelleraient un jour à occuper ce fauteuil qu'ont illustré tant de mes distingués devanciers.

Les présidents, comme les jours, se suivent et ne se ressemblent pas. A cette place ont siégé des érudits, des savants, de vaillants chercheurs et le président sortant, M. Brandicourt, a pu rappeler combien, sous sa direction, l'année dernière a été féconde et bien remplie, grâce à vos nombreux travaux, grâce aussi, ajouterai-je, à son apport personnel dont vous avez gardé le souvenir.

Si nous pouvons aujourd'hui envisager l'avenir sans crainte, c'est que nous sommes pleinement rassurés par la haute compétence et la grande valeur des membres du bureau que vous avez groupés autour du président.

M. Brandicourt nous a montré le dévouement de notre secrétaire perpétuel, M. de Guyencourt. Nous ne saurions rechercher plus de science profonde et de

connaissances variées indispensables dans ces délicates et difficiles fonctions.

Je ne redirai pas les qualités élevées de notre vice-président, M. Pierre Dubois et de M. Pierre Cosserat, secrétaire annuel.

Nos finances sont entre les mains du plus sage, du plus prévoyant des trésoriers, M. Ledieu.

Forte de ces précieux concours et du travail de ses membres actifs, notre Société maintiendra son grand renom et conservera, je l'espère, la première place parmi les sociétés provinciales d'archéologie.

— Ces deux discours sont accueillis par d'unanimes applaudissements.

— M. Amédée Boinet fait parvenir une note sur Antoine de Créquy, évêque d'Amiens, avec un portrait et deux lettres de ce prélat. La première est adressée au Connétable Anne de Montmorency, et la seconde à Madame la Connétable, pour la remercier d'avoir usé de son influence afin de lui faire obtenir le chapeau de cardinal. Le portrait est tiré de la collection Clairembault, conservée à la Bibliothèque nationale. Il est d'une ressemblance parfaite avec le portrait du même Antoine de Créquy qui orne une salle de l'évêché d'Amiens. — On pense qu'un portrait de ce prélat faisait jadis partie des collections du château de Moreuil, et qu'il put servir de modèle aux deux autres, mais ces collections sont actuellement dispersées, et l'on ignore ce qu'est devenue la peinture originale.

— M. Oct. Thorel a relevé sur une horloge, à Crèvecœur-le-Grand (Oise), l'inscription suivante : « *Time horam ne vivas* », dont le sens est quelque peu obscur. Peut-être faut-il traduire cette phrase comme si elle était écrite : « *Time ne vivas horam* ». — Après cette remarque, la séance est levée à neuf heures un quart.

Séance ordinaire du Mardi 13 Février 1906

Présidence de M. Boquet, Président

Sont présents : MM. Boquet, Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Collombier, M. Cosserat, P. Cosserat, Dubois, Durand, Guerlin, Ledieu, l'abbé Leroy, l'abbé Mantel, Milvoy, de Puisieux, Roux, Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse.

MM. de Boutray, Codevelle, Heren, Matifas, l'abbé Quignon, Schytte, l'abbé Tirard et l'abbé Vatinelle, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance

— MM. l'abbé Pouillet, curé-doyen de Saint-Remy d'Amiens, Adrien Huguet, Maurice Garet, l'abbé Bouvier, Cabry et Remy Rendu, remercient de leur admission en qualité de membres non résidants.

— M. Schytte veut bien offrir son étude intitulée : « Topographie et Iconographie amiénoises. »

— M. le Dr Leblond, président de la Société académique de l'Oise, fait hommage de ses recherches sur une épitaphe chrétienne mérovingienne de Catheux (Oise), et sur le Mercure barbu de Beauvais.

— Les auteurs, MM. Guerlin et Le Senne, donnent aussi à notre bibliothèque, le premier, une brochure intitulé : « l'Œuvre de la Société Industrielle d'Amiens », et le second, une Monographie de la Chapelle du lycée de Saint-Omer.

— M. l'abbé Chartraire, secrétaire de Mgr l'archevêque de Sens, fait parvenir trois mandements de Mgr Sabatier, ancien évêque d'Amiens, et M. Pierre Dubois offre un manuscrit relatif au Ponthieu et à ses bailliages.

— De vifs remerciements sont adressés à tous les donateurs.

— Les Antiquaires de Picardie adhèrent à un vœu de la Société Française d'Archéologie relatif à la conservation des édifices et objets d'art religieux, dans leur destination primitive.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les nos 30,284 à 30,342.

Travaux

— Conformément au règlement, M. le trésorier expose la situation financière de la Société. Il résulte du rapport de M. Ledieu, que cette situa-

tion est excellente, — malgré les dépenses occasionnées par les multiples et luxueuses publications éditées en 1905, — plus prospère même que jamais.

Cet heureux résultat est dû en grande partie à l'excellente gestion de M. le trésorier à qui la Société adresse ses plus chaleureux remerciements. M. le Président désigne ensuite comme membres de la commission destinée à reviser les comptes de 1905 et à préparer le budget de 1906, MM. de Calonne, Collombier et M. Cosserat.

— L'ordre du jour appelle l'installation de M. l'abbé Leroy, en qualité de membre titulaire résidant, et le récipiendaire prend la parole en ces termes :

Messieurs,

Les bienveillants suffrages successivement accordés par vous à l'auteur des deux histoires de Morlancourt et de Grandcourt, ne furent sans doute pas étrangers à la pensée de m'inscrire au nombre des membres résidants de la Société des Antiquaires.

Affirmer que mes vues d'ambition ne se sont jamais élevées jusqu'à cette marque de faveur serait fausse modestie de ma part. J'avais trop deviné le profit à tirer de mes relations avec vous, pour ne désirer pas les rendre plus fréquentes. La distance qui sépare l'humble presbytère de Grandcourt du siège de vos réunions interdisait seule à ma raison de regarder comme possible ce que mon imagination caressait comme un rêve.

Il vous a plu, Messieurs, dérogeant en cela à vos usages, de faire du rêve une réalité. Il vous a plu, dans l'impossibilité de rapprocher les distances de ne désespérer pas de me les voir franchir mensuellement pour prendre à vos travaux une part plus active. Vos prévisions ne seront pas trompées et mon souci sera de ne manquer volontairement aucune de vos réunions. J'avais aussi à vous dire, relativement à ce que je regarde comme un grand honneur, toute ma gratitude et mon sincère remerciement. Trop heureux suis-je de pouvoir m'acquitter en ce moment de ce devoir.

Et maintenant, Messieurs, si j'ai tant soit peu reculé l'échéance de cette dette de reconnaissance, m'en demanderez-vous le pourquoi ?

Je le dirai simplement et franchement.

J'avais à cœur de ne pas mériter au moment de prendre définitivement contact avec vous par mon discours de réception, le reproche que, dans une charge à l'endroit du clergé, un facétieux écrivain (1) met dans la bouche d'un curé de campagne (2). Il le fait s'en prendre à ses paroissiens de se présenter devant Dieu les mains vides.

Donc, pour ne pas être en situation si fâcheuse vis-à-vis de vous, j'ai pris le temps de terminer un modeste travail que je réservais à votre concours historique de 1905. Or m'étant trouvé, par suite de ma nomination comme membre résidant, hors de concours, je fus heureux de changer la destination de ce nouveau travail. Dès octobre dernier, je l'ai

(1) Alphonse Daudet.

(2) Le Curé de Cucugnan.

déposé comme une sorte de « *droit de joyeux avènement* », sur le bureau de notre Société, où, bien qu'il ne soit question ni de roi ni de sujet, on ne saurait méconnaître une royauté de savoir à laquelle je me plais à rendre hommage.

Quant au sujet traité par moi, il est tout d'actualité car il fait suite à l'incomparable ouvrage de notre collègue M. Georges Durand sur la Cathédrale. Le titre en est : « Histoire des Chapelains de la Cathédrale Notre-Dame d'Amiens. »

Pour vous en donner une simple idée, qu'il me soit permis d'en détacher l'un des chapitres ayant trait au *costume des chapelains* et de vous en faire la lecture.

M. l'abbé Leroy continue son discours en faisant connaître quelques pages du travail important qu'il vient de terminer sur le sujet par lui annoncé, travail qui trouvera bientôt sa place dans les Mémoires in-8° de la Société.

— M. le président Boquet répond à cette intéressante communication par les paroles suivantes :

MONSIEUR,

« Il y a pour nous, prêtres, deux choses qui ne peuvent être séparées qu'à leur détriment mutuel : la science et la piété. »

Ces belles paroles de Mgr de Chabons forment le préambule de la lettre circulaire de Mgr l'Evêque d'Amiens, datée du 18 novembre 1902, au clergé de son diocèse au sujet de la monographie des paroisses, et en lui communiquant un plan de travail.

A cette circulaire eut une grande part M. le chanoine Gosselin, vice-président de notre Société en 1904, et auteur de très nombreux ouvrages locaux.

Si on se rappelle le succès de votre travail très remarquable sur le village de Grandcourt, couronné par notre Société en 1901, et que l'on rapproche cette date du 18 novembre 1902, il n'est pas téméraire de croire que votre savante publication a eu quelque influence sur l'esprit de la circulaire épiscopale.

A Grandcourt se trouvait votre presbytère, mais le souvenir de Morlancourt, votre village natal, vous tenait à cœur, et vous lui avez ensuite consacré l'histoire publiée en 1904, également couronnée par les Antiquaires de Picardie.

C'était confirmer le grand succès déjà obtenu ; aussi l'autorité diocésaine ne tarde-t-elle pas à être frappée de vos hautes qualités de recherches et de méthode de travail. Elle désire que votre exemple soit suivi, que vous trouviez beaucoup d'imitateurs parmi les membres du clergé.

C'est alors que vous reprenez et refondez vos précédentes « Indications de méthode et de bibliographie » pour en faire une brochure sous ce titre : « *Monographies paroissiales ; guide pour les recherches historiques.* »

Par ordre de l'évêché, cette brochure, tirée à mille exemplaires, a été distribuée à tous les prêtres du diocèse. Elle signale : 1° les dépôts de documents à consulter ; 2° les instruments de travail (inventaires, catalogues de bibliothèques, pouillés et cartulaires) ; 3° les difficultés de lecture, tenant à l'organisation administrative ancienne, à la terminologie et à la pa-

léographie. Vous conseillez avec raison sur ce point le *Manuel de Paléographie de Prou* : peut-être y aurait-il lieu d'y ajouter la *Diplomatique ou histoire externe des chartes*, de Giry.

On ne saurait trop proclamer l'excellence de ce précieux guide indiqué par vous, ingénieux manuel, résultat de l'expérience acquise dans vos précédents travaux et venant à l'aide des prêtres, futurs monographes de leurs paroisses. Nous souhaitons que beaucoup suivent le sentier que vous avez tracé avec les Jourdain, les Duval, les De Cagny, les Corblet, les Gosselin et tant d'autres.

Les monographies sont des feuilles éparses, dont l'ensemble formera un jour un fond de recherches pour les historiens, et nul n'est mieux placé que le prêtre, pour mener à bien ce travail intéressant. En outre des considérations déjà présentées, ces renseignements qu'ils recueilleront nous feront mieux connaître notre pays et partant nous l'aimerons davantage. Un sage n'a-t-il pas dit : « Il faut toujours aimer passionnément notre pays, même quand il paraît se tromper » ?

Je n'insisterai pas sur votre dernier ouvrage : Histoire des Chapelains de la Cathédrale ; vous avez bien voulu nous en lire un extrait qui nous a permis d'en apprécier la grande valeur.

Je suis heureux, Monsieur l'Abbé, d'avoir l'honneur de vous présenter à nos collègues et de vous inviter à prendre place parmi nous.

— Ces deux discours sont accueillis par les applaudissements de l'assemblée.

A cette circulaire eut une grande part M. le chanoine Gosselin, vice-président de notre Société en 1904, et auteur de très nombreux ouvrages locaux.

Si on se rappelle le succès de votre travail très remarquable sur le village de Grandcourt, couronné par notre Société en 1901, et que l'on rapproche cette date du 18 novembre 1902, il n'est pas téméraire de croire que votre savante publication a eu quelque influence sur l'esprit de la circulaire épiscopale.

A Grandcourt se trouvait votre presbytère, mais le souvenir de Morlancourt, votre village natal, vous tenait à cœur, et vous lui avez ensuite consacré l'histoire publiée en 1904, également couronnée par les Antiquaires de Picardie.

C'était confirmer le grand succès déjà obtenu ; aussi l'autorité diocésaine ne tarde-t-elle pas à être frappée de vos hautes qualités de recherches et de méthode de travail. Elle désire que votre exemple soit suivi, que vous trouviez beaucoup d'imitateurs parmi les membres du clergé.

C'est alors que vous reprenez et refondez vos précédentes « Indications de méthode et de bibliographie » pour en faire une brochure sous ce titre : « *Monographies paroissiales ; guide pour les recherches historiques.* »

Par ordre de l'évêché, cette brochure, tirée à mille exemplaires, a été distribuée à tous les prêtres du diocèse. Elle signale : 1° les dépôts de documents à consulter ; 2° les instruments de travail (inventaires, catalogues de bibliothèques, pouillés et cartulaires) ; 3° les difficultés de lecture, tenant à l'organisation administrative ancienne, à la terminologie et à la pa-

léographie. Vous conseillez avec raison sur ce point le *Manuel de Paléographie de Prou :* peut-être y aurait-il lieu d'y ajouter la *Diplomatique ou histoire externe des chartes*, de Giry.

On ne saurait trop proclamer l'excellence de ce précieux guide indiqué par vous, ingénieux manuel, résultat de l'expérience acquise dans vos précédents travaux et venant à l'aide des prêtres, futurs monographes de leurs paroisses. Nous souhaitons que beaucoup suivent le sentier que vous avez tracé avec les Jourdain, les Duval, les De Cagny, les Corblet, les Gosselin et tant d'autres.

Les monographies sont des feuilles éparses, dont l'ensemble formera un jour un fond de recherches pour les historiens, et nul n'est mieux placé que le prêtre, pour mener à bien ce travail intéressant. En outre des considérations déjà présentées, ces renseignements qu'ils recueilleront nous feront mieux connaître notre pays et partant nous l'aimerons davantage. Un sage n'a-t-il pas dit : « Il faut toujours aimer passionnément notre pays, même quand il paraît se tromper » ?

Je n'insisterai pas sur votre dernier ouvrage : Histoire des Chapelains de la Cathédrale ; vous avez bien voulu nous en lire un extrait qui nous a permis d'en apprécier la grande valeur.

Je suis heureux, Monsieur l'Abbé, d'avoir l'honneur de vous présenter à nos collègues et de vous inviter à prendre place parmi nous.

— Ces deux discours sont accueillis par les applaudissements de l'assemblée.

— MM. le comte Philippe de Beaumont et le lieutenant Rostand sont admis en qualité de membres non résidants.

— Au nom de la commission des finances M. Maurice Cosserat communique un rapport dont toutes les conclusions sont adoptées. Ce rapport constate une fois de plus l'excellent état de nos finances. Un crédit y est prévu pour faire graver, sur les plaques de marbre placées à l'entrée de la salle des séances, les noms des bienfaiteurs de la Société qui n'y sont pas encore portés. Après la lecture de ce rapport, M. le Président adresse à M. Cosserat les remerciements de tous ses collègues.

Travaux

— M. de Francqueville déplore la disparition d'une maison sise à Picquigny, au coin de la place et de la rue de la gare, maison remarquable par ses poutres apparentes, sculptées de sujets grotesques. Il faut aussi regretter la démolition d'un autre immeuble que l'on remarquait rue Saint-Leu à Amiens, et qui se recommandait de même par les sculptures sur bois dont il était orné.

— M. de Francqueville donne ensuite lecture d'un travail important sur les vieux moulins à eau et à vent, si nombreux jadis dans les campagnes picardes. Il décrit la maison du « magnier » qui en était toute proche, et donne un souvenir au garçon, au « cache-manée », sans oublier le mulet,

son inséparable compagnon. Le doyen des moulins picards parait avoir été celui de Crécy, dernièrement détruit, et où se tenait le roi d'Angleterre pendant la funeste bataille qui se décida dans les environs en 1346. — Cette communication est renvoyée à la commission des impressions.

— M. l'abbé Leroy soumet à un nouvel examen l'inscription de l'horloge de Crèvecœur-le-Grand. Il pense que cette inscription provient du cadran solaire de l'ancienne fauconnerie du château et qu'il faut traduire la phrase : « *Time horam ne vivas* », par : « Crains chaque heure, de peur que tu ne cesses d'y vivre », ou « de peur que tu n'y vives plus. »

— M. Dubois offre une photographie représentant un fragment d'inscription sur bronze et des vases, le tout datant de l'époque gallo-romaine. Ces objets, déjà signalés à la Société, ont été découverts au Pont-de-Metz, près Amiens. (Voir le Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. T. XXI, p. 615).

— M. Dubois donne ensuite connaissance d'un projet de classement de l'église de Picquigny parmi les monuments historiques. La Société décide de proposer à M. le Maire de Picquigny, déjà en correspondance avec la commission des monuments historiques, de se charger de cette affaire, puis la séance est levée à neuf heures et demie.

Séance ordinaire du 10 Avril 1906

Présidence de M. le Vte DE CALONNE, Doyen d'âge

Sont présents : MM. Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, M. Cosserat, P. Cosserat, de Francqueville, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Leroy, Roux et Thorel.

— MM. Bigorgne, Codevelle, Alain Dubois, Lancel, le comte de Montbas, l'abbé Quignon et l'abbé Tirard, membres non résidants, assistent à la séance.

M. Boquet se fait excuser.

Correspondance et Administration

— MM. le comte Ph. de Beaumont et le lieutenant Rostand remercient de leur admission comme membres non résidants.

— La famille fait part de la mort de M. le chanoine Martinval, curé de Boulogne-la-Grasse (Oise), et membre de la Société.

— M. Vinson, architecte attaché à la commission des monuments historiques, remercie des documents qui lui ont été envoyés pour le classement de l'église de Picquigny et en demande d'autres en vue du classement d'une série d'églises du département.

— La Société vote des remerciements à MM. Prarond, le capitaine Carbon et Adrien Huguet, qui lui ont offert divers volumes.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les nos 30,404 à 30,467.

— Parmi les publications déposées sur le bureau il convient de remarquer le travail de M. Prarond, sur les lois et les mœurs à Abbeville, de 1184 à 1789. C'est un répertoire avec reproduction d'actes, imprimés en entier ou par fragments, et extraits soit du livre rouge, soit du livre blanc de l'échevinage d'Abbeville. Ce répertoire n'est que l'introduction à une étude que M. Prarond vient d'entreprendre, mais il présente, dès maintenant, un ensemble de renseignements précieux pour la Picardie et spécialement pour Abbeville,

— MM. l'abbé Follet, curé de Coisy, L. Debry, d'Amiens, et Lanes, de Curlu, sont admis en qualité de membres non résidants.

Travaux

— M. l'abbé Leroy communique le texte d'un acte relatif au four banal d'Ablaincourt. Il résulte de ce document qu'Antoine de Rebreuves et sa femme avaient, à Ablaincourt, droit de four banal et que, pour s'en affranchir, les habitants du village et Antoine de Hangard, possesseur d'un manoir au même lieu, consentirent, en 1505, à payer une redevance annuelle consistant en deux sols tournois ou un chapon pour les premiers, et en deux sols tournois pour le second.

— M. Goudallier appelle l'attention sur un auteur picard qui vient d'avoir les honneurs de l'impression dans la collection publiée par la Société des Anciens Textes Français. Helinand, né vers 1160 près de Saint-Just-en-Chaussée (Oise), soit à Pronleroy, soit à Angivillers, eut pour maître Raoul le grammairien, disciple d'Abeilard. Poète estimé, il se retira au monastère de Froidmont, en Beauvaisis, vers 1182 ou 1185. Il y composa les « Vers de la Mort », poème dont la vogue fut considérable ; on lui doit aussi des sermons, divers opuscules et une chronique composée vers 1216, que, d'après M. Léopold Delisle, la critique moderne n'a peut-être pas appréciée à sa juste valeur. Helinand mourut après 1229 et fut considéré comme un saint. On ne lui rendait primitivement aucun culte dans le diocèse de Beauvais, mais depuis 1854 on le fête le 3 février.

— M. Goudallier promène ensuite ses auditeurs, à la suite de M. Riat, dans quelques anciens parcs et jardins de la Picardie. Sans s'arrêter à Athies, ni à Braine, Verberie, Compiègne, Senlis, Attichy, Béthisy, Cuise ou Choisy-au-Bac, qui n'étaient guère que des exploitations rurales, il fait admirer plus particulièrement les beautés des jardins de Folembray, de Crillon, de Liancourt et de Verneuil. Mais Chantilly surpassait tous ces parcs, au point d'exciter l'envie de Louis XIV lui-même. Morfontaine et Ermenonville possédaient aussi des jardins d'une beauté incomparable.

— Après cette communication, la séance est levée à neuf heures un quart.

Séance ordinaire du Mardi 8 Mai 1906

Présidence de M. Boquet, Président

Sont présents : MM. Boquet, Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Collombier, M. Cosserat, P Cosserat, Dubois, Durand, de Francqueville, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, Milvoy et Thorel.
— MM. Codevelle, Lancel, le comte de Montbas et l'abbé Vatinelle, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance et Administration

L'assemblée vote une somme de cent francs pour participer à l'érection du monument à Boucher de Perthes, dont la Société d'Emulation d'Abbeville a pris l'initiative.

— M. Labande adresse quelques remarques au sujet de l'étude de M. l'abbé Marsaux sur la peinture du Musée d'Amiens, représentant « le Buisson ardent ». « Je ne crois pas, dit-il, que dans le globe tenu par Dieu le Père, l'artiste ait voulu représenter les trois parties du monde, l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Simone Martini a

peint au portail de Notre-Dame-des-Doms d'Avignon, la Divinité tenant un pareil globe. Ce globe est divisé horizontalement en deux parties. Le bas est la terre, la partie supérieure, le ciel. Le ciel est lui-même divisé verticalement en deux parties ; le firmament du jour avec le soleil, le firmament de la nuit avec la lune et les étoiles..... Je ne serais pas étonné qu'on ait voulu représenter (sur le tableau d'Amiens) les mêmes choses qu'au portail de Notre-Dame-des-Doms. »

— MM. l'abbé Follet, Debry et Lanes remercient de leur admission en qualité de membres non résidants.

— M. l'abbé Gallois, écrit, à propos du « *Credo* » de Saint-Riquier, édité par M. Am. Boinet, dans l'un de nos derniers bulletins, une lettre très documentée au sujet des sculptures qui traduisent les versets « *Sanctam Ecclesiam catholicam, sanctorum communionem* » et « *Remissionem peccatorum* ». Ce ne sont pas seulement des symboles, pense-t-il, mais des scènes réelles et historiques, racontées dans les *Actes des Apôtres* qui y sont représentées. — M. de Guyencourt fait remarquer que les bas-reliefs qui expriment les versets précités du « *Credo* », sont presque semblables par leur disposition à une sculpture placée contre l'un des contreforts de l'église d'Hailles (Somme).

— La Société adresse ses remerciements à Mlle Poujol de Fréchencourt et à MM. Coquelle,

Am. Boinet, Ledieu, du Grosriez, le capitaine Carbon et Vauvillé, qui ont offert plusieurs ouvrages. L'étude de ce dernier, consacrée à l'enceinte de Pommiers (Aisne), fixe définitivement sur son emplacement, le *Noviodunum Suessionum* de César, dont le site, jusqu'à ce jour, a été fort discuté et contesté.

— On remarque parmi les ouvrages déposés sur le bureau :

1° *Les Mémoires de l'Académie d'Arras*, où se trouve une histoire des Cent Jours dans le Pas-de-Calais, par M. le comte de Hauteclocque ;

2° *Les Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, T. LV, où l'on peut lire une curieuse étude sur la station néolithique de Bois-l'Abbé, à Sexey-aux-Forges, par le comte Beaupré ;

3° *La Tour et Fel*, étude de M. Elie Fleury, éditée par les Rosati Picards. La chanteuse Marie Fel, fut, dit-on, la maîtresse du pastelliste Quentin de la Tour, originaire de St-Quentin ;

4° *Le Bulletin de la Société de Soissons* (année 1901-2). On y trouve divers articles d'un intérêt tout local ;

5° Le T. LIX des *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai*, qui contient les discours et travaux prononcés et lus à l'occasion du centenaire de la fondation de cette société ;

6° Les *Bulletins de la Société des Antiquaires de France* (année 1905), qui renferment une notice nécrologique sur notre compatriote, M. Ed. Corroyer.

— La Société apprend avec regret la mort de l'un de ses membres correspondants, M. Desmazes.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les nos 30,468 à 30,522.

— MM. Bizet, de Bray-les-Mareuil, Savary, 40, rue Lamartine, à Amiens, et Cornaille-Passet, à St-Quentin, sont élus membres non résidants.

— Sollicitée de consentir à prêter quelques planches de la Picardie Historique et Monumentale, pour en faire un tirage, destiné à illustrer un ouvrage quelconque, la Société repousse cette demande de la manière la plus formelle, et décide d'ériger en principe, pour l'avenir, la non communication de ses clichés.

— Il est décidé que la première excursion de 1906 aura pour but Abbeville et St-Riquier, et la seconde le château de Versailles.

Travaux

M. le vicomte de Calonne donne lecture d'une notice biographique sur M. Poujol de Fréchencourt qui est immédiatement renvoyée à la commission des impressions et a été publiée dans un précédent bulletin.

— M. de Guyencourt proteste contre l'oubli dans lequel est tombé un dieu topique amiénois de l'époque gallo-romaine, le dieu *Gesacus*, qui n'a été cité par aucun historien d'Amiens, et n'est

signalé qu'au catalogue du Musée de Picardie, tandis que tous les honneurs de la publicité ont été réservés par les auteurs locaux à son collègue *Verjugodumnus*. Gesacus est connu grâce à une inscription sur bronze conservée au Musée de Picardie et extraite en 1800, de la rivière des Tanneurs, en même temps qu'une dédicace à Mercure, ce qui constitue une présomption en faveur de l'identification, peut-être faite par les Romains, de Gesacus et de Mercure.

— M. Milvoy signale une découverte de monnaies anciennes à Lucheux. Cette trouvaille consiste en une centaine de blancs des archiducs Albert et Isabelle et de Philippe IV d'Espagne. Ce petit trésor avait été caché sous le foyer d'une cheminée.

— M. de Francqueville fait adopter un vœu tendant à compléter le plus possible par des acquisitions, la collection d'ouvrages locaux que possède déjà notre bibliothèque, puis la séance est levée à neuf heures un quart.

Séance ordinaire du Mardi 12 Juin 1906

Présidence de M. Pierre Dubois, Vice-Président

Sont présents : MM. Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier, Dubois, Guerlin, de Guyencourt, l'abbé Leroy, Milvoy, Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse.

— MM. Bigorgne, Goudallier, Heren, Lancel, et l'abbé Vatinelle, membres non résidants, assistent à la séance.

MM. Boquet, M. Cosserat, P. Cosserat, Durand et Ledieu se font excuser.

Correspondance

La Société d'Emulation d'Abbeville remercie de la souscription qui a été votée, pour participer à l'érection d'un monument à Boucher de Perthes.

— M. Bocquet, d'Eppeville, adresse en communication, le calque d'armoiries qui ornent une vue cavalière à l'aquarelle, du château de Ham, et demande le nom de la famille qui les portait. Ce sont les armes de la maison de Gallard-Béarn.

— MM. Bizet, de Bray-les-Mareuil, Savary, et Cornaille, de St-Quentin, remercient de leur admission en qualité de membres non résidants.

— M. le vicomte de Calonne veut bien offrir le troisième volume de son histoire d'Amiens, intitulé : « Amiens, au XIXe siècle ». — Il est superflu de faire de cet ouvrage un éloge qui est dans toutes les bouches, mais la Société tient à adresser à M. de Calonne, en même temps que ses remerciements, ses félicitations les plus chaleureuses et les plus sincères.

— M. Bocquet, d'Eppeville, adresse pour la bibliothèque une « notice sur le village de Tugny

et son vieux château ». C'est un volume enrichi de quelques illustrations et rédigé en collaboration avec M. l'abbé Cardon, ancien aumônier du lycée de St-Quentin.

— A remarquer parmi les ouvrages reçus depuis la dernière séance :

1° Le recueil des procès-verbaux de la Société archéologique de Clermont-de-l'Oise. On y trouve des comptes rendus du travail de M. Maurice Cosserat sur les manufactures de Picardie, de celui de M. de Francqueville sur les anciennes habitations rurales et des recherches de M. l'abbé Mantel sur Richard de Fournival. — A noter dans le même recueil le procès-verbal d'auditions mystérieuses entendues pendant la nuit, au XVIIIe siècle, dans le village d'Ansacq (Oise). Ces bruits fantastiques, connus sous le nom d'*acousmates*, sont expliqués aujourd'hui par des échos polysyllabiques, mais ils n'en ont pas moins été, au moyen-âge, la source des légendes du chasseur infernal, etc. ;

2° Le catalogue de la vente de la collection Depeaux, remarquable par le grand nombre des belles planches qu'il contient ;

3° Le bulletin de la Société de Sens, T. XXI, n° 2. On y lit divers articles d'archéologie gallo-romaine fort intéressants ; notamment une étude sur les monnaies gauloises et romaines recueillies à Sens ;

4° Le précis analytique des séances de l'Aca-

démie de Rouen qui contient diverses études d'un intérêt presque local pour la Picardie ;

5° Le dernier fascicule édité par la Société de l'Ecole des Chartes (janvier-avril 1906), où sont publiés : 1° une étude sur les Lettres closes de St-Omer, par M. Berger ; 2° les comptes de voyage d'habitants de Montferrand, à Arras, en 1479 ; 3° divers articles bibliographiques ;

6° Les publications du Musée germanique de Nuremberg toujours remplies d'intéressantes gravures ;

7° Le Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques où M. le chanoine Urseau publie une note relative à une gravure sur bois, aux armes d'Amiens, dont M. Durand a déjà entretenu la Société. Cette note apprend que la gravure en question sera déposée à la bibliothèque nationale. On regrettera que M. le chanoine Urseau n'ait pas choisi de préférence le Musée d'Amiens ;

8° Une notice, par M. Alcius Ledieu, sur les baptêmes, mariages et enterrements en Picardie, éditée par les Rosati picards ;

9° Le Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, T. III, n° 3, qui contient nombre d'articles d'un grand intérêt.

— La Société apprend avec regret la mort de plusieurs de ses membres non résidants, MM. Osw. Dimpre, décédé à Abbeville, l'abbé Bouthors, et le comte Ph. de Beaumont, devenu notre collègue seulement depuis quelques mois.

— La mort a aussi frappé M. Thorel-Perrin, qui a comblé notre bibliothèque de ses dons. Il ne se passait guère de séance, sans qu'un manuscrit de M. Thorel-Perrin, sur le canton de Grandvilliers (Oise), ne soit déposé sur notre bureau. Cette collection sera certainement un jour la source où viendront puiser les historiens de la région que M. Thorel-Perrin étudiait avec amour, et la mort de ce modeste chercheur doit être considérée comme une irréparable perte par tous les amis de l'histoire locale.

— M. Pinsard offre un grand nombre de plans de villes françaises et étrangères parmi lesquels on citera seulement ceux de Rouen, Beauvais, Boulogne-sur-Mer, le Havre et Ham, villes voisines d'Amiens. Notre collègue joint à ce don sept grands relevés qui sont particulièrement précieux, car ils représentent : 1° des maisons d'artisans amiénois construites au XVIIe et XVIIIe siècles ; 2° une maison en bois sise à Roye ; 3° une autre maison de bois que l'on voyait jadis, rue des Poirées, à Amiens, et qui était connue sous le nom de : « Maison des Ramoneurs » ; 4° une cheminée monumentale du château d'Ablaincourt ; 5° une maison en pans de bois, du début du XVIIe siècle, sise rue du Chapeau-de-Violettes, à Amiens ; 6° la façade d'une maison qui s'élevait jadis place du Marché Lancelles et qui fut achetée pour le Musée ; 7° enfin, un escalier extérieur qui se trouve dans la maison n° 34 de la rue Henri IV.

La Société adresse à M. Pinsard des remerciements tout spéciaux.

— M. Macqueron communique une liste de titres d'ouvrages qu'il voudrait faire reproduire, par divers procédés, dans sa « bibliographie picarde », éditée par la Société. Il offre dans ce but une généreuse subvention. — L'assemblée adopte la proposition de M. Macqueron et après l'avoir remercié, vote un crédit supplémentaire pour mener à bien cette entreprise.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les n°s 30,523 à 30,567.

— MM. Hector Quignon et Henri Antoine sont élus membres non résidants.

Travaux

— M. Dubois ajoute quelques observations à la note de M. de Guyencourt sur le dieu Gesacus, lue en la séance du mois de mai. Les inscriptions signalées par notre collègue figurent dans un fascicule du « Corpus » qui vient de paraître. Le nom du dieu Gesacus a aussi été relevé sous la forme *Gisacus*, chez les *Eburovices*, (département de l'Eure,) et tout spécialement à Gisay-le-Coudre, qui s'est appelé *Gisaci villa*. — M. Dubois propose l'acquisition de la partie du « Corpus » relative aux inscriptions des Ambiani, ce qui est adopté.

— M. Goudallier donne divers renseignements

sur un mathématicien, ingénieur, et physicien du XIIIe siècle, Pierre de Maricourt (de Maharne curia, peut-être Méharicourt ?) originaire de Picardie, qui étudia tout particulièrement les propriétés de l'aimant, sujet sur lequel il fournit le premier des indications précises. Pierre de Maricourt fut l'ami de Roger Bacon.

— M. Pierre Dubois fait le compte rendu verbal d'une excursion de la Société à Abbeville et à St-Riquier, qui eut lieu le 29 mai dernier.— Il est impossible de refaire l'histoire des localités visitées, aussi M. Dubois s'attache-t-il à développer seulement deux points principaux. 1° Il appelle l'attention sur la fréquence des cordelières, employées comme ornements d'architecture, à St-Vulfran d'Abbeville et dans d'autres monuments contemporains, spécialement dans l'église d'Auxi-le-Château. Cela atteste l'influence prépondérante du tiers ordre de St-François et la vogue de la dévotion au *Cordon de St-François*, à l'époque où ces monuments furent construits.

2° Il fait observer, à propos d'un bas-relief d'albâtre, aux armes de la famille de Bacouel, qui se trouve dans l'église de St-Riquier, que ce genre d'objets d'art, dont on a cherché pendant bien longtemps la provenance sans pouvoir la trouver, était fabriqué couramment en Angleterre, dans les environs de Derby. — Courajod croyait ces sculptures originaires des îles Baléares. — M. Dubois termine en adressant les remercie-

ments de la Société à nos collègues Abbevillois, MM. Vayson et Delignières, pour l'aimable accueil qu'ils ont bien voulu faire aux excursionnistes, puis la séance est levée à neuf heures un quart.

PARCS ET JARDINS DE PICARDIE

NOTE PAR M. L. GOUDALLIER

Les profanes se représentent d'ordinaire les archéologues comme des gens plus acharnés à compulser de poudreux grimoires et à identifier de lamentables ruines que sensibles aux beautés de la nature.

Quitte à les étonner, je vous propose d'excursionner, à la suite de M. Georges Riat, par quelques parcs et jardins de la Picardie (1).

Notre guide ne prétend point nous les montrer tous, mais on lui doit savoir gré de ne décrire que ceux qui passent en quelque sorte pour les modèles et les types des divers genres en faveur au cours des siècles.

*
* *

Sainte Radegonde, femme de Clotaire Ier, après s'être enfuie d'Athies, fit tracer dans le cloître

(1) *L'Art des Jardins*, par Georges Riat, ancien élève de l'Ecole des Chartes, sous-bibliothécaire au cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale. — Un vol. Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts. L. H. May, édit., Paris. s. d.

qu'elle fonda à Poitiers des jardins où, accompagnée de ses moniales, elle cultivait maintes fleurs destinées à l'ornement des autels et des tables. Il semble dès lors permis de croire que, dans la bourgade du Vermandois, la reine s'était déjà révélée l'amie des parterres et avait consacré ses loisirs à l'entretien des plantes d'agrément.

Les villas royales de Braine, Verberie, Compiègne, Senlis, Attichy, Béthisy, Cuise, Choisy-au-Bac, et Ver (*Palatium vernum*) n'étaient guère que des exploitations rurales ; les vastes étendues boisées qui les avoisinaient étaient moins des parcs que de simples forêts où les rois de la première et de la seconde race, se livraient à leur plaisir favori, la chasse.

Signalant seulement au passage le château de Guiscard, nous gagnons le jardin de Folembray, dit *le Pavillon,* près Coucy. Il se compose de quatre parterres, divisé chacun en quatre compartiments losangés et fleuris, que domine une terrasse étroite qui s'allonge devant la façade du château. Androuet du Cerceau nous en fait les honneurs ; « le parc, dit-il, contient plus d'une grande lieue de tour » et compte à la vérité parmi les plus remarquables choses de cette maison. « Touchant l'occasion de ce bastiment, je croy qu'elle n'a esté autre, que le roy François se trouvant quelquefois à Coussy, commanda de le faire, comme pour lui servir de retraite et changement ; joinct que la situation en est fort belle.

La cour se montre de belle grandeur, contenant quarante toises de long ; en laquelle longueur y a plusieurs aisances. Outre plus, vous y avez une avant-cour fermée, d'où l'on va au parc : et une terrasse du côté du jardin, joignant le logis, qui est d'assez bonne grâce ; d'autant que premier qu'entrer au dit jardin, en sortant du chasteau on trouve la terrace, et d'icelle on descend au jardin. Il est bien vrai que le bruslement a grandement causé le dégast de ce lieu, auquel mesme on n'a point depuis touché ; comme ainsi soit que la terrace semble aujourd'hui plutôt une allée de pré qu'autrement, par faulte d'entretien, encores que l'ordre et façon d'icelle ne laisse de décorer le logis. »

Le bourg de Crillon, situé sur le cours du Thérain à quatre lieues en amont de Beauvais, offre un jardin qui, pour ne pas être hors de pair, était loin néanmoins d'être dépourvu d'intérêt.

Une pièce d'eau de forme symétrique s'étendait sur trois cents toises de long et cinquante de large ; « elle avoit été dessinée par Le Nôtre, ainsi que le parc, et étoit destinée à servir de point de vue à un superbe château que le maréchal de Boufflers se proposait de faire bâtir. »

Le plan général de la propriété comprenait du Sud au Nord, la pièce d'eau, des parterres, un jet d'eau, la statue en bronze de Louis XIV dont le roi avait, en 1700, fait présent au maréchal, et deux pavillons d'entrée, d'où partait une spacieuse

avenue longue d'environ quinze cents mètres (1).

« Cette pièce d'eau, négligée, était devenue un marais ; M. de Crillon l'a fait recreuser, et y a fait élever deux chaussées dans toute la longueur ; elles sont, ainsi que les bords, plantées de grands arbres et forment trois longs canaux » dont l'aspect nous a été conservé par une gravure de Laborde.

Parmi les jardins réguliers du XVIIe siècle, ceux de Liancourt méritent aussi une particulière mention ; les nombreux dessins qu'en a laissés Israël Sylvestre montrent que les appréciations flatteuses des contemporains n'avaient rien d'exagéré. On y voyait un « parterre, des cascades où est une fontaine qui faict une nape d'eau ronde avec un demy globe dessus portant environ soixante pouces d'eau ; vingt-deux rangées de cascades de trois napes d'eau chascune avec autant de jetz d'eau dessus qui bordent ledit jardin ; fontaine du milieu dudit jardin où est un rocher couvert d'eau avec douze autres jetz dans le même bassin, le tout portant environ cent quatre-vingts pouces d'eau. »

Il y avait encore des « chandeliers d'eau portant environ seize pouces aux quatre carrez dudit jardin... ; un carré entouré d'allées et d'arbres taillez, au milieu duquel il y a un cabinet de ver-

(1) *Crillon en Beauvaisis.* Etude historique, par M. Edmond Lecomte, membre titulaire non résidant de la Société des Antiquaires de Picardie. — Jeunet, édit., Amiens. 1894. P. 78 et suiv.

dure couvert en tonnelles avec douze arcades au milieu, dans lesquelles il y a un jet d'eau à chascun hors aux quatre entrées..., une étoile de petites allées et des cabinetz avec un pré au milieu et une fontaine..., ormeaux en terrasse avec un pré au dessous entouré d'eau de trois costez suivant la même figure, avec vingt-cinq jetz d'eau dedans et des tonnelles de verdure avec des arcades autour, et au milieu dudit pré est une fontaine faicte comme un pavillon d'eau qui a treize pieds de diamêtre en bas et environ quatorze pieds de haut, toute couverte de napes d'eau. »

Entre autres curiosités une allée de peupliers, arbres très décoratifs peu recherchés en général des horticulteurs du grand siècle, produisait près de la fontaine de la Perruque le meilleur effet. Le parc de Liancourt dut être tracé par un des plus habiles élèves de Le Nôtre.

Un peu au Sud, s'élève sur les bords de l'Oise le château de Verneuil. Il eut d'abord comme propriétaire Philippe de Boulainvilliers, « homme fort amateur de l'architecture », puis le duc de Nemours. Le jardin en a été décrit et reproduit par du Cerceau.

« Le vallon est accommodé de jardins, canaux, allées couvertes d'aulnes, et toutes circuies d'iceux canaux avec un estang entre lesdits jardins et le bourg. Quand est des allées, il y en a deux principales : l'une de bonne longueur ; et l'autre que ledit seigneur de Nemours a fait continuer jusques

au moulin, estant au bout de l'étang ; en sorte qu'elle circuit, du costé du val, la montagne opposite à celle du bastiment. Il y a d'avantage, assavoir, que cette montagne est la garenne ; et l'autre, où est assis le bastiment, c'est le Parc (au milieu duquel est la venue du chasteau par une route droicte) accommodé d'allées fort plaisantes et diverses ; d'autant que, jacoit qu'elles soient à niveau, elles ne laissent d'aller en montant ou descendant, par le moyen qu'aux angles, et au milieu d'aucunes d'icelles se trouvent de petits escaliers ; et sont ces allées ainsi pratiquées pour monter du vieil chasteau au neuf, et du neuf descendre au vieil, et comprises dans le bois dudit parc, et fermées tant par dessus que de costé et d'autre ; tellement que, considérant le tout, me revenoient en mémoire ces labyrinthes anciens. Le parc est de bonne grandeur, lequel n'est toutefois remply de bois, et dans iceluy vallon, enrichi de plusieurs autres belles allées couvertes d'arbres avec un Dedalus, »

D'un tout autre caractère est, aux portes de Senlis, le parc où nous pénétrons ; jardins paysagers et jardins anglais sont alors à la mode ; il y a du romantisme dans l'air.

Les ombrages de Plessis-Chamant abritent un tombeau et un pavillon imitant le monument choragique de Lysistrate, tout comme un peu plus loin Betz est orné de ruines artificielles et d'un temple à l'Amitié.

Pittoresque de contrebande et édicules funèbres ou philosophiques émeuvent délicieusement les âmes sensibles et plaisent aux regards des rêveurs.

Au temps où du Cerceau visita Chantilly, on y remarquait deux jardins d'étendue inégale ; l'un était décoré d'une galerie à arceaux, élevée de quelques marches : tous deux entourés de bois, prés, taillis, cerizaies, « et autres commoditez ». Des canaux étaient tracés en tous sens ; en un coin se trouvait une héronnière. « Le parc est fort grand, à l'entrée duquel, asçavoir du costé du chasteau, est une eaue, qui donne un grand plaisir. »

En 1663, le grand Condé mandait Le Nôtre à Chantilly ; son neveu Desgots, l'architecte Daniel Gitard, La Quintinie et l'ingénieur de Manse l'y accompagnèrent. Reconnaissant des bonnes grâces que lui témoignait le prince, Le Nôtre lui écrivait un jour : « Je continuerai à eslever mes pensées pour l'embellissement de vos parterres, fontaines, cascades, de votre grand jardin de Chantilly... »

De fait dans ce domaine, où d'elle-même la nature par l'abondance des eaux et des forêts non moins que par l'agrément des sites procurait tous les éléments d'une somptueuse résidence, l'habile traceur de parcs se surpassa. Raison et fantaisie se mariaient dans d'harmonieuses proportions ; d'imprévus et délicats arrangements rendaient plus sensible la symétrie des lignes tout en l'interrompant. Une faisanderie et une

ménagerie faisaient partie de cet ensemble magnifique. Les estampes de Gabriel Pérelle abondent en parterres, boulingrins, salles et bosquets : le parterre de l'Orangerie, le bassin Narcisse, la grande écluse et le pavillon de Manse, les trois bassins de la faisanderie, les petites cascades de Beauvais, les portiques de l'arquebuse, le salon pour le jardin de Silvie, les portiques de treillages à la tête de l'île du Dragon, le parterre des grenouilles, les cascades au bout du petit bois, la patte d'oie, la fontaine de la tenaille, le pavillon des étuves, les fontaines de la gerbe et du miroir.

Ces travaux n'étaient pas achevés que leur renommée parvint jusqu'à Louis XIV ; le souverain qui était lui aussi occupé de remanier parcs et jardins, ne manqua pas d'aller visiter son cousin. Emerveillé, il rêva même d'acquérir la propriété, mais Condé fit la sourde oreille. La réception coûta, dit-on, deux millions. Un dessin de Le Pautre permet de se faire une idée de ce qu'était l'hospitalité du prince : « il montre une collation dans une salle de verdure formée par des pans de charmille, coupés net en retrait successif, et aboutissant à un espace rectangulaire qui contient le buffet ; près des étagères de verdure et de fleurs se dressent des orangers en caisses ; la salle est fermée par une banquette circulaire, coupée en son milieu pour livrer passage ; au centre, s'étale une table de verdure festonnée, chargée de paniers de fruits ; des sei-

gneurs et des dames s'apprêtent à y prendre place. « Il y aura pour mille écus de jonquilles, écrit Mme de Sévigné lors de la visite de Louis XIV ; jugez de la proportion ! » Les jardins et les parcs étaient à proportion (1).

C'est pour Louis-Joseph de Bourbon que furent édifiées, le long du canal, par l'architecte Leroy les fabriques rustiques du jardin anglais. Etable, laiterie, moulin, cabaret avec tonnelle, puits, jardin, cuisine, boulangerie avec pétrin, four et bûcher, rien n'y manquait ; et de ce hameau en miniature la reine Marie-Antoinette prit l'idée de celui de Trianon. Qu'on ne s'y trompe point ; rustique au dehors, la grange au dedans était un magnifique salon que des pilastres corinthiens, des consoles, des glaces, des candélabres et des guirlandes fleuries décoraient richement.

Le 16 août 1775, avait eu lieu l'inauguration du hameau ; bergers et bergères dansèrent au son d'un crin-crin. Lors de la visite de Mesdames, nouvelles fêtes : dîner au hameau, souper au pavillon de Vénus, illuminations de l'ile d'Amour ; le lendemain, collation à la laiterie et souper dans les chaumières illuminées ; ce n'est qu'à trois heures et demie du matin que la société regagna enfin le château (2).

Comme la Picardie a étendu ses limites au delà

(1) G. Riat. Op. cit.

(2) *Revue de l'Art ancien et moderne*. Chantilly et le duc d'Aumale, par Gustave Mâcon.

même de Chantilly, nous descendrons jusqu'à Morfontaine.

Dans le parc, un jardin anglais fut créé en 1770 par Le Peletier, président au Parlement de Paris. On y voyait les étangs de Vallière et des Islettes. Sur un grand rocher se lisait :

« Sa masse indestructible a fatigué le temps. »

Ce vers était de Delille, que le prince de Ligne appelait *le nouveau dieu des Jardins*, et dont le poème sur *les Jardins* avait valu une abbaye à son auteur.

On y admirait encore « une enceinte d'arbres verts de la plus grande beauté » ; sous leur feuillage sombre s'élevait l'inévitable tombeau, ici en marbre noir, « qui rend la scène plus solitaire et plus triste ». Du petit temple, « l'aspect est noble et rappelle les beaux lointains que Le Poussin employoit souvent dans ses tableaux et qui se terminoient par des fabriques d'une forme à peu près analogue à celle-ci. »

Terminons cette excursion par une rapide visite d'Ermenonville, qui passait aux yeux de Carmontelle pour un « jardin unique en France ».

René-Louis de Girardin, mestre de camp de dragons, qui exerça une grande influence sur l'horticulture contemporaine (1), acheta cette

(1) Il publia à Genève, en 1777, un livre dont le titre à lui seul révèle bien les tendances de l'époque en matière de jardins : *De la composition des paysages et des moyens d'embellir la nature autour des habitations.*



vicomté en 1760. Autour d'un château bâti par Henri IV il prétendit créer dans le genre nouveau, un parc qui reçut le nom d'*Ermitage*.

« Ermenonville, écrit Laborde, par une circonstance heureuse et rare, renferme les sites les plus opposés, les situations les plus variées. Là une prairie arrosée par une rivière charmante, ornée de bosquets plantés avec goût ; ici, une forêt épaisse, un lac solitaire ; plus loin, de vastes bruyères, des sables arides, des montagnes boisées et entrecoupées de gorges profondes. Cet ensemble agréable et sauvage à la fois se trouve coupé par un château placé au centre à peu près du parc, et dans l'espace le plus étroit de la vallée. Les eaux, qui sortent toutes du côté du Midi, après avoir coulé dans le vallon et formé un très grand lac, viennent tomber devant les fenêtres du château par une chute très haute ; de là se répandant dans les fossés et tournant autour du bâtiment, elles commencent la rivière qui orne le côté opposé. »

Le symbolique temple de la Philosophie, dédié à Montaigne, est édifié sur un monticule ; ses six colonnes portent les noms de six philosophes et la place de la septième n'est marquée que par un simple socle ; les matériaux épars à l'entour comme prêts à être mis en œuvre et l'inscription : *Quis hoc perficiet* ? annoncent « dans un langage muet, mais éloquent, qu'il reste encore à la philosophie de grands progrès à accomplir pour atteindre à un degré de perfection nouvelle. »

Dans l'île des Peupliers le tombeau de Jean-Jacques Rousseau (1) et dans une partie touffue et sauvage du bois la petite tombe simple et négligée de l'inconnu donnent la note mélancolique alors éminemment appréciée.

La pyramide du philosophe, la tour Gabrielle, « construction gothique mais sans ensemble et sans élégance », le moulin qui peut rivaliser avec les plus « jolies fabriques d'Italie », la brasserie, l'étang du désert complètent la particulière physionomie de cette célèbre résidence. Parmi les rochers arides du désert une sorte de hutte servit autrefois d'abri à Jean-Jacques Rousseau ; c'est sa chaumière. « On n'est point étonné qu'il se soit plu dans ce désert sauvage comme lui et jeté au milieu d'un parc orné et fertile, comme lui au milieu des hommes. »

Dans cette incomparable propriété Marie-Antoinette se promena le 14 juin 1780. Après elle y vinrent l'empereur Joseph II, Gustave III et Bonaparte, premier consul.

*
* *

Il semble qu'à l'extrême frontière méridionale de notre province, Chantilly, Morfontaine et Ermenonville méritent d'être appelés le Jardin de la Picardie, aux mêmes titres que la Touraine a été nommée le Jardin de la France.

(1) Cf. *Le Monde moderne*, décembre 1896. Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville, par H. Buffenoir.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LES PREMIER ET DEUXIÈME TRIMESTRES DE 1906

I. Le Ministère.

1° Annales du Musée Guimet, Bibliothèque d'études, tome XVIII, Le Nepal, par M. Levi, tome XX, Les Livres sacrés du Cambodge, par Ad. Leclère, 1re partie. — 2° Annales du Musée Guimet, Bibliothèque de vulgarisation, tome XVII ; conférences faites au Musée Guimet, par M. E. Guimet. — 3° Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France, etc., tome V, n° 1. — 4° Bibliothèque d'archéologie africaine ; Dictionnaire des bijoux de l'Afrique du Nord, par P. Eudel. — 5° Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 1905, nos 2 et 3. — 6° Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques, 1905, nos 1 et 2. — 7° Journal des Savants, 1905, n° 12 ; 1906, nos 1, 2, 3, 4, 5. — 8° Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère, tome IX, août 1658, mars 1661, publiées par le vicomte d'Avenel. — 9° Nouvelles Archives des Missions scientifiques et littéraires, tome XIII, n° 2. — 10° Revue de l'histoire des religions, tome LII, nos 2 et 3, et tome LIII, n° 1. — 11° Revue des études grecques, tome XVIII, nos 5 et 6. — 12° Revue historique, 31e année, tome XC, nos 1 et 2, 1906 ; tome XCI, n° 1, 1906. — 13° Rôles gascons, tome III, 1290-1307, publiés par Ch. Bemont.

II. Les Auteurs.

1° M. Bocquet, Notice sur le village de Tugny et son vieux château. — 2° M. Am. Boinet, Les Travaux des mois, dans un manuscrit de la bibliothèque royale de Munich. — 3° M. C. Boulanger, Le Droit de marché, coutume des environs de Péronne, Recherches sur son origine. — 4° Vicomte de Calonne, Histoire de la Ville d'Amiens ; Amiens au xxe siècle. — 5° M. Coquelle, Les Clochers romans de l'arrondissement de Dieppe. — 6° M. du Grosriez, Les Armoiries de la maison du diable à Sion. — 7° M. Guerlin, L'Œuvre de la Société Industrielle d'Amiens — 8° M. A. Huguet, Saint-Valery en liesse,

Notice historique sur le Hourdel. — 9° M. Lavoine, Les Cloches de la Cathédrale de Boulogne pendant la Révolution. — 10° Dr Leblond, Notes d'épigraphie latine, épitaphe chrétienne du VIIe siècle, Le Mercure barbu de Beauvais. — 11° M. l'Abbé Le Senne, La Chapelle du Lycée de Saint-Omer. — 12° Comte de Loisne, La Colonisation saxonne dans le Boulonnais, Origine des communes et hameaux du Pas-de-Calais. — 13° M. l'Abbé Muller, Analyse du cartulaire, des statuts, etc, de Notre-Dame de Senlis, 1041-1395, Noyon, inventaire Poulet-Feret, 1591, Quelques remarques nouvelles sur l'évangéliaire de la Cathédrale de Noyon, etc. — 14° M. Prarond, Les Lois et les Mœurs à Abbeville. — 15° M. Schytte, Topographie et iconographie amiénoises. — 16° M. O. Vauvillé, L'Enceinte de Pommiers (Aisne).

III. Dons divers.

1° Anonyme, Collection Depeaux, catalogue. — 2° M. le Capitaine Carbon, Essai sur la vie et les ouvrages du P. Daire, etc., par M. de Cayrol, Histoire du théâtre en Picardie depuis son origine jusqu'à la fin du XVIe siècle, par G. Lecoq. — 3° Mlle Poujol de Fréchencourt, Compte rendu des travaux de la Société des Antiquaires de Picardie pendant l'année 1904, par M. F. Poujol de Fréchencourt.

IV. Sociétés françaises.

1° Académie d'Arras, Mémoires, 2e série, tome XXXV et tome XXXVI, Congrès des Sociétés savantes tenu à Arras, du 7 au 10 juillet 1904, — 2° Académie de Besançon, Procès-verbaux et Mémoires. 1905. — 3° Académie de Clermont-Ferrand, Bulletin de l'Auvergne, 2e série, 1905, nos 7, 8, 9 et 10. — 4° Académie de Marseille, Mémoires, 1904-5. — 5° Académie de Rouen, Précis analytique des travaux, année 1904-5. — 6° Académie des inscriptions et belles-lettres, Comptes-rendus des séances, septembre-octobre, novembre-décembre 1905, janvier-février 1906, table de 1857 à 1900. Rapport sur les ouvrages envoyés au concours de 1905. — 7° Académie de Vaucluse, Mémoires, 2e série, tome V, 1905, 4e liv. — 8° Académie du Var, Bulletin 73e année, 1905. — 9° Académie nationale de Caen, Mémoires, 1905. — 10° Académie nationale de Reims, Travaux, tome CXVI et tome CXVII. — 11° Association des

Rosati picards, Conférences : Topographie et iconographie amiénoises, par E. Schytte, Picardilles, La dentelle de Chantilly et la question dentellière, par G.-H. Quignon, La Tour et Fel, par E. Fleury, Contribution au traditionnisme picard, baptêmes, mariages, enterrements, par Alc. Ledieu, Les fontaines et les puits publics de l'ancien Amiens, par J. Thomas. — 12° Commission archéologique de Narbonne, Bulletin, tome IX, 1906, 1re partie. — 13° Commission départementale des Antiquités, etc., de Seine-et-Oise, Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 7e année, 1905, nos 1-4. — 14° Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, Bulletin, tome XIII, n° 3. — 15° Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, Epigraphie du département, tome IV, n° 6, Mémoires, tome II, nos 5 et 6, Bulletin, tome III, nos 3 et 4. — 16° Société académique de l'Aube, Mémoires, tome XLII, 1905. — 17° Société académique de l'Oise, Mémoires, tome XIX, 2e partie. — 18° Société académique, etc., de Poitiers, Bulletin, 1905, 1er et 2e trimestres. — 19° Société agricole, etc., des Pyrénées Orientales, 47e volume des publications. — 20° Société archéologique de Béziers, Bulletin, 3e série, tome VI, n° 1. — 21° Société archéologique de Clermont-de-l'Oise, Procès-verbaux et communications diverses, année 1905. — 22° Société archéologique, etc., de l'Orléanais, Bulletin, tome XIV, 1905, 2e et 3e trimestres. — 23° Société archéologique de Rambouillet, Mémoires, tome XVIII. — 24° Société archéologique de Touraine, Bulletin, tome XV, 1905, 3e et 4e trimestres, Mémoires, tome XLIV. — 25° Société archéologique du Finistère, Bulletin, tome XXXII. — 26° Société archéologique, etc., du Limousin, Bulletin, tome LV, n° 2. — 27° Société archéologique du Midi de la France, Bulletin, nouvelle série, nos 34 et 35. — 28° Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer, Bulletin, 2e série, tome VII, n° 2. — 29° Société d'agriculture, etc., de la Sarthe, Bulletin, 11e série, tome XXXII, 1905-06, n° 1. — 30° Société d'agriculture, etc., du Var, Bulletin, tome XVI, décembre 1905. — 31° Société d'archéologie d'Ille-et-Vilaine, Bulletin et Mémoires, tome XXXIV. — 32° Société d'agriculture, etc., d'Indre-et-Loire, Annales, tome XXXV. nos 1-12. — 33° Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, Bulletin, année 1906, 157e liv. — 34° Société d'archéologie lorraine,

Bulletin, 5e année, 1905, n° 12, 6e année, 1906, n°s 1, 2, 3, 4, 5 Mémoires, 1905, tome LV. — 35° Société d'Avranches et de Mortain, Revue de l'Avranchin, tome XII, 1905, n°s 7 et 8, tome XIII, 1906, n° 1. — 36° Société de la Diana, Bulletin, juillet-septembre 1905. — 37° Société de l'école des chartes, Bibliothèque de l'école des chartes, tome LXVI, n°s 5 et 6, 1905, tome LXVII, n°s 1 et 2, 1906. — 38° Société de l'histoire de France, Annuaire-Bulletin, 1905, 3e et 4e fasc. Rapports et notes sur l'édition des Mémoires du cardinal de Richelieu, etc., 2e fasc. — 39° Société de l'histoire de Normandie, Bulletin, octobre 1905. — 40° Société d'émulation d'Abbeville, Mémoires, tome XXI, 1re partie, Table générale des publications (1797-1904), Bulletin. années 1903, 1904, 1905. — 41° Société d'émulation de Cambrai, Mémoires, tome LIX. — 42° Société d'émulation de Montbéliard, Mémoires, tome XXXII. — 43° Société d'émulation de Roubaix, Mémoires, 4e série, tome III, 1904, et tome IV, 1905. — 44° Société d'émulation des Côtes-du-Nord, tome XLIII, 1905, supplément au Bulletin n° 1. — 45° Société d'émulation du Bourbonnais, Bulletin, tome XIII. — 46° Société d'histoire, etc., de Saint-Malo, Annales, 1905. — 47° Société d'histoire et d'archéologie du Vimeu, Bulletin, 1905, n° 7, 1906, n°s 1 à 5. — 48° Société, etc , de Nantes, Bulletin, tome V, 1er trim., 1865, tome XLVI, 1905, 2e semestre. — 49° Société départementale, etc., de la Drôme, Bulletin, janvier, 1906. — 50° Société, etc., de Pau, Bulletin, 2e série, tome XXXIII. — 51° Société de Rochechouart, Bulletin, tome XV, n° 1, 1906. — 52° Société, etc., de Sens, Bulletin, tome XXI, n° 2, 1905. — 53° Société, etc., de Soissons, Bulletin, tome XI. — 54° Société de Saint-Jean, Notes d'art et d'archéologie, 17e année, 1905, n° 10, 18e année, 1906, n°s 1 à 5. — 55° Société, etc , des Alpes-Maritimes, Annales, tome XIX. — 56° Société des Antiquaires de la Morinie, Bulletin, 1905, n°s 1 et 2. — 57° Société des Antiquaires de l'Ouest, Bulletin, tome X, 1905, n°s 3 et 4. — 58° Société des archives historiques de Saintonge et d'Aunis, Revue de Saintonge, etc., tome XXVI, n°s 1 à 3, 1906. — 59° Société des études du Lot, Bulletin, tome XXX, 1905. — 60° Société des lettres, etc., de la Corrèze, Bulletin, 1905, 4e liv. — 61° Société des sciences, etc., de la Creuse, Mémoires, 2e série, tome X, 1re partie. — 62° Société des sciences

de l'Yonne, Bulletin, tome LVIII, 1904. — 63° Société de statistique de l'Isère, Bulletin, 4e série, tome VIII. — 64° Société, etc., du Cher, Mémoires, 4e série, tome XX, 1905. — 65° Société, etc, du département de Constantine, Recueil des notices et mémoires, tome XXXIX, 1905. — 66° Société, etc., du département de la Manche, Notices, mémoires et documents, tome XXIII. — 67° Société, etc., du Maine, Revue du Maine, tome LVII, 1905, 1er et 2e semestres. - 68° Société dunoise, Bulletin, janvier et avril 1906. — 69° Société éduenne, Mémoires, nouvelle série, tome XXXIII. 70° Société florimontane d'Annecy, Revue savoisienne, 46e année, 1905, n° 4, 47° année, 1906, n° 1. — 71° Société historique du Périgord, Bulletin, tome XXXII, n° 6, tome XXXIII, nos 1 et 2. — 72° Société historique, etc., de Langres, Bulletin, tome V, mars 1906. — 73° Société historique, etc., du Gâtinais, Annales, 1906, n° 1. - 74° Société Industrielle d'Amiens, Bulletin, tome XLIII, nos 4 à 6, 1905. — 75° Société Linnéenne du Nord de la France, Bulletin, nos 366 à 368. — 76° Société nationale d'agriculture, etc., d'Angers, Mémoires, 5e série, tome VIII, 1905 — 77° Société nationale des Antiquaires de France, Mettensia, n° 4, Bulletin, 1905. — 78° Société philomatique vosgienne, Bulletin, 31e année. — 79° Société polymathique du Morbihan, Bulletin, 1904, nos 1 et 2. — 80° Société régionale des Architectes du Nord, etc., l'Architecture et la construction dans le Nord, etc., 1905, n° 2, 1906, nos 1 à 3. — 81° Société scientifique, etc., de la Corrèze, Bulletin, 190 , 3e et 4e liv., 1906, 1re liv. — 82° Société savoisienne d'histoire, etc., Mémoires et documents, 2e série, tome VIII, 2e fasc.

V. Sociétés étrangères.

1° Académie des sciences de Munich, Comptes-rendus des séances, année 1905, n° 5. Mémoires, 2e série, tome XXIII. 1905, Sitzungsberichte, 1905, n° 4. — 2° Musée germanique de Nuremberg, Anzeiger, 1905, nos 1 à 4. — 3° Société, etc., de la Basse-Saxe, Zeitschrift, 1905, n° 4, 1906, n° 1. — 4° Société d'histoire de Thuringe, Bulletin, tome XVI nouvelle série, nos 1 et 2, 1905 5° Société d'histoire, etc, du grand duché de Nassau, Annales, tome XXXV, 1905. — 6° Société des Antiquaires de Bonn, Jahrbucher, n° 113. — 7° Société des sciences de Gœttingue,

Mittheilungen, 1905, 2e liv., Nachrichten, 1905, 4e liv., 1906, 1re liv. — 8e Académie de Metz, Mémoires, années 1819, 1820, 1852-53, 1874-75, 1886-87, 1902-3, 1903-4. — 9o Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. Répertoire des matières traitées dans le Bulletin du tome I de la première série, au tome XIX de la seconde inclusivement. — 10o Société historique de Styrie, Steirische Zeitschrift, 3e année, 1905, nos 1-4. Beitrage, nouvelle série, 2e année, 1905. — 11o Académie royale d'archéologie de Belgique, Annales, 5e série, tome VII, no 4 ; Bulletin, tome V, 1905. — 12o Académie royale de Belgique, Mémoires couronnés, tome XLVII, Mémoires, tome LIV, 2e fasc. Table générale des Mémoires (1772-1897). Bulletin des lettres, sciences morales, etc., 1905, nos 6 à 12. Mémoires in-4o, tome XLIX. — 13o Cercle archéologique de Mons. Annales, tome XXXIV. — 14o Cercle archéologique d'Enghien, Annales, tome VI, no 3. — 15o Cercle archéologique du pays de Waas, Annales, tome XXIV, no 1. — 16o Cercle historique. etc., de Courtrai, Bulletin, 3o année, 1905-6, no 1. — 17o Société archéologique de Namur, Annales, tome XXV, no 2. — 18o Société d'archéologie de Bruxelles, Annales, tome XIX, nos 3 et 4. — 19o Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, Bulletin, tome XIII. Leodium, 2e année, 1903. — 20o Société d'histoire, etc., de Gand, Bulletin, tome XIII, no 8, tome XIV, nos 1 à 5. Inventaire archéologique de Gand, nos 39 et 40. — 21o Société des Bollandistes, Analecta bollandiana, tome XXV, no 1. — 22o Société historique et archéologique de Tournai, Annales, nouvelle série, tome IX. — 23o Société royale de numismatique, Revue belge de numismatique, 1906, no 1. — 24o Société de Leeuwarden, Verslag, no 76. — 25o Société de Leide, Handelingen, etc., année 1904-5, Levensberichten, 1904 5. — 26o Société d'Utrecht, Verslag, 7 juin 1905. Aanteekeningen, 6 juin 1905, — 27o Institut royal lombard, Mémoires, tome XXI, no 5. Comptes-rendus, tome XXXVIII, fasc. 4 à 16. — 28o Institut du grand duché de Luxembourg, Publications de la section historique, tome L. — 29o Société impériale d'archéologie de Russie, Mémoires, tomes I, III, V, VI, XV, nos 2, 3, et 4, XVI, no 1. — 30o Académie de Stockholm, Antiquarisk tidskrift for Sverige. Kung Bjorns Hog, etc. — 31o Université d'Upsal, Akademisk afhand-

ling, Ramses III, Tempels i Medinet-Habu, par G. Karlberg En stenaldersboplats, etc., par K. Kjellmark.— 32° Société des Antiquaires de Zurich, Mémoires, tome LXX, 1906, n° 1. — 33° Société d'histoire et d'archéologie de Genève, Mémoires et documents, 2e série, tome IX et tome X. Mémoires et documents, in-4°, tome III. — 34° Musée de Boston, 3e Rapport, 1905. — 35° Smithsonian Institution, 23e Rapport annuel du bureau d'ethnologie américaine, 1901-2, Haïda texts and myths. Skidegate dialect by J. R. Swanton. Annual report, 1904, 1er semestre. Mexican and central american antiquities. Rapport annuel, 30 juin 1904. — 36° Museo nacional de Mexico, Anales, 2a epoca, tome II, nos 10 à 12, 1905 ; tome III, nos 1 à 4, 1906.

VI. Périodiques.

1° Annales de l'Est et du Nord, tome II, nos 1 et 2, 1906. — 2° Archives de la France monastique, Revue Mabillon, tome I 1906, n° 4 ; tome II, n° 1. — 3° Bulletin historique du diocèse de Lyon, novembre-décembre 1905, janvier-février, mars-avril 1906. — 4° Etudes par des pères de la Compagnie de Jésus, tome CV, 20 décembre 1905 ; tome CVI, 5 et 20 janvier, 5 février 1906. — 5° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, 1905, 30 décembre ; 1906, 7, 14, 21, 28 janvier ; 4, 11, 18, 25 février ; 4, 11, 18, 25 mars ; 1, 8, 15, 22, 29 avril ; 6, 13 20, 27 mai ; 3 et 10 juin. — 6° Revue de l'Art chrétien, 5e série, tome II, 1906, nos 1-2. — 7° Revue des questions historiques, 40e année, nos 157, 158. — 8° Revue héraldique, 4e série, novembre-décembre 1905 ; janvier-février, mars et avril 1906. — 9° Revue numismatique, 4e série, tome IX, n° 4, 1905, tome X, n° 1, 1906.

VII. Acquisition.

1° Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines, par MM. Daremberg et Saglio, fasc. 38.

Le Gérant : Th. Tellier.

Mémoires in-4°

Tome I, Coutumes locales du bailliage d'Amiens par Bouthors, 2e 3e 4e et 5e séries, la série.	1 fr. 50
Tome II, Coutumes locales, 2e volume, séries 7-8. Répertoire et tables, la série.	1 50
Tome III, Dom Grenier. Introduction à l'histoire de Picardie, séries 2e et 3e, la série.	1 50
Tome IV, Les Comtes de Beaumont-sur-Oise, par Douët d'Arcq	5 »
Tome V, Histoire de Doullens, par l'abbé Delgove	5 »
Tome VI, Cartulaire d'Ourscamps, par Peigné-Delacourt	5 »
Tome VII, Darsy. Bénéfices de l'Eglise d'Amiens. 1er volume	5 »
Tome VIII, Idem, 2e volume	5 »
Tome IX, Histoire de Saint-Riquier par M. le chanoine Hénocque, 1er volume	5 »
Tome X, Idem, 2e volume	5 »
Tome XI, Idem, 3e volume	8 »
Tome XII, Histoire de Saint-Acheul, par M. J. Roux	5 »
Tome XIII, Le Clergé du diocèse d'Amiens en 1789, par M. Darsy	5 »
Tome XV, Bibliographie du département de la Somme, par M. H. Macqueron, 1er volume	6 »

Bulletins

Tome III, (1847-48-49)	5 »
Tome IX, (1865-66-67)	5
Tome XI, (1871-72-73)	5 »
Tome XII, (1874-75-76)	5 »

Bulletins : fascicules séparés à 0 fr. 50

I. Années complètes

1850, 51, 54, 1862, 66, 67, 1870, 72, 75, 77, 79, 1880, 81, 83 88, 89, 1890, 91, 93, 94, 97, 99, 1900, 1902, 1903, 1904, 1905.

II. Années incomplètes

1842, nos 1, 2, 4. — 1846, nos 2, 3. — 1847, nos 2, 4. — 1848, nos 3, 4. — 1849, nos 1, 2, 3. — 1852, nos 1, 2, 3. — 1853, nos 1, 2, 3. — 1855, nos 2, 4. — 1856, nos 2, 3. — 1857, nos 1, 2, 4. 1859, nos 1, 2. — 1860, no 1. — 1863, no 4. — 1864, nos 1, 2. — 1865, nos 1, 2, 3. — 1869, nos 3, 4. — 1871, no 1. — 1873, no 3. — 1874, nos 1, 2, 4. — 1876, nos 1, 2. — 1878, nos 2, 3, 4. — 1882, nos 1, 2, 3. — 1885, nos 1, 2, 3. — 1886, nos, 1, 3, 4. — 1892, nos 1, 2, 4. — 1895, nos 1, 2, 3. — 1896, nos 1, 2, 3. — 1901, nos 1, 2, 3.

Publications in-4° Jésus.

Monographie de la Cathédrale d'Amiens, par M. Georges Durand, archiviste départemental. Nombreuses héliogravures.

Tome I. Histoire et description de l'édifice	60 fr.
Tome II. Mobilier et accessoires.	60 »

La Picardie Historique et Monumentale. Fondation Soyez.

Tome I. Arrondissement d'Amiens.	
1er fascicule. Cathédrale d'Amiens	10 »
Tome II. Arrondissement de Montdidier.	
2e fascicule. Cantons d'Ailly-sur-Noye et de Moreuil.	10 »
3e fascicule. Canton de Roye	10 »

Album archéologique. 1re série. Fascicules 1-11. Le fascicule	3 »
2e série. Fascicule 14.	4 »

L'Architecture Romane dans la région picarde, par M. Camille Enlart. Nombreuses illustrations. . . .	10 »

Autres publications.

Le Canton de Bernaville, par l'abbé Théodose Lefèvre	1.50
Catalogue de la Bibliothèque de la Société. Série N. (Ouvrages relatifs aux départements de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Seine-Inférieure)	1.50
Idem. Série O = T. (Ouvrages relatifs au département de la Somme)	1.50
Plusieurs brochures relatives à la construction du Musée de Picardie et à la Loterie picarde. La brochure.	0.10
Catalogues des Expositions rétrospectives organisées par la Société	0.75

Ces ouvrages se trouvent au Musée de Picardie. S'adresser, pour les demandes d'achat, à M. le Secrétaire perpétuel, au Musée.

La Société rachète volontiers, ou échange contre d'autres, celles de ses publications qu'elle ne possède plus. — S'adresser dans ce but à M. le Secrétaire perpétuel, au Musée

---

Le Gérant : Th. Tellier.

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE

ANNÉE 1906. — 3e ET 4e TRIMESTRES



AMIENS
IMPRIMERIE YVERT & TELLIER
37, Rue des Jacobins et 52, Rue des Trois-Cailloux

1907

SOMMAIRE

	Pages
Séance du 10 Juillet 1906	545
Excursion du 17 Juillet à Versailles, compte rendu par M. l'Abbé Tirard	548
Séance du 16 Octobre 1906	560
Séance du 13 Novembre 1906	566
Séance du 11 Décembre 1906	570
Séance publique du 19 Décembre 1906	574
Assemblée générale du 20 Décembre 1906	575
Les Fresques de l'ancien couvent des Minimes d'Amiens, par M. J. Boquet, président	580
Compte rendu des Travaux de l'année 1905-1906, par M. de Guyencourt, secrétaire perpétuel	588
Les Heures de Simon Vostre, à l'usage d'Amiens, par M. E. Schytte	608
Ouvrages reçus	633
Table des Matières	638

PLANCHES HORS TEXTE

La fuite en Egypte	578
Porte d'un Oratoire	580
Mort de la Vierge	615
Planche anatomique	618
Martyre de St-Jean	619
Mort de la Vierge	623
David et Bethsabée	624
Lazare chez le mauvais riche	625

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

Prix fixés pour les Membres de la Société

Les volumes non indiqués sont épuisés

Mémoires in-8°

Tome I, 1838	3 fr.
Tome II, 1839	3 »
Tome IX, 1848	3 »
Tome X, 1850	3 »
Tome XIII, 1854	3 »
Tomes XV à XXIX inclusivement, 1858-1887	3 »

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE

Année 1906. — 3e et 4e Trimestres

Séance ordinaire du Mardi 10 Juillet 1906

Présidence de M. Boquet, Président

Sont présents : MM. Boquet, Brandicourt, Collombier, Maurice Cosserat, Pierre Cosserat, Dubois, de Francqueville, de Guyencourt, Josse, Ledieu, l'abbé Leroy, l'abbé Mantel, de Puisieux, Roux et Thorel, membres titulaires résidants, ainsi que MM. Bigorgne, Codevelle, Héren, Schytte et l'abbé Tirard, membres non résidants.

M. le chanoine Vitasse se fait excuser.

Correspondance et Administration

— MM. H. Antoine, architecte, et l'abbé Follet, curé de Coisy, remercient de leur admission en qualité de membres non résidants.

— La Société d'Émulation d'Abbeville adresse aussi ses remerciements à l'occasion de la souscription votée par les Antiquaires de Picardie, pour participer à l'érection d'un monument à Boucher de Perthes.

— La famille fait part de la mort de M. Ed. Piette, qui n'était pas des nôtres, mais qui, bien des fois, nous offrit des études du plus haut intérêt sur les temps préhistoriques. — Les Antiquaires de Picardie adressent à la famille de M. Piette leurs plus sympathiques condoléances.

— M. le Proviseur du Lycée annonce que l'élève Emile Van den Herreweghe a mérité, cette année, le prix du Cange.

— M. de Calonne fait savoir qu'il a représenté les Antiquaires de Picardie aux obsèques de M. Picard père, libraire de la Société à Paris.

— Depuis la dernière séance les ouvrages suivants ont été offerts :

1° *Préface pour une généalogie de la maison de Lannoy,* communication de M. le comte du Chastel de la Howarderie-Neuvireuil, extraite du Bulletin de la Société des Études de la Province de Cambrai. L'auteur de cette brochure admet que les Lannoy-Laboissière peuvent appartenir à la famille des Lannoy de Belgique, mais il pense que les Lannoy-Dameraucourt sont issus de la maison d'Auxi ;

2° *La première chanson,* joli volume de poésies par M. Jehan Thorel, fils de notre si distingué et

sympathique collègue. — Les Antiquaires, tout en applaudissant au mérite littéraire de cette œuvre, regretteront que les jeunes auteurs ne s'attachent pas davantage à chanter le sol natal, ses vieilles légendes, ses us et coutumes, en un mot tout ce qui relève du folklore local, de façon à produire des œuvres vraiment documentaires qui pourraient être précieuses dans l'avenir ;

3° Un grand nombre d'anciens *Mandements* des Evêques d'Amiens, don de M. l'Abbé Cardon, qui a bien voulu ainsi enrichir notre collection déjà importante de documents similaires ;

4° Trois brochures du regretté M. Ed. Piette, adressées par sa famille, et traitant d'archéologie préhistorique ;

5° Les *Rapports* présentés au Conseil général pendant la première session de 1906, offerts par M. le Préfet de la Somme.

— La Société adresse ses remerciements à tous les donateurs.

— Le Secrétaire perpétuel signale parmi les ouvrages déposés sur le bureau :

1° Les Notes d'art de la Société de Saint-Jean (juin 1906). On y trouve l'analyse des travaux de MM. Boinet, le chanoine Marsaux et le comte de Loisne publiés dans nos derniers bulletins ;

2° Le Bulletin de la Société historique du Vimeu (année 1906, n° 6), qui se recommande par le résumé d'une conférence de M. Pierre Dubois, intitulée « Saint-Valery par l'image ».

— Les Ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les nos 30568 à 30617.

— M. de Guyencourt annonce que trois manuscrits ont été présentés pour le concours d'histoire de 1906. L'un est intitulé « la Picardie depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'avènement des Valois » et porte pour devise le mot « Fidelissima ». — Le second est la monographie de « la terre et seigneurie du Chaussoy-lès-Poix », dont la devise est la phrase suivante : « l'Histoire de la civilisation est celle de la paroisse; en écrivant l'une on écrit l'autre ». — Enfin le troisième manuscrit est une notice sur « Mautort et ses annexes Yonval et Vaux », avec les mots « Quid verum et decens curo ac rogo », pour devise.

MM. de Calonne, Ledieu et Thorel sont désignés pour juger ces œuvres.

— MM. Oscar Duceux, Albert Payen et Henri Wamain sont élus en qualité de membres titulaires non résidants, puis la séance est levée à 8 h. 3/4.

EXCURSION A VERSAILLES

17 Juillet 1906.

Compte-rendu par M. l'Abbé Tirard.

Une excursion à Versailles, voilà qui était pour tenter les Antiquaires de Picardie. Versailles, en effet, n'est-ce pas toute la seconde partie du xviie siècle, et le xviiie tout entier, sans compter une partie notable du xixe ?

Aussi bien, à l'heure marquée, formions-nous un groupe fort respectable dans le grand hall de la gare d'Amiens. Sans tarder, M. Pierre Dubois fait l'appel.

Alors répondent successivement à leur nom : M. Balédent, M. l'abbé Blandin, M. De Caudaveine, M. Louis Choquet, M. Collombier, M. de Francqueville, M. l'abbé Limichin, M. Milvoy, M. Rousseau de Forceville, M. l'abbé Rambour, M. Schytte, M. de Tourtier, M. l'abbé Tirard, et M. l'abbé Vatinelle.

M. Pierre Dubois est seul à représenter le bureau. Il excuse ses collègues et nous fournit de mémoire l'alibi d'un chacun. Il nous avertit ensuite que M. Brière, attaché à la conservation du Palais, ne se trouvera pas là pour nous faire les honneurs du château. Peut-être serons-nous livrés à nos propres forces. Cette perspective ne décourageant personne, M. Pierre Dubois prend en main les rênes du gouvernement, mais c'est pour nous octroyer aussitôt la charte de liberté ; en effet, nous recevons des billets individuels à tarif réduit.

Munis de ces billets, nous montons dans le train un peu à l'aventure.

Le parcours d'Amiens à Paris était certes bien connu de nous tous. Cependant il parut à plusieurs aussi intéressant que s'ils l'avaient effectué pour la première fois. On signalait, à droite et à gauche de la ligne, toutes les choses dignes de remarque ; et c'était pour les novices comme un voyage de découverte.

C'est ainsi que M. Pierre Dubois nous signale le petit manoir de Saint-Remy-en-l'eau, qui se trouve là tout près de la ligne sur la gauche. L'édifice est, paraît-il, à cheval sur le XV[e] et le XVI[e] siècle. Plus loin, à droite, il nous montre la ferme de St-Lazare

qui date du XIIIe siècle. A Laigneville, nous remarquons un beau clocher roman, comme il y en a tant dans la région ; mais celui de Nogent-les-Vierges est plus curieux à cause de ses trois étages. Dans les arbres, à droite, nous apercevons, ou plutôt nous devinons, un château dans lequel il y a des reliques de Sarcus.

Mais nous avons déjà dépassé Creil.

Voici à mi-côte l'Eglise de Montataire et le château qui l'avoisine. L'Eglise est, pour une certaine partie, du XIIIe siècle ; mais, pour le reste, elle est du XVIe. Quant au château, il rappelle celui de La Faloise : entre des tours anciennes, on a bâti un corps de logis moderne. En passant l'Oise, nous jetons un coup d'œil en aval, et nous apercevons, se profilant sur la hauteur, l'Eglise de Saint-Leu d'Esserent. Bœdeker ne fait que la mentionner, et cependant elle doit être placée avant Noyon, aussitôt après la Cathédrale de Beauvais.

Mais les Antiquaires ne se contentent pas de récapituler tout ce qu'on peut voir du chemin de fer. Ils rappellent encore tout ce qu'on pourrait visiter en rayonnant à quelques kilomètres seulement. C'est, par exemple, le rétable de l'Eglise d'Airion ; c'est le château de Liancourt avec la vasque provenant de Gaillon. C'est toute la région d'Angicourt et Rieux, et en particulier Cinqueux dont le chœur possède des peintures du XIIIe siècle.

A partir de Chantilly, le train avance très rapidement. Bientôt nous saluons les tours de Saint-Denis, et, quelques minutes après, nous sommes à Paris.

Nous trouvons encore quelques Antiquaires à la gare du Nord. Ce sont : M. C. Bocquet, d'Eppeville, M. Limichin, M. Brière et M. Ponthieu. Ces deux

derniers, en venant de Noyon se joindre à nous, nous rappellent ainsi que nous avons là-bas de réelles sympathies. Pour être au complet, il ne nous manque plus désormais que M. le M[is] de Pothuau ; mais celui-ci nous rejoindra à la gare des Invalides.

Nous traversons Paris au trot accéléré, car nous avons juste le temps de gagner notre train électrique. C'est, en effet, par ce moyen que nous irons à Versailles. Il eût été sans doute préférable d'y accéder par la grand'route et les avenues ; mais les carosses du roi n'ont pas été mis à notre disposition.

Aussitôt débarqués, nous allons sur la place d'armes saluer l'ombre du grand roi, et puis nous nous dirigeons vers le lieu de notre déjeuner. Cependant M. Pierre Dubois se rend à la Conservation du Palais. D'après ce qu'on lui dit, M. Pératé est à Angers et M. de Nolhac est malade ; mais on nous donnera un secrétaire de la section administrative, et nous pourrons voir avec lui les petits appartements de Marie-Antoinette et ceux de M[me] du Barry.

Le déjeuner est plutôt silencieux : on cause discrètement entre voisins, et c'est une sorte de recueillement sous l'admirable lustre qui couvre la table.

A 1 heure nous franchissons la grille du château, et nous gravissons le pavé raboteux et très ensoleillé de la cour des Ministres. Les grandes statues de pierre nous regardent défiler du haut de leur piédestal.

Nous montons directement vers la statue équestre de Louis XIV. A cet endroit s'ouvrait autrefois la grille semi-circulaire, qui donnait accès dans la cour royale. Rien n'arrête plus maintenant les regards, de sorte que nous pouvons apercevoir, au

fond de la cour de marbre, ce qui fut le pavillon de chasse de Louis XIII. Mansard, en effet, n'obtint jamais de Louis XIV la permission de jeter à bas le château primitif, et il dut se contenter de le rhabiller à la mode de son temps.

Mais de la cour des Princes sort l'aimable secrétaire qui doit diriger notre visite Nous faisons quelques pas à sa rencontre, et puis nous nous mettons à le suivre.

Nous ne parcourrons pas, bien entendu, les nombreux hectares superficiels, que présente, dans son ensemble, le palais de Versailles. Nous verrons surtout ce que tout le monde ne visite pas.

Nous nous dirigeons d'abord du côté de l'escalier de marbre, mais c'est afin de parcourir, au rez de chaussée, les salles du XVIIIe siècle. Il y a dans ces salles une belle collection de portraits de l'époque. Nous allons vite, mais nous avons soin de noter au passage ce qui a quelque rapport avec notre ville d'Amiens. Ainsi nous arrêtons-nous devant le Louis XV de Rigaud, parce qu'il a servi de modèle au portrait d'Amiens ; ainsi saluons-nous tout particulièrement le portrait de notre poète Gresset par le peintre Tocqué.

Nous parvenons de la sorte à l'appartement du Dauphin. Les salles qui le constituent furent d'abord occupées par le grand Dauphin, puis par le régent. Enfin elles furent aménagées, en 1747, pour le Dauphin, fils de Louis XV.

Nous voyons premièrement la bibliothèque, et ensuite la chambre à coucher. Nous remarquons, dans cette dernière, la belle cheminée de J. Caffieri, et nous regardons quelques instants le portrait de

Louis XV, exécuté par les Gobelins d'après L. M. Van Loo.

Passant ensuite dans la Galerie basse, située au-dessous de la Galerie des Glaces, nous trouvons les deux meubles célèbres, qui sont le bureau de Louis XVI et l'armoire à bijoux de Marie-Antoinette. Le second fut brisé pendant la Révolution et réparé dans la suite. Nous remarquons les petits sujets en céramique qui le décorent. Au même endroit, le portrait de « Marie-Antoinette et ses enfants », par Mme Vigée-Lebrun, retient quelque temps nos regards.

Nous revenons au pied de l'Escalier de la Reine. Tandis que nous en montons les marches, le long des balustres de Dominique Cucci, nous gardons tous le silence. Notre guide ne nous dit rien de l'escalier, sans doute parce qu'il aurait trop à en dire.

Nous prenons à gauche et nous traversons sans nous y arrêter la Salle des Gardes du Roi et l'Antichambre du Roi. Dans le salon de l'Œil-de-Bœuf, nous donnons juste un regard à la Frise des enfants. Dépêchons-nous, car nous sommes admis dans la chambre du Grand Roi.

Dans cette chambre, qui a elle-même une histoire assez compliquée, les souvenirs historiques nous assaillent en grand nombre. C'est là qu'avaient lieu « le lever » et « le coucher du Roi ». C'est là que Louis XIV dînait au « petit couvert ». C'est là qu'il donnait ses grandes audiences. C'est là enfin qu'il mourut. Louis XV y coucha quelque temps. Louis XVI, accompagné de Marie-Antoinette, dut se montrer au balcon devant la foule des émeutiers parisiens.

Il n'est pas besoin d'être grand connaisseur pour reconnaître que tout est d'un goût parfait. La déco-

ration est ancienne, mais l'ameublement a été recomposé tout entier sous Louis-Philippe.

La grande figure du roi-soleil est là qui revit dans un médaillon de cire. Le roi a 68 ans, aussi voit-on de nombreux fils d'argent dans sa perruque.

En passant dans la pièce suivante, nous nous acheminons déjà, peut-on dire, vers le temps de Louis XV. En effet cette pièce fut aménagée dans son état actuel en 1755. C'est là que Louis XV tenait son conseil des ministres, et nous pouvons encore voir son bureau et son encrier.

Voici maintenant la chambre à coucher de Louis XV. C'est ici qu'il est mort en 1774. C'est ici également que la famille royale se réunit le matin du 6 octobre 1789.

Au fond de cette chambre s'ouvre une porte, donnant dans un petit cabinet particulier. La décoration du cabinet est délicieuse. Nous en remarquons surtout la cheminée. Par un balcon, ce cabinet domine la cour des cerfs.

Nous revenons vers la cour de marbre, et nous voyons le cabinet de la Pendule ou encore du Méridien.

C'est là qu'on se réunissait pour dresser les plans de chasse. Par derrière se trouvent l'antichambre des chiens et la salle à manger de Louis XV. On nous signale spécialement, de ce côté, l'escalier Damien qui aboutit par en bas dans une petite cour intérieure. Le même escalier menait par en haut chez Mme du Barry. Mais n'oublions pas de mentionner, dans une des salles parcourues, la présence du vilbrequin donné au Musée des Souverains par Boucher de Perthes.

Nous passons maintenant aux appartements qui

furent surtout occupés par Louis XVI. Dans son Cabinet de travail et derrière une porte bien dissimulée, notre guide nous fait voir un petit coin, où la légende place le confessionnal du Père Lachaise. Il y avait là, en réalité, tout autre chose qu'un confessionnal.

Nous voici à la Bibliothèque. Les livres sont à leur place, dirait-on; mais ce ne sont que des trompe-l'œil : les ouvrages eux-mêmes sont à la Bibliothèque du Musée, comme ceux de Mme de Maintenon et de Mme du Barry.

Par les grands appartements nous gagnons la Galerie des Glaces. Nous allons vite, car cette partie du Palais est toujours ouverte au public. Cependant nous remarquons quelques tapisseries exécutées sur les cartons de Lebrun. Plusieurs d'entre elles sont d'une très grande richesse. Et puis nous nous laissons dire que la décoration n'a pas été complètement terminée. Certains tableaux auraient dû faire place à des marbres précieux, et plusieurs choses, au contraire, ne sont là qu'à titre d'essai : par exemple, le médaillon de Louis XIV en plâtre. Arrivés dans la Galerie des Glaces, quelques-uns d'entre nous tâchent de discerner au plafond le passage du Rhin. La plupart se contentent de se remettre en mémoire le splendide ensemble que présente la galerie. Mais tout le monde laisse là les contemplations et d'ensemble et de détail, pour regarder par les fenêtres les lointaines perspectives que nous ouvrent le tapis vert et le Grand Canal.

Nous quittons bientôt la Galerie des Glaces, pour entrer dans les petits appartements de Marie-Antoinette. Plus que la jolie décoration vert d'eau, ce qui nous frappe ici, c'est surtout le caractère d'intimité

qui se dégage de toutes choses. Marie-Antoinette a dû goûter ici des heures délicieuses. On nous montre, dans la Bibliothèque, le coffre où se trouvait la layette offerte par la Ville de Paris pour la naissance du premier Dauphin ; mais auparavant on nous a fait voir le passage que la Reine a suivi, pour aller à l'Œil-de-Bœuf, le matin du 6 octobre.

Des cabinets de Marie-Antoinette, nous nous rendons chez Mme de Maintenon. Mais les salles ont été toutes remaniées sous Louis-Philippe, de sorte que le souvenir de Mme de Maintenon s'en est envolé. On sait pourtant où était sa chambre à coucher. C'est dans le cabinet voisin, que les demoiselles de Saint-Cyr jouèrent Esther devant le Roi.

Nous allons jeter un coup d'œil dans la Galerie des Batailles, construite sur l'emplacement des appartements des princes. Après cela, retournant dans l'autre aile du château, nous montons à l'appartement de Mme du Barry.

L'escalier, qui nous y mène, n'est pas précisément splendide. Il est fermé par en bas d'une barrière qui était close quand le roi était en haut.

Notre première remarque, arrivés au palier supérieur, c'est qu'il fait bien chaud sous les combles. La restauration des chambres n'étant pas encore commencée, nous retrouvons tout dans l'état ancien. Nous aimons mieux qu'il en soit ainsi, quoiqu'il ne reste rien en fait d'ameublement.

La chambre, qui se présente d'abord, est une chambre à alcôve. Elle a pu être belle, mais comme elle n'est pas au même niveau que les autres pièces, elle a quelque chose des mansardes des domestiques au grenier. La chambre qui vient ensuite est pavée.

Laquelle des deux fut la chambre à coucher de Mme du Barry, on ne nous le dit pas.

Enfin nous voyons une salle de bain, dont la décoration en or n'a pas bougé. Dans les couloirs très peu larges, on trouve des placards très peu profonds. Les avis sont partagés sur leur destination, mais la plupart croient que c'était tout simplement la bibliothèque.

Nous redescendons pour aller à la Chapelle. Nous passons par la salle qui servit de chapelle, avant que la vraie n'existât. Nous y admirons un superbe plafond de Lebrun.

Nous voici à la tribune de la Chapelle, à la place du Roi, à celle de la Reine Nous considérons ce magnifique ensemble de marbres, de cuivreries et de peintures. M. Pierre Dubois trouve que, malgré tout ce qu'on peut dire, le monument est à sa manière vraiment religieux. Et de fait, notre impression ratifie la sienne.

Mais il nous est donné d'entrer dans la Chapelle même. Nous regardons de près certains motifs de décoration, comme les autels latéraux avec leurs beaux bas-reliefs de bronze.

Près de la sacristie, on nous indique un vitrail derrière lequel Mme du Barry assistait à la Messe. En sortant, nous examinons attentivement la serrure aux deux anges porteurs de couronne.

La visite du Palais est pour nous terminée. Nous remercions notre guide, et nous nous en allons à travers le Parterre d'eau.

Comme nous avons soif de fraîcheur, nous descendons aux bains d'Apollon. Le bosquet avec ses lignes capricieuses a beau jurer avec le reste des jardins, il ne nous déplaît pas, car nous nous y trouvons bien abrités du soleil.

Par les bassins de Cérès et de Flore, par celui d'Encelade, nous allons voir le char d'Apollon, dit vulgairement « le char embourbé ». Ensuite par l'allée d'Apollon nous gagnons l'avenue du Petit Trianon.

Au Petit Trianon nous serons tout à fait chez les gens du XVIII[e] siècle.

Nous commençons notre visite par le jardin anglo-chinois. Nous passons devant le Temple d'Amour aux si jolies proportions et nous parvenons au hameau. Sans doute les diverses constructions, qui composent ce dernier, peuvent sembler mesquines et ridicules, si on les regarde de tout près et une à une ; mais elles ne laissent pas de paraître charmantes dans leur ensemble, si l'on prend un peu de recul, par exemple si l'on se place de l'autre côté du lac.

Nous revenons par le pavillon de musique, après avoir fait tout le tour du jardin. Par les hautes fenêtres du pavillon, nous regardons sa décoration picturale intérieure : encore qu'un peu effacée, celle-ci nous paraît très jolie.

Avant même que d'entrer au château, nous remarquons sur les dépendances, qui enserrent la cour à gauche et à droite, un motif d'ornement, inventé sans doute par Gabriel et reproduit à Amiens pour la fontaine S[t]-Jacques. Dans le vestibule, nous attendons notre tour et puis nous nous empressons autour du guide officiel. On va rapidement, mais rien n'empêche les visiteurs de reprendre la queue et de recommencer. Et on le ferait bien volontiers, car les intérieurs sont vraiment charmants. L'ameublement est complet et tout est soigneusement rangé. Marie-Antoinette peut revenir, la maison est prête : elle la

retrouvera à peu près telle qu'elle l'a laissée le 5 octobre 1789.

A la sortie du Petit Trianon, notre caravane se disperse. Elle a déjà, d'ailleurs, semé plusieurs de ses membres et dans les jardins de Le Nôtre et dans le jardin anglo-chinois. Maintenant quelques-uns s'en retournent directement à Versailles. D'autres veulent aller voir, ou plutôt revoir le Musée des Voitures et le Grand Trianon. Enfin un petit groupe d'amateurs de jardins préfèrent repasser par le parc, afin de revoir la Colonnade, le Parterre d'eau et la façade du Château sur les jardins. Ces derniers remarquent particulièrement les vases sculptés, qui se trouvent en montant du bassin de Latone, et les bronzes du bord de l'eau, dont l'un a servi de sujet à Ziem pour son premier plan du tableau d'Amiens.

Par des chemins divers, on retourne donc à la gare. Tout le monde y parvient, non pas en même temps, mais assez à temps pour reprendre le train. On est un peu fatigué, mais content quand même. A Paris, c'est la dislocation définitive : les uns tâchent d'attraper le premier train pour Amiens, les autres attendent philosophiquement le train de 9 heures en allant dîner.

Constatons, en terminant, que nous avons presque tous rapporté de Versailles, non pas seulement d'agréables souvenirs et de jolies cartes postales, mais encore et surtout le désir, la résolution d'y retourner le plus tôt possible. Notre Société n'aura donc pas besoin d'attendre 20 ou 30 ans, pour renouveler la belle excursion du 16 juillet dernier.

Séance ordinaire du 16 Octobre 1906

Présidence de M. Boquet, Président

Sont présents : MM. Boquet, Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier, Maurice Cosserat, Pierre Cosserat, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Mantel, Milvoy, Roux et Thorel, membres titulaires résidants, et MM. de Boutray, Gaudefroy, Héren, Schytte, l'abbé Tirard et l'abbé Vatinelle, membres non résidants.

Correspondance

— M. Vinchon informe la Société de la mort de M. Pouillien, de Cusset (Allier). — Le secrétaire perpétuel a aussi le regret d'annoncer le décès, survenu au cours des vacances, de nos collègues MM. le Dr Ed. Bernard, Em. Riquier, architecte, et le président Caumartin.

— MM. Wamain, Payen et Duceux remercient de leur admission en qualité de membres non résidants.

— M. le Maire de la ville d'Amiens remercie la Société des gravures, d'après diverses peintures de primitifs picards, qui, sur sa demande, ont été attribuées au Musée.

— M. Deschamps, littérateur à Cassel (Nord), désire savoir si la coutume de faire passer les enfants à travers un arbre évidé avant de les conduire au baptême, existe encore en quelque

lieu de Picardie. Il ajoute que, près de la colonie picarde de Friedrichsdorf (Taunus), il existe un chêne ayant une ouverture ronde, par laquelle les premiers réfugiés avaient la singulière habitude de faire passer trois fois les enfants, avant de les porter à Hombourg pour les faire baptiser. — M. Dubois signale, dans le même ordre d'idées, l'arbre dit *des mariages* à Lucheux.

— La Société adresse ses remerciements à MM. Pierre Dubois, le capitaine Carbon, de Calonne, Thorel, l'abbé Bouvier et Thieullen qui ont offert pour notre bibliothèque divers ouvrages dont les titres seront reproduits ci-dessous.

— Parmi les ouvrages déposés sur le bureau il faut remarquer spécialement :

1° L'Architecture et la Construction dans le Nord, n° 4, 1906. On y lit une curieuse notice sur de vieilles enseignes flamandes ;

2° La Revue numismatique, 4e série, t X, n° 2, où se trouve une étude de M. Vauvillé sur les monnaies gauloises des Suessions à la légende *Criciru*. Ce Criciru, que l'on a cru être un chef bellovaque, était bien certainement un chef suession ;

3° La brochure intitulée « l'Amiénois Delambre et la mesure du mètre », par M. Virgile Brandicourt, éditée par les Rosati picards ;

4° Le tome LIIe des Mémoires de l'Académie d'Amiens, riche en travaux d'un intérêt tout local ;

tels l'étude de M. Delignières sur la part de la ville d'Abbeville à l'exposition des primitifs français ; les recherches sur les cabotins et les marionnettes de M. Ed. David; les discours de MM. Milvoy et l'abbé Blandin, nos collègues, et la charmante nouvelle de M. Percheval intitulée « Ville close »;

5° Le n° 7, année 1906, du Bulletin de la Société du Vimeu;

6° Le numéro spécimen d'une Revue locale « Notre Picardie »;

7° Le Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, etc., année 1906, n° 1; on y trouve des renseignements sur les fouilles de la cathédrale de Thérouanne, sur celles de Criel (Seine-Inférieure) et sur des verreries de la fabrique frontinienne trouvées à Beauvais;

8° Quelques articles d'archéologie préhistorique par MM. Commont et Delambre dans les derniers numéros du Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France;

9° Les Bulletins et Mémoires de la Société des Antiquaires de France, année 1904-05, où se font remarquer une étude de M. Amédée Boinet sur le Livre d'heures de Marguerite de Valois et autres travaux très intéressants;

10° Le Bulletin de la Société d'Émulation d'Abbeville (1-2, 1906) remarquable par des articles de MM. Macqueron, Rodière, des Forts et autres ;

11° Le Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques. Il contient un

rapport de M. Baguenault de Puchesse sur une communication de M. Alc. Ledieu, au sujet de lettres adressées à l'échevinage d'Abbeville pour l'inciter à rester fermement attaché à la Ligue;

12° Le Bulletin de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, juin 1906. Il publie un rapport de M. de Morgan sur ses dernières fouilles en Perse;

13° Le troisième numéro de « Notre Picardie », avec une notice sur Saint-Valery, par M. P. Dubois et un article sur les « Saint-Germain coucou ». Le quatrième numéro de la même publication contient une biographie de feu Gédéon Baril, caricaturiste amiénois;

14° La Revue de l'Art chrétien, 1906, n° 4, qui renferme un intéressant article sur la déviation de l'axe des églises;

15° Le journal du Musée de Mayence, orné de nombreuses gravures;

16° Noyon. Étude lue aux Rosati picards, par M. Rostand. Six planches illustrent cet opuscule;

17° L'Essai de toponymie publié par la Société d'histoire de la Suisse romande;

18° Les Procès-verbaux et Bulletins de la Société historique de Compiègne.

— En vertu d'une délibération de la Société, le fascicule du « Corpus inscriptionum latinarum » relatif à la Gaule-Belgique est entré dans notre bibliothèque.

Il débute par la reproduction d'un certain

nombre d'inscriptions reconnues fausses. Une seule d'entre elles concerne les *Ambiani*. Elle a été relevée sur une statuette de bronze, soi-disant trouvée à Amiens et représentant une jeune fille portant une tablette de la main gauche.

Une notice sur les *Ambiani* précède la série des inscriptions qui leur appartiennent. Elle contient quelques renseignements peu connus; les formes plus ou moins altérées de leur nom, transmises par les manuscrits; la liste des auteurs antiques qui les ont cités et les inscriptions relatives à des *Ambiani* trouvées hors de leur territoire. — Il en est de même pour ce qui concerne leur capitale Samarobriva. — Suit une liste des historiens qui ont été consultés par les auteurs du fascicule.

Enfin commence la série d'une quarantaine d'inscriptions qui forment le fonds propre des *Ambiani* et, parmi lesquelles, à peu près la moitié est antérieure au Christianisme. L'interprétation de plusieurs de ces inscriptions est nouvelle.

La première est celle du dieu Verjugodumnus; la seconde celle du dieu Gesacus et la troisième serait relative à une déesse, la déesse Samarobriva, ce qui porterait à trois le nombre des divinités topiques amiénoises actuellement connues. L'inscription où se lirait, selon les savants Allemands, le nom de notre ville divinisée, n'est autre que celle de T. Messius, gravée sur un autel votif en pierre, donné par M. Collombier au Musée de Picardie, mais qui était encore chez

notre collègue au moment de la rédaction du « Corpus ».

Les auteurs, MM. Hirschfeld et Zangemeister, ne traduisent pas l'inscription

T. MESSIUS
SAMAROBRIVA

par « Titus Messius, de la ville de Samarobriva », mais par : « Titus Messius à la déesse Samarobriva ». On connaît des villes ainsi divinisées; par exemple les déesses Vienna et Vasio (sans parler de Roma) et un dieu Nemausus. Mais pour justifier le dire de MM. Hirschfeld et Zangemeister, il faut admettre avec eux qu'un E venait après l'A final de Samarobriva.

L'inscription du Pont-de-Metz a aussi été publiée dans le « Corpus ». La reproduction de cette inscription, éditée dans notre Bulletin d'après un dessin sûrement fautif, mais fait pourtant d'après l'original, paraît plus exacte que celle du « Corpus ». Ajoutons que, les inscriptions chrétiennes mises à part, on a trouvé des textes épigraphiques en notre région seulement à Amiens et dans sa banlieue. — Une inscription recueillie à Saint-Valery-sur-Somme, était sûrement importée et d'origine britannique.

— Le Secrétaire perpétuel signale la reconstitution, dans le jardin du Musée, de la façade d'une maison en pans de bois sculptés, sise autrefois place du Marché Lanselles. — On regrettera peut-être que l'on n'ait pas restitué les parties man-

quantes d'après le dessin publié dans l'album archéologique de la Société.

— Un prospectus ayant été distribué pour annoncer le tirage-à-part d'une étude publiée dans nos Mémoires, il est décidé que ce fait, qui s'est produit à l'insu de la Société, *ne pourra être invoqué dans l'avenir comme un précédent.* — A cette occasion il est rappelé aux membres de la Société *qu'ils doivent offrir ou mettre en librairie leurs tirages-à-part, seulement après l'apparition des publications dont ils sont extraits.*

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 30618 à 30747.

— La date de la séance publique annuelle est fixée au mercredi 19 décembre Elle aura lieu à 8 h. 1/4 du soir dans la grande salle de la Société industrielle.

Travaux

— M. l'abbé Tirard donne lecture du compte-rendu, imprimé ci-dessus, de l'excursion faite par la Société à Versailles, le 17 juillet dernier, puis la séance est levée à 9 heures.

Séance ordinaire du 13 Novembre 1906

Présidence de M. Boquet, Président

Sont présents : MM. Boquet, Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier, Pierre Cosserat, Guerlin, de Guyencourt, l'abbé Leroy, Roux, Thorel

et de Witasse, membres titulaires résidants, ainsi que MM. de Boutray, Gaudefroy, Heren et Schytte, membres non résidants.

MM. Maurice Cosserat, Durand et Ledieu se font excuser.

Correspondance et Administration

— M. Hector Quignon sollicite un échange de publications avec la Société des études scientifiques et historiques de l'Oise. Les Antiquaires de Picardie décident d'adresser à cette jeune Société, son bulletin et ses mémoires in-8°.

— MM. le Dr Leblond, Schytte, le Comte de Civille, Delignières et les héritiers de M. Ed. Piette offrent divers ouvrages dont on lira les titres ci-après. La Société vote des remerciements aux généreux donateurs.

— Le Secrétaire perpétuel appelle l'attention de ses collègues sur plusieurs ouvrages déposés sur le bureau et particulièrement sur celui qui porte pour titre « l'Architecture religieuse et civile de Picardie, etc. » par M. G. Durand, édité par les Rosati picards.

— M de Guyencourt annonce que, dans sa séance du 26 octobre 1906, la commission de la Picardie historique et monumentale a désigné M. L Ledieu pour y remplacer M. Poujol de Fréchencourt.

M. Ledieu a bien voulu accepter cette charge.

— Sont élus membres titulaires non résidants,

MM Pierre Pillot, négociant à Amiens, Paul Le Noir de Feuillères de Merocourt, propriétaire à Longpré-lès-Amiens, Jean Hardion, architecte en chef des monuments historiques à Tours, l'abbé Deneux, curé de Villers-Campsart et Mlle Pouillien, propriétaire à Cusset (Allier).

— Il est décidé que la Société publiera dans le plus bref délai possible un « Inventaire d'une série inédite de monnaies des évêques des innocents, etc. » dont M. Demailly est l'auteur.

— Le programme de la séance publique annuelle est fixé comme suit, quant aux lectures qui y seront faites :

1° Les Fresques de l'ancien couvent des Minimes d'Amiens, par M. J. Boquet, président ;

2° Compte-rendu des travaux de l'année, par M. de Guyencourt, secrétaire perpétuel ;

3° Proclamation des Lauréats du concours de 1906 ;

4° Les Heures de Simon Vostre à l'usage d'Amiens, par M. E. Schytte.

Des projections accompagneront plusieurs de ces études.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les numéros 30.748 à 30.790.

Travaux

M. Thorel communique un rapport de M. de Calonne sur les trois ouvrages présentés au con-

cours d'histoire de 1906. Conformément aux conclusions présentées, la Société décide d'accorder une mention très honorable, avec médaille d'argent de 300 francs, à l'auteur de l'ouvrage portant pour devise le mot « *Fidelissima* », et une mention honorable, avec médaille d'argent de 100 francs, *ex-æquo*, à chacune des monographies dont les devises sont : « *L'Histoire de la civilisation est celle de la paroisse ; en écrivant l'une on écrit l'autre* », et « *Quid verum et decens curo ac rogo.* »

Après l'ouverture des enveloppes correspondant à ces épigraphes, M. le Président proclame les noms des Lauréats :

1° M. Edouard Bizet, négociant à Bray-lès-Mareuil, auteur de « L'Histoire de Picardie depuis ses origines, jusqu'à l'avènement des Valois » ;

2° M. l'abbé Olive, curé de Thieulloy-la-Ville, auteur d'une monographie de « La Terre et Seigneurie du Chaussoy-les-Poix » ;

3° M. l'abbé Rançon, curé de Mautort, auteur de l'histoire de « Mautort et ses annexes, Yonval et Vaux. »

— M. le Secrétaire perpétuel donne ensuite lecture du rapport sur les travaux de l'année, destiné à la réunion publique, puis la séance est levée à 9 heures 1/2.

Seance ordinaire du 11 Décembre 1906

Présidence de M. Boquet, Présideut

Sont présents : MM. Boquet, Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier, Maurice Cosserat, Pierre Cosserat, Dubois, Durand, de Francqueville, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Leroy, Milvoy, de Puisieux, Roux, Thorel et de Witasse, membres titulaires résidants, et MM. de Boutray et Héren, membres non résidants.

Correspondance

— M. Boquet fait savoir qu'il décline toute nouvelle candidature à la présidence pour l'année 1907.

— Mademoiselle Pouillien et MM. Pillot, Lenoir de Merocourt, Hardion, Vast et l'abbé Deneux remercient de leur admission en qualité de membres non résidants

- MM. Bizet et l'abbé Olive remercient des prix qui leur ont été attribués au concours de 1906.

— La Société décide l'échange de son Bulletin et de ses Mémoires in-8° contre les publications de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine à Metz.

— M. le Préfet de la Somme mande que le Conseil général a accordé à la Société la subvention habituelle de 500 francs.

— M. Durand a bien voulu offrir la plus inté-

ressante étude qu'il soit possible de lire sur *les Lannoy de Folleville et l'Art Italien dans le nord de la France* — Il suffit de signaler cette œuvre nouvelle de notre éminent collègue, pour que tous ceux qui s'intéressent aux origines de l'art dans notre pays s'empressent de prendre connaissance de ces pages, pleines d'aperçus d'un haut intérêt, sur la famille de Lannoy ainsi que sur les divers artistes italiens avec lesquels elle fut en relation et qui contribuèrent puissamment à l'introduction de l'art de la Renaissance dans notre région.

— Il faut encore remarquer parmi les ouvrages déposés sur le bureau :

1° Le Recueil des publications de la Société Havraise d'études diverses, 1904, 3e trimestre. Excursion en Picardie et notamment à Amiens;

2° Le Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze, contenant le fac-simile d'une lettre de Lamarck;

3° Le Bulletin de la Société des Études historiques et scientifiques de l'Oise. On trouve dans ce recueil d'intéressantes notices d'un intérêt tout local;

4° Le Bulletin de la Société du Vimeu, nos 8-9 de 1906;

5° Les Annales de la Société de Tournai, où l'on remarque des recherches sur le métier des fondeurs de laiton et des batteurs de cuivre ou caudreliers, par M. Soil de Moriamé;

6° Les Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles qui contiennent une histoire de la maison rurale en Belgique;

7° Le Bulletin de la Société de Clermont-de-l'Oise;

8° Le Catalogue, magnifiquement illustré, de la collection de M. Mercier, de Niort;

9° L'Inventaire sommaire de la collection Bucquet-aux-Cousteaux, comprenant 95 volumes de documents manuscrits et imprimés, rassemblés, au XVIIIe siècle, sur Beauvais et le Beauvaisis, rédigé par le Dr Victor Leblond et offert par la Société académique de l'Oise. — Le titre seul de cet ouvrage indique l'intérêt qu'il présente;

10° Les Mémoires de la Société d'émulation du Doubs où est imprimée une étude sur Granvelle, chancelier de Charles-Quint, qui fut aussi évêque d'Arras;

11° Notre Picardie, numéro du 1er décembre 1906, avec un article aussi intéressant qu'instructif de M. P. Dubois;

12° Les Mémoires de la Société Dunkerquoise. On y lit des Etudes remarquables sur l'amiral Jean de Vienne; sur le génie de la France septentrionale et sur la sculpture française au XIIIe siècle.

— La Société adresse ses remerciements aux héritiers de M. Poujol de Fréchencourt qui ont bien voulu offrir diverses brochures et une importante collection de lettres de faire-part réunie par leur père regretté.

— La Société Dunkerquoise a désigné le Président des Antiquaires de Picardie comme membre du Comité d'honneur du Congrès qu'elle organise pour 1907.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les numéros 30791 à 30840.

Administration

— Sur la proposition du Secrétaire perpétuel il est décidé que les ouvrages, possédés en double par la Société, seront offerts à la bibliothèque communale d'Amiens et à celle des Archives de la Somme.

— M. l'abbé Cauët, Supérieur du Petit-Séminaire de Saint-Riquier, est élu membre non résidant.

— L'ordre du jour prévoit le renouvellement du bureau pour l'année 1907.

Sont nommés au scrutin secret :

MM. Pierre Dubois, Président.
Am. de Francqueville, Vice-Président.
Pierre Cosserat, Secrétaire annuel.

MM. de Guyencourt, Secrétaire perpétuel et Ledieu, Trésorier, non soumis à la réélection, complèteront, en 1907, le bureau de la Société.

Travaux

M. Boquet donne connaissance de la lecture qu'il doit faire en séance publique sur *les Fresques de l'ancien couvent des Minimes d'Amiens,* puis

M. Guerlin communique le travail de M. Schytte, sur *les Heures de Simon Vostre à l'usage d'Amiens*. Cette étude est aussi adoptée pour la Réunion publique.

La séance est ensuite levée à 9 h. 3/4.

Séance publique du 19 Décembre 1906

Présidence de M. Pierre Dubois, Vice-Président

La séance est ouverte à 8 h. 1/2, dans la grande salle de la Société industrielle, devant un auditoire sympathique très nombreux, qui veut bien témoigner ainsi l'intérêt qu'il porte aux travaux des Antiquaires de Picardie.

M. le Préfet de la Somme, empêché, s'est fait représenter par M. Douchy, conseiller de Préfecture.

Sont présents : MM. Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Collombier, Maurice Cosserat, Pierre Cosserat, Dubois, Durand, de Francqueville, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, Roux, le chanoine Vitasse et de Witasse membres titulaires résidants.

Dans l'assistance, embellie par la présence d'un grand nombre de dames, on remarque beaucoup de nos collègues non résidants et des notabilités amiénoises en si grande affluence que l'on doit renoncer à les citer.

Des deuils récents empêchent M. le Président

Boquet et M. E. Schytte de lire eux-mêmes leurs études sur « les Fresques de l'ancien couvent des Minimes d'Amiens », et sur « les Heures de Simon Vostre à l'usage d'Amiens ». M. Pierre Dubois, Vice-Président, veut bien suppléer le premier, et M. Guerlin, le second.

Entre ces deux intéressantes lectures, accompagnées de projections fort bien réussies, M. de Guyencourt, secrétaire perpétuel, après avoir rendu compte des travaux de l'année, proclame les noms des lauréats du prix Le Prince au concours de 1906, à savoir : MM. Bizet, l'abbé Olive et l'abbé Rançon. Ceux-ci viennent recevoir, aux applaudissements de la foule, les médailles qu'ils ont méritées, des mains du délégué de M. le Préfet de la Somme et de celles de M. Pierre Dubois. — A 9 h. 3/4, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Assemblée générale du 20 Décembre 1906

Présidence de M. de Calonne, doyen d'âge

L'assemblée générale se réunit à 2 h. dans la salle ordinaire des séances, au Musée de Picardie.

Sont présents : MM. de Calonne, l'abbé Cardon, Collombier, Pierre Cosserat, de Francqueville, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, Milvoy, le chanoine Vitasse et de Witasse membres titulaires

résidants, ainsi que MM. de Boutray, l'abbé Bouvier, des Forts, Garet, Lefrançois et P. Mollet membres non résidants.

Correspondance

— MM. Boquet, Brandicourt, Maurice Cosserat, Dubois, Duhamel-Decéjean, l'abbé Leroy, Soyez et Thorel se font excuser, de même que MM. Girodie, le chanoine Porée, le général marquis d'Heilly, Vallée député, Dehesdin, G. Antoine et Clémence, membres non résidants.

— M. le Premier Président, M. le Procureur-général et M. le Député, maire de la ville d'Amiens, expriment leurs regrets de n'avoir pu assister à la séance publique.

— M. l'abbé Cauët remercie de son admission en qualité de membre non résidant.

— M. le Conservateur de la bibliothèque communale d'Amiens accuse réception d'un certain nombre d'ouvrages offerts par la Société à cet établissement.

— M. Lavoine adresse une note relative à la revendication de la chasse de Saint Wulphy par les habitants de Rue, en 1791.

— M. Bocquet, d'Eppeville, offre la reproduction lithographiée d'une aquarelle représentant le château de Ham. — Le dessin original doit être, comme M. Bocquet le reconnaît lui-même, plutôt du XVIIe siècle que du XVIe, malgré la légende gravée sur la lithographie.

— Parmi les ouvrages déposés sur le bureau, il faut spécialement remarquer les suivants :

1° *Pus ed bruit que d'mau*, saynète en patois picard par Seurvat, éditée par les Rosati picards. — Cet ouvrage se recommande par le naturel du langage et par sa franche gaieté ;

2° Le 39e fascicule du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* dont l'intérêt est bien connu ;

3° Les *Bulletins de la Société Linnéenne du Nord de la France* où l'on trouve une étude sur les silex taillés de Saint-Acheul et de Montières par M. Commont ;

4° Les *Mémoires de l'Académie d'Arras ;*

5° Le *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, T. 47, n° 1, 1906. — On y lit le résultat des recherches du P. de la Croix sur l'église de Saint-Philibert-de-Grandlieu. Un album accompagne ce fascicule.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les numéros 30.841 à 30.857.

Administration

— L'ordre du jour prévoit la discussion du programme des concours pour les années 1907 et 1908. — Après délibération, celui des années 1906-1907 est maintenu, sans changement, pour les deux années suivantes.

— M. Milvoy pense que la Société doit inter-

venir auprès des pouvoirs publics pour empêcher la vente et la dispersion des objets précieux au point de vue de l'art ou de l'histoire, mis sous sequestre en vertu d'une loi récente. — M. de Francqueville voudrait qu'ils soient classés comme monuments historiques. — La Société prie ceux de ses membres qui font partie de la Commission administrative du Musée de Picardie, de vouloir bien se concerter avec elle, de manière à organiser, si possible,dans ce but, une action commune.

Travaux

— M. de Guyencourt donne lecture d'une très intéressante étude de M. Goudallier intitulée « Gothiques et Japonais », dans laquelle l'auteur compare l'art du XIIIe siècle à celui de l'Extrême-Orient, surtout en ce qui concerne la représentation des animaux.

Ce manuscrit est renvoyé à la commission des impressions, puis la séance est levée à 3 heures.

LES FRESQUES

DE L'ANCIEN COUVENT DES MINIMES D'AMIENS

Lecture faite en séance publique, le 19 Décembre 1906

Par M. J. BOQUET, président

Il existait, à Amiens, avant la Révolution, une communauté de Minimes. Etablie primitivement sur l'emplacement de l'hôtel de Monchaux qui lui avait été concédé par Jean d'Auxy, elle acheta, le 19 février 1490, l'hôtel d'Epagny, situé entre le canal des Paniers, le canal des Clairons et la rue des Archers. Le couvent, désaffecté en 1793, a été approprié à diverses installations industrielles et ces remaniements ont fait disparaitre, en grande partie, les aménagements dûs aux religieux. Il en subsiste pourtant assez de vestiges, pour avoir motivé, à diverses reprises, des visites de la Société des Antiquaires.

Le propriétaire actuel, M. Hubault, a conservé une partie des anciennes constructions, entre autres un certain nombre d'arcades du cloître et un bâtiment qui renferme encore, au 1er étage, quelques chambres ou cellules. Dans deux de ces pièces, on distingue des restes de peintures murales, inspirées de passages de l'Apocalypse. Elles ont été l'objet d'un fort intéressant rapport de M. Roux.

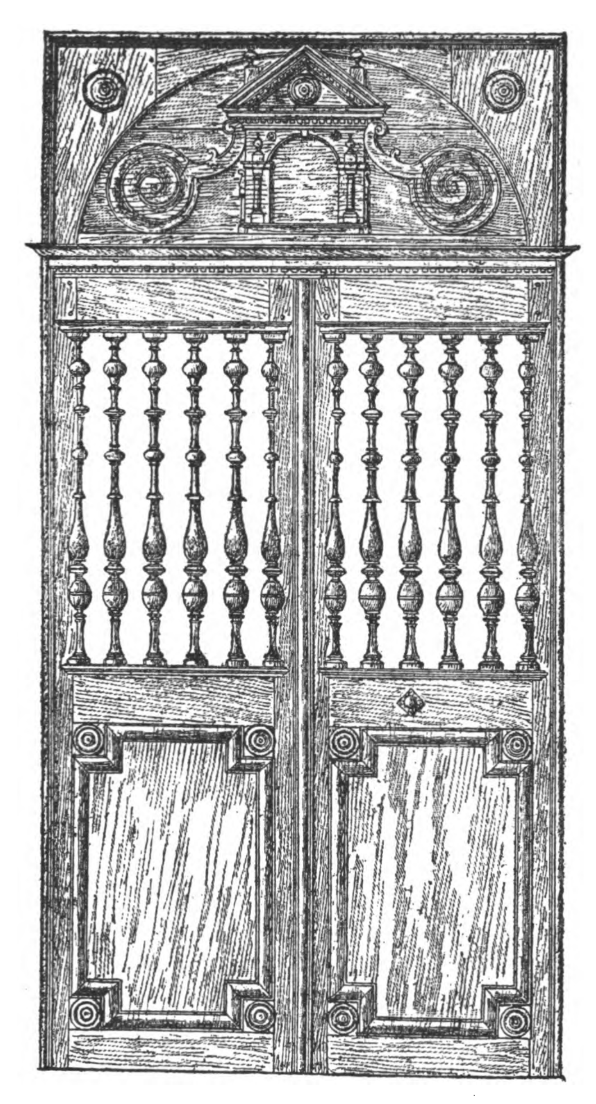
Les documents réunis par M. Pinsard sur les Minimes, et les notes dont il les a enrichis, constituent d'autre part, une source inépuisable de renseignements précieux.

Au milieu de ces chambres ou cellules, existe une petite chapelle, peut-être un oratoire à l'usage du Prieur.

La porte, à deux vantaux, d'un style remarquable, est ornée, à sa partie supérieure, de balustres élégants. A l'intérieur de cette pièce, des panneaux revêtus de peintures représentaient des scènes de la vie de Jésus-Christ. Ces fresques étaient en mauvais état. Quatre d'entre elles surtout avaient souffert de la trépidation due à des centaines de métiers mécaniques à tisser le velours, qui battent dans un atelier voisin, en communiquant au sol un ébranlement continu.

L'enduit des murs s'est désagrégé sous l'action de ces secousses. Il devenait urgent de remédier aux détériorations qui tendaient à s'aggraver.

La restauration des peintures fut confiée à un artiste qui ne tarda pas à s'affirmer aussi peu intelligent que peu consciencieux. Sans se rendre compte que l'intérêt de l'œuvre était lié à l'époque de l'exécution et au faire particulier du créateur qu'aucun pastiche ne saurait reproduire complètement, il fit détruire le champ de la fresque pour y substituer un enduit frais, après avoir fait préalablement une copie des sujets qu'il se proposait de reporter de sa propre main, sur la surface



Porte d'un Oratoire
Ancien couvent des Minimes d'Amiens

neuve préparée pour la recevoir. Il ne put même pas mener à son terme ce méfait artistique. Il dût quitter Amiens, laissant quatre panneaux à l'état de préparation initiale et deux panneaux heureusement indemnes de son ingérence.

C'est de ces deux panneaux que je vais avoir l'honneur de vous entretenir.

Le premier d'entre eux, dont il faut presque conjecturer le sujet, représente la Sainte-Famille. La Vierge lave le linge au bord d'une source. L'eau glisse à travers les grandes herbes. Auprès de la Vierge, l'Enfant Jésus et Saint-Joseph. Les détériorations subies ne permettent guère d'apprécier les détails de la peinture ; la conception générale offre un aspect de simplicité intime non dépourvue de charme.

En face, un autre panneau, mieux conservé, « La fuite en Egypte ». C'est un sujet qui a souvent sollicité le pinceau des peintres et même le ciseau du sculpteur. L'interprétation réalisée par l'auteur de notre panneau présente un caractère tout particulier et n'emprunte rien à la tradition artistique ; se conformant au texte de saint Mathieu, il élimine l'âne qui accompagne d'ordinaire le groupe des saints Pèlerins. Il dispose, à gauche du tableau, sous de grands arbres et parmi des buissons, des cadavres d'enfants ; à droite, une pyramide. C'est naïvement rappeler la cause du départ et le but.

Il est intéressant de constater ici, dans le tra-

vail d'un peintre du XVIIe siècle, une sorte de pressentiment des moyens dont l'école anglaise, des Rossetti, des Millais, des Hunt, etc., poursuivait naguère de si curieuses réalisations.

Des détails, accessoires, mais suggestifs, y servent à développer et préciser l'expression du drame exposé par le groupe principal. Il faut parfois une recherche attentive pour découvrir les intentions subtiles indiquées par l'artiste, jusque dans les arrière-plans de son œuvre.

Dans notre panneau, les saints Pèlerins ont, tous deux, le bâton de voyageur, à la main.

Ils sont en marche vers l'Egypte, symbolisée par la pyramide. Saint Joseph porte sur ses épaules un berceau où repose le nouveau-né. Il s'engage le premier dans le sentier qu'ils ont à suivre, et se retourne vers la Vierge comme pour lui demander si l'enfant n'a besoin de rien, n'est incommodé par rien. Elle soulève d'un geste attendri le voile du berceau qu'elle va replacer avec soin, afin d'abriter le frêle voyageur du vent et du soleil.

Le mouvement des saints Epoux est charmant, plein de naturel et d'heureuse simplicité. L'artiste, à coup sûr un homme sensible et bon, a su transfuser dans son œuvre son émotion intime et la communiquer ainsi à l'observateur. Le travail est correct, harmonieux et consciencieux, sans minutie, sans détails inutiles à l'effet voulu. Ce sont là les conditions primordiales de l'*œuvre d'art* et

nous pouvons, sans restriction, reconnaître à la peinture ce caractère.

L'exode de la Sainte Famille en Egypte a été le sujet de nombreuses versions artistiques. On sait que Rembrandt l'a repris dix fois. Un coup d'œil jeté sur les dispositions adoptées par quelques-uns des protagonistes de ce thème si suggestif peut servir à mieux mettre en relief ce qu'il y a de personnel dans l'invention de notre artiste.

La Cathédrale d'Amiens possède plusieurs répliques sculpturales de la Fuite en Egypte, notamment l'une du XIII[e] siècle dans un des quatre feuilles du portail de droite ou portail de la Mère-Dieu ; l'autre au sommet du dossier de la stalle maîtresse du chœur (côté gauche). La Vierge, assise sur un âne, porte l'Enfant Jésus enveloppé dans les plis de sa robe. Saint Joseph, la tête couverte d'un capuchon, son bâton de voyage à la main, marche en avant La composition est excellente, le travail un peu sommaire, en raison de la hauteur à laquelle ce groupe est placé. En résumé, l'œuvre est d'un haut prix.

Dans la Cathédrale de Chartres, on admire une Fuite en Egypte, bas relief de pierre dû au ciseau de l'habile sculpteur Pierre Marchand.

La Vierge, toujours assise sur l'âne, tient l'enfant Jésus dans ses bras. L'attitude de saint Joseph est la même qu'aux stalles d'Amiens. Le sculpteur a cru devoir introduire dans son œuvre trois anges, assez lourdement drapés dans de riches

vêtements de style Renaissance. Les messagers célestes portent des provisions pour la traversée du désert. Ce groupe accessoire n'est pas d'une invention heureuse. La sculpture étroitement bornée par les exigences de la matière employée ne peut guère évoquer avec succès les êtres immatériels figurant ainsi dans un ensemble.

Ces trois anges ont le même relief solide que les arbres, les terrains. La peinture seule peut à la rigueur indiquer, par la fluidité de la touche et les transparences de la couleur, les délicatesses de l'irréel.

On peut trouver une confirmation de ces vues dans la belle toile que François Flameng intitule : *Le repos en Egypte*. A l'ombre d'un bosquet, près du Nil, la Vierge est debout, appuyée contre un arbre ; elle regarde Joseph berçant entre ses bras le divin Enfant.

L'humble compagnon de l'exode, l'âne, broute au bord des eaux, où se reflètent les murailles crénelées d'une kasbah ; deux groupes d'anges, en longues draperies blanches tout imprégnées de lumière, chantent, pour la Mère et pour l'Enfant-Dieu, les hymnes célestes. On distingue sans hésitation, les personnages historiques des êtres de légende et l'ensemble gagne à cette juxtaposition un charme d'élégance supérieure.

L'école d'Albert Durer s'était attaqué aussi à ce sujet, mais dans un style qui fait ressortir la différence de son esthétique. Il ne faut pas deman-

der à son Enfant Jésus cette beauté de jeune Dieu que lui ont attribuée les peintres de la Renaissance, ni à la Vierge ces traits qui distinguaient « la plus belle des filles d'Israël. »

La Vierge est assise sur un âne qui, hirsute et ne rappelant en rien le type de ses congénères d'Orient, prend sous la touche vigoureuse de l'artiste, une importance qui tend à en faire le principal personnage du tableau. L'enfant débile et chétif repose dans le giron de sa mère dont l'expression mélancolique semble faire pressentir trente ans d'avance la *Mater dolorosa* du Calvaire. Joseph, masqué en partie par l'âne, chemine à son côté, la tête couverte d'un capuchon à grands plis, le bâton à crosse sur l'épaule. Le paysage représente un bois et dans la perspective lointaine un rocher.

Ce sujet, illustré par tant d'efforts artistiques, a inspiré plus heureusement un de nos peintres contemporains, M. Luc-Olivier Merson.

C'est la nuit, la nuit lumineuse et tiède de l'Egypte. Rien ne trouble la vaste solitude des immensités désertes. Un sphinx colossal domine la scène. Des sables amoncelés par les siècles, par les simouns, ont permis à la fugitive de gravir la base du géant et de se blottir, frêle et fine, entre ses pattes énormes. Le front haut et comme illuminé d'un dernier rayon de soleil, le sphinx semble défier les ténèbres et le désert, et protéger contre les périls de leur mystère les voyageurs

réfugiés sous sa sauvegarde. L'enfant, enveloppé dans une onde de lumière émanée de lui-même, repose dans le giron de sa mère.

Saint Joseph dort roulé dans son manteau sur le sol stérile où, près de lui, l'âne cherche quelque maigre provende.

Tout à côté un foyer qui s'éteint laisse monter vers les étoiles une mince colonne de fumée.

C'est la paix profonde des solitudes désertes, le calme infini, le silence de toutes choses.

On ne peut regarder cette toile superbe sans éprouver la répercussion des émotions qui ont inspiré le peintre et qu'il a su traduire si magistralement.

Certes notre artiste amiénois ne saurait prétendre à une assimilation avec d'aussi hauts compétiteurs, mais son aimable inspiration semble avoir puisé aux mêmes sources que la délicieuse description de Berlioz dans son *Enfance du Christ.*

« Les pèlerins étant venus en un lieu de belle
« apparence où se trouvaient arbres touffus et de
« l'eau en abondance, Saint Joseph dit : « arrê-
« tez-vous près de cette claire fontaine. Après si
« longue peine, ici reposons-nous ». L'enfant Jésus
« dormait. Pour lors, sainte Marie arrêtant l'âne,
« répondit : « Voyez ce beau tapis d'herbe douce
« et fleurie ; le Seigneur pour mon fils au désert
« l'étendit », puis s'étant assis sous l'ombrage de
« trois palmiers, l'âne paissant, l'enfant dormant,

« les trois voyageurs sacrés quelques temps som-
« meillèrent, bercés par des songes heureux, et
« les anges du ciel, à genoux autour d'eux, le
« divin Enfant adorèrent ».

L'imagination de notre artiste des Minimes a dû se complaire dans des rêveries de cet ordre où se révèle le génie si profondément humain de notre pays. Son âme délicate et tendre s'est ouverte à ces émotions et fidèle à ces sympathies, il les a exprimées en des mouvements d'un charme qui trouve le chemin du cœur parce qu'il en émane. Tout est tendresse, simplicité et bonté dans son œuvre. Un rayon mystérieux se propage de sa composition à celui qui l'étudie et les réunit un instant dans une même intimité d'impression.

Cette influence secrète est le privilège distinctif de l'Art.

Nous avons essayé de vous intéresser à ce souvenir, avec la pensée que c'est encore un fleuron presque ignoré de la couronne artistique de notre vieille Cité.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1905-1906.

Lecture faite en séance publique, le 19 Décembre 1906

Par M. DE GUYENCOURT, Secrétaire Perpetuel.

Mesdames, Messieurs,

Au moment où, pour la première fois, j'ai l'honneur de prendre la parole en qualité de secrétaire perpétuel, permettez-moi de reporter affectueusement ma pensée vers celui qui sut, au cours de seize réunions publiques, vous présenter sur des sujets souvent bien arides des rapports toujours attrayants.

Personne n'a oublié la forme séduisante dont M. Poujol de Fréchencourt savait parer ses comptes rendus ; personne surtout, parmi ceux qui l'ont connu, n'oubliera l'aménité de son caractère et le charme de ses relations. Succéder à cet homme de science, de talent et de cœur est une lourde tâche, qui me donnera droit, je l'espère, à votre indulgence illimitée.

Les devoirs de ma charge me font une triste obligation de vous énumérer nos deuils, et la liste en est longue. Parmi eux, la mort d'une femme aimable et d'une vaste intelligence, épouse de notre vénéré collègue, M. Charles Pinsard,

nous fut particulièrement douloureuse. Tous les amis de notre histoire locale se rappellent en effet que, pendant longtemps, un prix, offert par Madame Pinsard, figura au programme de nos concours : il était destiné à récompenser une biographie des femmes illustres dont s'honore notre Province.

Les Antiquaires de Picardie n'ont pas oublié cette généreuse initiative, et croient s'acquitter d'une dette de reconnaissance en déposant respectueusement sur la tombe de Madame Pinsard les humbles fleurs du souvenir.

Le décès de M. Thorel-Périn nous a causé de non moins légitimes regrets. Ce modeste et laborieux chercheur laisse une œuvre manuscrite considérable, déposée dans notre bibliothèque, et entièrement consacrée au canton de Grandvilliers (Oise), qu'il affectionnait tout particulièrement. Cette collection précieuse sera certainement consultée avec fruit dans l'avenir par les historiens de la région que M. Thorel-Périn a tant aimée.

La mort nous a encore ravi, parmi nos collègues non résidants, M. Henri Devillers, le chanoine Martinval, curé de Boulogne-la-Grasse (Oise), auteur de nombreuses monographies, M. Oswald Dimpre, l'abbé Bouthors qui publia une histoire abrégée de la ville de Saint-Riquier, le comte Philippe de Beaumont, devenu l'un des nôtres seulement depuis quelques mois, M. Alfred Pouillien, le docteur Edouard Bernard, le prési-

dent Caumartin, chevalier de la Légion d'honneur, et M. Emile Riquier, architecte.

Au nom de la Société des Antiquaires de Picardie, qu'il me soit permis d'adresser à ces chers disparus un douloureux et suprême adieu.

Pour combler les vides que le trépas a faits dans nos rangs, nous avons accueilli en qualité de membres non résidants : MM. Adrien Huguet et Wamin, de Saint-Valery-sur-Somme ; MM. Maurice Garet, avoué, Léon Debry, Georges Savary, Henri Antoine, architecte, et Albert Payen, d'Amiens ; M. Fernand Dehesdin, docteur en droit à Paris ; M. l'abbé Bouvier, curé de Bertangles ; M. Remy Rendu, notaire à Menton ; M. le lieutenant Rostand ; M. l'abbé Follet, curé de Coisy, M. Georges Lanes, de Curlu ; M. Bizet, négociant à Bray-les-Mareuil ; M. Cornaille-Passet, de Saint-Quentin ; M. Hector Quignon, professeur au Lycée de Beauvais et lauréat de nos concours ; M. Duceux, négociant à Abbeville ; M. Pillot ; M. Le Noir de Méraucourt ; Mademoiselle Pouillien ; M. Hardion, architecte en chef des monuments historiques, à Tours ; M. Vast ; M. l'abbé Deneux, curé de Villers-Campsart et M. l'abbé Cauët, supérieur du petit séminaire de Saint-Riquier.

Puissent ces nouveaux élus participer largement à nos travaux,... mais il est temps de faire connaître ceux de l'année prête à finir.

Dès la première séance dont je dois rendre compte, M. le chanoine Muller nous entretient

d'ornements relevés sur un fragment de vase samien, où il croit distinguer des symboles chrétiens. — Certes, cela n'est pas impossible, et l'époque où les poteries samiennes jouirent de leur plus grande vogue, concorde précisément avec celle où le Christianisme naissant commençait à affirmer sa vitalité. Pourtant, il ne faut pas oublier, en ce qui concerne particulièrement la Croix, qu'elle fut, même aux âges préhistoriques, un motif ornemental toujours prêt à éclore sous les doigts des décorateurs. Les galets coloriés du Mas-d'Azil, où elle apparaît fréquemment, en fournissent la preuve irrécusable.

Mon intention n'est pas de m'astreindre dans ce compte rendu à un ordre chronologique rigoureux. Sans quoi, avant même de résumer la communication de M. le chanoine Muller, j'aurais parlé du dieu Gesacus. J'ai préféré le placer au second rang, car c'est moi-même, en toute humilité, qui me suis fait un plaisir de le présenter à la Société des Antiquaires, et l'on a toujours mauvaise grâce à mettre ses protégés trop en avant.

Gesacus était donc l'un des dieux topiques des Ambiani, adoré sans doute dans notre pays longtemps avant l'invasion romaine. Il nous est connu par un ex-voto de bronze, extrait en 1800 de la rivière des Tanneurs et conservé au Musée de Picardie. En même temps et au même endroit que cette inscription votive, on en découvrait une

autre dédiée à Mercure, — ce qui autorise à penser que les Romains avaient identifié notre dieu gaulois avec le messager de l'Olympe.

Mais pourquoi, parmi nos historiens locaux, aucun n'a-t-il cité le nom de Gesacus, tandis que tous les honneurs de la publicité furent réservés à Verjugodumnus, l'un de ses collègues du Panthéon amiénois ? — Il y a là une injustice contre laquelle j'ai tenu à protester, tout en rappelant deux divinités de ces âges lointains

Où quatre mille dieux n'avaient pas un athée.

Monsieur Dubois a bien voulu compléter cette communication en déclarant que l'ex-voto à Gesacus est consigné dans la partie du « Corpus inscriptionum latinarum » consacrée aux textes épigraphiques de la Gaule-Belgique et dernièrement éditée en Allemagne. Sous le nom de *Gisacus*, ajoute notre collègue, ce dieu était particulièrement honoré dans la région d'Evreux et surtout à Gisay-le-Coudre (Eure), jadis appelé *Gisaci villa*.

Je viens de citer le dernier fascicule du « Corpus ». Je reste dans mon sujet en déclarant qu'il est infiniment intéressant, qu'il fournit des aperçus précieux et nouveaux sur la manière d'interpréter plusieurs inscriptions gallo-romaines du Musée de Picardie, et surtout qu'il nous met sur la trace d'une troisième divinité amiénoise, la déesse Samarobriva, notre ville même divinisée.

Il y a quelque dix ans, on découvrait à Amiens un autel votif, offert depuis à notre musée par M. Collombier. Ce petit monument, très important pour l'histoire locale, puis qu'il donne en toutes lettres le nom antique de la ville, porte l'inscription suivante :

T. MESSIVS
I
SAMAROBRVA

L'un des plus savants épigraphistes français crut alors pouvoir traduire ce texte par les mots : « Titus Messius, [de la ville de] Samarobriva », simple carte de visite du dédicant à l'anonyme dieu dont il avait éprouvé les bienfaits. Des inscriptions similaires justifient cette interprétation, mais les savants d'outre-Rhin sont d'un avis différent.

Selon ces derniers, notre texte signifie : « Titus Messius [à la déesse] Samarobriva. »

Ils pensent que le nom de Samarobrive doit être au datif, ce dont il est difficile de s'assurer, vu la mauvaise conservation de l'autel, et font observer que les villes de Vienne et de Vaison ont leurs déesses Vienna et Vasio, que Nîmes a son dieu Nemausus.

Quoi qu'il en soit, saluons en Samarobriva la « Tutela » de notre cité, ou plutôt saluons la triade Gesacus, Verjugodumnus, Samarobriva !

Une autre fois, au retour d'une excursion faite par la Société à Abbeville et à Saint-Riquier,

M. Pierre Dubois appela notre attention sur la fréquence des cordelières, employées comme ornements d'architecture, dans plusieurs églises de notre région, et spécialement dans celle d'Auxi-le-Château. Ces cordelières attestent, selon la remarque de M. Brandicourt, la vogue de la dévotion au « cordon de St-François » et l'influence prépondérante de l'ordre des Franciscains, à l'époque où ces monuments furent construits.

M. Pierre Dubois a aussi rencontré dans l'église de Saint-Riquier un petit bas-relief en albâtre, datant du xve siècle et portant les armes de la famille de Bacouel. De pareilles sculptures, — d'un art un peu industriel, — ne sont pas très rares dans les édifices religieux, les musées, et même les collections particulières ; mais quel était leur lieu d'origine ? — On l'a longtemps cherché sans pouvoir le découvrir. Enfin, il fut trouvé en Angleterre, dans le comté de Derby. Qu'on s'étonne, après cela, du mérite artistique assez mince de ces albâtres !

Les Antiquaires firent encore, en 1906, une excursion à Versailles et M. l'abbé Tirard a bien voulu en rédiger le compte rendu. Mais, pour nous, l'imposante cité du Roi-Soleil possède un grave, un incurable défaut : elle n'est point picarde. Donc, rentrons au plus vite en notre vieille Province.

Ses antiques maisons aux pans de bois sculptés sont pour tout le monde, mais spécialement pour

M. de Francqueville, pleines d'un irrésistible attrait, aussi déplore-t-il leur destruction, surtout celle d'un immeuble de Picquigny qu'avaient rendu populaire les sculptures quelque peu risquées de sa façade. — Pourtant, cette année, l'étude des anciens moulins a surtout sollicité l'attention de notre collègue.

Eh ! ne sont-ils pas dignes d'intérêt, soit qu'on les rencontre nonchalamment couchés au bord de nos rivières, soit qu'ils gesticulent à l'horizon de nos vastes plaines, ou se groupent en bataillons serrés, comme dans les environs d'Arras,... il y a quarante ans ?

Il faut pourtant reconnaître, en ces extravagants moulins, les descendants des innombrables variétés de meules romaines qui encombrent nos musées, même des antiques blocs de pierre où l'homme primitif, ami du pain complet, écrasait son grain à l'aide d'un galet de silex.

Les moulins à vent, — aujourd'hui presque détrônés par les usines à vapeur, — semblent avoir été donnés par l'Orient à l'Europe vers l'époque des Croisades. Ils servaient non seulement « à faire de blé farine », mais encore à la préparation de la guède, du tan et de différentes huiles. La pierre, la brique, le bois entraient dans leur construction, mais tous ceux des environs immédiats d'Amiens étaient en charpente, généralement recouverte d' « essangles ».

Des souvenirs historiques s'attachaient à plu-

sieurs d'entre eux ; tel celui de Crécy, — le doyen des moulins picards, — poste d'où Edouard III d'Angleterre observa la terrible bataille du 20 Août 1346.

L'étude du meunier, de son garçon, le « cache-manée », de blanc vêtu toujours et escorté d'un inévitable mulet, suit nécessairement celle du moulin. Mais, hélas ! tout ce monde, — dont j'excepte bien entendu le mulet, qui jouissait de l'estime universelle, — avait une assez mauvaise réputation sous le rapport de la probité. — Je me hâte pourtant d'ajouter, avec M. de Francqueville, que les accusations portées contre eux étaient évidemment de « méchantes diries. »

Logiquement, le moulin devrait toujours être à proximité du four. Voici donc trouvée l'occasion de signaler les recherches de M. l'abbé Leroy sur celui d'Ablaincourt dont il a pu examiner un titre daté de 1505. — L'origine de ce four banal se perdait dans la nuit des âges, et tous les habitants du village en étaient tributaires. Mais au début du XVIe siècle, ceux-ci, de même que Anthoine de Hangard, écuyer, qui possédait un fief dépendant de la seigneurie d'Ablaincourt, conclurent, avec la dame du lieu, veuve d'Anthoine de Rebreuves, un accord aux termes duquel il fut convenu que ni les premiers, ni le second, ne seraient plus tenus, eux et leurs hoirs, de recourir à ce four banal, moyennant une rente perpétuelle, payable à la dite dame de Rebreuves et après elle



à ses ayants droit. — Cet acte ne présente évidemment pas un intérêt de premier ordre, mais c'est, penserez-vous, près d'un four, qu'on a le plus de chance de recueillir des miettes d'histoire locale.

Ne quittons pas encore la campagne ; accompagnons plutôt M. Goudallier dans une promenade à travers les parcs et jardins de Picardie, où M. Riat l'a préalablement guidé. — A la vérité, nous pouvons traverser rapidement ceux des châteaux de Folembray, de Guiscard, de Crillon, de Liancourt, de Verneuil, du Plessis-Chamant et de Betz, mais il convient de séjourner longtemps dans les jardins de Chantilly, chefs-d'œuvre de Le Nôtre, qui rendirent envieux Louis XIV lui-même. C'est avec peine que l'on abandonne ces lieux enchanteurs pour continuer l'excursion, en passant par Morfontaine, avant d'atteindre Ermenonville, terme de notre charmant voyage.

Fait à remarquer : aucun des parcs cités par M. Goudallier n'appartient à la partie de la Picardie qui correspond actuellement au département de la Somme. C'est que, dans notre pays jamais il n'exista de jardins particulièrement célèbres.

« Non omnes arbusta juvant » : M. Goudallier le sait ; aussi va-t-il nous présenter maintenant un poète d'abord, puis un savant.

Le premier, Hélinand, naquit vers 1160, près de Saint-Just-en-Chaussée, soit à Pronleroy, soit à

Angivillers ; il fut l'élève de Raoul le Grammairien, disciple d'Abailard. Après quelques années d'une vie frivole, il résolut, vers 1182 ou 1185, de se retirer au monastère de Froidmont en Beauvaisis, où il prit l'habit religieux.

C'est là qu'il composa « les vers de la mort », poème qui eut un immense succès malgré les imperfections de sa forme et la banalité de son sujet, défauts largement compensés du reste par une langue énergique et par un rithme original. Cette œuvre exerça une influence considérable sur la littérature picarde du moyen âge.

Au pieux moine de Froidmont on doit encore des sermons, divers opuscules et une chronique écrite vers 1216, que la critique moderne, selon M. Léopold Delisle, n'a peut-être pas appréciée à sa juste valeur.

Hélinand mourut après 1229 ; il est actuellement honoré comme un Saint dans plusieurs paroisses du diocèse de Beauvais.

Le savant picard qu'il me fut permis de vous annoncer tout à l'heure, grâce à M. Goudallier, s'appelait Pierre de Maricourt, — peut-être de Méharicourt, (de Maharnæ curia). — Il était surnommé « le Pélerin », parce qu'il avait accompli le voyage de Palestine, et vivait au XIIIe siècle, sans que l'on puisse préciser davantage les étapes de sa vie : il était l'ami de Roger Bacon.

Une étude publiée dans le « Cosmos » lui attribue le plus ancien traité, digne de ce nom, qui



ait été rédigé sur la pierre aimantée, et nous le montre exerçant sa profession d'ingénieur au siège de Lucera, dans le sud de l'Italie, en 1269.

De cette époque semblent dater ses premières recherches en vue de la construction d'une sphère astronomique rotative, mue par l'attraction magnétique. Ses efforts furent récompensés par plusieurs découvertes importantes. Pierre voulut en faire part à Siger de Foucaucourt, l'un de ses amis, picard comme lui, mais bien moins versé dans les sciences physiques. Il fut donc obligé d'entrer, pour ce profane, dans de copieuses explications, et de composer, à son usage, un mémoire qui est parvenu jusqu'à nous. Grâce à ce document, on constate que Pierre de Maricourt observa, le premier, plusieurs des propriétés les plus remarquables de l'aimant : il fut donc un véritable précurseur.

Cité par quelques auteurs, plagié par d'autres, notre compatriote eut surtout la gloire d'être loué par Roger Bacon, qui le représente comme un savant universel, doué d'un esprit plus pratique que théorique, qualité très rare au XIII[e] siècle; mais où l'on se plaît à reconnaître les véritables tendances du génie picard.

Il est presque impossible, dans un rapport tel que celui-ci, de ménager avec art de fines transitions littéraires : on me permettra donc de les négliger, pour passer brusquement à un autre sujet.

L'histoire de nos évêques est trop intimement liée à celle de la Picardie pour que la moindre chose relative à ces vénérables prélats ne soit accueillie avec une faveur marquée. Aussi, avec quel intérêt n'a-t-on pas examiné la reproduction photographique d'un portrait d'Antoine de Créquy, — l'un des cardinaux dont s'honore l'église d'Amiens, — d'après un dessin à l'encre de Chine rencontré à la bibliothèque nationale par M. Amédée Boinet, le digne petit-fils de notre vaillant doyen, M. Charles Pinsard.

Il est vraisemblable que ce portrait, presque identique à celui possédé par l'évêché d'Amiens, est, comme ce dernier, la copie d'une peinture originale conservée jadis dans les collections du château de Moreuil, mais dont on ignore actuellement la destinée.

Ce n'est pas tout encore et voici qu'Antoine de Créquy se présente lui-même à nous. M. Boinet communique en effet plusieurs de ses lettres, adressées en 1562 et 1566 au connétable Anne de Montmorency et à Madame la Connétable, pour les remercier de lui avoir fait obtenir, grâce à leur haute influence, d'abord l'évêché d'Amiens, puis le chapeau de cardinal. — Il s'y montre à la fois sincèrement reconnaissant envers ses bienfaiteurs, adversaire décidé de la Réforme, et tout dévoué aux intérêts des habitants d'Amiens. — Mais continuons l'analyse des études consacrées au clergé picard.

Des irrévérencieux prétendent que les dames ont la manie de se soumettre servilement aux moindres caprices de la mode. — Ils devraient savoir d'abord que les dames n'ont point de manies, qu'elles laissent cela à leurs époux, et conservent seulement, pour leur usage, des habitudes charmantes, des traditions de famille, des principes, des méthodes, des idées, des coutumes, des systèmes, des motifs et quelquefois même des raisons, le tout frappé au coin du meilleur goût. Ils devraient savoir aussi, qu'en matière de mode on connaît bon nombre d'hommes qui sont femmes, et M. l'abbé Leroy, dans un fragment détaché d'un ouvrage plus considérable, lu à l'occasion de son installation, en donne comme exemples,.. les Chapelains de la Cathédrale d'Amiens.

Ces dignes ecclésiastiques possédaient, de par la grâce du Chapitre, « l'honneur du poil et des draps », c'est-à-dire, le droit de porter certaines fourrures et des étoffes semblables à celles des vêtements canoniaux. Il est bien entendu que plusieurs minimes détails différenciaient le costume des chanoines de celui des chapelains, mais il est impossible d'énumérer les changements que la tenue des uns et des autres subit au cours des âges De même, la forme de leurs coiffures fut d'une instabilité déconcertante.

Pour officier, les chapelains portaient la chape traînante, que, dans toute autre circonstance, ils enroulaient sur le bras gauche de façon à

étaler la somptuosité d'admirables doublures

Il est un art de donner d'heureux tours
A l'étamine, à la plus simple toile.....

Qu'on juge de ce que cela doit être quand il s'agit de tissus luxueux.

Les vieux chanoines, esprits moroses, réprouvaient toutes ces innovations.

Ils condamnaient, comme l'habitude « de porter perruque ou de prendre du tabac », l'usage de l'*aumusson*, — sorte de casque en étoffe, tenu rigide par des baleines, — qui eut un regain de faveur parmi les chapelains, au XVIIIe siècle.

Pour bien se représenter le costume de ces derniers, il faut savoir encore que leur camail était bordé de fourrure rousse, d'où leur surnom de « bords-roux. »

Ceux qui remplissaient les fonctions de chantres dépouillaient ce vêtement lors de l'aspersion de l'eau bénite, pour laisser resplendir la blancheur de surplis irréprochables, dignes d'entonner en chœur : « et super nivem dealbabor ! »

Ajouterai-je que les chapelains outrepassaient souvent, dans leur tenue, les droits concédés par le Chapitre : on s'imagine sans peine le nombre des procès résultant de ces graves infractions, — mais passons à un autre sujet.

Horace disait : « Brevis esse laboro, obscurus fio. » — Pourquoi l'auteur de l'inscription qui décore une horloge, à Crèvecœur-le-Grand (Oise), — inscription relevée par Monsieur Octave



Thorel, — a-t-il négligé de méditer ces sages paroles ? — Evidemment pour ne pas priver les Antiquaires d'une intéressante discussion grammaticale.

Lorsqu'il écrivait : « Time horam ne vivas », a-t-il voulu dire : « Crains de ne plus vivre une heure », comme le pensent quelques-uns, ou bien, selon l'avis de M. l'abbé Le Roy : « Crains l'heure où tu ne vivras plus » ? Ces deux traductions peuvent se défendre et ne diffèrent que par des nuances, car, de part et d'autre, l'idée fondamentale est presque la même. Ici encore le bon Horace aurait donc ajouté : « Adhuc sub judice lis est ».

Bagatelles que tout cela, pensera-t-on. Assurément ; mais bagatelles difficiles et qui peut-être auraient dérouté Aramis lui-même.

C'est en effet dans le vieux château de Crèvecœur, dont un débris porte notre inscription, qu'Alexandre Dumas a placé une scène de son toujours populaire roman : « Les trois Mousquetaires » (1).

Bien des amis de notre Société, qui résident loin d'Amiens, se font un plaisir de nous signaler toutes les choses relatives à notre Province, qu'ils découvrent au cours de leurs recherches. — C'est ainsi que M. Girodie nous a révélé l'existence, en l'église de Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris, d'une chapelle fondée par une famille de Bailleul, qu'il

(1) Chapitre XXVI, La thèse d'Aramis.

suppose originaire de Picardie. — Peut-être est-ce celle de notre compatriote, Jean de Bailleul, roi d'Écosse. — Cette chapelle est décorée de peintures sur bois, de la fin du XVIe siècle, représentant, dans un joli paysage, un donateur et sa femme, entourés, le premier de ses fils et la seconde de ses filles. Il paraît certain que ces panneaux, ornés d'une inscription métrique en dialecte picard, ont été donnés à l'église de Saint-Louis-en-l'Ile par quelque membre de la famille de Bailleul — C'est ainsi encore que M. de Farcy, ayant trouvé à la bibliothèque d'Angers des manuscrits aux armes du cardinal Hémard, évêque d'Amiens et abbé commandataire de Saint-Aubin d'Angers, s'est empressé de nous les faire connaître.

C'est ainsi enfin que M. Descamps, de Cassel, nous signale la coutume bizarre qu'avaient les habitants du village de Friederichsdorf, colonie de protestants picards fixés en Allemagne après la révocation de l'édit de Nantes, de faire passer trois fois leurs enfants à travers une ouverture ronde pratiquée dans un chêne séculaire, avant de les conduire à Hombourg pour y recevoir le baptême.

Notre bulletin même a ses explorateurs.

L'un d'eux, M. Labande, y a découvert un rapprochement à faire entre le globe tenu par le Père-Eternel, dans une peinture du Musée d'Amiens, décrite par M. le chanoine Marsaux, et un autre globe

dont Simone Martini a chargé la main de Dieu-le-Père, au portail de Notre-Dame-des-Doms d'Avignon. Ici comme là-bas, ce globe est divisé en trois portions par un diamètre sur lequel tombe une perpendiculaire. Dans les compartiments ainsi obtenus, M. le chanoine Marsaux croit voir les trois parties du monde connues des Anciens.

Mais, *a priori* et sans avoir examiné le tableau de notre Musée, — comme il se fait un devoir de le déclarer lui-même, — tel n'est pas l'avis de M. Labande, qui, s'appuyant sur les données fournies par la fresque avignonnaise, voit, dans la partie inférieure du globe, la représentation de la terre et, dans celles du dessus, le ciel divisé en firmament du jour, caractérisé par le soleil, et firmament de la nuit, précisé par la lune et les étoiles. — Permettez-moi d'ajouter, qu'après examen de notre peinture, la théorie de M. Labande ne paraît pas pouvoir lui être appliquée, — car on n'y remarque ni soleil, ni lune, ni étoiles, — mais elle reste absolument exacte en ce qui concerne l'œuvre de Simone Martini.

De son côté, M. l'abbé Gallois, après avoir médité l'étude publiée dans notre bulletin par M. Amédée Boinet, sur le « Credo » sculpté de Saint-Riquier, reconnaît dans les bas-reliefs qui traduisent les versets : « Sanctam Ecclesiam catholicam, Sanctorum communionem » etc., non pas des sujets symboliques, mais bien des scènes historiques, racontées dans les actes des Apôtres ; mais il est plus que temps de terminer ce rapport.

Mesdames, Messieurs,

Par ce compte rendu vous avez pu juger combien nos séances mensuelles sont utilement et agréablement remplies. Pourtant je n'ai fait qu'effleurer une très minime partie de nos études. Il me faudrait plus que doubler la longueur de ce rapport, déjà trop étendu, pour vous initier aux travaux de nos commissions.— Celle, spécialement chargée des impressions de la Société, est des plus actives et vous connaissez le nombre et la beauté des publications qu'elle dirige. Cela ne lui suffit pas. Elle vient encore d'entreprendre, grâce à la générosité de notre collègue défunt, M. Henri Debray, l'édition des manuscrits de Dom Grenier. L'achèvement du tôme premier de cette importante collection n'est plus qu'une question de temps, et l'année où nous allons entrer ne s'écoulera sans doute pas sans l'avoir vu paraître.

Le second volume de la bibliographie du département de la Somme, par M. Henri Macqueron, sera aussi très prochainement publié avec une riche parure de planches remarquables, dues en partie à la libéralité de l'auteur.

Plusieurs de nos collègues ont, en plus, élaboré des œuvres magistrales, parmi lesquelles je retiendrai seulement le troisième volume de l'Histoire d'Amiens par M. le vicomte de Calonne.

Vous me dispenserez d'insister sur le mérite de cet ouvrage hors de pair, dont l'éloge est dans toutes les bouches.

Puisque j'ai commencé en vous faisant part de nos tristesses, c'est, je pense, sur l'énoncé de ces événements heureux, qu'il convient de clore ce compte rendu, non toutefois sans avoir remercié avec effusion un patient auditoire, dont l'inépuisable bienveillance a été mise trop longtemps à l'épreuve.

LES HEURES DE SIMON VOSTRE

à l'Usage d'Amiens

Notice par M. E. Schytte

Les heures ou manuels de prières dont nous usons aujourd'hui, ne peuvent nous donner une idée de ceux dont se servaient nos ancêtres aux xve et xvie siècles ; la matière en était plus rare. Souvent imprimées sur velin, les nombreuses gravures qui les ornaient, autant pour continuer la tradition des manuscrits que pour l'instruction oculaire de nos pères, reflètent tout naturellement l'époque qui les produisit. On croyait simplement, et cette vitalité de la foi enfanta des merveilles.

Rien de charmant comme cette multitude de petites figures, encadrant un texte composé de beaux caractères gothiques ; des lettrines enluminées lui donnent la vie, on le dirait imprimé d'hier, tant le velin a conservé la fraîcheur et le brillant des encres.

Les grandes villes eurent les premières des livres d'Heures à leur usage spécial ; Amiens fut du nombre.

Sous la curieuse marque adoptée par Philippe Pigouchet, représentant un homme et une femme sauvages, dans un portique tout fleuri, tenant suspendue à la branche d'un pin une targe sur

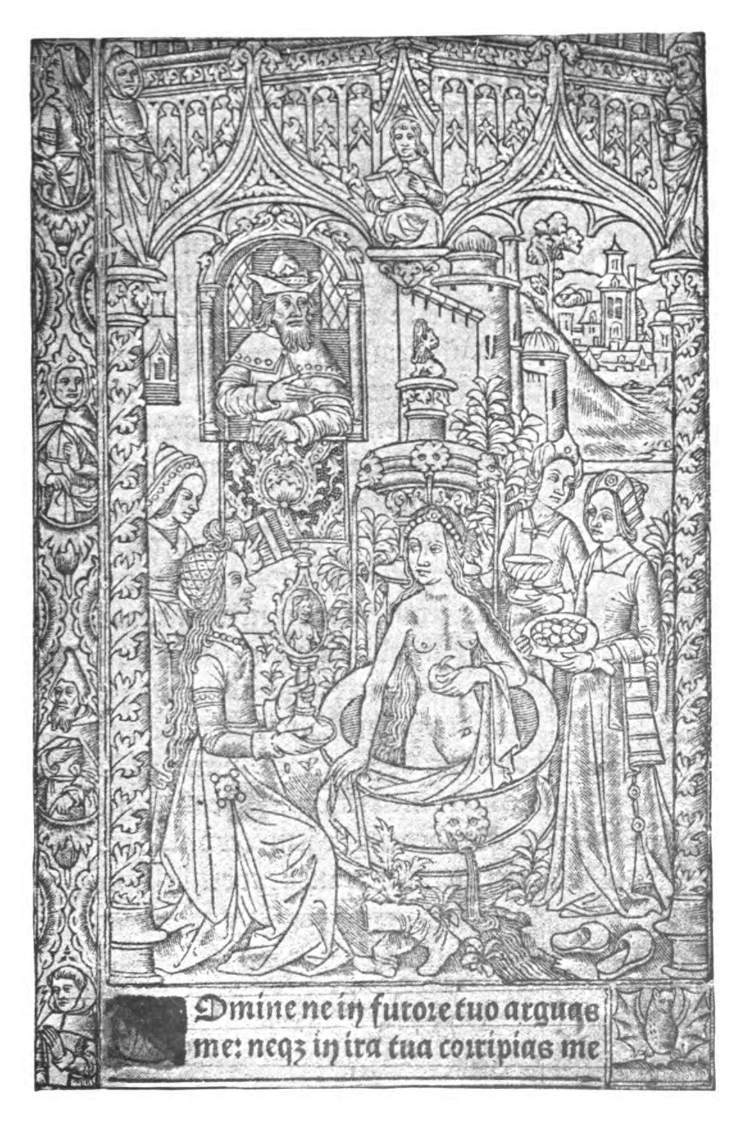


Fig. 5. — David et Bethsabée.



Fig. 6. — LAZARE CHEZ LE MAUVAIS RICHE.

laquelle sont inscrites ses initiales en caractères gothiques, Simon Vostre publia vers 1500 un livre d'Heures à l'usage d'Amiens (1) ; puis, vers la même date, et sortant des mêmes presses, un second portant sa marque personnelle : un écu, orné de son chiffre, suspendu à un arbre et retenu par deux léopards. Le nom de Simon Vostre se lit sur un phylactère. (2)

Moins heureuse qu'Abbeville, qui posséda sa première imprimerie en 1486, (Jean Dupré et Pierre Gérard s'installaient alors dans l'ancien refuge de l'Abbaye du Gard, et publiaient « la Cité de Dieu », de Saint Augustin), notre ville était encore tributaire de Paris ; c'est en 1507 seulement que Nicolas Le Caron « demourant en la rue des Lombards » imprime les « Coutumes générales du Bailliage d'Amiens. » (3)

(1) Bibliothèque de M. Victor Jourdain. « Ces présentes heures a lusaige de Amiēs : tout au lōg sans reqre ont este faictes pour Simō Vostre, libraire : demourant a Paris a la rue neuve nostre dame, a l'ēseigne sainct Jehan levāgeliste. » Cette édition doit comprendre 140 ff., et 21 grandes planches, y compris l'homme anatomique.

(2) Bibliothèque de M. Maurice Cosserat. « Ces presentes heures a lusaige de Amiēs au long sans require ». Même observation que pour l'édition précédente, concernant le nombre de ff. et les grandes figures.

(3) Bibliothèque de M. de Beauvillé, qui en possède deux exemplaires ; l'un donne l'adresse de Le Caron « en la rue des Lombards », et l'autre « en la rue de la Draperie près le marchié à lymage Saint Claude, ou au portail de la grande église nostre dame ». (Communication de M. H. Michel, bibliothécaire de la ville d'Amiens).

Simon Vostre s'imposait, par sa réputation déjà bien établie, pour la publication du livre d'Heures à l'usage d'Amiens. Il avait déjà à son actif un certain nombre d'éditions d'Heures à l'usage de Rome, Lyon, Paris, Rouen, qui avaient été couronnées de succès.

Il importe de connaître quelques détails sur cet artiste et son collaborateur.

Pigouchet, ancien ouvrier des Caillaut et Martineau, s'établit à son compte en 1488, rue de la Harpe, devant l'église saint Côme et saint Damien, dans des locaux à lui loués par le collège de Dainville.

Le premier livre que l'on connaisse de lui est daté du 16 Septembre 1488. Ce sont des « Heures à l'usage de Rome » qu'il imprima pour le compte du libraire Simon Vostre, qui demeurait « en la rue Neufve Nostre-Dame,devant la grant Eglise. »

De 1488 à 1520, ce dernier publia, avec la collaboration de l'imprimeur Pigouchet pour un grand nombre d'entre elles, (Pigouchet mourut vers 1502), cent-trois éditions de livres d'Heures, dans lesquels d'élégantes bordures, gravées sur cuivre ou sur bois, reproduisaient les ornements des miniaturistes, ou rappelaient, dans une série de petits tableaux, les différentes scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament; elles étaient accompagnées, aux diverses parties de l'office, de compositions réalistes d'une incontestable valeur. Les nombreuses figures y sont adroitement grou-

pées, le dessin plein de naturel, avec des expressions charmantes de bonhomie et de piété.

Ces dessins ne servaient souvent que de canevas au miniaturiste, et c'est ce qui explique la sobriété de la gravure ; mais telles sont la précision du trait et l'habile distribution des hachures, que l'effet est déjà suffisamment obtenu sans que l'enlumineur intervienne.

Ces « Hystoires », comme on appelait alors ces sortes de gravures, dont l'éditeur variait constamment l'arrangement, ou auxquelles il ajoutait de temps à autre de nouveaux sujets, comprenaient des séries telles que la vie de Jésus-Christ et de la Vierge, les histoires de Suzanne et de l'Enfant prodigue, celle de Job, les quinze signes de la fin du monde, les vertus théologales et cardinales personnifiées, les sept Péchés Capitaux, les douze Sybilles, et surtout la danse des morts qu'on représenta le plus fréquemment.

Les sujets sévères étaient égayés de place en place par quelques grotesques, des scènes de chasse, toute une sarabande de petits personnages montant aux marges dans les bordures, nichés dans des feuilles d'acanthe, hommes contournés, animaux fantastiques et saints pieusement en prière. Tout le moyen-âge revit dans ces œuvres charmantes et gaies, à la tournure si française, au bon sens si pénétrant.

Ces petites figures étaient sur fond noir, éclairci par des pointillés de distance en distance, autre-

ment dit « fond criblé », faisant mieux ressortir l'harmonie des traits du dessin.

Il ne paraît pas possible qu'elles aient été gravées sur bois, mais bien plutôt en relief, sur cuivre ou sur quelque autre métal, résistant mieux à des tirages fréquemment répétés, qui auraient bientôt mis hors d'usage des gravures sur bois.

Quant aux matières des Heures, après l'almanach ou table des fêtes mobiles, nous trouvons le calendrier, les Evangiles de la Passion, les heures proprement dites de la Vierge Marie, de la Croix et du Saint-Esprit, les sept psaumes de la Pénitence, les vigiles des morts et des prières diverses à saint Michel, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Evangéliste, etc.

Enfin, quelques courtes prières latines s'appliquant à certaines parties du saint sacrifice, car la messe, pour des motifs qu'il serait trop long d'énumérer ici, n'existe pas dans les livres d'Heures.

Rien de particulier à la liturgie amiénoise dans les livres imprimés à l'usage de notre ville.

Ces incunables sont devenus très rares, peu de bibliothèques peuvent s'énorgueillir d'en posséder. (1)

A peine quelques exemplaires connus des « Heures à l'usage d'Amiens, » incomplets, et

(1) Il n'en existe pas à la Bibliothèque Nationale ; celles de l'Arsenal et de Sainte-Geneviève en possèdent chacune un exemplaire.



dont la valeur, malgré cette dépréciation, conserve un cours élevé.

Un exemplaire sur velin, provenant de la bibliothèque d'Ambroise Firmin Didot, incomplet de dix feuillets, mais avec les grandes planches miniaturées, est coté six cents francs dans une grande librairie parisienne (1); un autre, également incomplet, mais les planches en noir, signalé par le savant bibliographe du département de la Somme, était au prix de cinq cents francs à la librairie Claudin. (2)

(1) Lucien Gougy, Catalogue N° 189. Mars 1905.

Le Calendrier de cette édition va de 1501 à 1520.(Voir Brunet, Heures, N° 56 ; catalogue raisonné de Didot, N° 777 ; catalogue de la vente Didot, 1879, N° 89). C'est vraisemblablement la première édition des Heures à l'usage d'Amiens. L'exemplaire est vendu ; nous ignorons où il se trouve actuellement.

(2) M. Macqueron, Bibliographie du dép. de la Somme, N° 1891. C'est vraisemblablement celui dont se servit M. Claudin pour son « histoire de l'Imprimerie en France au quinzième et au seizième siècles. » (Bibliothèque Communale).

Ce magnifique ouvrage, dont quatre volumes seuls ont paru, et qui restera inachevé par suite du décès de son auteur, est sorti des presses de notre Imprimerie Nationale ; il nous donne l'histoire de l'imprimerie à Paris et à Lyon et offre aux bibliophiles les spécimens les plus curieux et les moins connus de l'art typographique essentiellement français. (Tome II, atelier de Philippe Pigouchet, avec une description des Heures d'Amiens et des reproductions de la presque totalité des planches de l'exemplaire qui nous occupe. C'est une des principales sources de ce travail).

Nous devons également mentionner ici : « Les Heures gothiques et la litterature pieuse aux xve et xvie siècles » de M. Félix Soleil (Rouen 1882). L'auteur y décrit. avec une érudition con-

Enfin, nous avons eu la bonne fortune de pouvoir consulter pour ce travail, deux exemplaires appartenant à des bibliothèques particulières.

Le calendrier des Heures de Simon Vostre à l'usage d'Amiens commence à l'année 1502 pour se terminer à 1520 ; ce qui ne veut pas dire, toutefois, qu'ils aient tous deux paru la même année, un délai pouvant se produire entre la première date portée snr le calendrier et celle de la publication. On peut seulement dire qu'ils virent le jour vers 1500. (1)

Peu nous importe d'accorder la priorité à l'un ou à l'autre de ces deux livres d'Heures ; le texte en est, à très peu de chose près, et page pour page, exactement semblable ; sur vingt-et-une grandes planches, neuf se retrouvent dans l'un et l'autre volume ; pour les autres, elles portent le signe d'une école bien différente.

sommée, les plus beaux livres d'Heures de cette époque, joignant à ces descriptions des spécimens de la littérature pieuse de la fin du moyen-âge, complétant ainsi l'explication des gravures. Son étude des « Heures à l'usaige de Rome « (1498) nous a été d'un concours trop précieux. pour ne point lui décerner ici un juste tribut de reconnaissance.

(1) Voir dans le « Catalogue d'un joli choix de livres rares et précieux » Paris, T. Belin 1906 (page 54) la désignation d'une édition de ces mêmes heures, avec almanach de 1508 à 1528.

De cette façon, il y aurait eu quatre éditions des « Heures à l'usage d'Amiens » : La première, almanach de 1501 à 1520 ; la seconde, 1502 à 1520, toutes deux avec la marque de Pigouchet ; la troisième, almanach de 1502 à 1520 ; la quatrième de 1508 à 1528. avec la marque de Simon Vostre.





Fig. 1. — Mort de la Vierge.

L'un (1) reproduit les œuvres de graveurs renommés de l'école allemande de la fin du xv[e] siècle : le baiser de Judas, par exemple, le portement de Croix, ou encore la mort de la Vierge, (figure 1, réduite d'un tiers) sont des copies des plus belles œuvres de Martin Schongauer, dit le beau Martin, ou encore, par abréviation, Martin Schœn. Ce maître de Colmar fit preuve d'un instinct claivoyant du beau ; il a sur ses contemporains une éclatante supériorité. La mort de la Vierge a une grâce d'expression remarquable, et de pareilles œuvres méritent de garder leur place parmi celles qui honorent le plus l'art même de la gravure.

On s'est demandé, sans avoir résolu la question, si ces figures étaient la copie d'un dessinateur français, ou s'il se faisait déjà un trafic de clichés entre la France et l'Allemagne.

Les bordures de ce volume, à part celles que nous retrouvons employées dans l'autre, sont d'un caractère plus froid et moins gracieux ; les motifs de la Renaissance y sont combinés avec les formes anciennes ; les ornements et arabesques, les grotesques, ne donnent point l'impression aimable que nous retrouvons dans le second livre d' « Heures. »

Celui-là (2) reflète bien l'art français dans toute sa beauté.

(1) Cf. page 609, note 2. — Il existe un exemplaire de cette édition à la bibliothèque Sainte Geneviève (Œ. 366).

(2) Cf. page 609, note 1. — Il existe un exemplaire de cette édition à la bibliothèque de l'Arsenal (Th. 2957).

Les dessinateurs et graveurs qui coopérèrent à l'achèvement de ce chef-d'œuvre sont inconnus ; mais pour être restés anonymes, en sont-ils moins dignes d'admiration ?

A l'époque où parut ce livre d'Heures, nous sommes en pleine période d'éclosion artistique ; l'art français de l'illustration du livre est dans tout son épanouissement, et le burin du graveur a définitivement remplacé le pinceau de l'artiste, devenu l'auxiliaire de la typographie. Les formes gagnent en correction ce qu'elles perdent de leur caractère archaïque, les têtes des personnages sont moins grosses, les contours moins raides.

Sans doute, les planches du livre d'Heures à l'usage d'Amiens ne sont point inédites ; Simon Vostre les a déjà fait employer par Pigouchet dans son livre d'Heures à l'usage de Rome qui parut le 22 Août 1498.

Faut-il attribuer la publication de ces livres d'Heures à la pieuse fondation de Pierre Versé, évêque d'Amiens de 1482 à 1501, qui établissait dans son église cathédrale la récitation quotidienne du petit office de la Sainte Vierge, après l'office capitulaire, excepté pendant l'Avant et le Carême, et aux jours de fête à neuf leçons ? (1)

(1) Nous savons qu'on appelle ainsi les dimanches, les grandes fêtes du temps et des saints, où l'office de matines comporte trois nocturnes au lieu d'un seul récité aux féries, qui sont les jours ordinaires de la semaine, vigiles et fêtes simples, et, par exception, les fêtes et les octaves de Pâques et de la Pentecôte.





Fig. 2. — Planche anatomique.

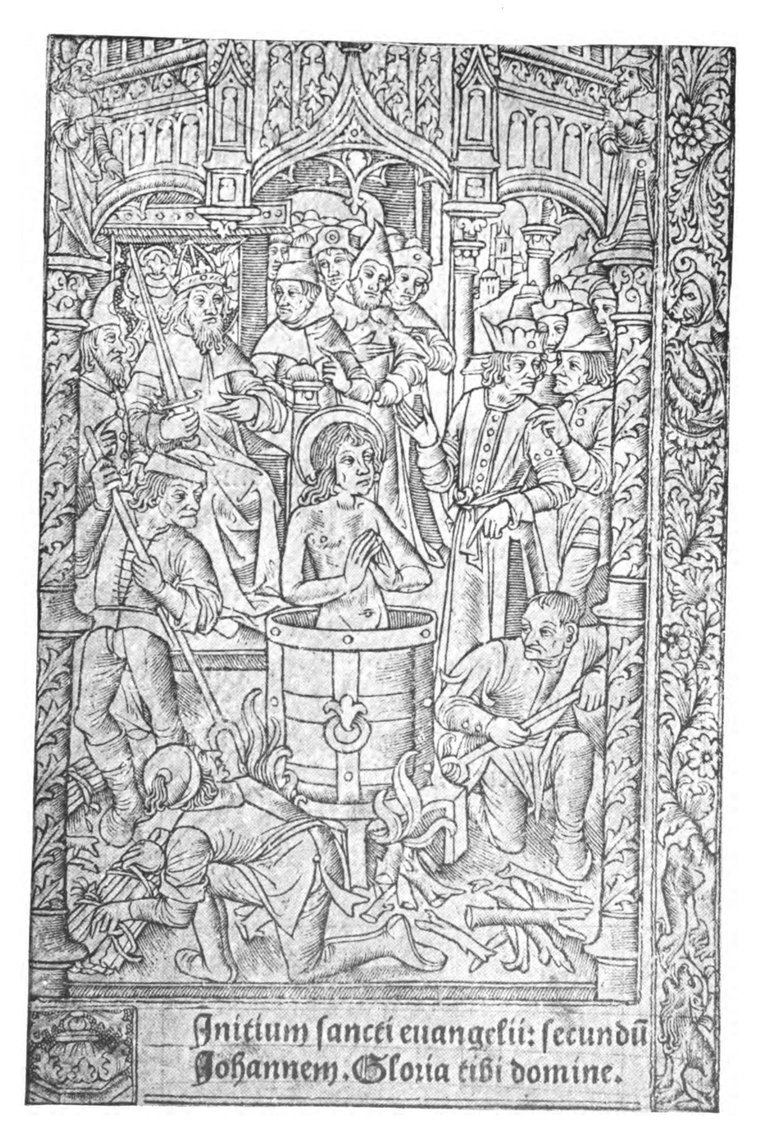


Fig. 3 — Martyre de S[t] Jean.

N'y voyons nous pas aussi l'influence de la Confrérie du Puy-Notre-Dame, prenant sa large part au développement des arts qui s'est manifesté principalement dans la seconde moitié du xv° siècle et au début de la Renaissance ?

Quoi qu'il en soit, nous approchons de l'année 1508 ; les stalles de notre Cathédrale vont être mises en œuvre. Il est un fait certain, et nous nous appuyons pour cette affirmation sur l'incontestable autorité de l'historien définitif de la Cathédrale, c'est que les Antoine Avernier, Jean Trupin et autres entailleurs d'images qui sculptèrent la merveille artistique de notre cité, s'inspirèrent d'ouvrages, parmi lesquels il faut certainement ranger les Heures de Simon Vostre, aussi bien que les chroniques de Nuremberg.

Il nous a paru digne d'intérêt d'étudier les rapports qui peuvent exister entre la gravure et la sculpture à ce début du xvi° siècle, qui voit l'aurore de cette influence italienne, que nous sommes convenus d'appeler « Renaissance », supplanter un art en pleine sève, encore doué d'une force vitale assez généreuse, pour assurer l'exécution des œuvres qui nous occupent aujourd'hui.

Il n'est point de sujet plus instructif pour l'étude des costumes et ameublements, mœurs et usages de cette époque.

Chaque nocturne ayant trois leçons et un nombre de psaumes variable, l'office est augmenté d'autant ; c'est pourquoi le petit office n'était point récité ces jours là.

Sans nous soucier désormais des détails bibliographiques, disons seulement que vingt-et-une grandes planches, en dehors du frontispice, sont comprises dans les Heures d'Amiens.

Nous décrirons les plus intéressantes, suivant la place qu'elles occupent en face des offices ; l'ordre suivi n'a rien de chronologique.

La figure dite anatomique (fig. 2), placée au recto du second feuillet, représente un squelette debout, les bras pendants, les jambes écartées. Le soleil, la lune et cinq autres planètes, sous forme d'astérisques, l'environnent, tandis que des inscriptions, fondées sur des opinions astrologiques, admises par les médecins du moyen-âge, donnent l'explication de la planche :

Sol regarde l'estomach,
Saturne le poumon,
Jupiter le foye,
Mars regarde le foie,
Vénus le rongnon,
Mercure le rongnon,
Luna le chef.

Entre les jambes du squelette, un personnage costumé en fou est accroupi. C'est l'emblême du cerveau, soumis aux influences de la lune.

Les quatre tempéraments figurent aux angles, ce sont : le colérique, le sanguin, le flegmatique et le mélancolique.

Suivent des préceptes fantaisistes indiquant les époques de saignées.



Le Martyre de Saint-Jean, (fig. 3) en tête de son évangile relatif à la divinité du Verbe, nous montre ce saint, complètement dépouillé de ses vêtements, plongé jusqu'à mi-corps dans une chaudière d'huile bouillante placée sur un foyer que des valets attisent continuellement.

Le saint, les yeux levés au ciel et les mains jointes, paraît fort peu préoccupé de sa situation. L'assistance, qui contemple avec étonnement ce supplice, semble avoir quelque peine à s'expliquer l'impassibilité du patient dont les traits demeurent empreints d'une sérénité surnaturelle.

Saint Jean-Porte-Latine était le patron des imprimeurs qui célébraient sa fête le six mai ; une confrérie de saint Jean l'Evangéliste, fondée en l'église Saint-André-des-Arts, existait depuis longtemps avant l'invention de l'imprimerie. Les libraires, hystorieurs et enlumineurs, parcheminiers et relieurs de livres, en faisaient partie sous le titre de « suppôts de l'Université. »

« Les imprimeurs, nous dit M. Pouy dans son « ouvrage sur l'imprimerie et la librairie à Amiens, « apôtres de la transmission de la pensée par des « moyens autrement puissants que ceux des écri- « vains ou scribes, leurs devanciers, sont entrés « dans la confrérie de saint Jean dès l'origine de « l'imprimerie. »

Ce patronage nous vaut d'avoir cette belle planche en tête des « Heures. »

Le baiser de Judas et l'arrestation de Jésus qui

font suite, nous transportent au jardin des oliviers ; dans une scène très mouvementée gît terrassé, au premier plan, le serviteur du Grand Prêtre à qui l'apôtre Pierre vient de trancher l'oreille droite. Sur l'ordre de son maître, Pierre remet l'épée au fourreau.

« Il sortira un rejeton de la tige de Jessé et
« une fleur naîtra de sa racine. L'esprit du Sei-
« gneur reposera sur lui, l'esprit de sagesse et
« d'intelligence, l'esprit de conseil et de force,
« l'esprit de science et de piété... En ce temps là
« le rejeton de Jessé sera exposé devant tous les
« peuples comme un étendard ; les nations vien-
« dront lui offrir leurs prières, et son sépulcre
« sera glorieux. »

Combinée avec la généalogie du Sauveur, cette prophétie d'Isaïe est un des thèmes les plus féconds de l'art chrétien au cours du moyen âge ; on connait la représentation de l'arbre de Jessé au second cordon de la voussure du grand portail de la Cathédrale ; gêné par la disposition de l'arc en ogive, l'artiste qui le sculpta éluda la difficulté en représentant Jessé au bas de chaque cordon.

Une verrière de l'église Saint-Etienne de Beauvais, de la première moitié du XVIe siècle, justement célèbre par sa beauté, reproduit le même sujet ; l'artiste, Engrand Leprince, maître verrier, donna aux rois de Juda des figures de personnages contemporains ; on reconnait Louis XII et François Ier ; lui-même s'y figura, la couronne pen-

dante sur le dos et le sceptre incliné, montrant ainsi que, bien que placé au nombre des rois, il n'en avait point les privilèges.

Faut-il rappeler que Saint-Pierre de Roye possède aussi son arbre généalogique, malheureusement très endommagé ; Jessé y est représenté debout, ce qui est une rareté. (1)

Les exemples abondent ; Simon Vostre ne pouvait manquer de nous en donner cette belle reproduction.

La planche suivante, l'Annonciation, nous montre la Vierge, agenouillée sur son prie-Dieu, lisant dévotement ses « Heures, » lorsque l'ange Gabriel se présente à elle. Au second plan, Dieu le père, en costume de pape, le front ceint de la tiare, bénit la Vierge de la main droite, et tient dans sa gauche le globe surmonté de la croix. Dans un rayon émané de son sein, on voit le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, se dirigeant vers l'oreille gauche de la Vierge.

Nous retrouvons ce sujet traité à peu près de même façon dans les stalles de la Cathédrale.

Remarquons toutefois que le riche mobilier du XVI[e] siècle, interprété par l'imagier des stalles, est ici différemment traité. Le lit de bois sculpté n'est, dans la gravure des « Heures » qu'un chalit, ou simple cadre de bois masqué par des couvertures qui retombent sans être bordées ; le ciel est

(1) Cf. Abbé J. Corblet, Etude Iconographique sur l'Arbre de Jessé, Paris, 1860.

suspendu au plafond, et un dorsal en étoffe descend le long du mur derrière le chevet ; tandis que dans l'annonciation des stalles, le dais qui surmonte le lit est porté par quatre colonnes : « Ce qui était, nous dit M. Durand dans son étude « sur l'ameublement civil au XVIe siècle, le der- « nier cri de la mode à cette époque. »

A l'office de sexte, deux planches se font vis à vis : l'adoration des mages et l'arrivée des bergers et des bergères. Rangés en cercle devant la Sainte Famille, ils lui offrent les modestes présents qu'ils ont apportés. L'imagination du dessinateur s'est ici émancipée d'une manière originale sur un point de détail ; il nous cite, en effet, les noms de ces visiteurs obscurs, Alison et Mahault pour les femmes, Aloris, Ysanber, Gobin le Gay et le beau Roger pour les hommes.

La présentation de Jésus se trouve devant l'office de none. Quarante jours s'étant écoulés depuis la naissance de l'enfant, Marie alla au Temple pour présenter son fils, obéissant ainsi au précepte du Lévitique qui ordonnait, après ce délai, et en souvenir des premiers nés d'Israël épargnés par l'ange exterminateur, de consacrer son fils aîné au Seigneur.

L'artiste qui a composé cette scène en a scrupuleusement rendu tous les détails ; Marie donne pour le sacrifice deux tourterelles, l'offrande des pauvres. La suivante, qui les porte dans son panier, tient un cierge de la main droite, tandis que Siméon reconnaît le Sauveur attendu.



Fig. 4. — Mort de la Vierge.

La belle planche de la Mort de la Vierge (fig. 4) orne l'office de Complies ; l'analogie entre la composition de cette scène, et celle représentée dans nos stalles, est frappante. (1)

La Vierge est étendue sur sa couche, les mains croisées, dans l'attitude du plus profond recueillement. Devant le lit sont assis deux apôtres, dont le premier, tenant un livre ouvert sur ses genoux, semble expliquer au second ce qui, dans la Sainte Ecriture, peut avoir trait à Marie. De l'autre côté, Saint Jean assiste la Vierge à ce moment suprême. Un autel est dressé derrière lui. Près de Saint Jean, un apôtre, le goupillon dans la main droite et un livre ouvert dans la gauche, récite les prières des agonisants. Le reste du collège apostolique, à l'exception de Thomas, complète l'assistance réunie à cet instant solennel.

Les Psaumes de la Pénitence se trouvent après les trois offices de la Vierge Marie, de la Croix et du Saint-Esprit.

Ils sont précédés de deux gravures, interverties au point de vue chronologique. La première, en effet, nous montre la bataille dans laquelle succombe l'époux de Bethsabée, Urie, placé au premier rang par ordre du roi David.

(1) Partie supérieure de la jouée contre le petit orgue de chœur.

Cf. Jourdain et Duval, les stalles de la Cathédrale d'Amiens, p. 231 du tirage à part (Duval et Herment, 1843).

Désarçonné, il est tué d'un coup de lance en pleine poitrine par un guerrier ennemi. La mêlée, du reste, est épouvantable, et la bataille extrêmement meurtrière.

La seconde gravure nous donne un sujet moins sévère : la scène de David et Bethsabée, (fig. 5) que le dessinateur s'est plu à embellir de toutes les grâces qu'a pu lui fournir son imagination. Elle est plongée jusqu'à mi-corps dans la vasque d'une fontaine, tandis que ses servantes s'empressent autour d'elle. L'une tient un miroir qui réfléchit son charmant visage, une autre lui apporte un peigne, une troisième des fruits, tandis que la dernière lui offre une coupe artistement travaillée.

Là, percent d'une façon piquante la recherche du costume et la gentillesse des physionomies toutes françaises de cette planche.

Au fond du jardin, le roi David, à sa fenêtre, se complait à observer avec attention ce spectacle qui le conduira au plus déplorable épisode de sa vie.

La voix du prophète Nathan arrêta le roi David dans sa chute, sa conscience s'ouvrit au repentir. Prosterné dans la solitude de son palais, accablé de remords, il traduisit sa douleur en des accents d'une poésie sublime. On sait sa pénitence et les sanglots de ses nuits sans sommeil, on sait qu'il laissa son nom au recueil immortel de ces hymnes sacrés, manuel séculaire de l'humanité qui souffre

et qui prie, et que l'Eglise conserve dans sa liturgie comme un de ses plus précieux joyaux.

Les Vigiles des Morts constituent un long office débutant par deux grandes gravures dont la première représente le Jugement dernier, la seconde, Lazare chez le mauvais riche. (fig. 6, réduite d'un tiers)

Cette planche est une page intéressante de la vie de famille au moyen âge.

Le mauvais riche est assis avec sa femme devant une table somptueusement garnie ; de nombreux serviteurs s'empressent autour d'eux, tandis que Lazare, les pieds couverts d'ulcères, les cliquettes à la main, entre dans la salle du festin ; les domestiques servent les plats et versent à boire sous la direction du maître d'hôtel qui se tient au fond, à côté du dressoir, et dirige le service.

Il n'y a sur la table que des couteaux, l'usage des fourchettes n'existant pas encore.

Lazare demande seulement les miettes qui tombent de la table, mais le riche ordonne à un valet de chasser cet intrus, tandis qu'un chien, confondant par sa tendresse la dureté de son maître, lèche les horribles plaies de l'infortuné.

Nous empruntons à Louis Veuillot l'épilogue de cette scène, il la traduit de Saint Luc en un style non moins concis que l'original :

« Le pauvre meurt, les anges le portent dans
« le sein d'Abraham ; le riche meurt à son tour et

« l'enfer est son tombeau. Du milieu des flammes
« il crie vers Abraham : Père, ayez pitié de moi,
« et envoyez Lazare afin qu'il trempe dans
« l'eau le bout de son doigt pour me rafraichir la
« langue ! Abraham répond à ce damné : Entre
« Lazare et toi, la justice a mis un abîme que ni
« toi ni lui ne pouvez franchir. »

La mise au tombeau clôt la série des grandes planches; placée en tête de l'oraison en l'honneur du Saint-Sépulcre, elle reproduit cette scène d'une façon remarquable. Une expression de profonde douleur est répandue sur les visages des assistants ; le fond du tableau, très finement traité, nous offre une perspective assez étendue des principaux édifices de Jérusalem, notablement différente, cependant, de celle que nous avons déjà vue sur la planche représentant la scène du Calvaire.

Toutes les pages, sans exception, sont entourées de bordures pittoresques d'une grande variété. Les sujets religieux voisinent avec les profanes, quelquefois même, la fantaisie du dessinateur s'est oubliée jusqu'à la grivoiserie. Nous n'insisterons point sur ces sujets scabreux ; on trouvera dans l' « Histoire de la caricature au Moyen-Age », de Champfleury, les raisons de ce que notre temps peut appeler des écarts ; ce n'en étaient pas pour les gens du moyen-âge finissant, et nous n'avons pas à excuser ce qui ne choquait absolument pas les contemporains.

L'un des motifs répétés deux ou trois fois se retrouve sculpté en pierre dans l'escalier de l'hôtel de ville de Noyon, construit dans la première moitié du XVIe siècle.

Des scènes champêtres, des chasses, des jeux afférents à chaque saison, tels que le colin-maillard, la main chaude, le cheval fondu, le jeu de la choule, les boules de neige, etc., le défilé d'une noce et autres petits sujets traités avec un sentiment artistique plein d'entrain, de naturel et d'esprit, qui en font comme autant de petits tableaux de mœurs de l'époque, jettent leurs notes gaies parmi les sujets sévères qui leur font vis-à-vis.

Des damoiseaux, juchés sur un pommier, cueillent des fruits qu'une demoiselle reçoit dans son tablier, tandis que sa compagne moissonne des fleurs.

Deux jouvenceaux, séparés de leurs amis par une faible barrière, se livrent à un jeu difficile à identifier ; serait-ce celui de « je m'assis » cité par Rabelais dans l'interminable liste des divertissements de son héros Gargantua.

En marge des mois, on distingue les principaux saints rencontrés dans leur cours, les différents travaux de chaque saison, de charmantes scènes d'intérieur, les sept sacrements, celui du mariage voisinant ironiquement avec la pénitence.

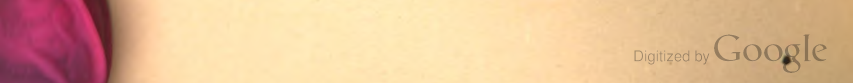
Au mois de Février, par exemple, un homme se chauffe au coin de l'âtre, où l'on voit la flamme

monter, tandis qu'un autre apporte un fagot, — une jolie vierge entourée d'anges, le martyre de sainte Apolline, le renard prêchant aux poules, motif que nous retrouvons dans les stalles de la Cathédrale, et une collation familiale, tels sont les sujets représentés dans les bordures. Ces exemples nous donnent un aperçu de la variété des illustrations.

Voici encore des « Hystoires » en nombreux tableaux, comme celles des miséricordes de nos stalles, histoires de Joseph, de Job, de la chaste Suzanne, de l'enfant prodigue, de la vie de la Sainte Vierge, celle du Sauveur, avec parfois des scènes d'un réalisme qui n'est pas toujours en rapport avec la noblesse des épisodes sacrés.

Un exemple entre autres : un petit cartouche représente Judas pendu, revêtu d'une longue robe. On aperçoit son abdomen ouvert, laissant échapper ses intestins par une large plaie béante, tandis qu'un grand diable velu s'enfuit à toutes jambes, emportant en enfer l'âme du traître, sous la forme d'un petit enfant. Tout en courant, il se retourne pour considérer d'un air goguenard le corps du malheureux pendu.

Avec les vigiles des trépassés se déroule la célèbre danse des morts. Le dessinateur dispose adroitement ses couples dans un petit espace. Il drape la mort d'un bout de linge, lui donnant pour instruments le pic et la pelle, plutôt que la faux qui tiendrait trop de place.



Grimaçante comme un singe en présence de partenaires de tous sexes, de tous âges, de toutes conditions, merveilleusement signalés par leurs costumes, elle semble, par un vif dialogue et une mimique piquante, vouloir les persuader.

Quelques patients, avec une gravité souvent comique, cherchent à temporiser. Le sergent a beau tirer l'épée du fourreau, l'usurier s'arrêter pour une aumône tardive, le médecin examiner avec une attention affectée le contenu d'une fiole, tous sont entraînés vers la danse finale. La mort donne à l'avocat l'argument décisif, tandis qu'un amoureux cherche vainement à l'apitoyer sur son bonheur qui s'enfuit.

Seuls, de pauvres moines acceptent philosophiquement leur destinée.

La mort ne se laisse même pas intimider par les dames, malgré leurs efforts pour prolonger la conversation.

Le but moral de ces figures, malgré l'aspect grotesque qu'elles affectent quelquefois, frappe au premier coup d'œil ; elles rappellent aux hommes la fragilité de la vie, l'incertitude de l'heure fatale et l'inflexibilité de la mort qui ne respecte rien.

Faut-il rappeler que le cloître des Machabées, à Amiens, possédait sa danse des morts ? Nos Pères étaient familiers de cette idée qui ne les effrayait pas.

Dans les villes du Moyen-Age, où les décès

multipliés emplissaient de cadavres, les terrains toujours exigus qu'on réservait autour des églises, on ne put éviter l'habitude de faire place aux nouveaux venus en déterrant les plus anciens, dont les ossements seuls demeuraient. On mettait ces reliques à l'abri dans des ossuaires, pareils à ceux qu'on appelait reliquaires en Bretagne, qui donnèrent aux cimetières de ce temps-là un aspect que nous ne connaissons plus.

On voit dans Rabelais les gueux de Saint-Innocent se chauffer les mollets des ossements des morts, et l'ivrogne Jeannicot Desperriers declarer qu'il avait bien vu au cimetière Saint-Innocent que les trépassés ont la langue bien sèche. (1)

Sur le mur de la trésorerie de l'abbaye de Saint-Riquier, se trouve peint « le dit des trois morts et des trois vifs », ce qui est une forme antérieure de la danse macabre qui nous occupe. (2)

Trois jeunes seigneurs à cheval, richement vêtus, portant le costume du XVIe siècle et partant pour la chasse, semblent rencontrer à l'improviste, dans un carrefour indiqué par une croix fleurdelisée, trois fantômes, trois squelettes, dont l'un porte une flèche ailée, destinée à les frapper, le second une pique pour creuser leur fosse, et le troisième une bêche pour la combler. Le

(1) Voir au musée du Louvre le squelette du charnier des Innocents, sculpture anonyme d'une funèbre élégance.

(2) Cf. Louis Dimier, les Danses Macabres et l'idée de la Mort dans l'Art chrétien (Paris, 1902).

trouble et l'effroi se peignent sur leurs traits, leurs chevaux se cabrent, le faucon perché sur la main de l'un d'eux s'est envolé. Leurs sentiments religieux se réveillent et ils font acte de contrition tour à tour.

On pourrait appliquer aux gravures des Heures de Simon Vostre ce que M. Durand nous dit de l'imagerie des stalles :

« Dans tous les sujets, bibliques ou non, tous « les accessoires, tous les costumes, tous les « types de personnages, toutes leurs habitudes, « tous leurs gestes, sont du temps où les stalles « ont été exécutées.

« Il en résulte une sorte de travestissement, « une bonhomie, qui ne détonne pourtant pas avec « le texte sacré.

« Copiant ce qu'ils voyaient autour d'eux, nos « artistes nous fournissent donc une mine iné- « puisable de renseignements sur les mœurs, les « costumes et les types de leur temps. » (1)

Les séries des Heures sont à peu près identiques à celles des stalles, et il semble que ces « hystoires », notamment celles de Joseph et la vie de la Sainte-Vierge, aient particulièrement inspiré nos entailleurs d'images.

L'existence patriarcale de nos pères revit en ces scènes familières que nous avons eu le plaisir de faire passer sous les yeux, dans le but de

(1) Cf. Georges Durand, Monographie de l'Eglise Notre-Dame, Cathédrale d'Amiens, tome II, p. 166.

prouver l'influence de filiation des gravures des Heures de Simon Vostre sur les œuvres charmantes de poésie que sont les stalles de notre Cathédrale. Ces productions d'art, inspirées par la foi et le tempérament artistique de nos aïeux, ont entre elles une parenté indéniable que nous serions heureux d'avoir pu démontrer.



OUVRAGES REÇUS

PENDANT LES TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 1906

I. Le Ministère.

1° Annales du musée Guimet, Bibliothèque d'études, XII, Bod-youl ou Tibet, par de Milloué ; — Annales du musée Guimet, Conférences, XVIII et XIX. — 2° Bulletin archéologique du comité des travaux historiques, 1906, 1. — 3° Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques, 3, 4, 1905. — 4° Discours prononcés au Congrès des Sociétés savantes (21 avril 1906), par MM. Brette et Poincaré. — 5° Journal des Savants, juin-novembre 1906. — 6° Nouvelles Archives des Missions Scientifiques et Littéraires, XIII, 3; — 7° Revue de l'Histoire des Religions, LIII, 2-3; LIV, 1. — 8° Revue des études grecques, XIX, 1-2, 1905. — 9° Revue historique, XCI, 2, 1906 ; XCII, 1-2, 1906.

II. La Préfecture de la Somme.

1° Conseil général, 1re session ordinaire de 1906, Rapports, etc. — 2° Travaux du Conseil d'hygiène départemental, 1905.

III. Les Auteurs.

1° M. l'abbé Bouvier, Histoire de l'église et de l'ancien archidiocèse de Sens, tome I ; Des origines à l'an 1122. — 2° M. de Calonne, M. Poujol de Fréchencourt, Notice biographique. — 3° Comte du Chastel de la Howarderie, Préface pour une généalogie de la maison de Lannoy. — 4° M. Delignières,Notice sur M. Morel d'Arleux, etc. — 5° M. Pierre Dubois, Un monument disparu du canton de Grandvilliers ; Le château de Sarcus ; Saint-Valery, par l'image, etc. — 6° M. G. Durand, Les Lannoy, Folleville et l'Art italien dans le nord de la France. — 7° Dr Leblond, Marque de verriers sur un barillet gallo-romain, trouvé à Beauvais. — 8° M. Thieullen, Les préjugés et les faits en industrie préhistorique. — 9° M. Jehan Thorel, La première chanson. — 10° M. Oct. Thorel, Compte rendu des travaux de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1904-1905.

IV. Donations.

1° Don de M. Carbon, Catalogue annoté de la bibliothèque de M. Boudon. — 2° Don de M. le Vte de Civille, Dissertation sur l'établissement des manufactures d'étoffes dans les

villages du royaume de France et spécialement dans les villages de la province de Picardie. — 3° Don de M. H. Haro, Collection de M. Mercier, de Niort. Catalogue. — 4° Don des héritiers de M. Piette, Edouard Piette, 1827-1906 ; Le chevêtre et la semi-domestication des animaux aux temps pleistocènes, par Ed. Piette ; Déplacement des glaces polaires, etc., par Ed. Piette ; Fibules pleistocènes, par Ed. Piette ; Gravures du Mas-d'Azil et statuette de Menthon, par M. Ed. Piette ; Classification des sédiments formés dans les cavernes pendant l'âge du renne, par Ed. Piette ; Les écritures de l'âge glyptique, par Ed. Piette. — 5° Don de M. Schytte, La Chartreuse de St-Honoré de Thuison, près Abbeville, par l'abbé F.-A. Lefebvre.

V. Acquisitions.

1° Corpus inscriptionum latinarum, etc., Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum, Pars I, fasciculus II, Inscriptiones Belgicæ, par MM. Hirschfeld et Zangmeister. — 2° Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, fasc. 39. — 3° Dictionnaires des arts, métiers et professions, etc., par A. Franklin. — 4° Répertoire des sources historiques du moyen-âge, par l'abbé Ulysse Chevalier, tomes I et II.

VI. Sociétés Françaises.

1° Association des Rosati picards, d'architecture religieuse et civile en Picardie, par M. G. Durand. — 2° L'Amiénois Delambre et la mesure du mètre, par M. V. Brandicourt. — 3° Noyon, par M. A. Rostand. — 4° Pus ed bruit que d'mau, saynète picarde, par Seurvat. — 5° Académie d'Amiens, Mémoires LII, 1905. — 6° Académie d'Arras, Mémoires, 2° S., XXXVII. — 7° Académie de Clermont-Ferrand, Bulletin de l'Auvergne, 1906, n° 1-8. — 8° Académie de Dijon, Mémoires, 4° S., X, 1905-1906. — 9° Académie Delphinale, Bulletin, 4° S., XIX. 1905. — 10° Académie de Macon, Annales, 3° S., IX. — 11° Académie des inscriptions et belles-lettres, Comptes rendus, mars-septembre 1906. — 12° Académie de Stanislas, Mémoires, 6° S., III. — 13° Académie de Vaucluse, Mémoires, 2° S., VI, 1-3. — 14° Commission archéologique de Narbonne, Bulletin, IX, 2, 1906. — 15° Faculté des lettres d'Aix, Annales, tome II, 1-2, 1906. — 16° Société académique de Brest, Bulletin XXX, 2° S., 1904-1905. — 17° Société académique de l'Oise, Inventaire sommaire de la collection Bucquet-Auxcousteaux, etc., par le Dr V. Leblond. — 18° Société académique de Poitiers, Bulletin, juillet-décembre, 1905, jan-

vier-mars, 1906. — 19° Société archéologique de Bordeaux, Comptes rendus, XVIII, 1-2. — 20° Société archéologique de la Charente, Bulletin et Mémoires, 1904-1905, 7° série, V. — 21° Société académique de Nantes, Annales, 8° série, tome VI. — 22° Société archéologique de Nantes, Bulletin XLVII, 1, 1906 ; Album. — 23° Société archéologique de Provence, Bulletin, 1906, 6. — 24° Société archéologique de Rambouillet, Mémoires, XIX. — 25° Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, Bulletin et Mémoires, XXXV. — 26° Société archéologique et historique de l'Orléanais, Bulletin, XIV, 1905, n° 4, 1906, n° 1 ; Mémoires, XXX. — 27° Société Belfortaine d'Emulation, Bulletin, 25, 1906. — 28° Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, Bulletin, 2° S., VII, 3-5. — 29° Société d'Agriculture, etc., de la Haute-Saône, Bulletin, 4° S., 5. — 30° Société d'Agriculture, etc., de Lyon, Annales 1905. — 31° Société d'Archéologie et de statistique de la Drôme, Bulletin juillet-octobre 1906. — 32° Société d'Archéologie Lorraine, Bulletin mensuel, VI, 6-11, 1906. — 33° Société de la Diana, Bulletin, XIV, 8 ; XV, 1. — 34° Société de l'Ecole des Chartres, Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 1906, 3, 4. — 35° Société de l'histoire de France, Annuaire-Bulletin, 1905, 4, 1906, 1, 2 ; Chronique et annales de Gilles le Muisit, par H. Lemaitre ; Chronique de Jean le Bel, II ; Mémoriaux du conseil de 1661, par de Boislisle, II ; Mémoires du comte de Souvigny, par de Contenson, I. — 36° Société de l'histoire de Paris, Mémoires, XXXII, 1905 ; Bulletin, XXXII, 1905. — 37° Société d'Emulation d'Abbeville, Bulletin, 1-2, 1906. — 38° Société d'Emulation de la Seine-Inférieure, Bulletin, 1905. — 39° Société d'Emulation des Vosges, Annales, 82° année, 1906. — 40° Société d'Emulation du Doubs, Mémoires, 7° S., IX, 1905. — 41° Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, Mémoires, 2° S., I, n° 2. — 42° Société de S'-Jean, Notes d'art, etc., 18° année, n° 6-9. — 43° Société des Amis des Sciences de Rochechouart, Bulletin, XV, 2. — 44° Société des Antiquaires de France, Bulletin et Mémoires, 7° S., V, 1904-1905. — 45° Société des Antiquaires de la Morinie, Bulletin, XI, 1-2, 1906. — 46° Société des Antiquaires de l'Ouest, Bulletin, 2° S., X, 1-2, 1906. — 47° Société des Antiquaires du Centre, Mémoires, XXIX, 1905. — 48° Société des Archives historiques de Saintonge et d'Aunis, Revue de Saintonge, XXVI, 4-6, 1906. — 49° Société des études historiques et scientifiques de l'Oise, Bulletin, I, 1-3, 1905. — 50° Société Dunoise, Bulletin, juillet-octobre, 1906. — 51° Société Dunkerquoise, Mémoires, 1905, XLII ; 1906, XLIII. — 52° Société d'Avranches et de Mortain, Revue de l'Avranchin, XIII,

1-2, 1906. — 53° Société de Clermont de l'Oise, Bulletin, 1, 1906. — 54° Société de l'Aveyron, Mémoires, IX, 1859-1867 ; X, 1868-1873 ; XVI n° 1 ; Procès-verbaux, n°° 1, 4, 7, 9. — 55° Société libre de l'Eure, Recueil des travaux, 6° S., III, 1905. — 56° Société archéologique de l'Orléanais, Bulletin, XIV, 2, 1906. — 57° Société de l'Yonne, Bulletin, LIX, 1905. — 58° Société de Montbéliard, Mémoires, XXXIII. — 59° Société de Pontoise, Mémoires, XXVII, 1. — 60° Société de Tarn-et-Garonne, Bulletin, XXVIII, 1-4, 1905. — 61° Société de Touraine, Bulletin, XV, 5 et 6, 1906. — 62° Société du Gâtinais, Annales, 1906, 2-3. — 63° Société du Limousin, Bulletin, LVI, 1. — 64° Société du Vimeu, Bulletin 1906, n°° 6-11. — 65° Société Florimontane d'Annecy, Revue Savoisienne, XLVII, 1906, 2, 3. — 66° Société Havraise d'études diverses, Recueil des publications, 1904, 2-3 ; 1905, 1. — 67° Société historique de Compiègne, Bulletin XI, Procès-verbaux, XII, XIII et XIV. — 68° Société historique et archéologique de Langres, Bulletin V, septembre 1906. — 69° Société historique et archéologique du Maine, Revue du Maine, LIX, 1, 1906. — 70° Société historique et archéologique du Périgord, Bulletin, XXXII, 3-5, 1906. — 71° Société industrielle d'Amiens, Bulletin, XLIV, 1, 2, 1906. — 72° Société linnéenne du Nord de la France, Bulletin, XVIII, mai-août 1906. — 73° Société régionale des Architectes du Nord, L'Architecture et la construction dans le Nord, XVI, 4-12, 1906. — 74° Société Savoisienne de Chambéry, Mémoires et documents, XLIV, 1-2. — 75° Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, Bulletin XXVIII, 2-7.

VII. Sociétés étrangères.

1° Académie royale de Munich, Sitzungsberichte, 1906, 2 ; Abhandlungen, XXIV, 1 ; Festrede, 14 mars 1906. — 2° Musée de Mayence, Mainzer Zeitschrift, I, 1906, supplément. — 3° Société de Darmstadt, Archiv, nouvelle série, IV, 2 ; Beitrage, II, 4 et III, 1 ; Quartal blatter, III, 17-20, IV, 1-2. — 4° Société de Gœttingue, Nachrichten, Geschafliche Mittheilungen, 1906, 1 ; Nachrichten Philol., Hist. Klasse 1906, 1, 2. — 5° Société d'histoire de la Thuringe, Zeitschrift, XVI, 2 ; XVII, 1. — 6° Société historique de la Basse-Saxe, Zeitschrift, 1906, n° 2. — 7° Académie impériale de Vienne, Almanach, années 1904 et 1905 ; Denkschriften, LI et LII ; Archiv, XCIII, 2, et XCIV, 1 ; Sitzungsberichte, CXLIX et CL ; Fontes rerum austriacarum, LVIII. — 8° Académie d'Archéologie de Belgique, Annales, LVIII, 1, 2 ; 1906 ; Bulletin,



1906, 1, 2. — 9° Académie royale de Belgique, Bulletin, classe des lettres, etc., 1906, 1-4 ; Biographie nationale, XVIII, 2 ; Mémoires in-8°, nouvelle série, I, 4 ; Annuaire, 72e année, 1906. — 10° Cercle historique et archéologique de Courtrai, Bulletin, III, 2-4 ; IV, 1. — 11° Cercle archéologique du pays de Waas, Annales, XVII, 3, 1898 ; XXV, 2, 1906. — 12° Institut archéologique Liégeois, Bulletin, XXXV, 1 et 2. — 13° Société d'archéologie de Bruxelles, Annales, XX, 1-11, 1906 ; Annuaire, XVII, 1906. — 14° Société archéologique de Charleroi, Documents et rapports, XXVIII. — 15° Société belge de Numismatique, Revue belge de numismatique, 1903, nos 2-4, LXII. — 16° Société des Bollandistes, Analecta, XXV, 2, 3. — 17° Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, Mémoires et publications, tome LVII. — 18° Société archéologique de Tournai, Annales, nouvelle S., X, 1-2. — 19° Société du Limbourg, Bulletins XXII et XXIII. — 20° Société historique de Gand, Bulletin, 14e année, n° 5. — 21° Académie d'Amsterdam, Verhandelingen, VI, 2-4 ; VII, 1-2 ; Licinius Tonsor ; Jaarboek, 1905 ; Verslagen en Medeelingen, VII.— 22° Société de Leeuwarden, 77e rapport ; de Vrije fries, tome XX, nos 2 et 3. — 23° Société de Leyde, Levensberichten 1905-1906 ; Handelingen, 1905-1906. — 24° Instituto Lombardo, Rendiconti, 2e S., XXXVIII, 17-20 ; XXXIX, 1-16. — 25° Académie de Christiania, Skrifter, 1905. — 26° Académie de St-Pétersbourg, Bulletin, XVII, n° 5 ; XVIII, XIX, XX et XXI. — 27° Société archéologique de St-Pétersbourg, Bulletin II, 1-2 ; VII, 1 ; XVI, 2-4 ; Materialia, I, 1905. — 28° Institution Smithsonienne, Antiquities of the Jemez plateau, par E. Hewett. — 29° Musée de Mexico, Anales, 2e epoca, III, 5-10.

VIII. — Périodiques.

1° Annales de l'Est et du Nord, II, 3, 4. — 2° Bulletin historique du diocèse de Lyon, 7e année, 4-6, 1906. — 3° La Revue héraldique, XXII, 5, 6 ; XXIII, 1-4. — 4° Le Dimanche, 1906, 17 et 24 juin, 1, 8, 15, 22 et 29 juillet ; 5, 12,19 et 26 août ; 2, 9, 16, 23, 30 septembre ; 7, 14, 21, 28 octobre ; 4, 11, 18, 25 novembre ; 2, 9, 16 décembre. — 5° Notre Picardie, I, 1-6, 1906. — 6° Revue de l'Art chrétien, 5e S., tome II, nos 3-5, 1906. — 7° Revue des Questions historiques, 1906, 159e liv. — 8° Revue épigraphique, V, avril 1905, juin-septembre 1906. — 9° Revue Mabillon, II, 2, 1906. — 10° Revue numismatique, 4e S., X, 2, 3, 1906.

TABLE DES MATIÈRES

A

Ablaincourt, 513.
Acousmates, 521.
Actes de mariages relevés à Coisy, 27.
Acy (M. Cadot d'), sa mort, 232, 251.
Adhésion à un vœu pour la conservation des édifices et objets d'art religieux, 502.
Ambiani. — Etymologie de leur nom, 286.
Antoine (M. H.), élu membre non résidant, 524.
— Remercie, 545.
Ardoise portant une inscription, 85.
Arme en silex trouvée à Longpré-lès-Amiens, 320.
Armes d'Amiens, 137, 285, 522.
Atelier néolithique de Belloy-sur-Somme, 80.

B

Balédent (M.), élu membre de la Société, 131.
— Remercie, 134.
Bardoux (M. l'abbé), remercie de son admission comme membre non résidant, 1.
Bas-relief d'albâtre, 525.
Bas-relief de l'église d'Hailles, 516.
Beaumont (M. le Cte de), élu membre de la Société, 510.
— Remercie, 512.
— Sa mort, 522.
Beaurain (M.), — Note sur la tombe de F. de Créquy, 279, 322.
Belloy-sur-Somme. — Atelier néolithique, 80.
Bernard (M. le Dr E.), élu membre de la Société, 4.
— Remercie, 10.
— Sa mort, 560.
Bernay-en-Ponthieu. — Le Relais de Poste, 147.
Berseaucourt (M. de), élu membre de la Société, 418.
— Remercie, 423.
Billoré (M. l'abbé), élu membre de la Société, 418.
— Remercie, 423.

Bizet (M.), élu membre non résidant, 518.
— Remercie, 520.
— Lauréat en 1906, 569.
— Remercie, 570.
Blandin (M. l'abbé), élu membre de la Société, 290.
— Remercie, 299.
Blériot (M.), élu membre de la Société, 131.
— Remercie, 134.
Bonnault d'Houët (Bon de), Genlis ou Jenlis, 36.
Bocquet (M.), élu membre de la Société, 131.
Boinet (M. A.), élu membre non résidant, 236.
— Remercie, 242.
— Panneaux de bois sculpté provenant de l'Abbaye de St-Riquier, 133, 327.
— Note sur Antoine de Créquy, 500.
Boquet (M. J.), de la commission des recherches, 4, 237, 496.
— De la commission des finances, 12.
— Vice-président, 79, 136.
— Président, 426.
— Remercie, 429.
— Discours en prenant la présidence, 499.
— Discours en installant M. l'abbé Leroy, 505.
— Les Fresques de l'ancien couvent des Minimes d'Amiens, 579.
Boucher (M. l'abbé). — Discours en prenant la présidence, 7.
— Sa mort, 9.
— Ses funérailles, 13.
Boudon (M. G.), de la commission de la bibliothèque, 4, 237.
— Donation de Henri III à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, 8.
— Ses funérailles, 302.
Boulanger (M. J.), élu membre de la Société, 4.
— Remercie, 10.
Boulanger (M. Norbert). — Propose de fixer par des inscriptions les souvenirs du vieil Amiens, 291.
— De la commission des inscriptions locales, 301.
Bouthors (M. l'abbé), sa mort, 522.
Boutray (M. le Bon R. de). — Excursion à Coucy, 292.
Bouvier (M. l'abbé), élu membre de la Société, 496.
— Remercie, 501.
Brandicourt (M.), de la commission des impressions, 496.
— De la commission de la bibliothèque, 4, 237, 497.
— Discours aux obsèques de M. l'abbé Boucher, 14.
— Le témoignage historique des plantes, 54.

— Elu Président, 79.
— Signale un atelier néolithique à Belloy-sur-Somme, 80.
— Président pour 1905, 136.
— La faune et la flore de la Cathédrale d'Amiens, 170.
— Discours en inaugurant l'année 1905, 237.
— Propose de proroger la date des études de la Société, 240.
— Discours aux funérailles de M. Leleu, 248.
— Discours en offrant un objet d'art à M. Poujol de Fréchencourt, 258.
— Discours en installant M. l'abbé Mantel, 275.
— Discours aux funérailles de M. Boudon, 303.
— Discours aux obsèques de M. Poujol de Fréchencourt, 420.
— Clochers de Picardie, 430.
— Discours en quittant la présidence, 497.
Brimeu (Famille de), 86.
Buisson-Ardent (Le). — Peintre du Musée d'Amiens, 302, 336, 515.
Bulot (M. l'abbé), élu membre de la Société, 4.
— Remercie, 10.

C

Cabry (M.), élu membre de la Société, 320.
— Remercie, 413.
Cailliot (M.), Elu membre de la Société, 89.
— Remercie, 122.
Caix-en-Santerre. — Achat de la trouvaille qui y fut faite, 70, 80.
Calippe (M. l'abbé), élu membre de la Société, 285.
— Remercie, 287.
Calonne (M. de), de la commission du legs Janvier, 4, 237, 497.
— De la commission des finances, 12, 25.
— De la commission des inscriptions locales, 301.
— De la commission du concours de 1906, 548.
— Amiens au XIX° siècle, 145.
— Notice biographique sur M. Poujol de Fréchencourt, 480.
— Rapport sur le concours de 1906, 568.

Cardon (M. l'abbé), de la commission de la bibliothèque, 4, 237, 497.
— La Protection apostolique et le cens pontifical en Picardie au moyen-âge, 93.
Cartulaire de St-Corneille de Compiègne, 123.
Cauët (M. l'abbé), membre non résidant, 573.
— Remercie, 576.
Caumartin (M.), sa mort, 560.
Cayeux-sur-Mer. — Etymologie, 285.
Chapelle de la famille de Bailleul à St-Louis-en-l'Ile, Paris, 508.
Choquet (M.), élu membre de la Société, 320.
— Remercie, 413.
Clochers de Picardie, 430.
Collombier (M.), de la commission des recheches, 4, 237, 496.
— De la commission des finances, 12.
Colombier (M.), maire de Péronne, élu membre de la Société, 4.
— Remercie, 281.
Comelle. — La lanterne des morts, 21, 82.
Conservation du théâtre d'Amiens, 414, 415.
Cordelières, ornements d'architecture, 525.
Cornaille-Passet (M.), élu membre non résidant, 518.
— Remercie, 520.
Corpus inscriptionum latinarum, 563.
Cosserat (M. M.), de la commission du legs Janvier, 4, 237, 497.
— Rapport sur les finances, 260, 510.
Cosserat (M. Pierre), élu membre résidant, 290.
— Remercie, 299.
— Secrétaire annuel, 426, 573.
Courtrai. — Echange de publication avec le cercle archéol. de cette ville, 68.
Coutumes des Protestants picards réfugiés en Allemagne, 560.
Crépin (M. l'abbé), élu membre de la Société, 320.
— Remercie, 413.
Créquy (Antoine de), 500.
Créquy (François de). — Sa tombe, 279, 322.
Crevecœur-le-Grand. — Inscription, 501.
Cricirus. — Chef suession, 561.
Cuisset (M. l'abbé), élu membre non résidant, 258.

D

Danzel d'Aumont (M.). — Sa mort, 424.

Debry (M.), élu membre non résidant, 513.
— Remercie, 516.
De Caudaveine (M.), élu membre de la Société, 290.
— Remercie, 299.
Découverte de monnaies, 519.
Dehesdin (M.), élu membre de la Société, 496.
— Remercie, 509.
Delisle (M.), élu membre de la Société, 290.
— Remercie, 299.
Demailly (M.), élu membre de la Société, 425.
— Remercie, 429.
Demangeon (M.), — Analyse de son ouvrage sur la Picardie, 291.
Deneux (M. l'abbé), membre non résidant, 568.
— Remercie, 570.
Deschamps (M.), — Coutume des réfugiés picards en Allemagne, 560.
Destruction d'anciennes maisons, 510.
Devillers (M.), sa mort, 429.
Dieppe (M.), élu membre de la Société, 131.
Dimpre (M. Osw.), sa mort, 522.
Discours de M. Durand en quittant la présidence, 5.
— de M. l'abbé Boucher en prenant la présidence, 7.
— de M. Brandicourt aux obsèques de M. l'abbé Boucher, 14.
— de M. Brandicourt en inaugurant l'année 1905, 237.
— de M. Brandicourt aux funérailles de M. Leleu, 248.
— de M. Brandicourt en offrant un objet d'art à M. Poujol de Fréchencourt, 250.
— d'installation de M. l'abbé Mantel, 261.
— de M. Brandicourt en réponse à M. l'abbé Mantel, 275.
— de M. Brandicourt aux funérailles de M. Boudon, 303.
— de M. Brandicourt aux obsèques de M. Poujol de Fréchencourt, 420.
— de M. Brandicourt en quittant la présidence, 497.
— de M. Boquet en prenant la présidence, 499.
— d'installation de M. l'abbé M. Leroy, 502.
— de M. Boquet à M. l'abbé Leroy, 505.
Donation de Henri III à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, 8.
Dons au Musée de Picardie, 425.
Douai (M.), élu membre de la Société, 285.
Douilly. — Inscription relative à la fondation de l'église, 85.

Douville-Maillefeu (Cte de), élu membre de la Société, 418.
— Remercie, 423.
Dubois (M. Alain), élu membre de la Société, 4.
— Remercie, 10.
Dubois (M. Pierre), de la commission du legs Janvier, 4, 237.
— De la commission des recherches, 4, 237, 406.
— De la commission des inscriptions locales, 301.
— Rapport sur l'exposition des primitifs français, 71.
— Propose d'y photographier les œuvres picardes, 85.
— Note sur un congrès à Arras, 90.
— La Picardie et l'exposition des primitifs français, 195.
— Etude sur des peintures d'origine picarde, 241.
— Reçoit les palmes académiques, 290.
— Note sur les pierres-figures, 321.
— Vice-président, 426.
— Classement de l'église de Picquigny, 511, 512.
— Note sur le dieu Gesacus, 525.
— Excursion à Abbeville et à St-Riquier, 525.
— Président, 573.
Duceux (M.), élu membre non résidant, 548.
— Remercie, 560.
Durand (M.), Discours en quittant la présidence, 5.
— De la commission des impressions, 4, 236, 496.
— De la commission des inscriptions locales, 301.
— Obtient un prix de l'Institut, 88.
— Gravure sur bois représentant les armes d'Amiens, 137, 285.
— Membre correspondant de l'Institut, 232.
— Les Lannoy de Folleville, etc., 571.
Duvette (M. Abel), élu membre de la Société, 290.

E

Echange de publications avec la Société de St-Malo, 10.
— — avec le Cercle arch. de Courtrai, 68.
— — avec la Société d'hist. du Vimeu, 288.
— — avec la Revue Mabillon, 301.
— — avec les Rosati picards, 424.

Epigraphie des Ambiani, 563.
Etrennes ou visites du jour de l'an, 8.
Etymologie du nom de Cayeux-sur-Mer, 285.
— du nom des Ambiani, 286.
Excursion du 29 Mars 1905 à Coucy, 292.
Excursion du 17 Juillet 1906 à Versailles, 548.
Exposition des primitifs français, 195.

F

Farcy (M. de), note sur des Manuscrits aux armes du Cardinal Hémart, 508.
Faune et Flore de la Cathédrale d'Amiens, 170
Flinois (M), élu membre non résidant, 301.
— Remercie, 319.
Follet (M. l'abbé), élu membre non résidant, 513.
— Remercie, 516.
Fonts baptismaux anciens, 128.
Fouilles à Amiens, 128.
Four banal d'Ablaincourt, 513.
Fournival (Richard de), étude par M. l'abbé Mantel, 261.
France (M. de), élu membre non résidant, 246
— Remercie, 521.
Francqueville (Mgr), sa mort, 429.
Francqueville (M. de), signale une vente de bois sculptés à Pernois, 10.
— Propose des réunions périodiques de la Commission des recherches, 70.
— Epée et lance trouvées à Tirencourt, 75-90.
— Chargé d'acquérir des faïences de Vron, 80-85.
— Plaque émaillée aux armes de Halluin, 75.
— Moulins anciens, 510.
— Signale la destruction d'anciennes maisons, 510.
— Vice-Président, 573.
Fresques de l'ancien couvent des Minimes d'Amiens, 579.
Froideval (M.), élu membre non résidant, 246
Remercie, 251.
Froissy (M. de), élu membre non résidant, 246.
Remercie, 251.
Funérailles de M. l'abbé Boucher, 13.
— de M. Boudon, 302.
— de M. Leleu, 247.
— de M. Poujol de Fréchencourt, 419.

G

Gallois (M. l'abbé). — Note sur des sculptures de St-Riquier, 516.
Garet (M.), élu membre de la Société, 496.
— Remercie, 501.
Gellé (M.), député, élu membre de la Société, 418.
— Remercie, 423.
Genlis ou Jenlis, par M. de Bonnault d'Houët, 36.
Gesacus, divinité gauloise, 518, 525.
Girodie (M.). — Note sur la chapelle de Bailleul à St-Louis-en-l'Ile, à Paris, 508.
Gosselin (M.), élu membre de la Société, 285.
— Remercie, 287.
Gothiques et Japonais, 578.
Goudallier (M.). — Les étrennes et les visites du jour de l'an, 8.
— Le magnétisme appliqué à l'archéologie, 27.
— Note sur Quentin de la Tour, 27, 127.
— Les premières cartes géographiques de Sanson, d'Abbeville, 127.
— Le poème de Robert le Diable, 127.
— Note sur Sainte-Beuve, 127.
— Note sur une relique du chef de St Jean-Baptiste, à Lignières-en-Berry, 127.
— Note sur des peintures de Simon Marmion, 146.
— Note sur Godefroy Hermant, 247.
— Etymologie du nom de Cayeux-sur-Mer, 285.
— Lettres de rémission en faveur d'un homme d'armes, 286.
— L'Hypocauste de Beauvais, 418.
— Note sur Helimand, 514.
— Parcs et jardins de Picardie, 514, 526.
— Note sur Pierre de Maricourt, 524.
— Gothiques et Japonais, 578.
Grand-Saint-Bernard. — Inscription d'un Amiénois, 89.
Gravure sur bois aux armes d'Amiens, 137, 285, 522.
Guerlin. — La famille de Brimeu à Anvers, 86.
Guyencourt (M. de), de la commission des impressions, 4, 236.
— de la commission des recherches, 4, 237, 496.
— de la commission du legs Janvier, 497.
— de la commission de la bibliothèque, 497.
— Offre une peinture du Frère Luc, 4.

— Note sur une verrerie gallo-romaine, 56.
— Note sur une peinture ancienne, 79.
— Inscription sur ardoise trouvée à Douilly, 85.
— Note sur une stèle trouvée à Amiens, 89.
— Note sur des fouilles à Amiens, 286.
— Etymologie du nom des Ambiani, 286.
— Elu secrétaire perpétuel, 426.
— Bas-relief de l'église d'Hailles, 516.
— Le dieu Gesacus, 518.
— Compte rendu des travaux de l'année 1905-6, 588.

H

Hacquart (M.), élu membre non résidant, 85.
— Remercie, 87.
Hailles. — Bas-relief de l'église, 516.
Ham. — Vue du Château, 520.
Hardion (M.), Membre non résidant, 568.
— Remercie, 570.
Helinand, 514.
Heren (M). — Actes de mariages relevés à Coisy, 27.
— Eglise de Molliens-au-Bois, 74.
— Silex trouvés à Molliens-au-Bois, 86.
— Ménage d'viux, 90.
— Etude sur les pierres-figures, 302.
Hermant (Gaudefroy). — Note biographique, 247.
Hespel (M. d'), élu membre non résidant, 301.
— Remercie, 319.
Heures (les) de Simon Vostre, 608.
Huguet (M.). — Lauréat du concours de 1906, 418.
— élu membre de la Société, 496.
— Remercie, 501.
Hypocauste de Beauvais, 418.

I

Ingelburge, 20.
Inscription de Crevecœur-le-Grand, 501, 511.
— de l'église de Douilly, 85.
— d'un Amiénois au Grand-Saint-Bernard, 89.
— du Pont-de-Metz, 565.

J

Journée (M.). — Lauréat de la Socété, 133.
— Remercie, 134.

K

Kermaingant (M. de), élu membre de la Société, 12.

L

Labande (M.). — Le Buisson ardent d'Amiens, 515.
— La Faloise (Seigneurie de), 98.
Lanes (M.), élu membre non résident, 513.
— Remercie, 516.
Lannoy (Antoine de). — Son médaillon en marbre, 418.
Lannoy (famille de). — Note, 546.
Lannoy (les) de Folleville, etc., 571.
Lanterne des morts de Comelle, 21, 82.
Lasorne (M. l'abbé), élu membre de la Société, 418.
— Remercie, 423.
Latour (Quentin de la), 27.
Lecomte (M. F.), élu membre de la Société, 418.
— Remercie, 423.
Ledieu (M. L.), de la commission des concours, 126, 548.
— Rapport sur les finances, 12, 246, 502.
— De la Commission de la Picardie historique et monumentale, 567.
Lefebvre-Pontalis (M.), élu membre de la Société, 418.
— Remercie, 423.
Leleu (M.). — Ses funérailles, 247.
Leroy (M. l'abbé), Doyen de Molliens-Vidame, sa mort, 18.
Leroy (M. l'abbé Maurice), élu membre résidant, 245.
— Remercie, 251.
— Monographies paroissiales, 279.
— Rapporteur du concours d'histoire, 417.
— Discours d'installation, 502.
— Inscription de Crévecœur-le-Grand, 511.
— Four banal d'Ablaincourt, 513.
Le Senne (M. l'abbé), élu membre de la Société, 320.
— Remercie, 413.
Loisne (M. le Cte de), élu membre de la Société, 25.
— Remercie, 68.
— Superstitions, etc., à Montreuil-s.-Mer, etc., 361.
Longpré-les-Amiens, 320.
Louvegny (Jehan de), 240.
Luc (Le Frère). — Peintre dont il est l'auteur, 4.
Luçay (M. le Cte de). — Sa mort, 414.
Lucheux. — Découverte de monnaies, 519.

M

Macqueron (M.). — Note sur l'inscription d'un Amiénois au Grand-Saint-Bernard, 89.
Magnétisme appliqué à l'Archéologie, 27.
Maillet (M. le Dr), élu membre de la Société, 25.
— Remercie, 68.
Maison de la Fouine à Amiens, 105.
Mantel (M. l'abbé), de la commission du legs Janvier, 237, 497.
— Discours d'installation, 261.
— Analyse de l'ouvrage de M. Demangeon sur la Picardie, 291.
Manuscrits aux armes du cardinal Hémart, 508.
Marchand (M. l'abbé), sa mort, 88.
Maricourt (Pierre de), 524.
Marsaux (M. l'abbé). — Le Buisson ardent du Musée d'Amiens,302, 336.
Martinval (M. l'abbé), sa mort, 512.
Médaillon d'Antoine de Lannoy, 418.
Mély (M.), titulaire du prix du Cange, 414.
Merocourt (M. P. le Noir de Feuillères de), membre non résidant, 568.
— Remercie, 570.
Milvoy (M.), de la commission des recherches, 4, 237, 496.
— Découvertes de monnaies à Lucheux, 519.
— Préservation du mobilier des églises, 577.
Molliens-au-Bois. — Ancienne église, 74.
— Silex taillés, 86.
Monographies paroissiales, 279.
Montreuil-sur-Mer, 361.
Monument à Boucher de Perthes, 515.
Moulins anciens, 510.

N

Notice biographique sur M. Poujol de Fréchencourt, 480.
Noviodunum Suessionum, 517.

O

Ochancourt. — Peinture provenant de ce village, 80.
Olive (M. l'abbé), lauréat de la Société, 133, 569.
— Remercie, 134, 570.
Ouvrages reçus, 58, 113, 226, 307, 408, 489, 508, 633.



P

Paillart (M.), élu membre non résidant, 236.
— Remercie, 242.
Panneaux de bois sculpté provenant de l'abbaye de Saint-Riquier, 327.
Parcs et jardins de Picardie, 514, 526.
Pathologie des rois de France, 19.
Payen (M.), élu membre non résidant, 548.
— Remercie, 560.
Peinture du Musée d'Amiens. — Le Buisson ardent, 302.
Peinture du Nord de la France. — La Ste-Famille, 252.
Peinture provenant d'Ochancourt, 241.
Pernois. — Vente de poutres sculptées y existant, 10, 75.
Picard (M.), sa mort, 129.
Picquigny. — Classement de l'église, 511-512.
Pierres-figures, 302, 321.
Piette (M.), sa mort, 546.
Pillot (M.), élu membre non résidant, 568.
Pinsard (M), de la commission des recherches, 4, 237, 496.
— De la commission de la bibliothèque, 4, 237, 497.
— De la commission des inscriptions locales, 301.
— Note sur une arme en silex trouvée à Longpré lès-Amiens, 320.
Plaque émaillée aux armes d'Halluin, 75.
Pont-de-Metz, 565.
Pouillet (M. l'abbé), élu membre de la Société, 418.
— Remercie, 501.
Pouillien (Mlle Elise), membre non résidant, 568.
— Remercie, 570.
Pouillien (M.), sa mort, 560.
Poujol de Fréchencourt (M.), de la commision de la bibliothèque, 4, 237.
— De la commission des concours, 126.
— La seigneurie de la Faloise, etc., 98.
— La maison de la Fouine, 105.
— Rapport sur les travaux de l'année 1903-04, 148.
— Note sur les familles de Morlancourt et Judas du Souich, 246.
— Note sur un procès relatif à la construction du théâtre d'Amiens, 246.
— La Société lui offre un objet d'art, 258.
— Il remercie la Société, 280.
— Ses obsèques, 419.
— Notice biographique par M. de Calonne, 480.

Préservation du mobilier des églises, 577.
Prêt des clichés interdit, 518.
Primitifs français, 71.
Programme des concours, 145.
Prorogation de la date où doivent s'arrêter les études de la Société, 240, 246.
Protection apostolique et cens pontifical en Picardie au Moyen-âge, 93.
Publications de la Société, 566.

Q

Quignon (M. H.), élu membre non résidant, 524.
Quignon (M. l'abbé). — Les confréries de la paroisse St-Pierre d'Amiens, 286, 291, 321.

R

Rambures (M. le Mis de), élu membre de la Société, 132.
— Remercie, 134.
Rançon (M. l'abbé), élu membre de la Société, 89.
— Remercie, 122.
— Lauréat au concours de 1906, 569.
Rapport sur les travaux de l'année 1903-04, 148.
— — — 1904-05, 459.
— — — 1905-06, 588.
— l'exposition des primitifs français, 71.
Règlement pour les publications de la Société, 566.
Relique de St Jean-Baptiste à Lignières, en Berry, 127.
Rendu (M. A.), sa mort, 251.
Rendu (M. R.), élu membre de la Société, 496.
— Remercie, 501.
Requin (M. l'abbé), élu mebre correspondant de l'Institut, 496.
Richoufftz (M. le Cte de), élu membre de la Société, 320.
— Remercie, 413.
Riquier (M. E.), sa mort, 560.
Riquier (M. Julien), élu membre de la Société, 12.
— Remercie, 68.
Rodière (M.). — Note sur le relais de poste de Bernay, 147.
Roserot (M.), élu membre de la Société, 70.
— Remercie, 76.
Rostand (M. le lieu^t), élu membre de la Société, 510.
— Remercie, 512.



Routier (M.), élu membre non résidant, 258.
Roux (M.), de la commission des impressions, 4, 236, 496.
Rumaisnil. — Incendie d'un cadre conservé dans l'église, 285.
Ruskin. — Projet d'une statue à lui ériger à Amiens, 26

S

Sainte-Famille. — Peinture du Nord de la France, 252.
Saint-Hilaire (M. Blondin de), sa mort, 76.
Saint-Malo (Société de). — Echange de publications, 10.
Savary (M.), élu membre non résidant, 518.
— Remercie, 520.
Schytte (M.). — Les Heures de Simon Vostre à l'usage d'Amiens, 608.
Sculptures provenant de St-Riquier, 516.
Séance publique de 1904, 138.
— — de 1905, 426.
— — de 1906, 574.
Silex de Molliens-au-Bois, 86.
Soyez (M.), de la commission des impressions, 4, 236, 496.
Stèle trouvée à Amiens, 89.
Superstitions, croyances et usages particuliers d'autrefois à Montreuil-sur-Mer, 36.

T

Témoignage historique des plantes, 54.
Théâtre d'Amiens ; sa conservation, 414, 415.
Thierry (M. l'abbé), sa mort, 414.
Thiery (M.), élu membre non résidant,
— Remercie, 423.
Thorel (M. Oct.). — Recherches sur le mot « chic », 8, 28.
— Propose la création d'un musée lapidaire près de la Cathédrale, 26.
— De la commission des concours de 1904, 126.
— Présente un rapport sur le concours de 1904.
— Secrétaire annuel, 136.
— Notes sur Jehan de Louvegny, 240.
— Rapport sur les travaux de l'année 1904-05, 459.
— Inscription à Crèvecœur-le-Grand, 501.
— De la commission du concours de 1906, 548.
Thorel-Perrin (M.), sa mort, 523.
Tirancourt. — Découverte faite en ce village, 75.
Tirard (M. l'abbé), élu membre de la Société, 418.
— Excursion à Versailles, 548.

Tourtier (M. J. de), élu membre de la Société, 418.
— Remercie, 495.

V

Van den Herreweghe. — Titulaire du prix du Cange, 546.
Vast (M.), élu membre non résidant, 570.
— Remercie, 570.
Verrerie gallo-romaine, 56.
Vézier (M.), Elu membre non résidant, 246.
— Remercie, 251.
Vitasse (M. le chanoine). — Signale d'anciens fonts baptismaux, 86.

W

Wamain (M.), élu membre non résidant, 548.
— Remercie, 560.
Wignier (M.), élu membre non résidant, 85.
Witasse (M. de), de la commission de la bibliothèque, 4, 237, 490.
— De la commission des impressions, 4, 236, 496.
— De la commission des recherches, 4, 237, 496.

Y

Yore (Saint), 242.

TABLE
DES PLANS, PLANCHES ET GRAVURES

Verrerie gallo-romaine, 56.
Epée de Tirancourt, 91.
Lance de Tirancourt, 92.
Arum, 187.
Plantin, 188.
Nenuphar, 189.
Trèfle, 189.
Anémone hépatique, 190.
Renoncule, 190.
Chapiteau du triforium de la Cathédrale d'Amiens, 191.
Chélidoine, 192.
Chêne, 192.
Panneaux de bois sculpté provenant de l'abbaye de St-Riquier (quatre planches), 327, 334.
Le Buisson ardent, (peinture du Musée d'Amiens), 336.
Clochers de Nesle-l'Hôpital, de Gouy-l'Hôpital, d'Humbercourt et de Monchy-Lagache, 436.
La Fuite en Egypte, (fresque de l'ancien couvent des Minimes d'Amiens), 579.
Porte d'un oratoire de l'ancien couvent des Minimes d'Amiens, 580.
Heures de S. Vostre, 1° Mort de la Vierge, 615.
— — 2° Planche anatomique, 618.
— — 3° Martyre de St Jean, 619.
— — 4° Mort de la Vierge, 623.
— — 5° David et Bethsabée, 624.
— — 6° Lazare chez le mauvais riche, 625.

Mémoires in-4°

Tome I, Coutumes locales du bailliage d'Amiens par Bouthors, 2e 3e 4e et 5e séries, la série	1 fr.	50
Tome II, Coutumes locales, 2e volume, séries 7-8. Répertoire et tables, la série	1	50
Tome III, Dom Grenier. Introduction à l'histoire de Picardie, séries 2e et 3e, la série	1	50
Tome IV, Les Comtes de Beaumont-sur-Oise, par Douët d'Arcq	5	»
Tome V, Histoire de Doullens, par l'abbé Delgove	5	»
Tome VI, Cartulaire d'Ourscamps, par Peigné-Delacourt	5	»
Tome VII, Darsy. Bénéfices de l'Eglise d'Amiens. 1er volume	5	»
Tome VIII, Idem, 2e volume	5	»
Tome IX, Histoire de Saint-Riquier par M. le chanoine Hénocque, 1er volume	5	»
Tome X, Idem, 2e volume	5	»
Tome XI, Idem, 3e volume	5	»
Tome XII, Histoire de Saint-Acheul, par M. J. Roux	5	»
Tome XIII, Le Clergé du diocèse d'Amiens en 1789, par M. Darsy	5	»
Tome XV, Bibliographie du département de la Somme, par M. H. Macqueron, 1er volume	5	»

Bulletins

Tome III, (1847-48-49)	5	»
Tome IX, (1865-66-67)	5	
Tome XI, (1871-72-73)	5	»
Tome XII, (1874-75-76)	5	»

Bulletins : fascicules séparés à 0 fr. 50

I. Années complètes

1849, 1850, 51, 52, 1862, 66, 67, 1870, 75, 79, 1881, 82, 83, 84, 85, 88, 89, 1890, 91, 93, 94, 96, 97, 98, 99, 1900, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906.

II. Années incomplètes

1842, nos 1, 2, 4. — 1846, nos 2, 3. — 1847, nos 2, 4. — 1848, nos 3, 4. — 1853, nos 1, 2, 3. — 1855, nos 2, 4. — 1856, nos 2, 3. — 1857, nos 1, 2, 4. — 1859, nos 1, 2. — 1860, no 1. — 1861, nos 3, 4. — 1863, no 4. — 1864, nos 1, 2. — 1865, nos 1, 2, 3. — 1869, nos 3, 4. — 1871, no 1. — 1872, nos 2, 3, 4. — 1873, no 3. — 1874, nos 1, 2, 4. — 1876, nos 1, 2, 3. — 1877, nos 2, 3, 4. — 1878, nos 2, 3, 4. — 1880, nos 1, 2, 4. — 1886, nos, 1, 3, 4. — 1892, nos 1, 2, 4. — 1895, nos 1, 2, 3. — 1901, nos 1, 2, 3.

Publications in-4° Jésus.

Monographie de la Cathédrale d'Amiens, par M. Georges Durand, archiviste départemental. Nombreuses héliogravures.

Tome I. Histoire et description de l'édifice	50 fr.
Tome II Mobilier et accessoires.	50 »

La Picardie Historique et Monumentale. Fondation Soyez.

Tome I. Arrondissement d'Amiens.	
1er fascicule. Cathédrale d'Amiens	10 »
Tome II. Arrondissement de Montdidier.	
1er fascicule. Cantons de Montdidier et de Rosières .	10 »
2e fascicule. Cantons d'Ailly-sur-Noye et de Moreuil.	10 »
3e fascicule. Canton de Roye	10 »

Album archéologique. 1re série. Fascicules 1-11. Le fascicule	3 »
2e série. Fascicules 14 et 15	3 »

L'Architecture Romane dans la région picarde, par M. Camille Enlart. Nombreuses illustrations. . .	6 »

Autres publications.

Le Canton de Bernaville, par l'abbé Théodose Lefèvre	1 »
Catalogue de la Bibliothèque de la Société. Série N. (Ouvrages relatifs aux départements de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Seine-Inférieure)	1.50
Idem. Série O = T. (Ouvrages relatifs au département de la Somme)	1.50
Plusieurs brochures relatives à la construction du Musée de Picardie et à la Loterie picarde. La brochure.	0.10
Catalogues des Expositions rétrospectives organisées par la Société	0.10

Ces ouvrages se trouvent au Musée de Picardie. S'adresser, pour les demandes d'achat, à M. le Secrétaire perpétuel, au Musée.

La Société rachète volontiers, ou échange contre d'autres, celles de ses publications qu'elle ne possède plus. — S'adresser dans ce but à M. le Secrétaire perpétuel, au Musée

---

Le Gérant : TH. TELLIER.





